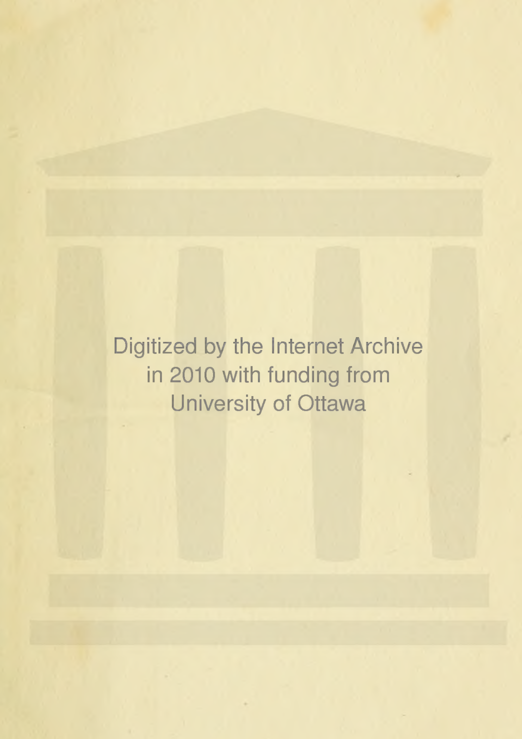


ESPRIT

DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

MARS 1813.

PREMIER TRIMESTRE.

TOME III.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH,

PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* 12 *mois; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles, de* 27 *francs pris à Paris, de* 31 *francs* 50 *centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de* 39 *fr. pour l'étranger.*

On s'abonne chez tous les directeurs de poste et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur - libraire, rue du Vieux - Colombier, n°. 26, *et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n*°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

1°. *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée ; publiée d'après les ordres de M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, par M. Molard, administrateur du conservatoire des arts et métiers, enrichie de planches gravées en taille-douce* (1).

2°. *Archives des découvertes et des inventions nouvelles, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, pendant l'année* 1811, *avec une indication succincte des principaux produits de l'industrie française, des notices sur les prix proposés et décernés par différentes sociétés littéraires françaises et étrangères pour l'encouragement des sciences et des arts, et la liste des brevets d'invention accordés pendant la même année* (2).

Ces deux ouvrages ont un même objet;

(1) Tome 1er., formant un fort volume in-4°. — De l'imprimerie de Mme. Huzard, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arcs, n°. 7.

(2) Un vol. in-8°., faisant le quatrième de la col-

nous avons cru pouvoir les réunir dans un même article. Nous allons tâcher de les faire connaître par une analyse de quelqu'étendue.

Le premier, c'est-à-dire le recueil de M. Molard, offre une instruction spéciale, approfondie, et par conséquent immédiatement applicable aux travaux de l'industrie. L'estimable auteur à qui nous le devons, M. Molard, a cherché à lui donner tous les genres d'utilité qu'on pouvait en attendre; c'est à-la-fois un livre élémentaire sur les lois d'administration en matière d'inventions et de découvertes, et un recueil des procédés nouvellement connus, pour lesquels les inventeurs avaient obtenu des brevets. Nous donnerons d'abord une courte notice de la partie législative, ensuite nous passerons aux nouveaux procédés, méthodes ou perfectionnemens d'invention, rapportés ici.

Lorsqu'avant la révolution on avait fait en France une découverte utile, imaginé ou créé quelque branche d'industrie, assez ordinairement on obtenait du gouvernement un privilége exclusif qui autorisait l'inventeur à empêcher, pendant un temps déterminé, que qui que ce fût entrât en concurrence avec lui pour la fabrication ou la vente des objets de son invention. L'ordonnance du 24 Décembre 1762 étendait à quinze ans la jouissance du privilége ainsi

---

lection. — A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille, n°. 17.

obtenu ; mais la concession ainsi que la durée dépendaient uniquement de la volonté du gouvernement ; il pouvait refuser à l'un ce qu'il accordait à l'autre ; il n'y avait aucun droit acquis à l'inventeur pour obtenir de l'autorité qu'on le fît jouir du fruit de son industrie sans contradiction.

A peine l'assemblée constituante se fût-elle occupée de réorganiser les diverses branches de l'administration sur de nouveaux principes, qu'elle mit en discussion cet important objet. Doit-on, pendant un temps, repousser toute concurrence en matière d'industrie, lorsqu'elle peut nuire à l'intérêt d'un inventeur ? Doit-on laisser au mérite, à l'utilité de l'invention à rendre nuls les effets de la rivalité, par une plus grande perfection, ou le meilleur marché de ses produits ? La question ainsi posée semblait devoir faire pencher la balance en faveur de la libre concurrence, par cette raison que le gouvernement est toujours le maître de récompenser d'une manière ou d'une autre l'auteur d'une découverte, et de l'indemniser des travaux et des dépenses qu'elle aurait pu lui coûter.

Mais on avait sous les yeux la législation anglaise où cette matière se trouve développée et fixée. Un acte de la 2e. année du règne de Jacques Ier. accorde à tout inventeur qui la demande une patente pour quatorze ans, en vertu de laquelle lui seul peut exercer l'industrie, vendre, faire un

objet inventé, une machine ou amélioration, etc., déterminées et expliquées dans sa demande; on savait que cette forme en assurant le droit des inventeurs, excitait à des recherches utiles et tournait en définitif au profit de l'industrie; on s'arrêtait à l'idée que pour empêcher qu'on n'abusât de ces sortes de priviléges, on exigeait du pétitionnaire une somme déterminée; enfin on n'ignorait pas que si une pareille concession peut quelquefois arrêter l'essor du génie d'un homme industrieux, elle lui laisse la facilité de s'associer à celui qui aura le droit et les moyens de le mettre en activité.

Ces raisons et d'autres furent éloquemment développées par M. de Boufflers, dans un rapport qu'il fit à l'assemblée nationale, le 30 Décembre 1790, au nom des comités d'agriculture et de commerce. Le rapporteur y présenta les difficultés et y répondit avec tant de solidité, qu'il entraîna le suffrage de l'assemblée; elle reconnut en principe « que toute idée nouvelle dont la manifestation et le développement, où le développement peut devenir utile à la société, appartient principalement à celui qui l'a conçue. » Cette base une fois posée, l'organisation du régime des brevets d'invention fut déterminée par la loi du 7 Janvier 1791; on plaça au nombre des inventeurs ceux qui avaient apporté les premiers en France quelque méthode ou pro-

cédé d'art; on régla les formalités à remplir pour obtenir du gouvernement la jouissance exclusive des découvertes, et prévenir les empêchemens qu'une découverte semblable, mais postérieure, pourrait mettre à l'exercice du droit accordé au premier inventeur; un nouveau genre de perfection fut aussi regardé comme une invention et protégé par la même loi et le même privilége. Une loi du 25 Mai 1791 donna de l'extension et du développement à celle du 7 Janvier; elle fixa en même-temps le taux des sommes à payer 1°. pour la déclaration d'invention et la demande du brevet; 2°. pour l'obtention et la jouissance active du brevet; elle prescrivit en même-temps que si le demandeur de brevet ne le retirait pas à l'époque déterminée dans sa demande, il perdrait son droit, et chacun pourrait également jouir de l'invention ou de la découverte. On exigea aussi que les mémoires, détails instructifs, plans et dessins relatifs à la découverte et qui en facilitent l'application, soient remis cachetés à l'administration; on régla qu'au bout du temps accordé pour la durée du brevet, ces diverses pièces appartiennent au gouvernement, qui peut les livrer à l'impression, et les méthodes qui y sont indiquées, devenir la propriété publique. C'est de semblables pièces avec la description des machines et procédés d'arts, que se compose l'utile et intéressant vo-

lume que M. Molard a publié par ordre du ministre de l'intérieur.

On y trouve encore réunis les actes législatifs de France et d'Angleterre, relatifs à cette partie de l'administration; plusieurs secours et rapports officiels sur le même sujet; leur importance nous autorise à les indiquer; 1°. Abrégé du systême de la législation anglaise sur les priviléges exclusifs ou patentes accordées aux inventeurs et importateurs; 2°. actes du congrès américain, du mois de Février 1793, et un autre du mois d'Avril 1800, concernant le droit des inventeurs; 3°. actes de l'assemblée constituante, du directoire, et règne de S. M. sur le même sujet; 4°. rapport fait à l'assemblée constituante, par M. de Boufflers dans la séance du 30 Décembre 1790, remarquable, ainsi que sa *Réponse aux objections*, par le style, la clarté et la précision des raisons que l'auteur établit en faveur du projet; 5°. rapport fait au conseil des anciens, le 14 Pluviôse an six, sur les brevets d'invention; 6°. arrêté du directoire et lettre de M. François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur (29 Vendémiaire an 7), pour faire jouir le public des découvertes, inventions et procédés pour lesquels il avait été obtenu des brevets dont la durée était expirée; par cette lettre, le ministre charge le conservatoire des arts et métiers, de faire imprimer les descriptions et graver

les dessins avec un soin particulier, et d'en faire tirer 400 exemplaires, que le ministre fera passer aux chambres de commerce, aux sociétés d'agriculture et aux personnes qui peuvent en tirer de l'utilité.

Nous devons à cette mesure cette collection si intéressante pour les progrès des manufactures et des arts mécaniques. On peut y voir le rapide perfectionnement qu'ils ont éprouvé dans les machines et les procédés des différentes classes d'artistes et d'ouvriers. Le conservatoire est en quelque sorte le centre de ce mouvement; son ensemble et ses détails ont atteint la perfection désirable pour remplir le but auquel il est destiné.

« A mesure que le conservatoire reçoit les brevets d'invention dont la durée est expirée, dit M. Molard, il en communique sans déplacement, les spécifications ainsi que les plans et dessins, à tous les Français qui désirent en prendre connaissance, en attendant la publication de ces pièces par la voie de l'impression et de la gravure. Les modèles, machines, outils et instrumens sont de suite exposés dans les galeries du conservatoire pour servir à l'instruction publique.

» La connaissance des découvertes, inventions, machines spécifiées dans les brevets d'invention, fait un objet particulier d'étude pour les élèves admis à l'école de dessin et de géométrie descriptive

établie au conservatoire. ..... Ainsi les bons procédés devenus libres, se répandent immédiatement et sont pour les élèves du conservatoire une source perpétuelle d'instruction d'autant plus utile aux progrès des arts mécaniques, que ces jeunes gens appartiennent presque tous à des parens qui en font profession, et que les élèves eux-mêmes se destinent à la même carrière.

» Ces fonctions relatives aux brevets d'invention et à l'instruction des élèves, ne sont pas les seules qui occupent le conservatoire; l'institut lui a confié le dépôt d'un très-grand nombre de modèles provenant du cabinet de l'ancienne académie des sciences; la société d'agriculture du département de la Seine y a fait également déposer divers instrumens d'agriculture et d'économie domestique qui avaient mérité son attention; enfin cette espèce de musée est enrichi de plusieurs modèles d'ouvrages et d'instrumens dont ont est redevable aux conquêtes de S. M., et que le ministre de l'intérieur a fait remettre au conservatoire par ses ordres (1) ».

(1) Ce bel établissement en rappelle un autre du même genre à-peu-près que quelques personnes avaient indiqué il y a une douzaine d'années. C'était un cabinet ou *Musée d'histoire naturelle artificielle*, exposant avec ordre de dates, de lieux, d'inventeurs, des échantillons de tout ce qui sort des mains de l'industrie, depuis la plus grosse toile jusqu'à la dentelle, depuis la poterie de grès jusqu'à

Voici quelques-uns des procédés et découvertes pour lesquels on avait obtenu des brevets d'invention, et qu'on publie dans ce volume : 1°. fabrication de la terre nommée *Bambou;* des camées en porcelaine ; de la terre blanche ; de la terre imitant le bronze antique ; des carreaux propres à servir de lambris ; 2°. fabrication de dents et rateliers de pâte minérale incorruptible et sans odeur ; 3°. extraction de la soude du sel marin, et conversion du sel marin en soude ; 4.° vernis métallique pour préserver de la rouille le fer, le cuivre, les fusils et autres armes ; 5°. fabrication de tricots en or et en argent, tramés sans envers ; 6°. méthode de raffiner le sucre ; 7°. mécanique propre à carder et à mélanger les laines et les poils pour la fabrique des chapeaux ; 8°. établissement de moulins à farine, mus par la machine à vapeurs à l'aide d'un mécanisme particulier ; 11°. fabrication des boutons de tombac ; 12°. nouveau genre de velours de coton appellé *velveret, quinze cord ;* 13°. moyen d'empêcher le méphitisme des fosses d'aisance et des

---

la plus belle porcelaine, depuis le plus gros drap jusqu'aux plus beaux schals de cachemire ; depuis le plus grossier papier jusqu'au plus fin, etc. etc. Cet immense dépôt eût présenté en nature l'histoire de l'industrie, et eût pu servir à ses progrès.

(Note du rédacteur).

égouts, de se répandre dans les hôpitaux, les prisons, etc. ; 14.° nouveau blanchiment des chiffons pour la fabrication du papier ; 15°. fabrication perfectionnée du goudron ou brai gras, de poix navale, d'huile de térébenthine dans le département du Haut-Rhin ; 16°. plusieurs procédés perfectionnés pour faire de la colle-forte ; 17°. fabrication perfectionnée de crayons artificiels ; 18°. procédé pour la conversion de tourbe en charbon ; 19°. fabrication de la poudrette pour les engrais, etc.

Nous ne parlons pas des brevets d'invention dont les détails se trouvent ici et qui ont pour objet des établissemens de caisses, de bureaux, de placement d'argent, tel que celui si connu sous le nom de Lafarge ; parce que M. de Lafarge et M. Mitouflet, obtinrent un privilége pour cette sorte de caisse ; tel encore que l'établissement de bureaux d'échange d'assignats, par M. Joseph Poissauli ; la *Banque française* de M. Pottin - Vauvineux, etc. etc. Ces établissemens purement temporaires, et en quelque sorte personnels, semblent sortir du domaine de l'industrie, et cependant l'usage est d'accorder des brevets d'invention, lorsqu'après un examen préalable, il paraît démontré qu'ils ne peuvent avoir d'inconvénient ; tel était au moins l'état de la législation en cette partie, à l'époque où re-

montent les brevets dont nous venons de parler.

De tout ce que nous venons de dire sur cet ouvrage, il résulte que c'est un véritable présent fait à l'industrie ; que les artistes, les fabricans, même les personnes qui s'occupent d'économie publique et de perfectionnement des manufactures, y trouveront un fonds considérable d'instruction. C'est donc une de ces entreprises estimables, dont il nous arrive trop peu souvent d'avoir à parler ; depuis long-temps nous ambitionnions d'en entretenir nos lecteurs. Nous aurons soin de leur faire connaître les autres volumes à mesure qu'ils paraîtront.

Le second ouvrage dont nous avons à parler, et dont nous lions le compte rendu à celui du recueil dont il vient d'être question, offre une instruction plus variée et d'une application plus générale.

C'est une heureuse idée que d'avoir, sous le nom d'*Archives des découvertes et inventions*, non-seulement conservé les noms des inventeurs et l'objet des découvertes dans un volume périodique ou annuel, mais encore d'y avoir consigné le précis des méthodes et des procédés, les principaux détails de chacune des inventions, et d'y avoir indiqué l'utilité qu'en peuvent retirer les arts et l'industrie. Les éditeurs n'ont eu qu'à s'applaudir de leur entreprise ; le quatrième volume de la

collection qu'ils publient dans ce moment, annonce assez l'accueil qu'y a fait le public ; ils auront à faire quelqu'amélioration aux livraisons suivantes, en y joignant des gravures et des plans nécessaires à l'intelligence de plusieurs des arts mécaniques dont il est question ici.

Nous ne dissimulerons pas que quelques-unes des descriptions, quelques procédés chimiques, métallurgiques, ou nouvelles expériences sur les propriétés des corps, rapportés ici, ne sont pas toujours exempts d'obscurité ; il en est même où l'on ne comprend rien, ce qui est dire que les rédacteurs des divers articles qui composent ce recueil, ne sauraient mettre trop de soin à être clairs dans leurs exposés et le choix des termes techniques. Comme les notices qu'ils présentent ont été faites ayant les planches ou les mémoires des inventeurs et des savans sous les yeux, les rédacteurs ont pu se bien comprendre eux-mêmes, mais il n'en est pas de même du lecteur. Cet inconvénient est moins sensible dans l'histoire naturelle et la chimie, lorsque sur-tout il n'y est point question de description de plantes, d'animaux ou d'appareils ; mais il est très-sensible dans les arts mécaniques et dans le détail de certaines manufactures. Au reste l'objet des auteurs n'a pas été de donner un cours de ces arts, mais seulement de faire connaître les nouveautés, les décou-

vertes, les inventions qui peuvent contribuer à les enrichir; et comme on a soin d'y indiquer soit les *Annales de manufactures*, celles de *chimie*, *les Bulletins de la société d'encouragement*, ou les *Rapports de l'institut*, en un mot les ouvrages d'où chaque article est tiré, le lecteur qui désire s'instruire à fond peut recourir à ces sources; cet ouvrage n'en est donc pas moins un recueil de véritables archives chronologiques, un répertoire intéressant des progrès des sciences, des arts, de l'industrie et des travaux manufacturiers.

La médecine est la partie la plus étendue; celle à laquelle les rédacteurs ont cru devoir consacrer près d'un volume entier, celui de l'année 1811; dans le volume qui paraît, on trouve une grande variété de connaissances, de recherches et de procédés importans; ils sont partagés en trois sections; chaque section présente plusieurs divisions. L'histoire naturelle tient le premier rang; on y traite des découvertes dans la géologie, la zoologie, la botanique, la minéralogie, la physique, l'électricité et le galvanisme, la chimie, la médecine et la chirurgie, la pharmacie, les mathématiques, l'astronomie, l'architecture hydraulique et la navigation, l'économie rurale et domestique. La deuxième section est celle des beaux-arts, peinture, gravure, musique, etc. La troisième traite des arts mécaniques. On trouve dans cette

dernière de nouveaux procédés pour filer l'amiante ; pour faire des aréomètres, pour teindre le bois en diverses couleurs, etc. ; des améliorations introduites dans quelques parties de la bonneterie ; de nouvelles méthodes pour la construction des cheminées à la Rumford, pour la couverture des maisons ; des découvertes dans l'art de fabriquer les couleurs, de purifier le fer, d'extraire l'huile des pepins de raisin, de polir le laiton ; d'argenter, de dorer les métaux, etc. ; différens appareils pour perfectionner l'éclairage, notamment l'appareil de la distillation de la houille pour en tirer le gaz hydrogène propre à remplacer l'huile ; diverses préparations de sucre extrait des betteraves, du raisin, du maïs, des érables indigènes, etc. ; des préparations de teintures, de vernis, de vinaigres, de verres et cristaux.

Cette dernière découverte est de la plus haute importance pour la construction des lunettes astronomiques. On sait que l'Angleterre possédait seule jusqu'à présent un verre ou cristal appellé *flint-glass*, avec lequel Dollond construisait les télescopes si recherchés en Europe. M. d'Artigues a enrichi l'industrie française de cette précieuse matière. Cet estimable manufacturier fut chargé en l'an 8, par l'institut, de rédiger un mémoire sur l'art de la verrerie, et s'occupa en particulier de la fabrication du flint-glass. Après beaucoup de ten-

tatives plus ou moins heureuses, le succès a couronné ses efforts. Ainsi, pour nous servir des expressions du rapport de l'institut, du 21 Janvier 1811, il résulte des tentatives de M. d'Artigues, que l'art de l'optique en France est désormais indépendant de toute industrie étrangère.

M. d'Artigues n'a point fait un mystère des moyens qui l'ont conduit à la solution du problême de la parfaite fabrication des verres destinés aux lunettes achromatiques. Il les a décrits dans un mémoire rendu public, et en suivant les indications contenues dans cet écrit, il n'y a point de grande manufacture de cristaux qui ne puisse fabriquer d'excellent flint-glass.

On doit à M. Cauchoix, habile opticien, dit le même rapport, d'être parvenu après d'heureux efforts à employer le cristal de fabrique française, à la construction de grands objectifs éprouvés sur le ciel.

On trouve ici non-seulement la notice détaillée des découvertes, inventions et perfectionnemens dans les arts et les sciences, mais encore quelques détails historiques sur des faits qui s'y rapportent; nous citerons pour exemple l'article des *chameaux de Pise*. « On sait que le gouvernement toscan entretenait depuis le règne de Ferdinand II de Médicis (1622), un haras de chameaux dans le domaine de San-Rossore, près Pise; cet établissement s'est soutenu jusqu'à nos jours; en 1810, on

y comptait environ 170 de ces animaux. Ces chameaux appartiennent à l'espèce dromadaire, puisqu'ils n'ont qu'une seule bosse fort relevée, placée un peu sur le derrière du dos.... On dompte ces animaux au travail à quatre ans. La charge d'un dromadaire de quatre à cinq ans est de 1000 à 1200 livres pesans de Toscane, ou de 680 à 800 livres poids de marc (340 à 400 kilog.); les plus forts portent jusqu'à 1500 livres de Toscane, environ 1000 livres poids de marc (500 kilogrammes.) Les Arabes sont dans l'usage de *hongrer* les chameaux pour les rendre plus doux et plus dociles : à Pise, ils ne subissent pas cette opération, parce qu'on y a reconnu que les chameaux hongres perdent leur vigueur à un tel point qu'ils ne sont plus propres au service, et qu'ils périssent facilement. Les chevaux sont effrayés à l'aspect des dromadaires, et prennent volontiers le morsaux-dents; pour éviter de pareils accidens, on les habitue à se trouver avec des dromadaires, ce qu'on obtient en peu de temps et sans peine..... On ne tire pas à Pise tout le parti qu'on pourrait tirer de ces animaux, on s'en sert pour transporter à la ville le bois, le foin, la paille, de San-Rossore et des environs....... Quelques propriétaires ont voulu se servir de dromadaires pour la culture des terres. Ils en ont acheté de jeunes au prix de 40 à 50 sequins (450 à 560 fr.) Mais ce genre de

spéculation n'a pas eu de succès à cause du dégât que ces animaux font aux arbres et aux arbrisseaux en rongeant leur écorce. Ceux qu'on vend aux charlatans pour les faire voir de ville en ville, se paient de 220 à 330 fr....... Si l'on compare le dromadaire de Pise avec celui d'Arabie, d'Egypte et de Barbarie, on s'apperçoit que le premier est bien inférieur et bien moins utile à son maître. Le dromadaire arabe a une marche prompte, rapide, infatigable ; celui de Pise n'a qu'un pas lent et pesant. L'Arabe court sans effort 20 à 30 lieues par jours, pendant que celui de Pise ne fait pas au-delà de 3 milles par heure ou de 30 milles par jour, c'est-à-dire dix lieues. Le dromadaire arabe vit jusqu'à 40 et 50 ans, celui de Pise ne passe guère 20 ans lorsqu'il travaille, et 25 lorsqu'il mène une vie exempte de fatigue.... »

Outre les ouvrages particulièrement destinés à recueillir les procédés et les tentatives dans les arts et les manufactures, que nous avons indiqués plus haut, les rédacteurs ont encore mis à contribution d'autres recueils estimés, tels que les bulletins des sociétés savantes des départemens, les *Annales du Muséum d'histoire naturelle* de Paris, publiées par les professeurs de ce bel établissement; le *Journal de Physique*, les *Transactions de la société linnéenne* de Londres ; le *Journal des Mines* ; enfin différens mémoires sur la métallurgie, écrits

en allemand et dont on trouve des extraits bien faits ici.

Si cette entreprise est encouragée et soutenue avec un peu plus de soin qu'on n'y en a apporté jusqu'ici, on pourra la regarder comme très-utile à l'histoire des sciences et de l'industrie; le peu que nous en avons dit suffit pour en donner cette idée et le faire rechercher des personnes qui s'occupent des progrès des connaissances utiles.

PEUCHET.

Tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent, et tableau des religions qu'ils professent; par Fréderic Schoell. Seconde édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. Un vol. in-8°., avec une carte géographique. À Paris, chez F. Schoell, rue des Fossés-Montmartre, n°. 14, passage du Vigan.

Il y a deux ans que M. Schoell nous donna la première édition ou plutôt l'esquisse de l'ouvrage que nous annonçons. Les deux parties dont il est composé ne formaient alors qu'une centaine de pages in-18. Elles forment aujourd'hui un volume in-8°. de 350 pages; l'auteur, cependant, n'y a rien ajouté d'inutile, mais on peut dire qu'il en

a fait un ouvrage entièrement neuf, en donnant très-souvent les preuves de certains faits qu'il s'était d'abord contenté d'énoncer, et en développant dans quelques appendices très-curieux des opinions qu'il avait simplement émises.

Les deux tableaux que cet ouvrage présente sont dignes de l'attention de tous les lecteurs éclairés. Ils nous offrent la division de l'Europe sous les deux rapports les plus intéressans peut-être aux yeux de l'observateur philosophe : celui des langues et celui des religions. M. Schoell démontre fort bien l'importance du premier dans l'introduction qui ouvre ce volume. Le mot de *nation*, dit-il, peut-être pris dans trois acceptions différentes. Tantôt il désigne tous les habitans d'un même pays compris dans des limites naturelles, sans avoir égard à leur origine ni à leur langage; tantôt on appelle nation l'ensemble des peuples qui forment la même association politique, qui sont régis par les mêmes lois; on peut enfin rapporter ce mot uniquement à l'origine des peuples, sans considérer ni le pays qu'ils habitent, ni le gouvernement auquel ils sont soumis. Sous les deux premiers rapports, observe notre auteur, les nations ont éprouvé de grandes et fréquentes révolutions. Des peuples entiers ont changé plusieurs fois de domicile; des peuples entiers ont fait successivement partie d'états différens. Ainsi les Goths qui, dans le quatrième siècle de

notre ère, habitaient vers les bouches du Danube, se retrouvent au cinquième en Italie et en Espagne, et c'est en Suède qu'on doit les chercher aujourd'hui; ainsi les Livoniens ont successivement obéi aux gouvernemens polonais, suédois et russe. Cependant, quelques fréquentes qu'aient été sous ces deux rapports les vicissitudes de la fortune des peuples, une connaissance superficielle de la géographie et de l'histoire suffit pour en établir la classification; mais il n'en est pas ainsi de leur troisième caractère : l'origine des nations ne peut changer comme leur existence politique ou leur domicile; et bien que les effets de cette origine s'altèrent et par la succession des temps et par toutes les révolutions politiques, il en reste un trait distinctif qui ne peut s'effacer entièrement. Ce trait c'est la langue que ces peuples parlent, et qui, malgré toutes les modifications qu'elle éprouve, dure autant qu'eux et quelquefois leur survit. Il s'ensuit de-là que l'étude des langues est un des plus sûrs flambeaux de l'histoire; qu'elle seule peut souvent mettre l'historien sur les traces d'un peuple qui se montre pour la première fois, ou qui reparaît après s'être retiré de la scène du monde; que dans les langues doit se trouver le secret des origines communes ou diverses, des parentés des peuples et de leurs migrations, et souvent même de la différence de leurs génies. Homère distinguait les hommes, en général,

par l'attribut de la parole (*vocales homines*). Buffon disait : le style est l'homme. On pourrait ajouter avec autant de justesse : la langue est la nation.

Mais, dit M. Schoell, si l'étude des origines par les langues est un objet de la plus haute importance pour l'historien, on n'arrive à la vérité dans cette étude que par un chemin semé d'écueils. La comparaison d'une langue avec une autre est souvent une entreprise délicate où l'on ne saurait trop se défier des rêveries de l'étymologie et des prestiges de l'imagination. Il faut, avant de s'y engager, bien déterminer quels sont les mots dont la ressemblance ou l'identité, d'une langue à l'autre, prouve qu'elles ont une même source ; quelles régles il faut suivre pour reconnaître un même mot, malgré les altérations qu'il a subies, et quelles sont les formes grammaticales qui, n'étant pas communes à toutes les langues, prouvent la parenté de celles qui en sont en possession. M. Schoell expose quelques-unes de ces règles, puis se référant aux auteurs qu'il a consultés, savoir : MM. Gatterer et Schloezer, et sur-tout MM. Adelung et Vater, il aborde le corps de son ouvrage: Il distingue en Europe trente-quatre peuples différens, qu'il réduit à douze classes principales, ce qui annonce que nous avons en Europe douze langues mères ; nous ne les nommerons pas toutes ; mais quelque brillant que soit ce titre de *langues mères*, nous

observerons en passant que plusieurs d'entr'elles y font peu d'honneur. Le français, l'italien, l'espagnol ne sont que des rejettons de la langue latine; les langues basque, celtique, cimbrique, lettone et finnoise sont originales; mais les filles du latin ne leur envieront point leur maternité.

C'est par l'occident et le nord que M. Schoell commence sa revue des langues européennes; il la termine par l'orient et le midi. Il parle d'abord des Basques qu'il regarde avec tous les savans comme des restes des Celtibériens ou des Cantabres. Ses opinions sur les Celtes et les Cimbres paraîtront plus nouvelles aux savans français. M. Schoell ne voit de Celtes qu'en Irlande et en Ecosse. Les habitans du pays de Galles et nos Bas-Bretons, qui se croient les Celtes par excellence, ne sont, selon lui, qu'un mélange de Cimbres ou Belges et de Gaulois : leur langue n'a pas seulement des mots celtiques et cimbriques. Le séjour des Romains dans la Grande-Bretagne y a mêlé aussi des mots latins; et les mêmes faits qui servaient aux enthousiastes du bas-breton à en prouver l'antiquité et la presqu'universalité dans l'ancienne Europe, il s'en prévaut pour attaquer jusqu'à son originalité.

M. Schoell traite beaucoup mieux les peuples germaniques; divisés en deux grandes familles, les Teutons et les Scandinaves, ils couvrent une grande partie de l'Europe, et leur langue très-cultivée dans le dialecte

dialecte nommé le haut allemand est la plus riche des langues modernes. M. Schoell en expose très-bien les avantages, tels que la faculté de composer des mots, l'usage fécond des prépositions pour leur donner des significations nouvelles, l'emploi de l'accent tonique qui, dans un mot composé, dirige l'attention sur telle ou telle de ses parties et les différens ordres de construction. Peut-être n'a-t-il pas exposé aussi complettement les désavantages de la langue allemande, la pauvreté et l'embarras de ses conjugaisons, le retour fréquent de certaines désinences désagréables, l'inconvénient des particules séparables des verbes, et celui de la construction transpositive; mais nous devons dire à sa décharge qu'il était plus utile de montrer aux Français les avantages que les défauts d'une langue qui est aujourd'hui si riche en ouvrages excellens.

Les langues dérivées du latin ont fourni à l'auteur l'occasion de parler des deux langues latines anciennes, dont l'une était parlée par le peuple, et l'autre par les gens bien élevés. Ce fut la première qui fut portée dans les provinces, circonstances qui n'a pas servi à la perfection des idiômes modernes qui en sont nés. Le français est celui dont M. Schoell s'occupe davantage. Il lui a même consacré son troisième appendix, tiré d'une dissertation de M. Beck publiée à Leipsick. Des différentes sections qui le composent, nous recommandons principa-

lement celle qui contient une liste de mots français pris de l'allemand. Elle est beaucoup plus nombreuse qu'on ne pourrait croire, sans être à beaucoup près complette, et elle prouvera aux plus incrédules qu'il est impossible de travailler aux étymologies de notre langue sans bien connaître les deux principaux dialectes de l'allemand.

Nous ne suivrons pas M. Schoell dans son tableau des peuples Slaves, dans celui des Lettons, des Finnois, des Hongrois, des Albanais et des Turcs. Nous passerons même celui des Grecs, quoiqu'il contienne des détails très-instructifs sur les différens dialectes du grec moderne et sur les quatre styles qu'emploient les écrivains grecs d'aujourd'hui. Un morceau encore plus intéressant nous appelle : c'est le premier appendix, tiré d'un ouvrage de M. Fréderic Schlegel, sur l'analogie de la langue indienne ou *samscrite* avec le grec, le latin, le persan ou l'allemand. Ce rapprochement paraîtra sans doute fort extraordinaire; mais il n'en a pas moins été fait d'après toutes les régles développées par M. Schoell dans son introduction. On a comparé les mots dont l'usage est le plus commun, beaucoup de racines principales et les formes grammaticales essentielles. Après avoir lu ce morceau avec attention, on ne peut guères s'empêcher de reconnaître et l'analogie sur laquelle l'auteur insiste, et l'antériorité du samscrit aux quatre langues qu'on vient de lui com-

parer. Nous oserions même assurer que pour celles de ces langues que nous connaissons, l'auteur n'a pas usé de toutes ses ressources. Peut-être un jour cette opinion sera-t-elle démontrée jusqu'à l'évidence, et ce sera un vaste champ ouvert aux conjectures de ceux qui tenteront de l'expliquer.

L'appendix n°. V, où il est question de la langue turque, offrira encore un morceau très-curieux. C'est une pièce de la chancellerie ottomane traduite en français, et dans laquelle on a eu soin d'imprimer en italique tous les mots persans et arabes dont l'écrivain turc s'est servi. Ils en forment plus des sept huitièmes. Quelque étonnante que la chose puisse paraître, elle le sera moins pour quiconque voudra faire la même opération sur quelque prosateur anglais, en mettant en italique tous les mots empruntés aux langues latine et française.

Nous terminerons l'annonce de ce tableau des peuples européens classés d'après leurs langues, en disant que M. Schoell y a joint une carte où les pays qu'ils habitent sont désignés par différentes couleurs. Il est assez piquant d'y voir les Grisons et les Valaques coloriés comme les Français et les Espagnols.

Ce qui distingue le *tableau des religions*, c'est l'excellent ordre dans lequel M. Schoell a classé sous ce rapport les peuples européens et même la plupart de ceux de l'ancien monde. Il commence par établir deux

grandes divisions : la première, des systêmes religieux qui méconnaissent le vrai Dieu : la seconde, des systêmes religieux qui reconnaissent un seul Dieu. Dans la première classe se rangent d'abord le culte des Fétiches et celui des astres, ensuite l'anthropolatrie ou le culte des hommes, qui comprend l'ancienne religion grecque et romaine, le lamisme et la religion de Foe. On y voit avec plaisir que l'auteur ne range point les Grecs ni les Romains parmi les idolâtres, et qu'il explique la religion de Zoroastre de manière que le manichéisme ne peut pas s'en appuyer. Arimane y est bien représenté comme l'antagoniste d'Oromaze, mais au-dessus de tous deux se place un premier principe sous le nom de Zerune-Akerone.

On voit aussi avec plaisir que la seconde division, celle des adorateurs d'un seul Dieu, comprend beaucoup plus de peuples que la première. En Asie, outre les disciples de Zoroastre dont nous venons de parler, elle compte à la Chine les sectateurs de Confucius, et dans l'Inde ceux du Bramisme. En Europe, il n'est aucun peuple qu'on n'y doive ranger. M. Schoell les partage en deux classes, les déistes qui n'admettent point de révélation, et les adorateurs de Jehovah qui forment trois nouvelles divisions, selon qu'ils admettent une seule révélation, ou qu'ils en reçoivent encore une seconde et une troisième. On voit que les uns sont les juifs, les autres les chrétiens, et les derniers les

musulmans. Les premiers et les derniers ont été les plus faciles à subdiviser : ceux-là en Talmudistes et Caraïtes, selon qu'ils admettent ou rejettent le Talmud ; les autres en disciples d'Omar ou d'Ali, en Sunnites et Schütes selon qu'ils adoptent ou réprouvent la Sunna. La classification des chrétiens était beaucoup moins aisée, M. Schoell en fait d'abord deux familles : celle des chrétiens qui outre la bible reconnaissent une autre autorité en matière de foi, et celle des chrétiens qui ne reconnaissent, en matière de foi, d'autre autorité que la bible. Ce serait sortir des bornes de cet article que de suivre l'auteur dans les nouvelles ramifications de ces deux branches principales. Elle sont trop nombreuses et tiennent à des opinions théologiques dont le simple exposé serait même déplacé dans ce journal. Contentons-nous d'observer qu'aucune des subdivisions de notre auteur n'est arbitraire, et qu'il règne dans toute cette partie de son ouvrage une grande clarté. On y trouve même des choses très-intéressantes et généralement peu connues. De ce nombre sont les véritables opinions de l'ancienne église grecque sur la transsubstantiation et le purgatoire, opinions assez peu différentes des sentimens de Luther, pour que ses disciples eussent pu concevoir, au seizième siècle, quelque espérance de se réunir aux chrétiens grecs. De ce nombre encore est une courte histoire de l'église catholique et janséniste d'Utrecht,

qui a subsisté cent ans séparée à-la-fois des protestans et de l'église romaine, proscrite par le chef des catholiques et soutenue par un gouvernement protestant, et qui n'a été enfin rétablie dans la communion du pape que par la réunion de la Hollande à l'empire français. Citons enfin l'appendix nº. III de cette partie, sur les Sabéens, Galiléens ou chrétiens de Saint-Jean. Ce peuple singulier qui habite dans les environs de Bassora, et dans quelques parties de l'Inde, de l'Arabie, de la Syrie et de la Perse, ne suit point, comme on pourrait le croire, les préceptes de l'évangéliste Saint Jean, mais il prétend tenir sa religion de Saint Jean-Baptiste. On jugera avec quel fondement, en apprenant que bien qu'entée sur le judaïsme, elle est mêlée d'opinions chaldéennes, de quelques préceptes de l'évangile et de pratiques qui leur sont communes avec les chrétiens. Ils vivent d'ailleurs entr'eux dans une concorde exemplaire et pratiquent l'hospitalité. Les détails que nous donne M. Schoell sur leurs livres sacrés, leurs cultes et leurs prières, sont extrêmement curieux.

Je ne sais si l'on trouvera que j'ai donné trop d'étendue à l'annonce d'un volume dont la grosseur est assez médiocre; j'ai cependant cherché à être court, mais il est difficile de l'être en analysant un ouvrage aussi plein de choses que celui-ci. L'auteur a très-bien rempli le but qu'il s'était proposé en le composant; et je n'en connais point, du

moins en français, que l'on puisse consulter plus commodément et avec plus de fruit pour connaître les peuples de notre Europe sous le double rapport de leurs langues et de leurs religions.

C. V.

Théâtre de L. B. Picard, membre de l'institut. A Paris, chez Mame, imprimeur-libraire, rue du Pot-de-Fer, n°. 14. — 1812 (1).

DEUXIÈME ARTICLE.

Quel art sublime, mais quel art difficile que celui de la comédie ! Depuis deux siècles il fleurit en France, depuis deux siècles une foule de rhéteurs s'est occupée à en déterminer l'objet, à en fixer les règles, à en diviser et subdiviser les genres, et il n'est pas bien sûr que nous sachions encore à quoi nous en tenir sur tout cela : *Instruire en riant* est la devise la plus courte et peut être la seule que l'on doive adopter, car si l'on se perd dans les définitions et les subdivisions, il y aurait grand risque de ne plus s'entendre. Un homme de lettres très-estimable, qui a fait un cours de littérature à l'Athénée de Paris, M. Le Mercier a distingué une douzaine de genres de comédie,

(1) Voyez notre dernier volume, pag. 73.

et plusieurs douzaines de conditions qui lui semblent essentielles à chacun de ces genres. Sa dissertation prouve un homme qui a étudié et approfondi toutes les productions de l'art, mais je doute qu'elle puisse jamais servir à en faire créer de nouvelles. Buffon a dit que la multitude des divisions, loin de répandre la lumière, ne servait qu'à tout obscurcir, à tout embrouiller, et était la source de beaucoup d'erreurs. Nous partageons entièrement l'opinion de cet illustre écrivain, et nous pensons que l'on ne saurait trop réduire le nombre des principes fondamentaux de tous les arts. Horace et Boileau nous semblent avoir dit sur la comédie ce qu'il y a de plus substantiel et de plus sensé ; c'est au génie à étendre les règles, ou à s'en affranchir. Jamais aucune poétique ne fera un homme de génie, et malheur à l'écrivain, qui ne croira pouvoir marcher que soutenu par les lisières d'un rhéteur !

Cependant, nous dira-t-on, si vous vous en tenez à cette règle : *instruire en riant*, combien de genres de comédie n'allez-vous pas proscrire ? — Pas tant que vous pensez. — Mais d'abord le bouffon, ce qu'on appelle la farce ne sera plus admis, d'après nos principes. — Pourquoi donc ? Nous soutiendrions, au contraire, que toutes les bonnes farces depuis l'*Avocat Patelin* jusqu'au *Voyage interrompu* sont celles qui contiennent des caractères bien tracés, des

scènes bien dialoguées, et de très-fortes leçons de morale, et nous aurions trop beau jeu si nous citions *le Bourgeois gentil-homme* et *le Malade imaginaire*; ne parlons que du Fagotier, de Scapin, de Pourceaugnac, des Précieuses, de la comtesse d'Escarbagnas, de la foule des tuteurs tyrans, dupes de leur inquiète et ridicule surveillance, et dites s'il n'y a pas de bonnes et solides instructions à retirer de tous ces ouvrages. Est-il rien de plus comique et de plus moral que le voisin Robert voulant appaiser la querelle de Sganarelle et sa femme, et que la crédulité de tous les personnages qui entourent ce médecin d'occasion. La trop grande parcimonie des pères, source des désordres de leurs enfans, n'est-elle pas tracée de main de maître dans Scapin, et ce fourbe lui-même n'est-il pas fortement comique, lorsqu'il avoue une foule de friponneries, dont on ne lui demandait pas la confession? Quel rôle que celui de Sbrigani, subjugant, par son astucieuse flatterie ce provincial dont on a fait tant de mauvaises copies et qui ne cessera de rester modèle? Molière n'a-t-il pas admirablement peint les ridicules des *petites villes de son temps dans la Comtesse d'Escarbagnas*; et le tableau de ses Précieuses a-t-il cessé d'être un des plus vrais et des plus ressemblans que jamais poëte comique ait défini? — Vous ne parlez que de Molière, mais trouveriez-vous de semblables leçons dans Regnard, Dancour, Du-

fresny, etc. ? — Je répondrai, à l'égard de ces deux derniers, ainsi que de plusieurs autres que vous ne nommez pas, que leurs ouvrages ont déjà beaucoup perdu de la faveur qu'ils ont obtenue, et voici les raisons que j'essayerai d'en donner : Dufresny, observateur fin et quelquefois profond, et peintre presque toujours vrai dans les détails, n'a jamais su que faire des scènes ; il n'a point connu l'art de composer un plan et de disposer ses matériaux, et il lui manque essentiellement la pureté, l'élégance, la force et la chaleur soutenues de style ; qualités qui seules font vivre les productions de l'esprit. Dancourt, plus superficiel et plus léger, offre, dans un dialogue toujours naturel, beaucoup de traits tour-à-tour naïfs, ingénieux et piquans ; mais n'ayant jamais observé la société que dans les classes inférieures, il n'a le plus souvent saisi que des nuances vulgaires ; il n'a levé, pour ainsi dire, que l'écorce des mœurs, mais il n'a point pénétré jusqu'à cette sève dont le génie seul sait animer ses productions et qui les fait résister aux atteintes du temps. C'est toujours au comptoir et au moulin que Dancourt place les scènes qu'il compose ; et s'il est impossible de ne pas y reconnaître des couleurs dont la vérité sera de tous les temps, on ne peut se dissimuler aussi que ce n'est pas avec de tels élémens que l'on peut créer de ces combinaisons vigoureuses et de ces

beaux contrastes où l'on fait voir le cœur humain sous les diverses faces, tantôt profondes, tantôt élevées, que présente ce grand ensemble de la société, qui est le domaine de la haute comédie. Les autres auteurs que vous passez sous silence méritent peu, en effet, d'être mentionnés. Quant à Regnard, ce serait l'objet d'une trop longue dissertation, que de chercher à expliquer les causes qui le placent à une distance incommensurable de Molière. Nous n'avons jamais pu concevoir comment on a pu accoller si long-temps les noms de deux auteurs dont les qualités sont aussi dissemblables. En effet, aucun ouvrage de Regnard ne porte l'empreinte de ce génie créateur, dont la flamme nous éclaire et nous échauffe à-la-fois dans les productions immortelles de l'auteur du *Tartuffe* et du *Misantrope*, et ses innombrables saillies ne valent pas un seul des traits profonds que l'on rencontre à chaque page des comédies de Molière. Celui-ci, scrutateur du cœur humain dans ses replis les plus cachés, fait jaillir la source du comique, du contraste et du choc imprévu des passions. Celui-là ne saisit que des ridicules et des travers fugitifs, et n'arrache le rire que par les traits vifs et plaisans d'une muse enjouée, qui n'est jamais soutenue par ce talent d'observation et cette force de pensée qui sont essentielles à la composition de la haute comédie.

Destouches possédait à un plus haut degré ces qualités nécessaires ; mais si l'on ne peut méconnaître en lui une raison solide, de l'élévation dans les idées, une disposition habile de matériaux, enfin une excellente méthode d'exécution, on chercherait envain dans ses ouvrages cette chaleur, cette énergie, cette gaîté sans lesquelles il n'y a point de chef-d'œuvre comique. C'est que le plus beau *savoir-faire* ne peut simuler le génie. Destouches est toujours froid ou sentimental, et s'il est raisonnable et judicieux dans les détails, il serait facile de prouver que la conception des caractères de ses trois meilleurs ouvrages est aussi fausse que dépourvue de génie comique.

Nous ne craindrions pas de placer au-dessus de l'auteur du *Philosophe marié* et du *Glorieux*, Piron et Le Sage, qui, dans un genre différent, ont fait chacun une comédie d'un ordre supérieur. Après eux, marchent l'auteur du *Méchant* et celui de *l'Homme du jour*, ouvrages qui renferment plusieurs scènes bien tracées et un assez grand nombre de traits naturels et profonds, mais dont le style maniéré, rempli d'antithèses et de faux brillans commence déjà à perdre de cet éclat qui a ébloui les contemporains. C'est le succès de ces deux ouvrages qui a mis en crédit ce mauvais genre de comédie, où les portraits, les tirades et un certain jargon de convention

souvent inintelligible, remplacent les traits vifs et frappans que le génie trouve dans la combinaison des caractéres, et ces effets imprévus et puissans qui naissent d'un plan hardiment conçu, d'une action bien conduite et d'un intérêt habilement gradué. Ces défauts sont moins ceux des auteurs que ceux de l'époque à laquelle ils ont écrit. Diderot, dans son *Essai sur la poésie dramatique*, ouvrage rempli d'ailleurs de paradoxes et d'idées bizarres, fait la réflexion suivante : « Quelle sera la ressource d'un poëte chez un peuple dont les mœurs sont faibles, petites et maniérées, où l'imitation des conversations ne formerait qu'un tissu d'expressions fausses ou insensées, où il n'y a plus ni franchise, ni bonhommie, où un pére appelle son fils *monsieur*, où une mère appelle sa fille *mademoiselle*, etc. ». Cette observation est de nature à justifier les défauts de Gresset, Boissy et de leurs imitateurs, mais elle sert en même temps à démontrer que les auteurs comiques de cette époque ne pouvaient composer de ces productions franches et vigoureuses qui bravent les efforts du temps.

L'esquisse que nous venons de tracer prouve à la fois et la rareté des bonnes comédies, et les nombreux obstacles que rencontrent ceux que le ciel a doués du talent d'observer et de peindre les mœurs. Trois ou quatre comédies peut-être, voilà tout ce que nous pouvons compter depuis Molière

jusqu'à la fin du 18e. siècle, et aucune d'elles ne peut être mise en comparaison avec l'un des chefs-d'œuvre de ce grand-homme.

C'est à l'époque où une grande révolution renouvelle les mœurs de la société que paraissent à la fois plusieurs poëtes, qui ne se croient pas indignes de rendre à notre scène son premier éclat. Ils dépouillent Thalie de ses ornemens factices, lui rendent sa gaîté, sa franchise et sa simplicité. Premier pas difficile à franchir. Le succès couronne leur entreprise. Mais combien d'obstacles n'ont-ils pas rencontrés à leur tour pour marcher d'un pas hardi dans la route tracée par les maîtres ! Il n'est pas indifférent de s'arrêter un instant sur cette considération. Les réflexions qu'elle nous a fait naître sembleront peut-être de nature à motiver le jugement que l'on doit porter sur les productions de M. Picard.

Si tout ce que nous avons dit sur l'influence des mœurs sur les arts ne peut être révoqué en doute, il nous semble juste de fixer d'abord ses idées sur l'état des mœurs à l'époque où M. Picard a écrit. Pendant les vingt années qu'il a occupé la scène de ses productions, les mœurs ont été, comme le gouvernement, ou dans un état d'instabilité qui empêchait d'en saisir les nuances fugitives, ou dans un état de régénération commencée, qui n'offrait pas assez de relief ou de profondeur pour en

bien déterminer la substance, les traits et les couleurs. D'abord, confusion totale de rangs et de principes, licence absolue dans les opinions, conformité de costume et de langage, puis rétablissement progressif de l'ordre et des distinctions sociales; mais, institutions nouvelles dont il fallait respecter la jeunesse pour ne point nuire à leurs développemens, et arrêter les progrès de leurs forces; telles sont les fluctuations auxquelles le génie du poëte comique a été exposé depuis vingt ans. Que d'écueils il a dû chercher à éviter! Dans quelles entraves ne s'est-il pas senti pressé! Que de combats un esprit vif et indépendant n'a-t-il pas dû livrer aux opinions successivement dominantes dont il fallait paraître subir le joug, quand le sentiment et la pensée refusaient de s'en rendre esclaves! Ce n'est pas tout. Lorsque tous les rangs étaient confondus, de quelle classe saisir les travers et les ridicules et signaler les vices? Des riches et des puissans d'un jour? Le danger était grand et l'effet bien stérile. Des anciens dépositaires de l'autorité? Ils étaient malheureux, ils étaient proscrits et dépouillés de leur fortune.

Nous avons assez fait connaître le cœur et l'ame de M. Picard pour que l'on soit convaincu qu'il a toujours été incapable d'user pareille ressource, et si nous nous arrêtons à cette objection, c'est pour ne laisser rien échapper de tout ce qui peut

tendre à prouver combien était difficile la tâche du poëte comique pendant les vingt années qui viennent de s'écouler. Il ne lui restait en effet que la peinture naturelle et vraie du cœur humain, tel qu'il est dans tous les temps, et indépendamment des circonstances qui modifient ses affections, et les trempent dans ces couleurs variées dont le mélange compose ce qu'on appelle les mœurs. La mine est assez riche, nous dira-t-on; elle est inépuisable? Sans doute; mais que l'on réfléchisse sur tout ce qu'enléve de moyens à son exploitation, la trop grande uniformité des élémens de l'art de la comédie, lorsque la société n'offre plus de contrastes ni dans les rangs, ni dans les sentimens, ni même dans les modes et dans les costumes, et l'on se convaincra peut-être que celui qui a su tirer d'un tel cahos plusieurs conceptions fortes, un grand nombre de plans bien tracés, de caractères bien saisis et bien soutenus, de scènes filées avec art, de traits frappans de vérité, et animer tout cela par un style franc, un dialogue toujours naturel et piquant, et sur-tout par une gaîté vive et intarissable, puisée dans les situations plus que dans les mots, ce qui constitue le véritable *vis comica*, on se convaincra, disons-nous, qu'un tel écrivain a mérité une gloire solide et durable, et l'analyse rapide de ses ouvrages justifiera les éloges que nous nous plaisons à lui donner.

Les deux premières comédies en 5 actes et en vers, composées par M. Picard, sont *Médiocre et Rampant* et *l'Entrée dans le Monde*; car nous ne comptons point *les Conjectures* qui, après avoir été jouée en 5 actes en 1795, fut réduite et est restée au théâtre en 3 actes. *Médiocre et Rampant* fut joué pour la première fois en 1797, sous le gouvernement du directoire exécutif. Nous pouvons commencer ici à faire l'application des principes que nous avons avancés, et qui ne sont que le développement de cet axiôme : « la littérature est l'expression de la société ».

Aussi M. Picard a-t-il peint les mœurs de la société à l'époque où il écrivait; est-ce sa faute si ces mœurs n'existent plus, si elles ont vieilli avant lui ? Il est impossible de juger sainement ses productions, si l'on ne se transporte pas au temps où il a composé, et alors on ne peut s'empêcher de lui tenir compte de la force et de la hardiesse de la conception, en regrettant qu'il ne l'ait pas exécutée à une époque d'ordre et de stabilité. Le rôle de Dorival est fort bien pensé et très-habilement mis en scène. L'auteur a peut-être tort de penser que ce caractère est essentiellement froid et peu dramatique. Nous croirions au contraire qu'avec des élémens différens et les contrastes qu'il ne pouvait trouver dans la société telle qu'elle existait alors, il était en état de faire de Dorival un des plus forts

caractères de la scène française. Tel qu'il est, il offre des traits de vérité et de profondeur très-remarquables. Le rôle de la Roche est d'une franchise très-comique, et les épisodes du valet-de-chambre et du jeune paysan, que l'auteur convient avoir puisées dans le roman de Gil-Blas, sont parfaitement adaptés à la scène. L'action est bien conduite, le dénouement est excellent. Comme nous nous proposons de parler d'une manière générale, dans un autre article, du style de M. Picard, nous nous abstiendrons de nous en occuper dans l'analyse successive que nous ferons de ses propres ouvrages.

L'Entrée dans le Monde a été jouée deux ans après *Médiocre et Rampant*, c'est-à-dire, au mois de Juin 1799. C'était encore le même gouvernement et à-peu-près les mêmes mœurs qu'en 1797. L'auteur en esquisse le tableau dans sa préface avec beaucoup de vérité. Il serait difficile de juger M. Picard plus sévèrement qu'il ne le fait lui-même dans cette préface. Il reconnaît d'abord que le titre de la pièce est bien ambitieux et que le sujet en est bien vaste ou plutôt bien vague. Il ajoute qu'il y a de grands défauts dans cette comédie et que les événemens se précipitent d'une manière invraisemblable, « comment, dit l'auteur, est-il possible qu'en un seul entretien Dablanville s'empare de la confiance de Terigny ? Par quel hasard Dablanville de-

meure-t-il chez Mme. Saint-Alars ? Par quel hasard d'honnêtes jeunes gens comme Fabrice et sa sœur ignorent-ils tout-à-fait la perversité de leur tante, viennent-ils s'établir chez elle, y amènent-ils leur ami Terigny, et ne sont-ils pas en défiance de cette tante qui s'amuse à changer de nom ? Enfin le dénouement qui fait assez d'effet à la représentation tient encore au hasard et ne sort ni du fond du sujet, ni du jeu des caractères ». Que d'auteurs jetteraient les hauts cris si un journaliste leur faisait une seule des critiques que M. Picard fait si franchement sur lui-même ! Eh bien ! ce n'est point par un sentiment d'indulgence, que sa candeur est bien faite pour inspirer, c'est par un sentiment profond de justice que nous trouvons la sévérité de l'auteur beaucoup trop grande. Y a-t-il donc beaucoup de comédies au théâtre dont on puisse citer la scrupuleuse vraisemblance ? N'en pardonne-t-on pas presque toujours l'oubli en faveur des beautés supérieures que cet oubli fait naître ? Que d'invraisemblances dans le tissu romanesque des événemens de la comédie du *Glorieux ?* Comment se fait-il que la sœur du comte de Tuffière soit femme-de-chambre chez Lisimon sans que personne en sache rien ? Comment se fait-il que Lisandre, père du Glorieux, vienne le réclamer dans une maison où il ne doit pas avoir d'accès ? Par quel hasard, dans le *Philosophe marié* Ariste a-t-il pu

cacher si long-temps son mariage ? Et ce mystère est-il une source bien vive de comique ? Est-il possible que Mme. Evrard, dans le *Vieux célibataire*, donne sa confiance dans un seul entretien à un valet récemment entré dans la maison, et lui révèle toutes les turpitudes qui lui ont servi à établir sa domination chez Dubrillage ? Et si nous osons remonter jusqu'aux chefs-d'œuvre de la scène est-il vraisemblable que Tartuffe veuille séduire la femme d'Orgon, en même-temps qu'il veut obtenir la main de sa fille ; n'est-il pas contre toutes les lois existantes, ainsi que contre toute vraisemblance, qu'il se fasse faire une donation entière au préjudice des enfans ? Et La Bruyère n'a-t-il pas raison, du moins en ce point, lorsqu'il dit que l'imposteur adroit se garde bien d'attenter à la ligne directe : et qu'il ne vise qu'à *la ligne collatérale*; combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas citer de plus fortes invraisemblances que celles de l'*Entrée dans le Monde* ! Ces défauts ne nous semblent donc pas aussi graves qu'ils le paraissent à M. Picard ; et nous sommes convaincus que cette pièce, bien jouée, aurait encore beaucoup d'intérêt à la scène. Les souvenirs sont bien plus récens que ceux de plusieurs autres pièces, dont les mœurs sont bien autrement *vieillies*, mais que le jeu des acteurs a l'art de rajeunir.

La conception de *l'Entrée dans le Monde*

n'est ni moins forte, ni moins hardie que celle de *Médiocre et Rempant*, et l'exécution nous semble offrir, à un plus haut degré, le talent d'observation, la connaissance de l'art, et la maturité de la pensée.

Nous cesserons dans les articles subséquens de suivre l'ordre dans lequel les ouvrages ont été représentés, et nous nous attacherons d'abord à celles des comédies de M. Picard que nous croyons être les meilleurs titres de sa gloire. C.

Description de l'Egypte, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de sa majesté l'empereur Napoléon-le-Grand. Première livraison.* A Paris, de l'imprimerie impériale.

Préface historique par M. le baron Fournier.

Au centre de l'ancien continent, entre l'Afrique et l'Asie, se trouve une contrée célèbre dont l'histoire a conservé de grands souvenirs. Le Nil y promène ses eaux à travers ces bosquets silencieux, où jadis la fable inventa ses illusions, ses charmes et ses horreurs; à l'aspect seul de ces lieux mémorables l'observateur reconnaît bientôt que ce pays fut aussi la patrie des sciences

et des arts. Des monumens immortels dont l'histoire ignore l'origine, des temples et des palais magnifiques y subsistent encore et semblent dire au voyageur étonné : « C'est ici qu'Homère, Lycurgue, Solon, Pythagore et Platon avaient étudié les sciences, la religion et les lois. Cette ville opulente fondée par Alexandre vit devant ses murs Pompée, Auguste, César et Marc-Antoine décider entre eux du sort du monde. C'est ici le berceau et l'école de toutes les nations civilisées ».

Il ne s'est formé, dans l'Occident ou dans l'Asie, aucune puissance considérable qui n'ait porté ses vues sur ce foyer des sciences, des arts et des lumières, qui n'ait regardé en quelque sorte l'Egypte comme son appanage naturel. Tous les grands événemens qui ont influé sur les mœurs, le commerce et la politique des empires ont ramené la guerre sur les bords du Nil.

L'Egypte a joui, pendant une longue suite de siècles, d'un gouvernement éclairé et puissant : les lois, les coutumes publiques, concouraient à un même but : elles étaient fondées sur la connaissance des mœurs de l'homme et sur des principes d'ordre et de justice.

Cependant cette contrée qui a transmis ses connaissances à tant de nations est aujourd'hui plongée dans la barbarie. Défendue autrefois par des milices nombreuses

formées de ses propres guerriers, elle était alors redoutable aux états voisins ; mais elle a perdu depuis long-temps, avec ses institutions, son indépendance, ses lumiéres et même jusqu'au souvenir de sa premiére grandeur. « Elle obéissait sous ses premiers rois, dit M. le baron de Fournier, à des maximes invariables : une sagesse persévérante veillait au maintien des lois, des coutumes et des mœurs ; elle gémit aujourd'hui sous l'autorité la plus arbitraire et la plus imprévoyante. Elle a civilisé l'ancienne *Colchide*, et ce même climat lui envoie aujourd'hui des princes farouches dépourvus de prudence et de lumiéres ».

Le sort de ce peuple serait plus tolérable, si l'autorité de ses chefs devenait fixe et héréditaire, car au milieu des troubles anarchiques de l'Egypte, l'autorité du souverain est toujours méconnue ; elle ne peut ni protéger les peuples, ni garantir l'exécution des traités faits avec les puissances alliées. C'est cette dernière circonstance qui détermina en partie l'expédition mémorable des Français. *Mais le héros qui la dirigea ne bornait point ses vues à punir les oppresseurs du commerce du monde* ; il donna à ce projet une élévation et une grandeur nouvelles et lui imprima le caractére de son génie. En appréciant l'influence que cet événement devait avoir sur les relations de l'Europe avec l'Orient

et l'intérieur de l'Afrique, sur la navigation de la Méditerranée et le sort de l'Asie, le chef illustre de cette expédition s'était proposé de rappeller l'ancienne gloire de Thèbes et de Memphis, et le séjour des muses grecques dans la capitale des successeurs d'Alexandre, d'offrir à l'Orient l'exemple de l'industrie européenne, de rendre la condition de ses habitans plus douce et de leur procurer enfin tous les avantages d'une civilisation perfectionnée.

L'intérêt des beaux-arts et de la littérature exigeait encore une description fidèle et complète des monumens qui ornent depuis tant de siècles les rivages du Nil et font de ce pays le plus riche musée de l'univers. On a mesuré toutes les parties de ces édifices avec une précision rigoureuse, et on a joint aux plans d'architecture, les plans topographiques des lieux où les villes anciennes étaient situées; on a représenté dans des dessins particuliers les sculptures religieuses, astronomiques ou historiques qui décorent ces monumens. Indépendamment des mémoires et des dessins propres à faire connaître l'ancien état de l'Égypte, on a rassemblé ceux qui doivent offrir le tableau de son état actuel. On a levé en grand nombre de cartes topographiques, la situation des côtes et des ports, celle des villes actuelles, des villes anciennes, des villages, des hameaux ou des autres points remarquables, et le cours du

du Nil depuis la Cataracte de Syène jusqu'à la Méditerranée. Enfin on s'est appliqué à l'examen de toutes les productions naturelles.

Les résultats de ces différentes recherches sur l'histoire naturelle et la géographie de l'Egypte, sur son antiquité et son état moderne, ont été réunis dans un seul ouvrage. Cette collection dont la munificence d'un grand prince va faire jouir l'Europe, est, sans contredit, l'ouvrage le plus important qui depuis plusieurs siècles ait contribué à fixer le domaine de l'histoire et de la géographie.

Dans la préface historique placée à la tête de ce grand ouvrage, M. le baron Fournier retrace rapidement l'histoire de cette contrée célèbre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; il indique à grands traits les caractères des divers gouvernemens qui l'ont successivement régie, il montre l'heureuse influence que l'introduction d'un gouvernement européen avait eue sur ce pays, il expose les avantages qui avaient déjà commencé à en résulter, il raconte enfin les travaux divers des membres de l'expédition et il en indique les principaux résultats. « L'état de l'Europe, dit ce savant administrateur, n'a point permis que l'Egypte reçût les dons qui lui étaient offerts, *mais le souvenir de l'expédition française ne sera point sans fruit*. Le gouvernement de Constantinople

connaîtra tous les avantages qu'il pourrait retirer en donnant à cette province une meilleure administration. *Il jugera facilement quelles étaient les vues de celle des puissances européennes qui s'est attachée à rétablir le pouvoir des Mamelouks.* Il ne pouvait y avoir de moyen plus assuré de priver l'Égypte des avantages qui lui sont propres que de la livrer à ses premiers oppresseurs également ennemis du bien public et de l'autorité légitime. Enfin *la cour ottomane puisera des conseils utiles* dans la collection que l'on publie aujourd'hui. Elle pourra recourir aux arts de l'Occident, obtenir d'elle-même une grande partie des résultats que lui assurait le concours de nos armées, et réaliser ainsi les vœux que la France avait formés pour le bien des peuples ».

Le corps littéraire qui s'était formé dans la capitale de l'Egypte sous la protection des armes françaises avait, dès le premier abord, senti qu'une description physique et historique était un élément nécessaire et un de ceux qu'il importait le plus de transmettre à l'Europe, et la collection que l'on publie aujourd'hui renferme les résultats des principales recherches qui ont été entreprises à ce sujet pendant la durée de l'expédition française.

Cet ouvrage est composé du texte et du recueil des planches. Le texte contient les mémoires et les descriptions. L'atlas con-

tient, 1°. les dessins des antiquités; 2°. les dessins relatifs à l'Egypte moderne; 3°. les planches de zoologie, de botanique et de minéralogie; 4°. les cartes géographiques.

La carte géographique est composée de cinquante cartes particulières qui offrent tous les détails que l'on peut désirer. Il n'y a aucune des régions de l'Europe que l'on ait décrite d'une manière aussi complète. Ce grand travail fondé en partie sur des observations astronomiques comprend tout le pays situé entre la Cataracte de Syène et la mer, et depuis les dernières constructions à l'Occident d'Alexandrie jusqu'aux ruines de l'ancienne Tyr. On y a joint les plans particuliers des villes et des ports, des cartes et des mémoires relatifs à la géographie ancienne, des remarques sur la population, la culture, l'étendue des terres fertiles, la navigation, l'industrie, et sur les vestiges des anciennes villes.

Ainsi les sciences, après un long exil, revoient leur patrie et se préparent à l'embellir. La géographie étend ses recherches sur les ports, les lacs et les côtes; elle fixe la position de tous les lieux remarquables, et fonde ses mesures sur l'observation du ciel. La physique étudie les propriétés du climat, le cours du fleuve, le système des irrigations, la nature du sol, celle des animaux, des minéraux et des plantes. Les beaux-arts retrouvent leurs antiques modèles, et se préparent à trans-

mettre fidèlement à l'Europe ces vestiges immortels du génie de l'Egypte. Un grand homme répand sur tous ces objets l'éclat de sa gloire personnelle ; il encourage par sa présence toutes les découvertes, ou plutôt il les suggère, et son esprit vaste s'applique en même-temps avec une incroyable facilité à la guerre, à la politique, aux lois et aux sciences.

Le recueil dont nous allons essayer d'indiquer sommairement le contenu, offre un vaste champ aux méditations des savans de tous les pays et de tous les états. A la lueur de tant de résultats précieux, puisés dans le sanctuaire même de l'Egypte, l'histoire découvrira peut-être un jour ce que la fable mystérieuse avait enveloppé jusqu'ici dans les ténèbres des préjugés ; je veux dire l'origine de tous les arts. Envisagée sous ce point de vue, cette collection est un des monumens les plus remarquables élevé à l'histoire et aux arts, et le héros dont la protection auguste en a favorisé les progrès lui prêtera l'immortalité de son nom. « Ce grand ouvrage, dit M. le baron de Fournier, intéresse la gloire de notre patrie ; on le doit aux efforts de nos guerriers ; il tire son origine de l'union des sciences et des armes, du génie et de la fortune ; il est le témoignage et le fruit de leur alliance. Il rappellera le séjour des Français dans une des contrées les plus célèbres de l'univers, et tout ce qu'ils ont fait pour honorer leurs victoires

par la justice et la clémence ; il ramenera souvent sur ce pays les pensées et les vœux des amis des beaux-arts, et de tous ceux qui portent un intérêt sincère à l'avancement des connaissances utiles ».

L'Egypte, qui aspirait à rendre ses établissemens immortels, opposera long-temps la gravité sévère des plus anciens modèles à la mobilité et à l'inconstance naturelles de l'esprit humain ; car le peuple le plus jaloux de produire des ouvrages durables habitait le pays de la terre le plus propre à les conserver. Ces monumens ont été construits plusieurs siècles avant que les villes de la Grèce fussent fondées. Ils ont vu naître et s'évanouir la grandeur de Tyr, de Carthage et d'Athènes. Ils portaient déjà le nom d'antiquités égyptiennes au temps de Platon ; et nos successeurs les admireront encore à l'époque où dans tous les autres lieux du globe il ne restera plus de vestiges des édifices qui subsistent aujourd'hui.

Des considérations aussi puissantes que celles que nous venons d'appercevoir, et plusieurs autres encore que les limites de l'ouvrage périodique dans lequel nous écrivons ne nous permettent point d'exposer, mais qu'une étude suivie de ce grand ouvrage doit naturellement suggérer, toutes ces considérations, disons-nous, doivent vivement exciter le louable désir des savans et des véritables amis des arts et des lettres d'enrichir l'ensemble de leurs connaissances

des nombreux et nouveaux résultats consignés dans ce recueil précieux. Nous nous empressons de satisfaire, du moins en partie, à l'attente du monde savant, en mettant d'abord sous ses yeux un exposé succinct des principaux travaux de la commission d'Egypte. Nous donnerons par la suite une analyse détaillée de ceux des mémoires qui étant d'un intérêt général seraient de nature à captiver l'attention de tous les hommes instruits.

L'état géologique de la vallée du Nil et les rochers qui lui servent de limites, ont été observés avec un soin scrupuleux. Les recherches minéralogiques comprennent aussi l'examen des carrières que les anciens Egyptiens ont exploitées. On a entrepris des voyages multipliés pour recueillir dans les déserts voisins de l'Egypte les plantes propres à ce pays et celles que l'industrie y a naturalisées. On a donné à l'étude des animaux les soins les plus assidus, en s'appliquant à vérifier les résultats déjà connus, à rectifier les descriptions imparfaites, et suppléer aux observations que les naturalistes n'avaient point faites dans les voyages précédens. L'examen des substances naturelles de l'Egypte offrait d'autant plus d'intérêt qu'il a long-temps occupé les premiers législateurs de ce pays, et les connaissances qui en résultent répandent une nouvelle lumière sur des points obscurs de leur ancienne doctrine. Les planches qui

représentent ces objets sont très-remarquables par la fidélité de l'imitation ; elles indiquent suffisamment combien l'art du dessin a réussi par de nouveaux progrès et d'heureux efforts à suppléer à la présence de la nature.

A l'égard de monumens qui ont immortalisé l'Egypte, on n'en avait eu qu'une connaissance défectueuse avant l'expédition française, ou plutôt ils étaient entièrement ignorés. Cet ouvrage en offrira la description exacte. On a reconnu la position géographique de chaque monument ; on a multiplié les vues pittoresques de ces ruines magnifiques ; on a mesuré avec le soin le plus attentif les dimensions des édifices et celles des parties dont ils se composent. Tous ces monumens sont représentés par des plans, des élévations et des vues perspectives.

Ce travail ne se borne point à quelques ruines isolées, mais il comprend les monumens principaux de l'Egypte. « On n'observe point dans l'Egypte méridionale, dit M. le baron de Fournier, ces causes multipliées qui, dans les autres climats, tendent continuellement à détruire les édifices et en effacent le plus souvent jusqu'aux derniers vestiges ; et ces mêmes ouvrages se défendent aussi, par leur propre masse, contre les efforts des hommes. On a donc pu former aujourd'hui le tableau de l'architecture des Egyptiens avec la certitude d'y avoir compris leurs plus beaux édifi-

ces. « Il est manifeste, continue ce savant, que ceux qui existent encore à Thèbes, à Apollinopolis, à Abydus, à Latopolis, sont ces mêmes monumens qui avaient été décrits par Hécatée, Diodore et Strabon, et il ne peut y avoir rien de plus important pour l'histoire des arts que la connaissance des grands modèles qui ont excité l'admiration des Grecs et développé leur génie ».

On s'est appliqué à l'imitation exacte des sculptures innombrables qui décorent ces édifices. Les dessins des bas-reliefs représentent les objets les plus variés; ils se rapportent aux usages de la guerre, aux cérémonies religieuses, aux faits astronomiques, aux gouvernemens, aux coutumes publiques, aux mœurs domestiques, à l'agriculture, à la navigation et à tous les arts civils; on s'est attaché dans ces dessins à transcrire exactement les caractères. On a imité avec soin les couleurs qui ornent encore plusieurs monumens et qui semblent n'avoir rien perdu de leur premier éclat.

Aux plans topographiques, aux vues pittoresques, aux planches d'architecture, aux dessins des bas-reliefs, on a joint des descriptions étendues. Ces descriptions contiennent les résultats d'un examen approfondi; elles ont pour but de faire connaître l'état actuel des monumens et les dégradations que le temps a causées, l'espèce

des matières que l'on a employées et plusieurs autres circonstances.

C'est avec le même soin et les mêmes attentions infatigables que l'on a décrit les sépultures magnifiques des anciens rois de Thèbes, les grottes funéraires où la piété domestique s'efforçait de perpétuer le souvenir et les dépouilles mortelles des ancêtres, et les autres hypogées qui semblent avoir été destinées à des cérémonies ou à des études mystérieuses. Les fameuses pyramides de Memphis, qui avaient donné lieu à tant d'observations incertaines, ont été soumises aux recherches les plus attentives; on a déterminé avec précision leur situation géographique, la direction des côtés par rapport à la ligne méridienne et les dimensions extérieures; les obélisques, les sphinx, les statues colossales, les sarcophages et divers autres monolithes sont représentés dans des dessins particuliers.

On a examiné avec attention une quantité prodigieuse des momies d'hommes, de quadrupèdes, de reptiles et d'oiseaux. Dans les caisses qui renferment ces corps desséchés, on a trouvé des étoffes d'un tissu précieux, des dorures, des colliers, des amulettes, des anneaux et une multitude de fragmens remarquables : les dessins de ces monumens se trouvent insérés dans la collection générale.

Les planches relatives à l'Egypte moderne représentent, 1°. les mosquées, les palais,

les portes des villes, les places, les tribunaux, les aqueducs, les sépultures, les enceintes et hôtels destinés au commerce, les inscriptions et médailles ; 2°. les jardins, les bains, les écoles, les instrumens des arts, les armes, les tombeaux des familles, les édifices destinés aux fabriques, les machines, les atteliers, les instrumens des diverses professions ; 3°. les cérémonies annuelles, les caravanes, les réunions publiques, les assemblées et fêtes domestiques, les exercices militaires, les usages relatifs aux obsèques, aux mariages et aux naissances ; 4°. enfin les individus remarquables dans les diverses classes d'habitans ou dans les races étrangères, et les vêtemens et les armes qui les distinguent.

Dans les mémoires qui font partie de la collection, on s'est proposé de completter la description de l'Egypte et d'en approfondir l'étude par la comparaison et la discussion des faits. Les auteurs de ces mémoires ont porté leurs recherches, 1°. sur les institutions, les mœurs, la littérature, les sciences, les arts, le système des mesures et l'industrie des anciens Egyptiens ; 2°. sur la géographie ancienne et moderne, l'histoire de l'Egypte, le gouvernement actuel de ce pays, la religion, les mœurs, les usages publics ou particuliers, l'état des arts, de la littérature et des sciences, l'agriculture, l'industrie, les revenus publics, la navigation et le commerce ; 3°. sur la

nature et l'état physique du sol, de l'air et des eaux, sur la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie de l'Egypte. Chacun de ces écrits est un ouvrage séparé, et dans la partie de cette collection qui renferme les mémoires on a observé les mêmes régles que dans les collections académiques.

L'énumération précédente fait connaître le plan que l'on a suivi dans la description de l'Egypte. Les auteurs se sont attachés à remarquer tous les ouvrages de la nature ou de l'homme dont l'examen peut servir à l'étude de ce pays.

Ainsi cet ouvrage donnera une connaissance précise de l'état physique de l'Egypte, de l'industrie actuelle de ses habitans, et des monumens que leurs ancêtres ont élevés.

Quoique les sciences aient vu s'évanouir une partie de l'espoir qu'elles avaient alors conçu, elles auront néanmoins retiré des avantages considérables de l'expédition française. *La capitale des Napoléons* réunira désormais aux chefs-d'œuvre qui ont illustré la Grèce et l'Italie, le tableau fidèle des monumens égyptiens, et l'on aura sous les yeux tout ce que le génie des arts a produit de plus grand et de plus parfait. En comparant ces modéles on se souviendra qu'ils sont le prix de la victoire ; que la France a reçu ces monumens immortels de la main d'un héros qui compose ses tro-

phées des plus sublimes ouvrages de l'antiquité, et qui attache ainsi la mémoire de ses triomphes à toutes les époques de la gloire des beaux-arts.

L'ouvrage de la commission d'Egypte doit paraître en trois livraisons. La premiére, qui est entre nos mains, comprend cent soixante-dix planches, savoir, 1°. le premier volume d'antiquités composé de quatre-vingt-dix-sept planches, qui représentent les monumens de *Philæ*, de *Syène*, d'Elephantine, d'Ombos, d'*Elethyia*, d'Edfou, d'Esné, d'Erment, et toutes les ruines situées depuis l'île de Philæ jusqu'à Thèbes, avec cinq autres planches formant la collection des monumens astronomiques;

2°. Un demi-volume d'*Etat* moderne, composé de trente-sept planches, sujets choisis dans la Haute et Basse-Egypte, et dans la ville du Caire ou dans les collections d'arts et métiers, de costumes et d'inscriptions arabes;

3°. Un quart de volume d'*histoire naturelle*, composé de trente-une planches; oiseaux d'Egypte, poissons du Nil, botanique et minéralogie. Cette livraison renferme dix-neuf planches au-dessus du format ordinaire, et seize planches en couleur.

Le texte de la première livraison se compose des parties suivantes:

Préface historique par M. le baron Fournier, préfet du département de l'Isère.

Mémoires relatifs à l'état moderne.

Recueil d'observations astronomiques, etc. par M. Nouet.

Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée par la Mer-Rouge et l'Isthme de Suez, suivi d'un appendice, par J. M. Lepère.

Mémoire sur les anciennes limites de la Mer-Rouge, par M. Du-Bois-Aymé.

Mémoire sur la ville de Qoceyr et ses environs, et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglo-ditique, par le même.

Mémoire sur l'art de faire éclore les poulets en Egypte, par MM. Rozière et Rouyer.

Notice sur les médicamens usuels des Egyptiens, par M. Rouyer.

Mémoire sur le système d'imposition territoriale et sur l'administration des provinces de l'Egypte dans les dernières années du gouvernement des Mamelouks, par feu Michel-Ange Lancret.

Mémoire sur le lac Menzaleh, par M. le général Andréossy.

Mémoire sur la vallée des lacs de Natroun et du fleuve sans eau, par M. le général Andréossy.

Mémoire sur les finances de l'Egypte, depuis la conquête du sultan Selim Ier. jusqu'à celle du général en chef Bonaparte, par M. le comte Estève.

Mémoire sur la Nubie et les Barabras, par M. Costaz.

Observations sur la fontaine de Moïse, par M. Monge.

Description de l'art de fabriquer le sel ammoniac, par M. Collet-Descotils.

Mémoires et observations sur plusieurs maladies qui ont affecté les troupes de l'armée française pendant l'expédition d'Egypte, par M. le baron Larrey.

Mémoire sur les inscriptions koufiques recueillies en Egypte, et sur les caractères employés dans les monumens arabes, par M. Marcel.

Descriptions des arts et métiers.

Nous ne donnerons pas l'énumération des courtes notices dont se compose cette partie; elles sont toutes relatives aux planches qui les accompagnent.

Mémoires d'histoire naturelle.

Histoire des poissons, par M. Geoffroi-Saint-Hilaire.

Histoire des oiseaux, par M. Savigny.

Recherches de botanique, par MM. Delille et Coquebert.

Descriptions des monumens.

Description de l'île de Philæ, par feu Michel-Ange Lancret.

Description de Syène et des Cataractes, par E. Jomard.

Description de l'île d'Elephantine, par E. Jomard.

Description d'Ombos et de ses environs; sect. I, par MM. Chabrol et E. Jomard; sect. II, par M. Rozière, ingénieur en chef des mines.

Description des antiquités d'Edfou, par E. Jomard.

Description des ruines d'El-Kab ou Eleithyia, par M. J. Genis.

Description d'Esné et de ses environs, par MM. Jollois et Devilliers.

Description d'Erment ou Hermonthis, par E. Jomard.

Note sur les restes de l'ancienne ville de Tuphium, par M. Costaz.

Mémoires d'antiquités relatifs à des questions particulières.

Mémoire sur le nilomètre de l'île d'Elephantine et les mesures égyptiennes, par M. Girard.

Mémoire sur l'agriculture, sur plusieurs arts et sur plusieurs usages civils et religieux des anciens Egyptiens, par M. Costaz.

Mémoire sur le lac Mœris comparé au lac de Fayoum, par E. Jomard.

Mémoire *sur les vases nurrhins* qu'on apportait jadis en Egypte, et sur ceux qui s'y fabriquent, par M. Rozière.

De la géographie comparée et de l'ancien état des côtes de la Mer-Rouge, considérée par rapport au commerce des Egyptiens

dans les différens âges, par M. Rozière.

Mémoire sur le *zodiaque nominal* et primitif des anciens Egyptiens, par M. Remis Raige.

Dissertation sur diverses espèces d'instrumens de musique que l'on remarque parmi les sculptures qui décorent les antiques monumens de l'Egypte, etc., par M. Villoteau.

Avant de terminer cette analyse, nous ajouterons seulement qu'un commissaire spécial est chargé de régler immédiatement les détails de l'exécution, de maintenir l'économie et l'uniformité dans toutes les parties de ce grand travail, de disposer les matériaux suivant l'ordre adopté, enfin de diriger les divers travaux de la gravure et de l'impression des planches. Le ministre avait nommé pour remplir cette fonction M. Comté, dont la mort a causé de si justes regrets. M. Michel-Ange Lancret, ingénieur des ponts et chaussées, qui depuis longtemps s'était fait remarquer par des connaissances très-rares dans la haute géométrie et dans toutes les branches de la philosophie naturelle, lui avait succédé. Il a succombé à une maladie douloureuse vers la fin de 1807. Il a été remplacé par M. Jomard, ancien ingénieur du dépôt de la guerre, qui dans ce moment consacre à ce travail les soins les plus assidus. La commission chargée de diriger l'édition a choisi parmi ses membres un secrétaire chargé de la correspondance générale, qui surveille immédia-

tement l'impression des mémoires, et concourt avec le commissaire à la composition et à la correction des planches. Cette fonction est aujourd'hui remplie par M. Jollois, ingénieur des ponts et chaussées, géomètre aussi instruit qu'habile dessinateur, dont le zèle et l'activité contribuent depuis plusieurs années à rendre les dessins de cet ouvrage dignes du texte qu'ils accompagnent.

ROSENSTEIN.

Fables par A. V. Arnault, de l'institut impérial, de l'académie de Madrid etc., etc. Avec cette épigraphe :

Calumniari si quis autem voluerit
Fictis jocari nos meminerit fabulis.
Phœd. prol.

A Paris, chez Jh. Chamerot, libraire, place Saint-André-des-Arts, n°. 11.

En tête du recueil que je dois faire connaître, on lit quelques pages d'éclaircissemens qui sont à-la-fois et l'exposé du *systême* qu'a suivi l'auteur dans ses compositions, et sa doctrine sur l'*apologue*. Son systême est, comme on peut se l'imaginer, une conséquence de sa doctrine, laquelle est un résultat de sa manière d'envisager ce genre de travail, et le résumé des préceptes qu'il s'est dit être les meilleurs à

suivre, du moins pour lui, lorsqu'il a voulu s'y livrer : et comme sa doctrine est saine, qu'elle est fondée sur les bases immuables de la raison et du goût, il en résulte que son systême ne peut qu'être approuvé; qu'il est même d'autant plus louable qu'il s'écarte des sentiers de l'imitation, tant battus depuis La Fontaine, sans s'écarter de ceux qu'ont frayés nos maîtres. Mais n'intervertissons pas l'ordre que je me suis promis de suivre et remettons à un second article l'examen des fables de M. Arnault, pour ne nous occuper aujourd'hui que des éclaircissemens qui sont imprimés, en forme de discours préliminaire, à la tête du recueil.

M. Arnault n'a pas voulu donner une *poétique de l'apologue*. Il remarque avec beaucoup de justesse, qu'après ce qu'en ont dit La Fontaine, Lamotte, Florian et les *panégyristes-commentateurs et imitateurs* du bonhomme, il n'y a presque plus rien à dire, que c'est une matière, qu'on peut regarder comme *à-peu-près épuisée*. Toutefois, il ne s'interdit pas quelques idées générales, qu'il exprime dans une diction précise, piquante et serrée. D'abord, il examine et discute cette question qui semblait n'en plus être une : *l'apologue* est-il né de la contrainte où le faible se trouve devant l'homme puissant, l'opprimé devant l'oppresseur ? etc. Presque tous ceux qui se sont occupés de ce genre d'écrits

(fabulistes ou commentateurs de fabulistes), ont semblé se décider pour *l'affirmative* : M. Arnault ne partage pas cette opinion. Esope et Phèdre étaient nés dans l'esclavage; et de ce qu'Esope et Phèdre se sont servis du voile allégorique de la fable, pour entourer, et faire passer, dans cette agréable et ingénieuse enveloppe, des vérités de tout genre, soit philosophiques, soit morales ou politiques, on en a conclu que l'apologue est un fruit de l'esclavage ; qu'il est né, comme on l'a dit *de la crainte*. D'abord, M. Arnault nie qu'Esope et Phèdre soient les *inventeurs* de l'apologue, et il a raison.

« Avant Phèdre, dit-il, avant Esope même, des hommes libres s'étaient servis de l'apologue. Cette manière d'habiller la vérité fut de tout temps familière aux peuples de l'Orient, etc. »

Nommer *les peuples de l'Orient*, c'est presque donner gain de cause à ceux qui veulent reconnaître le berceau de l'apologue dans le pays du despotisme ; je ne vois pas même que l'exemple des prophêtes, cité par M. Arnault, soit concluant pour son opinion; et leur langage presqu'énimatique ferait penser plutôt qu'ils ne se servirent de l'apologue pour parler aux rois et aux peuples, que comme les orateurs se servent de *précautions oratoires* pour amener les juges à écouter et à croire ce qu'ils ont intérêt de persuader. Ceux qui

sont du sentiment de M. Arnault ont fait ce raisonnement : ou l'écrivain voulait persuader, ou il ne le voulait pas ; pour persuader, il faut se faire entendre, il ne faut pas *déguiser* son langage au point qu'il ne puisse être compris. Si donc le fabuliste (et l'on n'en saurait douter) parlait pour être *entendu*, il ne devait pas se rendre inintelligible, ni s'exprimer à la manière des sphinx, etc. On peut répondre : c'est précisément parce que l'esclavage avait un grand intérêt à faire arriver la vérité jusqu'aux maîtres, qu'il se servait des seules voies par lesquelles elle pouvait arriver, c'est-à-dire de ces fictions qui ne *déguisent* pas la vérité, mais qui la voilent seulement, afin de ne la pas montrer trop à nud ; qui la parent d'ornemens, faits pour l'embellir, et non pour la rendre *méconnaissable* ; car, dans cette dernière supposition, la fable eût été sans but, et l'artifice par conséquent infructueux. Je pense bien, avec M. Arnault, que le maître devait se faire l'*application* de l'exemple ; mais du moins la leçon qu'il recevait n'était pas directe ; mais cette leçon conservait, par ce détour même qu'on prenait pour la faire parvenir jusqu'à l'esprit, les formes du respect et de la soumission ; mais l'agrément adoucissait ce qu'elle eût pu avoir d'âpre et de dur, si elle eût été un argument à la personne. Après cela, nous aimons celui qui cherche à nous

plaire, alors même qu'il relève nos fautes. C'est un soin que nous ne supposons pas qu'il prenne avec tout le monde ; et nous lui savons gré de ces ménagemens, que notre amour-propre préfère d'attribuer à l'estime plutôt qu'à la crainte. Ces égards nous disposent en sa faveur ; et moins on nous supposera de goût pour la vérité, plus l'on devra nous la rendre aimable, pour vaincre notre antipathie. M. Arnault n'est pas éloigné de ce sentiment, ce me semble ; car il dit :

« Si l'on se borne à dire que les ornemens prêtés par le fabuliste à la vérité l'ont fait accueillir par les puissans même qu'elle devait le plus effaroucher, on peut avoir raison ; mais cela est *applicable à tous les hommes* ».

Voilà qui est incontestable : aussi est-il reconnu que tous les hommes, même les plus petits et les plus obscurs, aiment *les leçons de princes*. Or, les *apologues* et toutes compositions en langage figuré, renfermant des vérités ou leçons plus ou moins directes, furent dans l'origine, je le pense, ce que nous avons appellé depuis *des leçons de princes*. Que si les plus petits particuliers préfèrent ces avertissemens détournés à des avis *en face*, peut-on se refuser à croire qu'ils fussent le formulaire usité dans les cours, et particulièrement dans des siècles et des contrées où il n'y avait que des maîtres et des esclaves. Je tiens donc toujours

à l'opinion, assez universellement reçue, que l'*apologue* est né et a dû naître du besoin où se sont trouvés les hommes d'adoucir le langage de la vérité ; et ce besoin a dû se faire sentir plus impérieusement dans les pays d'esclavage. C'est peu : il est prouvé que les premiers sages, voulant la faire accueillir des hommes, usèrent aussi de cet heureux stratagême. De là ces formes emblématiques qui presque toujours cachaient quelque vérité politique, religieuse ou morale, d'autant plus puissante sur les esprits, qu'elle les frappait d'un coup moins prévu ; que le précepte prenait dans ces compositions une forme dramatique ; que vous n'étiez plus occupé d'une simple lecture, mais d'un spectacle où tout est en action.

A cet égard, je partage entièrement la doctrine de M. Arnault. Nous ne différons qu'en ce point, assez peu important en soi, que nous ne plaçons pas au même endroit le berceau de l'apologue, lui l'établissant dans un pays de liberté, et moi, dans un pays d'esclavage. Du reste, j'incline à croire aussi que l'apologue n'a pas été inventé pour *déguiser* la vérité, qu'on a au contraire intérêt à faire connaître (ce qui impliquerait contradiction), mais pour la *montrer* sous ses dehors les plus séduisans. L'apologue sera, ainsi que l'allégorie, la comparaison, la similitude et toutes les compositions figurées, un voile, si l'on

veut, mais un voile léger; ce lin transparent qui ne dissimule rien des contours, ni des formes de l'objet, mais seulement les adoucit et quelquefois y jette un demi-jour qui ne leur donne que plus d'attraits.

« Loin de penser, dit M. Arnault, que l'apologue soit l'ombre répandue sur une vérité, je pense que c'est la lumière jetée sur la vérité, avec un art qui la fait paraître sous l'aspect le plus favorable; je crois que c'est la forme à l'aide de laquelle on exprime le plus facilement une idée, la forme sous laquelle on *la fait le plus facilement comprendre* ».

Sans doute encore : ce qui n'empêche pas d'user des ménagemens que prescrivent la situation du personnage qui parle, sa condition, le rang de celui qui écoute, enfin une foule de considérations et de convenances qui doivent modifier le langage, affaiblir ou renforcer la leçon. Dans l'exemple du prophête Nathan, cité par M. Arnault, celui qui la donne, cette leçon, étant au-dessus de celui qui la reçoit, toute précaution oratoire est inutile. L'homme de Dieu devant aller franchement à son but, sa réprimande devient une accusation énergique. Il est donc des circonstances (et M. Arnault fait aussi cette remarque) où l'apologue rend la leçon *plus sensible*.

L'apologue rentre dans ce que les rhéteurs appellent *la preuve d'exemple*. C'est

même *une preuve d'exemple* souvent invincible qui convient à l'homme éloquent. La preuve oratoire prend toutes les formes ; Mais la plus frappante, celle qui peint l'objet à l'intelligence avec ses traits les plus énergiques, voilà celle qu'il faut choisir, toutes les fois qu'on veut étonner l'imagination et produire un grand effet sur l'ame.

« Le poëte, l'orateur, le dissertateur même, dit M. Arnault, ont continuellement recours aux comparaisons pour rendre plus sensibles les idées qu'ils ne croient pas suffisamment éclaircies par la démonstration. L'apologue est-il autre chose qu'*une comparaison ?* »

M. Arnault dit vrai ; et ces mots : *ont recours aux comparaisons pour rendre plus sensibles les idées*, etc., me prouvent qu'il pense ce que je viens de dire, que la *preuve oratoire prend toutes les formes*, c'est-à-dire qu'il fait rentrer aussi dans le cercle de la logique oratoire jusqu'à ce style figuré que le vulgaire des auditeurs ou des lecteurs croit n'être qu'un simple ornement de diction. Le lecteur éclairé et réfléchi voit au contraire dans ces prétendus *hors-d'œuvres*, des argumens d'autant plus solides, des preuves d'autant plus irrésistibles, que l'écrivain (orateur ou poëte), pour mieux s'emparer de l'esprit, a commencé par saisir l'imagination, et, comme je disais, par surprendre l'ame ; et que déjà *il y règne* (ce sont les expressions

de

de Quintilien) avant même qu'on se soit apperçu qu'il s'y est introduit.

La preuve oratoire s'empare de tout, de l'apologue, de l'allégorie, de la parabole, et même des proverbes. Aristote, dit Voltaire, va jusqu'à permettre, dans les discours devant les grandes assemblées, les *paraboles* et les *fables*. Elles saisissent toujours la multitude. Il en rapporte de très-ingénieuses et qui sont de la plus haute antiquité; comme celle *du cheval qui implora le secours de l'homme, et qui devint esclave pour avoir cherché un protecteur*».

C'est avec *un apologue* que Menenius-Agrippa ramena à des sentimens de concorde et d'union le peuple romain révolté. M. Arnault n'a pas oublié cet exemple. Mais la fable descend de ces hauteurs politiques, dans la demeure des philosophes et dans celle des poëtes. Xénophon veut prouver que le sage *retire quelquefois plus d'utilité de ses ennemis que de ses amis*, et il établit cette preuve dans son ingénieux apologue de *l'ours devenu aveugle que guérissent les piqûres des abeilles*, au moment où *ses amis l'abandonnent*.

Un poëte veut vous donner une leçon: il veut réprimer en vous les mouvemens de l'orgueil toujours prompts à s'exalter à la vue des grandeurs humaines: pour la rendre efficace, il vous entretient de leur fragilité et, par opposition, du bonheur qu'on goûte dans une vie obscure. Ses rai-

sonnemens, s'il suit ceux d'une logique ordinaire, peuvent être serrés et pressans; il peut convaincre votre esprit : mais si, portant ses vœux au-delà, il veut atteindre votre imagination; s'il veut enfin que sa morale s'y grave pour n'en être plus effacée, il fera un tableau où vous n'attendiez qu'une dissertation, et il vous peindra, dans une scène pleine d'intérêt, le triomphe de *l'humble* et la chute du *superbe*... C'est la fable *du Chêne et le Roseau.* Quel raisonnement vaudrait une pareille allégorie?

Cette logique figurée est puissante sur les cœurs. Voilà pourquoi elle a été dans tous les temps le langage non-seulement des grands écrivains, mais des grands législateurs et des hommes inspirés; non-seulement des ministres du ciel, mais d'un Dieu lui-même. Admirez sa sublimité dans nos divins évangiles, où partout vous reconnaissez le doigt de Dieu qui vous écrit vos devoirs, et qui, autant pour se prêter à notre faiblesse, que pour laisser dans nos cœurs la trace de ses leçons, nous en adoucit l'austérité, dans des fictions aussi simples qu'attachantes; car les évangiles sont tous des similitudes d'exemple et d'induction, de véritables *apologues*, où le raisonnement prend les formes d'une narration animée, d'une élocution figurée et dramatique. Les plus dignes ministres de Dieu souvent n'ont pas connu d'autre mode de persuasion. J'ajoute, avec M. Arnault,

que de l'apologue résulte presque toujours une grande *économie de paroles et de raisonnemens; qu'il offre souvent le résumé de vingt chapitres ; qu'il fait faire toutes les réflexions qu'on n'eût pas voulu lire.*

« Un publiciste, dit-il, pour démontrer l'avantage de la monarchie telle qu'elle existe aujourd'hui en France, sur la monarchie telle qu'elle existait sous les grands vassaux, fera un gros livre qui ne sera pas compris de toutes les personnes qui le liront, si petit qu'en soit le nombre : substituez à ce livre l'apologue *du dragon à plusieurs têtes et du dragon à plusieurs queues;* et la vérité, aimable pour tous les esprits sous cette forme, grace à elle aussi, se trouve à la portée de toutes les intelligences. L'apologue peut être comparé à ces estampes, à l'aide desquelles on communique la science aux gens même qui ne savent pas lire ».

On peut dire que l'*apologue* est une langue universelle qu'entendent tous les hommes, et même les plus ignorans. M. Arnault nous fait remarquer que dans la fable de la *révolte des membres contre l'estomac*, l'apologue *éclaire l'ignorance.* Ménenius abandonne avec sagesse en cette occasion les formes de la dialectique : « Fabuliste, dit-il, il captive l'attention, qu'orateur il n'eût pas obtenue; il fait comprendre en amusant, ce qu'en raisonnant il n'eût pas eu le loisir de démontrer.

Les esprits s'éclairent, les haines se calment, chacun se résigne : un apologue rétablit l'ordre dans la république ».

M. Arnault termine sa préface par des distinctions pleines de justesse sur la variété de tons qui doit caractériser le talent du fabuliste ; ce qui est sensible ; car le fabuliste, comme le poëte dramatique, doit prêter aux divers personnages qu'il met en scène un langage et des mœurs conformes à leur caractère donné ou présumé ; sans pourtant que ce langage cesse jamais d'être naturel, quelqu'élevé que soit le rang où il les place. Son style doit être *simple*, comme le remarque M. Arnault ; parce que ce *n'est pas pour une seule classe de lecteurs, mais pour tous les lecteurs que le fabuliste écrit. Il doit donc se maintenir à la portée de la raison commune.*

Ce que M. Arnault recommande particulièrement, mais ce qui n'est pas pour tout le monde un précepte facile à pratiquer, c'est *d'imiter La Fontaine*, non pas dans sa *naïveté ; à cette naïveté*, l'on risquerait trop, comme il en fait la remarque, de substituer *la niaiserie*. Il faut *imiter La Fontaine*, en cela que La Fontaine *n'imite qui que ce soit ;* car ce n'est que par abus qu'on a dit que La Fontaine a *imité* Esope et Phèdre. La Fontaine a emprunté des sujets de ces fabulistes ; mais ils n'ont point eu l'honneur de lui servir de *modèles*. L'on serait tenté (s'il n'était pas ici question

du *bonhomme* qui avait l'extrême simplicité, ou, comme disait Fontenelle, *la bêtise* de se placer au-dessous de Phèdre et d'Esope), on serait tenté, dis-je, de penser que La Fontaine regarda le bien de ses devanciers comme le sien propre, comme un patrimoine transmis, et qu'il se crut autorisé à faire valoir. Molière disait, en s'emparant des bonnes idées de Cyrano : *Je prends mon bien où je le trouve.* La Fontaine, sans le dire, en fit autant de celles des fabulistes. Ces bonnes idées, dès qu'il s'en était saisi, devenaient en effet sa propriété. Marquées du sceau de son génie, elles ne rappellaient plus aucune trace de leur première origine. Ce n'était plus Esope, Phèdre, ni tout autre; c'était La Fontaine. L'ouvrage de ces fabulistes, qu'était-il avant la métamorphose? Le bloc de marbre que les élèves de Phidias ont dégrossi : l'artiste seul y pouvait faire respirer le premier dieu de l'Olympe; ou bien, si l'on veut, La Fontaine trouve de l'or; il le rejette dans le creuset, l'y éprouve de nouveau, l'en retire après l'avoir purifié de son alliage, retravaille cette matière, la modèle sous mille formes séduisantes, qu'il sait relever encore de tout l'éclat des pierres précieuses qu'il enchâsse dans le métal : voilà l'opération de La Fontaine. Est-ce là de l'*imitation*? M. Arnault ne veut donc pas plus qu'on *imite* La Fontaine, que La Fontaine n'a lui-même imité

Esope et Phèdre. Ce serait en effet une tentative plus qu'indiscrète que de vouloir *imiter* celui qu'on a nommé l'*inimitable*. M. Arnault veut qu'on reste ce qu'on est, c'est-à-dire soi-même; et c'est ce qu'il y a de plus désirable, quand on est bien naturellement. C'est un vœu que, pour son compte, il a pu former sans inconvénient; mais il en est qui n'ont pas, comme lui, beaucoup à perdre, en cessant d'être eux-mêmes; il en est, après cela (et cette classe est innombrable parmi les écrivains), qui ne se sont jamais, on peut le dire, appartenus; qui, si l'on n'eût pensé avant eux, n'eussent pensé de leur vie; qui ne sont rien enfin qu'avec les autres et par les autres: or j'avais raison de dire que le précepte de M. Arnault n'est pas praticable pour tout le monde. Quant à lui, il a tout-à-fait prêché d'exemple; c'est ce qu'on verra dans l'examen que je vais faire des fables qui composent son recueil.

LAYA.

---

*Choix d'Eloges couronnés par l'académie française, composé des éloges de Marc-Aurèle, d'Aguesseau, Duguay-Trouin et Descartes, par Thomas; de La Fontaine et Molière, par Chamfort; de Fénélon, Racine et Catinat, par La Harpe; de Suger, Fontenelle et Montausier, par M. Garat; et de Louis XII par M. Noël; précédé de l'*Essai sur les Eloges, *par Thomas*. Deux forts vol. in-8°. Prix, 15 fr., et 20 fr. franc de port. A Paris, chez J. H. Chaumerot, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n°. 188, et place Saint-André-des-Arcs, n°. 11.

Choix d'Eloges français les plus estimés, contenant: *Essai sur les Eloges, par Thomas; Eloges de Marc-Aurèle, de Descartes, de Duguay-Trouin, par le même auteur; de Molière et de La Fontaine, par Chamfort; du roi de Prusse, par Guibert; de Newton, de Tournefort, de Vauban, de Leibnitz, de d'Argenson et du Czar Pierre I, par Fontenelle; de Franklin, par Condorcet; de Buffon, par Vicq-d'Azir*. Sept vol. in-18. Prix, papier fin, 13 fr.; papier ordinaire, 11 fr. A Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de La Harpe, n°. 80, près le collége de Justice.

Nous parlerons d'abord du premier de ces recueils.

Comme entreprise de librairie, c'était une idée assez heureuse que celle de réunir les différens éloges couronnés par l'académie française, depuis l'époque où ce corps littéraire, si justement célèbre, prit le parti, pour relever le concours de ses prix d'éloquence, un peu tombé dans l'opinion, de proposer l'éloge des grands hommes aux orateurs qui ambitionnaient la palme académique. Avant d'entrer dans quelques détails sur ces éloges et leurs auteurs, nous allons transcrire l'avis préliminaire de l'éditeur, et y joindre nos réflexions.

« On a cru devoir préférer à une dissertation nouvelle sur les éloges, l'excellent ouvrage de Thomas qui semble être *la préface naturelle* d'un choix de cette espèce.

» Quoique les Eloges de La Fontaine et de Molière, par Chamfort, ne fassent point partie des éloges couronnés par l'ancienne académie française, et quoique le bel Eloge de Marc-Aurèle, par Thomas, *n'ait jamais concouru*, on n'a point hésité à les placer dans une collection qui, sans eux, ne serait pas complette. Leur mérite justifie cette adoption.

» Pour ne pas rendre ce recueil trop volumineux, on y a seulement admis les pièces qui ont obtenu la palme académique, et on ne s'est pas permis de juger celles qui, moins heureuses, sont cependant aussi très-recommandables. Déjà il était assez difficile de borner son choix entre les divers ouvra-

ges d'auteurs plusieurs fois couronnés ».

Il est malheureux que ces trois petits paragraphes, dont se compose cet avis préliminaire, et qui sont, avec le titre, tout ce que l'éditeur a inséré de lui dans ces deux gros volumes, il est malheureux, dis-je, qu'ils soient si inexacts pour les faits, et si mal écrits. L'éditeur prétend que l'éloge de Molière, par Chamfort, *ne fait point partie des éloges couronnés par l'ancienne académie française.* Il se trompe; l'auteur de cet article se souvient très-bien d'avoir, dans sa première jeunesse, assisté à la séance publique de l'académie française dans laquelle cet éloge fut couronné, et obtint les applaudissemens universels. L'éditeur ajoute que le bel éloge de Marc-Aurèle, par Thomas, *n'a jamais concouru;* cela n'est point encore assez exact. Il était assez difficile que l'éloge de Marc-Aurèle *pût concourir*, puisque l'académie n'a jamais proposé pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de cet empereur, et c'est là ce qu'il fallait dire. Puisque l'éditeur, en faveur de l'éloge de Marc-Aurèle, s'est mis au-dessus de la loi qu'il s'était imposée à lui-même, pourquoi n'a-t-il pas fait la même grâce à l'éloge de Voltaire par La Harpe, ouvrage certainement bien digne de figurer à côté des éloges de Fénélon, de Racine et de Catinat, et qui d'ailleurs n'avait pas plus concouru pour le prix d'éloquence de l'académie française que l'éloge de Marc-Aurèle? L'éditeur dit

que l'Essai sur les éloges de Thomas semble être *la préface naturelle* d'un choix de ce genre. Il croit que cette phrase est l'équivalent de ces mots, *semble être naturellement la préface;* et il se trompe encore. Toutes ces fautes prouvent que les libraires devraient mieux choisir les interprêtes de leur pensée, lorsqu'ils ont quelque avis à mettre à la tête des compilations qu'ils publient.

Le public, qui s'ennuie beaucoup plus aisément qu'il ne s'amuse, se trouvait fatigué des sujets de prix que l'académie française proposait aux orateurs depuis plus de soixante ans. C'étaient ou des sujets de la morale la plus commune, et par conséquent la plus insignifiante, ou des canevas de flatterie pour Louis XIV et pour Louis XV, que les concurrens n'avaient plus qu'à remplir; et celui qui avait flatté, non pas *le mieux*, mais *le plus*, était indubitablement couronné. L'académie française, qui rougissait elle-même du rôle qu'elle jouait dans ces concours d'adulation, crut devoir changer de plan, et ne plus proposer aux orateurs dont elle voulait encourager l'éloquence que l'éloge des grands hommes avoués par la nation, et sur-tout par la postérité qu'on ne trompe jamais. Elle ne pouvait pas ouvrir ce nouvel ordre de choses par un sujet de prix plus intéressant à tous égards que par l'éloge de Sully. Alors s'élevait laborieusement dans la poudre des classes de l'univer-

sité de Paris, où il occupait une chaire de *quatrième*, un homme dont le talent avait peu de souplesse et de facilité, mais qui suppléait à ce que la nature lui avait refusé par beaucoup d'application et de travail; un homme qui savait réfléchir et penser, et même assez instruit des sciences exactes, pour en transporter dans l'éloquence les mots techniques et les locutions, espèce d'abus et de défaut dont il ne se corrigea que fort tard, et qui donne souvent à son style de la roideur, de la sécheresse et de l'obscurité. Cet homme était Thomas. Nous ne savons pas trop pourquoi l'éditeur n'a pas inséré dans son recueil l'éloge de Sully, par lequel Thomas ouvrit sa carrière, qui fut très-justement couronné par l'académie dans un concours brillant et nombreux, et qui, s'il offre les défauts qu'on a depuis tant reprochés à son auteur, n'en est pas moins remarquable par les beautés qui sont le caractère distinctif de son talent, j'oserai même dire de son génie; car Thomas en avait. A cet éloge succédèrent ceux du chancelier d'Aguesseau et de Duguay-Trouin, qui ne sont pas inférieurs à l'éloge de Sully. Enfin son talent se déploya dans toute sa force lorsqu'il composa l'éloge de Descartes. Il fut pourtant obligé de partager, du moins au jugement de l'académie, la palme avec M. Gaillard : mais dans la séance publique où le discours de son rival fut lu tout entier, et le sien par fragmens, Thomas obtint

une victoire complette. Son discours fut couvert d'applaudissemens, et celui de Gaillard peu goûté. Les défauts même ordinaires à Thomas, qui sont l'exagération et l'enflure, les comparaisons tirées des procédés des sciences et des arts, et l'abus de leurs mots techniques, parurent moins déplacés que par-tout ailleurs, dans l'éloge d'un philosophe qui avait inventé une physique erronée, il est vrai, mais hardie et nouvelle, et qui, par la haine que Woëtius lui avait vouée, et les persécutions qu'il lui suscita, semblait autoriser son panégyriste à animer les formes de l'éloquence démonstrative des mouvemens que Cicéron s'est permis dans ses Catilinaires et ses Philippiques, et que Démosthènes a déployés dans toutes ses harangues, sans qu'on l'ait accusé de fausse chaleur et d'enflure. Au reste, ces défauts ne se firent plus remarquer, et disparurent même tous dans l'excellent éloge de Marc-Aurèle, auquel Thomas a donné une forme dramatique qui semble rendre présent à l'œil, comme à la mémoire et à la pensée, ce beau règne de Marc-Aurèle qui pour le bonheur des nations fit asseoir la philosophie sur le trône de l'univers. Tout le monde admira cette péroraison, dont nous nous contenterons de citer la dernière partie et le récit qui la termine. Il ne faut pas envier au lecteur le plaisir de chercher et de trouver, dans le discours même, les autres beautés du premier ordre dont il est

rempli. On doit se souvenir que *c'est le philosophe Apollonius qui parle.*

« O fils de Marc-Aurèle, pardonne ; je parle au nom des Dieux, au nom de l'univers qui t'est confié ; je parle pour le bonheur des hommes et pour le tien. Non, tu ne seras point insensible à une gloire si pure : je touche au terme de ma vie ; bientôt j'irai rejoindre ton père. Si tu dois être juste, puissé-je vivre encore assez pour contempler tes vertus ! Si tu devais un jour... Tout-à-coup Commode, qui était en habit de guerrier, agita sa lance d'une manière terrible. Tous les Romains pâlirent ; Apollonius fut frappé des malheurs qui menaçaient Rome ; il ne put achever : ce vénérable vieillard se cacha le visage. La pompe funèbre, qui avait été suspendue, reprit sa marche. Le peuple suivit consterné et dans un profond silence : il venait d'apprendre que Marc-Aurèle était tout entier dans le tombeau ».

La trempe du talent et de l'esprit de Chamfort était tout-à-fait différente de celle de Thomas. Ce dernier cherchait à frapper le public par de grandes masses, Chamfort tâchait de le surprendre par des apperçus fins et délicats. Ce que l'un creusait, approfondissait, l'autre l'étendait en superficie. La lumière que Thomas épanchait à grands flots, et dont il inondait pour ainsi dire l'ame du lecteur, Chamfort semblait la disséminer, et la faisait briller par par-

celles, comme elle étincelle dans un diamant taillé à facettes. Une chose assez extraordinaire à remarquer, c'est que le moins bonhomme des gens de lettres après La Harpe, et le poëte comique dont les comédies aient le moins fait rire, soit celui qui ait le mieux célébré La Fontaine et Molière : car on ne peut nier que dans ces deux éloges il n'ait vaincu ce même La Harpe qu'il eut pour concurrent, et qui était un rude antagoniste. La raison de cette singularité ne serait-elle pas que l'on est en général peu frappé dans les autres des qualités qu'on possède soi-même, et qu'au contraire on saisit par un mouvement de l'esprit aussi juste que spontané celle dont on sent que l'on est dépourvu ? Quoi qu'il en soit, nous allons citer un morceau de l'éloge de Molière par Chamfort qui peut donner un exemple de la tournure que l'esprit de cet auteur faisait prendre à ses idées, et sur-tout du degré de finesse qu'il savait donner au trait satirique, lorsqu'il voulait le décocher de manière que celui qui le recevait ne pût ou n'osât pas se plaindre de la blessure.

« C'est ce sentiment des convenances, cette sûreté de discernement qui a guidé Molière, lorsque mettant sur la scène des vices odieux, comme ceux du Tartuffe et d'Harpagon, c'est un homme et non pas une femme qu'il offre à l'indignation publique. Serait-ce que les grands vices ainsi

que les grandes passions, fussent réservés à notre sexe, ou que la nécessité de haïr une femme fût un sentiment trop pénible, et dût paraître contre nature ? S'il est ainsi, pourquoi malgré le penchant naturel des deux sexes, cette indulgence n'est-elle pas réciproque ? C'est que les femmes font cause commune ; c'est qu'elles sont liées par un esprit de corps, par une espèce de confédération tacite, qui, comme les ligues secrètes dans un état, prouve peut-être la faiblesse du parti qui se croit obligé d'y avoir recours ».

Je doute que les femmes, tout en ne s'en plaignant pas pourtant, aient su beaucoup de gré à Chamfort du motif qu'il prête à Molière, pour n'avoir pas pris parmi elles le modèle du Tartuffe et de l'Avare. N'eût-il pas été plus naturel et plus vrai de penser et de dire que si les poëtes comiques cherchent et trouvent plutôt les héros des vices, qu'ils livrent à la risée publique, chez les hommes que chez les femmes, c'est parce que les hommes, même dans la société intérieure, ont une existence politique que ne peuvent jamais avoir les femmes, que l'influence des défauts de ces dernières est par conséquent moins dangereuse, et que quelques législateurs ont été si persuadés de cette vérité, que, dans leur code pénal, les femmes, à crime égal, sont moins sévèrement punies que les hommes ?

Le talent de La Harpe, dans les éloges

oratoires, est tout aussi différent de celui de Chamfort que de celui de Thomas. Il n'a ni autant de profondeur que Thomas, ni autant d'esprit, proprement dit, que Chamfort; mais il a plus de littérature que l'un et l'autre, et il est sur-tout bien plus nourri de la substance des anciens. Le premier de ses éloges, couronnés par l'académie française, (l'éloge de Charles V) est faible, et l'éditeur a bien fait de ne pas l'insérer dans ce recueil; mais les trois éloges de Fénélon, de Catinat, et de Racine, sont des ouvrages excellens, et le dernier sur-tout est le chef-d'œuvre de prose d'un homme qui n'en a guère fait que de très-bonne. Il parut, en louant Fénélon, avoir hérité de ce style enchanteur qui caractérise les ouvrages de l'auteur du Télémaque. On fut étonné, lorsque l'on entendit l'éloge de Catinat, qu'un orateur naturellement étranger aux manœuvres de la guerre et à la tactique de cet art meurtrier, mais nécessaire, eût tracé avec tant de supériorité les plans de campagne du maréchal de Catinat, et décrit d'une manière si exacte et si animée ses batailles à jamais mémorables. Au reste, Fléchier avait déployé avant lui le même talent dans son Oraison funèbre de Turenne : le génie de l'orateur, quoiqu'il ne soit rien moins que guerrier, doit, lorsque le sujet l'échauffe, s'identifier avec le génie de son héros. La Harpe était bien mieux dans son élément, lors-

qu'en composant son éloge de Racine, il préluda avec tant de succès aux savantes théories de l'art tragique, qu'il développa ensuite, avec non moins de supériorité et plus d'étendue, dans son *Cours de littérature du Lycée*, ouvrage qui, pour devenir modèle, n'a besoin que d'un abréviateur sage, et d'un continuateur qui achève le cercle qu'il a tracé, mais qu'il n'a pu finir. La manière de La Harpe, dans ses discours oratoires, n'est ni celle de Cicéron, ni celle de Démosthènes : il n'a ni l'abondance fleurie de l'un, ni l'entraînement irrésistible de l'autre, mais il est sage, nombreux, élégant et périodique, comme Isocrate, qui donna dans Athènes des leçons d'éloquence, de même que La Harpe en donnait à Paris, lorsqu'il professait au Lycée. On en peut juger par ce début de l'éloge de Racine :

« Quand Sophocle produisait sur la scène ces chefs-d'œuvre qui ont survécu aux empires et résisté aux siècles, la Grèce entière, assemblée dans Athènes, applaudissait à sa gloire. La voix d'un hérault le proclamait vainqueur dans un immense amphithéâtre qui retentissait d'acclamations; sa tête était couronnée de lauriers à la vue de cette innombrable multitude; son nom et son triomphe, déposés dans les annales, se perpétuaient avec les destinées de l'état, et les Phidias et les Praxitèle reproduisaient ses traits sur l'airain et le marbre, de la

même main dont ils élevaient des statues aux Dieux.

» Quand cette même Athènes voulait témoigner sa reconnaissance à l'orateur qui avait servi l'état et charmé ses concitoyens, elle décernait à Démosthènes une couronne d'or ; et si quelque rival ou quelque ennemi, usant du privilége de la liberté, réclamait contre cet honneur, les nations accouraient de toutes les contrées de la Grèce, pour assister à ce combat des talens contre l'envie, et proclamer la victoire d'un grand homme ».

Ne croyez-vous pas entendre Isocrate prononçant le panégyrique du roi de Salamine, ou celui d'Artémise ?

M. Garat a pris une route toute différente de celle de ses trois prédécesseurs. Ses éloges ont une forme moins oratoire. Il s'y permet beaucoup plus de digression; il y disserte même quelquefois ; mais ce qu'il y perd en ornement, il le regagne en force. Il pense beaucoup, et fait beaucoup penser son lecteur : ce qui est toujours un mérite rare. Deux morceaux se font sur-tout remarquer dans l'éloge de Suger, c'est le portrait de saint Bernard qui est fait de main de maître, et le tableau des amours d'Héloïse et d'Abélard, où l'auteur, malgré l'austérité de son sujet et de son talent, a su, non pas sans contraste, mais au moins sans disparate, employer des couleurs suaves, et des teintes douces et délicates. Nous

regrettons que les bornes qui nous sont imposées, nous empêchent de citer ces deux morceaux, ainsi que plusieurs autres aussi marquans de son éloge de Fontenelle. Nous préférons d'en transcrire un de son éloge de Montausier, assez court pour ne pas outre-passer nos limites, et qui se distingue sur-tout par ce caractère de pensée qui n'abandonne jamais l'auteur. Il s'agit dans ce morceau de la place de gouverneur du Dauphin, à laquelle tous les courtisans croyaient avoir des droits.

« Toute la cour est en mouvement pour obtenir, par la faveur et par l'intrigue, une fonction qu'un souverain ne peut confier sans crime qu'à celui de ses sujets auquel il a reconnu le plus de lumières et de vertus. On dirait qu'il n'y a pas un courtisan qui ne soit capable de former un roi. Louis, frappé profondément de l'importance du choix qu'il va faire, sent que peut-être il va décider en ce moment de la destinée des générations mêmes qui ne vivront pas sous son empire. Il se dit qu'une de ses erreurs peut rendre la postérité malheureuse par les crimes de son fils. Mais, tandis que l'intrigue s'agite encore autour de lui, le choix est fait dans son cœur, et il garde long-temps ce secret, dont sa conscience semble jouir comme d'une bonne action qu'on ignore. Il a vu près de son trône un homme *qui y a* toujours fait entendre la vérité, dont le caractère sévère et inflexible

donne à la vertu tout l'empire qu'elle doit exercer; un homme que ses mœurs et l'envie ont également convaincu d'être l'ennemi de la cour. C'est cet homme que le monarque juge le plus propre à former un roi, c'est lui qu'il donne pour gouverneur à son fils, c'est Montausier : les courtisans sont confondus, et la nation applaudit ». Il ne faudrait, pour rendre ce morceau parfait, qu'y corriger un *hiatus* que la chaleur de la composition aura sans doute caché à l'oreille délicate et sensible de M. Garat.

Il serait injuste de décider quel rang M. Noël doit obtenir, comme orateur, parmi les *lauréats* de l'académie française, puisque ce recueil ne nous offre de lui qu'un discours qui fut son début dans la carrière de l'éloquence (l'éloge de Louis XII), et que peu de temps après, cette lice honorable fut fermée pour tout le monde, et ne s'est rouverte que lorsque d'autres occupations empêchaient M. Noël de s'y signaler par d'autres triomphes. Il nous paraît que les caractères distinctifs du talent de cet orateur sont une élégance facile, de la clarté et de la méthode. On y remarque un mouvement très-heureux dans un morceau assez difficile à traiter, moins par les choses que l'auteur avait à dire, que par celles qu'il devait taire, et dans lequel il s'excuse de ne point suivre son héros *dans ses conquêtes infructueuses*, et de ne point *le justifier* de les avoir entreprises. « Et vous

(poursuit l'orateur), généreux Français, fleur de la chevalerie, noms célèbres et chers à la nation, La Palisse, Gaston, d'Aubigny, La Trémouille, Bayard, pardonnez si je ne m'arrête pas un instant pour jetter quelques fleurs sur la tombe des héros. Que ne puis-je marcher sur vos pas à Gênes, à Milan, à Ravenne, dans les champs d'Aignadel, et vous voir remplir de votre gloire et marquer de votre sang ce théâtre brillant de nos triomphes et de nos revers! Mais l'histoire vous a payé depuis longtemps le tribut d'éloges qui vous est dû : le ciseau de nos artistes nous a déjà reproduit quelques-uns de vos nobles rivaux, et les hommages de la France vous attendent tous dans le temple des talens et des vertus nationales ». Ce morceau, dont l'éloquence est vive et animée, et que ne déparent ni l'exagération, ni l'emphase d'une fausse chaleur, fait regretter que M. Noël ne nous ait pas donné dans ce recueil plus d'occasions de rendre justice à son estimable talent. En général, cette édition est soignée, et on y remarque peu de ces fautes typographiques qui défigurent tant d'autres recueils.

Le recueil que nous venons de faire connaître avait été précédé par un autre ouvrage du même genre, qui avait paru peu de mois auparavant chez d'Hautel, libraire. Celui-ci n'est qu'un in-18, mais il est composé de sept volumes; et dans deux de ces volumes on trouve, comme dans l'autre

recueil, l'*Essai sur les Eloges*, par Thomas.

Dans le recueil en sept volumes l'éditeur n'a point eu la prétention de ne donner que les *éloges couronnés :* il y a joint aussi des éloges d'auteurs anciens, tels sont ceux de Newton, de Tournefort, de Leibnitz, etc., par Fontenelle ; et des éloges dont les auteurs n'ont cherché à concourir à aucun autre prix que celui de l'estime publique, tels sont les éloges de Franklin, par Condorcet, de Buffon, par Vicq-d'Azir.

Ce choix nous a paru fait avec goût. Ce ne sont pas les éloges *couronnés* qu'on lit quelquefois avec le plus de plaisir. Les auteurs y ont trop songé à arrondir leurs phrases, à trouver de ces idées brillantes, de ces antithèses qui appellent les applaudissemens des auditeurs dans les séances académiques. Il est d'autres éloges plus simplement écrits, qui contiennent plus de faits, plus d'idées justes et utiles. Ceux-ci ne sont bien jugés que dans le silence du cabinet.

Si le premier recueil d'éloges est imprimé avec plus de luxe, l'autre est plus complet, et c'est un grand avantage. Lequel des deux libraires aura un plus prompt débit de son édition ? C'est ce que nous ne saurions décider ; mais l'une et l'autre collection méritent de trouver place dans les bonnes bibliothèques.

Les Etrennes, ou *Entretiens des Morts sur les Nouveautés littéraires, l'Académie française, le Conservatoire de musique, le Salon, les Journaux et les Spectacles, recueillis par un témoin auriculaire revenu ces jours derniers des Enfers; par M. Francis Edmond.* In-8°. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Dentu, rue du Pont-de-Lodi, n°. 3.

Si l'on considère la multitude de choses et d'individus sur lesquels l'auteur de cet écrit porte un jugement dans l'étroit espace de six à sept feuilles d'impression, formant 120 pages, on croira facilement qu'il s'est abstenu des développemens qu'exige une saine critique. S'il n'a pas eu la prétention d'exercer une censure raisonnable et motivée, je ne croirai pas davantage qu'il ait voulu faire une satire; car si beaucoup de personnes sont sévèrement traitées par lui, un grand nombre d'autres en reçoivent des louanges démesurées. D'ailleurs, que serait-ce qu'une satire en prose? Je serais donc bien embarrassé de caractériser le genre de la brochure de M. Edmond. On n'y distingue pas une couleur particulière, un ton bien prononcé. Ce qui me semble y dominer le plus, c'est une brusque

franchise qui décèle un homme tout-à-fait incapable de combinaisons méchantes. Il loue et blâme par boutades. Il est bien vrai que quand il frappe, il assomme ; mais c'est de tout cœur aussi qu'il vous caresse et vous embrasse. Je parierais que M. Edmond joint à beaucoup d'esprit un fond de droiture et de bonté. Je parierais encore que jusqu'à ce jour il n'a pas beaucoup exercé sa plume. C'est un rigorisme un peu exalté qui la lui a fait prendre. Il supportait impatiemment les égards qu'il voyait employer dans l'exercice de la censure ; il regardait ces ménagemens comme des transactions avec la vérité ; il en a secoué le joug, et sa plume a suivi l'impulsion de son humeur indépendante.

Je me figure donc M. Edmond se levant un beau matin, rêveur et soucieux, ouvrant son journal, y lisant une critique molle, ou peut-être même un éloge d'un mauvais ouvrage : sa bile s'émeut, bientôt elle fermente, sa colère s'allume, son sang bouillonne, il s'écrie avec véhémence : Quelle lâcheté ! quelle faiblesse ! Eh bien ! j'écrirai, et le public me jugera. Ce parti pris, il médite, il compose son plan ; rempli de ses idées, il va trouver son imprimeur et lui dit :

Qu'en pensez-vous ? Cela doit faire un bruit du diable :
Une brochure unique, un ouvrage admirable,
Bien scandaleux, bien bon.

L'imprimeur

L'imprimeur l'encourage, l'auteur retourne chez lui, il prend la plume, et il écrit..... il écrit; mais ilprend peut-être un peu trop à la lettre ce qu'ajoute Cléon :

.........................Le style n'y fait rien ;
Pourvu qu'il soit méchant, il sera toujours bien.

M. Edmond n'est point méchant; il est vif et tranchant, et ce caractère ne fournit pas autant de ressources que la méchanceté pour satisfaire les inclinations malignes du public. Ce que Tacite appellait *dicacitas plebis* exige un sel, un assaisonnement délicat et piquant tout à la fois. Le peuple railleur a le goût difficile; il a besoin d'alimens plus fins, plus recherchés que ceux que lui jette un fier et rustique frondeur. Il fallait donc que M. Edmond sût adoucir, par les charmes du style, ce que son humeur avait de trop amer, ce que la tournure de son esprit avait de trop rude et de trop choquant.

La *brochure* a aussi sa poétique dont les règles ne sont pas, il est vrai, bien déterminées, mais que les modèles, en ce genre, nous ont appris à sentir, sans les expliquer. Tous les bons écrits de circonstance que nous voyons aujourd'hui recueillis parmi les œuvres de plusieurs grands écrivains, n'étaient autre chose que des brochures lors de leur première publication. Ils ont survécu aux événemens qui leur ont donné la vie, et nous admirons encore aujour-

d'hui, dans les uns, une logique ferme, serrée, lumineuse, assaisonnée de sel comique; dans les autres, une grande force de pensée, une connaissance profonde des mystères du cœur humain. Ici, c'est une allégorie ingénieuse, parée des ornemens de l'antiquité; là, une ironie fine et bien soutenue, que la raison conduit, et que la grace accompagne. Lucien, Swift, Erasme, Pascal, Fontenelle, Voltaire et quelques autres ont varié à l'infini et de la manière la plus piquante ces agréables esquisses où les questions les plus importantes sont souvent d'autant mieux approfondies que leurs auteurs ne semblent que les effleurer. Dans leurs cadres heureux, la vérité, couverte d'un voile, n'en est que plus attrayante; ils savent rapprocher et fondre, pour ainsi dire, les idées les plus distantes, et quelquefois même les plus disparates: au gré de leur imagination, les contrastes les plus frappans disparaissent par l'alliance imprévue d'images et d'expressions qui surprennent et enchantent; et, par un artifice que le génie seul sait employer, l'instruction se grave dans notre esprit par des traits que la frivolité seule semble diriger pour ne servir qu'à notre amusement.

Voilà les secrets auxquels devraient être initiés tous ceux qui veulent écrire dans le genre léger et badin. M. Edmond a voulu traiter trop de sujets en trop peu d'espace. Il en résulte que s'il jette parfois quelques

étincelles, il n'éclaire jamais. Son ouvrage amuse, parce qu'il est écrit rapidement et avec assez de naturel; mais, en évitant le terrible écueil de l'ennui, il ne sait ni fixer l'attention, ni surprendre l'intérêt des lecteurs, parce que c'est trop d'être à la fois superficiel, et dur et tranchant. Ses *Entretiens des Morts* ne sont vraiment que des caquets ou des invectives.

Quel discours fait-il tenir à ce pauvre Luce de Lancival, qu'il place dans *le séjour des bienheureux!* « J'aurais flétri du fer rouge de l'opprobre ce compilateur éhonté, ce plagiaire famélique, flibustier littéraire, intrigant par tempérament, libelliste par principes, prolétaire factieux, né avec le génie de la diffamation; je l'aurais attaché au pilori de l'opinion publique. » Jamais l'auteur d'Hector n'aurait tenu un pareil langage de son vivant, et ce n'est pas la peine d'être un *bienheureux* pour être dévoré par un fiel aussi âcre. N'est-ce pas là un véritable débordement d'injures, dont l'exagération ne prouve plus rien, et qui par conséquent sont plus préjudiciables à celui qui les dit qu'à celui qui en est l'objet?

Je pourrais trouver, dans cette fougueuse sortie, la preuve de ce que j'ai dit plus haut, que M. Edmond n'est pas un écrivain exercé; et, malheureusement, il est plus d'un autre passage qui me servirait à le démontrer. N'est-ce pas, par exemple,

blesser toute justice et toute convenance, que de désigner sous le titre de *turpitudes littéraires* la *Défense de M. de Chateaubriand*, par M. Damaze de Raymond, et *le Glaneur*, par M. Jay? Le premier de ces ouvrages, en mettant à part toute opinion, a été jugé l'un des meilleurs écrits de son auteur, sous le double rapport du talent et de la probité littéraire, et *le Glaneur* joint à un goût très-pur et au jugement le plus solide une érudition saine, exempte de toute pédanterie, et animée par d'excellentes observations de mœurs, des scènes pleines d'enjouement et de naturel, et des dialogues semés de traits de bonne comédie. Il n'y a qu'un écrivain peu habitué à employer le mot propre qui puisse appeller de tels ouvrages des *turpitudes*.

Le même défaut de mesure, le même oubli des convenances se font remarquer dans les éloges que distribue M. Edmond.

Je croyais, d'après le passage que je viens de citer, et qui se trouve dans la première page, que M. Damaze de Raymond serait fort maltraité dans *les Etrennes*; je me suis trompé. A l'exception de sa *Défense*, que M. Edmond ne peut lui pardonner, tout ce que M. de Raymond a écrit est porté aux nues. De tels éloges sont vraiment faits pour embarrasser; et je suis persuadé que M. Damaze serait le premier à trouver peu convenable la com-

paraison que M. Edmond fait de ses *Lettres critiques* avec les *Lettres provinciales*.

M. de Jouy, dont le talent distingué a mérité constamment les suffrages du public, ne repoussera pas avec moins de modestie l'éloge de M. Edmond, lorsqu'il avance que l'Hermite de la Chaussée-d'Antin *surpasse quelquefois Addisson*.

Je n'ai cité ces deux jugemens de l'auteur de la nouvelle brochure, que pour faire voir combien peu il faut ajouter foi à ses décisions. Il en est une foule d'autres que je pourrais combattre avec avantage ; mais quel choix ferais-je dans cette innombrable litanie de noms et de productions de tant de classes et de tant de genres différens ? D'un trait de plume, M. Edmond élève les uns au ciel et foule aux pieds les autres. Un critique consciencieux aurait besoin de plusieurs pages pour motiver son appel de chacun de ces arrêts si tranchans ; mais ce serait traiter trop sérieusement une production sans conséquence : l'auteur, je le répète, n'a pas eu la prétention de juger, ni d'instruire, il n'a voulu qu'amuser l'oisiveté et piquer la curiosité publique ; il a réussi sous ce point de vue. En effet, en parlant de tant de choses et de tant de personnes, on est sûr que chacun des intéressés voudra bien lire ce qui le concerne. Voilà déjà un grand nombre de lecteurs assuré ; mais ce qui en fournira beaucoup plus encore, c'est le

peuple immense des lecteurs superficiels et dépourvus d'instruction. Combien d'individus de toutes les classes de la société seront heureux de n'avoir que cent pages à lire pour avoir un jugement quelconque à porter sur *les Nouveautés littéraires*, *l'Académie française*, *le Conservatoire de musique*, *le Salon*, *les Journaux*, *les Spectacles*, et sur toutes les personnes qui tiennent un rang dans tout cela ? Pour en raisonner en connaissance de cause, il faudrait être en état de juger par soi-même, ou se donner la peine d'étudier les discussions des bons critiques, lire des volumes, comparer les opinions différentes : ce serait à n'en pas finir. Prenez *les Etrennes*; une demi-heure de lecture, après votre déjeûner, vous mettra au courant de tout ; et vous pourrez, le soir, étonner les salons par votre prodigieuse érudition et par l'intrépidité de vos jugemens. Mais gardez vous de vous laisser attaquer par ces importuns raisonneurs, qui vous presseront de motiver vos arrêts. N'ayez pas l'air de les entendre. Donnez un coup-d'œil à la glace, faites une pirouette, et allez dire une fadeur à Mad. la comtesse, en vous précipitant pour relever son éventail qui vient de tomber.

Histoire de la fondation du Grand-Orient de France, et des révolutions qui l'ont précédée, accompagnée et suivie jusqu'en 1799, *époque de la réunion à ce corps de la Grande Loge de France, connue sous le nom de Grand-Orient de Clermont,* ou *de l'Arcade de la Pelleterie, avec un Appendice contenant des détails historiques sur un grand nombre de rites, et un fragment sur les réunions secrètes des femmes, etc.* Un vol. in-8°. orné de trois tableaux et quatre planches en taille-douce. Prix, 10 fr., et franc de port par la poste, 12 fr. A Paris, chez Pierre Dufart, libraire, quai Voltaire, n°. 19.

Si l'homme a un vif penchant pour le merveilleux, celui qu'il ressent pour tout ce qui est mystérieux n'est pas moins puissant: il semble que c'est un effet de ce désir ardent et continuel qu'il éprouve de percer le voile qui l'entoure, et de porter ses connaissances au-delà des limites qui sont assignées à son intelligence par la nature. Un besoin indéterminé le porte à se soustraire au monde, afin de s'abandonner à l'influence de son imagination et de caresser à son aise

les prestiges dont elle le berce. Souvent aussi c'est pour se livrer avec plus d'indépendance à l'exercice de ses facultés morales, à l'émission des sentimens qui flattent son cœur, à la pratique de doctrines qui satisfont son esprit : de là les assemblées secrètes.

Elles ont existé dès les temps les plus anciennement connus : on voit dans l'antique Egypte, les mystères d'Isis ; en Grèce, les fêtes en l'honneur de la bonne déesse, qui se célébraient à Eleusis ; les juifs avaient aussi des assemblées mystérieuses. Celles qui prirent naissance dans les contrées du Nord eurent un caractère qui se ressentait de l'état imparfait de la civilisation chez des peuples qui sortaient à peine de la barbarie. Les mystères que pratiquaient les druides, parmi nos ancêtres les Gaulois, avaient pour objet l'ambition de tenir le sceptre ensanglanté d'une théocratie qui pesait sur l'espèce humaine ; le fameux tribunal secret, dont l'existence commença à se faire sentir en Allemagne dans le treizième siècle, n'était pas moins redoutable.

On pourrait aussi se croire fondé à mettre au rang de ces sortes de réunions politico-mystérieuses une société célèbre dont les diverses parties de l'organisation ne se dévoilaient à ses propres membres qu'à mesure qu'ils se montraient de plus en plus dignes de la confiance des chefs, seuls dépositaires du grand secret de l'ordre ;

secret que l'on prétend maintenant avoir eu pour but de diriger les gouvernemens, en s'emparant de l'esprit et de la confiance des souverains et des hommes d'état.

Quoiqu'il en soit, et quels qu'aient été dans les divers temps les motifs qui ont animé ces assemblées, il paraît certain que les progrès des lumières ont prodigieusement épuré les sentimens de ceux qui les composent; car si l'on en juge par ce qui est connu de celles qui existent aujourd'hui, pleines de respect pour les gouvernemens et les religions, elles ne s'occupent, dit-on, quelques bannières qu'elles arborent, que du perfectionnement de l'homme moral et d'actes de bienfaisance. On sent que je veux parler des sociétés de francs-maçons.

On s'est beaucoup évertué à toutes sortes d'époques à les décrier, à leur prêter des intentions suspectes, ou à les tourner en ridicule; on les présente, dans de nombreux ouvrages, comme composées d'êtres dangereux pour le repos public; on a même été dans plusieurs contrées jusqu'à la persécution. Il faut pourtant bien supposer que si ces réunions n'offraient pas un intérêt réel, une conduite estimable et un but utile, les hommes les plus distingués par les hautes fonctions qu'ils remplissent dans l'état, les autres par leur esprit, leurs connaissances et leurs talens, par la douceur de leurs mœurs, ne s'empresseraient

pas d'en faire l'ornement. On ne peut pas invoquer en leur faveur de meilleure garantie.

Du reste, ce n'est point de l'esprit qui dirige ces sociétés, ni du secret que l'on garde sur ce qui s'y passe, que je dois m'occuper ici. Je n'ai pas à rendre compte de l'un de ces livres où l'auteur promet de dévoiler des mystères dont souvent il n'a pas la connaissance lui-même ; l'ouvrage que j'ai sous les yeux ne présente point l'examen, ni l'explication des dogmes de la franche-maçonnerie : c'est un traité purement historique de la fondation du Grand-Orient de France, qui est la métropole de toutes les loges de l'empire. Cet ouvrage est digne de fixer l'attention des bons esprits. Ceux sur-tout à qui ces matières sont familières y trouveront un puissant intérêt. Je suis porté à croire que cette lecture présentera peu d'attraits aux personnes à qui elles sont tout-à-fait étrangères. Elle fournira un vaste champ aux méditations du philosophe ; il y reconnaîtra la trace des vicissitudes auxquelles le cœur humain est en proie, il se convaincra que les passions ne se bornent pas à exercer leur empire à découvert sur le grand théâtre du monde, mais qu'elles se glissent jusque dans la retraite consacrée à l'union et à la pratique des vertus.

L'auteur fait preuve de vastes connaissances et d'un excellent esprit. Il a dû re-

cueillir des matériaux immenses en toutes sortes de langues, tant imprimés que manuscrits, et qui lui ont coûté d'autant de plus de peine à réunir, qu'ils étaient plus rares et plus difficiles à se procurer.

Son travail est divisé en trois parties :

La première comprend l'histoire de la fondation du Grand-Orient de France. Quand une institution est organisée et marche bien, on est naturellement porté à penser qu'il en a toujours été de même. « Bien des gens croient, disait un jour un plaisant, que du temps du roi Dagobert Paris était tel que nous le voyons, ses rues bien pavées, éclairées avec des réverbères ; et que, sous Charlemagne, on s'écrivait par la petite poste.... » On pourrait dire aussi, quoique la fondation du Grand-Orient ne remonte pas si haut, que bien des membres et même des officiers qui le composent ne se doutent pas que ce n'est qu'après une lutte de trente ans contre l'Orient de Clermont et contre divers rites, en un mot, qu'après les avoir absorbés dans son sein, qu'il est parvenu à prendre l'attitude imposante qu'il a de nos jours, et que cette grande et difficultueuse tâche était à peine terminée quand la révolution vint suspendre ses travaux comme ceux de toutes les loges de France. Ils apprendront à cet égard des choses infiniment curieuses en lisant cet ouvrage.

La seconde partie n'est pas moins inté-

ressante ; elle contient des détails historiques sur le plus grand nombre des rites connus, détails resserrés dans des bornes sages, mais assez étendues pour donner une idée suffisante des objets qui y sont traités. On y verra avec plaisir le tableau de l'origine, des progrès ou de la décadence de ces branches du grand arbre maçonnique.

La troisième offre un fragment non moins piquant : il s'agit des réunions secrètes des femmes, qui paraissent destinées à tempérer l'austérité de la franche-maçonnerie proprement dite, en y mêlant quelquefois l'attrait du plaisir par la présence d'un sexe qui fait le charme de la société.

On trouve dans ces deux dernières parties des renseignemens sur des institutions assez imparfaitement connues, et qui ont fait beaucoup de bruit en Europe. Nous citerons entre autres les *Illuminés*, société bien moins ancienne qu'on ne le croit communément, et qui n'a jamais eu de ramifications en France. On doit peu s'en étonner ; les principes qui en font, selon toute apparence, la base, sont aussi éloignés des mœurs que du caractère de notre nation. Il aurait dû, ce me semble, en être de même de la *Maçonnerie* soi-disant *égyptienne*, due à un *mystagogue* devenu célèbre par son impudence et ses jongleries. Il est difficile de comprendre comment un charlatan tel que Cagliostro, qui se vantait publiquement d'avoir assisté aux noces

de Cana, put obtenir une vogue, même passagère, au milieu de la nation la plus éclairée, et à une époque où l'on ambitionnait de fouler aux pieds les préjugés et les croyances absurdes. Ce n'était qu'en rétrogradant de trois siècles qu'on aurait pu concevoir le succès du monstrueux assemblage dans lequel il mêlait le sacré et le profane ; de longues prières et des chants du culte romain à la magie et à la science hermétique ; la rénovation physique des corps par le moyen des prétendus secrets de l'alchymie à l'évocation des esprits, à l'apparition de Moïse et des archanges, au choix des amateurs !

Je m'empresse de dire que si l'on en croit l'auteur de l'ouvrage que j'annonce, la franche-maçonnerie n'a rien de commun avec de semblables extravagances, et je suis porté à ajouter foi à son assertion.

La nature de la matière et l'espace ne me permettent pas d'entrer dans de plus grands développemens. Je me borne donc à louer la circonspection avec laquelle l'auteur a traité les divers sujets qui l'ont occupé. Je ne me permettrai qu'une simple obervation : il me semble qu'il n'a pas flatté le Grand-Orient ; je désire que comme moi on ne voie, dans sa manière de présenter certains faits, que de la franchise. A-t-il quelquefois montré un peu de partialité en parlant de certains rites, lorsque vraisemblablement il a cru n'être que juste ? C'est ce que

je ne suis pas en état de décider ; mais c'est un devoir pour moi de déclarer que si l'on se croyait en droit de lui faire de légers reproches sous ce point de vue, il y a bien rarement donné lieu. Son ouvrage est écrit avec élégance, d'un ton libéral, et il est toujours, par son érudition, maître de son sujet. A. Bl.

Actes de la société de médecine de Bruxelles.

Depuis que, par d'ingénieuses expériences, Romas et Francklin eurent prouvé l'identité de la matière du tonnerre avec le fluide électrique, les idées que l'on s'était formées de la météorologie, auparavant vagues et ténébreuses, devinrent plus claires et plus précises. Un vaste champ s'ouvrit aux méditations du physicien observateur. L'influence de l'électricité avait particulièrement fixé l'attention. Plusieurs sociétés savantes proposèrent des prix sur ce sujet. Enfin la société de médecine de Bruxelles en fit l'objet d'un concours dont le prix fut adjugé, en 1809, à M. Gardien, docteur en médecine de Turin. C'est cet ouvrage que nous allons essayer de faire connaître. Nous ne pourrons, vu l'abondance des faits, en faire presque que l'énumération. Cependant nous nous permettrons quelques objections, ne parta-

geant point dans leur entier les opinions de l'auteur.

Les questions proposées étaient conçues en ces termes : 1°. *Quels sont les effets des orages sur les hommes et sur les animaux?* 2°. *De quelle maniere ces effets ont-ils lieu? Quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent?* Si nous avions à répondre à ces questions, il nous semble qu'avant d'entrer en matière, nous essaierions de donner l'explication du mot *orage*, et de faire connaître les diverses théories qu'on a données de leur formation. C'est ce que n'a point fait l'auteur au commencement de sa dissertation, ni même en aucun endroit du reste de l'ouvrage. Il traite d'abord de l'électricité spontanée dans les hommes et les animaux. Les auteurs anciens lui en fournissent quelques exemples. Ainsi, il en trouve deux dans l'*Enéïde*, dont il cite deux passages, l'un tiré du deuxième livre, où le poëte parle du feu qui apparut sur la tête du jeune Ascagne; l'autre du 7me., où il rapporte que le même phénomène eut lieu sur la tête de la fille du roi des Latins. Nous ne nous permettrons pas de décider quel degré de croyance on doit ajouter à de semblables faits ; nous laissons le lecteur juge. La couleur différente des poils des animaux, celle des vêtemens, apporte, suivant M. Gardien, des différences dans la production de l'électri-

cité; des animaux qui, avant la castration, en paraissaient pourvus, n'en donnaient plus aucun signe après avoir subi cette opération. Ce qu'il dit d'hommes qu'il a vu avoir la propriété d'appaiser des douleurs, soit par le contact de la main, ou par un léger frottement, nous paraît ressembler beaucoup au magnétisme animal. Nous n'entrerons point en discussion sur cette matière. L'électricité spontanée se produit dans les animaux, suivant notre auteur, de la manière suivante. Le fluide électrique pénètre dans les poumons avec l'air, et est porté par le sang au cerveau, où il est en quelque sorte absorbé. Transmis de là par l'intermède des nerfs, il parvient jusqu'à l'organe cutané, et là ou bien sort avec la matière de la transpiration, ou bien y est retenu, et forme une atmosphère humorale électrique, propre à chaque animal, qui le met en relation avec l'atmosphère environnante. De là les effets différens qui ont lieu dans les animaux pendant le même orage. M. Gardien s'occupe ensuite de l'électricité spontanée morbifique, et des combustions humaines; puis parle succinctement de l'électricité et de ses diverses théories. La marche suivie jusqu'à cet endroit de l'ouvrage ne nous paraît pas méthodique; il eût fallu, à ce que nous croyons, s'occuper d'abord de l'électricité en général, avant de traiter, comme a fait l'auteur, de l'électricité spontanée dans les animaux.

Après avoir parlé des météores, de la condensation des vapeurs, de la pluie, de la neige, de la grêle, des trombes marines et terrestres, notre auteur parle de la foudre et du tonnerre. Si nous trouvons précise l'explication qu'il donne des mots foudre et éclair, il n'en est point ainsi du mot tonnerre. Pour en rendre juges nos lecteurs, nous allons citer le passage de l'auteur : *Fulmen est electrici torrens qui a nube in nubem, vel à nubibus in tellurem, vel contra è tellure ad nubes discurrere solet, ejus lux efficit fulgus, aer disjectus tonitru. Disjectio aeris* eût, il nous semble, mieux exprimé l'effet produit; c'est par la dilatation de l'air, c'est au moment de l'expansion des gaz, que le bruit a lieu lors de la décharge d'une pièce de mousqueterie. M. Gardien traite ensuite des feux dits de St.-Elme et de St.-Erasme.

Enfin, notre auteur aborde la question; mais avant tout il traite des phénomènes qui se remarquent avant les orages dans les cavités de la terre, les puits, les lacs, les fontaines et la surface de la terre, puis des effets qui ont lieu sur les végétaux et les animaux; les poules, les pigeons et autres volatiles, annoncent par leurs cris et leur agitation les changemens de l'atmosphère. Les araignées s'agitent dans leurs demeures; les grenouilles, les reptiles quittent leurs habitations; les fourmis transportent leurs œufs, etc. Les hommes,

doués de raison, distraits par diverses occupations, surtout s'ils sont robustes, ressentent peu les effets des orages avant qu'ils aient éclaté. Cependant lorsque l'orage approche, ils éprouvent une sensation désagréable dont ils ne peuvent dire la cause, et qu'ils attribuent à la chaleur excessive. La respiration est gênée. Les personnes faibles et valétudinaires peuvent annoncer presque tous les orages et les changemens de l'atmosphère. Il en est qui ressentent des douleurs dans les membres faibles ou affectés de maladie. Il en est qui ont de la propension au sommeil. Peu paraissent être plus forts et plus agiles que de coutume. Après avoir parlé des effets des orages, M. Gardien s'occupe des relations de ces phénomènes avec les tremblemens de terre. Ce qui le conduit à en parler longuement et à en rechercher les causes. Il rapporte une expérience qu'il entreprit pour produire, au moyen de l'électricité artificielle, une espèce de tremblement de terre. Il remplit d'un mélange de gaz oxigène et d'hydrogène un intestin de bœuf de quatre à cinq pieds de longueur, et y adapta deux fils de métal, pour y faire passer une étincelle électrique. Il mit ce boyau à deux pieds sous terre; il alluma le mélange au moyen d'une étincelle; la terre se fendit. Un bruit sourd se fit entendre; des objets placés aux environs furent ébranlés. Que voir là dedans, si ce n'est l'effet qui a lieu

dans les mines par l'explosion de la poudre à canon?

Pour répondre à la seconde question, l'auteur parle de l'action de la pluie, de la grêle, des vents, des trombes, sur les animaux, puis de la foudre et des éclairs. Les cadavres des personnes frappées de la foudre n'offrirent à Willis et à M. Louis aucun signe extérieur de lésion; mais les poumons étaient dilatés, et entre eux et les parois pectorales, était épanchée une lymphe sanguinolente. Duvernoy trouva au contraire les poumons dans un état de flaccidité. Chez un sujet observé par M. Gardien, les poumons étaient dans le même état, les artères ne contenaient point de sang, des taches livides couvraient peu de temps après le corps, qui exhalait une odeur très-fétide. Le même phénomène se fit remarquer chez plusieurs animaux frappés de la foudre. La mort, selon M. Gardien, peut arriver de deux manières; ou bien l'air étant considérablement dilaté par la foudre, l'animal se trouve presque dans le vide; ou bien, comme l'expérience prouve qu'en faisant passer une étincelle électrique à travers l'eau, le vin, l'huile, etc., ces liquides occupent un plus grand espace, la foudre peut opérer le même effet sur le sang, et déterminer la rupture des vaisseaux les moins résistans. Nous ne partageons point l'opinion de M. Gardien; le système nerveux nous semble seul être at-

taqué, et la mort des foudroyés ne nous paraît dépendre ni du vide, ni de la dilatation du sang. M. Gardien attribue à la reproduction du gaz oxigène, détruit par la combustion de la foudre, le soulagement que l'on éprouve lorsque les orages ont cessé; mais il ignore sans doute que malgré qu'on fasse passer dans un vase rempli d'air des étincelles électriques, les deux gaz qui entrent dans sa composition sont toujours dans les mêmes proportions. Jusqu'à présent nos moyens eudiométriques n'ont pu rien nous apprendre sur la qualité de l'air pendant les divers changemens de l'atmosphère. Nous ne pouvons savoir non plus quel moyen M. Gardien a employé pour s'assurer que l'oxigène diminue en quantité avant les orages, à quoi il attribue les effets plus ou moins désagréables qu'on éprouve.

Dans la troisième partie, l'auteur, pour répondre à la question : *Quels sont les moyens de se garantir des orages, et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent?* s'occupe des moyens qu'il regarde comme inutiles, puis de ceux qui sont nuisibles, et enfin de ceux qui sont très-utiles. M. Gardien blâme, à juste titre, qu'on sonne les cloches à l'approche des orages; si le bruit peut rompre les nuées, il conseillerait l'emploi de décharges d'artillerie. Il blâme également qu'on se retire dans les cavernes, les caves et autres souterrains,

où il est prouvé que la foudre peut pénétrer. Les moyens regardés comme très-utiles sont les dragons, les cerf-volans, les machines aérostatiques, les paratonnerres. M. Gardien rapporte ensuite les objections faites contre l'emploi des paratonnerres, et les moyens connus des anciens pour se garantir des orages, puis il s'occupe de la construction des paratonnerres et des moyens de s'opposer aux tremblemens de terre.

D'après le court apperçu que nous venons de donner de l'ouvrage de M. Gardien, on pourra juger s'il a atteint le but; suivant nous il a omis de traiter de choses fort importantes. Nous ne pouvons le blâmer d'avoir fait usage d'excellens morceaux de littérature ancienne ; mais il nous semble qu'il aurait pu s'appuyer d'autorités plus valides que celles de Virgile, Lucrèce et Ovide. La dissertation de M. Gardien est riche en faits, le style en est clair ; la lecture de cet ouvrage prouvera de plus en plus combien il serait à désirer que les savans prissent, comme a fait notre auteur, le parti d'écrire en latin, avantage inappréciable, puisqu'il mettrait dans le cas de n'avoir point besoin de recourir à des traductions toujours plus ou moins infidèles, et de prendre connaissance d'un ouvrage dans la langue même qu'a employée l'auteur.

INSTITUT DE FRANCE.

Analyse des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'institut impérial, pendant l'année 1812.

PARTIE MATHÉMATIQUE.

Par M. le chevalier Delambre, secrétaire perpétuel.

ANALYSE.

Mémoire sur l'attraction des sphéroïdes homogènes, par M. le chevalier Legendre.

C'est pour la troisième fois que M. Legendre revient sur ce problême difficile, qui, depuis plus de soixante-dix ans, a occupé plusieurs géomètres d'un grand nom. Mac-Laurin, dans sa pièce sur le flux et reflux, qui partagea le prix de l'académie des sciences en 1740, l'avait résolu d'une manière qui ne laissait rien à désirer, dans le cas où le point attiré est situé dans l'intérieur de l'ellipsoïde : il tenta de même l'autre cas où le point attiré est extérieur ; mais il ne put en trouver qu'une solution particulière, relative à la supposition où ce point extérieur serait sur le prolongement de l'un des trois axes. Le théorême auquel il parvint, ramenait ce cas particulier à celui où le point attiré serait sur la surface même de l'ellipsoïde, et à l'extrémité de l'un des axes. M. le comte Lagrange, par une analyse élégante, avait confirmé tous les résultats de Mac-Laurin ; d'Alembert les avait démontrés dans les mémoires de Berlin ; M. Legendre, dans le tome X des mémoires présentés, en donna une nouvelle démonstration ; en considérant généralement l'attraction des sphéroïdes de révolution sur un point exté-

rieur, il réussit à la ramener à l'attraction sur un point situé dans l'axe du solide, quelle que fût d'ailleurs la figure du méridien. Il restait à montrer comment la solution pourrait s'étendre à tous les ellipsoïdes. C'est ce que fit M. Laplace, dans son beau travail sur la figure des planètes, en donnant le développement en série des attractions des sphéroïdes quelconques. Excité par le désir de vaincre plus directement une grande difficulté, M. Legendre revint en 1788 sur ce même objet; il montra que le théorême de Mac-Laurin pour les points situés dans le prolongement des trois axes, pouvait être étendu à tous les points situés dans le plan d'une quelconque des trois sections principales du solide; et, considérant enfin le problême dans toute sa généralité, il fit voir qu'on pouvait vaincre les difficultés de l'intégration; mais il avoue que son analyse était d'une extrême complication.

M. Biot, par une heureuse combinaison d'un théorême, de M. Legendre avec une intégrale complette, sur laquelle M. le comte Lagrange avait fondé sa théorie des fluides, était parvenu depuis à ramener l'attraction d'un ellipsoïde sur un point extérieur, au cas où ce point est situé sur la surface même de l'ellipsoïde.

Après tant d'efforts, où l'on paraissait avoir épuisé toutes les ressources que peut offrir l'analyse la plus savante, on n'espérait plus guère que l'on pût arriver à une solution plus facile. C'est pourtant ce qu'on vient de voir dans un mémoire de M. Ivory, qui, par une transformation aussi simple qu'ingénieuse, a démontré que l'attraction d'un ellipsoïde homogène sur un point extérieur quelconque peut se ramener immédiatement à celle d'un second ellipsoïde sur une point intérieur. « Ainsi, dit M. Legendre, les difficultés d'analyse que présentait le problême traité par tant de moyens différens, disparaissent tout d'un coup; et une théorie, qui appartenait à l'analyse la plus abstruse, peut maintenant être exposée dans toute sa généralité, d'une manière presqu'entièrement élémentaire. » Le but de M. Legendre, dans le nou-

veau mémoire qu'il communique à la classe, a été de profiter de cette découverte de M. Ivory, pour présenter la théorie entière de l'attraction des ellipsoïdes homogènes, avec toute la simplicité dont elle est devenue susceptible.

Il rappelle d'abord les formules générales du problême qui s'étendent à tous les points quelconques intérieurs ou extérieurs à l'ellipsoïde : il expose ensuite, d'une manière lumineuse, le procédé de M. Ivory, lequel consiste à faire passer par le point intérieur la surface d'un second ellipsoïde, dont les sections principales soient situées dans les mêmes plans, et décrites des mêmes foyers que les sections correspondantes de l'ellipsoïde donné. On prend ensuite, sur la surface du premier ellipsoïde, un point tel que chacune de ses coordonnées soit à l'ordonnée correspondante du point extérieur, dans le même rapport que les demi-axes analogues des deux ellipsoïdes ; le point ainsi choisi sera intérieur au second ellipsoïdei on en saura calculer l'attraction, parallèlement à chacun des trois axes du second ellipsoïde : pour en déduire les trois attractions du point extérieur au premier ellipsoïde, il suffira de multiplier celles du second par les rapports entre les produits des deux autres axes dans les deux ellipsoïdes ; d'où l'on voit que, par une simple multiplication, le second cas du problême général, regardé jusqu'à présent comme sujet à de grandes difficultés, se trouve ramené au premier cas déjà complettement et élégamment résolu : il ne restait donc qu'à exposer cette ancienne solution, pour completter entièrement la théorie de l'attraction des ellipsoïdes homogènes. Ici M. Legendre abandonne M. Ivory, qui n'a résolu ce cas que par les séries, pour reprendre la méthode de M. Lagrange, qui réduit le problême aux quadratures, et permet l'usage des méthodes connues d'approximation.

Si l'ellipsoïde diffère très-peu d'une sphère, alors les séries qui expriment les attractions deviennent très-convergentes, la loi que suivent les coëfficiens est facile à saisir, et M. Legendre en donne les expressions.

Si

Si l'on ne veut pas avoir recours aux séries, ou si les excentricités des sections principales sont trop grandes, pour que les séries convergent assez, alors M. Legendre a recours aux transcendantes elliptiques, dont il a donné la théorie, dans ses exercices de calcul intégral.

Les formules se simplifient beaucoup si l'ellipsoïde a deux axes égaux, ou lorsqu'il devient un sphéroïde de révolution. Mais ces formules simplifiées ne sont pas tout-à-fait les mêmes pour le sphéroïde applati, et pour le sphéroïde allongé.

Enfin, comme malgré la simplification inespérée qui résulte du procédé de M. Ivory, la solution est encore longue et assez épineuse, M. Legendre rassemble en un tableau synoptique toutes les formules qu'il faut successivement évaluer ; et cette réunion ne peut être qu'infiniment agréable aux jeunes géomètres, qui ne trouveront nulle part une théorie aussi complette, aussi variée, et aussi usuelle de ce problême difficile.

Physique générale.

Mémoire sur la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs, par M. Poisson.

L'hypothèse la plus généralement répandue aujourd'hui pour expliquer les phénomènes électriques, est celle qui les attribue à deux fluides dont les propres molécules se repoussent mutuellement, tandis qu'elles attirent les molécules de l'autre fluide.

C'est dans cette supposition que Coulomb a calculé les phénomènes qu'il avait observés, et il est parvenu à démontrer que ces attractions et ces répulsions suivaient la loi inverse du quarré des distances. Si cette hypothèse n'a pas encore toute la certitude désirable, elle offre du moins dans toutes ses parties une liaison qui peut soutenir la confiance, en attendant une démonstration complette, qui ne peut se tirer que de l'accord constant du calcul avec les phénomènes observés.

Ce sont encore ces mêmes principes que suppose M. Poisson dans son travail que nous annonçons ; son objet est de déterminer analytiquement la ma-

nière dont l'électricité se distribue à la surface des corps conducteurs, de comparer ses calculs à des observations authentiques, pour y trouver s'il est possible, une confirmation de l'hypothèse qu'il adopte.

Si toutes les parties d'un corps renferment une égale quantité de l'un et l'autre fluides, aucun signe d'électricité ne se manifeste ; on dit que le corps est dans son *état naturel :* alors, si l'on y introduit une quantité donnée de l'un ou de l'autre fluide, ce fluide ajouté se distribuera à la surface du corps, où il sera retenu par l'air environnant. C'est ce que Coulomb a démontré. Il se formera donc à la surface du corps une couche extrêmement mince, dont l'épaisseur, en chaque point, dépendra de la forme du corps ; elle doit prendre la figure propre à l'équilibre.

M. Poisson prouve que le problême se réduit à trouver qu'elle doit être l'épaisseur de la couche fluide en chaque point de la surface, pour que l'action de la couche entière soit nulle dans l'intérieur du corps électrisé. Cette épaisseur sera la plus grande au sommet du plus grand des trois axes, et la plus petite au sommet du plus petit ; et ces épaisseurs seront entr'elles comme les longueurs des axes. En supposant que l'épaisseur de cette couche devienne très-petite, on en conclura la distribution de l'électricité à la surface d'un sphéroïde peu différent d'une sphère. Ce cas et celui de l'ellipsoïde, sont les seuls où, dans l'état actuel de la science, il soit possible d'assigner l'épaisseur variable de la couche fluide.

En faisant usage des formules de l'attraction des sphéroïdes, on calculera l'attraction de la couche sur un point pris en dehors ou à la surface du corps électrisé. Par ce moyen, M. Poisson a trouvé qu'à la surface d'un sphéroïde peu différent d'une sphère, la force repulsive du fluide est proportionnelle à son épaisseur en chaque point ; il en est de même à la surface d'une ellipsoïde de révolution, quel que soit le rapport de ses axes. Ainsi, dans ces deux espèces de corps, la répulsion électrique est la plus grande dans les endroits où l'électricité est accumulée en plus grande quantité ; il est assez naturel de penser

que ce résultat est général, mais il est fort difficile d'en donner une démonstration analytique. M. le comte Laplace l'a démontré d'une manière purement synthétique, que l'on trouvera dans le mémoire, et de laquelle il résulte que par-tout la force répulsive est proportionnelle à l'épaisseur ; on ne peut conclure que la pression varie à la surface du corps électrisé, et qu'elle est proportionnelle au quarré de l'épaisseur. Dans les endroits où cette pression vient à surpasser la résistance que l'air lui oppose, l'air cède et le fluide s'écoule comme par une ouverture : c'est ce qui arrive à l'extrémité des pointes et sur les arrêtes vives des corps anguleux.

Le principe qui sert de base à toute cette théorie, s'applique également au cas d'un nombre quelconque de corps conducteurs soumis à leur influence mutuelle ; il fournira, dans chaque cas, autant d'équation que l'on considère de corps conducteurs ; et ces équations serviront à déterminer l'épaisseur variable de la couche qui enveloppe ces différens corps.

M. Poisson se borne, pour le présent, à donner les équations pour deux sphères de différens rayons, formées d'une matière parfaitement conductrice, et placées à une distance quelconque l'une de l'autre. Lorsque les deux sphères se touchent, les équations s'intègrent sous une forme très-simple par des intégrales définies. Elles font voir que l'épaisseur est nulle au point de contact, c'est-à-dire que si deux sphères, de rayons quelconques, sont mises en contact et électrisées en commun, il n'y a aucune électricité au point par lequel elles se touchent; et en cela le calcul est parfaitement conforme avec les expériences de Coulomb. (Acad. des Sciences, 1787.)

Dans le voisinage de ce point, et jusqu'à une assez grande distance, l'électricité est très-faible sur les deux sphères; lorsqu'elle commence à devenir sensible, elle est d'abord plus intense sur la sphère la plus grande ; elle croît ensuite plus rapidement sur la plus petite ; en sorte qu'au point diamétralement opposé au point de contact, elle est toujours plus grande sur la plus petite sphère qu'au point correspondant sur l'autre sphère.

Si les sphères viennent à se séparer, chacune emporte la quantité totale d'électricité dont elle était couverte ; et dès qu'elles sont soustraites à leur influence réciproque, cette électricité se distribue uniformément sur chaque sphère. Or le rapport des épaisseurs moyennes est donné par cette analyse, en fonction du rapport des deux rayons ; ainsi la formule de M. Poisson renferme la solution de ce problême de physique : *Trouver suivant quel rapport l'électricité se partage entre deux globes qui se touchent, et dont les rayons sont donnés.* Ce rapport est toujours moindre que celui des surfaces, en sorte qu'après la séparation, l'épaisseur est toujours plus grande sur le plus petit des deux globes. Le rapport entre deux épaisseurs tend vers une limite constante qui est égale au quarré du rapport de la circonférence au diamètre, divisé par 6 ; ce qui vaut à-peu-près 5/3 : ainsi, quand on pose sur une sphère électrisée une autre sphère d'un diamètre très-petit, relativement à celui de la première, l'électricité se partage entre les deux corps dans le rapport d'environ cinq fois la petite surface à trois fois la plus grande.

Coulomb avait tenté de déterminer ce rapport par expérience ; il l'avait toujours trouvé au-dessous du nombre 2 ou de 6/3, d'où il avait conclu que la limite devait être le nombre 2. On sent bien que cette limite n'était pas de nature à être déterminée avec une certaine précision par l'expérience ; ainsi, loin d'objecter à la théorie la différence qui se trouve entre l'observation et le calcul, on aura bien plutôt lieu d'être surpris du grand accord que l'on remarque entre les résultats de la formule et ceux d'observations faites il y a plus de vingt-cinq ans, et que M. Poisson rapporte à la fin de son mémoire. En effet, nulle part la différence ne s'élève à un trentième de la quantité qu'on voulait déterminer.

Jusqu'ici M. Poisson n'a considéré qu'un seul corps électrisé, ou plusieurs corps qui se touchent, de manière que le fluide électrique puisse passer librement d'un corps sur un autre ; il montre ensuite comment l'analyse s'applique également au cas où les deux fluides se trouvent à-la-fois sur une même surface. Il choisit

deux sphères séparées par un intervalle très-grand, par rapport à l'un des deux rayons. Si l'on suppose que la petite sphère n'était pas électrisée primitivement, et qu'elle ne le soit que par l'influence de la grande, on trouve que l'électricité contraire à celle de la grande sphère se porte vers le point qui en est le moins éloigné, et l'électricité semblable, vers le point opposé; les électricités contraires en ces deux points sont à-peu-près égales, et la ligne de séparation diffère peu du grand cercle perpendiculaire à la ligne qui joint les deux centres, et divise la petite sphère en deux parties égales. Le calcul donne, par des formules très-simples, la quantité et l'espèce de l'électricité en chaque point des deux surfaces. Les mémoires de M. Coulomb n'offrent aucune observation à laquelle ces formules s'appliquent directement: mais on trouve dans ces mêmes mémoires, un fait curieux, qui, par sa liaison avec les formules, fournit une nouvelle confirmation de la théorie.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce fait, pour lequel nous renverrons au mémoire de M. Poisson. Nous n'aurions pas même entrepris l'extrait qu'on vient de lire, si cette analyse des travaux de la classe n'était destinée à paraître séparément, car M. Poisson a mis lui-même, en avant de son ouvrage, une introduction claire et précise, où il a renfermé tout ce qui peut être lu par un physicien qui n'est point familiarisé avec l'analyse transcendante. Cette clarté, qui est la marque d'un esprit supérieur à l'objet qu'il traite, se remarque également dans le développement de son analyse; partout il s'attache à montrer comment ses théorêmes s'accordent avec les observations. Cette espèce de démonstration ne serait pas encore inutile, quand même l'hypothèse fondamentale ne serait plus susceptible du moindre doute. C'est la seule, dans tous les cas, qui puisse inspirer quelque confiance à ceux qui, capables de calculer une formule, ne le sont pas d'en suivre la démonstration. Elle peut contribuer à répandre le goût de l'analyse, en prouvant qu'elle est le flambeau qui pourra dissiper l'obscurité qui couvre encore des parties très-importantes de la physique; et l'on

apprendra avec plaisir que M. Poisson se propose de suivre ces recherches, et de les étendre à d'autres cas plus compliqués, pour lesquels il trouvera des moyens semblables de vérification dans les mémoires de Coulomb.

Optique.

En rendant compte, l'année dernière, des recherches de MM. Malus et Arago sur divers phénomènes d'optique, (1) nous avons averti qu'en rapportant des expériences si neuves et si délicates, nous nous attachions à les exposer avec la plus grande fidélité et dans les propres termes dont les auteurs eux-mêmes s'étaient servis. Après cet avertissement, que nous répétons pour ce qui va suivre, nous irons au-devant d'une objection qu'on pourrait nous faire. On trouvera peut-être que nous avons un peu excédé les bornes d'une simple notice, mais nous prierons le lecteur de considérer que nous avions à rendre compte d'objets nouveaux, et d'appareils dont on ne pourrait autrement se faire une idée assez juste pour répéter des expériences que, sans doute, plus d'un physicien éprouvera le désir de vérifier par lui-même. Nous tâchons toujours d'éviter toute formule algébrique, mais celles que nous présentons ici sont courtes; on n'aurait pu les traduire qu'en un langage qui aurait paru tout au moins fort extraordinaire, et qui, en outre eût été bien moins intelligible et moins commode pour ceux qui prendront le plus d'intérêt à cette nouvelle théorie.

Recherches de M. Biot sur la lumière.

Dans la notice publiée l'année dernière sur les travaux de la classe, on a rendu compte des recherches lues à l'institut, par M. Arago, sur les couleurs que font voir les lames de mica, de chaux sulfatée, de cristal de roche, quand on les expose à un rayon polarisé. Depuis cette époque M. Biot a présenté à l'institut une suite de mémoires dans lesquels il annonce qu'il a découvert, par l'expérience, les lois exactes de ces phénomènes, qu'il les a exprimées par des formules mathématiques, et qu'il est parvenu à les compo-

(1) Février 1812, page 146.

ser tous en un seul fait général, duquel on peut les déduire par le calcul. Nous allons successivement rendre compte de ces recherches de M. Biot, en commençant par son premier mémoire qu'il a lu à l'institut le 1er. Juin 1812, et dont l'original a été paraphé sur toutes les pages par M. Delambre, secrétaire perpétuel.

M. Biot s'est d'abord formé un appareil avec lequel on pût observer exactement tous ces phénomènes, et en mesurer les diverses circonstances. Il fait tomber la lumière blanche des nuées sur un verre noir bien poli, sous un angle tel, qu'elle soit complettement polarisée par réflexion. Il fait passer le rayon réfléchi à travers le tuyau de la lunette d'un cercle répétiteur, dont on a ôté les verres. Le limbe du cercle est disposé verticalement, et parallèlement au plan du réflexion. L'extrémité supérieure de ce tuyau est enveloppée d'un tambour circulaire qui tourne à frottement autour de lui, et dont la circonférence est divisée en seize parties dont chacune répond à un angle de 22° 30'. Aux deux extrémités opposées d'un même diamètre sont deux branches de cuivre, parallèles à l'axe du tube, entre lesquelles est une plaque circulaire de cuivre qui peut tourner librement d'un axe perpendiculaire aux deux branches. Cette plaque elle-même porte un anneau divisé qui peut tourner librement sur sa surface et autour de l'axe du tube. Ces divers mouvemens peuvent s'arrêter par des vis de pression. On place sur le dernier anneau la lame cristallisée que l'on veut observer. Il est évident, 1°. qu'en tournant l'anneau autour de son centre sur la plaque qui le porte, on peut diriger l'axe de la lame, de manière qu'il forme des angles quelconques avec le plan de polarisation; 2°. en faisant tourner la plaque qui porte l'anneau, on incline à volonté la lame sur le rayon polarisé; 3°. enfin, en tournant le tambour autour du tuyau qu'il enveloppe, le plan d'incidence du rayon sur la lame peut être amené dans tous les azimuts possibles autour du plan de polarisation. La lame peut ainsi être présentée au rayon dans toutes les positions imaginables. Les angles qui déterminent ces positions se trouvent mesurés par les divisions de l'appareil; et l'on mesure

aussi l'incidence du rayon sur sa surface, en ramenant le plan d'incidence dans le plan du limbe, et relevant la lunette jusqu'à ce que la surface de la lame devienne exactement horizontale, ce dont on s'assure au moyen d'un niveau très-sensible.

Les premières expériences de M. Biot ont été faites avec des lames de chaux sulfatée. La facile division de cette substance, la possibilité de la réduire en lames minces, égales, à surfaces parfaitement parallèles, et d'un poli parfait, la rendait extrêmement propre à des observations exactes. M. Biot a commencé par chercher la direction de l'axe de double réfraction. La forme primitive assignée par M. Haüy à cette substance est un prisme droit quadrangulaire, dont les bases, situées dans le plan des lames, sont des parallélogrammes obliquangles dont les angles sont 113° 7' 48" et 66° 52' 12". La théorie de la cristallisation ne détermine point le rapport de longueur des côtés opposés à ces angles. En les déterminant de manière à représenter les formes secondaires le plus simplement possible, M. Haüy a choisi pour rapport celui de 12 à 13. L'axe de double réfraction n'a aucun rapport de symétrie avec un pareil parallélogramme. Mais si l'on triple le côté 12, en laissant l'autre constant, l'axe de double réfraction se trouve dirigé suivant la grande diagonale de ce nouveau parallélogramme, et forme un angle de 16° 13' avec le côté 36.

Cette direction étant connue, M. Biot a exposé des lames minces de chaux sulfatée, sous l'incidence perpendiculaire à un rayon polarisé; et il a analysé la lumière transmise en se servant successivement et indifféremment d'un rhomboïde de spath d'Islande, ou de la réflexion sur une glace. Il a observé ainsi deux images colorées, comme l'avait annoncé M. Arago, et il y a reconnu les caractères suivans: 1°. une partie de la lumière incidente, que nous nommerons E est polarisée par la lame; le reste O conserve sa polarisation primitive; 2°. la teinte polarisée par la lame est la même dans quelque azimut que son axe soit placé relativement au plan de polarisation du rayon; 3°. lorsqu'on analyse la lumière avec un rhomboïde de spath d'Islande dont la section princi-

pale est dirigée suivant ce plan, l'image ordinaire donnée par le rhomboïde est constamment un mélange des deux teintes O et E. L'image extraordinaire est toujours de la teinte E, et la séparation des deux teintes est complette, quand l'axe de la lame forme un angle de 45°. avec le plan de polarisation du rayon.

M. Biot essaya d'abord de représenter ces phénomènes par les mêmes formules que Malus avait données pour les intensités des faisceaux donnés par les rhomboïdes de chaux carbonatée. Il vit que cette loi ne s'y appliquait plus ; il chercha les modifications qu'il fallait y faire ; et en multipliant les observations dans tous les sens, il trouva les deux formules suivantes, qui représentent tous les phénomènes. Supposons que l'axe de la lame fasse un angle i avec le plan de polarisation du rayon incident ; supposons encore que l'on analyse la lumière transmise en se servant d'un rhomboïde de spath calcaire, dont la section principale fasse un angle α avec ce même plan : appellons E l'intensité de la portion de lumière incidente que la lame polarise, et nommons O la portion complémentaire qui conserve la polarisation primitive. Si l'on désigne par F_o F_e les intensités des deux faisceaux ordinaires et extraordinaires, observés à travers le rhomboïde, on aura

$$F_o = O \cos^2 \alpha + E \cos^2 (2i - \alpha).$$

$$F_e = O \sin^2 \alpha + E \sin^2 (2i - \alpha).$$

Si l'on veut analyser la lumière transmise, en se servant de la réflexion sur une seconde glace, il n'y a qu'à regarder α comme représentant l'angle dièdre que le plan d'incidence du rayon sur cette glace forme avec le plan primitif de polarisation : alors la valeur de F_o exprimera l'intensité et la teinte du rayon réfléchi.

Toutes les conséquences particulières que l'on peut déduire de ces formules, en donnant à i et à α différentes valeurs, se trouvent réalisées par l'expérience, comme on peut le voir dans le mémoire que nous analysons. Par exemple, on peut déterminer ainsi toutes les positions de la lame, et du cristal ou de la glace, dans lesquelles une des deux images s'évanouit ;

on trouve aussi toutes celles dans lesquelles ces deux images peuvent être blanches, et égales ou inégales en intensité, et celles où elles sont d'égale intensité sans être blanches. On voit aussi par ces formules que la lame ne donnera point de couleurs, si le rayon incident est composé de deux faisceaux blancs, égaux, et polarisés à angles droits, ou s'il est formé d'un nombre infini de faisceaux blancs polarisés dans tous les sens comme la lumière directe.

Il ne reste d'interminé, dans ces formules, que l'espèce des deux teintes O et E; ou même une seule d'entr'elles, puisque leur ensemble fait du blanc. Or, l'expérience montre que la teinte E dépend de l'épaisseur de la lame et de la nature de sa substance. En mesurant avec la plus grande exactitude les épaisseurs d'un grand nombre de lames au moyen d'un instrument très-précis, imaginé par M. Cauchois, habile opticien, M. Biot a trouvé que, dans un même cristal bien pur et homogène, les épaisseurs qui polarisent telle ou telle teinte, sont proportionnelles aux épaisseurs des lames minces de la même substance qui réfléchiraient la même teinte dans le phénomène des anneaux colorés. Or, Newton a donné dans son optique une table de ces épaisseurs, calculée d'après l'expérience avec la dernière précision. On peut donc, à l'aide de cette table, prévoir toutes les teintes qui seront polarisées par les lames d'un cristal donné, lorsqu'on a mesuré l'épaisseur d'une seule d'entre elles, et qu'on a observé la teinte qu'elle polarise. Il suffit de rapporter les épaisseurs de ces lames à l'échelle de Newton par une simple proportionnalité. Nous supposons ici que les lames sont taillées parallèlement à l'axe de cristallisation. Le facteur par lequel il faut les multiplier varie avec la nature du cristal; et même, dans des cristaux dont la composition chimique est semblable, il éprouve encore quelquefois des changemens dépendans de la contexture même du cristal et de sa cristallisation plus ou moins parfaite; mais sa valeur est constante pour chaque cristal homogène. Dans la chaux sulfatée bien pure, de la variété trapézienne, la valeur moyenne du facteur est à-peu-près de $\frac{1}{9}$ ou mieux 0,10917; c'est-à-dire que si

l'on exprime les épaisseurs des lames en millièmes de millimètres, et qu'on en prenne le $\frac{1}{9}$, le résultat comparé à la troisième colonne de la table de Newton fera connaître la teinte E, que chacune de ces lames doit polariser sous l'incidence perpendiculaire. Les limites de la polarisation partielle calculées d'après ce résultat pour les lames de chaux sulfatée, et mesurées en millimètres, sont les suivantes :

Epaisseur à laquelle la polarisation n'est pas encore sensible	mm. 0,0029548	répondant au *très-noir* de Newton.
Epaisseur à laquelle la lame polarise toute la lumière incidente	0,031144	blanc du premier ordre.
Epaisseur à laquelle la lame cesse de donner des couleurs.	0,45173	mélange de tous les anneaux.

On voit que l'on ne peut pas dire que l'action de ces lames s'affaiblit à mesure qu'elles deviennent plus minces, puisqu'à une épaisseur de $\frac{3}{100}$ de millimètre elles polarisent toute la lumière incidente, tandis qu'à une épaisseur de $\frac{45}{100}$ elles n'en polarisent qu'une partie. Dans le premier cas, on a $O = 0$. Si l'on place la section principale du rhomboïde dans le plan de polarisation du rayon, et que l'on tourne l'axe de la lame dans l'azimut de 45_o, on aura $\alpha = 0$ $i = 45°$. Alors nos formules donnent $F_o = 0$; $F_e = E$; c'est-à-dire que l'image ordinaire observée à travers le rhomboïde est tout-à-fait nulle, et que l'image extraordinaire contient toute la lumière transmise. Ainsi, lorsque l'axe de la lame est placé dans l'azimut de 45°, le faisceau qu'elle polarise a ses axes de polarisation tournés dans l'azimut de 90°. On verra plus loin que ce résultat est général : quel que soit l'azimut i, la polarisation opérée par la lame se fait dans l'azimut $2\,i$, et voilà pourquoi la séparation des deux teintes, par le rhomboïde, est la plus complette dans la position $\alpha = 0$ $i = 45°$.

Les mêmes lois et les mêmes formules s'appliquent également aux lames de mica et aux lames de cristal

de roche taillées parallèlement à l'axe des aiguilles ; mais la superposition imparfaite des lames de mica y produit plus de différence entre les épaisseurs des lames qui polarisent la même teinte, lorsqu'elles sont tirées de cristaux différens. Il y a même des lames de mica qui n'ont point du tout de sections principales. Le cristal de roche présente aussi quelquefois des variations d'épaisseurs analogues entre un cristal et un autre. Mais les rapports des épaisseurs avec les teintes se soutiennent toujours et se vérifient dans un même morceau homogène, lorsqu'on le résout en ses diverses parties. Quand les aiguilles de cristal de roche sont bien régulièrement cristallisées, les épaisseurs des lames qui polarisent la même teinte, sont exactement ou à fort peu près les mêmes que pour la chaux sulfatée bien pure. Du moins cela a eu lieu ainsi dans les morceaux réguliers de ces deux substances que M. Biot a comparés.

Après avoir considéré les phénomènes qui ont lieu sous l'incidence perpendiculaire, M. Biot examine ceux qui ont lieu sous des incidences obliques. Ceux-ci, lorsqu'on n'en connaît pas la loi, semblent tout-à-fait irréguliers et bizarres. Selon que l'on incline la lame dans un sens ou dans un autre, selon que l'on tourne plus ou moins son axe, même en ne changeant point la position du cristal qui sert pour analyser la lumière, on voit les teintes du rayon qu'elle polarise, se succéder les unes aux autres en apparence sans aucune loi ; mais toutes ces bizarreries ne sont qu'apparentes ; elles prennent au contraire le caractère de la régularité la plus parfaite, lorsqu'on les observe méthodiquement et qu'on les mesure avec exactitude.

Mais avant tout, il faut ici, comme sous l'incidence perpendiculaire, distinguer essentiellement l'intensité et la teinte du faisceau que les lames polarisent. L'intensité suit une loi indépendante des teintes, et les teintes, une loi indépendante du changement des intensités.

La loi fondamentale des intensités est la suivante : *Si l'on part d'une position quelconque de la lame dans laquelle l'intensité du faisceau qu'elle polarise soit nulle, ou du moins se confonde avec la polari-*

sation primitive, et si, sans changer l'inclinaison de cette lame, on la fait tourner autour du rayon polarisé, de manière que le plan d'incidence du rayon sur sa surface décrive ainsi un angle α, compris entre 0 *et* 90°., *le faisceau polarisé par la lame reparaîtra et se séparera du reste de la lumière transmise, par le sens de sa polarisation; mais il disparaîtra de nouveau, si, sans changer l'inclinaison ni l'azimut du plan d'incidence autour du rayon polarisé, on tourne l'axe de la lame dans son plan, de manière qu'il décrive sur ce plan un angle* $-\alpha$ *égal ou contraire à celui qu'avait décrit le plan d'incidence.*

Cette compensation parfaite de deux angles ainsi mesurés dans des plans différens, est un phénomène fort singulier, que l'on verra plus tard résulter de la théorie de M. Biot.

Voici maintenant les formules auxquelles cette loi conduit : soit A l'angle dièdre que le plan de polarisation primitive forme avec le plan d'incidence du rayon sur la lame; désignons par i l'angle que l'axe de la lame forme, sur sa surface, avec la trace du plan d'incidence, cet angle étant compté dans un sens opposé au précédent; nommons comme ci-dessus O l'intensité du faisceau qui conserve sa polarisation primitive en traversant la lame, E l'intensité du faisceau auquel elle imprime une nouvelle polarisation; enfin, désignons par α l'angle dièdre que la section principale du rhomboïde, qui sert pour analyser la lumière, forme avec le plan de polarisation primitive.

Si l'on nomme F_o F_e les deux faisceaux ordinaire, extraordinaire, donnés par le rhomboïde, on aura

$$F_o = O \cos^2 \alpha + E \cos^2 [2(i - A) - \alpha].$$

$$F_e = O \sin^2 \alpha + E \sin^2 [2(i - A) - \alpha].$$

Lorsque l'incidence est perpendiculaire, $i - A$ devient l'*azimut droit* de l'axe de la lame par rapport au plan de polarisation primitive, et l'on retombe sur les formules que nous avons rapportées plus haut.

Les lois précédentes s'étendent aussi au cristal de roche taillé parallèlement à l'axe des aiguilles; mais elles n'ont pas lieu pour le mica; et l'on verra plus bas la cause de cette exception.

Il ne reste plus qu'à donner la manière de trouver les deux teintes O et E, ou plutôt de trouver une seule d'entre elles ; par exemple, la teinte E, puisque la teinte O en est complémentaire. Or, la loi par laquelle on peut trouver les teintes, est la suivante :

L'inclinaison du rayon polarisé sur la lame étant donnée, ainsi que la direction du plan d'incidence, si l'on fait tourner la lame sur son plan, lorsque son axe s'approchera du plan d'incidence, les couleurs du rayon qu'elle polarise menteront dans l'ordre des anneaux colorés, comme si la lame devenait plus mince ; et, au contraire, lorsque l'axe s'éloignera de ce plan, les couleurs du rayon extraordinaire descendront dans l'ordre des anneaux, comme si la lame devenait plus épaisse ; enfin, ces couleurs redeviendront les mêmes que sous l'incidence perpendiculaire, toutes les fois que l'axe de la lame fera avec le plan d'incidence un angle de 45°.

Ainsi, en nommant E cette dernière teinte, et désignant par θ l'incidence du rayon, on aura, sous toutes les incidences,

$$E' = E + E(A \cos 2i + B \cos^2 2i) \sin^2 \theta.$$

A et B étant deux coëfficiens constans. Cette formule, tirée de l'expérience, n'est qu'approchée relativement à l'incidence ; elle suffit pour la chaux sulfatée, où le changement des teintes par les variations d'incidences est très-peu considérable ; en étudiant les mêmes phénomènes dans d'autres substances, où ces changemens sont beaucoup plus étendus, M. Biot a découvert une autre loi plus générale, dont celle-ci n'est qu'une réduction.

Les formules précédentes s'appliquent aussi au cristal de roche ; mais elles n'ont pas lieu pour le mica. Cela tient à ce que sa constitution, comme corps cristallisé, est différente, ainsi qu'on le verra plus loin. Généralement, quand on répète ces expériences ; rien n'est plus frappant que la séparation tranchée qui existe entre la loi des intensités et celle des teintes ; si l'on calcule d'avance la succession de ces teintes pour toutes les valeurs de i, de 10° en 10°, c'est-à-dire pour toutes les positions de l'axe de la lame sur

son plan, on ne voit pas sans surprise les diverses couleurs s'éteindre dans les différens azimuts, à mesure que les valeurs de F_e deviennent nulles pour des valeurs différentes de i, de α, et de A.

Le 15 Juin 1812, M. Biot a lu à la classe un second mémoire : où il a annoncé qu'il avait trouvé dans la polarisation de la lumière une nouvelle loi analogue au principe de la conservation des forces vives dans la mécanique ; et cette loi consiste en cela, que la teinte du rayon polarisé par une lame, ou par un systême de lames dont les axes sont parallèles, ne dépend absolument que de l'épaisseur totale de la matière cristallisée que la lumière traverse, n'importe dans quel ordre les parties de cette matière soient disposées, ni à quelle distance elles se trouvent les unes des autres, pourvu toutefois que les axes des lames superposées soient parallèles entre eux. Par exemple, si l'on prend une lame de mica ou de chaux sulfatée qui, rapportée à la table de Newton, polarise l'indigo du troisième ordre, cette lame pourra se diviser mécaniquement en plusieurs autres plus minces, qui polariseront d'autres teintes des anneaux supérieurs ; mais lorsque la lumière traversera successivement toutes ces lames, la teinte polarisée par leur ensemble sera toujours l'indigo du troisième ordre, quel que soit l'ordre dans lequel on veuille les superposer. M. Biot annonça alors qu'en croisant les axes de lames à angles droits, il lui paraissait que la teinte était celle qui résultait de la différence de leurs épaisseurs au lieu de leur somme ; et cet apperçu, vérifié depuis par des appareils plus exacts, s'est trouvé parfaitement confirmé.

Cette propriété a fait l'objet d'un troisième mémoire lu par M. Biot, le 30 Novembre 1812 ; et ce mémoire lui-même n'est que le prélude d'un travail dans lequel M. Biot s'est proposé de ramener à des causes mécaniques et à un seul fait général tous les phénomènes qu'il avait observés, ainsi que les formules qui les exprimaient.

Après avoir rappellé les circonstances principales de ces phénomènes et les formules qu'il en avait déduites, il montre, d'après ces formules, que les la-

mes de chaux sulfatée, de mica et de cristal de roche, exposées à un rayon polarisé, sous l'incidence perpendiculaire, ne polarisent pas la lumière sur laquelle elles agissent, suivant la direction de leur axe, mais suivant une direction qui forme un angle double avec l'axe de polarisation du rayon incident; en sorte que si l'azimut de l'axe de la lame, par rapport au plan de polarisation, est *i*, les molécules lumineuses que la lame polarise, ne tournent pas leur axe de polarisation dans l'azimut 2 *i*. Il montre l'accord constant et imprévu de ce résultat avec les phénomènes : c'est-là le premier fondement de sa théorie.

Etudiant ensuite les variations des teintes polarisées par les lames sous des inclinaisons diverses, il montre que ces phénomènes semblent occasionnés par les actions opposées de deux forces analogues à celles qui produisent la double réfraction, avec cette différence que, de ces deux forces qui émanent de deux axes rectangulaires, l'une tend à augmenter la force polarisante de la lame, et l'autre à l'affaiblir : de sorte qu'en modifiant l'action de ces axes par l'inclinaison, on peut à volonté faire agir la lame comme plus épaisse ou plus mince. Quelquefois même un troisième axe, perpendiculaire aux lames, joint son action à celle des deux précédens; et, selon qu'on l'incline de manière à favoriser l'un ou l'autre, il accroît l'action de la lame sur la lumière ou l'affaiblit, suivant des lois régulières et calculables que M. Biot a tirées de l'expérience, et qu'il développe plus loin avec détail : tel est le cas des lames de mica régulièrement crisallisées; et cette action simultanée de trois axes est la cause de toutes les bizarreries que cette substance présente quand on l'expose sous diverses incidences à un rayon polarisé.

Pour imiter cette opposition de deux axes rectangulaires dont les actions se composent, M. Biot, dans un quatrième mémoire, superpose deux lames de chaux sulfatée, de manière que leurs axes soient rectangulaires, et il expose un pareil systême au rayon polarisé, en commençant d'abord par des lames très-minces, et passant successivement à des épaisseurs de plus en plus grandes. La teinte pola-

risée par le systême se trouve toujours être celle qui convient à la différence des épaisseurs ; mais les variations de ces teintes par les changemens d'incidence sont beaucoup plus étendues que dans les lames simples, parce qu'elles dépendent de la somme des épaisseurs.

Ce résultat étant vérifié pour toute la série des teintes contenues dans la table de Newton, depuis les plus petites épaisseurs jusqu'aux plus grandes, parmi celles qui peuvent produire des couleurs, il était bien probable que la même propriété s'étendrait aussi à des épaisseurs quelconques. C'est, en effet, ce qui a lieu. Si l'on prend deux plaques de chaux sulfatée dont les épaisseurs soient $e\ e'$, et qu'on les superpose de manière que leurs axes se croisent à angles droits, la teinte polarisée par ce systême sera celle qui répondrait à une seule lame dont l'épaisseur serait $e' - e$. Si la quantité $e' - e$ est comprise dans les limites d'épaisseur qui donnent des couleurs, alors le systême en produira ; si $e' - e$ sort de ces limites, on aura deux images blanches. Si $e' - e$ est nul, la teinte polarisée par le systême est nulle aussi, et la seconde plaque détruit ce que la première avait fait.

De cette manière, on peut produire des couleurs avec des plaques d'une épaisseur quelconque ; il n'est pas même besoin que ces plaques soient de même nature, pourvu que la différence de leurs actions sur la lumière soit de l'ordre de celle qui seule donnerait des images colorées. On peut ainsi croiser un morceau de cristal de roche avec un morceau de chaux sulfatée, de mica, ou avec un cristal de baryte ; mais les épaisseurs qu'il faut donner à chacun de ces cristaux sont différentes, selon l'intensité de leur action. Une lame de chaux sulfatée d'un millimètre d'épaisseur suffit pour faire produire des couleurs à un morceau de glace (d'eau gelée) épais de plusieurs centimètres. Il ne faut que croiser leurs axes à angles droits. Cela a lieu également, soit que les lames superposées se touchent, ou qu'elles soient éloignées l'une de l'autre à une distance quelconque.

Les expériences contenues dans le premier mémoire

de M. Biot prouvaient que les épaisseurs des lames qui polarisent telle ou telle teinte, étaient dans un rapport constant avec les épaisseurs des lames minces qui réfléchissent la même teinte dans les anneaux colorés. Par les nouveaux phénomènes que nous venons de rapporter, on voit que cette propriété n'est pas bornée aux lames minces, et qu'elle s'étend à toute distance à travers l'épaisseur des corps. C'est là le second fait qui sert de base à la théorie de M. Biot.

Il a exposé cette théorie dans un cinquième mémoire, lu à la classe le 7 Décembre 1812. « Je ne propose point, dit M. Biot, de chercher une hypothèse qui explique les faits que j'ai observés. Je ne veux que les composer ensemble, et les réduire, par des considérations mathématiques, à un seul fait général qui en sera l'expression abrégée, et duquel on pourra tirer ensuite par le calcul, non-seulement les phénomènes que je viens de rappeller, mais tous ceux qui peuvent résulter de leur combinaison ».

Cette propriété générale, qui renferme toutes les autres, est la suivante. Supposons qu'une lame de chaux sulfatée, de mica ou de cristal de roche, taillée parallèlement à l'axe de cristallisation, soit exposée perpendiculairement à un rayon polarisé, de manière que son axe de cristallisation fasse un angle i avec le plan de polarisation du rayon ; les molécules lumineuses, en tombant sur cette lame, pénétreront d'abord jusqu'à une petite profondeur sans éprouver de changemens dans leur polarisation ; mais à une certaine limite, différente pour les molécules de diverses couleurs, elles se mettront à osciller de gravité autour de leur centre comme des aiguilles aimantées ou comme le balancier d'une montre. Les amplitudes de ces oscillations qui seront o et $2\ i$, ameneront tour-à-tour leurs axes de polarisation dans les azimuts o et $2\ i$; mais comme la vîtesse des oscillations n'est pas la même pour les molécules de diverses couleurs, il s'ensuit qu'elles n'arrivent pas toutes en même temps à ces deux limites, ce qui produit la différence de teinte que l'on y observe. Enfin, les inégalités de leurs vîtesses les mêlant de plus en plus les unes avec les autres, elles finiront par composer deux faisceaux

blancs situés sur la même ligne droite ; mais dont l'un aura ses axes de polarisation tournés dans l'azimut 2 *i*, tandis que l'autre les dirigera dans l'azimut zéro ; de sorte que ce dernier paraîtra avoir conservé sa polarisation primitive. M. Biot détermine la rapidité de ces oscillations pour les diverses molécules lumineuses. Il fixe la profondeur où elles commencent, et en détermine généralement toutes les lois. Il parvient même à calculer celle de la force qui les produit, et il montre, d'après les phénomènes, qu'elle est proportionnelle à l'angle formé à chaque instant par l'axe de polarisation des molécules lumineuses et l'axe de la lame cristallisée ; et comme le temps de ces oscillations peut se calculer d'après l'épaisseur que la lumière parcourt tandis qu'elles s'exécutent, il en résulte une relation entre la force qui les produit et la grandeur des particules de lumière sur lesquelles elle s'exerce, de même que la durée des oscillations d'un pendule donne une relation entre sa longueur et l'intensité de la gravité.

Parvenu à ce résultat général, M. Biot fait voir *à posteriori* qu'il est réellement la concentration des deux lois principales dont il a fait usage pour l'établir ; car il montre qu'on en tire exactement les mêmes formules qu'il avait d'abord trouvées d'après la seule expérience dans son premier mémoire. Il consacre ensuite le reste de son travail à montrer comment on peut, par le même principe, calculer et prévoir tous les autres phénomènes de polarisation que présentent les lames de chaux sulfatée, de mica et de cristal de roche, taillées dans des sens quelconques, et exposées d'une manière quelconque à des rayons polarisés, tant par réfraction que par réflexion ; mais ces applications ultérieures, quoique déjà calculées par M. Biot, étant l'objet de plusieurs mémoires qui n'ont pas encore pu être lus à la classe, nous n'en devons pas rendre compte ici.

Mémoires sur plusieurs nouveaux phénomènes d'optique, par M. Arago.

Nous aurions voulu pouvoir rendre un compte aussi détaillé de divers mémoires dans lesquels M. Arago a

exposé à la classe ses nouvelles recherches sur la lumière. On y aurait vu des expériences non moins intéressantes, des idées théoriques, qui, pour être mises dans un jour convenable, exigent d'autres expériences, dont M. Arago a conçu l'idée et formé le projet. Mais ne pouvant se livrer à ce travail que dans les courts instans de loisir que lui laissent ses fonctions d'astronome à l'observatoire impérial, il n'a pu communiquer à la classe ses observations et ses idées qu'à mesure qu'il avait pu les rédiger dans des notices détachées. Il se propose de les completter et de les classer dans un ordre plus lumineux. Ainsi nous nous voyons à regret forcés de remettre à l'histoire de 1813 le détail de ces expériences, faites pour jetter un nouveau jour sur l'un des points les plus épineux de l'optique, c'est-à-dire l'explication des phénomènes de la coloration des corps.

Mémoires divers, par M. Rochon.

M. Rochon, en communiquant à la classe quelques recherches nouvelles auxquelles il s'est livré dans le cours de l'année 1812, a eu l'occasion de rappeller plusieurs travaux anciens, ou peu connus, ou qui étaient intimement liés à ce qu'il présentait de nouveau. Ainsi, dans un mémoire sur l'art de multiplier les copies, il a fait souvenir des procédés du célèbre Franklin, qui le premier avait apporté en France l'art de multiplier l'écriture. M. Rochon avait alors perfectionné ces procédés, en donnant une machine à graver qui obtint le suffrage de l'académie des sciences. En continuant ce sujet, il avait prouvé par ses expériences que les coins antiques de bronze composés de cuivre durci par l'étain, ont dû être fabriqués par une méthode semblable à celle qui est aujourd'hui connue sous le nom de *cliché*. Il indique ensuite d'autres procédés qui montrent la part qu'il a prise au progrès de l'art de multiplier les copies.

Dans un second mémoire, il a expliqué la construction d'un micromètre prismatique, propre à mesurer avec exactitude les diamètres du soleil et de la lune. L'objectif de ce micromètre est composé de cristal de roche et de flint-glass; il est en même-

temps achromatique, et donnant par ses coupes une double réfraction de 26 minutes, ce qui ne suffit pas encore pour ces mesures, qui exigeraient une réfraction de 32 minutes au moins. Mais un prisme achromatique intérieur de cristal, comme celui des micromètres ordinaires, se mouvant le long de l'axe, achève de completter la mesure, quoiqu'il n'ait qu'une double réfraction de 6 minutes : parce qu'on peut choisir les instans où les diamètres apparens n'ont que 30 ou 31 minutes. L'avantage de cette construction serait que dans une lunette de cette nature, en supposant 2 mètres seulement de longueur focale, chaque seconde occuperait un espace de 3 millimètres ; ainsi il ne serait pas difficile d'estimer les dixièmes de seconde. Avant cette amélioration de son micromètre, M. Rochon avait mesuré les diamètres des planètes plus petites ; et par le calcul de ces observations, nous avions en général trouvé quelque chose à retrancher des diamètres adoptés communément par les astronomes. Il sera curieux de voir si, par les mesures que M. Rochon prendra sur le soleil et la lune avec son nouvel instrument, nous aurons une diminution semblable sur les diamètres de ces deux astres, qui sont d'une toute autre importance pour l'astronomie pratique, et qui, en effet, ont toujours été trouvés plus petits de quelques secondes, à mesure que les lunettes se perfectionnaient.

Dans un troisième mémoire, M. Rochon a donné la théorie générale des instrumens servant à la mesure des angles, soit par les miroirs, soit par les prismes achromatiques de verre ou de cristal de roche.

Le quatrième a pour objet l'emploi des gazes métalliques, pour rendre les édifices incombustibles. Il y rapporte un essai fait par M. Dyle, qui a revêtu de son ciment impénétrable à l'eau 6 mètres carrés de ces gazes.

Dans un cinquième mémoire sur l'imprimerie, après avoir parlé de l'origine et des progrès de cet art, il a indiqué les moyens d'employer un petit nombre de caractères à l'impression d'un grand ou-

vrage, et notamment à celle des tables logarithmiques.

Un sixième était destiné à démontrer les avantages qui résulteraient, dans certaines circonstances, de l'emploi du mica, vulgairement nommé verre de Moscovie, pour l'éclairage.

Le 22 Juin, M. Rochon a présenté à la classe un instrument qui, à l'aide d'une formule de M. le comte Lagrange, réduit promptement une distance apparente de la lune au soleil en distance vraie. Un prisme de cristal de rochey donne la double image de la lune sous un angle constant de 30 minutes. Par le mouvement circulaire de ce prisme, derrière la partie transparente du petit miroir, on obtient la correction de l'effet combiné de la parallaxe et de la réfraction; il suffit d'une simple proportion, quand on a observé deux distances de la lune au soleil, et que dans cette double opération on a mis en contact les deux images de la lune successivement; la différence entre ces deux distances, comparée avec celle de 30 minutes, donnera celle qui résulte de l'effet variable de la réfraction et de la parallaxe. Le moyen est très-ingénieux; il ne reste plus qu'à consulter l'expérience pour en constater la précision.

Dans un septième mémoire, M. Rochon a donné un procédé nouveau pour connaître, par la hauteur moyenne de l'homme, la distance à laquelle cet homme se trouve de l'œil de l'observateur. On sent que la détermination ne peut être rigoureuse, mais elle peut avoir son utilité dans des opérations de tactique militaire. L'instrument est fort simple, on n'y fait aucun usage du contact des deux images; il suffit que les pieds de la première image paraissent dans un même alignement horizontal avec la tête de la seconde, ce dont on peut juger presqu'aussi exactement que du contact.

Enfin, le dernier mémoire de M. Rochon a pour objet de rendre potable l'eau de la mer. Il avait entrepris ce travail il y a déjà long-temps, et l'avait suspendu, quand il eut appris que feu notre confrère Meusnier s'occupait de ce problême. Le moyen de M. Rochon consiste en un grand alambic propre à faire le vide en grand, non pas dans la dernière per-

fection ; il suffit d'affaiblir la pression de l'air au point où l'eau entre en ébullition sous le 50e. degré du thermomètre de Réaumur.

On voit par cet exposé que M. Rochon cherche tous les moyens d'être utile, et que son zèle lui suggère des ressources aussi variées que les objets auxquels il les applique.

Astronomie.

M. Bouvard annonçait à la classe, le 3 Août, la découverte qu'il avait faite, le 1er. du même mois, d'une petite comète dans la constellation du Lynx. Au sortir de la séance on reçut une lettre de M. Blanpain, directeur de l'observatoire de Marseille, par laquelle il communiquait trois observations de la même comète, qui avait été apperçue, dix jours plutôt, à Marseille, par M. Pons, concierge de l'observatoire. Cette comète était petite ; les observations, au moins à Paris, ont été peu nombreuses et difficiles. MM. Bouvard et Nicolet en ont calculé l'orbite, qui ne ressemble à aucune de celles que nous connaissons.

Les astronomes ne négligent aucune occasion pour completter les tables où l'on a réuni toutes ces orbites. M. Lindenau vient très-nouvellement de publier un supplément à toutes ces tables, on y trouve une quarantaine d'orbites nouvellement déterminées ; vingt-deux l'ont été par M. Burckhardt, et de ce nombre n'est pas encore la comète de 1695, dont il a récemment calculé l'orbite sur des observations qu'il a trouvées dans les manuscrits de l'observatoire. Le même astronome a donné des recherches sur les mouvemens des étoiles de Cassiopée.

Tables de la lune par M. Burckhardt.

Déjà nous avons annoncé ces tables comme prêtes à paraître, et nous n'avons rien à changer à la notice que nous en avons donnée dans l'histoire de 1811. Mais nous pouvons aujourd'hui ajouter quelques détails de plus sur leur composition et leur degré relatif de précision. Une commission nommée par le bureau des longitudes fut chargée de les examiner. Il fut décidé qu'elle choisirait un grand nombre d'ob-

servations distribuées sur les divers points de l'orbite lunaire, et qu'on les calculerait sur les tables de M. Burg et celles de M. Burckhardt, et que tous les calculs seraient faits doubles, pour éviter toute erreur. Pour comparer les différences entre les calculs et les observations, il fut résolu qu'on emploierait la méthode des moindres carrés, comme celle qui devait fournir le résultat le plus probable. Pour la longitude, la somme des carrés était de 7085" pour M. Burg, et 4602" seulement pour M. Burckhardt; la correction de l'époque pour le milieu de l'an 1804 était de 0" 2 et 5" 1, c'est-à-dire insensible; ces résultats étaient ceux de 167 observations faites à Greenwich et à l'observatoire impérial; par 137 observations faites à l'observatoire impérial et à celui de l'école militaire, les sommes des carrés étaient de 6459" et 4182"; la correction des longitudes moyennes pour le milieu de 1811, — 1" 4 et — 0" 1.

Pour la latitude, la même méthode a prouvé que les nouvelles tables avaient un avantage à-peu-près pareil sur celles de M. Burg.

Les tables des deux auteurs, comparées aux observations de Lahire et Flamsteed, ont indiqué, pour M. Burckhardt, un avantage réel quoique moindre.

M. Burg avait introduit une équation nouvelle à longue période; mais entre deux argumens presque également probables dont cette équation pouvait dépendre, M. Burg s'était décidé pour l'un: d'après de plus mûres réflexions et sur l'avis de M. Laplace, qui avait découvert cette équation, M. Burckhardt s'est décidé pour le second. Ses tables renferment 32 équations de longitude qui ne dépendent que des argumens moyens, et quatre qui dépendent des argumens successivement corrigés de toutes les équations précédentes. Les tables de la parallaxe sont calculées uniquement sur la théorie de M. Laplace.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Théorie analytique des probabilités, par M. le comte Laplace.

Nous avons, dans l'histoire de l'an 1811, annoncé la publication prochaine de cet ouvrage, dont les deux

deux parties ont paru à quelques mois d'intervalle dans le cours de 1812. La première contient des recherches préliminaires qui étaient indispensables pour l'intelligence de la seconde, où l'auteur s'est proposé des problêmes dont les difficultés exigeaient les ressources d'une analyse particulière ; ainsi, après une courte notice des auteurs qui ont jetté les premiers fondemens de la science des probabilités, et de ceux qui ont commencé à élever l'édifice, M. le comte Laplace expose sa théorie des fonctions qu'il appelle *génératrices à une ou deux variables ;* il en explique l'interpolation, l'intégration et les transformations. Les différentielles de ces problêmes renferment des facteurs élevés à de grandes puissances, qui nécessitent des règles particulières d'intégration. On sent qu'il nous est impossible de donner ici une idée, même imparfaite, de ce grand travail, pour lequel nous ne saurions non plus nous aider de l'analyse raisonnée qu'on en trouve à la fin de l'ouvrage. Nous n'en citerons qu'une remarque générale qui termine cette première partie. Quelquefois des séries convergent rapidement dans leurs premiers termes ; mais souvent cette convergence diminue et finit par se changer en divergence ; ce qui ne doit pas empêcher qu'on ne se serve de ces séries avec confiance, en n'employant que les premiers termes, quand le reste de la série, que l'on néglige, est le développement d'une fonction algébrique ou intégrale, très-petite par rapport à ce qui précède.

La seconde partie commence par les principes généraux, par des définitions de la probabilité d'un événement futur tirée d'un événement observé, ou d'un événement composé de plusieurs autres dont les possibilités respectives sont données. Des applications nombreuses servent à fixer les idées dans une matière si fugitive et si abstruse. On y voit ensuite les lois de la probabilité, qui résultent de la multiplication indéfinie des événemens ; la probabilité des erreurs des résultats moyens d'un grand nombre d'observations, et les résultats moyens les plus avantageux. Ce chapitre est un de ceux dont les applica-

tions sont les plus fréquentes et les plus faciles. Les physiciens, et sur-tout les astronomes, en pourront faire un usage presque continuel. Ils y trouveront quelle est la probabilité que la somme des erreurs sera renfermée dans telle ou telle limite. C'est le cas le plus ordinaire de l'astronomie. Quoiqu'il soit à-peu-près sûr que chaque observation est affectée d'une erreur, on sait presque toujours que cette erreur ne saurait passer une limite assez étroite. Pour corriger des tables, on les compare à un fort grand nombre d'observations, dont chacune donne une relation entre les effets des erreurs de chacun des élémens des tables. M. Laplace détermine par son analyse les méthodes qui doivent conduire aux résultats les plus probables. Il considère les cas où il n'y a que deux élémens à corriger, et ceux où ils sont en un nombre quelconque; et toujours il arrive à cette méthode, que M. Legendre, qui en est le premier auteur connu, a nommée des moindres carrés; il faut supposer toutefois que le nombre des observations est très-grand. C'est d'après cette théorie que les tables de M. Burckhardt ont été jugées supérieures encore à celles de M. Burg, qui déjà jouissaient d'un si haut degré de précision.

Les mêmes principes s'appliquent à la recherche des phénomènes et de leurs causes; et, ce qui est très-remarquable, on peut reconnaître l'effet très-petit d'une cause toujours constante, par une longue suite d'observations dont les erreurs peuvent excéder cet effet lui-même; ainsi l'on peut reconnaître que la variation diurne du baromètre dépend uniquement du soleil, quoique ces hauteurs soient aussi affectées d'autres inégalités qui n'ont pas une période aussi constante; on peut reconnaître la petite déviation à l'est, que la rotation de la terre produit dans un corps qui tombe librement d'une hauteur considérable. Cette remarque explique comment les astronomes ont pu être conduits à reconnaître certaines inégalités dans le mouvement de la lune : c'est ainsi que M. Laplace lui-même a été conduit, mais en connaissance de cause, à découvrir dans le mouvement de la lune deux inégalités fort petites, qui dépen-

dent de l'applatissement de la terre, qu'elles peuvent aussi déterminer. D'après les recherches astronomiques de MM. Burg et Burckhardt, M. Laplace s'arrête à un applatissement de $\frac{1}{304}$; les degrés de France et du Pérou, de France et du cercle polaire, ont donné de $\frac{1}{308}$ à $\frac{1}{309}$; c'est encore par la même méthode que M. Laplace a été conduit à ses belles découvertes sur les inégalités de Jupiter et de Saturne. Il en conclut « qu'on doit se rendre attentif aux indications de la nature, lorsqu'elles sont le résultat d'un grand nombre d'observations, quoique d'ailleurs elles soient inexplicables par les moyens connus...... Nous sommes si éloignés de connaître tous les agens de la nature, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état naturel de nos connaissances. Seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse, qu'il paraît plus difficile de les admettre..... La même analyse peut être étendue aux divers résultats de la médecine et de l'économie politique, et même à l'influence des causes morales ; car l'action de ces causes, lorsqu'elle est répétée un grand nombre de fois, offre dans ses résultats autant de régularité que les causes physiques ».

De ces objets, qui intéressent spécialement les savans, l'auteur passe à des objets d'un intérêt plus général, tels que les naissances. Par exemple, à Paris, il a trouvé que les naissances des garçons et des filles sont dans le rapport de 25 à 24 ; à Londres, dans le rapport de 19 à 18 ; dans le royaume de Naples, la Sicile non comprise, comme 22 à 21. Ces rapports approchent de l'égalité, sur-tout à Paris ; mais dans les trois villes, le nombre des garçons l'emporte, et ce résultat paraît général, du moins en Europe.

Les naissances fournissent encore l'un des moyens les plus simples et les plus propres à déterminer la population d'un grand Empire. Il en résulte pour la France une population de 42,529,267 individus, et la probabilité qu'on ne se trompe pas d'un demi million dans cette évaluation, est de 1161 à 1, c'est-à-dire qu'il y a 1161 à parier contre un que le nom-

bre n'est pas au-dessous de 42 millions ni au-dessus de 43.

Les mêmes formules servent à calculer les tables de mortalité, celles qui montrent pour chaque âge le nombre d'années de vie que l'on peut espérer; la durée moyenne des mariages, ou en général des associations de deux ou plusieurs personnes; enfin les espérances morales.

Dans les objets divers qui sont traités dans cet ouvrage, nous avons exprès choisi tout ce qui peut piquer la curiosité d'un plus grand nombre de lecteurs; mais les géomètres n'auront point de choix à faire, par-tout ils verront des méthodes savantes, réunies aux apperçus les plus ingénieux.

De la defense des places fortes, ouvrage composé par ordre de S. M. I. et R., pour l'instruction des élèves du corps du génie, par M. Carnot; 3e. édition.

Nous avons, dans les analyses précédentes, annoncé les deux premières éditions de cet ouvrage important. La troisième se distingue par un discours préliminaire, où l'auteur démontre la nécessité d'abandonner un système imparfait pour en adopter un autre, que les progrès dans l'art de l'attaque ont rendu nécessaire, et par deux chapitres du plus grand intérêt. L'un, qui est le quatrième de la seconde partie, est composé en partie d'un mémoire additionnel qu'on trouvait dans la seconde édition, mais qui a reçu des augmentations et des développemens qui en font un ouvrage nouveau; l'autre, qui est le cinquième, offre la série des opérations respectives de l'attaque et de la défense, mises en parallèle depuis le commencement du siége jusqu'à la fin.

C'est aux militaires instruits qu'il appartient de juger cette production distinguée. On peut voir dans le *Moniteur* ce qu'en disait peu de jours avant sa mort M. de Toulongeon, membre de l'institut, et ce qu'écrivait quelques jours plus tard M. Ch. Dupin, officier au corps du génie maritime, distingué par ses connaissances mathématiques. Onze planches de la

plus belle exécution ajoutent encore au mérite de cette nouvelle édition.

Mémoires de mathématiques, concernant la navigation, l'astronomie physique, l'histoire, par M. Bossut.

Les trois premiers mémoires de ce volume ont ou remporté ou partagé des prix proposés par l'académie des sciences; et, quoiqu'ils aient été imprimés dans le recueil de cette compagnie, il serait très-difficile aujourd'hui de se les procurer; c'est ce qui a engagé M. Bossut à les reproduire; il y a joint des notes et des éclaircissemens sur plusieurs endroits de son histoire des mathématiques. Dans l'annonce que nous avons faite de cette histoire dans une de nos précédentes notices, nous avons rapporté textuellement ce que M. Bossut avait mis dans la préface de son histoire, pour prévenir les reproches que pourraient lui attirer quelques omissions involontaires. Il paraît, par l'avertissement qu'il a mis en tête de son nouveau recueil, que ses précautions n'ont pas eu tout le succès qu'il en avait espéré; mais la preuve que ses protestations étaient sincères, se voit dans le soin qu'il a pris de profiter des notes et autres renseignemens qui lui sont parvenus. Le volume est terminé par le discours sur la vie et les ouvrages de Pascal, que M. Bossut avait mis à la tête de la collection complette des OEuvres de ce grand écrivain.

Elémens de géométrie, avec des notes, par M Legendre, neuvième édition. — Géométrie descriptive, par MM. Monge et Hachette, troisième édition. Théorie des courbes du second degré, par M. Biot, cinquième édition. — Physique de Fischer, traduite de l'allemand, avec des notes de M. Biot, seconde édition.

Toute notice est inutile sur ces ouvrages dont la réputation est faite; et comme ils ont été lus et médités par tous ceux qui les ont acquis, on peut juger du bien qu'ils ont produit par le nombre d'éditions qu'ils ont eues en peu de temps. M. Legendre a in-

séré dans son ouvrage les théorêmes de M. Cauchy sur les polyèdres.

M. de Humboldt a donné la cinquième livraison des *Vues des Cordelières* et des *Monumens des peuples indigènes de l'Amérique*. On attend avec impatience la première de son *Journal historique* qui est sous presse.

La première partie des *Leçons de mécanique analytique données à l'école impériale polytechnique*, par M. de Prony, que nous avons annoncée, il y a deux ans, sur un exemplaire que l'auteur nous avait chargés de présenter en son nom à la classe, n'a réellement été rendue publique que dans le cours de 1812, au retour de M. de Prony, appellé et retenu longtemps en Italie pour des travaux du plus grand intérêt.

Parmi les ouvrages envoyés par les correspondans de la classe, nous pouvons citer deux cartes danoises transmises par M. Bugge, astronome royal à Copenhague ;

Un mémoire sur la *construction des ponts de fer*, par M. Wiebeking; un traité complet sur *la théorie et la pratique du nivellement*, par M. Fabre, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Les rapports sur les ouvrages présentés par des savans étrangers à l'institut impérial, ont à l'ordinaire occupé une partie des séances de la classe, et du temps des membres auxquels elle en avait renvoyé l'examen. Pour ne rappeller ici que les objets qui ont obtenu l'approbation la plus entière, nous nous bornerons aux mémoires dont on va voir les titres.

Mémoire de M. Cauchy *sur les polygones et les polyèdres*. C'est celui dont M. Legendre a fait entrer les résultats dans ses élémens.

Verres plans et objectifs de M. Le Rébours.

C'est à la suite de ce rapport que le bureau des longitudes a acquis, pour l'observatoire impérial, une lunette de M. Le Rébours qui lui a paru la meilleure qui existe dans les mêmes dimensions.

Mémoire sur le calorique rayonnant, par M. François de la Roche.

Mémoire de M. Binet jeune, *sur le calcul des perturbations planétaires*.

Nouvelle machine hydraulique de M. Lingois.

Travaux de M. Jecker *pour l'optique, la marine et l'astronomie.*

Mémoire de M. Gauthier *sur les moyens généraux de construire graphiquement un cercle déterminé par trois conditions, et une sphère déterminée par quatre.*

Mémoire de M. Servois, *pour détruire le calcul différentiel du calcul aux différences.*

Nouveau métier à bas de M. Favreau.

A l'occasion de ce mémoire, M. Desmarets, rapporteur, a recueilli les améliorations que d'autres artistes ou fabricans avaient antérieurement apportées à cette machine ; et il en a composé un mémoire que la classe a jugé utile à l'histoire de l'art, et dont elle a ordonné l'impression dans un volume prochain.

Enfin dans la dernière séance de l'année, la classe a entendu deux rapports très-intéressans, l'un sur un ouvrage manuscrit ayant pour titre : *Développemens de géométrie rationelle et analytique, et renfermant la théorie de la courbure des surfaces, avec des applications à la stabilité des vaisseaux, aux déblais et aux remblais, et à l'optique*, par M. Dupin, capitaine au corps du génie maritime. Ce manuscrit fait partie d'un ouvrage plus considérable, que l'auteur se propose de soumettre au jugement de la classe, et qui est le fruit des loisirs qu'ont pu lui laisser un service très-actif et des déplacemens continuels. L'autre avait pour objet plusieurs machines, au moyen desquelles M. Manoury d'Ectot est parvenu à résoudre d'une manière variée autant qu'ingénieuse ce problême d'hydraulique, dont l'exposé a l'air d'un paradoxe : *Elever l'eau au moyen de machines, dont toutes les parties sont constamment immobiles, et qui n'ont, par conséquent, ni pistons, ni soupapes, ni rien d'équivalent.*

PARTIE PHYSIQUE.

Par M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel.

PHYSIQUE ET CHIMIE.

Chacun sait que la chaleur est l'un des principaux instrumens de la chimie, et l'une des plus grandes

forces qui agissent dans ses phénomènes ; on peut la considérer en elle-même, dans ses effets ou dans ses ressources.

M. le comte de Rumfort, constamment occupé des sciences dans leurs rapports avec les besoins de la société, a traité cette année de la chaleur, sous le dernier point de vue, et a cherché avec beaucoup de soin à déterminer quelle quantité il s'en développe dans la combustion de chaque substance.

Pour arriver à ce but, il fallait avoir d'abord un moyen général de mesurer exactement ces quantités de chaleur ; et quand on réfléchit à la complication du phénomène de la combustion, l'on sent aisément combien de difficultés devaient arrêter M. de Rumfort dans ses tentatives. Ce n'est qu'après vingt ans de travaux qu'il est parvenu à les vaincre.

Son idée principale était de mesurer la quantité d'eau qui passe d'un degré fixe à un autre également fixe, par la combustion d'une quantité bien déterminée de chaque substance.

L'appareil qu'il a imaginé pour cela consiste en un récipient prismatique et horizontal de cuivre, où l'on a pratiqué deux goulots ; l'un près d'une extrémité, pour recevoir un thermomètre ; l'autre au milieu de la partie supérieure, par lequel on verse l'eau, et que l'on ferme par un bouchon. Dans l'intérieur du récipient est une espèce de serpentin de forme aplatie, qui en couvre tout le fond sans le toucher, et qui doit recevoir les produits aériformes de la combustion par le moyen d'un tuyau vertical soudé à son orifice. Ce serpentin revient trois fois sur lui-même, et son autre extrémité traverse horizontalement la paroi verticale du récipient qui lui est contigu. La bonté de tout l'appareil dépend essentiellement de la forme plate du serpentin, qui doit exactement transmettre au liquide contenu dans le récipient toutes les portions de la chaleur qu'il reçoit lui-même du corps qui brûle.

Cependant le récipient, une fois devenu plus chaud que l'air environnant, devait perdre du calorique qu'il aurait reçu ; et l'azote de l'air qui aurait servi à la combustion se trouvant avec les autres produits

dans le serpentin, devait aussi en garder une portion.

Pour remédier à ces deux causes d'erreur, M. de Rumfort a eu l'idée aussi simple qu'efficace de commencer toutes ses expériences à un degré déterminé au-dessous de l'air environnant, et de les faire cesser quand l'eau du récipient était arrivée à autant de degrés au-dessus; de sorte que, dans le commencement, l'air environnant et l'azote fournissent à l'eau précisément autant de calorique qu'ils lui en reprennent ensuite.

Le réservoir cylindrique du thermomètre a précisément la même hauteur que le récipient, en sorte qu'il indique exactement la chaleur moyenne de toute la masse de l'eau.

M. de Rumfort, muni de cet appareil, a donc brûlé successivement différens combustibles, mais en prenant des précautions telles, que leur combustion fût complette, c'est-à-dire, qu'ils ne laissassent aucun résidu, et ne donnassent ni fumée, ni odeur; car il considérait avec raison la plus légère odeur comme la preuve qu'une partie de combustible s'était vaporisée sans brûler. Il a trouvé ainsi qu'une livre de chaque substance faisait passer de la température de la glace fondante à celle de l'eau bouillante; savoir :

La cire blanche. . .	94632 livres d'eau.
L'huile d'olive . . .	90439 id.
L'huile de colza . .	93073 id.
L'alcool.	67470 id.
L'éther sulfurique. .	80304 id.
Le naphte.	73376 id.
Le suif	83687 id.

Ce qui est très-remarquable, c'est qu'en admettant les analyses de ces substances faites par Lavoisier, Cruickshansk, MM. de Saussure, Gay-Lussac et Thénard, et en calculant la chaleur qui aurait été produite par l'hydrogène et le carbone qui entrent dans leur composition si on les eût brûlés séparément, on arrive à très-peu-près aux mêmes résultats.

Nous ne pourrions faire sentir tout le mérite de ces recherches qu'en rapportant les nombreux calculs

de l'auteur ; et c'est ce que la nature de notre travail ne comporte pas.

Muni de ces connaissances préalables, M. de Rumfort est passé à la détermination de la quantité de chaleur développée par la combustion des différens bois ; mais ici le problème devenait plus compliqué. Une haute température produit de nombreux changemens sur le bois ; une partie de ses élémens est expulsée ; une autre contracte des combinaisons nouvelles : il fallait donc examiner d'abord la structure des bois, la gravité spécifique de leurs parties solides, la quantité de liquides et de fluides élastiques qu'ils contiennent dans leurs divers états ; enfin, ce qu'ils fournissent de charbon.

Après les avoir exactement desséchés dans une étuve, M. de Rumfort est arrivé à ce résultat singulier, que la pesanteur spécifique de la matière solide qui fait la charpente du bois est à-peu-près la même dans tous les arbres ; il a reconnu par le même moyen que la partie ligneuse, dans le chêne en pleine végétation, ne fait pas quatre dixièmes du total ; l'air en fait un quart, et le reste est de la sève. Les bois légers ont encore beaucoup moins de parties solides ; mais il y a des variations, selon les saisons et l'âge des arbres. Le bois sec ordinaire contient encore près d'un quart de son poids d'eau, et il n'y en a jamais moins d'un dixième dans les plus vieilles poutres, placées depuis des siècles dans des charpentes.

Par des expériences exactes de carbonisation, M. de Rumfort a trouvé que tous les bois absolument secs donnent de 42 à 43 centièmes de charbon, d'où il a conclu que la matière propre du bois est identique dans tous les arbres. Cette perte que le bois le plus sec éprouve encore quand on le carbonise ; la quantité absolue de carbone, déterminée par MM. Thénard et Gay-Lussac à 52 ou 53 centièmes ; les matières qui se déposent sur les vases ; enfin, ce fait que le bois trop desséché, trop rapproché de l'état de charbon, développe moins de chaleur, lui font juger qu'il existe autour de la fibre charbonneuse proprement dite, ou du squelette du bois (comme l'auteur l'appelle), une autre substance qu'il

compare, à quelques égards, aux muscles, et qu'il nomme chair végétale. C'est sur cette enveloppe que se porte la première atteinte du feu, parce qu'elle contient de l'hydrogène qui la rend plus inflammable, et qui contribue beaucoup à la chaleur donnée par chaque bois.

Des nombreuses expériences et des calculs compliqués de M. de Rumfort, est résulté enfin une table de la quantité d'eau que les divers bois, selon leur plus ou moins de desséchement, peuvent faire passer respectivement de la température de la glace fondante à celle de l'eau bouillante, table où l'on voit que le tilleul est le bois qui donne le plus de chaleur, et le chêne celui qui en donne le moins.

Il résulte encore de ses analyses que la perte de chaleur inévitable dans la carbonisation du bois, est de plus de 42 pour cent; mais qu'elle est de plus de 64 par les procédés ordinaires des charbonniers, parce qu'ils forment beaucoup d'acide pyroligneux, qui consomme cette grande proportion de carbone; enfin que tout le charbon fourni par une quantité d'un bois quelconque ne donne pas plus de chaleur que le tiers de la même quantité brûlée à l'état de bois.

M. de Rumfort croit encore avoir reconnu, dans le cours de ses expériences, ce fait important pour la chimie, que le carbone peut s'unir à l'oxigène, et former avec lui de l'acide carbonique à une température beaucoup plus basse que celle où il brûle visiblement.

La difficulté de suivre ici le savant physicien dans ses calculs compliqués sur la plus grande intensité de chaleur qu'il est possible de produire, et sur la quantité de chaleur produite par la condensation de la vapeur de l'eau et de l'alcool, nous oblige à n'en citer que les principaux résultats. Il établit, par exemple, que la température de l'eau, à l'instant où elle se forme par la combinaison de l'oxigène et de l'hydrogène, est huit fois plus élevée que celle du fer chauffé au point de paraître rouge en plein jour, et que l'eau bouillante, en passant à l'état de vapeur, rend latens 1040 degrés de chaleur, ou, ce qui revient au même,

que cette quantité se développe quand la vapeur d'eau se condense.

Selon les mêmes expériences, la capacité de la vapeur d'eau pour la chaleur diminue avec sa température; et, des phénomènes relatifs à la vapeur d'alcool, on peut conclure que l'hydrogène et l'oxigène, qui entrent dans la composition de ce liquide, n'y sont point à l'état d'eau.

La classe avait proposé, pour sujet de l'un de ses prix de physique, la détermination de la capacité des gaz oxigène, acide carbonique, et hydrogène, pour la chaleur.

Ce prix vient d'être décerné à un mémoire de MM. François de Delaroche, docteur en médecine, et Jacques-Etienne Bérard. Ces deux physiciens ne se sont pas bornés à résoudre la question proposée; embrassant la matière sous un point de vue général, ils ont examiné encore d'autres gaz, et ont aussi cherché à déterminer la capacité de la vapeur aqueuse et celle de l'air, sous des pressions différentes; ils ont trouvé, entre autres résultats intéressans, que la capacité d'une masse donnée d'air augmente avec son volume. Ramenant enfin toutes les capacités à celle de l'eau, les auteurs ont dressé la table suivante, comme résultat définitif de leur travail :

Capacité de l'eau.	1,0000
Air atmosphérique	0,2669
Gaz hydrogène.	3,2936
Gaz acide carbonique. . .	0,2210
Gaz oxigène	0,2361
Gaz azote.	0,2754
Gaz oxide d'azote.	0,2369
Gaz oléfiant.	0,4207
Gaz oxide de carbone. . .	0,2884
Vapeur aqueuse.	0,8470

La chaleur pénètre tous les corps; elle contribue essentiellement à leur dilatation, et on l'en exprime, en quelque sorte, chaque fois qu'on les réduit, par une opération quelconque, à des dimensions plus petites.

Ainsi l'on sait, par des expériences faites à Lyon,

il y a dix ans, par M. Mollet, que l'air comprimé subitement développe de la chaleur, et que cette chaleur est accompagnée de lumière. Ce phénomène a donné lieu d'imaginer l'instrument commode que l'on appelle briquet à piston.

M. Dessaignes, habile physicien de Vendôme, dans un mémoire dont nous avons rendu compte, ayant soumis différens gaz à la même opération, obtint des effets semblables, et l'on en conclut, avec une apparence de raison, qu'ils devaient se reproduire dans tous les fluides aëriformes; mais M. de Saissy, médecin de Lyon, ayant répété les expériences de M. Dessaignes, n'est parvenu à rendre lumineux que le gaz oxigène, le gaz acide muriatique et l'air commun; le premier des trois est celui qui a donné le plus de lumière; après lui vient l'acide muriatique : l'air commun en a donné le moins. Les autres gaz ne sont devenus lumineux qu'autant que l'on y a ajouté deux centièmes d'oxigène.

M. de Saissy conclut de là que les fluides aëriformes n'ont la propriété de la lumière par la compression, que lorsqu'ils contiennent du gaz oxigène libre ou faiblement combiné; il pense que ce fait, une fois bien constaté, pourra donner une nouvelle probabilité à l'opinion que la chaleur et la lumière sont des substances différentes.

La doctrine de M. le comte Berthollet, sur les actions diverses qui influent dans les résultats définitifs des phénomènes chimiques, repose entre autres sur ce fait à-peu-près général, qu'un alcali, qui décompose une combinaison saline, ne fait que lui enlever la portion d'acide qui lui donnait sa solubilité, et qu'aussitôt que cette combinaison est devenue insoluble, elle se précipite en conservant le reste de son acide; et même en prenant souvent une portion de l'alcali qui agit sur elle, en sorte que le précipité est presque toujours plus ou moins composé. Cependant M. Toboalda avait annoncé que les alcalis purs précipitent du muriate suroxigéné du mercure, vulgairement appellé *sublimé corrosif*, un oxide de mercure dépouillé de tout acide. M. Berthollet, voulant vérifier cette expérience, a trouvé que ce précipité n'est

pur, qu'autant que l'on met dans la dissolution de sublimé corrosif, plus d'alcali qu'il n'en faut pour enlever tout l'acide muriatique. Dans le cas contraire, le précipité conserve toujours une portion d'acide qui varie selon les circonstances. L'espèce de l'alcali est différente; mais quand la potasse, par exemple, est complettement saturée d'acide carbonique, elle ne décompose point le muriate mercuriel. Au contraire, si l'on emploie un sou-carbonate de potasse, c'est-à-dire une potasse imparfaitement saturée, ce sou-carbonate agit jusqu'à ce qu'il ait perdu la potasse qu'il avait en excès; mais, dans ce cas, le précipité retient à-la-fois de l'acide muriatique et de la potasse.

Les alcalis produisent les mêmes effets sur le nitrate de péroxide de-mercure, et des expériences faites sur du sulfate d'alumine ont encore donné des résultats analogues, c'est-à-dire qu'elles ont concouru à confirmer la loi établie par M. Berthollet.

Le même savant avait fait, il y a long-temps, des expériences pour reconnaître les proportions d'oxigène et d'acide muriatique qui constituent l'acide muriatique oxigéné; mais M. Chenevix ayant obtenu depuis d'autres résultats, M. Berthollet est revenu sur ce sujet. Il a reconnu que la lumière qu'il avait d'abord employée comme agent principal, n'enlève qu'une certaine proportion d'oxigène à l'acide, quoiqu'elle le ramène par-là à un état où son action sur les réactifs diffère peu de celle de l'acide muriatique simple. Il en conclut que cet état est un premier degré d'oxigénation de la base muriatique; et décomposant l'acide oxigéné parfait par le moyen de l'ammoniaque, il y a trouvé 23,64 d'oxigène sur 100, au lieu de 9,41 qu'avait donné sa première analyse.

Dans un de ses précédens mémoires, M. Berthollet avait fait connaître des faits d'où l'on pouvait aisément conclure qu'il existait des gaz hydrogènes carburés; mais il avait négligé de tirer cette conclusion.

L'analyse que M. de Saussure a faite du gaz oléfiant, a mis cette vérité dans tout son jour, en démontrant qu'en effet ce gaz ne contient point d'oxigène, et qu'il est un véritable gaz hydrogène carburé

composé sur 100 parties, de 86 de carbone et de 14 d'hydrogène.

M. Dalton, en traitant le même sujet dans sa *Chimie philosophique,* a cherché à établir que la combinaison de l'hydrogène avec le carbone se fait seulement dans deux proportions fixes. Par l'une on a le gaz oléfiant, et par l'autre le gaz inflammable des marais; il considère les gaz nommés par M. Berthollet, hydrogènes oxicarburés, comme des mélanges de gaz hydrogène carboné, de gaz oxide de carbone et d'hydrogène.

Selon M. Dalton, le gaz oléfiant qu'on soumet à la chaleur ou à l'action de l'étincelle électrique, passe à l'état de gaz des marais, en déposant la moitié de son charbon, et le gaz des marais soumis aux mêmes actions se décompose entièrement; et si, avant d'être arrivé à cette entière décomposition, on obtient un gaz particulier, ce gaz est un mélange d'hydrogène avec le gaz carburé des marais.

M. Berthollet a répété ces expériences avec l'électricité, mais elles ne l'ont point conduit aux résultats annoncés par M. Dalton : une partie seulement du gaz a été décomposée, et celle qui est restée indécomposée a résisté à la plus forte action de l'électricité. M. Berthollet conclut aussi contre l'opinion de M. Dalton, que la petite quantité d'azote qui se trouve dans le gaz des marais, fait une partie constituante de cette combinaison ; car ce gaz recueilli dans des marais, à des époques très-éloignées, a toujours donné la même quantité d'azote.

Enfin M. Berthollet ayant soumis à l'action de la chaleur le gaz oléfiant, n'a pas obtenu davantage les résultats annoncés par M. Dalton; et, bien loin de n'avoir trouvé que deux combinaisons entre le gaz hydrogène et le carbone, il a vu au contraire que ces substances peuvent s'unir dans des proportions indéfiniment variables, selon le plus ou moins de chaleur qu'on leur a fait éprouver.

M. Berthollet a aussi exposé au feu le gaz oxicarburé, et a obtenu des résultats analogues à ceux dont il vient d'être question. Ce gaz a déposé du charbon, et sa légéreté spécifique a augmenté. Du

gaz oxide de carbone a été exposé dans un tube incandescent à l'action de l'hydrogène sans éprouver de décomposition, ce qui est opposé à l'idée de M. Dalton, qui regarde le gaz oxicarburé comme un mélange de gaz oxide de carbone et de gaz hydrogène carburé; car, pour expliquer cette expérience par l'hypothèse de M. Dalton, il faudrait attribuer tous les changemens que la chaleur opère dans le gaz oxicarburé au gaz hydrogène carburé qu'il contiendrait, ce qui est fort difficile, M. Berthollet avait prouvé par une expérience directe que l'hydrogène n'a aucune action sur le charbon.

M. Thénard a fait sur le gaz ammoniac des expériences bien singulières, et à-peu-près inexplicables dans l'état actuel de la chimie.

Si l'on expose ce fluide bien pur à une haute chaleur, dans un tube de porcelaine bien imperméable, il s'en décompose à peine quelques parcelles; au contraire, la décomposition va très-vîte si l'on met dans ce même tube du fer, du cuivre, de l'argent, de l'or ou du platine; ces métaux éprouvent un changement dans leurs qualités physiques, mais ils n'augmentent ni ne diminuent de poids; n'enlèvent ni ne cèdent au gaz rien de pondérable. Le fer possède cette propriété au plus haut degré. Le gaz décomposé par ce singulier moyen, donne toujours trois parties d'hydrogène contre une d'azote. Le soufre et le charbon le décomposent aussi, mais en formant avec ses élémens de nouvelles combinaisons, ce qui rentre dans les phénomènes ordinaires.

Un métal ne peut se dissoudre dans un acide sans être oxidé, et c'est tantôt à l'acide même, tantôt à l'eau qu'il prend l'oxigène nécessaire; mais il arrive aussi quelquefois qu'une dissolution saturée d'un métal dans un acide, si elle est aidée par la chaleur, peut encore dissoudre une nouvelle portion de métal; et c'est ce que M. Proust a découvert pour le nitrate de plomb. Dans ce cas, est-ce l'acide ou l'oxide métallique de la dissolution qui fournit l'oxigène à cette nouvelle portion de métal? M. Proust et M. Thomson, qui a répété ses expériences, ont pensé que l'oxigène vient de l'oxide; d'où il résulte-

rait que la totalité du plomb ainsi dissous aurait proportionnellement moins d'oxigène, ou, en d'autres termes, qu'il serait moins oxidé que celui qui entre dans une dissolution faite à froid, et qui est connu sous le nom d'*oxide jaune*.

Mais M. Chevreul, aide naturaliste au muséum d'histoire naturelle, ayant examiné de nouveau cette question, a trouvé qu'il se dégage du gaz nitreux, quand on dissout ainsi de nouveau plomb, ce qui ne peut se faire sans que l'acide nitrique perde de son oxigène : d'où ce chimiste conclut que c'est l'acide qui fournit l'oxigène au nouveau plomb, et que la dissolution définitive n'est plus un nitrate, mais bien un nitrite, c'est-à-dire, que l'acide est à un degré d'oxidation.

Une propriété remarquable qui sert à distinguer les nitrites de plomb des nitrates, c'est de former dans les nitrates de cuivre un précipité, composé d'une certaine quantité d'hydrate de cuivre et de plomb.

D'après ces expériences, M. Chevreul rend à l'oxide jaune de plomb son rang de protoxide, c'est-à-dire, de celui où il entre le moins d'oxigène.

Le travail de ce chimiste l'a conduit à examiner d'une manière générale les sels que forme le plomb avec l'acide nitrique ; et il a prouvé qu'il peut exister deux nitrates et deux nitrites, dont l'un, dans chaque espèce, contient deux fois plus d'oxide que l'autre. Il soupçonne même qu'il existe un troisième nitrite, contenant quatre fois moins d'oxide que le premier.

Les corps poreux absorbent des gaz dans diverses proportions, et le charbon est un de ceux qui en absorbe le plus. La connaissance précise des limites de cette absorption étant fort importante dans les opérations de la chimie, M. de Saussure s'en est occupé récemment avec beaucoup de soin et de succès.

Tous les charbons n'ont pas cette propriété au même degré, et tous les gaz ne se laissent point absorber en même quantité. Le même charbon absorbera quatre-vingt-dix fois son volume de gaz ammoniac, et à peine 1, 75 de gaz hydrogène.

M. Thénard a répété ces expériences avec quelques variations, et en a obtenu à-peu-près les mêmes résultats, dont il a dressé une table. Il a observé, ainsi que M. de Saussure, et comme M. Rumfort l'a aussi remarqué dans d'autres expériences, que le gaz oxigène se change en acide carbonique, quoique la température soit peu élevée. Le gaz nitreux se décompose en partie et dégage du gaz acide carbonique et de l'azote. Mais l'hydrogène sulfuré est le gaz dont l'absorption offre les phénomènes les plus intéressans. Il se détruit en peu de temps, et donne de l'eau, du soufre et assez de calorique pour que le charbon s'échauffe beaucoup.

M. Lampadius, chimiste et physicien allemand, en distillant des pyrites martiales avec du charbon, avait obtenu une substance liquide et volatile, dont la nature était encore douteuse.

M. Lampadius lui-même, et feu M. Amédée Berthollet, la considéraient comme un composé de soufre et d'hydrogène; MM. Clément et Desormes, comme une combinaison de soufre et de charbon.

M. Clusel, préparateur de chimie à l'école polytechnique, ayant voulu fixer les opinions sur la nature de cette substance, a d'abord essayé de la décomposer en la faisant passer sur des lames de cuivre dans des tubes chauffés; mais ce moyen ne lui ayant pas entièrement réussi, il a cherché à en opérer l'analyse par l'eudiomètre de Volta, et après de nombreuses tentatives, des précautions délicates et multipliées, et un emploi savant de l'action chimique des différens corps, il a cru y reconnaître, sur cent parties près de 59 de soufre, 29 de charbon, 6 d'hydrogène et 7 d'azote; mais il trouvait dans ses produits plus de soufre et de charbon qu'il n'en avait mis en expérience.

M. Vauquelin a repris le premier moyen de M. Clusel, qui, étant beaucoup moins compliqué, promettait des résultats plus décisifs, et, en faisant passer avec plus de lenteur le liquide de Lampadius sur le cuivre, dans des tubes chauffés, il lui en a fait éprouver plus profondément l'action, et il l'a complettement décomposé en 85 ou 86 centièmes de sou-

fre, et 14 ou 15 centièmes de charbon, sans azote, ni hydrogène.

On a vu, dans les rapports précédens, que M. Delaroche, docteur en médecine, s'était occupé de résoudre, par de nouvelles expériences, les phénomènes que les animaux présentent, lorsqu'on les expose à une haute température.

Il fit voir que l'évaporation cutanée et pulmonaire était une des causes qui empêchaient les animaux de prendre complettement la température qui les environnait; mais qu'ils ne conservaient pas absolument la leur, comme on l'avait dit, et qu'ils s'échauffaient aussi par degrés.

Cependant on observa que, si la température du corps animal s'élevait comme celle des milieux environnans, et que leur respiration continuât d'agir comme auparavant, ils devaient arriver à une chaleur bien plus élevée encore, parce que, à celle du milieu, ils devaient joindre celle qui est produite par la respiration.

M. Delaroche a donc voulu examiner la différence que le résultat de la respiration, ou, en d'autres termes, l'absorption de l'oxigène peut éprouver dans un air plus ou moins échauffé, et il l'a trouvée si faible, qu'il est difficile d'en rien conclure; elle est dans le rapport de 5 à 6.

M. Delaroche a pensé qu'il n'y avait aucune connexion nécessaire entre la fréquence des mouvemens respiratoires et l'activité des phénomènes chimiques de la respiration; car dans l'air chaud, les mouvemens de la poitrine étaient très-accélérés.

Une remarque intéressante est celle que les animaux à sang froid montrent une différence beaucoup plus marquée que les autres, et que la chaleur augmente sensiblement l'activité de leur respiration, fait qui peut aider à expliquer plusieurs des phénomènes de leur économie.

Les calculs qui se forment quelquefois dans la vésicule du fiel, et qui ont été jusqu'à présent si rebelles aux secours de l'art, sont composés d'ordinaire de cette substance, nommée *adipocire* par les chimistes, parce qu'elle tient par ses caractères à la cire

et au suif; mais il paraît qu'ils sont aussi sujets à varier dans leur nature ; car M. Orfila, docteur en médecine, en a analysé de tout différens, où il n'existait point d'adipo-cire, mais du principe jaune, une résine verte, et une petite quantité de cette matière découverte par M. Thénard, et nommée par lui *picromel*, parce qu'elle donne une saveur douce-amère.

M. Vauquelin, continuant ses recherches sur les principes des végétaux, a soumis à de nombreuses expériences, le *daphne alpina*, arbuste connu par l'excessive âcreté de son écorce, que l'on emploie en médecine comme rubéfiant, et dont l'extrait, combiné à des corps gras, forme une pommade qui remplace en beaucoup de cas celle des cantharides.

En traitant cette écorce par l'alcool et par l'eau, il y a reconnu deux principes nouveaux et très-remarquables par leurs caractères.

Le premier, que M. Vauquelin nomme *principe âcre*, est de nature huileuse ou résineuse ; ne devenant volatil qu'à une chaleur supérieure à celle de l'alcool bouillant, il ne s'élève point avec ce liquide, mais on peut le distiller avec l'eau.

Le second principe, nommé *amer*, se dissout dans l'eau bouillante ; et donne par le refroidissement des cristaux blancs en forme d'aiguilles.

L'écorce du *daphne* a fourni, en outre, comme celle de beaucoup d'autres plantes, une résine verte, un principe colorant jaune, une matière brune qui contenait de l'azote, puisqu'elle donnait de l'ammoniaque, enfin des sels à base de potasse de fer et de chaux.

M. Vauquelin termine son mémoire par cette observation importante, que les substances végétales âcres et caustiques sont huileuses ou résineuses, et ne contiennent point d'acide développé, en quoi elles ressemblent aux plantes vénéneuses ; d'où il conclut qu'il faut se défier des plantes qui ne sont point acides.

Réaumur a annoncé, il y a plus d'un siècle, que certaines dents fossiles prennent une teinte bleuâtre, plus ou moins semblable à celle de la turquoise, quand on les expose avec précaution à une chaleur

graduée. M. Sage ayant reconnu qu'on obtient de l'acide prussique en torréfiant un mélange de potasse, et de la substance gélatineuse des dents, et que le barreau aimanté tire du fer et de la poudre des dents calcinées, pense que cette couleur bleue des turquoises occidentales est due à un véritable bleu de Prusse.

MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE.

Les dépouilles fossiles des corps organisés occupent toujours les naturalistes.

M. Traullé, d'Abbeville, a présenté à la classe la tête pétrifiée d'un petit *cétacée*, qui paraît avoir appartenue au genre de la baleine, et que l'on a déterrée dans les fouilles du bassin d'Anvers; M. le comte Dejean, sénateur, en a adressé une semblable, et du même lieu, à l'administration du muséum d'histoire naturelle. On y a trouvé aussi une grande quantité de vertèbres d'animaux de la même classe, et beaucoup de coquilles.

M. Traullé a encore présenté une portion de mâchoire inférieure de rhinocéros, trouvée dans les sablonnières de la vallée de la Somme, dans les environs d'Abbeville.

M. Daudebart de Ferrussac, jeune militaire, transporté successivement par les devoirs de son état dans les parties les plus opposées de l'Europe, a profité de ses momens de loisir pour en observer les fossiles, et comme il a fait une étude particulière des coquilles de terre et d'eau douce, il s'est attaché de préférence à cette sorte de terrain découverte, aux environs de Paris, par MM. Brongniart et Cuvier, laquelle ne contenant que des coquilles d'eau douce, a paru à ces naturalistes ne point devoir son origine à la mer, comme la plupart des autres terrains secondaires.

M. de Ferussac a trouvé des terrains semblables, renfermant les mêmes coquilles et composés des mêmes substances, dans le midi de la France, dans plusieurs provinces d'Espagne, en Allemagne, et jusqu'au fond de la Silésie, ensorte qu'il n'est guère douteux qu'il ne s'en soit formé par-tout.

M. de Ferussac, pour donner plus de précision

à ses observations, s'est occupé des coquilles elles-mêmes, en a déterminé les espèces avec beaucoup de rigueur, et a donné de bonnes observations sur les variations qu'elles peuvent subir, et plusieurs idées heureuses sur les caractères qui peuvent en distinguer les genres.

M. Cuvier vient de mettre au jour, en quatre volumes in-4°., avec beaucoup de planches, le recueil de tous ses mémoires sur les ossemens fossiles de quadrupèdes. Il en décrit soixante et dix-huit espèces, dont quarante-neuf sont bien certainement aujourd'hui inconnues des naturalistes; et dont seize ou dix-huit sont encore douteuses. Les autres os trouvés dans des terrains récens paraissent appartenir à des animaux connus. Dans un discours préliminaire, l'auteur expose la méthode qu'il a suivie, et les résultats qu'il a obtenus. Il lui paraît suivre des faits qu'il a constatés, que la terre a éprouvé plusieurs grandes et subites révolutions, dont la dernière, qui ne remonte pas au-delà de cinq ou six mille ans, a détruit les pays habités alors par les espèces actuellement vivantes, et offert pour habitation aux faibles restes de ces espèces, des continens qui avaient déjà été habité par d'autres êtres qu'une révolution précédente avait abimés, et qui reparurent dans leur état actuel lors de cette dernière révolution.

BOTANIQUE ET PHYSIQUE VÉGÉTALE.

La plupart des physiologistes admettent depuis long-temps dans les plantes une sève ascendante, qui monte des racines aux branches, et contribue au développement des branches en longueur, et une sève descendante, qui descend des feuilles aux racines, à laquelle quelques-uns attribuent la principale part dans le développement du bois, et par conséquent dans le grossissement du tronc.

M. Féburier, cultivateur à Versailles, a essayé de recueillir séparément ces deux sèves; pour cet effet, il a pratiqué une entaille profonde à un tronc d'arbre, et adapté une vessie contre la paroi inférieure, de manière qu'il ne pût y entrer que le li-

quide qui viendrait des parties de l'arbre situées au-dessous ; il a fait une autre entaille, et il a placé la vessie à la paroi supérieure, en sorte qu'elle ne pouvait recevoir que des sucs venus d'au-dessus.

M. Féburier considère la sève recueillie dans la vessie inférieure comme de la sève montante ; et l'autre, comme de la sève descendante, et donne des observations nombreuses sur les proportions de l'une et de l'autre en diverses circonstances. Voulant ensuite s'assurer du chemin que chaque sève parcourt dans l'intérieur du végétal, il a plongé alternativement, par les deux bouts, des branches d'arbres dans des teintures colorées. Dans les deux cas, ces teintures lui ont paru suivre les fibres ligneuses de l'étui médullaire, ce qui lui fait attribuer la même marche aux deux sèves, en quoi il se rencontre avec le résultat d'autres expériences faites par Mustel.

M. Féburier pense d'ailleurs que la sève ascendante contribue principalement au développement des branches ; la descendante à celui des racines ; mais il croit que le *cambium*, ou cette humeur qui transsude horizontalement du tronc, et que l'on regarde comme la matière qui donne à l'arbre son accroissement en épaisseur, résulte, ainsi que les sucs propres, du mélange des deux sèves.

La présence des feuilles nécessaires pour produire la sève descendante, l'est en conséquence aussi pour l'accroissement en épaisseur ; mais les bourgeons, à qui M. du Petit Thouars fait jouer un grand rôle dans cette opération, n'y ont aucune part, selon M. Féburier ; car elle a lieu, dit-il, tant que les feuilles existent, et elle cesse aussitôt qu'on les enlève, soit qu'on laisse les bourgeons ou non.

Quant à ce qui regarde les fleurs et les fruits, M. Féburier assure avoir observé que la sève ascendante, lorsqu'elle prédomine, tend à déterminer la production des fleurs simples et le développement complet des germes ; que la sève descendante, au contraire, lorsqu'elle est surabondante, opère la multiplication des fleurs et des pétales, et le grossissement des péricarpes, et par conséquent de la par-

tie charnue des fruits ; principes d'où il serait facile de déduire beaucoup de pratiques utiles à la culture, et qui expliqueraient aussi plusieurs des pratiques déjà indiquées par l'expérience.

Selon M. Féburier, l'aubier mis à nu, mais garanti du contact de l'air, est en état de reproduire, par le moyen du cambium, le liber et l'écorce nécessaires pour le recouvrir, comme l'écorce produit habituellement, et même lorsqu'on l'a en partie écartée de son tronc, du liber et de l'aubier. En ce point, il a pour antagoniste notre collègue M. Palisot de Beauvois, qui s'est aussi occupé de ces questions toujours difficiles, de la marche de la sève, et de la formation du bois. Selon ce botaniste, ce suintement d'une humeur glaireuse, que quelques physiologistes supposent émaner de l'aubier ancien, et qui contribuerait à la formation du liber, n'est pas fondé sur des expériences probantes. Au contraire, quand on a enlevé une portion d'écorce à un arbre, et qu'on a bien frotté la plaie, de manière à n'y laisser ni liber, ni cambium, ni l'aubier ni le bois ne reproduisent rien, mais les bords de la solution de continuité faite à l'écorce, s'étendent, recouvrent le bois resté à nu, et produisent alors du liber et de l'aubier incontestablement émanés de cette écorce. M. de Beauvois annonce qu'il mettra bientôt dans tout son jour cette proposition, qu'il n'a énoncée que par occasion dans un mémoire sur la moëlle des végétaux.

L'opinion des physiologistes a été jusqu'à présent très-partagée sur l'utilité et les fonctions de la moëlle des végétaux. Suivant les uns, cet organe est nécessaire à la vie des plantes, durant toute leur existence ; suivant d'autres, elle ne leur est utile que dans les premières années, et tout le temps seulement qu'elle est verte, succulente, et lorsqu'elle peut encore être aisément confondue avec le tissu cellulaire. M. de Beauvois a fait, à ce sujet, des observations qui tendent à établir que la moëlle exerce, pendant toute la vie des plantes, des fonctions, sinon d'une nécessité absolue pour leur existence, du moins très-importantes pour leurs progrès et les développemens de leurs branches, de leurs feuilles, et

sur-tout

sur-tout des organes nécessaires à leur reproduction.

Il a remarqué que l'étui médullaire, c'est-à-dire la couche circulaire de fibres, qui entourent immédiatement la masse de la moëlle, a toujours une forme correspondante à l'arrangement et à la disposition des branches, des rameaux et des feuilles; que, dans les végétaux à rameaux et à feuilles verticillées, par exemple, la coupe horizontale de l'étui médullaire montre autant d'angles qu'il y a de rameaux à chaque étage et à chaque verticille.

Ainsi, l'étui médullaire du laurier-rose offre un triangle équilatéral, si la branche au-dessous des verticilles est à trois rameaux et à trois feuilles; mais si on le coupe en-dessous de la verticille la plus inférieure, dont souvent un rameau et une feuille avortent, il n'aura que deux angles et le vestige d'un troisième également avorté. Cette loi s'est trouvée constante, même dans les plantes herbacées.

M. de Beauvois a commencé des observations semblables sur les plantes à feuilles opposées, alternes, distiques, en spirales répétées, et composées de quatre, cinq, et un plus grand nombre de feuilles et de rameaux. Il regarde comme probable qu'il y trouvera les mêmes rapports entre la forme de l'étui médullaire et la disposition des branches, des rameaux et des feuilles. Par exemple, les feuilles opposées semblent nécessiter un étui médullaire rond, et qui devient ovale, ayant les extrémités de plus en plus aiguës, plus il se rapproche du point de l'insertion des rameaux et des feuilles.

Lorsque les feuilles sont alternes, le cercle est moins parfait, les extrémités s'amincissent également, mais alternativement, et chacune du côté où doit paraître le rameau.

Lorsque les feuilles sont en spirale, le nombre des angles de l'étui médullaire est égal à celui des feuilles dont se composent les spirales. C'est ainsi que l'étui médullaire du tilleul n'a que quatre angles; celui du chêne, du châtaignier, de la ronce, du poirier, de presque tous les arbres fruitiers, etc., est à cinq angles plus ou moins régu-

liers, parce que les spirales se multiplient et se succèdent constamment de cinq en cinq.

Grew et Bonnet paraissent avoir été seuls sur la voie de ces observations. Le premier avait observé des formes très-variées dans l'étui médullaire, surtout dans celui des racines pivotantes des plantes potagères ; mais il n'a point saisi les rapports de ces formes avec les dispositions des rameaux et des feuilles. Le second s'est attaché à distinguer les végétaux à feuilles opposées, verticillées, alternes, en spirales, mais n'a pas fait le rapprochement de ces dispositions avec la forme de l'étui médullaire.

M. de Mirbel a continué ses recherches sur la structure des organes de la fructification, dans les végétaux, où il a été secondé, avec un zèle et une intelligence qu'il se plaît à reconnaître, par M. Schubert, que le gouvernement du grand-duché de Varsovie a envoyé en France pour se perfectionner dans la botanique, qu'il doit bientôt enseigner en Pologne.

Ces deux botanistes ont examiné tous les genres de la famille des arbres à aiguilles, ou cônifères, l'une des plus importantes à connaître, à cause de la singularité de son organisation, de la grandeur des espèces qu'elle renferme, et de l'utilité de ses produits. Il n'est personne qui ne distingue très-bien, au premier coup-d'œil, le cèdre, le mélèze, le pin, le sapin, le thuya, le cyprès, l'if, le genévrier ; mais quoique les botanistes aient étudié avec une attention particulière les organes de la reproduction de ces végétaux, ils ne sont point d'accord sur les caractères de la fleur femelle, ou, pour mieux dire, la plupart conviennent que le stigmate du pin, du sapin, du cèdre et du mélèze, est encore à trouver. On pourrait donc dire que ces arbres sont, à cet égard, des espèces de cryptogames. MM. Mirbel et Schubert vont plus loin : ils assurent que la fleur femelle de l'if, du genévrier, du thuya, du cyprès, etc., n'est pas mieux connue, et que, sans exception, tous les genres de la famille des cônifères ont un caractère commun, qui, jusqu'à présent, a trompé les observateurs, et qui consiste

dans l'existence d'une cupule, non pas telle que celle de la fleur du chêne, qui ne couvre que la base de l'ovaire, mais beaucoup plus creuse, cachant entièrement l'ovaire, et resserrée en manière de goulot à son orifice. La fleur femelle, renfermée dans cette enveloppe, a échappé à l'observation. Dans le thuya, l'if, le genévrier, le cyprès, etc., la cupule est redressée; et, par une erreur qu'explique l'extrême petitesse des organes, on a pris, de tout temps, l'orifice de cette cupule pour le stigmate. Dans le cèdre, le mélèze, le pin et le sapin, la cupule est renversée, et son orifice est très-difficile à appercevoir. C'est seulement dans ces dernières années qu'elle a été observée, en Angleterre par M. Salisbury, en France par MM. Poiteau, Mirbel et Schubert. Ces botanistes n'ont pas hésité à la considérer comme le stigmate; et cela était naturel, puisqu'on s'accordait à placer le stigmate de l'if, du thuya, du cyprès, etc., à l'orifice de la cupule. Mais des recherches ultérieures ont détrompé MM. Mirbel et Schubert. Par le moyen d'une anatomie délicate, ils ont reconnu que ce que l'on prend généralement pour la fleur femelle dans les conifères, n'est autre chose que la cupule, dont la forme imite assez bien celle d'un pistil, et qui recèle dans sa cavité la véritable fleur laquelle est pourvue d'un calice membraneux, adhérent à l'ovaire, et d'un stigmate, sessile dans tous les genres, excepté dans l'*éphèdra*.

On connaît que cette structure, si différente de ce qu'on avait imaginé jusqu'ici, amène de grands changemens dans l'exposition des caractères de la famille et des genres.

Selon M. Mirbel, la fleur femelle des plantes de la famille des cycas a une organisation analogue à celle des cônifères; ce qui viendrait à l'appui du sentiment de M. Richard, qui place ces deux familles l'une à côté de l'autre parmi les dicotylédons; mais M. Mirbel pense que tant que les caractères de la végétation serviront de base aux deux grandes divisions des végétaux à fleurs visibles, les cycadées ne pourront être éloignées des palmiers.

L'organisation de la fleur mâle des mousses a été aussi le sujet des recherches de MM. Mirbel et Schubert. Après Hedwig, il eût été difficile de découvrir quelques faits neufs sur cette matière. Mais la rupture des anthères et l'émission du pollen étaient des phénomènes que plusieurs botanistes révoquaient en doute. Nos deux botanistes assurent qu'ils se sont offerts de la manière la moins équivoque à leurs regards. Les organes qu'Hedwig appelle mâles dans le *Polytrichum commune*, placés sur l'eau, se sont fendus en bec à leur sommet, et ont lancé une liqueur oléagineuse, qui s'est étendue, comme un léger nuage à la surface du liquide. MM. Mirbel et Schubert ont alors soumis comparativement à l'observation le pollen d'un grand nombre de plantes phanérogames, et ils ont vu qu'il se comportait tout-à-fait de même que les parties mâles des mousses ; ce qui les porte à croire que ces parties, désignées sous le nom d'anthères par Hedwig, pourraient bien n'être que de simples grains de pollen nu, d'une forme particulière.

M. Mirbel en particulier a continué ses recherches sur la germination. Il remarque, contre l'opinion assez généralement répandue, que la radicule ne perce pas toujours la première. Par exemple, dans beaucoup de cypéracées, c'est constamment la plumule qui paraît d'abord.

Le même botaniste a reproduit sous un nouveau jour, et avec des modifications et des additons importantes, ses opinions sur l'organisation des tiges, sur leur développement, et sur la structure, tant interne qu'externe, des organes de la fécondation des plantes.

M. Henri de Cassini, fils de l'un de nos confrères, et dont le nom est si célèbre en astronomie, a présenté à la classe un mémoire qui fait bien augurer de ses succès dans une autre science. Il a examiné avec un soin particulier le style et le stigmate dans toute une famille de plantes bien connues sous les noms de *composées*, de *syngénésie* ou de *synanthérées*; et des organes si peu considérables lui ont offert une foule de différences curieuses, qui lui ont suffi pour

proposer une division de ces plantes, uniquement fondée sur les modifications de ces deux parties du pistil.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre cet habile observateur dans les détails où il est entré, et qu'il a décrits et dessinés avec une netteté singulière ; on ne doute point qu'ils ne servent beaucoup un jour à perfectionner la classification de cette famille si nombreuse et si naturelle, et dont la subdivision doit être, en conséquence, plus difficile qu'aucune autre.

Il est peu de familles de végétaux aussi directement utiles à l'homme que celle des graminées, où l'on compte le bled, le seigle, le riz, le maïs, le sorgho, la canne à sucre, l'orge, l'avoine, le mil ou millet, le roseau, le sparte, etc.

Nommer ces plantes, c'est assez faire sentir l'importance d'un ouvrage qui apprendrait à les connaître avec certitude.

Les caractères dont ont s'est servi jusqu'à présent sont généralement regardés comme insuffisans. A chaque pas l'observateur se trouve arrêté ; il lui est difficile, souvent même impossible, de découvrir le véritable genre de la plante qu'il examine ; souvent aussi les caractères adoptés ne conviennent qu'à quelques espèces, et ne se retrouvent plus dans le reste du genre.

M. Palisot de Beauvois a entrepris sur cette famille un travail général qu'il vient de publier sous le titre d'*Essai d'Agrostographie*. Il s'est attaché à écarter toute espèce de confusion, et à donner à chaque genre des signes constans et faciles à saisir, de manière que l'observateur ne puisse plus être égaré.

Pour cet effet, il a été obligé d'adopter de nouvelles bases, qu'il a déjà annoncées dans sa *Flore d'Oware et de Benin*, et qui tiennent principalement à la séparation ou à la réunion des sexes, à la composition de la fleur, et au nombre de ses enveloppes.

Vingt-cinq planches, dans lesquelles tous ces caractères sont représentés, facilitent l'étude de ces plantes, qui intéressent tous les ordres de la société,

et les personnes même qui ne font pas leur occupation essentielle de la botanique.

M. de Beauvois continue sa *Flore d'Oware et de Benin* dont la treizième livraison est publiée, et son *Histoire des insectes* recueillis en Afrique et en Amérique, dont la huitième livraison a paru.

M. de la Billardière a continué et terminé le recueil de ses plantes rares de Syrie et du Liban, par les quatrième et cinquième livraisons.

Le même naturaliste a communiqué à la classe plusieurs observations particulières et intéressantes d'histoire naturelle, qu'il avait faites dans son ouvrage au Levant, dont la publication a été interrompue par le voyage plus long et plus dangereux qu'il a fait depuis avec d'Entrecasteaux, et dont le public a la relation depuis plusieurs années.

M. Gouan, correspondant de la classe à Montpellier, a publié une description des caractères génériques du *ginko-biloba*, arbre singulier du Japon, que l'on possédait depuis long-temps en Europe, mais qui, n'y ayant point encore fleuri, n'avait pu être mis à sa place dans le système des végétaux.

La famille des légumineuses n'est guère moins importante : elle fournit un grand nombre de graines et de fourrages, diverses substances pharmaceutiques, plusieurs gommes employées dans les arts, et quelques bois précieux ; mais comme toutes les familles très-naturelles, elle est difficile à nettement subdiviser, ce qui serait cependant d'autant plus important que le nombre des végétaux qu'elle renferme est très-considérable, et que l'on en découvre chaque jour.

M. Jaume Saint-Hilaire a présenté à la classe un mémoire accompagné de beaucoup de dessins faits par lui-même, où il établit pour les légumineuses de nouveaux caractères, fondés principalement sur la forme du fruit, et qui paraissent à ce botaniste plus constans et plus faciles à saisir que ceux que l'on employait auparavant. Il ajoute d'ailleurs plusieurs nouveaux genres à ceux que l'on admettait.

Il est une famille bien moins importante par ses usages, mais beaucoup plus singulière par ses ca-

ractères, et que l'on ne peut observer en vie qu'aux bords de la mer ; c'est celle des *fucus* et des plantes marines qui leur sont analogues. M. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à Caen, placé favorablement dans une ville si peu éloignée de la côte, en a fait l'un de ses principaux objets d'étude. Il leur donne le nom commun de *thalassio-phytes*, et les divise en plusieurs tribus, dont il a été obligé de prendre les caractères dans toutes les parties du végétal, faute d'en trouver assez dans les organes de la fructification, qui servent ordinairement de base à ces sortes de distributions, mais qui sont trop peu connus dans la plupart des fucus pour que l'on y ait uniquement recours.

C'est encore là un de ces travaux aussi pénibles qu'utiles que nous avons le regret de ne pouvoir analyser dans un écrit sommaire comme le nôtre ; qu'il nous suffise de nous joindre aux commissaires de la classe pour en demander la prompte publication.

Zoologie, anatomie, et physiologie animale.

M. le chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire, qui s'est occupé à plusieurs reprises de la nombreuse famille des chauve-souris, et en a fait connaître tant d'espèces intéressantes, se propose d'en donner un tableau général. Il a préludé à ce travail par une dissertation sur le rang que ces animaux singuliers doivent occuper parmi les mammifères. Long-temps on les a regardés comme intermédiaires entre les quadrupèdes et les oiseaux ; ce qui est au moins aussi réel, c'est qu'elles tiennent une sorte de milieu entre les quadrumanes et les carnassiers. En effet, dans cette multitude d'arrangemens proposés par les naturalistes, il en est, comme celui de Linnæus dans ses dernières éditions, et celui de Brissen, où les chauve-souris sont plus particulièrement rapprochées des quadrumanes ; d'autres, comme celui de Linnæus dans ses premières éditions, et celui de Klein, où on les laisse avec les petits carnassiers ou carnassiers insectivores, comme la taupe et le hérisson. Quelques-uns, comme MM. Storr et Cuvier, les mettent en tête des carnassiers, avant ces mêmes insectivores

dont nous venons de parler, et immédiatement après les quadrumanes, avec cette différence cependant que M. Cuvier les distingue plus spécialement, et comme une subdivision. D'autres encore, comme Rai et MM. Blumenbach, de Lacépède et Jliger, en font un ordre à part; et cet ordre est placé par Rai et par M. de Lacépède en quelque sorte hors de rang; par M. Blumenbach, entre les quadrumanes et les autres onguiculés, à la tête desquels ce naturaliste place les rongeurs; enfin, par M. Jliger, après les édentés et avant les carnassiers, en tête desquels viennent, comme dans la disposition de M. Cuvier, les carnassiers insectivores.

On conçoit aisément que toutes ces combinaisons ont dû dépendre des organes auxquels chaque naturaliste a donné le plus d'attention. Ceux qui ont eu plus d'égard au squelette, aux intestins, à l'organisation des pieds, à la forme des ongles, aux dents machelières, ont rapproché les chauve-souris des carnassiers (et il paraît que c'est maintenant l'opinion la plus suivie); ceux qui s'en sont tenus aux dents incisives, à la position des mamelles, à la verge pendante, les ont rapprochées des quadrumanes.

M. Geoffroy, dans l'ouvrage dont nous parlons, insiste davantage sur ces derniers rapports, auxquels il juge que l'on n'a pas eu assez d'égard; mais il fait voir sur-tout que le singulier prolongement des extrémités antérieures, la tendance générale de la peau à prendre des développemens excessifs, et les propriétés particulières qui en résultent pour les chauve-souris, soit par rapport à leurs sensations, soit par rapport à leurs mouvemens, exigent que l'on fasse de ces mammifères un ordre à part, en même temps que leurs diverses ressemblances avec les quadrumanes et avec les carnassiers veulent qu'on les place entre ces deux-là.

Nous devons attendre avec intérêt la subdivision de cet ordre, ainsi que l'histoire détaillée des espèces que M. Geoffroy nous promet.

M. de Lamark, chargé d'enseigner au Muséum d'histoire naturelle tout ce qui concerne les animaux sans vertèbres, a publié, il y a quelques années,

l'ouvrage qui sert de base à ses cours, où il expose, selon la méthode qui lui est propre, les classes, les ordres et les genres de ces innombrables animaux ; mais comme les voyageurs ont découvert depuis beaucoup d'espèces et de genres, comme les anatomistes en ont mieux développé la structure, comme enfin les méditations de M. de Lamark lui ont fait appercevoir entr'eux plusieurs nouveaux rapports, il vient de publier un tableau abrégé de son cours, d'après sa méthode perfectionnée, tableau où il se contente d'indiquer les caractères des divisions supérieures, et ne donne que la simple énumération nominative des genres.

Il suit dans leur arrangement l'ordre des degrés de complication, commençant par les animaux les plus simples. Supposant que ceux qui n'ont pas de nerfs apparens, ne se meuvent qu'en vertu de leur irritabilité, il les nomme *animaux apathiques ;* il donne le nom d'*animaux sensibles* aux autres invertébrés, et réserve celui d'*animaux intelligens* pour les vertébrés. A ses anciennes classes bien connues maintenant des naturalistes, il ajoute celle des *glands-de-mer* et leurs analogues, qu'il place entre ses anélides et ses mollusques ; celle des vers *épizoaires* ou intestinaux qu'il met parmi ses animaux apathiques, et celle des *infusoires* ou animaux microscopiques sans bouche ni intestins apparens. Il laisse les échinodermes dans ses radiaires et parmi les apathiques, à un degré de simplicité plus grand que celui où il place les vers intestinaux.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette point de faire connaître les autres changemens introduits par M. de Lamark dans ses ordres, ni les nombreuses additions qu'il a faites à la liste des genres ; mais les naturalistes ne manqueront pas de les chercher dans l'ouvrage même.

Malgré le succès des recherches anatomiques faites sur les animaux sans vertèbres, depuis un certain nombre d'années, il restait toujours une de leurs familles, dont les organes fondamentaux n'étaient pas encore bien connus ; c'est celle que l'on nomme échinodermes, qui comprend les *étoiles-de-mer* et les

genres analogues. La classe ayant proposé un prix pour le perfectionnement de cette partie de l'anatomie comparée, il vient d'être remporté par M. Tiedeman, professeur à l'université de Landshut. Le mémoire de cet habile anatomiste fait connaître, pour la première fois, avec une exactitude rare, beaucoup de particularités d'organisation propres à ces singuliers animaux. Une espèce de circulation se laisse aisément observer entre leurs organes de la digestion et ceux de la respiration, sans offrir cependant un double cercle complet; d'ailleurs on n'a pu en suivre les branches dans les organes extérieurs, ni dans ceux du mouvement; il paraît même, selon M. Tiedeman, qu'un système vasculaire tout différent se distribue aux nombreux pédoncules qui, dans ces animaux, servent d'instrumens à la locomotion.

Les organes de la respiration diffèrent beaucoup selon les genres; dans les holothuires ils représentent des arbres creux, dont les branches se remplissent ou se vident de l'eau extérieure, et s'entrelacent avec un réseau vasculaire. Dans les étoiles et les oursins l'eau pénètre immédiatement dans la cavité du corps, et y baigne toutes les parties.

Ce bel ouvrage, accompagné de dessins d'un fini précieux, exécutés par M. Martin Münz, docteur en médecine, a paru à la classe mériter le prix, par la quantité de faits nouveaux et bien observés qu'il présente, et par les progrès qu'il fait faire à la connaissance intime des échinodermes, quoiqu'il n'ait pas résolu, d'une manière entièrement complette, le problême proposé sur leur circulation.

Une famille beaucoup plus simple dans son organisation que les échinodermes, mais beaucoup plus nombreuse en espèces, celle des coraux et des autres animaux composés à base solide, a été particulièrement établie par M. Lamouroux, sous le rapport de ses espèces aussi bien que de sa distribution méthodique. Ce naturaliste a fait une grande collection de ceux dont la base n'est point pierreuse, et qui présentent des formes si agréables et souvent si singulières; et comparant avec beaucoup de soin la forme, la position mutuelle des cellules d'où sortent les po-

lypes, et toutes les autres différences apparentes de ces polypiers, il propose d'ajouter vingt-huit nouveaux genres.

C'est encore là un ouvrage important pour le perfectionnement du système des animaux, mais qui par sa nature ne se prête point à une analyse abrégée. On ne peut qu'en désirer la plus prompte publication.

M. Cuvier se proposant de commencer bientôt l'impression de la grande anatomie comparée dont il s'occupe depuis tant d'années, a présenté à la classe le tableau des divisions d'après lesquelles le règne animal doit être distribué dans cet ouvrage. Depuis long-temps les naturalistes étaient frappés des grandes différences qui séparent les animaux invertébrés les uns des autres, tandis que les animaux vertébrés se ressemblent à tant d'égards. Il résultait de là une grande difficulté dans la rédaction des propositions de l'anatomie comparée, qui se laissaient aisément généraliser pour les animaux vertébrés, mais non pas pour les autres; mais cette difficulté même a donné son remède : de la manière dont les propositions relatives à chaque organe se groupaient toujours, M. Cuvier a conclu qu'il existe parmi les animaux quatre formes principales, dont la première est celle que nous connaissons sous le nom d'*animaux vertébrés*, et dont les trois autres sont à-peu-près comparables à celle là par l'uniformité de leurs plans respectifs. L'auteur les nomme *animaux mollusques, animaux articulés*, et *animaux rayonnés* ou zoophytes, et subdivise chacune de ces formes, ou de ces embranchemens, en quatre classes, d'après des motifs à-peu-près équivalens à ceux sur lesquels reposent les quatre classes généralement adoptées parmi les vertébrés. Il a tiré de cette disposition, en quelque sorte symmétrique, une grande facilité à réduire sous des règles générales les diversités de l'organisation.

La comparaison que le même membre a faite de l'ostéologie dans les animaux vertébrés, lui a donné sur la structure osseuse des têtes dans cet embranchement, des idées qu'il a également présentées à la classe.

On s'était apperçu depuis certain temps que les vertébrés ovipares, c'est-à-dire les oiseaux, les reptiles et les poissons, avaient entre eux plusieurs rapports communs d'organisation, qui les différenciaient des vertébrés vivipares ou mammifères; M. Geoffroy-Saint-Hilaire avait même présenté, il y a quelques années, un grand et beau travail dont nous avons rendu compte en son temps, où il avait fait voir entr'autres choses l'identité de structure des têtes des ovipares entre elles, et les rapports des pièces nombreuses qui entrent dans leur composition, avec celles que l'on distingue dans les fœtus des mammifères, où, comme on sait, les os sont beaucoup plus subdivisés que dans les adultes.

M. Cuvier, adoptant les vues de M. Geoffroy, a cherché à déterminer d'une manière constante, à quel os de la tête des mammifères répond chaque groupe d'os de la tête des différens ovipares; et il croit y être parvenu en joignant à l'analogie des fœtus des premiers, la considération de la position et de la fonction des os; c'est-à-dire en examinant quels organes ils garantissent, à quels nerfs et à quels vaisseaux ils donnent passage, et à quels muscles ils fournissent des attaches.

M. Jacobsen, chirurgien-major dans les armées du roi de Danemarck, a fait connaître à la classe un organe qu'il a découvert dans les narines des quadrupèdes, et dont aucun anatomiste ne paraît avoir eu connaissance. Il consiste en un sac étroit, couché le long de la cloison des narines, garanti par une production cartilagineuse, revêtu intérieurement d'une membrane muqueuse, doublée en partie par un tissu glanduleux, recevant des nerfs très-remarquables qui sont des divisions fort distinctes de la première paire, et s'ouvrant le plus souvent dans le palais, derrière les dents incisives, par un canal qui traverse le trou nommé incisif par les anatomistes. Cet organe n'existe pas dans l'homme, et est plus développé dans la plupart des herbivores que dans les carnivores. On doit supposer qu'il est relatif à quelqu'une des facultés que la nature a accordées aux quadrupèdes, et refusées à notre espèce, comme celles de rejetter les subs-

tances vénéneuses, ou de distinguer le sexe et l'état de chaleur, etc.

L'histoire particulière des animaux s'est enrichie d'ouvrages importans et d'observations intéressantes.

M. de Humboldt, associé étranger, a publié le premier volume de ses *Observations sur les animaux de l'Amérique*, où il a fait entrer non-seulement ses différentes recherches sur le condor, sur l'anguille électrique, sur les crocodiles, et beaucoup d'autres objets dont nous avons parlé dans nos précédentes analyses; mais où il a encore donné plusieurs nouveaux mémoires, notamment un sur les singes du Nouveau-Monde, dont Buffon et Gmelin n'avaient fait connaître que onze ou douze espèces, et que M. de Humboldt, en réunissant ses observations à celles de MM. d'Azzara et Geoffroy-Saint-Hilaire, porte à 46.

Il a lu récemment à la classe un autre mémoire destiné pour son deuxième volume, et où il décrit deux nouvelles espèces de serpens à sonnettes qu'il a découvertes à la Guyane.

Les tempêtes qui ont agité l'océan l'hiver dernier, ont fait échouer divers grands cétacées sur plusieurs points de nos côtes : la classe a fait examiner les renseignemens qui lui sont parvenus, par une commission composée de MM. le comte de Lacépède, Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier.

Ces naturalistes ont fait remarquer que plusieurs de ces animaux étaient peu ou point connus, et que ce sujet, qui peut intéresser nos pêcheries et notre commerce mériterait d'attirer l'attention du gouvernement. Ils ont donné une description de l'espèce échouée en grand nombre près de Saint-Brieux; M. Lemaout, naturaliste et pharmacien de cette ville, en ayant recueilli avec beaucoup de soin toutes les parties essentielles, il a été aisé d'y reconnaître une espèce de dauphin, qui avait échappé à tous les naturalistes méthodiques, et dont il n'existait qu'une mauvaise figure dans le *Traité des Pêches* de Duhamel. Elle se distingue à sa tête, de forme globuleuse, et presque semblable à un casque antique. Sa taille va à près de 20 pieds.

Nous avons dit, l'année précédente, quelques mots

des recherches de M. Lamouroux, sur ces innombrables et très-petites anguilles, connues à l'embouchure de quelques-unes de nos rivières sous le nom de *montée*, et nous avons annoncé la probabilité qu'elles pouvaient appartenir à quelqu'une des espèces moins connues de ce genre. M. Lamouroux a vérifié, en effet, par de nouvelles comparaisons, que la *montée* est le frai du *pimperneau*, sorte d'anguille indiquée par M. le comte de Lacépède, dans son *Histoire des Poissons* et que l'on distingue des autres à ses nageoires pectorales échancrées comme des ailes de chauve-souris.

M. Risso, naturaliste à Nice, qui a publié, il y a deux ans, un très-bon ouvrage sur les poissons de cette côte, vient d'en adresser un autre à la classe sur les crustacées, c'est-à-dire, sur les animaux de la famille des écrevisses. M. Risso adopte, pour sa distribution, la méthode de M. Latreille, à laquelle il ajoute seulement quatre genres nouveaux. Il décrit cent espèces, dont environ la moitié lui paraissent nouvelles; seize sont représentées sur des planches coloriées. La classe, en applaudissant au zèle avec lequel M. Risso, dans une position si peu propice, cherche à faire connaître les animaux encore si mal étudiés de la Méditerranée, aurait cependant désiré plus de précision dans les descriptions, avant de reconnaître la nouveauté d'un si grand nombre d'espèces.

Les anciens parlent beaucoup d'un insecte qu'ils appellaient *bupreste* ou *crève-bœuf*, parce qu'il faisait (disent-ils) crever les bœufs qui le mangeaient avec l'herbe; mais, comme à leur ordinaire, ils n'en ont point donné de description détaillée. Les modernes ont fait de ce nom des applications très-variées, et il paraît qu'aucun d'eux n'a reconnu l'insecte qui le portait véritablement. M. Latreille, d'après une comparaison scrupuleuse des passages où il est question des propriétés qu'on lui attribue, avec ce que nous observons aujourd'hui, a pensé que ce devait très-probablement être le *meloë proscarabœus* de Linnæus, ou quelqu'espèce voisine. Il n'y a en effet que les meloës qui joignent à des propriétés âcres et suspectes

l'habitude de vivre dans l'herbe, et assez de lenteur pour y être aisément saisis par le bétail.

Notre confrère M. de la Billardière, qui s'occupe de l'éducation des abeilles, en ayant remarqué une dont l'abdomen était plus gros qu'à l'ordinaire, trouva dans son intérieur un ver blanc, qu'il engagea M. Bosc à examiner. Le corps de ce ver était blanc, divisé en douze anneaux, applati en-dessous, terminé à une extrémité par deux gros tubercules percés chacun d'un trou ovale, et à l'autre par deux filets ou deux pointes molles. Sous les tubercules est une fente transverse. M. Bosc, considérant cette fente comme la bouche, regarde la partie terminée par deux pointes comme celle où doit être l'anus; et, rangeant cet animal parmi les vers intestinaux, il en fait un genre sous le nom de *dipodium*. Il convient cependant qu'il serait possible que les organes fussent en sens inverse, et alors le ver ressemblerait beaucoup à plusieurs larves de mouches à deux ailes : on a même déjà lieu de croire, par des observations de M. Latreille, que la larve d'une de ces mouches (le *conops ferrugineux*) vit dans l'intérieur des bourdons. Il est toujours fort remarquable qu'un si gros ver puisse habiter le corps d'un insecte aussi petit que l'abeille.

Cette première digestion, qui se fait dans l'estomac, a dû être de bonne heure un grand objet de méditations pour les physiologistes; et l'on a eu successivement recours à toutes les forces de la nature pour l'expliquer. On a voulu long-temps l'attribuer à la trituration des parois musculeuses de l'estomac; mais Réaumur ayant remarqué que des alimens contenus dans des tubes incompressibles, ouverts aux deux bouts, se digéraient comme les autres, l'opinion générale de ces derniers temps a été, d'après ses expériences, que cette fonction est due à une espèce de dissolution opérée par un suc qui découle des parois de l'estomac.

Spallanzani, dans un ouvrage très-célèbre, ayant appliqué le suc stomacal ou gastrique hors de l'estomac, à des substances alimentaires de tout genre, assura lui avoir vu produire, quand il était aidé d'une chaleur suffisante, des effets à-peu-près semblables

à ceux qu'il aurait produits dans l'estomac lui-même. Ce physicien alla jusqu'à attribuer à ce suc gastrique, ainsi isolé, la propriété d'arrêter la putréfaction.

Il en tira cette conclusion, adoptée au moins tacitement par la plupart des physiologistes, que le suc gastrique exerce son action digestive et antiseptique par sa propre nature, et en vertu de sa composition et de ses affinités.

M. de Montègre, docteur en médecine, s'étant trouvé une disposition à rejetter sans incommodité ce qu'il a dans l'estomac, a imaginé d'en faire usage pour constater différens points de la doctrine reçue touchant la digestion. Lorsqu'il exerce à jeun cette disposition, il obtient une quantité notable d'un liquide qu'il considère comme un véritable suc gastrique, et qu'il a examiné sous le rapport de ses qualités chimiques, aussi bien que de son action sur les matières alimentaires.

M. de Montègre a trouvé ce liquide fort semblable à la salive; mais son action lui a paru très-différente de ce qu'avait observé Spallanzani. En l'exposant à une température semblable à celle du corps humain, dans des phioles placées sous l'aisselle, il l'a vu se putréfier exactement comme la salive : ce suc n'a arrêté la putréfaction dans les autres substances que dans les cas où il se trouvait naturellement acide; mais en ajoutant un peu d'acide acétique à la salive, on lui a donné la même propriété. D'ailleurs, cette acidité n'est pas essentielle, et quand M. de Montègre avalait assez de magnésie pour l'absorber, la digestion ne se faisait pas moins bien. Il se reproduisait de l'acidité en peu de temps; lors même que M. de Montègre enveloppait de magnésie la viande qu'il mangeait, elle redevenait acide après un temps suffisant.

Ces expériences répétées un grand nombre de fois, et avec toutes les précautions convenables, ont engagé l'auteur à conclure, que le suc gastrique diffère peu ou point de la salive; qu'il ne peut arrêter la putréfaction, ni opérer la digestion indépendamment de l'action vitale de l'estomac; enfin, que l'acidité qui

s'y manifeste aussi bien que celle que subissent les alimens lors de la digestion, est un effet de l'action stomacale.

Il est fort à désirer que M. de Montègre continue ses intéressantes recherches, et les fasse aussi sur le suc gastrique des animaux qu'employait Spallanzani, afin que l'on sache exactement ce que l'on doit penser d'une doctrine qui a semblé, pendant long-temps, avoir obtenu l'assentiment général.

Pour assurer aux auteurs la date de leurs observations, nous donnerons ici une indication de quelques mémoires qui ont été présentés à la classe, mais dont la vérification n'a pu encore être achevée, nous réservant d'y revenir l'année prochaine, et de faire connaître alors le jugement qui en aura été porté.

M. de Blainville, professeur-adjoint à la faculté des sciences de Paris, a décrit avec détail les formes de l'articulation de l'avant-bras avec le bras dans les différens animaux, et déterminé le mouvement que chacune de ces formes nécessite, principalement sous le rapport du plus ou moins de facilité de la rotation de la main. Ce travail, sur un point important de la mécanique des animaux, n'est pas sans intérêt pour leur classification, attendu que ce plus ou moins de facilité dans la rotation de l'avant-bras influant nécessairement sur le plus ou moins d'adresse des animaux, doit entrer pour beaucoup dans leur degré de perfection générale, et par conséquent dans leurs affinités naturelles.

Le même anatomiste a encore présenté un mémoire sur les formes du sternum dans les oiseaux. Comme cet os, ou plutôt cette grande surface osseuse, résultant (ainsi que l'a fait voir M. Geoffroy) de la réunion de cinq os différens, donne attache aux principaux muscles du vol, plus il est solide et étendu, plus il fournit à ces muscles un point d'appui vigoureux, et plus il doit contribuer à rendre le vol puissant. Il doit donc influer sur l'économie entière des oiseaux, et donner des indications utiles sur leurs rapports de classification.

M. de Blainville tire ces indications des échancrures ou des espaces simplement membraneux, et plus

ou moins étendus, qui remplacent la substance osseuse dans une partie du sternum. Il y ajoute la considération de la fourchette et de quelques organes attenans, et dans beaucoup de cas il trouve un grand accord entre les dispositions de ces parties et les familles naturelles. Cependant il existe aussi des exceptions tellement manifestes, que l'on ne peut s'en rapporter entièrement à ce nouveau moyen de classification.

M. Marcel de Serres, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, a fait un très-grand travail sur l'anatomie des insectes, et particulièrement sur leur canal intestinal, qu'il a décrit, avec beaucoup de détail, dans un grand nombre d'espèces. Son but était de déterminer les fonctions propres aux diverses parties de ce canal et à ses annexes; et, outre ses dissections, il a fait pour cela des expériences ingénieuses sur des individus vivans. En injectant des liqueurs colorées dans la cavité du péritoine, elles ont été absorbées par les vaisseaux longs et grêles qui adhèrent toujours à quelque partie du canal intestinal, ce qui a bien fait voir que l'emploi de ces vaisseaux est de sécréter de la masse commune des humeurs, et de verser dans le canal des liqueurs digestives. Un examen attentif de certaines poches que l'on a considérées, dans quelques genres, comme des estomacs, dans d'autres comme des cœcums, et la certitude acquise que les alimens n'y entrent point, mais qu'on les trouve au contraire pleines d'humeur biliaire, a fait juger à M. de Serres que c'étaient des réservoirs de cette humeur.

Il dépouille par-là les sauterelles et les genres analogues de la qualité d'animaux ruminans, qu'on leur avait attribuée, et il s'est assuré en effet, que ces insectes ne font point revenir leurs alimens à la bouche, mais qu'ils rendent seulement, dans des circonstances déterminées, ce suc biliaire dont ils ont une si grande abondance. Ce mémoire très-étendu contient beaucoup d'autres observations curieuses sur les formes du canal intestinal, les proportions de ses parties, et leurs rapports avec le naturel des in-

sectes. Nous en reparlerons avec détail dans notre prochaine analyse.

M. Dutrochet, médecin à Château-Renaud, département de l'Indre, a fait une observation remarquable sur la gestation de la vipère. Il assure que les petits vipéraux ont leurs vaisseaux ombilicaux distribués non-seulement sur le jaune de l'œuf où ces petits sont d'abord renfermés, mais qu'une partie de ces vaisseaux se distribue aussi sur la surface interne de l'oviductus, et y forme un réseau que l'on peut considérer comme un véritable placenta. Les vipères participeraient donc au mode de nutrition du fœtus propre aux mammifères, et à celui que l'on croyait jusqu'ici exclusif dans toutes les classes ovipares.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Après douze ans d'expériences faites dans tous les pays civilisés depuis la découverte de la vaccine, la classe a pensé qu'il était utile de rassembler les résultats de l'observation sur un objet si important pour l'humanité. Un autre motif rendait ce travail nécessaire. Des objections et des doutes avaient été élevés par des hommes instruits, et dont le témoignage était fait pour avoir de l'influence sur l'opinion publique. On a même été jusqu'à mettre en question si l'inoculation de la petite vérole, considérée et comme préservatif, et, dans quelque cas, comme remède de diverses maladies, n'était pas encore préférable à celle de la vaccine, ou ne méritait pas au moins d'être conservée conjointement avec elle.

MM. Berthollet, Percy et Hallé, commissaires, se sont occupés des recherches nécessaires pour satisfaire aux intentions de la compagnie, et ont présenté par l'organe de M. Hallé, un rapport étendu, dont la classe a ordonné l'impression. Ils y ramènent les divers points de la discussion à six questions principales. Sous leurs différens titres, ils réunissent, d'une part, autant qu'il leur a été possible, tout ce qui a été authentiquement et exactement recueilli sur les effets de la vaccine, en Europe et dans les contrées ou les Européens ont pu faire adopter la vaccination.

Ils rapprochent ainsi un grand nombre de faits

observés sur-tout en France, en Angleterre, en Italie, dans les Indes-Orientales et dans les Amériques, et vus sur des individus de classes, de constitution, de genre de vie, d'habitudes et de mœurs très-différens. D'une autre part, ils cherchent à évaluer les faits principaux sur lesquels ont été fondées les objections les plus raisonnables, qu'ils ne cherchent point à éluder ni à dissimuler. Comparant ainsi la somme appréciable et calculable des observations, ils sont conduits nécessairement et par des conséquences aussi exactes qu'on les peut obtenir dans une matière semblable, aux conclusions par lesquelles ils terminent leur rapport; savoir :

Que l'insertion du virus vaccin n'introduit point dans le corps une matière qui puisse y porter un trouble remarquable, et qui ait besoin d'être expulsée par un mouvement comparable à celui qui résulte de l'inoculation.

Que les éruptions qui se sont jointes quelquefois, lors des premières vaccinations aux effets ordinaires de la vaccine, étaient dues non pas au virus lui-même, mais à des circonstances le plus souvent connues et déterminables au milieu desquelles ces vaccinations s'étaient faites;

Que les événemens malheureux observés dans quelques cas, ont tenu évidemment à des causes étrangères, qui se sont développées pendant le cours de la vaccine, ou qui déjà existantes ont acquis une intensité due, non pas comme on l'a dit, à l'accession du virus vaccin, mais à l'état particulier des sujets;

Que les désordres consécutifs, quand ils ne se rapportaient pas à des maladies préexistantes, ont évidemment été des cas très-particuliers, tenant à des circonstances individuelles, et que leur nombre n'ayant aucune proportion avec la somme immense des observations exemptes de suites fâcheuses, ils ne peuvent donner lieu à aucune conséquence générale;

Que ces observations malheureuses, en les supposant incontestables, sont plus que compensées par les nombreux exemples de maladies chroniques et rebelles qui ont complettement et inopinément cessé à la suite des vaccinations; exemples qui, comparés

à ceux d'effets semblables de l'inoculation ordinaire, et sur-tout si l'on met en ligne de compte la différence d'intensité et de danger des deux maladies, donnent toute supériorité au virus vaccin;

Enfin que la vertu préservative de la vaccine, quand le virus a été pris dans les circonstances aujourd'hui bien déterminées qui en assurent la pureté, et que son développement a été complet, est pour le moins aussi assurée que celle de la petite vérole elle-même, et que la vaccine jouit de plus de l'avantage immense pour la société, de circonscrire les épidémies varioliques, et peut faire raisonnablement espérer, si sa pratique continue d'être encouragée, que l'on verra enfin disparaître l'un des plus déplorables fléaux dont l'humanité ait eu à gémir.

M. Portal a donné encore une nouvelle édition de son Traité sur les asphyxies; ouvrage imprimé et répandu par ordre du gouvernement pour l'instruction du peuple, et qui a probablement sauvé la vie à des milliers de citoyens, depuis qu'il circule en France, et par les nombreuses traductions qu'on en a faites dans tout le reste de l'Europe.

M. Dumas, correspondant et doyen de la faculté de médecine de Montpellier, a publié un ouvrage considérable intitulé : *Doctrine générale des maladies chroniques*, où il embrasse, en effet, ce sujet important sous les points de vue les plus généraux et les plus élevés. Ne se bornant point aux formes extérieures de ces maladies, il remonte aux principes de leurs phénomènes, en déterminant par l'analyse les affections simples dont elles se composent, et qui peuvent être considérées comme leurs élémens. Une comparaison suivie des maladies aiguës et des maladies chroniques lui fait conclure qu'il n'y a point de caractère assez constant pour séparer, d'une manière absolue, ces deux genres d'affections. Dans le tableau des maladies chroniques, il fait voir (entre autres considérations) que le défaut de nutrition et l'amaigrissement sont amenés plus promptement par celles dont le siége est fixé sur les organes de la respiration, que par celles qui affectent les organes de la digestion; il fait connaître des rapports constans en-

tre certaines formes extérieures et les dispositions à diverses maladies chroniques, d'où il déduit le caractère de physionomie propre à chacune d'elles.

L'étude des révolutions naturelles à ces maladies lui a fait reconnaître une période d'imminence, où il est encore possible de prévenir leur formation : différens genres de crises qui peuvent y survenir, et ce qui peut rendre ces crises avantageuses ou nuisibles ; enfin les différentes métamorphoses des maladies aiguës et chroniques, et réciproquement, ainsi que les causes et les effets de ces variations.

La détermination des affections simples dont ces maladies se composent, ou en d'autres termes, de leurs élémens pathologiques, lui a paru de la plus grande importance, puisqu'elle donne en quelque sorte les moyens de les simplifier en attaquant les élémens l'un après l'autre, à commencer par les plus influens ; c'est ce point de vue fondamental qui lui a servi pour expliquer leur formation, et déterminer d'une manière solide les principes de leur traitement ; mais, pour cet effet, il a dû s'attacher sur-tout à tracer une ligne de démarcation précise entre les affections élémentaires essentielles, et celles qui n'existent que comme symptômes.

Il s'est ainsi élevé par degrés aux phénomènes généraux, et est parvenu à les déduire d'un petit nombre d'affections primitives. Sa théorie de la formation des maladies chroniques se réduit donc aux rapports de leurs affections élémentaires entre elles, et à ceux que ces mêmes affections ont avec les systêmes d'organes qu'elles occupent.

M. Dumas traite d'une manière qui paraît lui être propre, tout ce qui regarde la disposition générale aux maladies chroniques ; il établit une différence entre la constitution et le tempérament, qui sont quelquefois opposés l'un à l'autre, et dont l'opposition est la cause la plus directe d'une tendance à l'état chronique. Il évalue l'influence des âges par ses rapports avec les affections élémentaires, d'où résultent une disposition de chaque âge à diverses sortes de maladies, des modifications dans les maladies communes à tous les âges, et des changemens avan-

tageux ou nuisibles dans la marche de chaque maladie.

Il traite des passions d'après des vues analogues. Chacune d'elles peut se décomposer en un certain nombre d'affections simples, que l'analyse métaphysique reconnaît et énumère.

Enfin M. Dumas, arrivé à sa dernière partie, qui est celle du traitement, y donne la confirmation de la justesse de sa doctrine, en faisant voir que toutes les grandes méthodes éprouvées de traitement se laissent aisément ramener aux principes qu'il a établis ; il termine par des considérations intéressantes sur les maladies héréditaires et sur les maladies incurables.

Dans un appendice M. Dumas donne plusieurs exemples de la manière dont il croit que pourraient être faites les histoires particulières et détaillées des affections élémentaires. Un second ouvrage qu'il nous promet, établira et éclaircira, par des exemples tirés de sa pratique, tout ce que cette doctrine générale, par sa nature même, peut encore avoir de difficile et d'abstrait.

AGRICULTURE ET TECHNOLOGIE.

M. Tessier nous a présenté le résultat des nombreuses expériences qu'il a faites pour comparer entre elles les farines des diverses sortes de fromens, et les pains qui en ont été fabriqués. Les fromens venus dans le même terrain, moulus dans le même moulin, paitris par le même boulanger, et cuits dans le même four, ont donné des pains très-différens pour le coup-d'œil, pour la saveur et pour la promptitude du desséchement : différences qui, toutes choses égales d'ailleurs, peuvent influer sur la préférence à donner à chacune de ces variétés.

M. Parmentier, que son âge avancé n'empêche point de se livrer toujours avec la même ardeur à tout ce qui peut intéresser la prospérité de l'agriculture, a donné un apperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et des conserves de raisin, depuis l'époque où son traité principal sur cette matière y dirigea l'attention des cultivateurs ; et il fait voir

tout le parti que l'on a tiré de ce moyen supplémentaire, depuis qu'il a été perfectionné par l'expérience.

Le même auteur a donné une nouvelle édition de son *Traité sur la culture du Maïs*, couronné en 1784 par l'académie de Bordeaux, et qui a rendu des services essentiels à nos départemens du midi.

L'art d'assoler la terre consiste à lui faire produire, par la succession des végétaux qu'on lui confie, et par les travaux et amendemens qu'exigent leurs diverses cultures, tout ce qu'il est possible d'obtenir d'elle, sans jamais la détériorer. C'est sur-tout depuis quelques années un des principaux objets de recherches pour ceux qui s'occupent à perfectionner l'agriculture.

M. Yvart, correspondant, qui a entrepris un grand ouvrage sur cette matière, a soumis cette année à la classe *une Notice historique sur l'origine des assolemens raisonnés, suivie de l'exposé des principaux motifs et des moyens adoptés pour les propager dans l'empire français.* Cette notice semble destinée à servir d'introduction et de sommaire à son grand ouvrage.

Les recherches auxquelles l'auteur s'est livré, lui ont prouvé que l'assolement triennal, si répandu maintenant en Europe, est d'invention moderne; cet assolement, qui consacre par-tout la troisième année au repos du sol, la paresse et le défaut de moyens l'ont amené, la routine et l'ignorance le perpétuent. Dans la notice historique tracée par M. Yvart, on voit que tous les bons agronomes, tant anciens que modernes et de tous les pays, ont reconnu que le véritable repos de la terre était dans la variété successive de ses productions. Virgile, un des premiers, avait consacré ce percepte :

Sic quoque mutatis requiescunt fœtibus arva.

Virg. Géorg., liv. I.

Mais il appartenait aux écrivains de nos jours de le développer et de l'appuyer par des exemples multipliés de bons assolemens pratiqués. M. Yvart, l'un de ceux qui se sont le plus occupés de cet objet, a le mérite

mérite d'avoir puisé tous les siens sur le sol même de la France; ses exemples sont en effet très-nombreux; il en a indiqué pour tous les climats, pour toutes les expositions, pour toutes les variétés du sol; il a montré que par-tout on peut supprimer les jachères, et que par-tout on peut adopter un assolement bien raisonné, productif, et qui conserverait au sol toute sa fécondité.

M. Hassenfratz, inspecteur divisionnaire des mines, chargé par le gouvernement de publier un traité de métallurgie, en a soumis à la classe la première partie, qu'il a entièrement consacrée à l'art d'extraire le fer de ses mines, à cause de l'importance de ce métal pour les arts et des travaux nombreux qu'exigent les diverses modifications dont il est susceptible. On a trouvé que les faits renfermés dans cet ouvrage y sont rangés dans un ordre naturel; que toutes les opérations y sont expliquées d'une façon claire et concordante, et que l'on peut le considérer comme un répertoire général de ce qui est connu sur le fer, soit par les livres, soit par la tradition des ouvriers et des maîtres de forge. Cette première partie a quitté récemment la presse.

MÉLANGES.

Phénomènes curieux, extraits de l'article Cas rares, *du Dictionnaire des Sciences médicales, tome* 4e. (1).

ABSTINENCE.

Les mémoires de l'académie des sciences, de l'année 1761, contiennent un cas d'abstinence qui dura quatre ans, et qui fut accompagné de circonstances aussi curieuses que rares. En 1751, une fille des environs de Beaune, âgée de dix ans et demi, fut atteinte d'une fiévre dans laquelle elle refusa tous les remèdes, et ne voulut ou ne put avaler que de l'eau fraîche. Il succéda à cette fiévre un mal de tête qui l'obligeait de sortir de son lit pour se rouler par terre. Dans un de ces accès, elle fut prise d'une syncope si longue qu'on la crut morte ; revenue à elle-même, elle perdit peu de jours après l'usage de ses membres qui restèrent flexibles, mais sans énergie dans le systême musculaire. Elle perdit aussi l'usage de la parole. Cependant tous les accidens cessè-

(1) Voyez le 1er. extrait de cet ouvrage, Janvier 1813, page 3.

rent, mais bientôt il s'en manifesta de nouveaux; elle fut prise d'un délire convulsif extrêmement violent; il fallait employer les plus grands efforts pour la retenir au lit. Un traitement intempestif, perturbateur, les saignées, les vésicatoires jettèrent la malade dans une atonie complette. Elle perdit l'usage de tous ses mouvemens, au point de ne pouvoir ni manger, ni parler. Mais il lui restait le sens de l'ouïe, celui de la vue et du toucher. Sa raison demeura intacte; elle en faisait usage pour faire connaître ses désirs au moyen de sons non-articulés. Ces sons étaient au nombre de deux, l'un qui approuvait et l'autre qui désapprouvait. Elle parvint par la suite à en augmenter le nombre : successivement elle put y joindre quelques mouvemens des mains, qui se multipliaient avec les sons. Elle ne vivait que d'eau, en petite quantité. Son ventre était affaissé; en y portant la main on touchait les vertèbres; cette partie et les extrémités inférieures conservaient la sensibilité, sans jouir de la contractilité. L'œil était vif, les lèvres vermeilles, le teint assez coloré, le pouls avait de la force et battait avec régularité. Peu à peu la malade avala une plus grande quantité d'eau. Un médecin ayant essayé de lui faire avaler de l'eau de veau, à son insçu, elle la rejetta avec de violentes convulsions. Ayant éprouvé une soif extrême, elle fit de grands efforts pour demander de l'eau, et la parole lui revint dès

cet instant. Elle en conserva l'usage qui augmenta sensiblement; elle but aussi davantage d'eau fraîche, la sécrétion des urines s'augmenta dans la proportion de la boisson. Les évacuations alvines étaient totalement supprimées. La malade commença à reprendre l'usage de ses bras, elle fila, s'habilla, se servit de deux béquilles avec lesquelles elle s'agenouillait, ne pouvant encore faire usage des jambes. Ce fut plus de trois ans après sa maladie qu'elle éprouva cet heureux changement. Le genou droit commença à pouvoir se lever, la cuisse de ce côté, ainsi que la jambe, reprirent de l'embonpoint. La peau de tout le corps devint souple, le visage se remplit; sérénité d'esprit. Vers l'âge de quinze ans, les menstrues s'étant déclarées, l'appétit revint à la malade, et tous les accidens disparurent les uns après les autres. Elle marcha sans béquilles, et mangea comme une personne en bonne santé, après avoir été pendant quatre ans sans pouvoir prendre autre chose que de l'eau.

OBÉSITÉ.

Marie-Françoise Clay, née dans l'indigence, eut de l'embonpoint de bonne heure : à treize ans elle eût ses régles et déjà un grand embonpoint. Mariée à vingt-cinq ans, elle suivait constamment son mari, à pied, dans les courses de ville en ville que nécessitait son état de fripier. Malgré son

embonpoint qui faisait de continuels progrès, elle eut six enfans, les uns morts-nés ou qui moururent quelque temps aprés leur naissance; un seul survécut et n'offrit rien d'extraordinaire dans son embonpoint et sa constitution. Ce dernier enfant fut conçu à trente-cinq ans. Ni ses couches, ni ses courses, ni l'indigence dans laquelle elle tomba et qui la força de mendier à la porte d'une église, n'arrêtèrent les progrès de son embonpoint. A l'âge de quarante ans, cette femme, de la taille de 5 pieds, un pouce, avait 5 pieds, 2 pouces de circonférence, mesurée au niveau de l'ombilic. Sa tête, petite eu égard au volume de son corps, se perdait au milieu de ses énormes épaules, entre lesquelles elle semblait immobile. Son cou avait disparu et ne laissait entre la tête et la poitrine qu'un sillon de plusieurs pouces de profondeur; la poitrine avait une circonférence et des dimensions prodigieuses, dans quelque sens qu'on l'examinât.. En arrière, les épaules, soulevées par la graisse, formaient deux larges reliefs. Ses mamelles avaient vingt-huit pouces de circonférence à leur base, et dix pouces de largeur de la base au mamelon; elles recouvraient le ventre jusqu'à l'ombilic. Les bras étaient élevés et écartés du corps par le volume de la graisse amassée sous les aisselles. Le ventre, séparé en avant de la poitrine par un large et profond sillon, et surmonté par les mamelles, n'é-

tait pas en proportion aussi volumineux que la poitrine, ses parois amincis par six gestations n'avaient qu'une épaisseur médiocre, et son volume paraissait ne tenir qu'à celui des viscères contenus. Les lombes avaient deux pieds et demi de longueur, les hanches, pourvues d'un énorme embonpoint, et s'élevant jusque sur les côtés de la poitrine, semblaient faites pour la soutenir et servir de point d'appui aux bras. Les cuisses et les jambes, outre leur grosseur, avaient pour caractère bien remarquable celui d'être creusées à de petites distances par des sillons circulaires et profonds, tels qu'on en observe sur les cuisses et les jambes des enfans bien nourris. Les membres supérieurs avaient conservé leur forme et leurs proportions primitives, l'augmentation de leur volume ne les rendaient pas difformes.

Cette femme mourut à quarante ans d'une maladie qui n'avait aucune connexion avec l'*obésité*.

POLYPHAGES.

Tous les polyphages dont l'histoire nous a transmis les hauts faits, sont effacés par le fameux Tarrare, que tout Paris a connu, et qui mourut à Versailles, il y a environ quatorze ans, à l'âge de vingt-six ans.

M. le professeur Percy, qui a vu Tarrare et qui a fait des recherches sur ce singulier personnage, nous en a transmis l'his-

toire dans un mémoire très-curieux sur la polyphagie ; c'est de ce mémoire que nous allons extraire les détails qui concernent ce polyphage. Tarrare a renouvellé parmi nous la fable d'*Erisichton*, qui, selon Ovide, dévorait dans un repas ce qui aurait pu nourrir toute une ville, tout un peuple.

. . . . Quod urbibus esse,
Quodque satis poterat populo.

A dix-sept ans, Tarrare ne pesant que cent livres, était déjà en état de manger en vingt-quatre heures un quartier de bœuf de ce poids. Sorti fort jeune de chez ses parens (il était des environs de Lyon), tantôt mendiant, tantôt volant pour subsister, il s'attacha à l'un de ces spectacles de nos boulevarts, où l'on voit briller tour à tour Gille, Arlequin, Polichinelle. Une fois, sur les trétaux, il défia le public de le rassasier et mangea en quelques minutes un panier de pommes, dont un des spectateurs avait fait les frais ; il avalait des cailloux, des bouchons de liége et tout ce qu'on lui présentait. Au commencement de la guerre, Tarrare entra dans un bataillon ; il servait tous les jeunes gens aisés de la compagnie, faisait leurs corvées et mangeait les rations qu'ils lui abandonnaient. Néanmoins la faim le gagna, il tomba malade et fut conduit à l'hôpital militaire de Soultz. Le jour de son entrée, il reçut une quadruple ration, il dévora les alimens refusés par les autres

malades, les restes de la cuisine; mais sa faim ne put s'appaiser. Il s'introduisait dans la chambre des appareils, dans la pharmacie, y mangeait les cataplasmes et tout ce dont il pouvait se saisir. « Qu'on imagine, dit M. Percy, tout ce que les animaux domestiques et sauvages les plus immondes et les plus avides sont capables de dévorer, et l'on aura l'idée des goûts ainsi que des besoins de Tarrare ». Il dévorait les chiens et les chats. Un jour, en présence du medecin en chef de l'armée, le docteur Lorenze, il saisit par le col et les pattes un chat vivant, lui déchira le ventre avec les dents, suça le sang et le dévora, n'en laissant que le squelette décharné; une demi-heure après, il rejetta les poils du chat, comme font les oiseaux de proie et les animaux carnivores. Tarrare aimait la chair du serpent, il le maniait familièrement, et mangeait vivantes les plus grosses couleuvres sans en rien laisser; il avala une grosse anguille vivante, sans la mâcher, mais on crut s'appercevoir qu'il en écrasait la tête. Il mangea, en peu d'instans, le dîner préparé pour quinze ouvriers allemands; ce repas était composé de quatre jattes de lait caillé et deux énormes plats de ces masses de pâte qu'on fait cuire en Allemagne dans de l'eau, du sel et de la graisse. Après ce repas si copieux, le ventre du polyphage, habituellement flasque et ridé, se tendit comme un ballon; il alla dormir jusqu'au lendemain et

ne fut point incommodé. M. Courville, chirurgien-major de l'hôpital où se trouvait Tarrare, lui fit avaler un gros étuis de bois renfermant une feuille de papier blanc : il le rendit le jour suivant par l'anus, et le papier fut trouvé intact. Le général en chef le fit venir, et après avoir englouti en sa présence près de trente livres de foie et de poumons crus, Tarrare avala de nouveau l'étui, dans lequel il y avait une lettre pour un officier français prisonnier chez l'ennemi. Tarrare partit, fut pris, bâtonné, emprisonné, rendit l'étui qu'il avait gardé trente heures, et eut l'adresse de l'avaler de nouveau, pour en dérober le contenu à l'ennemi. On essaya, pour le guérir de cette faim insatiable, l'usage des acides, des préparations d'opium; on lui fit prendre des pilules de tabac; rien ne put diminuer son appétit et sa gloutonnerie. Il allait dans les boucheries et dans les lieux écartés disputer aux chiens et aux loups les plus dégoûtantes pâtures. Des infirmiers l'avaient surpris buvant le sang des malades qu'on venait de saigner, et dans la salle des morts dévorer des cadavres. Un enfant de quatorze mois disparut tout-à-coup; d'affreux soupçons planaient sur Tarrare : on le chassa de l'hôpital. M. Percy le perdit de vue pendant quatre ans; au bout de ce temps il vit Tarrare à l'hôpital civil de Versailles, où une tabidité, fruit de son horrible voracité, devait bientôt le faire périr. Cette maladie

avait fait cesser l'appétit glouton du polyphage. Il mourut enfin, dans un état de consomption et fatigué d'une diarrhée purulente et infecte qui annonçait une suppuration générale des viscères de l'abdomen. Son corps, aussitôt qu'il fut mort, devint la proie d'une horrible corruption. Les entrailles étaient putrifiées, baignées de pus, confondues ensemble; le foie était excessivement gros, sans consistance et dans un état de putrilage; la vésicule du fiel avait un volume considérable, l'estomac flasque et parsemé de plaques ulcéreuses couvrait presque toute la région du bas-ventre. La puanteur du cadavre était si insupportable, que M. Tessier, chirurgien en chef de l'hôpital, ne put pousser ses recherches plus loin.

Tarrare était d'une taille médiocre; l'habitude de son corps était grêle et débile: il n'avait point l'esprit féroce, son regard était timide; le peu de cheveux qu'il avait conservé, quoiqu'il fut fort jeune, étaient très-blonds et d'une extrême finesse. Ses joues étaient blafardes et sillonnées de rides longues et profondes : en les déployant, Tarrare pouvait y cacher jusqu'à douze œufs ou pommes. Sa bouche était très-fendue, il n'avait presque pas de lèvres; il avait toutes ses dents; les molaires étaient usées, et la couleur de leur émail marbrée; l'intervalle des mâchoires, écartées autant qu'elles pouvaient l'être, était d'en-

viron un décimètre ; en cet état et la tête penchée en arrière, l'espace buccale et l'œsophage formaient un canal rectiligne ; de sorte qu'un cylindre de trois décimètres pouvait y être introduit sans toucher le palais. Tarrare, dit M. Percy, était sans cesse en sueur, et de son corps, toujours brûlant, s'élevait une fumée sensible à la vue et à l'odorat. Souvent il puait à un tel degré qu'on ne pouvait souffrir son approche à vingt pas. Il était sujet au dévoiement, et ses déjections étaient d'une incroyable fétidité. Quand il n'avait pas mangé copieusement, la peau de son ventre pouvait presque faire le tour de son corps. Dès qu'il était repus, la vapeur de son corps augmentait, ses pommettes et ses yeux devenaient d'un rouge éclatant; une somnolence brutale, une sorte d'hébétitude s'emparait de lui pendant qu'il digérait. Il était tourmenté dans ces instans par des éructations très-bruyantes, et faisait en remuant la mâchoire, quelques mouvemens de déglutition. M. Percy n'a jamais apperçu chez lui de signes de rumination. Nous pensons que s'il eût la faculté de ruminer, il aurait été moins vorace. Le jeune Tarrare était sans force et sans idée. Quand il avait mangé avec modération et qu'il n'était que *lesté*, il était gai et vif; il n'était pesant et endormi que lorsqu'il avait mangé avec excès. Nous le répétons, rien ne pouvait répugner à ce malheureux, tant était puissante la nécessité

de remplir le vide de ses entrailles; et nous pensons avec M. Percy, que s'il avait toujours eu des vivres usuels à sa discrétion, il n'eut point songé à boire du sang, à dévorer des cadavres, et à faire des festins plus horribles encore.

SOMMEIL.

Le sommeil léthargique est une maladie rare, il est vrai, mais c'est une maladie très-connue; souvent on a vu ce sommeil se prolonger pendant des années, si l'on en excepte les courts momens où le malade se réveille pour prendre des alimens et se rendormir de nouveau. Ce qui est moins commun, ce sont des accés de sommeil qui durent plusieurs jours, et ne sont point accompagnés de léthargie. Une fille éprouva, tout à coup et sans être malade ni de corps, ni d'esprit, une telle envie de dormir qu'elle se réfugia dans un endroit solitaire pour y dormir sans être interrompue : elle dormit pendant huit jours de suite, et ne fut réveillée que par le bruit que plusieurs personnes firent autour d'elle. Elle était fort affaiblie par la longue diète à laquelle son sommeil l'avait assujettie; peut-être, et sans doute, la mort aurait été la suite de ce sommeil si prolongé et si débilitant.

Il existait encore, il y a douze ou quinze ans, à Saint - Marcel, prés d'Avignon, une folle trés-pieuse, qui vivait dans un

jeune tellement frugal, que tout son corps desséché ressemblait à un squelette ou à un spectre ambulant. Constamment aux pieds des autels, elle ne voyait et n'aspirait qu'à la félicité de l'autre vie : pendant plus de vingt ans, elle s'endormait le premier jour du carême et ne s'éveillait qu'à Pâques. Durant ce sommeil religieux, cette catalepsie volontaire, elle était dans un état de mort apparente : les incrédules lui enfonçaient des épingles dans les jambes et dans les cuisses, sans qu'elle se montrât sensible par le moindre mouvement de contractilité à des épreuves aussi douloureuses. Ce fait est attesté par une foule d'habitans de la Provence et du Comtat ; un homme d'esprit et très-véridique qui en fut témoin, nous les a certifiés de manière à ne pas nous permettre d'en douter. Il est présumable que ce sommeil était le résultat d'une affection nerveuse, d'une volonté puissante qui commandait à toutes les actions animales et organiques de cette illuminée. La première fois qu'elle fut prise de cet étonnant sommeil, on la crut morte ; comme elle était infiniment pieuse, son corps fut exposé à la vue du public qui se portait en foule pour voir les restes de ce saint personnage. Cependant au bout de plusieurs jours, nuls signes de putréfaction ne se manifestant, il transpira parmi le peuple qu'elle était morte en odeur de sainteté : cette opinion devint universelle dans le canton ; les fanatiques

s'opposèrent à ce qu'on inhumât la défunte. Le nonce du pape fut informé d'un prodige si rare dans les siècles modernes ; ce ministre fut moins crédule, dit-on, que la multitude ; il exigea des enquêtes, des formalités qui prirent du temps ; enfin les quarante jours s'écoulèrent et la béate se réveilla. L'année suivante elle se rendormit à la même époque et pour le même temps ; cette scène se renouvella pendant une vingtaine d'années.

MALADIES ARTHRITIQUES.

On rencontre, dans tous les cabinets d'anatomie, des squelettes présentant des articulations ossifiées ; on en voit où le travail morbifique des os est considérable ; mais nulle observation ancienne ou moderne ne fait mention d'une solidification articulaire aussi complette, aussi étonnante que celle qui se remarque dans le squelette de François-Maurice Marcien Simorre, déposé au muséum de l'Ecole de médecine de Paris, par M. le professeur Percy : l'infortuné Simorre s'était légué à M. Percy, qu'il appellait à juste titre son bienfaiteur, et le légataire a enrichi le plus beau cabinet de l'Europe, de la pièce d'anatomie pathologique la plus curieuse qui existe ; ce squelette est d'une seule pièce, un seul os semble le composer, *et le squelette d'airain, consacré par Hippocrate au temple de Delphe, ne devait pas être plus immobile*, dit M. Percy.

Nous allons donner une idée de la cruelle maladie qui accabla une partie de la vie de Simorre. M. Percy a bien voulu nous communiquer un mémoire rempli d'érudition et de détails fort curieux, qu'il a rédigé sur sa maladie et sur sa vie; nous y puiserons avec discrétion les détails qui nous sont indispensables.

Simorre était né à Mirepoix, département de l'Arriége, le 28 Octobre 1752; à l'âge de quinze ans, il était entré dans la carrière militaire, et avait servi pendant vingt-un ans dans le régiment de Berry, infanterie, où il était parvenu au grade de capitaine : il avait fait les trois campagnes de Corse. Ce fut pendant cette guerre que, très-jeune encore, Simorre contracta le genre de maladie à laquelle il a succombé après de bien longues souffrances. Il avait bivouaqué assez long-temps sur un terrain froid, marécageux et situé au bord d'une rivière dont les alluvions récentes obscurcissaient sans cesse l'atmosphère de vapeurs épaisses et humides. Tout à coup il ressentit, aux deux gros orteils et aux malléoles, des élancemens très-aigus. Ces accidens ne furent pas plutôt disparus, que Simorre éprouva une ophthalmie très-grave; mais elle se dissipa en assez peu de temps. Pendant plusieurs années, les douleurs dont nous avons parlé se reproduisaient chaque printemps, et ne cédaient aux moyens curatifs que pour être remplacées par l'opthal-

mie. Bientôt, il n'y avait plus d'intervalle de santé, et Simorre était à peine guéri de son ophthalmie que ses douleurs venaient l'assaillir; des pieds elles se portèrent aux genoux et dans les hanches, la vue s'affaiblissait de jour en jour davantage. En 1785, Simorre ne put plus marcher sans le secours d'un aide qui lui servait en même-temps de guide. L'année suivante, toutes les articulations furent affectées à-la-fois, et l'ankylose fit de toutes parts des progrès très-alarmans. Il fut obligé de quitter le service, et se retira à Metz. Long-temps il lutta avec courage contre sa maladie; il sentait ses membres se roidir; et, privé de l'usage de plusieurs, il bravait les souffrances, pour tâcher de les mouvoir. Les bras et la tête eurent le sort des pieds et des genoux; le corps entier fut frappé d'immobilité; la mâchoire inférieure elle-même, qui, chez d'autres sujets, conserve ses articulations, subit la loi commune. Alors Simorre, selon ses propres expressions, ne fut plus qu'un cadavre vivant. Heureux encore dans une situation si affreuse, dit M. Percy, si ce cadavre avait eu l'insensibilité de ceux que la vie a abandonnés! Mais, loin de jouir de ce triste repos, Simorre, qui déjà avait tant souffert, resta encore livré aux douleurs les plus atroces. Il passa quatre mois dans un fauteuil, sans qu'il fut possible de le transporter dans un lit. L'attitude qu'il y garda, détermina celle que l'on remarque à son

squelette, car ce fut pendant ce laps de temps que les articulations, déjà sans usage, mais par l'effet de leur gonflement et de leur inflammation, plutôt que par une adhésion consommée, acquirent la solidité qui devait les rendre inutiles. Ce changement nouveau causa à Simorre les plus horribles tourmens; au moindre choc, au plus léger attouchement, il poussait des cris aigus. Il n'avait pas joui d'un seul instant de sommeil sur ce fauteuil de douleurs. On le transporta enfin dans son lit; mais il y passa deux ans sans dormir; dès qu'il allait fermer l'œil, des soubresauts violens agitaient tous ses membres. L'opium fut impuissant contre un mal si cruel. En 1792, les articulations qui avaient toutes été tuméfiées, commencèrent à s'affaisser, les extrémités articulaires des os, qui s'étaient gonflées, se rapprochèrent de leur volume ordinaire, et les douleurs que Simorre avait supporté avec un courage digne d'un stoïcien, se calmèrent dans la même proportion. On put le remuer sans lui causer de grandes douleurs; on le soulevait d'une seule pièce, soit pour lui faire faire ses besoins, soit pour faire son lit; mais on ne touchait que tous les mois à celui-ci, et on avait soin de ne pas effacer le creux, ou plutôt le moule où devait se placer le corps, tant il eût été pénible et douloureux d'en former un nouveau. En examinant le squelette, on verra que le coude droit devait être au-dessous du niveau

du tronc, que l'épine était un peu courbée, que le bassin était soulevé en avant, et que pour faire porter également ces parties sans que la masse pesât sur l'une plus que sur l'autre, il fallait prendre beaucoup de précautions. Les jambes formaient un angle aigu avec les cuisses; les bras un angle presque droit avec le tronc. Les avant-bras étaient repliés sur la poitrine, et les poignets exerçaient sur elle une pression continuelle. La main droite était dans un état d'adduction, et la gauche en sens contraire. Les doigts étaient écartés et ankylosés dans cette position; ils étaient terminés par un ongle ou plutôt une corne de plus d'un décimètre, disposée par lames, et d'une épaisseur égale à sa longueur; la même corne terminait chaque orteil. Ne pouvant plus mouvoir la mâchoire, il était réduit à humer des bouillons et du vin qu'il faisait parvenir dans la bouche par l'interstice des dents, dont aucune ne lui manquait. On lui arracha les deux incisives supérieures, ce qui le mit dans le cas d'avaler des alimens plus solides, et de parler avec plus de facilité. On le nourrissait avec des hachis de viande, des purées, du pain détrempé; on se servait d'un chalumeau pour faire passer ses boissons. Délivré de ses douleurs si atroces, Simorre était néanmoins toujours souffrant; il ne pouvait dormir plus d'un quart-d'heure de suite; mais il bénissait encore son sort et se consolait par des propos

joyeux, par des chansons plaisantes : pendant plusieurs années de suite, il fit imprimer un almanach chantant composé sous sa dictée ; la vente de ce petit ouvrage soulageait son extrême misère. Ses chansons respiraient la gaîté ; il s'y peignait souvent lui-même de manière à exciter, tout à-la-fois la compassion et le rire. Les muscles de sa face avaient acquis une singulière mobilité, étant sans cesse en action, soit pour suppléer, pendant la conversation, les gestes que ne pouvaient plus faire ses mains, soit pour froncer la peau et chasser les insectes qui venaient le piquer.

Simorre avait une figure distinguée et une physionomie pleine d'hilarité et d'expression ; ses cheveux noirs et touffus couvraient un large front que terminaient deux sourcils épais et bien arqués ; son nez était aquilin, ses yeux beaux. Cette tête philosophique, dit M. Percy, composait seule toute la vie, toute l'existence de Simorre.

La poitrine, percutée, resonnait comme un ballon. Dans la respiration, on n'observait pas la moindre locomotion de la part des côtes, ni de celle du sternum. Les poumons refoulaient les viscères du bas-ventre sur eux-mêmes, comme pour regagner sur cette cavité l'espace qu'ils ne pouvaient plus obtenir de la leur. Les inspirations étaient toujours fortes et bruyantes ; le pouls battait de soixante à soixante-cinq fois par minute.

Les digestions étaient bonnes ; il n'y avait jamais de sueur, les selles et les urines étaient abondantes. Il fallait, pour les rendre, que Simorre eût un aide ; c'était une femme : quelquefois l'organe extérieur qui sert à la dernière de ces fonctions, se montrait encore propre à en accomplir une autre. Les membres de ce malheureux étaient d'une maigreur extrême, une peau mince et glabre, collée à des muscles atrophiés, les enveloppait d'une manière si étroite, qu'il eût été impossible d'y trouver un vide ni de faire un pli.

L'urine de Simorre a été analysée, on n'y a jamais trouvé le moindre vestige de l'acide phosphorique libre ; toujours il y a été combiné avec une ou plusieurs bases alkalines, d'où la chaux se précipitait sous la forme de phosphate calcaire neutralisé, et l'alkali caustique sous celle de phosphate d'ammoniaque : il y avait chez le malade, conclut M. Percy, aberration de cet acide (le phosphorique), et c'était sans doute sur les articulations qu'il s'était dévié. De là la succession des phénomènes dont nous avons rendu compte ; de là la tuméfaction, les douleurs extrêmes de ces parties, leur ramollissement par la dissolution de leurs bases solides et leur soudure subséquente.

Simorre a terminé sa douloureuse carrière en 1802, à l'âge de cinquante ans : les précurseurs de sa mort furent des suffocations, des défaillances ; les tégumens se

diaprèrent de toutes les couleurs ; un limon terreux en recouvrait toutes les parties ; la chaleur s'éteignit de toutes parts, l'appétit cessa, les digestions ne se firent plus, le ventre se tuméfia. L'approche de la mort n'altéra point le courage dont il avait donné, pendant douze ans, de si constantes preuves ; elle ne troubla point la sérénité de son ame.

Sur le Bonheur.

N'est-il pas vrai, mes amis, que vous désirez bien vivement d'être heureux ? Oh ! sans doute. Ce désir nous est si naturel ! L'enfant l'apporte avec lui en venant au monde, et le manifeste déjà par ses premiers vagissemens. Dans l'adolescence et l'âge mûr, il devient le mobile de toutes nos actions et la régle de toutes nos démarches. Enfin arrivé au terme de sa carrière, le vieillard courbé vers sa tombe, rêve encore le bonheur ; et c'est vers lui que se dirige le dernier vœu qui vient expirer sur ses lèvres. Mais quoi ? La nature, cette bonne mère, se serait-elle fait un jeu cruel d'annexer irrévocablement à ce besoin si impérieux, à ce besoin de tous les instans de notre vie, à ce besoin enfin si intimement lié à notre existence, l'impossibilité absolue de jamais parvenir à le satisfaire ? Loin de nous un pareil blasphême !

Tout dans la nature est en harmonie, et la merveilleuse régularité que nous observons dans la marche de ces globes lumineux qui parcourent l'immensité, et qui semblent se multiplier à mesure que des instrumens plus parfaits viennent suppléer à la faiblesse de notre vue, suffit à nous convaincre de la *toute-sagesse* et de la toute-puissance du créateur. Qui de nous voudrait après cela se permettre même d'entrevoir dans la partie la plus admirable de la création, je veux dire dans celle qui non-seulement, à la conscience de sa propre existence, réunit plus ou moins d'intelligence, ce qui est commun à tout le règne animal, mais qui par préférence à toute autre, joint encore à cette intelligence portée au suprême degré, la connaissance d'un bien et d'un mal moral; qui, dis-je, voudrait se permettre d'entrevoir dans cette seule partie une pareille inconséquence? Car l'animal livré à sa propre nature n'est pas malheureux. Sans souci, sans embarras, sans regrets, il traverse, pour ainsi dire, machinalement la vie, et arrive au terme, victime, soit du temps, soit de quelque animal plus vigoureux que lui, auquel il va servir de pâture, sans avoir peut-être jamais pressenti qu'il doit finir un jour. Toute son occupation se borne à chercher les moyens de subvenir aux simples besoins physiques, auxquels la nature a pris soin de pourvoir si abondamment; et

les courts intervalles qu'ils lui laissent, sont uniquement consacrés au repos, et à la jouissance du bien-être qu'il en éprouve.

L'homme peut, à la vérité, se procurer en partie le même genre de bonheur : c'est celui que goûtent ces peuples nomades, qui pour toute nourriture se contentent de la chair et du lait de leurs troupeaux; pour vêtement, de leurs toisons; et pour habitation, d'une tente ou d'un chariot couvert. En effet il est toujours facile de satisfaire à des besoins aussi peu nombreux, et aussi bien déterminés; pour lesquels sur-tout la nature fait-elle même tous les frais. Or un état où l'on peut constamment atteindre sans peine à ce but, est sans doute celui du bonheur ; car que peut-on souhaiter de plus que de contenter facilement tous ses désirs ? Or l'homme simple n'en connaît d'autres que ses besoins ; ainsi un pareil état est réellement celui du bonheur : bonheur qu'on appellera, si l'on veut, physique ou animal ; mais bonheur qui rend véritablement heureux : et c'est là le grand point.

Mais si delà nous passons à la troisième époque de la civilisation, à celle où les peuples devenus agricoles établissent la propriété foncière, tout change de face. Le principe ci-dessus, que le bonheur ne consiste que dans la facilité de contenter tous ses désirs, reste à la vérité en partie le même; mais l'inégalité des rangs et des ri-

chesses, inégalité inévitable et même utile, je dis plus, et même nécessaire à l'ordre social, amène le luxe ; et dès-lors ces désirs, qui se bornaient aux besoins réels, s'étendent à toutes les superfluités et à tous les raffinemens que peuvent imaginer, d'une part la vanité et l'oisiveté, et de l'autre, l'industrie et l'activité.

En effet lorsque l'agriculture est pourvue des bras nécessaires, le surplus de la population s'adonne nécessairement aux arts ou aux métiers ; et le riche propriétaire, devenu le point de contact entre le laboureur et l'artisan, tire du premier, pour prix des terres qu'il lui loue, de quoi payer les objets d'arts que lui fournit le second ; et celui-ci stimulé par la sûreté et la promptitude du débit, ne manque pas de multiplier, le plus qu'il lui est possible, tout ce qu'il croit propre à flatter les goûts de l'homme voluptueux : car où s'arrêtent les désirs, chez celui qui se laisse aller à ses passions, et à ce penchant pour le faste, si naturel à l'homme, et dont le sauvage même le plus brut n'est pas entièrement exempt ? On sent combien dès-lors le problême de contenter tous ses désirs devient compliqué, et présente même une impossibilité réelle d'y réussir ; puisque chaque jour on en forme de nouveaux. C'est cependant dans cette même hypothèse, que nous devons établir la possibilité du bonheur, si nous voulons complettement disculper la nature. Ou si-

non,

non, il nous faudra prouver qu'il n'entre pas dans ses vues que la civilisation parvienne à ce dernier période.

Mais comment se persuader, que pour l'être qu'elle s'est plue elle-même à douer éminemment des deux dons les plus précieux, et les plus propres à lui procurer des jouissances pures, et à assurer son bonheur (je veux dire l'intelligence et la raison,) comment, dis-je, se persuader que l'état, où ces deux mêmes facultés peuvent uniquement prendre tout le développement dont elles sont susceptibles, soit un état contraire à l'intention de la nature ? Nous sommes donc réduits à montrer que le plus haut dégré de civilisation n'est point un obstacle au bonheur.

Ce ne sera point, à la vérité, en cherchant autour de nous des exemples, que nous parviendrons à établir ce principe. S'il en existe, on ne peut disconvenir qu'ils ne soient très-rares. D'ailleurs ce n'est qu'en nous-mêmes que nous avons les moyens de distinguer le véritable bonheur : car comment juger de celui des autres ? C'est précisément la fausse idée que nous nous en faisons trop légérement, qui nuit le plus souvent au nôtre.

Suivons en effet ce jeune homme au sortir de son éducation. Il voit un des puissans du siècle, comblé d'honneurs et de richesses, sortir tout brillant d'un hôtel magnifique, dans un équipage pompeux. Un nom-

breux domestique se serre autour de lui, pour saisir au vol le moindre coup-d'œil qui lui échappera, et prévenir jusqu'à la formation d'une intention. Arrive-t-il quelque part ? Tout le monde s'empresse à lui témoigner combien on se trouve honoré de sa présence. C'est à qui obtiendra de lui un regard. Adresse-t-il à quelqu'un la parole ? On l'écoute avec respect ; et combien cette distinction devient un motif de jalousie pour les autres ! En faut-il davantage pour éblouir un jeune homme sans guide et sans expérience ? Oui ! s'écrie-t'il, c'est-là le vrai bonheur ; c'est là le poste auquel il faut tâcher de parvenir. Et le voilà prêt à tout risquer, et à tout sacrifier, pour y réussir. Bassesses, intrigues, ruses, et jusqu'à l'oubli de ses principes, rien ne lui coûtera. Arrête, pauvre jeune homme ; tu cours à ta perte. Donne-toi du moins le temps de t'assurer que ce prétendu bonheur est en effet tel que tu te l'es figuré. Interroge quelques-uns de ces personnages, qui d'un trait de plume ont fait des fortunes monstrueuses, dont les siècles passés offrent peu d'exemples. Demande leur si cette opulence subite les a rendus véritablement heureux ; et si le triste *n'est-ce que cela?* n'est pas venu souvent leur dessiller les yeux ? Vaine remontrance ! Il est déjà bien loin.

Que n'ai-je pu, armé des deux plumes de la queue de ce célèbre coq (1), qui jadis

(1) Voyez le coq de Lucien.

avait été Pythagore, et sous la conduite duquel son maître, le pauvre cordonnier Micylle, pénètre, sans être apperçu, dans le sanctuaire de ces riches auxquels il portait le plus d'envie, et finit, en apprenant à les bien connaître, par se guérir de sa passion pour les richesses; que n'ai-je pu, dis-je, ainsi l'introduire chez ce même grand personnage dont l'extérieur l'a tellement ébloui? Que n'ai-je pu le lui montrer, lorsque dépouillé de ces brillans colifichets, et se croyant seul dans son cabinet le plus secret, il exhalait toute son humeur, et qu'il faisait l'énumération de tous les désagrémens qu'il est obligé d'essuyer patiemment? Combien d'espérances déçues! Combien de gêne et de fatigue! Et souvent même sans obtenir du maître un regard d'approbation. Oh! comme le prestige se serait bientôt évanoui!

Nous remonterons donc aux principes mêmes de la science du bonheur. Car c'en est une, et sans contredit la plus intéressante pour nous, et celle qui mérite le plus que nous lui consacrions toutes nos méditations.

Sera-ce dans les préceptes des anciens philosophes que nous irons puiser nos leçons? Répéterons-nous ici les belles maximes de Marc-Aurele, d'Epictète, etc.? Nous leur emprunterons sans doute ces sages réflexions sur notre néant et sur celui de toutes les choses d'ici bas; sur le peu de

prix qu'il faut y attacher, sur la résignation avec laquelle il faut même apprendre à s'en séparer lorsqu'on les a possédées. Ce sont là de ces préliminaires indispensables, bien propres à bannir de notre cœur ces désirs immodérés qui sont le plus grand obstacle au bonheur ; ce sont les premiers élémens de cette science, et c'est-là, pour ainsi dire, le point de départ. Quant à la maxime que pour être heureux, il suffit de savoir supporter le mal et se passer du bien, *ἀνέχȣ καὶ ἀπέχȣ*, nous en conviendrons à la vérité également, tout comme nous convenons que pour être à l'abri des dangers à la guerre ou en traversant une forêt infestée par les voleurs, il suffit de se rendre invulnérable. Mais nous ajouterons à cet aveu, la prière de nous indiquer les moyens d'acquérir cette invulnérabilité, et cette parfaite apathie qui nous rende insensibles aux plus grandes douleurs, et ce qui peut-être est plus difficile, à l'attrait du plaisir.

Ecartons donc toutes ces exagérations, fruits d'un amour propre mal entendu. Laissons le philosophe Possidonius soutenir, au milieu des douleurs d'une goutte opiniâtre qui vont jusqu'à lui arracher des larmes involontaires, que la douleur n'est point un mal. Abandonnons à leur délire ces enthousiastes, qui prétendaient que le vrai sage se trouverait même heureux étant consumé à petit feu dans le taureau d'airain de Phalaris. Tout cela est très-beau

sans doute. Mais, pauvres nous, que ferions nous dans ce monde, sans le sentiment de la peine et du plaisir ? Ne sont-ce pas-là les deux sauvegardes qui veillent, pour ainsi dire, à notre conservation? Ne sont-ce pas les deux mobiles qui attachent l'homme à l'homme, par le besoin de s'entraider mutuellement à éviter l'un et à se procurer l'autre? N'estce pas ce sentiment qui donna naissance à l'état social, qui unit les membres d'une même famille, et qui remplit enfin le principal vœu de la nature, celui de la conservation de l'espèce?

Le moyen que j'ai à vous présenter est plus simple et plus facile : il est même en quelque sorte un plaisir, puisqu'il consiste sur-tout à s'épargner beaucoup de tracas, de fatigue et de peine inutile. Non-seulement il n'exige pas, que renonçant à la qualité d'être physique, vous volatilisiez, pour ainsi dire, votre nature, au point de n'être plus qu'une substance intellectuelle; mais le but auquel il tend, est précisément, au contraire, de vous rattacher plus intimement que jamais à notre mère commune, en resserrant toutes vos actions et toutes vos démarches dans le cercle étroit des vues particulières qu'elle a sur vous. S'il vous promet de vous conduire sans risque à travers cette périlleuse forêt, ce ne sera point en vous armant d'une cuirasse impénétrable, mais en vous indiquant un chemin, où le danger ne peut même vous atteindre. Ce

moyen est fondé sur les derniéres leçons que nous donna le bon M. Hanseau (1) peu de jours avant sa mort. Vous vous souvenez peut-être de sa philosophie digne de cet Ofellus dont Horace fait mention, *rusticus, abnormis sapiens, crassâ que Minervâ*, et qui écartant toute jactance verbeuse, se bornait à donner des régles de conduite. Il vous disait donc, quoiqu'en d'autres termes, que ce monde est une espéce de salle de spectacle, où chacun de nous arrive chargé de remplir un certain rôle; que notre principale étude doit être de le deviner; et que notre bonheur dépend uniquement de ne pas nous écarter de notre destination.

Ce ne sont que des conséquences de ce principe que je vais vous exposer, comme étant le guide le plus propre à vous conduire à la portion de bonheur qui est votre lot. Persuadez vous d'abord que chacun de nous a le sien en particulier ; et que celui d'un autre ne serait point également le nôtre ; parce que les élémens du bonheur, pour avoir le résultat désiré, doivent être en harmonie avec l'ensemble de mille circonstances passées, présentes et à venir, qui n'est presque jamais le même dans deux individus, par la même raison qu'on rencontre trés-rarement, entre deux personnes, une ressemblance assez frappante pour s'y méprendre. Ne

(1) Voyez le vol. de ce journal pour Janvier 1812.

commencez donc pas par vous faire dès votre jeunesse un plan de bonheur, d'aprés celui que vous aurez cru remarquer dans un autre ; mais attendez tranquillement, dans l'état où la nature et les circonstances subséquentes vous ont placé, le développement des événemens auxquels vous appartenez ; sans cependant perdre de vue, qu'ils n'auront pas lieu d'une manière également saillante pour tout le monde. Car si les uns sont appellés à être acteurs, ou machinistes, etc, la majeure partie n'est destinée qu'à être spectateurs ; et cette tâche, chacun peut la remplir avec le plus grand succès, sans le moindre changement notable ; tandis que si l'un d'eux s'avise d'empiéter sur les fonctions des autres, il ne manquera pas d'échouer, et d'être poursuivi à coup de sifflets.

Appliquez maintenant cette comparaison aux divers états de la société et vous en conclurez, que quelque soit celui dans lequel la nature et la fortune vous ont placé, il faut y rester à leur disposition, craignant toujours de mettre la moindre entrave à l'entier accomplissement de leurs desseins sur vous ; c'est-à-dire, qu'il faut vous laisser aller, dans le plus grand abandon, à cette suite d'événemens qui ne sont aucunement en votre pouvoir, avec la ferme persuasion que chacun d'eux vous approche du but, auquel vous tendez sans le connaître. Gardez vous surtout d'em-

ployer ces moyens bas et honteux, et toute espèce d'intrigues, pour parvenir à un poste où vous n'êtes point appellé.

Le seul qui vous soit permis, et dont vous puissiez vous servir sans danger, est de vous distinguer tellement dans votre position actuelle, que le cri public mette votre mérite en évidence. Le chemin que vous ferez sous de pareils auspices, sera nécessairement pour vous, celui de la gloire et du bonheur. Et ce qui est le plus flatteur pour un cœur vraiment honnête, chacun applaudira à votre élévation, en se félicitant d'avoir si bien deviné que vous étiez l'homme appellé à ce poste éminent.

Si au contraire, vous livrant aveuglément à vos passions, vous vous hazardez à vouloir arranger vous-même une suite d'événemens à votre gré, vous arriverez peut-être à ce poste dangereux que vous ambitionnez. Mais craignez que ce ne soit pour votre malheur. Car d'un côté, n'ayant pas les talens nécessaires pour le remplir avec distinction, et de l'autre, n'étant pas secondé par le concours de circonstances favorables, qui ne manque jamais de venir au secours de celui que la nature et la fortune se plaisent à y élever conjointement, il est impossible que vous ne finissiez par une catastrophe désastreuse, à la grande satisfaction de vos ennemis et de vos envieux, dont le nombre sera toujours assez considérable.

Ne soyons donc plus surpris qu'on rencontre aussi rarement, même dans l'état le plus brillant, un homme qui puisse avec vérité se vanter d'être heureux : la cause en est ce funeste empressement des parens à employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour placer, même contre vent et marée, leurs enfans sur la route d'un bonheur chimérique, que leur imagination leur a créé. Que dirions nous d'un médecin qui serait assez présomptueux pour entreprendre de traiter ses malades, sans laisser agir la nature ? D'ailleurs tout ce travail n'est-il pas le plus souvent en pure perte ? Combien ne voit-on pas tous les jours de ces gens, qui après s'être tourmentés toute la vie pour percer la foule, finissent avec le regret de n'avoir réussi à rien ; tandis que d'autres sont, pour ainsi dire, enlevés de dessus leur chaise, et parviennent, sans s'être donné la moindre peine, à des postes auxquels ils n'auraient même osé prétendre. Au reste les honneurs et les richesses ne sont point une condition essentielle au bonheur. L'être le plus ignoré jouit souvent aussi complettement du sien dans son humble retraite, que l'homme, élevé par un mérite réel accompagné des circonstances favorables auxquelles il appartenait selon les vues de la nature et de la fortune, peut le goûter dans tout l'éclat de sa gloire; parce qu'en effet

tous deux occupent également la place qui leur était destinée.

N'accusons donc pas le perfectionnement de la civilisation de la difficulté que nous éprouvons à nous rendre heureux dans l'état actuel des sociétés : c'est à nous-mêmes, à nous seuls que nous devons nous en prendre. Cet ordre de choses a sans doute multiplié considérablement nos besoins, et il nous présente sans cesse de nouveaux objets bien propres à exciter nos désirs. Mais d'un autre côté, et c'est ici le lieu de payer un juste tribut d'admiration et de reconnaissance à la toute sagesse de l'auteur de la nature, notre intelligence et notre raison prennent aussi, dans cette position, un développement extraordinaire, qui rétablit, par une juste compensation, l'harmonie primitive qui régnait entre nos besoins et les moyens d'y subvenir. Car les besoins réels sont toujours les mêmes; et si notre éducation nous a fait contracter quelques habitudes, d'un choix plus recherché dans les objets propres à les satisfaire, ce n'est pas là ce qui cause notre malheur; ce sont uniquement ces besoins factices, enfans du luxe et de l'oisiveté; ce sont ces désirs immodérés portant toujours, non sur ce qui est nécessaire ou même utile, mais sur ce que nous ne possédons pas nous-mêmes, et que nous envions à d'autres. Et le remède unique, mais infaillible à ce mal, serait de

faire constamment usage de ces deux facultés devenues si puissantes, pour n'estimer chaque chose qu'à sa juste valeur, et mettre par là un frein à tous ces désirs superflus. Car s'il est vrai de dire que le bonheur consiste dans la facilité de contenter tous ses désirs, ce n'est bien certainement qu'avec la restriction qu'ils seront subordonnés aux loix primitives de la nature, ou du moins approuvés par la raison.

Ainsi en nous résumant, il est possible d'être heureux dans l'état actuel de notre civilisation, et toute la science du bonheur se réduit aux deux préceptes suivans ;

1°. Ne désirer que ce qui est véritablement désirable, et qui ne peut nous occasionner ni remords ni regrets ; et

2°. Nous abandonner entièrement aux vues que la nature et la fortune peuvent avoir sur nous, sans provoquer les événemens qui sembleraient même nous être les plus avantageux : reproche que se faisait Horace, lorsqu'il dit :

Et mihi res, non me rebus submittere conor.

Je travaille à maitriser les événemens, au lieu de m'y soumettre.

Pour nous disons, mais disons le avec vérité, et agissons en conséquence :

Nec mihi res, sed me rebus submittere conor.

Je ne travaille point à maîtriser les événemens, mais à m'y soumettre.

C. F. De Nieuport.

Sur la chevalière d'Eon.

A M. le rédacteur.

Monsieur, lorsqu'en 1810 les journaux anglais annoncèrent la mort de la chevalière d'Eon, et que dans un article, d'ailleurs plein d'erreurs sur son compte, ils supposèrent un prétendu procès-verbal du père Elysée qui la déclarait homme, je crus devoir m'inscrire en faux contre une pareille insertion.

Le soin de défendre sa réputation est un legs que fait un défunt à ses amis sans qu'il ait besoin de le consigner dans un testament, et ce legs devrait toujours être accepté. Je satisfis au devoir qui m'était imposé en publiant dans la *Gazette de France* du 10 juillet même année, des détails tellement circonstanciés que je crus la question décidée sans qu'il fût désormais possible qu'on y revînt. Mais, quelque puissantes que me parussent et les pièces et les raisons que j'invoquais, je n'ai pas obtenu l'assentiment général auquel j'aspirais.

M. Prudhomme a inséré dans son nouveau *Dictionnaire biographique*, t. XVIII, page 473, un article additionnel au mot d'Eon, dans lequel il avance que j'ai eu tort d'assurer que Mlle. d'Eon fût une fille. Il soutient que cet individu était un homme. Cet article a été depuis inséré textuellement

dans d'autres journaux. J'y vais répondre. Je serai nécessairement un peu long; c'est l'inconvénient de toute réplique.

L'anonyme débute par dire : « Que le sexe du chevalier d'Eon n'a jamais été un problême pour la ville de Tonnerre, lieu de sa naissance, et que l'on n'aurait jamais eu le plus léger doute sur son sexe si l'on avait voulu prendre des renseignemens non équivoques que n'ont cessé de donner et que donnent encore ses contemporains ».

J'admets, et cependant avec de grandes restrictions, que l'opinion générale des Tonnerrois fut qu'elle était homme. Que signifie cette opinion ? La chevalière d'Eon n'a habité son pays que dans son enfance. Pendant tout le cours de sa vie, jusques en 1779, elle n'y a paru que rarement; mais à dater de cette époque jusques en 1785, c'est-à-dire pendant six ans, elle y a résidé constamment. On l'a vue par-tout et sans cesse dans les meilleures sociétés de la ville, dans les châteaux des environs, allant avec sa femme de chambre passer des journées, des semaines, chez les dames les plus respectables; et il serait vrai qu'on l'eût reçue, accueillie avec caresses, distinction, persuadé qu'elle était un homme, sous le travestissement tout à-la-fois vil et immoral de femme !

Mais pourquoi des gens qui ne l'ont vue qu'habillée en fille s'obstinent-ils à soutenir qu'elle était garçon? Ah ! Pourquoi? Parce

que ce n'est pas ce qui est simple et naturel qui plaît aux hommes, mais ce qui est singulier, extraordinaire; parce que tel est le résultat du penchant que nous avons plus ou moins, tous tant que nous sommes, à croire l'incroyable; et qu'il suffit qu'un bavard ignorant ait par air, par ton, fait entendre un mot qui ressemble à la révélation d'une extravagance, pour que ce mot soit recueilli et répété par une foule de gobe-mouches, de manière qu'il deviendra bientôt l'imperturbable régulateur des préventions de la multitude. Mais quand on examine d'où viennent ces préjugés qui paraissent si universels, et qu'on veut remonter jusqu'à leur source, on ne trouve que des échos d'une voix la plupart du temps ou inconnue ou très-suspecte. Par exemple, ici, l'anonyme s'appuie sur la réminiscence « d'un M. Le Secq, ancien curé, qui prétend s'être baigné, il y a quatre-vingts ans, avec d'Eon, et qui déclare à qui veut l'entendre que d'Eon était garçon ». Mais, d'abord, où est la preuve qu'effectivement le curé Le Secq ait fait ou fasse cette déclaration? Il faut s'en rapporter là-dessus à la périlleuse parole de l'anonyme. En second lieu, si j'avais entendu M. Le Secq, je lui dirais : Bon vieillard, votre mémoire vous trompe. Il n'est pas vrai que vous vous soyiez baigné avec la chevalière d'Eon; et, si vous vous êtes en effet baigné avec elle, il n'est pas vrai que vous vous soyiez apperçu qu'elle fût un

garçon, par une très-bonne raison, c'est qu'elle était une fille ».

Notre écrivain ajoute à ce rapport idéal, au moins jusqu'ici : « Que la mère de d'Eon, morte très-âgée, n'a jamais cessé de déclarer que d'Eon était son fils, et que sa nourrice, à 84 ans, disait que d'Eon était garçon ».

1°. Quant à la mère de Mlle. d'Eon, j'ai passé dix jours, à deux reprises différentes, avec elle; et si j'en crois une lettre de la chevalière je lui avais inspiré quelque confiance, puisqu'elle m'écrivait le 25 Février 1782 : *Ma mère a bu plus d'une fois à votre santé depuis votre départ. Vous avez eu le bonheur de lui plaire. Ce n'est pas peu dire.* Or, cette mère, qui, quoiqu'avancée en âge, était d'une vivacité, ou plutôt d'une pétulance excessive, venait se plaindre dix fois par jour, à moi, des torts qu'elle supposait à sa fille; mais jamais elle ne laissa échapper la moindre chose qui tendît à faire naître le plus léger soupçon qu'elle fût du sexe masculin. J'ai pendant dix-sept ans eu des relations intimes avec le chevalier O-Golman, son beau-frère. J'ai vu très-souvent ses trois neveux, le plus jeune surtout, avant et depuis la révolution, et toujours les uns et les autres ne m'ont parlé que de Mlle. d'Eon.

2°. Ce qu'il avance sans le prouver de la nourrice et de la mère, je le détruis par une preuve positive. En 1773, on grava à Londres, de l'aveu et peut-être aux frais de la

chevalière, une estampe où elle était représentée en Pallas, le casque en tête, l'égide au bras gauche, le sein très-prononcé. On lisait sur cette estampe du français, de l'anglais, du latin. Dans l'anglais on trouve ces paroles : « Notre chevalière naquit à Tonnerre le 5 octobre 1728; *le secret de son sexe fut découvert à Londres* en Février 1771 par divers accidens et particulièrement par la déclaration de la princesse d'Askoff et de plusieurs autres dames dignes de foi, tant en Angleterre qu'en France et en Russie. Ce qui a été confirmé par un grand nombre de témoignages de gens de l'art pris à la police de Paris en 1765, par ordre du duc de Praslin, *mais encore par l'aveu tacite de sa nourrice, de sa mère et de ses plus proches parens* ».

On lit dans le latin : *Læsæ sed invictæ Palladi, per bella, per acta publica in patriæ suæ honorem et famam inclytæ; cujus virtutis nec inimici vituperare, pauci homines imitari possunt..... in perpetuum amoris monumentum offerebant amici sociales.*

« A Minerve blessée, mais non vaincue, célèbre par ses travaux guerriers et par ses actions publiques entrepris pour l'honneur de son pays, dont ses ennemis ne sauraient blâmer la vertu, et que fort peu d'hommes pourraient imiter..... Offert par ses compagnons d'armes en témoignage d'une éternelle amitié ».

Mlle. d'Eon me donna une épreuve de

cette estampe, et certainement il doit en exister plusieurs à Paris, parce qu'elle la distribuait assez volontiers. Elle s'était fait peindre dans sa jeunesse ; elle m'a montré ce portrait dans lequel elle était peinte en demoiselle et sous une forme très-intéressante (1).

On en trouvera la description dans *les Fastes militaires*, par M. Lafortelle, tom. 1, article d'*Eon*, et dans les *Annales politiques, civiles et littéraires* de Linguet, imprimées à Londres en 1777, 1er. vol., page 386. Ce journaliste termine le détail de cette gravure par cette phrase : *Après une semblable pièce, il est assez singulier que son sexe ait pu paraître un problême.*

Mais, dit l'anonyme, « d'Eon fut baptisé comme garçon le 3 (il faut dire le 5) d'Octobre 1728 ».

Il faut dévoiler ce mystère. Le père de Mlle. d'Eon avait un frère à Paris qu'on appellait d'Eon de Tissey. Il fut le bras droit de M. d'Argenson, trente ans secrétaire-général de la police, et mourut célibataire le 9 Novembre 1749. Il avait promis à son frère de faire la fortune d'un de ses neveux.

---

(1) Outre cette gravure de 1773, dont je viens de parler, lors de son retour à Paris, en 1777, elle se fit dessiner et graver *en femme*. J'ai vu à Londres, en 1791, un artiste français graver son portrait *toujours en femme*. Quelques personnes de son sexe ont eu la fantaisie de se faire représenter en homme ; mais quel homme eut jamais la bizarre idée de se faire peindre en femme !

Mais ce frère, qui avait déjà eu deux enfans, dont le premier, était une fille, et le deuxième un garçon, qui n'avait pas vécu, voyant que le troisième était encore une fille, conçut le projet de la faire élever comme un garçon. Il paraît qu'il fit part de son dessein à son frère de Paris, qui peut-être le lui avait suggéré. De là le baptême, le secret recommandé à la nourrice, l'attention de garder l'enfant avec le plus grand soin, et de l'envoyer à Paris dès sa plus tendre jeunesse sous la direction d'une de ses parentes et de cet oncle. Ce que fit notre chevalière sous ce déguisement doit être lu dans la notice de sa vie qu'elle donna elle-même à l'auteur *des Fastes militaires*, et même dans l'article du dictionnaire de M. Prud'homme, où l'on trouve des traits curieux qui m'avaient été racontés par M. Draut, que l'on cite. (On y fait mourir Mlle. d'Eon en 1795 : c'est une erreur, car certainement elle vivait encore.) Mais il faut bien se garder de s'en rapporter au maigre apperçu de l'anonyme, qui ne contient que des bévues insignes et des ignorances pitoyables, comme on va voir.

Il suppose « que le marquis de Lhôpital était ambassadeur en Russie lorsque la chevalière d'Eon y fut envoyée avec le chevalier Douglas ». Mais depuis la fameuse aventure du marquis de la Chétardie, la cour de France était absolument brouillée avec la Russie; nous n'y avions point d'ambassadeur, et le principal but du voyage de Mlle.

d'Eon était le rétablissement des relations avec les deux puissances.

Il dit « que la cour de France voulait être instruite du plan de guerre que méditait la Russie ; que d'Eon, bien de figure, quoique d'ailleurs taillé en homme fort, crut cependant pouvoir s'habiller en fille, et sous ce travestissement s'introduire dans l'appartement des *fresles* de l'impératrice (*fraulein*, filles d'honneur.) » Voilà trois inepties qui peuvent certainement passer à la montre : d'abord, comment peut-on supposer qu'il suffira de se présenter déguisé pour être admis dans l'appartement des *fresles* et pour y rester à demeure ? Ensuite on connaît dans les cours d'Allemagne des *fresles (fraulein)* ; mais on ne les connaît pas en Russie ; l'allemand n'est pas la langue des russes. En troisième lieu, est-ce bien sérieusement que l'inconnu nous dit que pour s'instruire *d'un plan de guerre, c'est dans l'appartement des filles de l'impératrice qu'il faut passer?* La vérité c'est que Mlle. d'Eon fut présentée à l'impératrice Elisabeth comme fille et comme chargée d'une négociation, celle de proposer à l'impératrice le prince de Conti pour époux, et celle dont j'ai parlé. Elisabeth accueillit le négociateur féminin, lui donna la fonction de lectrice auprès d'elle, la goûta et voulut se l'attacher ; sur son refus, elle la chargea de porter à Versailles le traité d'alliance entre la France et la Russie. A son départ, l'impératrice lui fit présent

d'une superbe croix en diamans, que j'ai vue cent fois, parce que la chevalière s'en parait souvent.

Suivant l'anonyme, « Après la mort de Louis XV, le comte de Maurepas trouva plaisant de mettre, à la continuation de la pension que lui avait assurée ce monarque, pour condition : que le chevalier d'Eon reprendrait *les habits de son sexe*. Cette clause purement maligne, ajoute-t-il, digne du bouffon octogénaire qui gouvernait la France, rappellait des circonstances oubliées, et ne pouvait être qu'un surcroît de gêne pour d'Eon. Cependant il était une héroïne comme fille; comme homme il n'était qu'un espion dont la cour de Russie aurait eu le droit de se formaliser.... D'Eon se déclara fille ».

Autant d'erreurs que de lignes dans ce paragraphe. Il est faux et très-faux que Mlle. d'Eon ait jamais fait le rôle d'espion ni en Russie, ni ailleurs. Louis XV eût en elle la plus grande confiance; elle le méritait. Elle fut son agent secret et non pas un espion.

Quand la princesse d'Askoff, qui l'avait vue parmi les filles d'Elisabeth, eut, en 1771, bien avant la mort de Louis XV, découvert le mystère de son sexe; les Anglais firent des paris qui s'élevèrent à plus de 7 millions de francs. Les uns soutenaient qu'elle était homme, et les autres femme. Parmi ceux qui avaient parié pour le sexe féminin se trouva un M. Hayes, chirurgien;

son antagoniste était un M. Jacques, banquier : le premier traduisit l'autre devant le banc du roi, alors présidé par le lord Mansfield. Linguet rend compte du procès dans le volume de ses Annales, que j'ai déjà cité, et conclut en ces termes :

« L'un des témoins cités est un M. Legoux, chirurgien-accoucheur français, établi à Londres depuis 30 ans, *où il a acquis une réputation justifiée par sa probité, sa discrétion, comme par ses talens*. Dans sa révélation forcée, il a dit : Que ce qui lui avait procuré les connaissances dont il venait de rendre compte, c'était une incommodité incompatible par sa nature avec la réserve à son égard ».

Il me semble que je puis opposer avec quelque avantage le résultat d'une information pareille si publique, si authentique, provoquée du vivant de la chevalière, confirmée par un jugement solennel et par son aveu tacite alors, et depuis par son aveu formel, au procès-verbal prétendu dressé après sa mort par un père Elysée, qui n'a pour lui que d'être inséré, on ne sait ni par qui, ni comment, dans une gazette anglaise où l'on n'ira certainement jamais chercher des articles de foi.

Ce fut après cet incident que M. de Vergennes écrivit à la chevalière la lettre qu'elle a fait imprimer en entier sous les yeux de ce ministre dans les *Fastes militaires*, et dont je tire ce fragment : « Si c'est sérieu-

sement que vous pensez à revenir dans votre patrie, les portes vous en sont encore ouvertes. Vous connaissez les conditions qu'on y a mises : le silence le plus absolu sur le passé; éviter de vous rencontrer avec les personnes que vous voulez regarder comme la cause de vos malheurs, et enfin de reprendre les habits de votre sexe. La publicité qu'on vient de lui donner en Angleterre ne peut plus vous permettre d'hésiter. Vous n'ignorez pas sans doute que nos lois ne sont pas tolérantes sur ces sortes de déguisement ».

Mais si nos lois ne sont pas tolérantes sur les déguisemens de femme en homme, approuveraient-elles davantage celui d'homme en femme?

Le comte de Maurepas ne se mêla point de cette affaire, et bien sûrement il n'a jamais parlé de la chevalière d'Eon à l'inconnu; mais après qu'ils se furent entretenus, il m'en a parlé, à moi, et telle fut sa phrase : « Je l'ai vue plus jeune, elle pouvait faire quelqu'illusion; mais aujourd'hui, ses grosses hanches, son visage, sa voix, tout annonce une femme ».

J'ai dit dans la lettre que l'anonyme prétend réfuter, « Que la chevalière, à son retour d'Angleterre, descendit chez moi, et que Mlle. Bertin vint lui prendre mesure de ses habits de femme ». On lira, tout à l'heure, la confirmation de ce fait dans l'attestation que cette demoiselle m'en a don-

née. En attendant, je n'abandonne point mon contradicteur.

« Des querelles personnelles firent enfermer d'Eon dans la citadelle de Dijon ».

Aucune querelle ne fut cause de la perte de sa liberté. Mlle. d'Eon prétendait être présentée au roi et à la famille royale. On lui refusa cette satisfaction. Elle s'en plaignit avec amertume, et à diverses reprises. On lui conseilla de ménager ses expressions ; elle ne tint compte de l'avis, et on finit par l'envoyer au château de Dijon. Elle m'écrivit en sortant de captivité, le 10 Mai 1779 : *Mon beau-frère vous dira, mon cher ami, que je suis depuis peu de jours de retour de mon château de Dijon, où j'ai été reçue plutôt en reine qu'en prisonnière, tant par les officiers, commandant du château que par la noblesse de la ville et des environs.*

Suite du texte de l'anonyme : « En 1786, le prince Henri, se rendant à Paris, la visita et lui offrit, de la part du grand Frédérick un asyle honorable en Prusse. En 1787, le baron de Breteuil la détermina à repasser à Londres où il se rendit ».

Si l'écrivain avait daigné lire avec la moindre attention cette lettre qu'il veut combattre, il aurait vu que Mlle. d'Eon m'avait écrit *qu'elle était à Londres depuis 1785 pour son procès contre l'héritier de lord Ferreis;* alors, sans une grande contention d'esprit, il se serait apperçu qu'en

1786 le prince Henri n'avait pu lui faire de visite à Tonnerre; qu'en 1787 le baron de Breteuil ne l'avait pas fait partir pour Londres, où elle était depuis deux ans, et il se serait abstenu de nous donner pour des réalités des produits de son imagination.

C'est dans le même magasin et toujours pour prouver que la chevalière était homme qu'il a pris : « que vers 1780 il signa comme avocat le mémoire par lui rédigé dans son affaire contre M. le sénéchal de Kercado ».

Eh bien, vous saurez qu'il y eut deux mémoires dans cette affaire, et que j'en suis l'auteur. J'en ai la minute de ma main. J'ai les lettres de remercîmens et de complimens de la chevalière. J'ai un exemplaire imprimé des deux. D'un bout à l'autre du premier et du deuxième je la fais parler comme femme, et ils sont signés *la chevalière d'Eon*. Je vous produirai, M. le rédacteur, et mes minutes, et les lettres originales de Mlle. d'Eon, et les deux imprimés, et vous jugerez de la confiance que mérite ce faiseur de correction qui tranche de l'historien et qui n'est qu'un romancier (1).

« Mais, insiste l'anonyme, d'Eon tint, en cette qualité (de garçon), un enfant sur les fonds baptismaux en 1735 ».

(1) Toutes les pièces relatives à la chevalière d'Eon, dont parle M. Falconnet, ont été en effet mises sous les yeux du rédacteur en chef du *Journal de Paris*.

Oui,

Oui, elle savait beaucoup alors ce qu'elle faisait : elle avait sept ans !

« Mais dans toutes ses procurations à M. Jacquillet de Valavré, antérieures à 1777, elle comparaît comme un homme ».

Belle preuve ! dans toutes celles postérieures à cette époque, *elle comparaît comme une femme.* Je voudrais bien savoir sur quoi l'inconnu se fonde pour donner la préférence aux premières sur les dernières ?

« Mais le marquis de Lhôpital lui écrit des choses qu'on n'écrit qu'à un homme ; elle mande à sa nourrice qu'elle est son *serviteur*, à sa mère qu'elle *est son fils*, et au duc de Praslin qu'elle est *le fils* de sa mère ».

C'est sans doute à l'imagination des lecteurs et non pas à leur jugement qu'on offre de pareilles niaiseries. Lorsque la chevalière était ministre plénipotentiaire à la cour de Londres, elle se brouilla avec l'ambassadeur. Pour se justifier ou plutôt pour se venger, elle fit imprimer un fatras de lettres tant d'elle, qu'adressées à elle pendant le temps de sa mascarade. En bonne conscience, pouvait-elle donner un démenti à son travestissement, et signer d'un nom de femme ce qu'elle écrivait comme homme ? Et ceux qui la voyaient, ou qui, comme le marquis de Lhôpital, auprès duquel elle avait été secrétaire d'ambassade, l'avaient vue en cavalier, pouvaient-ils lui écrire : à mademoiselle ? Mais pour

faire *paroli* à ces citations : Les comtes de Vergennes et d'Orvilliers lui ont écrit comme à une fille des épîtres aussi imprimées. Voltaire, dans une missive en anglais, de Ferney, du 16 Septembre 1777, l'appelle la dame capitaine (capitain lady) ; et ellemême termine une lettre qu'elle adressa à sa mère, de Londres, le 4 Juillet 1792, par cette phrase : « Ne m'écrivez point toutes vos nouvelles, tous vos verbiages et tripotages de votre ville de Tonnerre. Il sera temps de parler de tout cela, quand nous serons ensemble, pour nous amuser au coin du feu. Tâchez de vous bien porter. Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'ai l'honneur d'être votre chère fille, *la Chevalière d'Eon* ».

Si l'on n'avait que des argumens de ce genre pour sortir d'incertitude dans une question pareille, on s'y enfoncerait de plus en plus.

Voilà cependant le résumé complet de ce que met en avant, pour balancer mon témoignage, un homme qui, quand il parle de la vie de Mlle. d'Eon, ne dit évidemment que ce qu'il *a peut-être* entendu dire par des gens qui lui ont dit ce qu'ils ne savaient pas. Tandis qu'il n'a jamais ni vu, ni connu Mlle. d'Eon ; j'ai vécu avec elle dans la plus grande intimité ; je l'ai reçue chez moi à Paris ; elle m'a logé chez elle à Tonnerre, à Londres. Nous avons passé ensemble près d'un an sous le même toit, en nous voyant

du matin au soir. Mais ne conçoit-on pas que dans la familiarité qu'entraîne cette sorte d'existence, il est impossible que mille choses ne trahissent pas un secret de ce genre, quand on voudrait le cacher ! Il plaît à l'anonyme de traiter *de ridicules* des serviettes chaudes que dans un violent accès de colique dont elle fut atteinte, mon désir de la soulager m'inspira de lui appliquer sur la poitrine. Mais la différence, dans cette partie, entre un vieil homme et une vieille femme, n'est-elle pas telle qu'il est impossible de s'y méprendre ? Et si je disais, ce que je puis faire attester au besoin, c'est que lorsque la chevalière descendit chez moi elle avait encore les marques périodiques de nubilité qui distinguent les individus de son sexe : trouverait-il la preuve ambiguë ?

Mais voici l'attestation de Mlle. Bertin, que j'ai annoncée. On peut la consulter elle-même à son magasin de modes, rue de Richelieu, au Grand-Mogol.

« Je me souviens très-bien, monsieur, d'avoir été chez vous en 1777, prendre des mesures de robes à Mlle. d'Eon, alors habillée en homme. M. le comte de Vergennes m'avait chargée de la part du roi de faire son trousseau ; c'est-à-dire de lui fournir tout ce qui est à l'usage des femmes ; chemises, coëffes, hardes, en un mot tous les objets de toilette et d'habillement. Il me fallut ensuite essayer tout ce que j'avais

acheté ou confectionné, et je fus *pleinement, parfaitement convaincue de ce qu'il m'était prescrit d'observer*, que le prétendu chevalier était bien véritablement la chevalière d'Eon.

« La reine, ma respectable, mon excellente maîtresse, à qui je rendis compte de ma commission et de la manière dont je l'avais remplie, me donna un de ses éventails, avec vingt-quatre mille francs en billets de caisse. Je mis le tout dans un sac à ouvrage et j'en fis cadeau à cette fille extraordinaire de la part de sa majesté, qui me dit avec une gaîté pleine de grace : « Elle me doit être présentée jeudi chez la duchesse de Luynes, où elle dînera ; dites-lui qu'au lieu d'épée qu'elle portait comme chevalier, je la fais chevalière en armant sa main d'un éventail, et je vous ordonne d'ajouter que je lui défends les remercîmens ».

« J'ai revu depuis Mlle. d'Eon à Londres, durant l'émigration. Pendant près de trois ans il s'est passé peu de semaines où nous n'ayons dîné trois ou quatre fois ensemble.

» A cette époque, elle eut une maladie très-grave au sujet de laquelle je lui rendis des soins qui auraient ajouté à ma précédente conviction s'il avait été possible d'y ajouter.

» C'est donc avec empressement, monsieur, et comme je le dois, que je dépose entre vos mains, pour que vous en fassiez

l'usage qu'il vous plaira, ce témoignage que j'affirme par tout ce qu'il y a de plus sacré : *que mademoiselle d'Eon appartenait à mon sexe.*

» J'affirme le contenu au présent écrit rédigé d'après ma dictée. A Paris, ce 15 Janvier 1813. *Signé*, Bertin ».

Il me semble qu'après ce qu'on vient de lire il ne doit plus rester de doute sur la nature du sexe de Mlle. d'Eon, et qu'il ne peut y avoir désormais d'incertains là-dessus que cette espèce de personnages qui à midi se bouchent les yeux pour avoir le plaisir de disputer et de soutenir qu'il ne fait pas clair à cette heure-là.

Au reste, pour le dire en passant, je trouve qu'on ne rend pas assez de justice à cet être singulier qui rendit à sa patrie un service immense. Parmi nous, on est si vivement touché des qualités aimables des femmes, qu'on ne leur tient pas assez compte des grandes, quand elles les ont.

FALCONNET.

ANTIQUITÉS GRECQUES.

Supplément de la gazette de Zante. Septembre 1812.

Ceux qui s'intéressent pour l'antiquité grecque entendront avec satisfaction qu'une nouvelle et très-importante découverte a été faite tout récemment dans le Péloponèse.

Plusieurs artistes et amateurs, de nations diverses, unis par l'amour des arts, réussirent d'obtenir la permission de fouiller au temple d'Apollon, sur le Mont Cotylius en Arcadie. Ils eurent le rare bonheur d'y trouver la frise complette de l'intérieur du temple. Elle consiste en 96 pieds de haut, reliefs en marbre, avec cent figures, de la proportion de plus de deux pieds, et quasi non autrement endommagées que par la chute soufferte lors de la destruction du monument.

Le sujet en est double. Une suite de 53 figures représente un combat des Amazones avec des héros helléniens; et l'autre suite, de 47 figures, celui des Centaures et des Lapithes aux noces de Pirithoüs.

On ne saurait dire exactement combien de siècles ces restes précieux de la sculpture grecque sont restés ensevelis sous les gros blocs de pierre qui les cachaient et couvraient, et dont on déblaya l'aire du temple. Mais Pausanias (*livre VIII, chap. XLII de ses Arcadiques*), nous apprend que l'architecte Ictinius, le même qui bâtit sous Périclés, ensemble avec Callicrate, le Parthénon à Athènes, bâtit aussi ce temple dorique, qui fut, après celui de Tegéa, regardé comme le plus accompli dans tout le Péloponèse : or, Périclés ayant vécu dans le 5e. siècle avant J. C., nous voyons qu'à-peu-près 2300 ans s'écoulèrent depuis l'érection de ce monument.

Le style même qui règne dans l'ouvrage et son exécution manifestent mieux que des notions historiques, ce siècle de la perfection de l'art du ciseau. Rien de plus noble que les Amazones, ni de plus grandiose : des airs de tête imposans à-la-fois et gracieux ; rien de plus heureux et de plus fini que les draperies. Quelques-uns des héros rappellent vivement les colosses de Monte-Cavallo à Rome, d'autres le Gladiateur.

On trouve encore dans Pausanias *(Eliaques, liv. V, ch. X, sur Olympie)* la description suivante des sculptures de l'arrière-fronton du temple de Jupiter, faites par Alcamène, disciple de Phidias, et qui représentèrent aussi le combat des Centaures aux noces de Pirithoüs.

« Ce prince (Pirithoüs) en occupe le milieu : Euryction enlève près de lui la nouvelle épouse, Hippodamia, malgré les efforts de Céneus, qui veut l'en empêcher. Thésée fait un horrible carnage des Centaures avec sa hache. Parmi les Centaures qui ont échappé à ses coups, l'un veut ravir une jeune vierge, l'autre un beau jeune garçon ».

Cette description, quoiqu'elle regarde Olympie, s'applique sans effort à notre frise de Phigalie. Thésée n'y est point à méconnaître, et c'est une des plus belles figures. La jeune fille et le beau jeune garçon sont, avec les deux Centaures qui les enlèvent, un groupe à part et très-distinct.

D'autres centaures emportent d'autres femmes. Quelques-unes de ces dernières se sauvent, leurs enfans sur les bras, de la brutalité des Centaures. Ce sujet paraît finir par un groupe de femmes dont l'une embrasse les genoux d'une statue de Cybèle, tandis que l'autre, les bras étendus vers le ciel, en implore le secours. Un des Centaures qu'un héros abat par derrière, arrache la draperie à la femme accroupie aux pieds de la déesse. Deux figures qui mènent un char atelé de deux cerfs (deux divinités sans doute), paraissent venir au secours de ces femmes.

La suite du combat des Amazones offre des groupes aussi variés : on voit dans la mêlée, les unes à cheval, les autres à pied, des mourantes soutenues par leurs compagnes. Une qui paraît être la reine, veut exterminer un jeune homme abattu devant elle, pour la vie duquel un autre l'implore : des blessés qu'on emmène hors du combat; des chevaux fougueux, d'autres abattus. Entre les héros, Thésée, avec la massue et la peau de lion. Des femmes et des hommes combattant derrière de grands boucliers, etc., etc., etc.

Du reste on n'est point encore parvenu à recomposer ces tableaux dans leur ordre primitif : nous disons tableaux, car toute la frise consiste en vingt-trois plaques qui furent trouvées pêle-mêle sur le pavé du temple, sans qu'on ait pu reconnaître au

juste, par leur place, leur situation propre. Les plaques mêmes se recomposent cependant (à l'exception de deux ou trois qui sont fort brisées) presque sans autre manque que celui de quelques faces, bras, ou jambes; et c'est être fort heureux que d'avoir retrouvé si bien tous les fragmens, puisque le relief des figures est en général extrêmement fort, presque ronde-bosse; et par la même raison, plus sujet à se casser qu'un simple bas-relief. Les têtes, les bras et les jambes d'un grand nombre de figures sont entièrement détachées du fond. Nous croyons donc qu'une frise de si parfaite conservation (la seule aussi complette, connue de nos temps, et dont on sache l'origine si incontestablement), est un objet qui mérite toute l'attention des artistes et des antiquaires.

La longueur de la frise s'accorde exactement avec celle du pourtour de l'entablement de la Cella du temple qu'elle couronnait dessous le Hypathre. L'entablement et la frise étaient portés de chaque côté par cinq pilastres ioniques, et par une seule colonne isolée, vis-à-vis de la porte. Les pilastres ont avec l'entablement *circà* 20 pieds de haut. La Cella en a autant de large sur 34 de long. La frise étant vue dans une élévation si peu considérable, est supérieurement bien éclairée d'en haut par l'ouverture de l'Hypathre; elle devait être le seul ou principal ornement de ce temple. La statue

même d'Apollon doit avoir été placée contre la colonne, vis-à-vis de la porte. Pausanias rapporte que lors de la réunion de tous les Arcadiens dans la nouvelle ville de Mégalopolis, qu'Epaminondas leur fit construire, la statue de ce temple, de 12 pieds de haut et en bronze, fut transférée dans la nouvelle capitale. Or, ayant trouvé dans la fouille de la Cella deux mains et deux pieds en marbre blanc, d'un beau travail et d'une proportion semblable, avec de gros tenons de métal, sans avoir pu découvrir le moindre autre fragment de cette proportion, on peut supposer que les Phigaliens avaient remplacé leur Apollon de bronze par un autre en bois avec les extrémités en marbre, comme on en trouve bien des exemples dans les auteurs anciens.

Les propriétaires ont résolu d'exposer ces marbres, pour quelques années dans un local propre et bien éclairé de notre ville de Zante, où S. Exc. M. le major-général Airay les prévint de sa protection, comme il leur accorda d'abord l'escorte des armemens publics, pour le trajet de la Morée jusqu'en cette île.

Nous croyons devoir ajouter à cette relation encore quelques particularités, tant sur les fouilles mêmes, que sur le site pittoresque et intéressant du temple, qui est devenu la plus belle ruine de la presqu'île. D'ailleurs en fait d'archéologie, les moindres particularités ont leur intérêt.

On trouva donc, outre les objets principaux, dans le temple même, et tout auprès, nombre de fers de lances, quelques ornemens en bronze et en argent, un petit vase en bronze, une petite statue d'Apollon, en bronze, mais rustiquement travaillée dans le style égyptien. Plus, une toute petite armure de jambe en cuivre, exactement de la forme dont on les voit sur les vases dits étrusques. C'était sans doute un *ex voto*, car le dieu avait ici le surmom d'Epicurius, ou le secourable, le temple lui ayant été érigé sur cette montagne solitaire par les Phigaliens, pour les avoir secourus dans une peste, qui, à ce qu'il paraît, ravageait l'Arcadie en même temps qu'Athènes, à l'époque de la guerre du Péloponèse.

Les ruines, considérables encore, de la ville de Phigalie, sont à la distance de quatre milles du temple, vers l'ouest, sur la rive droite de la Neda; le village de Paolizza occupe une très-petite partie de l'enceinte de Phigalie; à quatre heures de là, la Neda se jette à la mer. Le temple même est bâti dans la direction du nord au midi, et jouit d'une superbe vue. Au couchant la mer Ionique, et le golphe de Ciparissia; le Mont-Ithome avec la ville de Messine au sud. Au levant est le Mont-Kerannios, et l'autel de Jupiter Lycæus. Au sud-est, audelà du ravin profond de la Neda, paraissent les ruines de la ville d'Yra, le Taygète, etc. Le tout est borné par la haute mer.

Du temple même il reste encore sur pied 36 colonnes des 38 qui en faisaient le péristile dorique, de 19 et 1/2 pieds de haut, 26 sur la façade et 10 latérales, faites d'une belle pierre grisâtre du pays, ainsi que tout le reste de l'édifice, à l'exception d'une partie des plafonds et des chapitaux ioniques, qui sont en marbre. Une des singularités de ce temple est qu'il avait des triglyphes et six métopes sculptées de chaque côté dessus les autres et les deux colonnes du Pronaos et de l'Opistodôme. Les fragmens qu'on a trouvés de ces métopes, sont d'un travail achevé, mais la plupart fort maltraités par le temps. Ce sont des figures qui dansent, enveloppées de très-belles et riches draperies volantes : un Silène, etc. Parmi celles qui jouent de la lyre, on croit reconnaître un Apollon musagetes.

Les deux frontons, nord et sud, étaient couronnés d'un quart de rond en marbre, avec un bel ornement à fleurons, auquel répondaient, au-dessus des 10 colonnes latérales, le long des deux côtés du toit, des têtes de tuiles à fleuron; et à celles-ci répondaient d'autres au haut de la crête du toit, aussi en marbre, ainsi que toutes les tuiles. Elles ont deux pieds de largeur, et au premier rang, pas moins de trois pieds et trois quarts de long. Ces particularités et d'autres détails curieux de ce monument, donneront de nouvelles lumières sur l'architecture des anciens.

Nous savons que les artistes qui eurent part à la fouille, examinèrent soigneusement les moindres fragmens qu'on y trouva, et nous croyons qu'ils communiqueront le fruit de leurs recherches au public (1).

A quoi sert l'esprit ?

Tout le monde connaît cette anecdote d'un pére de famille qui, prêt à mourir, fit venir ses trois fils, et dit aux deux aînés : « Mes enfans, j'ai partagé une grande partie de mon bien entre vous ; j'espére que vous en ferez un bon usage. Quant à vous, mon cher fils, dit-il, en s'adressant au troisième, je vous ai moins bien traité que vos frères ; mais comme vous avez le bonheur d'être un sot, vous ferez fortune ». Ce vieillard n'avait pas tort, et pour faire son chemin

---

(1) Les recherches faites l'an passé par les architectes Baron de Haller et M. Cockerell, au temple de Jupiter San-Hellenius, sur l'île d'Egine, ne furent pas moins heureuses, ni moins instructives encore sous ce rapport, et il est à espérer qu'ils les publieront également.

Nota. Les coopérateurs et propriétaires sont MM. C. R. Cockerell, F. Foster, J. G. Gropius, Ch. Baron de Haller, F. Linckh, Jh. Leyh. La cession de cette frise se fera le 1er. Mai 1814. Nulle offre au-dessous de soixante mille talaris d'Espagne ne sera reçue ; l'acquéreur fournira, en outre, *gratis*, six exemplaires complets de tout l'ouvrage, en plâtre. On correspond à ce sujet avec M. Gropius, à Volo en Thessalie, et à Athènes.

dans le monde, il est souvent nuisible d'avoir trop d'esprit. Je puis donner une peuve de ce que j'avance, en racontant l'histoire de deux sœurs avec lesquelles je suis fort lié.

Nées d'une bonne famille, mais sans fortune, l'aînée, que je nommerai Louise, fut mariée à un militaire; et la cadette, que j'appellerai Victoire, épousa un avocat. Louise joignait à tous les talens et à beaucoup d'instruction un esprit remarquable par sa finesse et son étendue. Victoire, au contraire, n'avait jamais pu acquérir aucunes connaissances utiles ou agréables, et l'on ne pouvait l'entendre causer sans convenir qu'elle était sotte. Cependant elle s'attacha si bien au soin d'étudier le caractère de son mari, qu'elle apprit à connaître et à gouverner complettement un homme qui lui était fort supérieur. Rien dans la maison ne s'exécutait que par ses ordres, et comme elle avait l'entente du ménage et beaucoup d'économie, elle parvint, en peu d'années, à doubler sa fortune. Tout se passait bien différemment chez Louise. Son mari l'aimait à l'adoration; mais il avait un goût excessif pour la dépense, et le plaisir qu'il éprouvait à voir sa femme recherchée, admirée dans les cercles les plus brillans, contribua encore à lui faire mener un train de vie au-dessus de ses moyens. Louise s'en apperçut promptement, elle fit à son mari quelques observations; mais elle avait tou-

jours la tête trop occupée d'idées d'un autre genre pour mettre à ses projets de réforme la tenue nécessaire. D'ailleurs, quoiqu'elle ne s'ennuyât jamais seule, elle avait pris l'habitude de ces conversations intéressantes, où l'esprit profite de ses rapports avec l'esprit des autres. Elle se laissait souvent entraîner aussi par le désir de voir de près un homme célèbre, ou d'assister aux premières représentations; en sorte que loin de parvenir à remettre de l'ordre dans la fortune de son mari, elle se trouva réduite à la plus grande pauvreté, lorsqu'elle devint veuve, étant encore fort jeune. Effrayée du sort qui l'attendait, elle s'en affligeait moins pour elle que pour un fils qu'elle avait eu de son mariage. En vain s'occupa-t-elle, après les premiers momens de sa douleur, des moyens de pourvoir à son existence et à celle de son enfant; en vain employait-elle les jours et quelquefois la nuit, soit à composer de la musique, soit à écrire un roman ou tel autre ouvrage léger. N'ayant point de nom connu dans les arts, ni dans les lettres, elle se voyait rebutée et des marchands de musique et des libraires. Combien de fois elle reconnut dans sa douleur qu'il est plus heureux pour une femme de savoir se servir d'une aiguille que d'une plume! Les nombreux amis qu'elle avait eus dans le monde ne lui étaient d'aucun secours; quelques-uns d'entre eux-mêmes se réjouissaient de sa ruine. Louise s'était

souvent montrée habile à saisir les différens ridicules des gens, et quoiqu'elle fût extrêmement bonne, son cœur n'avait pas toujours arrêté sur ses lèvres le mot piquant dicté par son esprit. Il faut un prétexte si léger pour abandonner les malheureux ! On se rappella quelques épigrammes fort excusables, et que chacun alors avait trouvées charmantes, et l'on traita de noirceur la plus simple plaisanterie. Louise se voyait donc privée de toute ressource, lorsqu'on vint lui dire un jour qu'un homme qui avait à elle et à son mari les plus grandes obligations, se trouvait en faveur, et qu'il pourrait facilement lui faire obtenir une pension, comme veuve de militaire. Louise se décida à l'aller trouver, quoiqu'elle espérât bien peu de cette démarche. Elle y fut dés le lendemain, et sa sœur, qui vit combien cette démarche lui coûtait, voulut l'accompagner dans la route ; Victoire paraissait assurée du succés. Louise, qui avait étudié le monde, tremblait d'être mal reçue ; et le premier abord de l'homme en place confirma toutes ses craintes. L'air glacé de M. D***, ses regards distraits et quelquefois embarrassés n'annonçaient que trop à quel point cette visite lui était importune. Sur la prière de Victoire, il prit cependant la pétition, en disant *qu'il y penserait ; mais qu'on était accablé de demandes* ; puis se levant de son siége, ce qu'il n'avait pas fait lorsque ces dames étaient

entrées, il les éconduisit avec cette froide impertinence contre laquelle ne tient pas le plus obstiné solliciteur. Louise, humiliée d'un pareil accueil, prit la ferme résolution de ne jamais retourner chez M. D***; mais Victoire, à laquelle les nuances échappaient, et qui prenait toujours tous les mots à la lettre, ne vit aucune raison de se décourager, et se promit bien de mettre à cette affaire une telle persévérance, qu'elle parviendrait à réussir. En attendant, elle offrit à sa sœur un asile dans sa maison, ce que Louise accepta avec reconnaissance.

A partir de ce jour, Victoire n'en laissa plus passer un seul sans se rendre chez l'homme en place. Les premières fois elle fut reçue, sans obtenir cependant aucune réponse satisfaisante. Enfin M. D***. se lassa de visites aussi fréquentes, et fit fermer sa porte à la solliciteuse. Toute autre femme que Victoire aurait renoncé à ses espérances, mais elle n'abandonnait pas ses projets avec autant de facilité. Elle prit des informations, et parvint à connaître les maisons que fréquentait M. D***. Victoire était fort bien vue dans la société, n'ayant jamais fait ombrage à personne. Les femmes même l'aimaient, quoiqu'elle fût jolie, parce qu'on ne la louait jamais sous le rapport de sa figure, sans ajouter : *C'est dommage qu'elle n'ait pas plus d'esprit*. Elle était donc dans le monde sur le pied de ces personnes auxquelles on n'a pas intérêt de nuire, et

qu'on oblige même volontiers. Il lui fut aisé de se faire engager chez quelques-unes de ses amies qui recevaient M. D***. Décidée à le poursuivre jusque dans ses derniers retranchemens, elle ne manquait aucune occasion de se trouver avec lui. Elle l'accablait de lettres. Froideur, refus, rien ne parvenait à vaincre sa ténacité, et cette persécution durait depuis six mois, lorsqu'un matin Louise reçut le brevet d'une pension de douze cents francs. Elle courut aussitôt chez Victoire pour lui faire part de sa joie et de son étonnement. *Quel bonheur!* disait-elle. *Aurais-tu cru que M. D***?.....* *Sans doute*, répondit Louise. *Il fallait bien qu'il en finit, je l'ennuyais tant!*

Ces douze cents francs, joints au modique produit du travail de Louise, la mirent en état de payer à sa sœur une petite pension; ce qui arriva d'autant plus à propos, que le mari de Victoire mourut: et quoique par testament il laissât toute sa fortune à sa femme, la grande aisance de la maison étant due sur-tout à son état d'avocat, dans lequel il s'était distingué, les deux sœurs se trouvèrent obligées à la plus stricte économie.

Louise, vivant alors seule avec sa sœur, se trouvait plus heureuse qu'elle ne l'avait été depuis long-temps. Sans avoir jamais eu à se plaindre de son beau-frère, elle avait cru remarquer quelquefois en lui une certaine froideur dont elle ne pouvait deviner

la cause, et qui l'avait souvent chagrinée. Quelques mois après la mort de ce dernier, elle parlait un jour à Victoire de ses observations à ce sujet : « Ah ! je sais ce que c'est, répondit Victoire : mon mari t'aimait beaucoup, vois-tu ; mais il ne te pardonnait pas d'avoir critiqué ce grand plaidoyer qu'il avait fait : tu sais bien ? — Comment ! répondit Louise : pouvais-je donc en agir avec lui comme avec une personne qui ne m'eût pas intéressée ? Il m'avait suppliée de lui dire mon avis. — Sans doute, reprit Victoire ; il me demandait bien le mien. Depuis le jour de notre mariage, il m'a lu tous les soirs ce qu'il écrivait le matin ; mais j'admirais toujours. — Quoi ! tu ne voyais pas qu'il était souvent prolixe, et que ses ouvrages auraient beaucoup gagné s'il eût fait quelques coupures ? — Moi ! je ne voyais rien de tout cela ; car je n'ai jamais compris ce qu'il m'a lu ». Louise sourit : « Comment donc pouvais-tu lui donner des éloges ? — Parce que je voyais que cela lui faisait plaisir ». Louise ne sourit plus ; elle serra la main de sa sœur d'un air attendri. La bonté n'est jamais ridicule.

Il venait chez Victoire un nommé M. d'Alinval, homme de beaucoup d'esprit, quoique fort original. Il avait quarante ans à-peu-près et possédait 80,000 livres de rentes. Son goût pour l'indépendance était poussé si loin, que l'idée du mariage lui avait toujours été en horreur : il n'avait

jamais pu se décider à embrasser un état quelconque, tant le moindre devoir lui paraissait une chaîne insupportable. Aucun lien d'amour ou d'amitié ne l'attachait à la société; il ne retournait point dans une maison, si l'on paraissait blessé d'avoir été quelque-temps sans l'y voir : toute obligation lui pesait, et l'on ne pouvait obtenir de lui qu'il s'engageât à quoique ce fût pour le lendemain. A travers ses ridicules, cependant, M. d'Alinval possédait plusieurs qualités estimables : quoique fort misantrope, il était sensible, bienfaisant, et très-facile à vivre, plutôt, à la vérité, par une suite de son mépris pour les hommes, que par aucun assujétissement aux convenances sociales. Victoire, ainsi que je l'ai déjà dit, recevait souvent M. d'Alinval; elle était veuve depuis deux ans à-peu-près, lorsqu'un soir, se trouvant seule avec sa sœur : « Sais-tu bien, Louise, lui dit-elle; qu'il m'est venu une idée »? Comme il était assez rare qu'il vint une idée à Victoire, Louise écouta attentivement : « Ton fils grandit, poursuivit-elle, nos deux fortunes réunies ne nous mettent pas en état de lui donner l'éducation qui lui convient; pour y parvenir, il faut qu'une de nous deux épouse M. d'Alinval.—Y penses-tu? S'écria Louise. M. d'Alinval, qui déclame sans cesse contre les femmes et contre le mariage! —Bah! reprit Victoire, avec le temps on vient à bout de tout ».

Louise ne fit que rire d'un pareil projet ; cependant, elle avoua que M. d'Alinval lui paraîtrait assez aimable, si l'on pouvait le guérir de ses originalités. Les deux sœurs, de concert, entreprirent donc cette conversion ; et, comme elles n'avaient pour notre misantrope que de l'estime, et non de l'amour, elles agirent sans rivalité ; le succès de l'une ne pouvait exciter le dépit de l'autre.

Il leur fallut peu de temps pour connaître parfaitement l'homme auquel elles avaient affaire ; car M. d'Alinval se plaisait à parler de lui, et de sa manière d'être. Louise, surprise de lui voir joindre à des lumières fort étendues, à un cœur excellent, des bizarreries aussi singulières, s'efforçait de détruire ses erreurs. Elle employait tout l'esprit et la douceur dont elle était douée, pour lui faire sentir qu'il se donnait un ridicule, et qu'il s'était complettement rendu l'esclave de sa manie pour l'indépendance. Victoire, au contraire, ne se croyant pas assez d'esprit pour lutter contre un homme qui en avait beaucoup, écoutait sans mot dire, et quelquefois même, faute d'avoir bien saisi l'opinion qu'énonçait M. d'Alinval, ou faute d'en sentir la conséquence, elle l'approuvait par un sourire ; en sorte que peu à peu M. d'Alinval s'habitua à lui adresser la parole, de préférence à sa sœur. D'ailleurs, il arrivait souvent que Louise lisait, écrivait chez elle, et ne descendait

pas de la soirée, tandis que Victoire, qui passait sa vie à broder ou à faire de la tapisserie, se trouvait toujours là pour recevoir les visites. Elle était si bonne, si peu contrariante ! N'ayant pas dans la tête un grand nombre d'idées, elle n'oubliait jamais aucuns de ces petits détails qui jettent du charme dans une liaison. A la fête de M. d'Alinval, par exemple, ce fut elle qui songea à lui envoyer un bouquet; et M. d'Alinval fut tellement touché de cette marque d'intérêt, que le jour de l'an étant arrivé, peu de temps après, il se décida à se rendre chez Victoire, pour lui souhaiter la bonne année, usage qu'il avait toujours eu dans une telle aversion, qu'ordinairement, à cette époque, il allait à la campagne, pour n'être pas contraint de se soumettre à cet insupportable cérémonial.

Enfin, il en vint au point de ne plus passer une soirée sans voir Victoire, et sans sentir le besoin de lui raconter le moindre événement de sa journée. Dans une pareille liaison, l'intimité devient telle, que l'esprit n'influe que fort peu sur le plaisir qu'on éprouve à être ensemble. Lorsqu'on est assez lié pour penser tout haut, pour confier sans crainte ses projets, ses idées, ses affaires, on n'exige plus, dans la personne qui nous écoute, que de l'attention et de l'intérêt. C'est à son cœur seul qu'on s'adresse, il suffit qu'il nous entende; et M. d'Alinval, n'ayant jamais connu le charme

d'une affection, ou même d'une habitude, était d'autant plus sensible aux jouissances qu'il éprouvait dans un abandon tout nouveau pour lui. Un voyage qu'il fut obligé de faire dans ses terres, l'éclaira sur le changement qui s'était opéré en lui. Il devait rester absent trois mois. Trois semaines après son départ, Victoire le vit un matin entrer chez elle : « Je viens, lui dit-il, vous apprendre qu'il m'est impossible de vivre sans vous, et que je suis un homme perdu, si vous ne consentez pas à devenir ma femme ». Pour toute réponse, Victoire lui tendit la main, et le mariage se fit quinze jours après.

Louise n'a jamais quitté l'hôtel d'Alinval, où son fils se voit déjà traité comme l'héritier des deux époux, qui n'ont point eu d'enfans. Louise ne possède pour toute fortune que la pension de douze cent livres, qu'elle doit aux soins de Victoire. *A quoi sert l'esprit ?* Z.

Les quatre Adèle ou la prévention justifiée. Anecdote véritable.

Le général Dormilly et Charles de Valincourt servaient dans le même corps d'armée. Tous deux s'étaient distingués, tous s'étaient réciproquement sauvé la vie, et l'amitié la plus tendre les rendait inséparables. Lorsque la paix les ramena dans la ca-

pitale, leurs sociétés furent bientôt les mêmes; ils ne se plaisaient que dans les lieux où ils pouvaient se rencontrer. Dormilly avait une sœur aimable et belle dont le cœur et la main étaient libres. Il conçut le projet de l'unir à son compagnon d'armes, et fit si souvent devant elle l'éloge de son ami, qu'il ne tarda pas à voir l'heureux effet de la prévention favorable qu'il voulait inspirer. Aussitôt il écrit à Valincourt, et lui fait entendre qu'il serait au comble de ses vœux, s'il pouvait l'appeller un jour son frère. « Je connais, lui disait-il, le cœur et l'esprit de celle que je te destine. Elle saura t'apprécier, te chérir; tu feras son bonheur et le mien. En quelles mains plus dignes pourrai-je remettre le sort de mon Adèle.... ? » Dormilly s'attendait à recevoir de Charles une réponse conforme à ses désirs, ou plutôt il s'apprêtait à le recevoir lui-même, reconnaissant et ravi de la proposition qu'on lui faisait....... Quel fut son étonnement, lorsque le lendemain on lui remit de la part de Valincourt la lettre suivante :

« Que vas tu penser de moi, mon cher général, et comment pourra tu croire que l'alliance précieuse que tu m'offres, loin de me paraître un bienfait, m'accable de regrets et de peines. Sans doute le plus beau jour de ma vie serait celui qui consoliderait par les liens du sang la douce chaîne de l'amitié. Je sais que ta sœur est un modèle de graces,

grâces et de vertus ; mais mon ami..... Elle s'appelle Adèle. Ce nom qui, pour tout autre, aurait mille douceurs, ce nom fatal détruit toutes mes espérances ; jamais je ne serai l'époux d'une femme qui se nommera Adèle. Cette résolution te paraît bizarre, inexplicable ; tu t'étonnes de ne m'entendre opposer à ton généreux projet que cette raison, qui doit te paraître le plus frivole prétexte...... Je souffre, cher Dormilly, je rougis de te la donner ; mais écoute, et juge toi-même si le nom que porte ton adorable sœur ne doit pas m'être odieux.

Je sortais de l'école militaire, lorsque je vis, chez une de mes tantes, la fille du président de Terneuil. Elle me plût, et je lui fis la cour, décidé à la demander en mariage, si je parvenais à lui inspirer un sentiment de préférence. Sa modestie, sa douceur, son ingénuité, me semblaient les garans de la plus heureuse union. Adèle (c'était son nom) parut d'abord m'entendre avec crainte, et ne savait que répondre à mes tendres protestations : ses beaux yeux n'osaient se lever sur moi ; cependant elle s'enhardit, et peu-à-peu me témoigna de la bienveillance. Ce n'était pas assez ; je voulais un aveu, je fis tout pour l'obtenir... Un jour que le hasard me fait trouver seul avec elle, je deviens plus pressant, j'insiste..... Adèle tremble, me regarde tendrement, serre ma main qui pressait la sienne, et me dit avec un accent que l'amour seul devrait

donner : Charles ! Vous m'aimez ? Que je suis heureuse ! . . . . . Je tombe à ses genoux, je couvre sa main de baisers..... Elle s'échappe et ses derniers mots furent : à vous pour la vie !

Je rentre : mon premier soin est de supplier ma tante de faire au président la demande de sa fille. Une légère indisposition lui fait différer de deux jours cette démarche qui va décider du bonheur de ma vie, enfin elle consent à me conduire chez M. Terneuil. — Il n'y est pas, nous dit un vieux domestique ; hier il est parti pour sa terre. — Et mademoiselle sa fille ? — Elle l'a suivi avec son mari. — Son mari ! Que dites vous ? — Je dis que M. le conseiller Blinval a épousé avant-hier mademoiselle Adèle, et qu'il est avec elle chez M. le président. — O ciel ! Ne vous trompez vous pas ? — Non, vraiment : tous les amis de mon maître vous confirmeront cette nouvelle ; ils vous diront même que le mariage pressait beaucoup ; car ces deux pauvres enfans s'aimaient tant depuis six mois, qu'ils seraient tombés dangereusement malades si l'on eût différé leur union.

— Peins-toi si tu le peux, cher Dormilly, ma surprise et mon désespoir. Adèle mariée ! Le lendemain du jour où elle jurait d'être à moi ! Je fus près de trois mois sans pouvoir me consoler. Les plus aimables sociétés, les bals, les fêtes, les spectacles, loin de dissiper ma tristesse, augmentaient ma

mélancolie. Enfin je rencontrai chez un de mes intimes amis, une jeune veuve dont tu m'as parlé cent fois avec éloge. Tu vas la reconnaître à son portrait : elle n'a pas encore vingt-cinq ans ; sa taille est petite, mais bien prise ; ses traits sont mignons, ses yeux vifs ; sa bouche fraîche et vermeille s'ouvre pour laisser briller trente-deux perles ; une main, un pied charmans, les contours les plus gracieux, voilà pour l'extérieur. Sa conversation, souvent enjouée, est remarquable par un grand sens, par une raison éclairée. Indulgente pour les autres, sévère pour elle-même, elle inspire la confiance et le plus tendre intérêt. Cet intérêt augmente, lorsqu'on sait qu'elle a éprouvé les plus grands malheurs, et qu'elle les a supportés avec le plus rare courage. On cite d'elle mille traits de grandeur d'ame et de générosité ; ses amis n'ont qu'une manière de la peindre : Adèle est un ange, disent-ils..... Je n'eus pas de peine à les croire : cet ange fixa bientôt toute mon attention ; je lui offris mes services, et lui témoignai la plus sincère estime. Pendant quelques semaines, je crus n'être qu'admirateur de ses brillantes qualités ; je sentis bientôt que je me faisais illusion, et que mon hommage n'était pas tout à fait désintéressé. Mes soins redoublèrent et ne parurent pas lui déplaire. Elle m'avoua même avec franchise qu'elle me distinguait, et mettait beaucoup de prix à l'attachement que je lui témoignais. Une

assiduité plus marqué, quelques innocentes caresses offertes et reçues sous le nom de l'amitié, me livrèrent au plus doux espoir. Enfin, mon ami, que te dirai-je ? Je devins sérieusement amoureux, et bientôt Adèle n'en douta plus. Encouragé par ses bontés, j'osai demander, j'obtins un rendez-vous. Tu sais, mon cher Dormilly que je ne suis pas présomptueux : je pouvais, sans crainte de passer pour fat, regarder ce tête-à-tête comme décisif...... Il le fut en effet, mais de quelle manière ! On me reçut d'abord avec réserve, avec une sorte de contrainte et d'inquiétude que j'interprêtais en ma faveur. Je me plaignis doucement de cette froideur apparente. Adèle répondit à ma plainte, en me reprochant de troubler son repos, en révoquant en doute la sincérité de mes sentimens..... Des larmes confirmèrent ses doutes, et semblaient assurer mon bonheur. Je recueillis ces larmes précieuses, les miennes s'y mêlèrent, et j'attendais aux pieds d'Adèle l'aveu de sa défaite....... A l'instant un grand éclat de rire, qu'elle ne peut modérer, change la scène. Je me lève, et reste stupéfait; je veux articuler quelques mots...... Impossible ! Ses ris redoublent; elle ne veut rien entendre, et n'a, dit-elle, rien de mieux à faire que de se moquer de moi. Je te l'avouerai, ma première pensée fut de me venger cavalièrement de cet état injurieux; mais j'aimais Adèle, et je préférai supporter un outrage,

au plaisir de ravir une faveur qui l'aurait avilie. Je sortis, outré de dépit, et je rentrai chez moi pour m'y renfermer, pour dévorer en silence mon ressentiment. Il était dix heures du soir : plusieurs personnes sortaient de l'appartement de mon voisin, M. de Grandville, jurisconsulte, qui loge sur le même pallier que moi. Ses convives en se retirant, faisaient un éloge pompeux de sa femme. Quel heureux ménage, disaient-ils ! Quel exemple admirable madame de Grandville donne à toutes les femmes ! Savez-vous, disait l'un, qu'elle a presque autant d'esprit que son mari : la chanson qu'elle a chantée est bien assurément d'elle, c'est un petit chef-d'œuvre. Je le crois répondait l'autre ; mais ce n'est pas l'esprit que j'admire le plus, c'est la délicatesse de ses sentimens, la douceur des expressions.... Oh ! M. de Grandville est le plus fortuné des maris. — Hélas ! Me dis-je, voilà du moins un homme qui n'a pas à se plaindre de celle qu'il aime..... Elles ne se ressemblent donc pas toutes. Je me souvins d'avoir quelquefois rencontré ma voisine, et j'avais effectivement remarqué beaucoup d'amitié dans ses traits. Tout en m'endormant, je pensai aux moyens de faire connaissance avec son mari, qui jouit d'une excellente réputation, et qui l'a bien méritée.

Le lendemain je le vis sortir de très-bonne heure, et j'apperçus son aimable moitié, qui lui faisait pour adieu, la plus ten-

dre caresse. Je ne sais ce qui m'occupait alors, ni pourquoi sa porte et la mienne restérent quelques temps ouverte : mais une demie heure après, je vis un énorme rat qui descendait du grenier sur la rampe de l'escalier, et s'introduisait chez mon voisin. Madame de Grandville l'apperçoit, jette des cris perçans, court sans savoir où se réfugier, entre chez moi, et tombe évanouie dans mes bras. Je la dépose sur un fauteuil, sa femme de chambre vient m'aider à la secourir. Je ne te dirai pas, mon ami, que cette femme pâle, tremblante, et dans le désordre où nous fumes obligés de mettre sa toilette, me parut charmante : je ne fus occupé que de sa santé, qui bientôt cessa de nous donner de l'inquiétude. Madame de Grandville revint promptement à elle, rit de sa terreur panique, et me remercia, avec une grace infinie, des soins que je lui avais prodigués. A peine était elle rentrée chez elle, que j'apperçus au pied du fauteuil qu'elle avait occupé, deux papiers ployés ; je les ramasse, l'un était une chanson. C'est peut-être, me dis-je, celle que cette femme aimable a chantée hier, celle dont ses convives ont fait un si bel éloge. Il n'y a point d'indiscrétion à lire une chanson...... Je la lus. Elle était intitulée : à Joseph, le jour de sa fête...... Je te fais grace, mon ami, des premiers couplets, qui ne renferme que des lieux communs ; voici les deux derniers :

Lorsque ma famille enchantée,
De ta main me fit le présent,
Je l'ai, par devoir, acceptée;
Je la choisirais à présent.
Tu parus fier de ta conquête;
Je fus vaine de ta fierté.
Ce jour fut plus beau que ta fête;
De ce jour la mienne a daté.

Philemon et Bauçis fidèles,
N'ont fait qu'une ame de deux cœurs;
Ils nous ont servi de modèles,
Et nous aurions été les leurs.
Tous deux ont, de l'heure suprême,
Le même jour subi la loi........
Ah! puissions-nous mourir de même,
Mais je veux mourir avant toi.

Je t'avoue, mon cher Dormilly, que ces deux couplets m'enchantèrent : jamais l'amour conjugal ne me parut s'être mieux exprimé. Madame de Grandville était à mes yeux, plus qu'Aria, plus qu'Artémise. Attendri, pénétré d'admiration, mon plus grand désir était de me rapprocher de ce couple fortuné, et de lui offrir l'hommage du plus respectueux dévouement, lorsque machinalement et sans dessein, je développai le second papier. C'était un billet de la même écriture que la chanson, il était ainsi conçu :

« Chère Adèle,

» Tu l'as voulu.... Je n'ai rien à te refuser! Voilà cette chanson sentimentale qui doit,

dis-tu, doubler le bandeau de l'erreur sur les yeux de ton crédule mari. Le pauvre Joseph, comme il va se pâmer de tendresse ! Je suis un peu jaloux de l'effet que produiront mes couplets; mais tu sauras m'en payer la façon, et j'oublierai dans tes bras, les sacrifices qu'exige notre sûreté.

Amour pour la vie.

ADOLPHE ».

La lecture de ce billet me pétrifia. Quoi! M'écriai-je, madame de Granville se nomme Adèle, et elle est plus coquette que mademoiselle de Terneuil, plus perfide que ma rieuse imperturbable..... L'inconstance et l'hypocrisie sont donc attachées à ce nom? Amour! Punis moi si je suis assez faible pour me laisser tromper par une Adèle.

Tu connais maintenant, cher Dormilly, la cause de l'éloignement que j'ai pour une alliance qui n'ajouterait rien à ma tendre amitié pour toi, mais qui pourrait nous donner d'éternels regrets.

CH. DE VALINCOURT.

Le général fut d'abord tenté de prendre la lettre de son ami pour une mauvaise plaisanterie; mais en réfléchissant au caractère de Charles, il ne put douter de sa sincérité. C'est un cerveau malade, dit-il, je me charge de le guérir. Il court chez Valincourt, l'embrasse, et le remercie de sa franchise.

— Je conçois ta chimérique prévention,

mon ami, mais je ne puis la partager. Un de ces hasards qu'on ne peut prévenir, t'a fait rencontrer successivement, sous le même nom, trois femmes légères, inconséquentes; mais il serait absurde de croire que le nom d'Adèle fut toujours celui des beautés frivoles. J'ai connu dix Sophie inconstantes, quinze Pauline infidèles, vingt Aglaé coquettes, et je connais des Aglaé, des Pauline, des Sophie, qui sont sincères, bonnes et sages, qui méritent l'estime, le respect et l'attachement que l'on a pour elles. Allons, réflechis : et tu sentiras que ta prévention est un enfantillage......

— Que l'amitié est persuasive! Valincourt se laissa peu à peu séduire par Dormilly, consentit à voir sa sœur, l'aima bientôt, abjura sa haine contre les Adèle....... l'épousa enfin; et six mois après, fut père d'un enfant charmant, qui ressemblait parfaitement à l'aide de camp du général.

C. L. C.

SPECTACLES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Le Laboureur chinois, opéra en un acte.

Les intermèdes, les opéra-ballets sont de très-ancienne date au théâtre de l'Académie de Musique. Le premier qui les introduisit fut regardé comme un bienfaiteur par la portion du public qui, pénétrée de respect pour la mémoire de Lully et les grandes compositions de Cambert, Campra et Rameau, s'avouait toutefois intérieurement qu'il était besoin d'une dose non commune de courage pour supporter, pendant trois mortelles heures, une psalmodie sépulchrale, accompagnée d'un ronflement de basse continue. Mais ce moyen de diversion par lequel on avait cru paralyser le privilége octroyé aux entrepreneurs de l'Opéra *d'ennuyer magnifiquement*, devint bientôt lui-même une source de langueur et de dégoût. On convint assez généralement que les *quatre saisons*, ou les *quatre parties du monde*, disputant à qui filerait le plus beau *port de voix*, ou à qui danserait le plus gracieusement une *courante* et une *passacaille*, ne pouvaient prétendre à exciter le même intérêt qu'Iphi-

génie immolée par son père, ou Alceste se dévouant à la mort pour son époux. Gluck arriva : « Armé de la massue d'Hercule, selon l'expression de M. Grétry, il terrassa sans retour la vieille idole de la musique française ». Il apprit, il démontra aux Parisiens étonnés que le musicien pouvait aussi être poëte, et parler comme lui la langue du sentiment et de la passion. Pour la première fois, des pleurs coulèrent à l'Opéra : la tragédie lyrique était créée parmi nous. Dès ses débuts, elle était parvenue à sa perfection. Au mépris, à la dérision dont le grand opéra français avait été l'objet jusqu'alors, d'un bout de l'Europe à l'autre, succéda l'admiration unanime des connaisseurs. Les plus beaux génies de l'Italie vinrent disputer des palmes sur la scène fondée par l'auteur d'*Iphigénie en Aulide*. Lorsqu'on voit des Piccini, des Sacchini, après de glorieux essais, se rapprocher, autant qu'il était en eux, de la manière et des formes de Gluck, il est permis de croire que les Français n'ont plus rien, en ce genre, à envier à leurs voisins. Des exemples récens l'ont prouvé : si les opéra-comiques des Italiens nous ont fait voir combien les nôtres pourraient acquérir encore sous le rapport de la coupe musicale et de la variété qui en résulte, leurs opéra-sérieux nous ont convaincus que nous étions dans la bonne route.

Nous exposerons-nous à en sortir pour

chercher des succès plus faciles et moins durables? Risquerons-nous de faire dégénérer non-seulement l'art musical entre les mains des compositeurs qui se sont formés à l'école de Gluck, mais encore de fermer la carrière aux poëtes qu'anime le noble espoir d'y cueillir les lauriers dont se couronna Quinault? Je sais fort bien que les personnes qui, dans tous les arts, ne sauraient goûter les beautés nobles et sévères, s'empresseront de m'objecter que l'on peut fort bien s'amuser à l'Opéra, sans y ressusciter les héros de la Grèce et de Rome. Elles citeront avec complaisance *la Caravane* et *Panurge* comme des témoignages éclatans du succès que doit avoir la comédie lyrique sur ce théâtre. On pourrait leur répliquer tout aussi facilement que cette innovation fit crier au scandale; que les partisans zélés de la tragédie regardèrent la scène où elle régnait, comme souillée par le grossier marchand d'esclaves du bazar, et le bouffon de l'île des Lanternes. Mais il est plus simple de se borner à leur représenter que ces deux opéra bâtards étaient, du moins, des cadres propres à renfermer une foule de détails piquans et d'agrémens nouveaux, qui n'étaient admissibles que sur un théâtre aussi riche en danseurs du premier ordre, qu'en décorations et machines. Tous ces prestiges réunis, soutenus de la musique gracieuse et spirituelle de M. Grétry, finirent par désarmer une partie des censeurs. Mais qu'arriva-

t-il? Cette innovation servit de titre à des imitateurs maladroits. De *la Caravane*, qu'excusait un mélange de situations tragiques; de *Panurge*, pour lequel demandaient grace la pompe et la bizarrerie de son spectacle, on descendit jusqu'aux *Prétendus*, jusqu'au *Pommier et le Moulin*, c'est-à-dire jusqu'à une méchante parodie de *la Fausse Agnès*, jusqu'à une petite fable mise en action. Et quel était le charme de ces productions hétéroclites ? Un comique souvent ignoble, des caricatures ridicules, une petite musique, qu'une sorte d'enluminure italienne fit applaudir par des prétendus connaisseurs qui n'avaient pas su rendre hommage aux beautés mâles que le même compositeur leur avait offertes dans son *Electre* et dans sa *Phèdre*. Certaines formes du grand opéra français, que l'on se crut obligé de conserver à ces bluettes, ce pompeux récitatif, soutenu par tout l'orchestre pour débiter des niaiseries ou des pasquinades, forment un amalgame également repoussant pour le partisan de la tragédie lyrique et pour l'amateur de la comédie mêlée d'ariettes. Les gens à citations ne manqueront pas de rappeller ici qu'un petit opéra, qui n'est même qu'une pastorale, a été joué mille fois, malgré cette disparate de deux genres opposés. Le prodigieux succès du *Devin du Village* dans sa nouveauté, et celui dont il jouit encore jusqu'à un certain point, s'expliquent aussi facilement l'un que

l'autre. Le naturel et la mélodie de presque tous les airs durent faire éprouver une sensation nouvelle à un peuple qui n'avait pas encore de musique. Ce charme a prodigieusement diminué, sans doute, pour les enfans et les petits-enfans des premiers juges du *Devin;* mais quand ils l'entendent, ils se rappellent qu'il est l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et d'*Emile.* C'est l'écrivain, cent fois plus que le musicien, qu'alors ils applaudissent. Il existe encore un certain nombre de gens qui se croient tenus, par honneur, au seul nom de Rousseau, de se mettre en attitude de sensibilité. Ils ressemblent tous à cette jeune personne qui fondait en larmes en lisant le *Contrat-Social.* « Comment voulez-vous qu'on y tienne, s'écriait-elle? ce Jean-Jacques va toujours droit au cœur ».

Si *le Devin du Village* se présentait aujourd'hui, nul doute qu'on ne l'envoyât à l'Opéra-Comique. Pourquoi ne pas indiquer le même chemin à tous ces petits avortons, indignes d'une scène dont ils ne peuvent soutenir l'éclat? On aura peine à persuader à des hommes doués de sens et de goût qu'il soit nécessaire de la dégrader, afin de la rendre plus attrayante. Voilà cependant ce que prétendent les novateurs qui, voulant ériger une partie accessoire en partie capitale, proposent gravement de sacrifier poëme et musique à la douceur ineffable de contempler des entrechats et des pirouettes pen-

dant trois heures consécutives. La danse de l'Opéra est assurément très-bonne à voir : mais n'est-elle pas assez bien partagée dans nos grandes compositions lyriques ? Nos plus célèbres compositeurs, et Gluck principalement, n'ont-ils pas pris soin de nous laisser des airs de danse, dont le caractère la lie à l'action et l'approprie au genre du sujet ? Pour un grand ballet que l'on revoit toujours avec plaisir, tel qu'est *Psyché*, ou tel qu'était *le Jugement de Pâris*, avant qu'on l'eût gâté, combien de ces sublimes conceptions chorégraphiques inspirent aujourd'hui moins d'intérêt, ou piquent moins la curiosité que les pantomimes du boulevart ! Malgré toute la sublimité de talens dansans dont s'enorgueillit l'Opéra, ne compromettrait-il pas sa suprématie en faisant naître seulement chez ses vassaux l'idée d'une concurrence qui est déjà un outrage ? A-t-on oublié, par exemple, que le ballet de *Paul et Virginie*, à la porte Saint-Martin, était fort supérieur à celui de l'Académie impériale de musique ? Il ne serait pas absolument impossible que pareille rivalité se renouvellât : la victoire serait sans honneur et la défaite humiliante. Que le grand Opéra reste donc fidèle au genre qui a fait sa gloire ! S'il arrivait qu'on pût s'élever à la hauteur de ses pantomimes, jamais, du moins, on ne verra sur une autre scène les *Iphigénie*, *Alceste*, *Armide*, *Didon*, *Œdipe*, représentés avec la splendeur digne

de ces chefs-d'œuvre, et du théâtre unique pour lequel ils ont été composés.

Cette introduction est un peu longue, je l'avoue, pour arriver à un petit opéra en un acte. Quelque peu d'importance qu'on veuille lui donner, il faut convenir pourtant que le genre, ou, pour mieux dire, le système auquel il se rattache, en a beaucoup plus qu'on ne le penserait au premier coup-d'œil. *Le Laboureur Chinois* se distingue non-seulement comme appartenant à la comédie lyrique, mais encore comme parodie musicale. L'auteur a eu l'attention délicate d'aller au-devant d'un reproche auquel il s'attendait : celui d'avoir employé de trop bonne musique. Nous étions tout disposés à lui pardonner ce grief; d'ailleurs, les paroles ne sont-elles pas là pour correctif du plaisir trop vif que l'on pourrait prendre?

La fable de cette nouveauté est on ne saurait plus simple : Kan-Si, cultivateur chinois, a une fille jeune et jolie, nommée Nida; elle est aimée de Falzé, fils du mandarin Zao, qui, comme on le pense bien, est très-éloigné de consentir à une mésalliance. Au reste, Kan-Si est plus occupé, en ce moment, de faire sa moisson, que de marier sa fille. Il rassemble ses travailleurs, leur chante une ronde pour les mettre en belle humeur, et l'on va couper son bled et son riz; mais voilà que, tout-à-coup, le chef des travaux rustiques, Kanor, amoureux de la belle Nida, vient déclarer que si on

ne la lui donne pas à l'instant, la moisson du pauvre père sera laissée à demi-faite ; on lui résiste : ce Kanor, qui se connaît au temps mieux qu'aucun astrologue, annonce qu'un orage effroyable va le venger. En effet, le vent siffle, la foudre gronde, et la grêle vient anéantir toutes les espérances du bon cultivateur. Tout le village a pris la fuite : un homme seul paraît sur la montagne, il descend, demande l'hospitalité : Kan-Si oublie ses peines pour lui faire bon accueil. Des officiers de la garde de l'empereur accourent précipitamment ; ils cherchent leur maître qui s'est égaré.... Il est devant leurs yeux. L'inconnu est l'empereur You-Chin en personne. Il élève son hôte au rang de mandarin, et met lui-même la main de Nida dans celle de Falzé. On chante, et on danse.

L'auteur de ce *Poëme* avait annoncé que son but principal était de transporter sur la scène les plus beaux airs *des Saisons* d'Haydn. Or, de compte fait, il y a, dans cette partition, moins de musique d'Haydn que d'autres. Mozart, Meyer, et M. Berton ont fourni la plupart des morceaux. Au reste, les connaisseurs regardent *les Saisons* comme fort inférieures à l'*Oratorio* de *la Création du Monde* ; et ils savent, en outre, que la musique d'Haydn, si brillante dans les concerts, perd toujours une partie de sa magie au théâtre. Cet incomparable symphoniste a composé 14 opéras, dont aucun n'a obtenu un succès digne de lui :

il suffirait de citer son *Orphée* et son *Roland*, pour faire voir combien, dans l'un, il est resté au-dessous de Gluck, et, dans l'autre, au-dessous de Piccini. Mozart est le seul qui ait excellé dans tous les genres connus de musique instrumentale et de musique dramatique. C'est lui qui a eu presque tous les honneurs de la soirée. Le duo de Kan-Si et Nida, parfaitement chanté par Lays et Mme. Albert, appartient à ce maître. On a reconnu encore son style grandiose et la richesse de sa facture dans le bel air de Nida, un quatuor, un sextuor, et le chœur final. Les habitués de l'*Opéra-Buffa* auront remarqué, avec peine, que deux de ces grands morceaux, et sur-tout le sextuor emprunté à *Don Juan*, n'ont pas été exécutés avec la précision, et la chaleur, à laquelle leurs oreilles sont accoutumées. L'introduction des *Saisons*, et un air d'Haydn, dans lequel, il est vrai, Nourrit a été trahi par sa voix, ont paru manquer de couleur. Sa *Tempête* perd tout à être comparée à celle de l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck. L'ouverture brillante et gracieuse, est due, je l'imagine, à M. Berton. Le grand air qu'il a composé pour Lays, a paru d'autant plus sévère, que ce sont des conseils du père à sa fille; il fallait jetter quelques fleurs sur cette morale. Je crois pouvoir assurer, au total, que les craintes du poëte sont peu fondées: la musique du *Laboureur Chinois*, toute revêtue qu'elle est des noms les plus

imposans, n'offre pas un ensemble tel, qu'il doive décourager tous les compositeurs présens et à venir.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Séjour Militaire.

Les sociétaires du Théâtre Feydeau calculent, à ce qu'il paraît, comme tout le public a déjà pris la peine de calculer pour eux. Il faut de fortes diversions aux grandes douleurs, et, d'après ce principe, de fréquentes nouveautés pour tarir les larmes que fait verser la retraite de l'acteur favori. Il vient de nous faire ses adieux : quarante-huit heures après, *le Séjour Militaire* invitait les curieux à venir goûter quelques instans de distraction. Ils ne sont pas accourus en très-grand nombre, il est vrai : soit que beaucoup d'entre eux craignissent de revoir des lieux dont le seul aspect rouvrirait les plaies de leur cœur, soit qu'ils fussent sagement restés chez eux pour se refaire des fatigues de la journée à jamais mémorable du 25 Février. Il faut donc essayer de leur rendre compte de ce qui s'est passé pendant leur absence.

Le 9e. régiment de dragons, en marche sur Strasbourg, a ordre de faire halte à Saverne. Les officiers craignent de s'ennuyer durant leur séjour dans cette petite ville, et ils n'ont encore trouvé d'autre divertissement que de manger et de boire,

lorsqu'ils apprennent qu'une grande noce va se faire dans l'auberge où ils sont descendus. Le futur est un M. des Ecarts, bel esprit alsacien, accusé d'avoir fait des couplets satiriques contre la femme d'un capitaine du régiment, pour se venger de ses rigueurs. Ce capitaine, M. Doricourt, qui n'est point connu du chansonnier, propose aussitôt et fait adopter, sans peine, le plan d'une mystification dont les jeunes espiégles espèrent tirer le parti le plus divertissant. On sait, par l'hôtesse, que M. des Ecarts n'a encore vu ni sa future, ni aucun des membres de la famille dans laquelle il doit entrer. D'aprés des renseignemens précis, on se distribue les rôles. Un jeune sous-lieutenant se charge de celui d'une espèce de père Cassandre, et un autre du personnage de la mère ; deux oncles et un cousin sont bientôt trouvés. Au milieu de cette mascarade générale, il y a un déguisement qui n'est encore connu que d'un seul officier. La tendre Constance, femme du capitaine Doricourt, s'est fait un plaisir de venir le surprendre à Saverne, sous le costume de jockey. Il est tout naturel de donner à ce joli enfant le rôle de la future. Toutes les dispositions faites, on n'attend plus que le ridicule provincial que l'on s'apprête à berner.

Le régiment vient de perdre son colonel : celui qui doit le remplacer n'est encore connu que de nom. C'est le baron de Saint-

Eugène qui traverse également Saverne pour se rendre à Strasbourg. Sa voiture casse, et le force de s'arrêter. Il ne compte passer à l'auberge que le temps de faire les réparations nécessaires ; mais à la vue des uniformes, l'envie lui prend d'observer, à son aise, ses nouveaux frères d'armes. Enveloppé d'une grande pélisse de voyage, il lui sera très-aisé de garder un parfait incognito. D'un cabinet où il se cache, il entend former le complot de mystifications contre le pauvre des Ecarts ; et il lui vient aussitôt dans l'idée de se donner lui-même pour l'épouseur alsacien. Il s'affuble d'un costume ridicule, et se présente à la prétendue famille, déjà réunie également en habits de caractère. Après les saluts et les complimens les plus propres à confirmer les jeunes étourdis dans leur erreur, il demande modestement au beau-père la permission d'embrasser sa charmante future ; et il appuie deux bons baisers sur les joues de la belle Constance. C'est alors que les épreuves commencent : la petite personne s'avoue capricieuse, fantasque ; elle va jusqu'à déclarer qu'il lui serait impossible de se séparer d'un petit-cousin avec qui elle a été élevée, parce qu'elle tient beaucoup aux *jeux de son enfance*. Le petit-cousin est un grand garçon de cinq pieds six pouces : le futur lui offre un appartement, et se proclame d'avance le plus heureux des maris. Mais ce n'est pas assez de cette scène

de comédie : il est convenu que M. des Ecarts sera chambré par chaque membre de la famille en particulier, et qu'on lui suscitera des affaires de tout genre. D'abord, c'est un des oncles, professeur du lycée, qui lui fait part de sa répugnance à donner sa nièce à un chansonnier, coupable d'outrages envers des femmes respectables. Le provincial quitte tout-à-coup son air niais pour répondre du ton le plus noble qu'une telle lâcheté est indigne de lui ; qu'il n'est point M. des Ecarts, mais un officier de cavalerie ; que, loin d'en vouloir à Mme. Doricourt, il fait tous ses efforts pour charmer son veuvage pendant l'absence de son mari ; et qu'enfin cette femme adorable ayant cru qu'il était de la politesse de venir au-devant de ce triste époux jusqu'à Saverne, il avait eu le plaisir, en qualité de son fidèle écuyer, de l'y amener dans sa voiture. M. le professeur du lycée, qui n'est autre que le capitaine Doricourt lui-même, fait des grimaces horribles pendant ces étranges confidences, et il se sauve furieux. Au même instant, entre le petit-cousin avec une énorme rapière au côté. Il déclare nettement à l'épouseur qu'il faudra lui percer le cœur avant de lui enlever sa tendre cousine. Le prétendu, qui a repris son air doucereux, gémit sur la cruelle nécessité à laquelle il est réduit ; il prend cependant l'épée qu'on lui présente, et, de la première parade, il désarme le ferrail-

leur. Celui ci attribue sa disgrace au hasard, et propose à son adversaire de mettre habit bas, pour que le duel se passe dans toute la rigidité des lois de l'honneur. Pendant que le dragon a le dos tourné, le colonel jette sa perruque et son spencer de velours, et fait voir une toute autre figure au *petit cousin*, qui paraît assez embarrassé de la sienne. Tout-à-coup la porte s'ouvre, et tous les parens mâles et femelles, redevenus dragons, annoncent à leur camarade qu'ils sont joués eux-mêmes; qu'ils n'ont eu affaire qu'à un faux des Ecarts; ils entourent l'inconnu, et le pressent de déclarer son nôm : il est prononcé à l'instant par un valet, qui vient avertir que la voiture de M. le baron de Saint-Eugène est prête. Les mystificateurs mystifiés se trouvent en présence de leur colonel. Loin d'abuser de la confusion de ses frères d'armes, il les félicite de leur gaîté, et rend le calme au capitaine Doricourt, auquel il donne un congé pour jouir librement du plaisir de se retrouver auprès de sa fidèle Constance.

On pourrait reprocher à ce petit acte deux excès contraires : il se développe avec lenteur, et se dénoue ensuite trop brusquement, ce qui, en termes de coulisses, s'appelle *tourner trop court*. Au reste, le but de M. Bouilly était de donner une pièce de saison, et il y a réussi, puisqu'il a fait rire. La scène des confidences du colonel au mari a été particulièrement applaudie, quoi-

qu'elle rappelle peut-être un peu trop celles d'Horace, et d'Arnolphe dans l'*Ecole des Femmes*, et les diverses imitations qui en ont été faites.

La musique est d'un jeune homme dont elle est le coup d'essai, au théâtre, du moins. M. Auber, fils, est connu de tous les amateurs, moins comme amateur lui-même, quoiqu'il se borne modestement à ce titre, que comme un véritable artiste. Une de ses productions aurait suffi pour faire concevoir l'opinion la plus avantageuse de son talent : quelle est la personne aimant un peu la musique, qui ne se rappelle ce *concerto* de violon si original et si brillant qui fut exécuté, il y a deux ans, au conservatoire ? Il pensa occasionner un événement tout-à-fait neuf dans l'histoire des *concerto* : une partie de l'auditoire fut sur le point de crier *bis*. Il semblerait que l'idée d'un début dans la carrière lyrique, ait quelquefois intimidé la verve de M. Auber. Son ouverture, le *trio* et le *septuor* se font remarquer par des idées gracieuses, et sur-tout par un style élégant, qu'il doit à l'étude des grands modèles des écoles italienne et allemande : mais on pourrait désirer, dans ces morceaux, un peu plus de chaleur et de hardiesse. Il est fâcheux que ce joli ouvrage n'offre que des couplets, et pas un air de goût ou de caractère.

S.

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Voyageur Malencontreux.

Dernièrement on reprochait à l'Odéon de ne donner que des drames ou des farces, et d'oublier qu'il devait, comme second Théâtre-Français de l'Empire, jouer de temps en temps des comédies. On a voulu réparer le temps perdu, et l'on vient de livrer au public je ne sais combien de comédies en une seule. Par quelle fatalité le parterre vient-il de siffler des personnages et des situations qu'il a l'habitude d'applaudir ?

Avez-vous vu *le Conteur*, ou *les Deux Postes*, *le Collatéral* et *le Voyage Interrompu* de M. Picard ? Vous connaissez la pièce nouvelle, à très-peu de chose près, et ce que l'auteur malencontreux du *Voyageur Malencontreux* a voulu y ajouter de son propre fonds, ne vaut guère la peine d'en parler.

M. Vernon, ancien procureur à Montargis, veut marier sa nièce à M. du Rosier, nouveau procureur à Caen. Mais avant l'arrivée de M. du Rosier, la nièce s'est enfuie avec M. Henri, qu'elle préfère à tous les procureurs du monde. Lorsque le procureur de Caen se présente, il faut partir pour courir après la fugitive. Voilà le premier acte *des Deux Postes*, ainsi que *du Voyageur Malencontreux*.

Tout le monde arrive à la première poste; mais comme M. du Rosier ne connaît ni

son oncle, ni son rival, ni sa prétendue; on le berne à loisir; une troupe de comédiens se trouve là tout exprès, ainsi que dans *le Collatéral*, pour représenter M. Vernon et sa nièce. Un ami se charge, comme dans *le Voyage Interrompu*, d'arranger ou de préparer l'arrangement des affaires. Il y a, comme on voit, plus de travail dans le second acte, puisque l'on a emprunté dans trois pièces, tandis que le premier n'en avait mis qu'une seule à contribution.

L'auteur de la pièce nouvelle possède on ne peut mieux le théâtre de M. Picard, et s'en sert fort habilement. Tout le troisième acte roule sur un duel. Le procureur de Caen croit avoir tué son rival, comme l'Anglais du *Conteur* croit avoir tué le jeune fat qui fait la cour à Milady. Mais ici l'auteur a donné un libre essor à son imagination; les événemens se succèdent avec une extrême rapidité; le rival tué se présente comme frère du défunt pour demander raison de sa mort. Un caporal et quatre fusiliers surviennent pour arrêter le procureur, comme prévenu d'avoir tué un homme en duel; enfin un commissaire de police veut aussi arrêter le pauvre du Rosier, sous prétexte qu'il est suspect.

Il n'en fallait pas tant pour mettre un procureur à la raison. M. du Rosier, ainsi que dans *le Collatéral* et dans *le Voyage Interrompu*, reconnaît qu'on s'est moqué de lui; il renonce à la main de la charmante

Laure, et..... tout ce qu'on a pu entendre au milieu des brouhahas et des sifflets, c'est que Henri épouse la nièce de M. Vernon.

Que dire des différens personnages? l'oncle est calqué sur tous les oncles de comédie; M. du Rosier, au comique près, que l'auteur a négligé, retrace exactement le La Saussaie du *Collatéral* et le niais de Moulins du *Voyage Interrompu*. La jeune Laure ne dit rien ou presque rien. La comédienne qui la remplace au deuxième acte, ne profère pas quatre paroles; et l'oncle supposé, tiré du *Collatéral*, y a probablement laissé son rôle. Comme pour rendre la ressemblance plus parfaite, Talon, chargé du rôle de M. du Rosier, a fort bien imité Closel dans son jeu et même dans son costume.

Nous avions cru devoir conseiller au théâtre de l'Odéon de revenir aux comédies; mais l'essai qu'il vient de faire a si mal réussi, que nous ne savons plus quel conseil lui donner.

Théatre du Vaudeville.

La Tour de Witikind.

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Ce mot pourrait s'appliquer à beaucoup de pièces nouvelles, sur-tout dans les petits théâtres. Il faut être aux aguets, et en agir à-peu-près comme les astronomes qui saisissent et constatent le passage rapide des comètes. Les comètes et les pièces tombées ne laissent point de traces derrière elles.

Si, par exemple, l'on vient, après quinze jours, entretenir le public d'un vaudeville, on est exposé à parler d'une chose tout-à-fait oubliée ; parfois même il n'est plus temps de rendre à la pièce les derniers devoirs. Bien convaincu de cela, j'ai dû m'assurer que la pièce dont je voulais faire l'extrait existait encore ; heureusement je l'ai trouvée pleine de vie ces jours derniers.

Tout le monde connaît *le Baron de Felsheim*, de M. Pigault-Lebrun. MM. Dupin et d'Artois y ont pris non-seulement leur sujet et leurs scènes principales, ils se sont approprié jusqu'aux expressions de l'auteur. Ainsi, M. Pigault doit partager les honneurs du succès, et l'honneur d'être pour un tiers dans un vaudeville, n'est point à dédaigner. La gloire est quelquefois beaucoup plus divisée à ce théâtre.

Le vieux baron de Felsheim, qui se fait pompeusement appeller Ferdinand XV par les marmitons de son château, a quitté le service après avoir perdu à la guerre un bras, une jambe et un œil. Revenu des chimères de la gloire, il fume sa pipe quand il s'ennuie, et boit gaîment du vin du Rhin avec son fidèle Brant. Malheureusement cette douce vie ne peut durer ; le baron n'est riche qu'en parchemins, et de maudits créanciers vont envahir le noble manoir de ses aïeux. Brant est homme à expédiens : il écrit, sans façon, à l'empereur, et l'empereur envoie de l'argent ; mais cet argent,

il vaudrait mieux le garder que de le donner à des usuriers ; on veut donc les amener à composition. On les convoque, et comme ils ont la maladresse de venir à jeûn, Brant se propose de les prendre par famine. Il les attire dans un endroit du château appellé la Tour de Witikind, les y enferme, et leur offre d'abord moitié de leur créance ; ils refusent. Il veut donner le tiers ; second refus. A la fin, ils acceptent ce tiers, mais Brant ne veut plus payer que le quart. Les juifs sont forcés de consentir à tout pour ne pas mourir de faim. Comme il fallait ménager l'honneur du baron, on a soin d'avertir que ce quart est précisément la somme qu'il a reçue des usuriers ; ce qui n'empêche pas que cette manière de payer ses dettes ne tienne un peu du pandour.

Il y a dans la pièce beaucoup de jolis couplets, de saillies et de traits plaisans. La scène où le baron fait avec Brant les arrangemens pour monter sa maison, est très-bonne. Celle du duel ne l'est pas moins ; mais Joly est le véritable héros de la pièce ; sa figure et son costume sont si étranges et si grotesques dans le personnage du baron ! Son jeu est si comique ! On ne peut se lasser d'admirer la variété que cet acteur sait mettre dans ces sortes de charges théâtrales ; il est inépuisable, et la dernière est toujours celle qui paraît la plus originale et la plus piquante. Hippolyte le seconde bien ; il met dans le rôle de Brant de la verve et de la

gaîté. J'ai oublié de dire qu'il y a une intrigue d'amour assez mal cousue à la pièce. Mlle. Betzi joue avec grace le très-petit rôle de la jeune personne.

Le parterre a octroyé la requête de MM. Dupin et d'Artois. Ils avaient dit, en parlant d'eux, dans le couplet d'annonce :

L'auteur gaîment va se mettre en campagne,
Il veut combattre *avec éclat ;*
Dans cette lutte téméraire,
Faites que ce vaillant soldat
Aujourd'hui sorte du combat
Avec les honneurs de la guerre.

Ils ont été demandés et nommés.

Théatre des Variétés.

Cadet Roussel Esturgeon.

Honneur soit rendu à l'auteur de *Cadet Roussel Esturgeon !* Je le proclame vainqueur dans la lice burlesque qui vient de s'ouvrir. Il était difficile d'imaginer plus de folies. Quelques personnes prétendaient bien qu'il y avait dans la pièce plus de bruit que de gaîté ; qu'une bonne plaisanterie vaudrait mieux que tout le mouvement des bateleurs, des grimaciers, du paillasse qui fait la parade sur les tréteaux, comme s'il n'avait fait autre chose de sa vie. Mais je ne suis pas de l'avis de ces frondeurs. La pièce est bonne, car elle fait rire : Cadet Roussel a fait naufrage sur les côtes de Normandie ; il est pêché par des fripons qui le déguisent de la manière la plus plaisante, et le mon-

trent à la foire comme un animal extraordinaire. L'étonnement de Brunet, qui se croit encore sur le vaisseau au moment où on le pêche, et son ajustement aquatique charment, avec raison, le parterre. Les bateleurs veulent absolument persuader à Cadet Roussel qu'il est poisson; il s'en défend de toutes ses forces; mais que répondre à des argumens comme ceux-ci : « Où vous a-t-on trouvé ? — Dans la mer. — Dans quoi vous a-t-on pris ? — Dans des filets. — Que prend-on dans des filets ? — Des poissons. — Les poissons appartiennent à ceux qui les prennent. — Je suis dans mon tort, dit Cadet à demi-persuadé ». Puis il ajoute douloureusement en se rappellant son ancien état de barbier : Que ne suis-je encore *merlan !* Ce mot achève de le perdre. Les bateleurs s'écrient tous à-la-fois : Il a été merlan ; il est poisson !

Il ne s'agit plus que de faire sa toilette pour le montrer au public; c'est l'affaire d'un instant. Comme il était habillé en chevalier, le cotte-d'arme figure à merveille les écailles; on y ajoute une perruque, une barbe verdâtre. On joint à la cotte-d'arme une queue de trois ou quatre pieds; on place Brunet dans une grande cuve, et le voilà aussi poisson qu'il soit possible de l'être. Le bailli d'Etretat, usant de ses prérogatives, l'examine le premier; il veut donner un nom au monstre (on peut s'en rapporter à Potier pour donner à cette charge

un tour plaisant), rêve long-temps, cite Linnée et Buffon, et décide que les naturalistes ont classé les poissons de cette espèce parmi les *borealis cucursitus* : ce qui veut dire *roi des esturgeons*. Cadet Roussel est donc proclamé roi des esturgeons. Quel sort pour un prince de tragédie ! On le fait paraître à la foire ; on le fait tousser et cracher comme un homme ; on lui demande quelle est la femme la plus infidèle ; il cherche dans la foule, apperçoit Manon avec Blanchet ; il n'est plus maître de lui, se dégage de ses liens et s'élance de la cuve. Tout le monde prend la fuite en voyant le monstre furieux. Cependant Manon reconnaît son cher Roussel. Manon n'était point coupable ; elle était obsédée par le perfide Blanchet, qui voulait lui persuader que Cadet Roussel était mort, et l'épouser. Roussel s'avance majestueusement, et aprés avoir toisé le séducteur de la tête aux pieds, il lui dit d'un ton tragique : « Nous nous *revoirons* ailleurs, c'est français ça, j'espére ».

L'idée de cette pièce est tirée de *Lazarille de Tormes* ; et l'auteur, qui s'est caché sous le nom de *M. de la Ligne, demeurant rue du Chat qui Pêche*, a fait une folie pleine de gaîté, mais un peu trop longue.

THÉATRE DE BRUXELLES.

I Grotèschi, les Grotesques, ou la famille Kobler, composée de deux femmes, un homme, et du Sr. Bernardilli, ont com-

mencé leurs représentations sur ce théâtre le 24 Janvier : aujourd'hui 11 Mars ils les continuent encore, et dansent pour la vingtième fois.

A l'exception du jour de leur début, qui n'avait pas été annoncé, et d'une ou deux dernières représentations, ils ont toujours fait pleine chambrée : c'est annoncer qu'ils n'ont cessé de faire plaisir.

En effet, il est impossible de réunir plus de force et d'agilité, plus de souplesse et plus d'aplomb que cette famille étonnante.

Mais il en est un surtout (le jeune Kobler) qui efface tous les sauteurs passés et présens. Il est même presqu'impossible d'en donner une idée exacte à ceux qui ne l'ont pas vu. Il descend du fond du théâtre à la rampe en tournant si rapidement sur lui-même, qu'on ne peut le comparer qu'à une toupie ou à un diable.

Il est fâcheux que cette troupe n'ait pas profité de son séjour à Paris, où elle a donné quatorze représentations avec le plus grand succès, pour mettre à contribution nos célèbres auteurs de pantomimes ou mélodrames, et en obtenir quelques pièces intéressantes. Presque toute leur musique est charmante et bien choisie, mais leurs pièces sont détestables.

Leurs plus jolies danses sont le *Pas du Schal* et le *Bolero*, (sorte de danse espagnole,) que les deux sœurs Kobler exécutent avec la plus grande perfection.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

INSTITUT DE FRANCE.

MÉLANGES.

SPECTACLES.

Académie impériale de musique.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Théâtre des Variétés.

Théâtre de Bruxelles.

Fin du troisième volume.

ESPRIT

DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AVRIL 1813.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

TOME IV.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH,

PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 *et* 12 *mois; elle est de* 24 *francs pris à Bruxelles, de* 27 *francs pris à Paris, de* 31 *francs* 50 *centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de* 39 *fr. pour l'étranger.*

On s'abonne chez tous les directeurs de poste et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur - libraire, rue du Vieux - Colombier, n°. 26, *et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°.* 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Biographie universelle. Deux vol. in-8°., papier ordinaire. Prix, 14 fr., et 19 fr. par la poste ; papier grand-raisin, 24 fr., et 29 fr. ; papier vélin superfin, 48 fr., et 53 fr. A Paris, chez Michaud frères, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

La troisième livraison de la *Biographie universelle*, formant les vol. V et VI, vient de paraître. Parmi le grand nombre d'articles importans qu'on y trouve, on remarque Bolyngbroke, Anne Boulen, Bukincgham, par M. de Lally-Tolendal ; Boyd, Butler, par M. Cuvier ; la Caille, par M. Delambre ; Bradley, Borda, par M. Biot ; Bougainville, par M. de Rossel : Camoens, par Mme. de Staël ; Branck, par M. Boissonade ; Bussy-Rabutin, Campistron, par M. Auger ; Boileau, par M. Michaud ; Bossuet, Calvin, par M. de Barante ; Bojardo, par M. Ginguené ; Calonne, par M. Desportes ;

Brunsvik Ferdinand, par M. Benjamin-Constant de Rebeque; Ticho-Brahé, par M. Malte-Brun, etc. etc. Avant de rendre compte de cette intéressante livraison, nous croyons devoir citer l'article de La Bruyère, par M. Delille. Cet article, comme beaucoup d'autres morceaux, prouve que le premier des poëtes vivans aurait pu, s'il l'avait voulu, se placer parmi nos meilleurs écrivains en prose.

Jean de La Bruyère naquit près de Dourdan en Normandie, en 1644. C'est à cet écrivain sur-tout qu'il faut appliquer cette pensée d'un moderne, que la vie d'un homme de lettres est tout entière dans ses ouvrages. Il nous reste peu de détails sur l'auteur des *Caractères*. On sait seulement qu'il fut trésorier de France à Caen, et chargé ensuite d'enseigner l'histoire au duc de Bourgogne, sous la direction de Bossuet; qu'il passa le reste de ses jours auprès de ce prince, en qualité d'homme de lettres, avec une pension de mille écus; qu'il fut reçu à l'académie française le 15 juin 1693, et qu'il mourut d'apoplexie à Versailles, le 10 mai 1696. L'abbé d'Olivet nous représente La Bruyère comme un philosophe qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres; faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant les plaisirs; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières, sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. Le talent d'observation, que La Bruyère possédait au plus haut degré lui fit préférer, parmi les écrits des anciens, les *Caractères* de Théophraste. Il étudia longtemps cet ouvrage, le traduisit en français, et résolut de peindre son propre siècle, comme le philosophe grec avait peint le sien. S'il est vrai, comme on l'a dit, que Théophraste ait, pour ainsi dire, créé La Bruyère, il faut convenir que c'est là sa plus belle gloire et son plus bel ouvrage. Lorsque La Bruyère eut composé

son livre des *Caractères*, il le montra à M. de Malézieux, qui lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis ». Quand le livre parut (en 1687), il fut lu avec avidité, non-seulement parce qu'il était excellent, mais parce qu'on supposa à l'auteur des intentions qu'il n'avait point eues : on voulut connaître dans la société les personnages qui sortaient du pinceau de La Bruyère, on plaça des noms au bas de ses caractères et de ses portraits. Ainsi, la malignité contribua d'abord au succès de l'ouvrage, autant peut-être que le mérite réel qu'on y retrouvera toujours, et qui le fera rechercher dans tous les temps. Les *Caractères* de La Bruyère durent attirer des ennemis à leur auteur; mais il ne paraît pas que la haine ait été jusqu'à la persécution. La Bruyère se défendit de l'injustice de quelques critiques par son caractère qu'on estimait autant qu'on admirait son livre. Il paraît aussi qu'il s'éloigna d'un monde qu'il avait peint avec trop de vérité, ce qui explique le silence qu'on a gardé sur sa vie. Tandis que la malignité de ses lecteurs reconnaissait dans ses portraits satiriques plusieurs personnages de la cour et de la ville, on se plaisait à le retrouver lui-même dans le portrait qu'il trace du vrai philosophe : « Entrez, dit-il, chez ce philosophe; vous le trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'ame, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter. Vous lui apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : l'homme de lettres, au contraire, est vu de tous et à toutes les heures; il ne peut être important, et il ne le veut point être ». La Bruyère eut en mourant la consolation de voir la réputation de son livre parfaitement établie, et cette réputation n'a fait que s'accroître. Chaque jour, la vérité de ses caractères a été mieux connue, et sa manière plus appréciée. Pour la peindre, il faudrait avoir son génie, et ce talent inimitable qui renferme tant de sens dans une phrase, tant d'idées dans un mot, exprime d'une

manière si neuve ce qu'on avait dit avant lui, d'une manière si piquante ce qu'on n'avait pas encore dit. Son ouvrage est, de tous les livres de morale, celui qui donne le mieux à la jeunesse la connaissance anticipée de ce monde, où les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes ridicules, malgré quelques changemens passagers de costumes, de modes et de mœurs, donnent à la génération présente une grande ressemblance avec celles qui la précèdent ou celles qui la suivent. On n'entend pas ce qu'a voulu dire Boileau dans les quatre vers qu'il a faits pour le portrait de La Bruyère.

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par ses leçons se voit guéri,
Et dans son livre si chéri
Apprend à se haïr lui-même.

L'auteur des *Caractères* a fait une satire ingénieuse et piquante des vices et des ridicules; mais il ne doit point être placé parmi ces moralistes austères et fâcheux qui font haïr l'humanité. On n'a qu'à le suivre au milieu de ce monde qu'il a peint avec des couleurs si vives, on voit un homme qui entre dans la société sans intérêt et sans prévention; il en sort sans engouement et sans humeur; il traverse la foule sans la pousser et sans se laisser entraîner par elle; il passe à côté des préjugés et des opinions reçues sans les heurter, ni les caresser; mais il accorde aux faiblesses humaines toute la condescendance que lui permettent la raison et la vertu. On a comparé les *Caractères* de La Bruyère à ceux de Théophraste; mais la comparaison est tout entière ici à l'avantage du philosophe moderne. Dans les *Caractères* de Théophraste, le lecteur se trouve souvent en mauvaise compagnie; l'auteur semble avoir choisi dans les dernières classes de la société les modèles de ses portraits; la volonté y paraît sans noblesse, le caprice sans esprit, la fantaisie sans grâce; à chaque page, on trouve des descriptions dégoûtantes des fonctions les plus communes de la vie populaire, des marchés et des repas d'Athènes. La Bruyère, tantôt dans les sociétés les

plus polies, tantôt dans la cour la plus magnifique de l'Europe, entouré de personnes distinguées par de grands noms, de grandes places, ou de grandes qualités, d'extravagances et de sottises titrées, tourne autour du crédit, de la puissance et de la gloire, en observe, en saisit le côté faible, et, sans malveillance comme sans flatterie, écrit la plus noble et la plus intéressante partie de l'histoire du monde, peint la ville et la cour mutuellement influencées, l'une par l'envie de dominer, l'autre par la manie bourgeoise de singer les manières des courtisans, et même leurs travers, saisit les rapports des petits et des grands, et montre tout à coup l'autorité suprême remettant tous les rangs au niveau, et ramenant à soi toutes les illusions de la multitude idolâtre de la grandeur. Quelle différence entre les sociétés turbulentes de Rome et d'Athènes, et ces sociétés aimables où la France admettait avec plaisir les étrangers les plus recommandables par leurs titres et leurs lumières, et qui, s'ils emportaient quelquefois chez eux des mécontentemens chagrins et des préventions jalouses contre les formes ordinaires de nos sociétés, plus souvent partaient surpris et charmés de tout ce que l'amabilité du caractère, la grâce du langage, la finesse du tact, l'observation délicate des bienséances, les concessions mutuelles de la politesse leur avaient paru jetter d'agrémens et de charmes dans les rendez-vous délicieux de ces réunions souvent préférées aux fêtes les plus magnifiques! C'est dans ces cercles polis, où tous les rangs, tous les états, tous les âges contribuaient, ou à l'ennui, ou au plaisir commun, que La Bruyère étudia les hommes, choisit ses caractères, et forma sa morale. S'il l'emporte sur le philosophe grec, ce n'est pas seulement parce qu'il a vécu dans un siècle parvenu au dernier degré de la civilisation; c'est aussi parce qu'il a mis plus d'art dans son style et dans ses portraits. Jamais peintre ne sut mieux disposer ses couleurs que l'auteur des *Caractères*. Dans chacun de ses tableaux, le lecteur, ou plutôt le spectateur, est entraîné de surprise en surprise; chacun des portraits qu'il retrace est comme une petite scène qui a son exposition, son milieu et son dénoûment, où l'intérêt croît,

pour ainsi dire, à chaque phrase, où tout est disposé pour l'idée principale. Personne n'a mieux connu l'art de produire de l'effet, de soutenir l'attention par les contrastes, de piquer la curiosité par des suspensions adroitement ménagées, d'attacher le lecteur par la rapidité et la variété des tournures. Boileau félicitait ou plutôt accusait La Bruyère de s'être affranchi de la gêne et du travail des transitions. Son art est de surprendre le lecteur, et de se jouer des règles de l'art. Il n'appartenait qu'à un homme de génie d'intéresser de cette manière; un homme médiocre aurait pu mettre plus d'ordre et de méthode dans un livre; mais il aurait fait un ouvrage ennuyeux. Le livre de La Bruyère, qui nous représente le monde tel qu'il est, et tel qu'il est, et tel qu'il sera toujours, est comme ce monde lui-même, où tout change, tout se renouvelle sans cesse, où tout semble jetté au hasard, où chaque jour amène un nouveau sujet d'observation, de surprise et d'intérêt.

Comme l'histoire, un dictionnaire historique rapporte tous les faits éclatans qui se sont passés dans le monde, puisque ces faits ont nécessairement rendu célèbres leurs auteurs, et sont, par là même, la matière propre et les élémens véritables d'un dictionnaire historique; comme les mémoires, il raconte les anecdotes particulières, les détails de la vie privée, qui font toujours le charme des ouvrages où ils sont recueillis avec goût, et qui sont toujours sûrs d'intéresser et de plaire lorsqu'ils retracent le caractère et les mœurs d'hommes qui ont laissé un nom, des monumens de leur gloire ou de leur génie, un souvenir de leurs qualités brillantes ou de leurs vices éclatans, une renommée enfin bonne ou mauvaise. Ce n'est que de ceux-là qu'un dic-

tionnaire historique doit nous entretenir, et c'est encore là un de ses avantages. Si l'histoire, en effet, est souvent froide, languissante, ennuyeuse, c'est que trop souvent aussi les principaux acteurs qu'elle met en scène sont des personnages médiocres, ou même nuls par leur esprit et leur caractère. Ses tableaux sont alors sans mouvement et sans vie, ses récits sans chaleur et sans intérêt; ses leçons sans dignité et sans fruit; mais lorqu'elle fait paraître sur le théâtre politique du monde des hommes qui ont fondé, étendu, rétabli ou bouleversé des Empires; qui ont été la gloire, le bonheur ou le fléau des peuples; des héros, des conquérans, des législateurs; tous ceux, en un mot, qui ont eu un caractère brillant, de grandes qualités, de grandes vertus, ou même de grands défauts et de grands vices, alors ses tableaux toujours animés, ses narrations toujours intéressantes, offrent la plus agréable des lectures, la plus utile des méditations, la plus solide des instructions.

Elle réunira enfin tous les genres d'intérêt, si, à côté des personnages qui ont policé les peuples, gouverné les Empires, protégé, défendu ou ravagé les états, elle place ceux qui ont amusé les hommes par leurs talens, les ont servis par leurs découvertes, éclairés par leurs lumières, agités par leurs erreurs. L'histoire, en effet, de la littérature et des gens de lettres n'offre

guère moins d'agrémens et de leçons que celle des princes et des empires : on trouve dans la première, comme dans la seconde, des hommes, et par conséquent des passions; une succession de siècles et d'événemens, et par conséquent des vicissitudes et même des révolutions. La scène littéraire est agitée comme la scène politique : des divisions éclatent entre les rivaux de l'une comme parmi les puissances de l'autre; des partis se forment, des drapeaux ennemis s'élèvent, des combats s'engagent, des haines et des rivalités se perpétuent; d'anciennes opinions et de vieux systêmes sont renversés par de nouveaux systêmes et de nouvelles opinions, les Atomes par les Monades, le Péripatétisme par le Cartésianisme, les Réaux par les Nominaux, les Entités et les Quiddités par d'autres sottises, d'anciennes académies par de nouveaux Athénées : le sceptre littéraire passe des mains de l'un dans celles de l'autre; la couronne est violemment arrachée de la tête sur laquelle elle paraissait le plus solidement affermie; et l'on voit régner tour-à-tour dans l'empire des lettres, tantôt Ronsard, tantôt Chapelain, tantôt Voltaire. Rien de plus propre que ce mobile spectacle, présenté sous les yeux du lecteur, à lui faire apprécier avec justesse les bizarreries, les travers, l'extravagance, l'étendue, la grandeur et les progrès de l'esprit humain. Voilà les réflexions pleines d'agré-

ment et d'intérêt qu'offrent à chaque pas les annales de ceux que *la gloire a distingués de la foule des enfans des hommes*, selon l'expression du Dante, si plaisamment adoptée par Rivarol pour épigraphe du *Petit Almanach des Grands Hommes* :

Questi che son, c' hanno cotanta honranza;
Che dal modo degli altre gli diparte.

Tels sont donc les avantages des auteurs d'un dictionnaire historique, qu'ils ne placent dans l'histoire que des hommes capables d'y figurer, et qu'ils ne racontent que des événemens propres à intéresser, et dignes d'être transmis à la postérité : tels sont aussi leurs devoirs trop souvent négligés. Tandis que les autres historiens, en fouillant dans la mine de l'histoire, sont le plus souvent obligés d'en retirer l'or avec le sable, les pierres, et toutes les substances hétérogènes qui l'environnent, les auteurs d'un dictionnaire historique n'en retirent ou n'en doivent retirer que le métal précieux dégagé des viles matières qui en ternissent l'éclat ; car, dans l'histoire, en dépit du proverbe, *tout ce qui reluit est or*, tout ce qui a un caractère de grandeur, en vices comme en vertus, en crimes comme en belles actions, dans le domaine de l'erreur comme dans celui de la vérité, a droit de nous intéresser, de nous plaire, de nous instruire.

Aussi, n'est-il point d'ouvrages plus sou-

vent feuilletés que ces sortes d'encyclopédies historiques : tout porte à les consulter, la curiosité, le besoin, la paresse ; ils tiennent lieu d'un grand nombre de livres, ils épargnent une foule de recherches, ils racontent les faits, ils présentent les dates, et offrent, par une méthode qui leur est particulière, et par leur nature même, un moyen facile de trouver, en un clin-d'œil, et la date et le fait que l'on veut savoir, et qu'il faudrait chercher ailleurs avec une perte de temps infinie ; ils font connaître les hommes dignes de l'être, ils donnent leur histoire publique et privée ; ils jugent les gens de lettres, et les principaux ouvrages qui appartiennent à la littérature ancienne et moderne, nationale et étrangère ; ils indiquent les meilleures éditions, les meilleures traductions de ces ouvrages ; et par la variété et l'utilité de tant d'objets, ils intéressent toutes les classes de lecteurs.

Mais cette grande variété d'objets demande une grande étendue de connaissances, et l'utilité de l'ouvrage n'est réelle qu'autant qu'il est fait avec le plus grand soin. Rien n'est plus propre qu'un mauvais dictionnaire à propager des contes populaires, à accréditer des erreurs, à sanctionner de faux jugemens ; c'est de là que les anecdotes les plus ridicules, les opinions les plus fausses, les faits les plus hasardés passent dans toutes les conversations, dans tous les recueils, et dans les livres de tant

d'écrivains qui puisent toute leur érudition dans les dictionnaires. Consultés par tout le monde, ils deviennent la loi du plus grand nombre, sur-tout dans leurs jugemens littéraires; et c'est peut-être l'objet sur lequel ils ont dû jusqu'ici inspirer le moins de confiance. Indépendamment, en effet, des vastes connaissances qu'il faudrait aux auteurs de ces ouvrages pour juger tout le monde, et toujours bien, il faudrait encore qu'ils fussent doués d'une impartialité qui n'est pas toujours, à beaucoup près, leur partage. Cette qualité, si rare dans tous les historiens, l'est bien plus encore dans ceux qui écrivent l'histoire de la littérature et des gens de lettres; ces écrivains appartiennent eux-mêmes à la république dont ils nous présentent le tableau; la plupart se regardent comme faisant partie du corps dont ils jugent aujourd'hui les membres, et ils espèrent bien être jugés à leur tour. Il est bien difficile qu'ils n'aient pas été de quelque coterie littéraire, qu'ils n'aient pas épousé quelques querelles, partagé quelques préventions, adopté certains systêmes, qu'ils ne soient pas enfin des hommes de tel et tel parti dans la république des lettres.

Avouons-le, cependant; ce n'est que lorsqu'on écrit l'histoire littéraire de ses contemporains qui vivent encore, et au milieu desquels on vit, qu'il est non-seulement difficile, mais tout-à-fait impossible

de conserver cette impartialité si désirable dans un ouvrage de ce genre. En vain on l'affichera au frontispice de son livre, en vain on y fera lire ce vers de Virgile :

Tros Rutulusve fūat, nullo discrimine habebo,

ou d'autres épigraphes annonçant les intentions les plus justes et les plus impartiales, à chaque instant *le Troyen* s'y montrera immolant sans pitié le malheureux *Rutule*, et accordant les honneurs du triomphe à son compagnon d'armes, sans valeur et sans mérite. Mais lorsqu'on ne parle que des morts, une foule de ménagemens indispensables, et contraires à la vérité, à la justice, à la saine critique, aux lois du goût, disparaissent : l'esprit de parti, il est vrai, peut subsister encore, et durer fort long-temps, et l'on sait quels jugemens injustes et passionnés il a dictés aux auteurs de certains dictionnaires historiques, qui sans cela n'eussent point été sans mérite : tels sont ceux de l'abbé de Barral et de l'abbé Feller. On avouera du moins que nous n'avons plus guère rien à craindre de l'esprit de parti si opposé qui anima ces deux écrivains. Mais serait-ce un paradoxe d'avancer que, sous tous les rapports, nous sommes aujourd'hui, peut-être plus qu'on ne l'a jamais été, dans des dispositions impartiales, nous qui avons vécu au sein des factions et au milieu de l'esprit de parti le plus exalté ? Il semble qu'il se soit usé par

ses agitations même et par ses exagérations. Aujourd'hui, plus que jamais, on s'est fait un point d'honneur bien entendu d'être juste envers tous ceux qui sont morts, quels qu'aient été leurs principes, leurs opinions, et quelques sentimens qu'on professe soi-même. L'homme le plus ennemi des philosophes ne voudrait point contester dans un jugement public le mérite de Diderot, d'Helvétius, de Rousseau. Le plus intrépide philosophe honorera la mémoire de Bossuet, de Pascal, de Bourdaloue, de Massillon; l'un et l'autre rougiraient de laisser percer leurs préventions à travers leurs jugemens; ils rendront tous également justice aux travaux littéraires d'un habile jésuite, aux recherches profondes d'un savant bénédictin, aux méditations philosophiques ou aux discours éloquens d'un illustre oratorien. Telles sont, ce me semble, les dispositions générales depuis un très-petit nombre d'années; car il ne faudrait pas remonter bien haut pour que ce tableau d'impartialité n'eût aucune vérité, et fût tout-à-fait chimérique; mais aujourd'hui on paraît plus que jamais convaincu de cette vérité, que les auteurs de la *Biographie universelle* ont prise pour épigraphe : « *On ne doit aux morts que la vérité* ».

J'avoue que c'est sur-tout en parcourant la Biographie universelle que ces réflexions me sont venues à l'esprit; et si l'on peut m'accuser d'avoir tiré une conséquence trop

générale de l'impartialité que j'ai constamment remarquée dans cet ouvrage, du moins on ne peut pas la nier. Mais pour être véritablement impartial, il faut être éclairé, il faut bien connaître les choses dont on parle, être en état d'apprécier les hommes que l'on juge. Je crois que jamais dictionnaire historique n'offrit sur ce point important une si imposante garantie. Les hommes de lettres les plus célèbres, français et étrangers, concourent à sa rédaction : leurs noms ont été plusieurs fois présentés avec confiance au public. Chacun d'eux parle des objets de ses études constantes, et des hommes qui, comme lui, s'y sont distingués : ainsi, le géomètre n'est point jugé par le littérateur, ni le poëte par le chimiste, ni le peintre par l'érudit; c'est véritablement une *société de gens de lettres* versés dans toutes les sciences et tous les arts; et ce n'est que par une pareille société que peut être bien exécutée une biographie universelle. Jusqu'ici cependant, les dictionnaires historiques étaient l'ouvrage d'un ou de deux hommes qui parlaient de tout sans pouvoir tout savoir, quelqu'instruits qu'ils fussent. Un seul de ces dictionnaires a survécu aux autres, à-peu-prés oubliés, c'est celui de MM. Chaudon et Delandine. Cet ouvrage n'est certainement pas sans mérite, et la biographie universelle, pour établir le sien, n'a pas besoin de nier celui des autres :

je ne démentirai donc pas, pour le faire valoir, les éloges que je donnai à la huitième édition en treize volumes du dictionnaire de MM. Chaudon et Delandine. Je ne parlerai point de la neuvième, que je ne connais point, et qui vient de porter cet ouvrage à vingt volumes. J'ai ouï dire que cette opération n'avait fait que l'étendre sans le perfectionner; et malgré la justice que je me suis plu à lui rendre, il avait grand besoin de l'être : on y remarquait beaucoup d'erreurs de dates et de faits, de jugemens vagues ou faux, d'articles tronqués; quelques-uns même, assez importans, y étaient entièrement omis. La biographie universelle est incontestablement plus complette, plus exacte dans les faits qu'elle rapporte et dans les dates qu'elle assigne, plus sûre dans ses jugemens, plus saine dans sa critique, plus riche dans ses recherches biographiques et bibliographiques, plus variée dans son style. Je ferai quelques remarques particulières sur quelques-uns des articles qui composent cette troisième livraison.

J'ouvre un volume de la *Biographie universelle*, et je vois au frontispice les noms d'une centaine de collaborateurs, dont la plupart, qui tous peut-être, connus par leur esprit, leur goût, leurs talens, promettent d'excellens articles : je ne puis parler de tous; auxquels donnerai-je la préférence? Je parcours la troisième livraison

seulement dont je dois rendre compte, et je rencontre cinq ou six cents personnages *célèbres*, ou dignes du moins, à quelque titre, de quelque souvenir, et parmi lesquels une centaine encore méritent, par leur génie ou leurs actions, une attention particulière : desquels entretiendrai-je mes lecteurs ? Comment se déterminer entre tant de morts illustres et d'illustres biographes ? Mais ce luxe de matériaux, cet embarras même de richesses, m'avertit de ne pas perdre en digressions un espace que je dois réserver tout entier à un sujet déjà trop étendu : je l'aborde donc sans autre préambule, et je commence par l'article de Bossuet.

Ce nom se distingue toujours parmi les plus grands noms : celui de son biographe n'est point sans honneur dans les lettres ; c'est M. de Barante fils, qui, quoique très-jeune encore, s'est déjà fait connaître par son esprit et son goût, par la sagesse et la fermeté de ses opinions. Voilà assez de motifs, je pense, pour m'engager à m'occuper de l'article de Bossuet ; d'autres s'y joignent encore. J'ai entendu beaucoup vanter cet article dans une société ; je l'ai entendu beaucoup déprimer dans une autre : il y a dans ces deux jugemens, ou excès de faveur, ou excès de rigueur.

C'est ainsi, au reste, que sont jugés par les contemporains, à-peu-près tous les hommes qui, par quelqu'endroit, ont mérité

qu'on les juge. L'article que M. de Barante a consacré à Bossuet, est bon et pourrait être meilleur. On voudrait que, sans s'écarter du ton simple qui convient essentiellement au récit biographique, mais qui cependant a des nuances et doit varier suivant la grandeur et l'importance des personnages dont on écrit la vie, l'auteur eût mis en quelques endroits plus de vigueur et d'élévation dans son style; peut-être aussi voudrait-on une autre ordonnance dans l'ensemble. En se conformant trop à l'ordre chronologique des temps, le biographe a mêlé le récit de la vie privée et publique, et l'analyse des beaux ouvrages et des combats glorieux de Bossuet. Il me semble que des tableaux séparés où chacun de ces objets divers eussent été présentés à l'esprit, l'eussent frappé davantage. Dans tout récit qui doit être court et animé, cette méthode me parait bien préférable à l'ordre chronologique; il faut souvent que l'historien, que le biographe s'appliquent le précepte qu'Horace donne au poëte épique :

. . . . Jam nunc dicat debentia dici,
Pleraque differat et præsens in tempus omittat.

C'est surtout dans les premiéres pages de cet article qu'on remarque un peu de vague dans les idées et de faiblesse dans le style; peu-à-peu le ton devient plus ferme et plus digne du sujet. Quelques-uns des ouvrages de Bossuet, ceux surtout qui sont le moins

généralement connus, tels que le *Traité métaphysique de la connaissance de Dieu et de soi-même, la Politique de l'Ecriture Sainte, les Elévations sur les Mystères*, sont analysés avec clarté et avec plus d'étendue que ne semble le comporter le dessein général d'une biographie universelle, mais dont je ne me plaindrai pas néanmoins; je me plaindrais plutôt du laconisme avec lequel M. de Barante parle du *Discours sur l'Histoire universelle*; il se contente d'en donner le titre. Il est sans doute difficile d'en parler convenablement; mais comment se dispenser, dans une vie de Bossuet, de payer son tribut d'admiration à un des ouvrages les plus étonnans qu'ait jamais produits le génie? M. de Barante dit des Oraisons funèbres de Bossuet, que c'est *son premier* et *son plus glorieux titre à l'éloquence.* Il me semble que le Discours sur l'histoire universelle n'offre pas un moins *glorieux titre.* L'éloquence est d'un autre genre sans doute, mais elle n'est ni moins noble, ni moins élevée, ni moins sublime, et elle appartient à un génie plus créateur, puisqu'ainsi appliquée au plus magnifique tableau de l'histoire qui ait jamais été présenté, elle n'avait pas eu plus de modèle qu'elle n'a eu de copie. Sans vouloir donc déterminer quel est le plus glorieux titre de Bossuet à la palme de l'éloquence qu'il a obtenue parmi les modernes, appliquons-lui ce que Quintilien dit de Démosthènes

ou de Cicéron : « Il semble que les dieux l'ont accordé à la terre, afin que l'éloquence fît dans ce grand orateur l'essai de toutes ses forces ». *Dono quodam providentiœ genitus, in quo totas vires suas eloquentia expiretur.* M. de Barante caractérise, au reste, très-bien l'éloquence de Bossuet dans un résumé général. Il parle très-convenablement aussi de la célèbre controverse que des rêveries mystiques élevèrent entre le grand évêque de Meaux et l'illustre archevêque de Cambray. A tout prendre, cet article est infiniment supérieur à tous ceux qu'on lit dans les biographies jusqu'ici les plus renommées.

Si j'ai mis quelques restrictions aux éloges que mérite l'article de Bossuet, je n'en mettrai aucune à ceux que je crois devoir donner à l'article de Buffon. Dans la variété des objets qui doivent m'occuper, je n'ai point assez d'espace pour l'analyser et en prouver le mérite; mais on croira facilement qu'il est bien-fait, il est de M. Cuvier. Je veux cependant le chicanner sur un mot : « Buffon, dit-il, conçut le projet de réunir au plan *vaste* et à l'éloquence de Pline, aux vues profondes d'Aristote, l'exactitude et le détail des observateurs modernes; il se sentait la force de tête propre à embrasser le *vaste* ensemble de l'imagination nécessaire pour le peindre; mais il n'avait ni la *patience*, ni les organes physiques nécessaires pour observer et décrire

des objets si nombreux et souvent si minutieux ». Il me semble qu'on ne saurait refuser la *patience* à Buffon ; c'est, de tous les grands écrivains, celui qui peut-être en a été le plus doué : il lui attribuait son génie, il la confondait presque avec le génie. Mais je l'avoue, ma critique est bien minutieuse, et j'en suis presque honteux.

Je ne me piquerai point de mettre plus d'ordre, de suite et de liaison dans mes observations sur la *Biographie universelle*, que la biographie n'en met elle-même dans ses articles ; et, de même qu'elle passe brusquement d'un conquérant à un poëte, d'un illustre philosophe à une illustre courtisanne, je passerai de même, sans autre transition, de Buffon à Anne de Boulen, l'une des femmes infortunées du cruel Henri VIII. Cet article, l'ouvrage de M. de Lally-Tollendal, est curieux, intéressant, plein de recherches dans différens écrivains qui se contredisent, et de critique, pour se déterminer avec sagesse et probabilité parmi tant de contradictions. L'historien impartial ne peut être favorable à Anne de Boulen, et les conclusions de M. de Lally-Tollendal contre elle, sont énergiques et éloquentes.

Plusieurs autres Anglais célèbres ont eu aussi pour historien M. de Lally-Tollendal : tel est entre autre milord Bolingbroke, homme prodigieux par la variété des dons qu'il reçut de la nature, et par la variété des rôles qu'il a joués ; joignant à toutes les sé-

ductions de la grace, de la beauté, de l'élégance dans les manières, tous les charmes de l'élocution et la puissance du génie; homme d'état, politique, orateur, métaphysicien, philosophe, et aussi versatile dans sa conduite et dans son caractère, que doué de talens divers; tantôt adonné avec excès à la dissipation et aux plaisirs, tantôt se livrant avec une application extrême à l'étude et aux affaires; tour-à-tour l'espérance des Presbytériens, des Wighs, des Torris, proscrit par la maison de Hanovre, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, suspect à la maison de Stuart, qui venait d'en être chassée; exilé de sa patrie, rappellé par elle, la quittant encore avec le projet de ne plus y revenir, prétextant ensuite le désir d'y mourir, afin, dit son historien, *de satisfaire le besoin d'y vivre;* ennemi des athées, ennemi des hommes religieux, tel est le Protée politique et moral dont M. de Lally-Tollendal nous trace un tableau plein de vigueur et d'énergie : ce sont là les qualités dominantes de son talent, et peut-être les possède-t-il avec un certain excès, surtout pour des compositions telles que des articles de biographie, dont le caractère doit être la simplicité, et dont la seule parure est une élocution pure et facile. Celle de M. de Lally-Tollendal est naturellement montée sur un ton élevé, oratoire, véhément; il ne peut pas toujours s'abstenir des grands

mouvemens de l'orateur, des figures passionnées, de l'apostrophe, de l'interrogation, de l'exclamation. J'en trouverais plus d'un exemple dans plusieurs articles de M. de Lally-Tollendal, entr'autres dans celui du duc de Buckincgham, autre ministre anglais : c'est un abus d'énergie, de style et de vigueur de pensées, c'est un excès de bonnes qualités, c'est l'expression de la gêne et de la contrainte d'un esprit qui, fait pour des productions grandes et fortes, ne peut s'abstenir à ces petites compositions faciles et légères.

De deux ministres anglais déjà assez anciens, je passerai à un ministre français très-moderne, à M. de Calonne, homme qui a eu un grand éclat et de grandes humiliations, beaucoup de partisans et beaucoup d'ennemis, et à qui ses ennemis n'ont pas plus refusé que ses partisans, beaucoup d'esprit, de talent de s'exprimer avec grace, un travail facile, et des vues administratives assez étendues. M. de Calonne se déclara contre une révolution dont ses mesures avaient vraisemblablement hâté l'explosion ; ses apologistes et ses accusateurs vivent encore : toutes ces circonstances rendaient très-difficile la tâche de parler de lui comme en parlera la postérité. M. Boscheron-Desportes, ancien magistrat au parlement de Paris, actuellement juge au tribunal d'appel d'Orléans, a passé très-heureusement à travers tous les écueils que présentait un pareil sujet :

sujet : son article est remarquable par la sagesse, la modération, l'impartialité ; il ne dissimule point les fautes, se plaît à reconnaître les qualités, discute les accusations, n'admet que ce qui est prouvé, rejette tout ce qui est dicté par l'esprit de parti, et démèle ainsi, autant qu'il est possible, la vérité à travers les passions qui l'obscurcissent. Les mêmes qualités se reproduisent dans plusieurs articles du même auteur, entr'autres dans celui du pape Boniface VIII, si célèbre par ses démêlés avec Philippe-le-Bel et la famille des Colonnes.

Je voulais parler d'une foule d'autres articles dignes de remarques et surtout d'éloges ; entr'autres les articles sur les écrivains grecs, par MM. Amar, Boissonade et Clavier, et quelques articles d'histoire moderne par M. Alphonse de Beauchamp. J'ai lu un très-grand nombre de ces articles, plus même qu'il ne m'en aurait fallu pour juger l'esprit général et le mérite de l'ouvrage, moins donc encore par devoir que par le plaisir que j'y trouvais ; car des morceaux de biographie aussi bien faits forment une lecture fort agréable. J'avais entendu donner beaucoup d'éloges à un article sur le général Clairfayt, par M. de Stassan ; mais ceux qui le louaient ne l'avaient encore lu que manuscrit : il ne sera imprimé que dans la prochaine livraison. On trouve dans celle-ci un ou deux articles du même auteur, qui ont tout le mérite qu'ils peuvent avoir, mais

qui sont peu importans. Je ne puis entièrement passer sous silence tous les articles de M. Auger, plus particulièrement chargé de quelques poëtes et littérateurs français. Son talent pour le genre biographique est reconnu dès long-temps, établi par un grand nombre de *Notices* dont il a enrichi une foule d'éditions modernes, et confirmé par les nombreux articles qu'il écrit dans la *Biographie universelle*; mais je ferai, avec la même franchise, quelques légères critiques de son article sur Bussy-Rabutin : le ton général m'en paraît trop dénigrant. « Il (Bussy-Rabutin), dit M. Auger, connut à la Bastille le vieux maréchal de Bassompierre, et l'on peut présumer qu'il dut en partie à *cette fréquentation* l'idée d'écrire un jour des mémoires ». Je ne sais si cette conjecture est bien juste, mais elle n'est pas assez élégamment exprimée. Après avoir rapporté un fragment du discours de réception de Bussy à l'académie française, M. Auger continue ainsi : « Heureusement cette harangue est fort courte, mais cela même était encore un trait de fatalité; il ne convenait pas à un homme de qualité de prodiguer les phrases comme ces bourgeois qui n'ont rien de mieux à faire que d'avoir du talent pour écrire et parler ». L'épigramme est spirituelle sûrement, mais elle n'est pas juste. Personne au monde ne dédaignait moins le talent d'écrire et de parler que Bussy : personne n'était moins disposé à en

laisser le partage exclusif *aux bourgeois*, et l'on ne peut accuser de mettre de la prétention de grand seigneur et de la fatuité nobiliaire dans son laconisme, celui qui a laissé quinze volumes in-12 et deux volumes in-4°. Parmi tous ces volumes, M. Auger oublie d'en indiquer un qui est cependant assez curieux, c'est le *Supplément aux Lettres et aux Mémoires de M. le Comte de Bussy-Rabutin.* Le frontispice porte pour lieu et année d'impression, AU MONDE, 7,539,417; mais d'aprés une note du savant bibilothécaire M. Barbier, l'ouvrage a été réellement imprimé à Dijon, en 1746. Ces recherches sont peu dignes de l'esprit et du talent de M. Auger; mais elles sont du devoir du bibliographe. A.

Recherches sur les ossemens fossiles quadrupèdes, où l'on rétablit les caractères de plusieurs espèces d'animaux, que les révolutions du globe paraissent avoir détruites; par M. G. Cuvier, chevalier de l'empire et de la légion d'honneur, secrétaire perpétuel de l'institut de France.

Quand on parcourt cette vallée fertile, qui forme aujourd'hui le bassin de la Seine; quand on contemple l'immense population qui la couvre, et dont l'industrie s'agite au-

tour de la grande capitale, séjour du luxe, des sciences et des arts, on ne se doute guère que ces mêmes lieux ont été jadis le théâtre de bouleversemens épouvantables; que la mer les a plusieurs fois recouverts et abandonnés; que chacune de ces révolutions a détruit les êtres vivans et les a remplacés par d'autres; qu'il y a eu un temps où ces plaines étaient habitées par des espèces d'animaux terrestres, toutes différentes de ceux d'aujourd'hui, ou dont les analogues habitent maintenant les contrées les plus chaudes du globe; qu'ainsi le sol, le climat, et les êtres vivans, tout a changé, à plusieurs reprises; que ces grandes révolutions paraissent de beaucoup antérieures à l'histoire de l'homme; qu'enfin, pour dernière merveille, nous marchons sur les débris de cet ancien monde, et que les squelettes des êtres animés qui le peuplaient alors, se retrouvent encore aujourd'hui à quelques toises de profondeur dans le terrain que nous foulons aux pieds. Si l'on vient ensuite à nous apprendre que l'on a découvert des dépôts semblables dans toutes les parties du globe où l'on a creusé la terre; que la race des éléphans, par exemple, paraît avoir été jadis presque aussi répandue que celle de l'homme; que le sol de l'Allemagne a nourri un grand nombre de ces animaux, qui y vivaient avec des rhinocéros et des tapirs sous des forêts de palmiers; si l'on nous montre leurs ossemens accumu-

lés jusques dans les climats maintenant glacés des Pôles, en si grande quantité, que des îles entières en sont pour ainsi dire formées, et que la recherche de leurs dents est devenue l'objet d'un commerce considérable; si l'on ajoute enfin que l'on a trouvé depuis peu d'années, en Sibérie, le cadavre entier d'un de ces anciens animaux conservé dans les glaces, avec son poil, sa peau et sa chair même, dont les chiens ont mangé, on conviendra que ces faits sont de nature a exciter au plus haut point l'intérêt de tous les hommes éclairés. Ce sont-là les monumens des premiers âges de la terre; eux seuls peuvent nous donner quelques lumières sur les époques reculées, inconnues à toutes les traditions. En observant les diverses formes sous lesquelles la vie s'est successivement développée, on voit quelles étaient alors dans les animaux les conditions d'existence; on en conclut jusqu'à un certain point l'état du sol et du climat qu'ils habitaient, et ramenant ainsi la pensée à travers les siècles, on peut presque reconstruire cet ancien univers, où il n'est pas sûr que l'homme existait. Ces grandes questions sont l'objet de l'ouvrage que M. Cuvier publie aujourd'hui. Ce n'est point ici le travail d'un jour, c'est le fruit de quinze ans d'études, de soins assidus, de recherches constantes, suivies avec de grands moyens, de vastes connaissances, et une persévérance infatigable. Ceci dit assez combien l'ouvrage de

M. Cuvier mérite de fixer l'attention publique, qu'il paraît avoir en effet excitée à un degré peu commun.

Si nous voulions nous borner à satisfaire ici la curiosité, nous devrions dès à présent faire connaître les conséquences générales auxquelles l'auteur a été conduit relativement à l'antiquité du globe, et montrer ce qu'elles ont de contraire ou de favorable à telle ou telle opinion. Rien ne serait plus facile ; mais nous croirions faire un grand tort à l'auteur et au public, si nous envisagions ces belles recherches d'une manière si superficielle et légère. Nous leur ôterions leur caractère le plus précieux peut-être, ou du moins le plus nouveau dans ce genre d'études, je veux dire la méthode rigoureuse, et l'esprit d'exactitude qui les distinguent éminemment, et qui donnent aux conséquences de l'auteur une toute autre probabilité que n'en ont jusqu'à présent pu et dû obtenir les spéculations systématiques de la plupart des géologues. Nous croyons donc, au contraire, devoir aborder toute autrement la question, et développer les fondemens solides des conséquences avant de passer aux conséquences elles-mêmes. D'ailleurs ces fondemens portent sur des faits si curieux, si instructifs, les lois générales auxquelles ces faits conduisent, sont si belles et si peu connues, qu'une discussion approfondie de tant de choses nouvelles plaira sans doute à tous les lecteurs éclairés.

Les premières questions qu'il faut examiner sont les suivantes. Comment peut-on s'assurer que les ossemens d'animaux trouvés dans les entrailles de la terre, ensevelis dans des bancs de sable, de craie ou de plâtre, appartiennent à des races réellement différentes de celles d'aujourd'hui ? Si ces ossemens peuvent composer un squelette entier, par quelles comparaisons reconnaît-on sa différence avec les animaux vivans ? Quelle certitude ces comparaisons peuvent-elles avoir ? Et si, comme c'est le cas le plus ordinaire, on ne retrouve point le squelette entier, mais seulement des fragmens d'os épars ou accompagnés d'autres débris devenus méconnaissables, quelle lumière ces fragmens peuvent-ils donner sur l'existence de l'animal, sur sa nature, sur sa constitution ? Ne risque-t-on pas de rassembler ainsi des morceaux dissemblables, de joindre des pièces qui n'avaient réellement pas de rapport, et de composer ainsi des animaux fantastiques tels qu'il n'en a jamais existé? Pour répondre à toutes ces questions, il faut faire connaître les rapports nécessaires, qui existent entre les différentes parties d'un animal, et dont la corrélation compose pour lui autant de conditions d'existence. C'est l'ensemble de ces rapports que M. Cuvier appelle *les lois anatomiques* de l'organisation. Comme ces lois font le fondement de tous ses résultats, et que leur constance est par elle-même une des plus belles vérités

qu'il a découvertes, nous allons rapporter ici l'exposition qu'il en donne lui-même avec autant de méthode que de clarté.

« Tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos, dont toutes les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi ; et par conséquent chacune d'elles, prise séparément, indique et donne toutes les autres.

« Ainsi, comme je l'ai dit ailleurs, si les intestins d'un animal sont organisés de manière à ne digérer que de la chair et de la chair récente, il faut aussi que ses mâchoires soient construites pour dévorer une proie ; ses griffes pour la saisir et la déchirer ; ses dents pour en découper et en diviser la chair ; le système entier de ses organes du mouvement pour la poursuivre et pour l'atteindre, ses organes des sens pour l'appercevoir de loin ; il faut même que la nature ait placé dans son cerveau l'instinct nécessaire pour savoir se cacher et tendre des piéges à ses victimes.

« Telles sont les conditions du régime carnivore : tout animal disposé pour ce régime les réunit infailliblement, car son espèce n'aurait pu exister sans elles ; mais sous ces conditions générales il en existe de particulières relatives à la grandeur, à l'espèce, au séjour de la proie pour laquelle

l'animal est disposé ; et de chacune de ces conditions particulières résultent des circonstances de détail dans les formes qui résultent des conditions générales : ainsi, non-seulement la classe, mais l'ordre, mais le genre et jusqu'à l'espèce se trouvent exprimés dans la forme de chaque partie.

» En effet, pour que la mâchoire puisse saisir, il lui faut une certaine forme de condyle, un certain rapport entre la position de la résistance, et celle de la puissance avec le point d'appui ; un certain volume dans les muscles temporaux qui exige une certaine grandeur dans la fosse qui les reçoit, et une certaine convexité de l'arcade zygomatique sous laquelle ils passent : cette arcade zygomatique doit avoir une certaine force pour donner appui au muscle masséter.

» Pour que l'animal puisse emporter sa proie, il lui faut une certaine force dans les muscles qui soulèvent sa tête ; d'où résulte une forme déterminée dans les vertèbres, où les muscles ont leurs attaches et dans l'occiput où ils s'insèrent.

» Pour que les dents puissent couper la chair, il faut qu'elles soient tranchantes, et qu'elles le soient plus ou moins, selon qu'elles auront plus ou moins exclusivement de la chair à couper. Leur base devra être d'autant plus solide, qu'elles auront plus d'os et de plus gros os à briser. Toutes ces circonstances influeront aussi sur le déve-

loppement de toutes les parties qui servent à mouvoir la mâchoire.

» Pour que les griffes puissent saisir cette proie, il faudra une certaine mobilité dans les doigts, une certaine force dans les ongles; d'où résulteront des formes déterminées dans toutes les phalanges, et des distributions nécessaires de muscles et de tendons; il faudra que l'avant-bras ait une certaine facilité à se tourner; d'où résulteront encore des formes déterminées dans les cas qui le composent; mais les os de l'avant-bras s'articulant sur l'humérus ne peuvent changer de formes sans entraîner des changemens dans celui-ci. Les os de l'épaule devront avoir un certain degré de fermeté dans les animaux qui emploient leurs bras pour saisir, et il en résultera encore pour eux des formes particulières. Le jeu de toutes ces parties exigera dans tous leurs muscles de certaines proportions; et les impressions de ces muscles, ainsi proportionnés, détermineront encore plus particulièrement les formes des os.

» Il est aisé de voir que l'on peut tirer des conclusions semblables pour les extrémités postérieures qui contribuent à la rapidité des mouvemens généraux, pour la composition du tronc et la forme des vertèbres, qui influent sur la facilité, la flexibilité de ces mouvemens; pour les formes des os du nez, de l'orbite, de l'oreille, dont les rapports avec la perfection des sens de l'odorat,

de la vue, de l'ouie, sont évidens; en un mot, la forme de la dent entraîne la forme du condyle, celle de l'omoplate, celle des ongles, tout comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés; et comme en prenant chaque propriété séparément pour base d'une équation particulière, on retrouverait et l'équation ordinaire et toutes les autres propriétés quelconques, de même l'ongle, l'omoplate, le condyle, le fémur et tous les autres os pris séparément, donnent la dent, ou se donnent réciproquement; et en commençant par chacun d'eux isolément, celui qui posséderait rationnellement les lois de l'économie organique pourrait refaire tout l'animal.

» Ce principe est assez évident en lui-même, dans cette acception générale, pour n'avoir pas besoin d'une plus ample démonstration; mais quand il s'agit de l'appliquer, il est un assez grand nombre de cas où notre connaissance théorique des rapports des formes ne suffirait point, si elle n'était appuyée sur l'observation.

« Nous voyons bien, par exemple, que les animaux à sabots doivent tous être herbivores, puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir une proie; nous voyons bien encore que n'ayant d'autre usage à faire de leurs pieds de devant, que de soutenir leur corps, ils n'ont pas besoin d'une épaule aussi vigoureusement organisée : d'où résulte l'absence de clavicule et d'acromion, l'étroitesse

de l'omoplate ; n'ayant pas non plus besoin de tourner leur avant-bras, leur radius sera soudé au cubitus, ou au moins articulé par gynglyme avec l'humerus; leur régime herbivore exigera des dents à couronne plate pour broyer les semences et les herbages; il faudra que cette couronne soit inégale, et pour cet effet, que les parties d'émail y alternent avec les parties osseuses; cette sorte de couronne nécessitant des mouvemens horisontaux pour la trituration, le condyle de la mâchoire ne pourra être un gond aussi serré que dans les carnassiers; il devra être applati, et répondre aussi à une facette de l'os des tempes plus ou moins applatie; la fosse temporale, qui n'aura qu'un petit muscle à loger, sera peu large et peu profonde, etc. Toutes ces choses se déduisent l'une de l'autre, selon leur plus ou moins de généralité; et de manière que les unes sont essentielles et exclusivement propres aux animaux à sabots, et que les autres, quoique également nécessaires dans ces animaux, ne leur seront pas exclusives, mais pourront se retrouver dans d'autres animaux, où le reste des conditions permettra encore celles-là.

» Si l'on descend ensuite aux ordres ou subdivisions de la classe des animaux à sabots, et que l'on examine quelles modifications subissent les conditions générales, ou plutôt quelles conditions particulières il s'y joint, d'après le caractère propre à chacun de ces ordres, les raisons de ces conditions

subordonnées commencent à paraître moins claires. On conçoit bien encore en gros la nécessité d'un système digestif plus compliqué dans les espèces où le système dentaire est plus imparfait ; ainsi l'on peut se dire que ceux-là devaient être plutôt des animaux ruminans où il manque tel ou tel ordre de dents ; on peut en déduire une certaine forme d'œsophage et des formes correspondantes des vertèbres du cou, etc. Mais je doute qu'on eût deviné, si l'observation ne l'eût appris, que les ruminans auraient tous le pied fourchu, et qu'ils seraient les seuls qui l'auraient ; je doute qu'on eût deviné qu'il n'y aurait des cornes au front que dans cette seule classe ; que ceux d'entr'eux qui auraient des canines aiguës seraient les seuls qui manqueraient de cornes, etc.

» Cependant, puisque ces rapports sont constans, il faut bien qu'ils aient une cause suffisante : mais comme nous ne la connaissons pas, il faut que l'observation supplée au défaut de la théorie ; elle établit des lois empiriques qui deviennent presque aussi certaines que les lois rationnelles, quand elles reposent sur des observations suffisamment répétées, en sorte qu'aujourd'hui quelqu'un qui voit seulement la piste d'un pied fourchu peut en conclure que l'animal qui a laissé cette empreinte, rumine, et que cette conclusion est tout aussi certaine qu'aucune autre en physique ou en morale.

Cette seule piste donne donc à celui qui l'observe, et la forme des dents, et la forme de ses mâchoires, et la forme des vertèbres, et la forme de tous les os des jambes, des cuisses, des épaules et du bassin de l'animal qui vient de passer. C'est une marque plus sûre que toutes celles de Zadig».

Voilà donc deux sortes de caractères, auxquels on peut reconnaître les portions éparses d'un même animal; les uns sont fondés sur des rapports dont la raison démontre la nécessité, et dont l'expérience confirme la constance; les autres n'étant pas pour nous d'une nécessité évidente, se trouvent cependant jusqu'ici constatés par le fait. Ces dernières sont donc seulement à nos yeux d'une vérité contingente, et quoique leur emploi puisse être utile, on doit cependant s'y confier avec moins de certitude. De là résultent deux ordres de probabilités, dont nous verrons les applications tout à l'heure.

Jusqu'ici, nous avons exposé, d'après l'auteur de ce bel ouvrage, les rapports constans qui lient les différentes parties d'un animal vivant. Nous avons vu que ces rapports sont de deux sortes : les uns résultent de la dépendance nécessaire et naturelle, où les divers organes doivent être entre eux pour que l'animal puisse vivre ; les autres sont des analogies fondées sur l'expérience seule, et jusqu'à présent toujours confirmées par elle, mais dont la

raison nécessaire n'est pas sensible pour nous dans l'état actuel de nos connaissances. Par exemple, lorsqu'un animal a les dents conformées de manière à ne pouvoir vivre d'herbe, mais à pouvoir déchirer une proie vivante, il faut bien qu'il ait aussi des pieds et des ongles propres pour la saisir et un estomac capable de la digérer; mais personne n'aurait pu prévoir, par exemple, que tous les animaux ruminans dussent avoir le pied fourchu, ce qui est cependant jusqu'ici un fait constant et sans exception. C'est en obéissant à ces lois, en se laissant guider par elles, en les suivant avec une invariable constance, que M. Cuvier est parvenu à effectuer la restauration, je dirais presque la résurrection des anciens animaux fossiles, dont les ossemens se trouvent enfouis dans les carrières de plâtre des environs de Paris. « Dans les premiers momens, dit-il, j'étais dans le cas d'un homme à qui l'on aurait donné pêle-mêle les débris mutilés et incomplets de quelques centaines de squelettes appartenant à vingt sortes d'animaux; il fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il devait tenir; c'était presqu'une résurrection en petit, et je n'avais pas à ma disposition la trompette toute puissante; mais les lois immuables prescrites aux êtres vivans y suppléèrent, et à la voix de l'anatomie comparée chaque os, chaque portion d'os reprit sa place. Je n'ai point d'ex-

pressions pour peindre le plaisir que j'éprouvais en voyant, à mesure que je découvrais un caractère, toutes les conséquences plus ou moins prévues de ce caractère se développer successivement; les pieds se trouver conformes à ce qu'avaient annoncé les dents; les dents à ce qu'annonçaient les pieds; les os des jambes, des cuisses, tous ceux qui devaient réunir ces deux parties extrêmes, se trouver conformés comme on pouvait le juger d'avance; en un mot, chacune de ces espèces renaître, pour ainsi dire, d'un seul de ses élémens.

» Ceux qui auront la patience de me suivre dans les mémoires qui composent mon 3e. volume, pourront prendre une idée des sensations que j'ai éprouvées en restaurant ainsi par degrés ces antiques monumens d'épouvantables révolutions. J'y présente la suite de mes recherches précisément dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre où je les ai faites; et dans toute l'irrégularité avec laquelle les faits nécessaires au complément de mes genres, se sont offerts successivement; mais c'est dans cette irrégularité même que l'on trouvera les plus fortes démonstrations de la justesse des principes généraux qui m'avaient guidé dès l'abord, puisque les morceaux venus ainsi après les autres n'ont presque jamais contrarié ce que les premiers m'avaient fait conclure, et que le nombre des pas rétrogrades auxquels j'ai été contraint est presque

nul, comparé à celui des pressentimens qui se sont vérifiés ».

La partie de l'ouvrage qui renferme la suite de ces recherches, se trouve ainsi ordonnée d'aprés cette progression naturelle des idées. L'auteur commence par refaire, membre à membre, les espèces qui ont fourni les os fossiles les plus nombreux de nos environs, et qui appartiennent à deux nouveaux genres de quadrupèdes. Réunissant ensuite ces membres d'abord isolés, il rétablit les squelettes entiers des espèces, et les compare les unes aux autres. Donnons quelques exemples de ces restaurations.

La première chose à faire, dit M. Cuvier, dans l'étude d'un animal fossile, c'est de reconnaître la forme de ses dents molaires; on détermine par-là s'il est carnivore ou herbivore, et dans ce dernier cas on peut s'assurer, jusqu'à un certain point, de l'ordre d'herbivores auquel il appartient. En examinant ainsi les dents fossiles trouvées dans nos carrières à plâtre, M. Cuvier s'assura bientôt qu'elles appartenaient presque toutes à des animaux herbivores de l'ordre des pachydermes, c'est-à-dire animaux à peau épaisse. Ces dents étaient de grandeur inégale; M. Cuvier les classa d'abord d'après ce caractère. Il y en avait de trois sortes. Celles de la classe moyenne étaient plus nombreuses que les plus petites et que les plus grandes. Il s'y attacha d'abord. Mais à force d'observer

des mâchoires différentes auxquelles les dents de moyenne grandeur appartenaient, il reconnut qu'elles se partageaient encore entre elles en deux espèces d'animaux différentes, dont l'une avait des dents canines et l'autre n'en avait pas. Prévenu de cette division, il reconnut bientôt entre les molaires mêmes, considérées isolément, des différences constantes qui distinguaient essentiellement les deux espèces l'une de l'autre, et qui permettaient de rapporter à chacune d'elles les morceaux qui lui appartenaient, sans qu'il fût besoin d'avoir sous les yeux les parties de la mâchoire où les dents canines doivent s'insérer. Dès ce moment sa marche fut assurée, il put remettre chaque dent à sa place, et en reconstruire la série totale.

Il commença par l'espèce à dents canines. En réunissant tous les morceaux qui se rapportaient à cette espèce et dont chacun présentait intacte telle ou telle partie de la mâchoire, M. Cuvier put déterminer avec certitude que le nombre des dents molaires était de vingt-huit, celui des incisives de douze, et celui des canines de quatre. Or, par la forme de ces dents, leur disposition, leur situation respective et leur nombre, il put déjà conclure avec certitude, 1°. qu'elles avaient appartenu à un animal différent de tous les animaux connus; 2°. qu'à en juger par la seule considération de ses dents, cet animal devait être un herbivore

de l'ordre des pachydermes, et d'un genre intermédiaire entre les rhinocéros et le tapir; conclusions que l'étude des autres parties du même animal, et la découverte complette de deux de ses squelettes ont depuis pleinement confirmées. M. Cuvier appella ce nouvel animal paleotherium, c'est-à-dire, *animal antique*. Et il y ajouta l'épithète de *medium*, afin d'exprimer qu'il était intermédiaire, pour la grandeur, entre les deux autres espèces dont il avait aussi reconnu l'existence dans les os fossiles qu'on lui avait apportés.

La réalité de cet animal antique étant ainsi prouvée, on pouvait demander s'il n'était pas possible de reconnaître encore quelques autres circonstances de son organisation. « Portait-il un boutoir pour creuser la terre, comme le cochon? ou une trompe pour saisir les corps, comme l'éléphant et le tapir? Ou sa lèvre se prolongerait-elle pour le même objet, comme celle du rhinoceros. Son nez était-il armé, comme dans ce dernier, d'une corne menaçante? Son muffle était-il élargi et renflé comme celui de l'hippopotame? Quelle était la position de ses yeux, de ses oreilles »? Pour répondre à toutes ces questions, il fallait déterminer les formes de la tête osseuse de l'animal fossile que nous examinons.

A cet effet, M. Cuvier, aussi habile dessinateur que profond anatomiste, reprend les divers morceaux de mâchoires qu'il avait

d'abord étudiés ; et par des sciages prudemment dirigés, par des mesures exactement prises, par des dessins adroitement rapprochés, il parvient à former la coupe et le profil de la tête de son animal, de manière à pouvoir la figurer toute entière. Dans cette restauration, les os du nez présentent une structure particulière. L'animal, avons-nous dit, est intermédiaire entre les rhinoceros et les tapirs ; or, les rhinoceros ayant le museau armé d'une corne qui leur sert de défense, ont nécessairement les os du nez très-forts et prolongés jusqu'au bout du museau ; l'animal fossile les a au contraire faibles et courts. Ce caractère l'éloigne donc du rhinoceros et le rapproche de l'éléphant et des tapirs ; et si de la similitude de la charpente osseuse on peut, comme cela semble très-naturel, conclure celle des parties molles qui s'attachaient à cette charpente, on devra penser avec M. Cuvier que l'animal fossile était pourvu d'une trompe comme les tapirs et les éléphans ; mais ce genre de conséquence est, comme on voit, d'un ordre de probabilité inférieur à celle de la classification même de l'animal, parce qu'il est fondé seulement sur une analogie très-vraisemblable, et non sur une condition de nécessité.

En appliquant le même système de considérations aux autres sortes de dents fossiles des carrières à plâtre, M. Cuvier y démontre l'existence de trois espèces à dents

canines du genre paleotherium, la première de la grandeur d'un petit cheval, la seconde, de celle d'un sanglier, et la troisième de celle d'un petit mouton. Enfin, les têtes dépourvues de dents canines lui présentèrent quatre espèces distinctes, dont les grandeurs étaient comparables à celles d'un gros sanglier, d'un mouton, d'un lièvre et d'un cochon d'Inde. Il désigna ce second genre par le nom d'*anoploterium*, nom composé, qui signifie animal *sans défenses*.

Après avoir rétabli les têtes de ces diverses espèces, M. Cuvier s'occupa de la restitution de leurs pieds. Il les refit pièce à pièce comme il avait fait les têtes, par les règles de l'ostéologie comparée. Ces pieds seuls, considérés à part, indiquent aussi par leur constitution des animaux inconnus. Mais il fallait les répartir entre les diverses espèces de têtes. Cette répartition ne pouvait se faire d'après des caractères absolus et positifs, mais seulement d'après des probabilités habilement rapprochées; c'est ce qu'a fait M. Cuvier. Il s'est laissé guider par des considérations de grandeur, d'analogie, et il en a déduit un mode de répartition conforme à ces lois expérimentales de l'anatomie comparée, dont nous avons parlé plus haut. De là passant à la considération des autres parties du squelette des animaux fossiles, et appliquant toujours la même méthode aux débris qu'il en possédait, il reconnaît et prouve par leurs moindres par-

celles cette vérité importante déjà annoncée par les observations précédentes, savoir que ces débris ont appartenu à des animaux tout différens de ceux d'aujourd'hui. Marchant toujours invariablement d'après les mêmes lois, il rend chaque os à son espèce, et parvient ainsi à les rétablir presque entièrement tels qu'ils avaient dû exister.

Pour completter ces beaux résultats, pour les mettre tout-à-fait hors de doute, et ce qui n'importait pas moins à la science, pour confirmer les lois générales qui avaient servi à les établir, il fallait que le hasard fît découvrir dans quelques pierres le squelette entier d'un de ces animaux. C'est aussi ce qui est arrivé. Des ouvriers qui travaillaient aux carrières de Pantin, trouvèrent dans une pierre le squelette presque entier d'un animal qui leur parut ressembler à un bélier : c'était un squelette de Paléotherium. D'autres pierres contenant des squelettes presque entiers d'anoploterium furent aussi découvertes à Montmartre et à Antony. On put alors vérifier de la manière la plus positive combien les analogies établies par M. Cuvier étaient exactes. Car tous les os des têtes, des pieds et des autres parties du corps se trouvèrent assemblés dans chaque espèce, précisément comme M. Cuvier l'avait prévu; et la répartition des têtes et des pieds se trouva aussi telle qu'il l'avait établie. De sorte que cette découverte, en venant plus tard, a été plus utile pour la

science, puisqu'elle a servi d'épreuve et de confirmation à des lois très-générales qui n'auraient jamais pu être établies autrement d'une manière si décisive et si frappante. En réunissant ces résultats d'ensemble avec ce que l'examen des détails lui avait précédemment fait connaître, M. Cuvier, a pu reconstruire entièrement les animaux antiques, il a pu donner la figure de leur squelette avec autant d'exactitude que si ces animaux eussent vécu aujourd'hui ; enfin comme les attaches des muscles empreintes sur les os indigent les muscles eux-mêmes, il aurait pu, s'il l'avait voulu, les recouvrir de chair et de peau, de sorte que la couleur de leur poil est presque le seul caractère sans aucune importance qu'il nous ait laissé ignorer.

Ces grandes lois anatomiques qui l'avaient si heureusement conduit, reçurent encore une autre vérification aussi décisive et aussi imprévue. Des ouvriers des carrières de Montmartre apportèrent à M. Cuvier une pierre sur laquelle on appercevait l'empreinte des os d'un animal figurée par des linéamens très-légers. Il les étudia, les compara, et reconnut que cet animal ne pouvait appartenir qu'à ce singulier genre de quadrupèdes que l'on a nommés *animaux à bourses*, parce qu'en effet la nature les a pourvus d'une grande poche dans laquelle ils retirent et emportent leurs petits au moindre danger. Or le seul pays où ils se

montrent aujourd'hui c'est la Nouvelle-Hollande et le continent d'Amérique. Trouver les ossemens d'un pareil animal dans les carrières de Montmartre, c'était assurément un fait bien extraordinaire, et sur-tout bien décisif pour l'histoire des révolutions du globe. Mais quelque fût l'extrême probabilité des lois ostéologiques sur lesquels ce rapprochement était établi ; il n'y avait qu'une manière de rendre la démonstration évidente pour tout le monde, c'était de découvrir dans la pierre les os du bassin qui, dans cette classe d'animaux, sont conformés de manière à soutenir l'espèce de poche ou de sac dont nous parlons. En effet, en creusant avec un soin extrême, en présence de plusieurs personnes et dans l'endroit de la pierre où ces os devaient être, d'après la position de l'animal, M. Cuvier parvint à les mettre au jour, et confirma ainsi l'anatomie des animaux modernes par celle d'un squelette enseveli peut-être depuis des millions d'années. C'est ainsi, mais pour des époques bien plus récentes, que les astronomes vérifient leurs tables en les appliquant aux anciennes observations des Chaldéens et des Chinois.

Ces lois que M. Cuvier avait si puissamment établies, ces rapports qu'il avait si heureusement mis à découvert et dont il avait si bien prouvé la constance, il les a pareillement appliqués à la classification de tous les autres ossemens fossiles trouvés dans

dans les diverses contrées du globe. Il montre ces ossemens sortant de l'abîme des siècles dans tous les pays où l'on a creusé la terre et où il s'est trouvé des hommes assez éclairés pour les recueillir. Il les compare aux animaux existans aujourd'hui, et il fait voir en quoi ils s'en rapprochent ou s'en éloignent. Enfin par la nature des substances où leurs os sont ensevelis, par la manière dont ils sont distribués, par leur comparaison avec ceux qui vivent aujourd'hui dans les mêmes lieux, il cherche à tirer quelques lumières sur l'état où se trouvait le globe aux diverses époques attestées par les cadavres de ces animaux, et il essaie d'assigner la succession et le mode des révolutions, qui ont tour-à-tour éteint ou fait renaître leurs races. Mais nous réservons l'examen de ces grandes questions pour un autre article, et nous laissons au lecteur instruit le plaisir de méditer sur les faits étonnans mais certains que nous venons de lui présenter.

X.

Histoire de la Génération humaine, ou *l'Art de procréer les sexes à volonté. Cinquième édition.* Un vol. in-8°., avec quinze gravures. Prix, 6 fr. pour Paris, et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez la veuve Millot, rue de Richelieu, n°. 42.

Graces soient rendues aux veilles, à la patience et au génie de tant d'illustres écrivains qui, après avoir étudié long-temps les mystères de la nature, après être descendus dans toutes les profondeurs où elle a renfermé ses secrets, se plaisent à nous révéler des mystères inconnus, à nous ouvrir de nouvelles et admirables destinées ! Graces soient rendues au chanoine Quillet, qui nous a enseigné, en beaux vers latins, la manière de procréer de beaux enfans ! Graces soient même rendues à son traducteur Fréron, quoiqu'il n'ait translaté le poëme latin qu'en vers français détestables ! Graces vous soient aussi rendues, M. le docteur Robert, qui nous avez appris, dans votre livre sublime de *la Mégalantropogénésie*, comment il est possible de ne créer, dorénavant, que des hommes de génie, que des femmes aussi dignes de nos hommages par l'élévation de leur esprit, que par les graces de leur personne ! Oh ! pourquoi n'avéz-vous pas enseigné ce secret à vos il-

lustres parens, et composé votre *Mégalantropogénésie* avant que M. votre père vous mît au jour! Enfin, graces soient deux fois rendues à tous ceux qui consacrent leurs méditations et leurs veilles au perfectionnement de la race humaine! Elle est encore, hélas! si imparfaite.

Heureuses les générations qui succéderont à la génération présente! Que pourrait-il leur manquer pour l'amélioration, l'honneur et la gloire de l'humanité! Veut-on des races dont tous les individus surpassent en beauté Vénus et Adonis? Lisez le poëme de *la Callipédie*, son savant auteur vous apprendra à étudier les temps, les lieux, l'influence des astres, des humeurs, des tempéramens, et quand vous serez suffisamment pénétré de ses principes, jamais le nom de Thersite ne flétrira les annales de l'espèce humaine. Voulez-vous joindre à la beauté de Vénus et d'Adonis le courage d'Hercule, la sagesse de Minerve, la prudence d'Ulysse, le génie de Corneille, l'esprit de Voltaire, les talens de Sapho, la vertu de Lucrèce, la grace des Sévigné, des La Fayette, hâtez-vous de méditer *la Mégalantropogénésie* de M. le docteur Robert, et tous vos vœux seront accomplis. Etes-vous choqué de cet état de dégradation dans lequel languissent tant de tribus humaines éparses sur la surface du globe? Voulez-vous donner une taille élevée aux Lapons, aux Esquimaux, décrasser les Hot-

tentots, blanchir les noirs du Congo, dérougir les Caraibes, régénérer les Albinos et les Cagots, agrandir les yeux des Kalmouks, applatir le goître des Cretins, souffler le feu du génie aux Champenois, donner de la finesse aux Limousins, de la modestie aux Gascons, la *Bibliothèque médicale* vous indiquera vingt ouvrages sublimes que vous pourrez consulter.

Enfin si vous aimez la variété dans votre famille, si vous désirez mélanger votre progéniture et procréer alternativement des filles et des garçons, suivez les sages conseils que vous donnera M. Millot, dans son *Art de procréer les sexes à volonté.*

Il faut avouer que les merveilles se succèdent rapidement dans nos siécles modernes; et bientôt nous donnerons un démenti formel à ce mot d'Horace :

Ætas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Que sera-ce si la théorie du Dr. Gall n'est point un vain systême? Si l'on parvient à découvrir la cause de nos vertus dans la forme de notre crâne? Si l'on démontre avec le bon et sensible Lavater, que notre esprit et notre caractére tiennent à la longueur de notre nez, à la rondeur de notre menton, à la courbure de nos sourcils? Quels moyens le législateur n'aura-t-il pas pour régir les peuples et gouverner les empires? S'il régne

sur l'Asie, s'il remarque dans la naissance des enfans un excédant de filles, s'il veut abroger la polygamie, il ordonne aussitôt à tous les pères de procréer un nombre déterminé de garçons, et répand en même-temps les instructions du docteur Millot, qui obtiendront par toute la terre une célébrité à laquelle aucun autre ouvrage ne saurait parvenir.

Remarque-t-il que les arts languissent, que le génie s'affaiblit et s'éteint, il fait enseigner *la Mégalantropogénésie* dans toutes les chaires de ses états; il commande, à prix fixe, tant de grands poëtes, tant d'habiles peintres, tant de soldats courageux, tant de profonds philosophes; il met tous les talens, toutes les professions, dans de justes et nécessaires proportions, et son empire se trouve approvisionné de tous les genres de mérite dont il a besoin. Veut-il choisir des juges intègres, des épouses fidelles, des financiers désintéressés, un ministre actif et éclairé, il appelle un *Galliste* ou un *Lavatériste*; il fait examiner le coronal et l'occipital, le nez et les yeux, la bouche et le menton du candidat, et il sait aussitôt s'il est propre à remplir ses vues. Que le *Gallisme* et le *Lavatérisme* s'établissent, et voilà les tribunaux et les prisons devenus inutiles. Des docteurs imbus de ces sciences merveilleuses parcourront les villes et les campagnes, et dès qu'un homme, par les protubérances de son crâne et les dimen-

sions de ses oreilles ou de son nez, paraîtra suspect, il sera séquestré, et tout délit sera prévenu. On ne verra plus que des magistrats incorruptibles chargés d'administrer la justice, des professeurs savans et éclairés enseigner les sciences, et les premières places de l'état seront occupées par les premières têtes de la nation. Ces miracles ne sont point encore prêts à s'accomplir, mais il ne faut point désespérer. Avec du temps, de l'étude et les soins des hommes de génie qui s'occupent de notre amélioration, nous devons nous flatter de les voir se réaliser un jour.

En attendant, occupons-nous du livre de feu M. Millot ; ce livre est à sa cinquième édition ; ce qui est déjà un préjugé en sa faveur. Il contient non-seulement l'art de procréer les sexes à volonté, mais des recherches curieuses sur les mystères de la reproduction. L'homme ne saurait se flatter de se rendre maître de la nature, et de la faire fléchir sous ses lois ; elle est indépendante de tout pouvoir : ce n'est qu'en étudiant ses mystères, en lui dérobant ses secrets, qu'on paraît l'assujétir. Mais cette tâche est difficile, tant elle sait avec art se soustraire à nos recherches ! De quels voiles obscurs ne couvre-t-elle pas les lois de la reproduction des êtres ! Nous connaissons une partie de celles qui regardent les plantes ; nous ignorons celles qui nous concernent. De savans naturalistes ont essayé

de soulever ces voiles mystérieux : vains et inutiles efforts !

M. Millot rend ici compte de toutes les tentatives qui ont été faites avant lui. Il examine successivement les découvertes et les observations des Stenon, des Malpighi, des Graaff, des Vallisnieri, des Fallope, des Haller. Il rend compte des divers systêmes qui ont été successivement proposés, et réfute ceux qui ont été démentis par des faits positifs et des découvertes anatomiques inconnues aux anciens. Il s'attache ensuite à cette classe de naturalistes qui attribue à la nature une prédilection particulière pour les œufs, et veut qu'elle leur ait confié le soin de ses plus nobles et de ses plus importantes opérations. Il combat avec zéle les physiciens hollandais Lewenhoeke et Harisoeker, qui, en 1669, vinrent troubler les *ovistes* dans leurs systêmes, en confiant à de petits animaux vivans le privilége de propager les espèces.

Cette doctrine des animalcules fut longtemps la chimère favorite d'un grand nombre de physiciens. Le jésuite Nuddam prétendit créer des anguilles avec du bled ergoté. On fit macérer dans l'eau exposée aux rayons du soleil des herbes de tous les genres pour y voir naître des multitudes de petits animaux, miniatures pleines d'élégance et d'activité des générations qu'elles devaient produire. L'abbé Spallanzani a poussé les recherches, sur cette matière intéressante,

aussi loin que l'art humain et la curiosité d'un abbé peuvent le permettre.

M. Millot prouve qu'il faut renoncer à ce systême; il réfute également celui des molécules organiques de M. de Buffon, et revient au systême des œufs, qu'il regarde comme la seule source véritable de reproduction. Du reste, M. Millot revenu à sa doctrine, sans s'arrêter aux objections, procède par les faits; il appelle l'expérience à son secours, et cite un grand nombre d'époux qui ont eu recours à sa méthode, et ne l'ont jamais trouvée en défaut.

On trouvera, au reste, dans *l'Art de procréer les sexes*, beaucoup de détails curieux, de questions intéressantes, que l'auteur traite d'une manière claire, facile et souvent piquante. Les esprits dociles y trouveront un objet d'instruction, les esprits incrédules un objet d'amusement.

J. B. S.

Fables par A. V. Arnault, de l'institut impérial, de l'académie de Madrid (1).

Soyez vous-même : ce mot dit à-peu-près tout. Quand on est soi-même, on existe; or le premier bien c'est d'exister. Vous voilà donc ! C'est à vous à présent à bien vous connaître avant de prendre votre essor,

---

(1) Voyez notre volume précédent, pag. 65.

pour ne le prendre qu'en proportion de vos moyens :

Et consultez long-temps votre esprit et vos forces,

a dit Despréaux, d'après Horace. Mais l'important, je le répète, est que vous *existiez*, que vous *soyez-là*. Votre présence ensuite sera plus ou moins remarquable ; mais toujours est-il que vous serez apperçu : au lieu que si vous n'avez pas de physionomie qui vous soit propre ; si vous ne faites que rappeller dans l'ensemble de vos traits celle des autres ; si vous êtes le jumeau, le ménechme de tel et tel, on songera peut-être, en vous voyant, à tel et tel ; mais on ne songera pas à vous : donc, le pis de tout, c'est de n'être point. (*O imitatores, servum pecus* !)

Un auteur a peint l'*homme machine* ; et, à quelques exceptions près (*pauci quòs amavit Jupiter*), il a peint là l'espèce humaine. Dans ce troupeau servile d'*imitateurs*, il faut placer non-seulement ceux qui *font*, mais encore ceux qui *jugent :* je les distingue ; car on sait que ceux qui prononcent sur les ouvrages d'autrui, ne sont pas d'ordinaire ceux qui produisent le plus d'ouvrages ; peut-être, parce que, à l'exemple du renard de la fable, ils trouvent au-dessous de leur dignité d'aller *cueillir les raisins.* Quoi qu'il en soit, les premiers se traînent pas à pas sur les vestiges d'autrui, fidèles et scrupuleux observateurs des routes frayées. Si l'on n'avait pris soin de leur tra-

cer des sentiers, ils n'eussent pas deviné d'eux-mêmes qu'on pût marcher, ni mettre un pied devant l'autre; vous ne les eussiez pas vus changer de place. Les seconds sont ceux qui, ne marchant pas du tout, ne veulent pas permettre qu'on marche autrement que leurs péres ou leurs ayeux. Dans tous les siècles, ces esprits bornés vous ont fixé le terrain, en vous resserrant dans leur étroit horizon. Au-delà, ils n'ont plus vu pour vous que des précipices. Ce sont des esprits de même trempe qui damnaient, il y a quelques siècles, les audacieux qui soupçonnaient un nouveau monde. Il semble que ceux dont je parle n'aient, pour mesurer l'intelligence humaine, d'autre échelle de degrés que leur propre intelligence; et parce qu'ils n'inventent rien par eux-mêmes, que leur imagination n'est que leur mémoire, ils assujettissent la vôtre à répéter les inventions d'autrui, ne concevant rien, en effet, au-delà de ce qui est; ne supposant pas que l'avenir puisse être différent du passé, sans que tout soit perdu, ou tout au moins compromis, attendu, disent-ils, que nos péres seuls ont la raison en partage; ce qu'il y a de rassurant, c'est que nos pères eurent, comme nous, leurs bienveillans détracteurs qui ne gémissaient pas moins que ceux de nos jours de voir les hommes célèbres de leur âge déshérités et dépouillés de tout goût et de toute raison par leurs ancêtres, en remontant ainsi de génération en géné-

ration, nous verrons que les contemporains se sont toujours montrés avares d'éloges envers les contemporains (sans doute parce qu'ils ne voulaient pas les gâter), et au contraire très-prodigues d'hommages et d'admiration envers les devanciers, dont ils exaltaient la gloire au détriment de leurs petits-fils; car, ici, c'est tout l'opposé du proverbe, ce ne sont pas *les absens* qui *ont tort;* un poëte l'a dit :

On n'aime que la gloire *absente ;*
La mémoire est reconnaissante ;
Les yeux sont ingrats et jaloux.

Au surplus, quelques-uns de ces scrupuleux adorateurs du passé, lorsqu'ils vous recommandent de suivre vos péres à la piste, ont bien leurs raisons. D'abord, ils savent que celui qui imite sera, par cela seul qu'il imite, au-dessous du modèle; et voilà déjà qu'ils se ménagent l'occasion de remarquer la témérité de son entreprise : après celà ils comprennent que les essais ne sont pas toujours heureux; la fortune n'accompagne pas toujours l'audace. Si la tentative n'est qu'une entreprise hasardée; voilà qui fournit un légitime sujet de plainte à la critique. Trop juste peine, s'écriera-t-elle, que doivent porter tous ceux qui osent s'éloigner de l'esprit de nos maîtres, ou des règles qu'ils ont suivies, ou de leur *manière*, enfin, qui seule est celle qu'on doit suivre ; que si la nouveauté réussit, ils auront du moins le

doux plaisir de crier à l'*innovation*, de blâmer un genre qui n'est pas avoué par l'antiquité. Ainsi, quoique vous fassiez, vous serez, aux yeux de ces esprits chagrins, ou un novateur ou un copiste; vous aurez eu ou trop d'imagination, ou pas assez. Quoique vous fassiez, quand tout le monde serait satisfait, eux seront toujours mécontens, et d'autant plus, sans doute, que vous vous serez concilié plus de suffrages. Heureux l'écrivain qui peut encourir des reproches auxquels n'ont pu échapper les meilleurs écrivains de tous les siécles; car qui ne sait que, d'aprés certaines feuilles du temps, *M. Despréaux et M. Racine étaient des novateurs* qui avaient dédaigné de reproduire la manière de Regnier, de Garnier, de Hardi et de Ronsard? Si M. Arnault, non pas parce qu'il a dédaigné La Fontaine, mais parce qu'il a eu le bon esprit d'éviter une concurrence inégale, passe aussi pour *novateur*, je l'en félicite franchement. Il a bien mieux prouvé toutefois son admiration pour La Fontaine, en évitant ses vestiges, que ceux qui se sont aventurément jettés sur sa route; comme il a aussi bien mieux prouvé son talent et pris un moyen de succès plus assuré en tirant de son propre fonds la production qu'il publie. M. Arnault a le grand avantage de ne devoir rien qu'à soi-même. Moins deux ou trois (ce qu'il annonce), tous ses sujets lui appartiennent; et (ce qu'il a de commun avec

Lafontaine) sa maniére aussi lui appartient. Sa diction est bien à lui. Il ne doit à personne non plus cette nouvelle direction qu'il fait prendre à l'apologue, en l'introduisant dans le domaine des comiques et des satyriques de mœurs. Car c'est avec l'esprit d'observation qui est particulier à ces poëtes, que M. Arnault étudie et recherche; c'est souvent avec leur coloris et leur tour d'expression qu'il expose aux yeux des autres les vices et les ridicules dont ses yeux ont été frappés. Supposons qu'Aristophane, au lieu de peindre dans des comédies les mœurs de ses concitoyens, les eut voulu retracer dans des cadres plus étroits, et qu'au lieu de faire, par exemple, jaser ses *oiseaux* dans ses interminables scènes, il leur eût fait gasouiller la chronique d'Athènes dans de piquans apologues, est-il déraisonnable de croire qu'Aristophane eût conçu ses sujets à-peu-prés à la maniére dont nous voyons que M. Arnault a conçu les siens, qu'il les eût présenté avec le même ton d'esprit, et même écrits avec cette diction concise et ingénieuse qui, rapprochant la pensée de la pensée, lui donne la force du faisceau; ou qui, détachant le trait du trait, pour que l'un frappe aprés l'autre, multiplie les coups qui se succédent plus vifs, plus cuisans, et quelquefois plus mortels que lorsqu'ils portent à-la-fois. J'en dirais autant de Lucien, si Lucien avait fait des fables. C'est un rapprochement qui m'est

venu comme malgré moi, en lisant les apologues de M. Arnault. Quoiqu'il en soit, et laissant de côté tout objet de comparaison entre ces deux Grecs, et M. Arnault qui n'a pas songé à les imiter, ne songeons plus nous-mêmes qu'à donner une idée de ses fables à ceux de nos lecteurs qui ne les connaîtraient point encore : et d'abord citons celle qui est intitulée l'*Olive*; placée la première du recueil, elle en est comme l'introduction. On ne pouvait marquer par une leçon plus heureuse les devoirs et le but que le fabuliste doit se proposer de remplir.

L'Olive, aux champs, n'est pas ce qu'elle est sur la
 table ;
Le premier qui, sur l'arbre, essaya d'en goûter,
 Fit une mine épouvantable ;
 Au feu voulut faire jetter
Le tronc qui produisait un fruit si détestable.
Mieux vaut le cultiver, lui dit la déité,
Qui faisait ce présent à l'Attique fertile ;
Plus qu'on ne croit son fruit peut devenir utile,
S'il se trouve chez vous un homme assez habile
 Pour corriger sa crudité.
Minerve avait raison; le fruit que l'on dédaigne
Par un fort habile homme à la fin ramassé
 Dans l'eau propice où l'art le baigne,
 De ses défauts un jour se voit débarrassé.
 Il n'est, depuis, ami de bonne chère
 Qui n'en veuille en mille ragoûts ;
 Et grace à l'apprêt qui tempère
 L'âpreté de son caractère,

Ni trop douce, ni trop amère,
L'olive est devenue un mets de tous les goûts.
Cet apprêt que l'habile artiste
Fit subir au fruit rebuté,
Est celui que le fabuliste
Doit donner à la vérité.

M. Arnault, dans tout son recueil, nous prouve qu'il a étudié le secret de l'homme aux olives; car, joignant l'exemple au précepte, il rend la vérité aimable aux yeux de ceux-là même qui pourraient avoir le plus à s'en plaindre : or, voilà le difficile ! D'abord, la vérité n'est pas vérité pour tout le monde, pas plus que la lumière n'est lumière pour tous les yeux. Il faut donc disposer les yeux de l'ame a recevoir la lumière du vrai. Il faut guérir la cécité morale comme on guérit la cécité naturelle. Elle est volontaire ou involontaire : dans le dernier cas, plus facile à dissiper, vous n'avez qu'à faire évanouir les faux préjugés et les fausses préventions; dans le premier, il faut d'autant plus de ménagemens et de précautions, que le malade chérit son mal et qu'il n'en veut pas guérir : mais vous usez d'une louable supercherie; vous vous accommodez à sa faiblesse; vous lui montrez la vérité soit seulement de profil, soit embellie d'aimables fictions. Il faut, si je puis le dire, que les rayons de la vérité se glissent dans les ames, comme les rayons du soleil s'insinuent à travers les obstacles

qu'on oppose à la clarté du jour. Ce n'est pas que les hommes haïssent la vérité, du moins en tant que vérité : en soi elle ne leur offre rien qu'ils doivent haïr ; mais elle peut renfermer quelque chose qui choque leurs opinions, ou semble contrarier leurs intérêts : or voilà ce que les hommes haïssent, et non la vérité. Prouvez-leur que le mensonge qu'ils suivent leur est contraire, et vous les verrez s'empresser sur les pas de la vérité, comme ils s'empressaient sur ceux du mensonge. Voilà votre mission, à vous tous écrivains moralistes ; et particulièrement à vous fabulistes, voilà votre tâche. Voilà l'heureuse influence que vous devez exercer sur les ames ; mais, pour y réussir, que de secrets il faut connaître et mettre en pratique ! On peut dire que M. Arnault les a bien étudiés ; qu'il connaît la nature et l'étendue de ses devoirs, et qu'il songe à les remplir.

Je reviens au recueil, et de suite je vais citer quelques apologues *du fabuliste*, qui vaudront un peu mieux pour le lecteur que les remarques *du journaliste :* d'abord je rapporte *le chien* et *le chat*, qui sont *amis* ni plus ni moins que l'entend le proverbe ; c'est ce qu'on va voir par la fable :

Pataud jouait avec Raton ;
Mais sans gronder, sans mordre, en camarade, en frère.
Les chiens sont bonnes gens ; mais les chats, nous dit-on,

Sont justement tout le contraire.
Aussi, bien qu'il jurât toujours
Avoir fait patte de velours,
Raton, et ce n'est pas une histoire apocryphe,
Dans la peau d'un ami, comme fait maint plaisant,
Enfonçait, tout en s'amusant,
Tantôt la dent, tantôt la griffe.
Pareil jeu dut cesser bientôt.
— Et quoi ! Pataud, tu fais la mine !
Ne sais-tu pas qu'il est d'un sot,
De se fâcher quand on badine ?
Ne suis-je pas ton bon ami ?
— Prends un nom qui convienne à ton humeur maligne ;
Raton, ne sois rien à demi :
J'aime mieux un franc ennemi,
Qu'un bon ami qui m'égratigne.

Cette fable trouve son application presque à toute heure, puisqu'il est vrai de dire que le monde est plein de bons amis comme Raton, qui s'amusent aux dépens des bonnes gens ; car, dit le proverbe : *qui se fait brebis le loup le mange*. On sait qu'il est des Ratons dans tous les états, et dans toutes les espèces, depuis *le saint homme de chat*, dont parle La Fontaine, jusqu'au *bon monsieur Tartuffe*, dont parle Molière.

Voici actuellement un ingénieux rapprochement qui me frappe par son tour concis et épigrammatique, autant que par la vérité d'expérience qu'il met au jour. Cette petite pièce, écrite à la manière des épigrammes

de l'Anthologie, a pour titre *les Cygnes et les Dindons :*

On nous raconte que Léda,
Par le diable autrefois tentée,
D'un amant à l'aile argentée,
Un beau matin, s'accommoda.
Hélas ! ces caprices insignes
Sont encor les jeux des amours ;
Si ce n'est qu'on voit de nos jours
Les dindons remplacer les cygnes.

Vient incontinent *le secret de Polichinelle*, qui est un modèle de narration. Je ne citerai pas cette fable, moins parce qu'elle est très-étendue, que parce qu'elle est connue de beaucoup de monde, et particulièrement de nos lecteurs, ayant eu moi-même occasion de la rapporter, il y a quelques années, dans ce journal (1). Ne pouvant d'ailleurs, ni tout citer, ni même tout indiquer, je vais seulement annoncer par leurs titres, celles des pièces de ce recueil, où l'auteur me semble avoir fait sortir un plus grand but moral de ses fictions, celles aussi où il surmonte plus heureusement les difficultés des sujets qu'il traite, lorsqu'en effet le sujet est en soi plus difficile ou plus délicat à traiter, par sa nature ou son importance, ou seulement parce que le cadre de l'auteur a, comme je disais, plus d'étendue ; ainsi j'indiquerai *les Vitres cassées*, *les Bleds et les Fleurs*, *les trois Zones*, adressées, la pre-

(1) 1806, tome 2, page 254.

mière à M. le comte Renaud de Saint-Jean d'Angely, la seconde à M. le comte de Fontanes, la troisième à M. Andrieux, de l'institut. Je vais transcrire la fable douzième du quatrième livre, adressée au roi de Rome. Elle est intitulée : *l'Aigle, l'Aiglon et le Soleil.*

L'oiseau-roi veut-il reconnaître
S'il a transmis sa force au fruit de son amour,
Si l'Aiglon sera digne un jour
Du noble sang qui l'a fait naître ?
A l'heure où du soleil le front plus épuré
De splendeur inonde l'espace,
Saisissant l'espoir de sa race,
Il l'enlève, et lui fait contempler face à face
Le prince étincelant du royaume azuré.
Sur cet éclat que rien n'efface
Si l'aiglon jete un regard assuré ;
Sans cligner même la paupière,
S'il fixe un œil audacieux
Sur l'immortel foyer d'où jaillit la lumière
Qui nous force à baisser les yeux ;
Exhaltant l'orgueil qu'il respire,
L'aigle annonce à la terre, au ciel, au monde entier
Qu'il a reconnu l'héritier
Et de la foudre et de l'empire.
Toi, qu'aux vœux des Français l'amour vient de donner,
Qu'en ton berceau sa main se plait à couronner,
Je te présage un règne aussi grand que prospère,
Si, tout en l'admirant, tu peux sans t'étonner,
Entendre ou lire un jour l'histoire de ton père.

Par cette similitude allégorique, écrite

d'un style soutenu, l'auteur nous prouve ce qu'il a établi comme précepte dans son discours préliminaire, que le fabuliste doit prendre tous les tons, et savoir s'élever, lorsque son sujet s'élève ; c'est ce qu'a fait Virgile dans ses bucoliques. (*Majora Canamus.*) La difficulté, dans cet hommage adressé au roi de Rome, était de soutenir la métaphore, et cette fable n'est tout entière qu'une métaphore, de la soutenir, dis-je, sans embarras comme sans affectation, défauts qu'on n'évite en effet que bien difficilement dans le langage figuré.

On remarquera des difficultés d'un autre genre, vaincues non moins heureusement dans une autre fable allégorique, intitulée : *le Chêne et les Buissons*. C'est une de celles où l'auteur a le plus varié ses formes. Vous y trouverez la facture ferme et franche d'un poëte qui sait maîtriser l'expression, la ployer aux divers tons qu'il veut qu'elle prenne, élégante ou piquante, noble ou familière, toujours précise, animée, pittoresque. Je terminerai mes citations par cette fable :

Le vent s'élève ; un gland tombe dans la poussière :
Un chêne en sort. Un chêne ! — Osez-vous appeller
Chêne, cet avorton qu'un souffle fait trembler ?
Ce fêtu, près de qui la plus humble bruyère
Serait un arbre ? — Et pourquoi non ?
Je ne m'en dédis pas, docteur ; cet avorton,
Ce fêtu, c'est un chêne, un vrai chêne, tout comme
Cet enfant qu'on berce est un homme.

Quoi de plus naturel d'ailleurs que vos propos !
Vous n'avez rien dit là, docteur, qu'en leur langage
Tous les buissons du voisinage
Sur mon chêne, avant vous, n'aient dit en d'autres mots.
Quel brin d'herbe en rampant sous notre abri se range ?
Quel germe inutile, égaré
A nos pieds végète enterré
Dans la poussière et dans la fange ?
— Messieurs (leur répondait, sans discours superflus,
Le germe, au fond du cœur chêne dès sa naissance),
Messieurs, pour ma jeunesse ayez plus d'indulgence.
Je crois, ne vous déplaise, et vous ne croissez plus.
Le germe raisonnait fort juste :
Le temps qui détruit tout fait tout croître d'abord ;
Par lui le faible devient fort,
Le petit grand, le germe arbuste.
Les buissons indignés qu'en une année ou deux
Un chêne devint grand comme eux,
Se récriaient contre l'audace
De cet aventurier qui, comme un champignon,
Né d'hier, et de quoi ? sans gêne ici se place,
Et prétend nous traiter de pair à compagnon !
L'égal qu'ils dédaignaient cependant les surpasse ;
D'arbuste il devient arbre, et les sucs généreux
Qui fermentent sous son écorce,
De son robuste tronc à ses rameaux nombreux
Renouvellant sans cesse et la vie et la force,
Il grandit, il grossit, il s'allonge, il s'étend,
Il se développe, il s'élance ;
Et l'arbre, comme on en voit tant,
Finit par être un arbre immense.
De protégé qu'il fut, le voilà protecteur,

Abritant, nourrissant des peuplades sans nombre ;
Les troupeaux, les chiens, le pasteur,
Vont dormir en paix sous son ombre ;
L'abeille dans son sein vient déposer son miel,
Et l'aigle suspendre son aire
A l'un des mille bras dont il perce le ciel,
Tandis que mille pieds l'attachent à la terre.
L'impétueux Eurus, l'aquilon mugissant,
Envain contre sa masse ont déchaîné leur rage ;
Il rit de leurs efforts, et leur souffle impuissant
Ne fait qu'agiter son feuillage.
Cybele aussi n'a pas de nourrisson,
De l'orme le plus fort au genêt le plus mince,
Qui des forêts en lui ne respectent le prince :
Tout l'admire aujourd'hui, tout, hormis les buissons.
L'orgueilleux ! disent-ils, il ne se souvient guères
De notre ancienne égalité ;
Enflé de sa prospérité,
A-t-il donc oublié que les arbres sont frères ?
Si nous naissons égaux, repart avec bonté,
L'arbre de Jupiter, dans la même mesure
Nous ne végétons pas ; et ce tort, je vous jure,
Est l'ouvrage de la nature,
Et non pas de ma volonté.
Le chêne vers les cieux portant un front superbe,
L'arbuste qui se perd sous l'herbe,
Ne font qu'obéir à sa loi.
Vous la voulez changer ; ce n'est pas mon affaire ;
Je ne dois pas, en bonne foi,
Me rapetisser pour vous plaire.
Mes frères, tâchez donc de grandir comme moi.

Les taches qu'on pourrait reprendre dans

les fables de M. Arnault sont de ces légères défectuosités de détail qu'on trouve dans les livres les mieux écrits, et qui ne nuisent ni à l'effet, ni au succès des ouvrages : elles échappent à la lecture des manuscrits, et ne frappent bien la vue qu'après que l'impression les a comme mises en relief, et vient les signaler à l'auteur lui-même, avant que ses critiques aient eu le loisir de les remarquer; de lui-même, l'auteur devient alors son plus sévère censeur; et, par cet acte de justice qu'il exerce sur son propre ouvrage, il se rend, s'il est possible, plus digne encore des suffrages qu'on lui avait accordés.

Mais il est une autre sorte de reproche que peut encourir l'écrivain, et qu'il lui serait presqu'aussi impossible que dangereux de vouloir tout-à-fait éviter; c'est de trop chercher à se corriger des défauts qui tiendraient à sa manière, ne pouvant presque jamais gagner d'un côté, sans perdre de l'autre; c'est-à-dire quitter une imperfection, sans renoncer à une qualité; tant il est vrai que tout est compensé ici-bas. Nous avons presque toujours les défauts de nos qualités, et nous n'avons pas, aussi souvent, les qualités de nos défauts. Cet auteur offre dans son style une élégance continue : on voit que sa grande étude est de flatter l'oreille : il sacrifie en conséquence la pensée à l'expression; et vous, lecteur, tout en admirant ses tours cadencés et périodiques, vous regrettez qu'il ait préparé, en effet,

plus de jouissances pour votre oreille, que pour votre esprit. Au contraire, vous pourrez regretter que cet autre qui aura regardé la pensée comme le nerf et la force des écrits, ait pris moins de soin pour les plaisirs de l'oreille. Dites-leur qu'ils se réforment; qu'ils empruntent l'un de l'autre la qualité qui leur manque : leur tentative sera presque toujours malheureuse. Ils perdront, chacun de son côté, cet avantage prédominant qui constinue ce que nous nommons *la manière* ou *le style* d'un écrivain, *ce style* qui *est l'homme*, et qui le fait reconnaître : ils cesseront d'être eux-mêmes, parce qu'ils auront *forcé leur talent*, ou, ce qui est la même chose , *la nature*.

M. Arnault, par une conséquence de ce désir louable qu'il a d'exprimer, dans un tour piquant et serré, une pensée ingénieuse, forte, gracieuse ou profonde; de la façonner, de l'aiguiser en trait, afin qu'elle s'enfonce mieux dans l'esprit et y demeure, a, peut-être en quelques endroits, mérité le reproche qu'on lui fait de réduire trop la pensée à ses signes rigoureux, à *son strict nécessaire*, et, comme on dit familièrement, peut-être *se dépêche-t-il trop de penser*. Pour mon compte, je n'ai pas le courage de me plaindre d'un prétendu tort dont je voudrais bien que beaucoup d'écrivains de nos jours se rendissent coupables; car ce n'est pas en ce qu'ils pensent *trop* ou *trop vîte*, que ces messieurs pêchent. De cette

cette habitude (qui ne sera jamais celle des écrivains vulgaires) dût-il résulter un peu de sécheresse dans les formes, nous sommes portés à pardonner ce petit inconvénient à l'écrivain qui estime assez ses lecteurs, pour les traiter comme des gens d'esprit, comme lui-même, toujours prêt à supposer qu'ils l'entendent à demi-mot, et que ses tours serrés et quelquefois elliptiques ne sont au-dessus que des intelligences lentes et bornées. Toutefois, n'oublions pas ici de remarquer que M. Arnault a su prouver, entr'autres dans cette *allégorie du roi de Rome*, et dans sa fable du *Chêne et les Buissons*, que son talent se prête à tous les tons et à tous les langages ; mais remarquons en même temps que son expression, encore qu'elle revête les ornemens et les riches atours du style poétique, ne se surcharge pas (ce qui arrive dans cette foule de vers descriptifs, où l'on pense en effet si rarement) de ces inutilités *sonores*, de ces harmonieuses bagatelles qui ne prouveraient qu'une chose, que la poésie n'est plus que l'art de phraser des riens, si ces froides rimes étaient en effet de la poésie ; et M. Arnault doit cet avantage à ce caractère de talent qu'il a montré dans toutes ses productions, à cette bonne habitude qu'il a prise, dès sa jeunesse, de penser par lui-même, et d'exprimer franchement ses pensées, qui ne sont que ses sentimens, dans une diction

naturelle, vive, rapide et toujours caractéristique.

Les notes qu'on lit, à la fin du recueil, sont explicatives et instructives. Plusieurs renferment des recherches curieuses que l'auteur n'a pu se procurer qu'en compulsant de nombreux volumes ; c'est un ennui qu'il évite à son lecteur. Il ne faut pas croire pourtant que M. Arnault ait voulu faire ce qu'on appelle de l'érudition, *être savant pour être savant*, ce qui est un sûr moyen *de faire haïr la science*, nous dit Molière. M. Arnault se montre savant dans ses notes, comme il se montre homme d'esprit dans ses fables, c'est-à-dire, sans chercher à l'être, par conséquent sans que son érudition sente le travail et l'effort ; et il faut dire encore que le style de ses notes a le caractère du style de ses fables, c'est-à-dire qu'il nous donne, là, comme ici, beaucoup de choses en peu de mots.

Une jolie gravure sert de frontispice à l'ouvrage. C'est une composition pleine d'esprit et de sel, une satyre allégorique du grand tableau de nos cercles, où l'on sait que *chacun rit de l'autre*, où le voisin montre au doigt son voisin.... *Quid rides ?* . . . *De te fabula narratur*....... Cette gravure est elle-même une jolie fable.

LAYA.

Le Glaneur, ou *Essais de Nicolas Freeman, recueillis et publiés par M. A. Jay.* Un fort vol. in-8°. Prix, 6 fr. A Paris, chez Cerioux jeune, quai Malaquais, n°. 15.

Lorsque les feuilles du *Spectateur* furent publiées en Angleterre, elles y reçurent l'accueil le plus flatteur. Le lord et le marchand de la cité les lurent avec une égale avidité, et elles exercèrent une influence remarquable sur les mœurs de la nation. On vit disparaître beaucoup de travers et beaucoup de ridicules, qu'Adisson attaquait tantôt avec la gravité imposante de la raison, tantôt avec l'arme plus légère, mais plus redoutable, de l'ironie. Il est probable que de nouveaux travers et de nouveaux ridicules succédèrent aux anciens, car la société trouve toujours les moyens de réparer les pertes de ce genre; mais le triomphe d'Adisson n'en fut pas moins complet, et il dut s'applaudir d'une révolution que très-certainement il n'avait pu prévoir.

Son ouvrage, quoique traduit en assez mauvais style, a aussi obtenu chez nous d'honorables suffrages. Les bons esprits l'ont goûté; c'est un assez bel éloge. Mais cette estime a été stérile. Tout en sachant gré à l'auteur de son talent, de son goût exquis,

de la vérité de ses tableaux, et de la finesse de ses observations, nous n'avons point jugé à propos de profiter de ses leçons, quoique plusieurs eussent l'air de nous être adressées. Que faut-il en conclure? Sommes-nous donc plus difficiles à corriger que nos voisins? Il serait peu décent de le penser. Nous ne tenons à rien, pas même à nos ridicules, et, ne fut-ce que par amour de la nouveauté, nous serons toujours disposés à les remplacer par d'autres. Si donc le *Spectateur* ne nous en a fait perdre aucun, si malgré ses excellens *discours* nous sommes aujourd'hui aussi riches qu'au moment où nous l'avons connu, cela tient à des causes qu'il serait trop long et peut-être indiscret de rechercher ici, mais que je crois indépendantes du mérite de l'écrivain anglais.

Dans le siècle dernier, Adisson eut en France un grand nombre d'imitateurs; mais le succès ne répondit pas à leurs espérances. Leur influence sur nos mœurs fut tout-à-fait nulle, et sans doute ils s'y attendaient; ils ne trouvèrent même pas le secret de plaire à ceux qu'ils ne pouvaient corriger; c'est à quoi, je suis sûr, ils ne s'attendaient guère. Ce secret, qui est celui du talent, sera révélé par l'écrivain qui, connaissant le caractère de ses lecteurs, donnera à la raison des formes assez agréables pour la réconcilier avec leur frivolité, et qui cachera la morale, même la plus délicate et

la plus profonde, sous le voile de l'enjouement et du badinage. Nous ressemblons un peu à nos enfans. Tout censeur nous effarouche et ne doit point compter sur notre attention, moins encore sur notre docilité. Ce n'est plus qu'en nous amusant qu'on acquiert le droit de nous instruire.

Je crois, sans y songer, avoir trouvé la première cause du succès que vient d'obtenir l'ouvrage dont je vais rendre compte, et il est heureux pour moi que le succès ait devancé cet article. L'expérience a appris au public qu'il devait rabattre beaucoup de nos éloges; car, que n'a-t-on pas loué dans ces derniers temps? Les formules les plus ambitieuses ont été épuisées en l'honneur des ouvrages les plus médiocres, qui, heureusement, démentaient bientôt les louanges que l'amitié et la complaisance leur avaient prodiguées. Mais puisque, dans cette circonstance, l'opinion de mes lecteurs a prévenu la mienne, ma cause est gagnée avant que je la plaide. Un simple exposé m'acquittera envers l'auteur et le très-petit nombre de ceux qui ne connaissent point encore son ouvrage.

Freeman vit à Paris. Son cœur est droit et son esprit est juste. C'est un homme instruit qui n'est point vain de ses lumières; bon observateur, qui passe cependant condamnation sur toutes les remarques qu'il lui arrive de faire; littérateur éclairé, qui juge sainement, critique sans amertume et pro-

nonce sans passion. Il pourrait dire comme le *Spectateur :* « Je n'ai jamais épousé avec trop de chaleur les intérêts d'aucun parti ; j'ai résolu de garder une exacte neutralité envers les Wighs et les Torys, à moins que les hostilités des uns et des autres ne me forcent à me déclarer ». Trois personnages principaux forment la société de Freeman.

Le premier est M. de Kerkabon, véritable philosophe ; je veux dire ami de cette philosophie douce, qui se concilie fort bien avec les opinions religieuses. Il est l'appui du faible, le consolateur de l'affligé, la seconde providence de tous les malheureux. Sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il excuse les faiblesses inséparables de notre pauvre humanité. Le trait lancé contre les absens va droit à son cœur. Enfin, le caractère de cet homme vertueux se compose de tout ce qui est juste et bon. C'est le personnage sérieux de cette société. Mais sa raison est aimable, sa gravité attache le lecteur, ses dissertations, sans pédantisme, sont aussi sans ennui. Il doit surtout plaire aux femmes, car il plaide leur cause avec un zèle qui mérite toute leur reconnaissance. S'il faut l'en croire, et la galanterie défend d'élever le moindre doute sur ce point, elles n'ont d'autres défauts que ceux que nous leur avons donnés. En ce cas, nous sommes bien coupables ; nous aurions dû leur en donner un peu moins. Notre générosité a été poussée trop

loin; mais je ne veux pas, même avec l'autorité des moralistes les plus célèbres, contredire l'honnête Kerkabon.

Le second personnage de la sceiété de Freeman se distingue par un ridicule assez bizarre. C'est M. Duhamel, enragé bibliomane; mais attachant moins de prix aux bons livres qu'aux mauvais qui ont l'honneur d'être devenus rares. Son vaste hôtel ne peut plus contenir les acquisitions qu'il a faites en ce genre. Il a placé des rayons de bibliothèque dans les cabinets de toilette de sa femme et de sa fille, dans l'escalier et jusque dans la loge de son portier, qu'il a congédié. Il ne manque point, au reste, d'instruction, connaît les auteurs classiques et ne se fait pas prier pour les citer; mais il a un profond mépris pour ces prétendus érudits qui croyent tout savoir et ne peuvent même distinguer la bonne date d'un Elzevir, ignorant que la bonne édition est précisément celle où les fautes se trouvent. La manie de cet original est plaisante, et répand beaucoup de gaîté sur plusieurs chapitres du *Glaneur*.

Les ridicules de Florenville, neveu de Kerkabon, en jettent davantage. C'est un vieux fat,

Léger dans sa conduite et dans ses sentimens,
D'un jeune homme il a tout, hormis les agrémens;
Rien ne lui plaît au monde autant que sa personne,
Il met un peu de rouge, au moins on l'en soupçonne,

Du reste possédant mille talens divers,
Chantant, dansant, brodant, faisant de petits vers;
Avec ces airs charmans, dont il est idolâtre,
C'est un original bon à mettre au théâtre.

et qu'on y a mis avec plus de talent que de succès, parce que la pièce fut jugée par des étourneaux étrangers aux premières régles de l'art. Mais revenons à Florenville : il connaît le premier toutes les modes nouvelles, le premier il est averti des plus petits changemens qui s'opèrent dans la coupe des habits, dans la forme des voitures, etc. Le *Journal des Dames* est l'objet de ses plus sérieuses méditations; quant à son érudition littéraire, il la puise dans les feuilletons de M. Geoffroy. C'est donc un garçon fort instruit; par lui la petite société que je viens de faire connaître, apprend tout ce qui se passe dans un certain monde, les aventures des coulisses, les impertinences des acteurs, et l'époque à laquelle doit se terminer l'indisposition d'une actrice. C'est un homme charmant; mais il ne sait pas même le nom des femmes qui lui accordent leurs faveurs.

Tels sont les personnages que *le Glaneur* place en première ligne, qu'il fait parler et agir. En conservant à chacun d'eux le caractére qui lui est propre, il tire parti des contrastes. Pour soutenir l'attention de ses lecteurs, il fait succéder l'action au récit, varie habilement ses tours, mêle *le grave au doux, le plaisant du sévère*, et donne à ses idées les formes les plus propres à les

faire valoir. Plusieurs dialogues qu'il a imaginés sont de véritables scènes de comédie. Dans le morceau que je vais citer, la plaisanterie voile agréablement l'une des plus tristes vérités de la morale. Un écrivain estimable est sur le point de publier le fruit de ses veilles ; mais il craint l'Envie, et pour la désarmer il fait le tableau de sa triste situation. Il n'est point heureux. Sans fortune, sans dignités, il n'a point de protecteurs complaisans qui récitent d'avance les vers qu'il fait encore, qui se chargent de solliciter pour lui les éloges des journalistes, et de signaler ses chefs-d'œuvres à l'admiration publique. L'Envie, qui n'est point encore satisfaite, lui apparaît sous les traits de **, et le dialogue s'établit.

L'Envie. As-tu jamais publié quelque ouvrage ?

L'Auteur. Non, mais j'ai hasardé sur la scène française une comédie de caractère, en cinq actes et en vers, pièce charmante, pièce unique dans son genre, pièce digne de Molière et d'un meilleur sort.

L'Envie. Tu fus sifflé ?

L'Auteur. Outrageusement, injustement, diaboliquement.

L'Envie. Je ne m'en souviens plus.

L'Auteur. Je le crois. L'harmonie des sifflets vous endort, et vous ne vous réveillez qu'au bruit des applaudissemens.

L'Envie. A la bonne heure. Quelle a pu être la cause d'une chute aussi bruyante ?

L'Auteur. Que voulez-vous? déesse. Je n'avais songé qu'à faire une bonne comédie, et n'avais pris aucune précaution pour la faire applaudir. D'ailleurs, un succès m'aurait ruiné. Je n'étais pas assez riche pour acheter les suffrages d'un parterre, et la conscience d'un journaliste. Je ne pouvais réussir.

L'Envie. Mais tels et tels ont réussi; comment ont-ils fait?

L'Auteur. C'est le secret de la comédie.

L'Envie. Allons! je vois bien que tu n'es pas heureux. Encore un mot, et je me retire. As-tu une maîtresse?

L'Auteur. Oui, une maîtresse vaporeuse.

L'Envie. Cela suffit. Je te plaindrais si je n'étais pas l'Envie.

Je laisse à d'autres le soin de remarquer combien l'idée de ce dialogue, que je regrette d'avoir trop abrégé, est heureuse, et quel parti l'auteur a su en tirer. Je vais, moi, faire mon métier de critique. L'Envie demande à l'auteur s'il a un bon estomac, et sur la réponse qu'il lui fait, elle entre en fureur. « Ah! misérable, tu te plains, et tu digères en vrai chanoine de la vieille roche. Tu digères ». Fort bien jusques-là; mais l'auteur reprend: « Pardonne, déesse, je ne puis digérer ni le sot orgueil de la médiocrité décorée, ni la perfidie du tartuffe qui vous serre la main en public et vous déchire en secret, ni les promesses des protecteurs en titre d'office. Tout cela

me reste sur l'estomac comme un plomb ». Ce trait, qui pourrait trouver sa place ailleurs, me paraît sortir du ton général qui règne dans ce morceau. J'invite l'auteur à en faire le sacrifice.

J'ai fait connaître les principaux personnages qui composent la société de Freeman, le philosophe Kerkabon, son neveu, le major Florenville, jeune fat de cinquante ans, enfin Duhamel le bibliomane. Je dois dire, maintenant, comment chacun d'eux contribue à l'intérêt de ces mélanges. Le philosophe me paraît être le plus fortement imposé. C'est chez lui qu'on se réunit, le jeudi de chaque semaine, et ces réunions lui doivent la plus grande partie de leur agrément. Permis, cependant, au major Florenville d'étaler à table tout le luxe de son érudition gastronomique, d'initier les convives aux mystères de la chronique scandaleuse du jour, et même de glisser un mot sur ses conquêtes pourvu que ce soit à la dérobée; car son oncle n'entend pas raillerie sur la vertu des femmes, qui est, pour lui, un article de foi; mais, après le dîner, la conversation s'anime, en changeant d'objet; on traite une question de morale ou de politique; Florenville écoute; Freeman recueille; Duhamel fait un feu roulant de citations; ses livres lui fournissent les armes qu'il employe; Kerkabon, toujours victorieux, puise les siennes dans le cœur humain, dont il a fait une étude approfondie, dans les usages

des peuples qu'il a visités ; car, ainsi que le remarque Freeman, c'est un voyageur qui a voyagé. Tout ce qu'il dit, par exemple, sur l'éducation en général et sur celle des femmes en particulier, m'a paru fort juste. Ses idées sont même aussi fines que judicieuses ; elles trouveraient, sans doute, leur application dans un pays où il y aurait des mœurs et où l'exemple ne détruirait pas l'effet des plus sages leçons.

A ces dissertations succède une histoire intéressante, racontée par Kerkabon. Rien dans ses récits ne sent l'exagératiou. Les aventures, les sentimens, le style, tout est naturel. Je voudrais qu'il me fût permis d'analyser ici l'histoire de dona Elvire, qui promet un succès certain au premier auteur dramatique qui saura s'en emparer ; celle du philosophe lui-même, un morceau aussi instructif qu'agréable sur les mœurs des Américains, etc. ; mais les bornes qui me sont prescrites m'obligent d'omettre beaucoup de détails essentiels, et d'indiquer légèrement ce qui devrait être exposé avec quelque étendue. Voilà le grand défaut de nos extraits, et ce défaut doit surtout se faire sentir lorsque nous annonçons un ouvrage qui offre aux esprits solides ce qu'ils aiment par-dessus tout, la justesse des pensées et la solidité des raisonnemens, aux têtes légères l'amusement qu'elles cherchent dans les romans, avec l'instruction qu'elles n'y trouvent jamais.

Freeman, pour mettre à profit le temps qu'il ne passe point avec ses amis, le consacre à la lecture des ouvrages nouveaux qui font le plus de bruit dans le monde. Il n'est ni injuste détracteur, ni admirateur stupide. Se permet-il d'adresser quelques reproches à un écrivain recommandable, ce n'est jamais qu'après avoir rendu une justice éclatante à son talent. S'il examine une des plus belles productions de M. Delille *(le Paradis perdu)*, sa critique est si modérée, exprimée avec tant de réserve, adoucie par de si grands éloges, qu'il faut bien la lui pardonner; mais les faibles imitateurs qui, recueillant sans choix et employant sans goût les trésors découverts par leur maître, en ont habillé leurs poëmes d'une manière si grotesque, que diront-ils de l'auteur de ces mélanges qui déclare avec franchise que ce n'est point dans leurs ouvrages qu'il ira chercher *la raison ornée par les graces, des sentimens naturels, des images sublimes, et la peinture du cœur humain?*

Quant aux prosateurs, M. de Ch...... lira, sinon sans quelque fruit, du moins sans humeur le chapitre où il est traité de ses Martyrs. Freeman condamne à la vérité l'abus de l'imitation des anciens, la prolixité des discours, un grand nombre de répétitions et de circonlocutions inutiles qui nuisent à l'effet de cet ouvrage; mais il ne refuse point à l'auteur *une imagination bril-*

lante et un talent d'un ordre élevé. Si c'est ainsi qu'on dénigre un écrivain, dites-moi donc comment il faut s'y prendre pour le louer? Eloignons un triste souvenir et empressons-nous de nous rendre à une *fête de famille*, à laquelle nous sommes invités avec Freeman et ses amis.

C'est la fête du Duhamel. Sa femme, dont le naturel n'a point été gâté par la culture de l'esprit, lui a préparé, avec beaucoup de mystère, un présent qu'elle croit devoir lui être agréable. Ce sont deux sacs remplis de livres qu'elle a fait ramasser sur les quais. Le dîner fini, Mme. Duhamel, après un compliment fort tendre qu'elle adresse à son mari, délie les cordons de ses sacs. Tombent aussitôt, avec un grand fracas, dix gros volumes ayant pour titre : *Philosophie de la nature*. Les assistans feignent d'être effrayés. Kerkabon s'appitoie sur le sort de ce pauvre ouvrage, si recherché lorsqu'il était proscrit, si dédaigné depuis qu'on lui a joué le mauvais tour de le laisser paraître au grand jour.

Tel est le sort de tous ces traités dont *la nature* a fourni le titre et le sujet. Ils disparaissent avec les circonstances qui les ont fait naître, ne devant leur succès qu'à ce penchant secret qui nous entraîne vers le fruit défendu. Ils auraient besoin pour vivre long-temps, d'être brûlés deux ou trois fois par an. Ce n'est point que nous n'aimions beaucoup la nature, mais nous n'ai-

mons point à nous ennuyer, et cela est encore bien naturel. Ainsi *la Philosophie de la nature*, vendue aujourd'hui à vil prix, se voit exposée sur les quais aux insultes, aux ris moqueurs des passans, et tantôt mouillée et crottée, tantôt couverte d'une ignoble poussière, subit l'intempérie de toutes les saisons, jusqu'à ce qu'arrondie en cornets, elle aille, en expiation de sa gloire usurpée, servir d'enveloppe à la poudre de chicorée, vulgairement appellée café moka. J'espère, du moins, que le portrait de l'auteur échappera à cette dernière humiliation. D'autres ouvrages sortent encore des sacs de Mme. Duhamel, et leur revue, dont Cervantes a pu fournir l'idée à M. Jay, forme un des chapitres les plus piquans du *Glaneur*.

Ce volume est terminé par une grande catastrophe. Florenville avait besoin d'une leçon. Celle qu'il reçoit est cruelle; mais plus douce, elle n'eût pas produit l'effet qu'on en attendait. Un vieux fat est difficile à corriger. Cet enfant chéri des dames qui, s'il faut l'en croire, vole de conquête en conquête, et marque tous ses pas par autant de triomphes, devient sottement amoureux de la fille d'une prétendue comtesse polonaise, qui a fondé sur la beauté de sa Pauliska et sur le faux nom qu'elle a pris, l'espoir d'une grande fortune. La mère affecte les grands airs; la fille donnerait des leçons d'ingénuité à Mlle. Mars. Un regard

offense sa timide pudeur; au moindre soupçon d'une proposition malhonnête, elle s'évanouit à ravir; mais reprenant peu à peu l'usage de ses sens, elle avoue qu'elle adore Florenville, qu'il est nécessaire à son bonheur, qu'elle ne peut vivre sans lui. Le major, touché de ces beaux sentimens, et subjugué par sa passion, parle d'union conjugale, de nœuds indissolubles; celui qui s'est tant moqué des maris, se résigne à l'être. On le prend au mot. L'ingénue court aussitôt vers sa mère et lui apprend cette bonne nouvelle. Mme. la comtesse Baratosky, après avoir consulté ses nobles aïeux et s'être bien assurée qu'ils ne rougiront point de cette alliance, donne sa bénédiction aux futurs époux, puis s'adressant à Florenville : « Ménagez, je vous en conjure, par tout ce qu'il y a de plus sacré dans le monde, ménagez la sensibilité de cette jeune innocente élevée dans les principes d'une vertu sévère, et qui vous rendra, j'espère, le plus heureux des hommes ».

Au jour dit, le notaire présent, tous les amis sont réunis chez Florenville. Pauliska semble ajouter à tous ses attraits le charme de l'innocence. Sa mère a cet air qui sied si bien aux personnes de son rang. Kerkabon, avant de signer le contrat, croit de son devoir d'adresser une exhortation au major; mais voilà qu'au moment le plus pathétique de son discours, et lorsque ces dames s'abandonnaient à toute leur sensibilité, on

voit entrer dans l'appartement un homme chargé d'une corbeille. Que renferme-t-elle? Rien autre chose qu'un enfant, échappé à l'ingénue, dans un moment de distraction. Quel est son pére? Le valet-de-chambre du major. Avant de se présenter chez les aventurières, Florenville avait chargé son domestique de se pousser auprès de la femme-de-chambre de la mére. Mais le drôle avait trouvé tout aussi simple et beaucoup plus gai de se pousser auprès de Pauliska, et il y avait merveilleusement réussi, en se donnant aussi pour ce qu'il n'était pas. Le major, obligé de faire un voyage en Suisse, avait laissé à notre ingénue tout le temps nécessaire pour mettre ordre à ses petites affaires. Lorsqu'il revint à Paris, il fut adoré. L'enfant qui venait de naître, avait porté jusqu'à la fureur l'amour qu'il avait inspiré, et il allait être *le plus heureux des hommes*, lorsqu'une maudite corbeille réveilla ce grand mystére. A la vue d'un présent de noces si peu attendu, quoique fort galant, Kerkabon est obligé de changer sa péroraison. Duhamel a le bonheur de trouver une citation trés-convenable à la circonstance. Les dames se retirent moins confuses que le major Florenville qui, pour cacher sa honte, se décide à partir pour l'Italie. Le philosophe, malgré cette aventure, conserve toujours la même admiration pour les femmes. « C'est une exception, dit-il; les bonnes femmes ne sont pas rares, même à Paris ».

N. B. Le philosophe n'est point marié.

Freeman est aujourd'hui séparé de ses amis. Kerkabon et Duhamel se sont rendus, le premier à Bordeaux, le second à Grenoble. Il faut espérer que nous ne tarderons pas à les revoir. C.

---

*Contes de Wieland et du baron de Randohr, traduits de l'allemand, par M***; suivis de deux contes russes, et d'une anecdote historique.* Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez Schœll, libraire, rue des Fossés-Montmartre, n°. 14.

Des deux écrivains allemands à qui nous devons ces contes, l'un a joui, pendant une très-longue carrière qu'il vient de terminer tout récemment, d'une de ces renommées littéraires, brillantes et universelles, qui ne peuvent être que le prix d'un rare talent et d'un génie distingué. Wieland était appellé par ses compatriotes, tantôt le Lucien, tantôt le Voltaire de l'Allemagne, et l'on peut augurer, d'après ces flatteuses dénominations, qu'il avait l'imagination vive et brillante, l'humeur enjouée, caustique, maligne même, l'esprit philosophique et frondeur, disposé à rire des travers des hommes, à tourner en ridicule leurs pré-

jugés, leurs opinions, quelquefois même leurs qualités et leurs vertus ; enfin, à envisager, dans les objets principalement, ce qui favorisait ces dispositions à la plaisanterie, à la raillerie, au sarcasme. Mais le sel et la gaîté de ces traits malins, de ces mots heureux, s'évanouissent le plus souvent dans des traductions. Lucien et Voltaire, pour être bien appréciés, veulent être lus dans leur langue ; il est probable qu'il en est de même de Wieland ; ceux de ses ouvrages qu'on a traduits en français n'ont point eu un succès proportionné à la haute réputation que leur auteur avait dans sa patrie ; la plupart sont des espèces de romans philosophiques : Aristippe, Agathocle, Philoclès. Wieland s'est distingué dans beaucoup d'autres genres ; poëte et prosateur, les Allemands estiment également et sa prose et ses vers. Comme un autre Homère, il a voulu faire présent à sa patrie de deux épopées ; la première qu'il termina fort jeune, est tirée des livres saints, et a pour sujet et pour titre, *le Sacrifice d'Abraham*. Son second poëme, conçu sur un plan beaucoup plus étendu, devait avoir pour héros, Cyrus tel qu'il est peint par Xéonphon dans la Cyropédie, c'est-à-dire réunissant à lui seul les vertus de tous les grands hommes ; la valeur militaire, la sagesse, la prudence, la générosité ; guerrier et législateur, le meilleur des rois, le plus parfait des hommes, sorte de héros idéal

beaucoup plus philosophique : il n'a paru que cinq chants de ce poëme. Je tire ces détails d'un ouvrage qui vient de paraître : *les Nouveaux Elémens de Littérature*, traduits en partie de l'ouvrage allemand d'Echenburg, par M. Le Breton. De ces hautes et vastes conceptions, Wieland savait descendre à ces compositions légéres qui ont aussi leur difficulté, leurs graces particulières, et leur mérite reconnu ; il est regardé par ses compatriotes comme un des meilleurs modèles du style épistolaire, et c'est encore une ressemblance de plus qu'il a avec Voltaire.

Le second écrivain allemand qu'on a mis à contribution pour composer ces deux volumes est beaucoup moins connu. L'ouvrage d'Echenburg, du moins tel qu'il a été traduit en français, ne m'en apprend rien ; je n'en sais rien d'ailleurs ; je n'en dirai donc rien, et je me contenterai de parler des trois ou quatre contes de sa façon qu'on a joints à ceux de Wieland, et auxquels je les préférerais, sinon pour l'imagination et l'invention qui est médiocre, du moins pour la peinture des mœurs vraies et des caractères naturels sans être communs, et dans lesquels l'auteur apperçoit des nuances assez fines et assez neuves qui rajeunissent les portraits qu'on en a déjà faits. J'avoue que je préfére de beaucoup ce mérite et l'intérêt qui en résulte, à celui qui est produit par la multiplicité des aven-

tures et la combinaison singulière et inattendue des événemens : combinaison qui pourrait pourtant être moins médiocre dans les contes du baron de Randohr. Le premier de ces contes est intitulé *l'Auteur à Pyrmont*. Ariste, le personnage principal du conte, est un auteur allemand, romancier célèbre, dramaturge non moins célèbre. Le baron de Randohr dévoile très-bien par quels moyens, par quels genres de talent Ariste avait su gagner le public allemand, et enlever tous les suffrages. En Allemagne, on est inconstant, peut-être un peu moins qu'ailleurs ; mais on est inconstant cependant : Ariste l'éprouva. Sa grande vogue commença à diminuer, bientôt on découvrit des taches dans ses ouvrages ; peut-être on n'eût pas tardé à contester son mérite : il n'attendit pas ce moment fatal, et prit le parti d'aller aux eaux de Pyrmont, moins pour rajeunir sa santé que sa réputation. « La nouvelle de son arrivée, dit l'auteur du conte, y fit une sensation très-vive ; il y eut presse pour voir l'homme qui portait ce nom fameux. Voilà Ariste, disait l'un ; quoi, disait un autre, c'est là Ariste ? qui est donc Ariste, demandait un troisième ? C'est, répondait-on, le fameux auteur de romans et de pièces de théâtre. Ah ! ah ! disaient alors beaucoup de gens qui continuaient leur promenade, en se demandant ce qu'il y avait là de si curieux, et qui n'en disaient pas moins au pre-

mier qu'ils rencontraient : Avez-vous vu Ariste » ?

Cependant, malgré les contradictions et malgré le mépris que lui témoignent un chanoine et une chanoinesse, on l'entoure encore le soir dans une société nombreuse : les dames sur-tout l'accablent d'éloges et de cajoleries ; chacune veut lui dire ce qu'elle trouve de plus admirable dans ses ouvrages : l'une loue sur-tout dans ses pièces de théâtre l'intrigue et la complication des événemens ; l'autre, les passions et cette variété de sentimens qu'il sait faire éprouver aux spectateurs. « Toutes vos pièces, lui dit-elle, sont fondées sur une reconnaissance imprévue, une action généreuse, une réconciliation qui arrache des larmes..... ; et lorsque nous sommes bien attendris, vous nous lâchez quelque benet dont les sottises font mourir de rire. Ce doit être quelque chose de bien amusant que de commander ainsi au rire et aux larmes. En vérité, M. Ariste, vous êtes un nouveau Shakspeare ». Une troisième se récrie sur les beautés des caractères : « Mais le style, dit une quatrième dame, le beau style ! personne n'écrit comme vous, Ariste. J'ai rempli un volume d'extraits de vos ouvrages que j'emploie dans ma correspondance selon l'occasion. Vous avez une manière de dire les choses qui fait que vos personnages ne sauraient se dire bon jour sans que cela ressemble à une épigramme ». Cependant quel-

ques critiques s'élèvent ; un jeune homme lui objecte Aristote et sa poétique. L'auteur, qui avait écouté fort patiemment tous les éloges, quoique fort multipliés et fort longs, se lasse bien vîte de la critique ; il interrompt brusquement cet impertinent commentateur d'Aristote : « Pardon, monsieur, lui dit-il ; Aristote ne prenait pas les eaux de Pyrmont lorsqu'il composa son savant traité. *Vous en connaissez les effets* ; ils m'empêchent de donner à vos observations l'attention qu'elles méritent ». J'aimerais mieux, je l'avoue, que l'auteur eût trouvé une meilleure plaisanterie, et un expédient plus délicat de se débarrasser de son importun censeur. Le moyen qu'il prend ressemble un peu trop à celui dont Regnard s'est servi dans le Légataire universel, et qu'il place beaucoup mieux dans la bouche du vieux Géronte, qui se voit contraint de quitter la jeune Isabelle qu'il se proposait d'épouser, à qui il veut adresser quelques galanteries :

Ha ! ha ! Madame, il faut que je vous dise adieu,
Certain devoir pressant m'appelle en certain lieu.

Cependant les épreuves de l'auteur à Pyrmont redoublent : on lui demande lequel de ses ouvrages il préfère, et quand il l'a nommé, on s'attache à lui prouver que c'est le plus faible de tous. Des gens vieillis dans les affaires médisent des poëtes, les regardent comme très-inutiles, nuisibles

même dans un état; de jeunes auteurs lui soumettent le plan de leurs ouvrages, et quand il a dit son avis, ils regrettent de ne pouvoir en profiter; mais il est trop tard, l'ouvrage est à-peu-près imprimé et va paraître; enfin, arrivent aux eaux un charlatan, un joueur fameux, un sauteur, un monstre, Ariste est oublié. « Avez-vous vu le chevalier Spadille qui a fait sauter la banque de Spa ? Avez-vous vu le fameux Chiarini ? Avez-vous vu le mouton à deux têtes » ? Telles furent les questions qui se succédèrent dans la grande allée, tandis qu'Ariste se promenait seul dans la petite sans être apperçu. Mais ses plus grandes déconvenues vinrent de ses amours; Ariste est épris d'une jeune comtesse, il espère que son génie et sa réputation combleront l'intervalle que la différence des rangs met entr'elle et lui. Il prend pour confidente une dame beaucoup plus âgée, mais qui, ayant encore des prétentions à la jeunesse et à la beauté, sans compter ses grandes prétentions à l'esprit, ne s'imagine point être réduite au triste rôle de confidente, et croit que c'est elle dont Ariste est épris; le quiproquo dure long-temps et est assez plaisant : Ariste alors adresse ses hommages directement, et sans intermédiaire, à la jeune comtesse : celle-ci l'accueille très-bien; mais un malentendu vient encore le ruiner dans l'esprit de cette nouvelle conquête. Ariste voulait se marier; la jeune comtesse n'y

n'y pensait pas du tout : Ariste demandait le cœur et la main de la comtesse ; celle-ci ne voulait point donner sa main, n'imaginait même pas qu'Ariste pût la lui demander ; mais elle ne lui disputait plus son cœur, et assurément cela est assez clair dans une dernière entrevue que M. le baron Randohr peint très-vivement, un peu trop vivement peut-être ; cependant Ariste n'entend point ce langage si clair, et la comtesse un peu remise, et fort indignée, le renvoie très-sèchement. L'amour ne lui réussissait pas, et il aurait dû s'en dégoûter : il s'y laisse prendre encore. Une jeune demoiselle de Kraneng, fort timide, fort innocente, et même un peu niaise, le regardait avec admiration, rougissait, baissait les yeux, riait de tout ce qu'il disait : Ariste en fût flatté ; il s'attache à cette jeune personne ; celle-ci encouragée après bien des façons, et après avoir long-temps tourné autour de lui, avoue qu'elle a quelque chose à lui dire, quoique fort intimidée de parler à un homme aussi célèbre ; et enfin vaincue dans toutes ses hésitations, elle présente un papier à Ariste qui croyait y lire l'aveu d'un tendre secret. « L'adresse, continue l'auteur du conte, était : *à un noble ami*. Les yeux d'Ariste étincelaient de joie ; il commence à lire. — Quoi, ce sont des vers ! — Je n'aurais point osé, dit-elle, m'approcher de vous avec de la prose. Ariste lit :

O vous, pour qui mon cœur a senti l'amitié
Dès l'âge où ma poupée était encor ma joie....!

Quoi ! s'écria-t-il, ma seule renommée, mes seuls écrits vous ont inspiré de l'amitié pour moi ! — Eh mon dieu non ! dit la demoiselle; ces vers s'adressent à mon cousin le comte de S. — Que voulez-vous donc que j'en fasse, demanda notre poëte un peu humilié? — Je veux que vous me disiez si je puis les lire à notre assemblée sans qu'on se moque de moi. — Allez au diable avec votre assemblée, répondit Ariste en lui jettant son papier, et le lendemain il avait disparu de Pyrmont ». Il eut raison, assurément, et il n'avait que trop tardé; mais il eut tort *d'envoyer au diable* cette pauvre demoiselle, et de lui jetter son papier au nez.

Les développemens que j'ai donnés à l'analyse de ce conte, me dispensent de m'étendre sur les autres du même auteur renfermés dans ce recueil; ils sont du même genre et à-peu-près du même mérite, moins piquans peut-être et plus dénués d'action : ce ne sont qu'une conversation, un récit et quelques épigrammes. Un seul, Usbek, sort de ce genre : c'est une allégorie orientale, dont la moralité est : que la science et les talens peuvent rendre un homme malheureux et sur-tout insupportable, si la modestie ne les accompagne et ne les pare. Cette vérité si simple est accablée sous un fatras de faits, d'incidens et de merveilles.

Lorsque j'ai dit que les contes de Wieland supposaient plus d'imagination, *d'invention*, je supposais moi-même que cette invention lui appartenait; mais il n'en est rien : le premier, *la Mule sans frein*, est tiré de nos anciens fabliaux; on le trouve dans le recueil de Legrand d'Aussi; Wieland y a ajouté quelques traits spirituels à la manière d'Hamilton, dont il est loin cependant. Un géant qui figure dans ce conte ne ressemble pas mal au géant Moulineau dans le Bélier. M. de Sainte-Palaye avait déjà fort embelli ce fabliau dans un extrait qu'il avait inséré dans la Bibliothèque des romans; le traducteur des contes de Wieland avoue tout cela; mais il semble vouloir dissimuler, ou du moins il n'avertit pas que le second conte du même auteur, Hann et Gulpenhé, est également tiré de la Bibliothèque des romans : c'est un conte satirique sur l'inconstance des femmes, sujet fort usé. Pervonte, troisième conte de Wieland, est tiré d'un vieux auteur napolitain. Wieland en a fait un poëme en trois chants; le traducteur l'a fort abrégé; en sorte que c'est une troisième version différente, et de l'original napolitain, et de l'imitateur allemand. Ce recueil contient encore une anecdote, intitulée *la Prédiction*, anecdote véritable, dit-on, du moins très-possible, et assez intéressante; elle prouve, ce qui déjà a été prouvé cent fois, que ces prédictions si circonstanciées et si singulières, dont l'accom-

plissement étonne si fort, et semble ne pouvoir être attribué qu'à des causes surnaturelles, sont cependant l'effet de moyens fort simples et fort naturels. Je ne dis rien des deux contes russes insérés dans ce recueil; ce sont de pauvres contes.

A.

L'Ermite de la Chaussée-d'Antin, ou *Observations sur les mœurs et les usages des Parisiens au commencement du dix-neuvième siècle*. Deux vol. in-12. Prix, 7 fr. 75 c. par la poste. Les mêmes, deux vol. in-8°., 12 fr., et 15 fr. par la poste. Papier vélin, 20 fr. Les tomes 1 et 2 se vendent séparément. A Paris, chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, n°. 5.

Le succès de ce joli ouvrage va toujours croissant; et le second volume qui vient de paraître, justifie bien le goût du public pour cette collection d'articles si variés et si neufs, qu'on lit depuis deux ans dans la *Gazette de France* avec un nouveau plaisir. Une observation aussi vraie que suivie des mœurs de la capitale, un style aisé, naturel, et parfaitement convenable au sujet, distinguent les aimables productions de l'Ermite, et leur donnent l'avantage si rare d'instruire en amusant. Peu de gens réfléchissent,

même sur les objets qui frappent sans cesse leurs regards. Chacun vit dans la société dont il fait partie, sans en examiner les usages et les ridicules. On néglige d'observer les mœurs et les habitudes de ses concitoyens, sans songer qu'une multitude de rapports journaliers rendent cette étude aussi utile qu'elle est curieuse. Mais si la plupart des hommes n'aiment pas à penser, ils aiment tous qu'un homme d'esprit pense pour eux. Ils lui savent gré de retracer à leurs yeux ces tableaux piquans, dont leurs regards distraits n'ont pas saisi l'ensemble, mais dont ils reconnaissent la vérité, lorsqu'une plume habile en rapproche les traits et les détails. Voilà le service que l'Ermite rend aux gens du monde; service qui n'est pas si léger qu'on pourrait le croire, et dont il serait au contraire fort aisé de prouver l'importance.

Si le recueil que nous annonçons est précieux pour les habitans de la capitale, on sent tout de suite combien il doit l'être d'avantage pour les habitans des provinces et des pays étrangers. Un voyage à Paris ne les instruira pas plus des mœurs et des usages de cette ville, que ne peut le faire, à beaucoup moins de frais, l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin.* Le salon du grand seigneur, l'atelier de l'artiste, la boutique du mercier, la guinguette de la Courtille, tout est ouvert à leurs regards curieux. Le plus spirituel des Ciceroni les conduit dans nos

spectacles, dans nos cafés, etc., etc., etc. Ils admirent avec lui les superbes monumens qui ornent nos quais et nos places publiques, et critiquent les rues étroites et malsaines de nos quartiers populeux. Grace à *l'Ermite*, l'élégant de Bar-sur-Ornain, la petite-maîtresse de Château-Thierry seront désormais *au courant* : celui-là n'éprouvera pas le désespoir d'avoir porté des bottes à revers, trois semaines après que cette mode aura été abandonnée aux garçons de boutique de la rue St.-Denis ; et celle-ci ne se verra plus exposée au danger de commander chez Mme. Raimbaud la robe qu'elle doit porter au bal du sous-préfet, lorsque depuis deux mois la belle duchesse de *** fait faire ses habits de cour chez Leroi. Mais tandis que tous deux trouveront dans notre auteur un guide sûr à cet égard, le philosophe retiré dans son château, l'homme de lettres éloigné de Paris par un motif quelconque, reliront plusieurs fois les articles sur *la Cabale*, sur *le Public*, sur *une représentation d'autrefois*, et tant d'autres que je m'abstiens de citer, et qui peut-être sont dignes d'Adisson. Ceci me conduit à relever la puérilité d'une critique adressée à *l'Ermite* par quelques personnes. On a prétendu qu'il imitait *le Spectateur*. Eh! sans doute *l'Ermite* imite *le Spectateur*, en ce qu'il peint ainsi que lui les mœurs d'une grande ville; mais Paris diffère tellement de ce qu'était Londres à l'époque où écrivait Addisson,

qu'on ne peut trouver entre les tableaux des deux auteurs le moindre trait de ressemblance, pas plus qu'entre le frac d'un de nos jeunes gens et le pourpoint du siècle de Louis XIV. La peinture des mœurs est pour tout écrivain une mine féconde qui se renouvelle sans cesse. Les usages, les ridicules des habitans d'une même ville changent quelquefois d'une année à l'autre, et présentent toujours des sujets neufs à l'observateur. C'est pourquoi, si les chefs-d'œuvres de Molière ont restreint désormais la carrière dramatique, c'est seulement pour la comédie de caractère, et non pour la comédie de mœurs; car il est bien vrai qu'un avare, un hypocrite, sont les mêmes dans tous les temps : mais les ridicules des *Précieuses* ou des *Femmes savantes* ont disparu, pour faire place à d'autres ridicules, que les auteurs du siècle actuel sont appellés à mettre en scène.

Les pièces de théâtre ne pouvaient suffire à cette multitude de portraits, dont les originaux d'ailleurs varient continuellement; il est agréable et utile qu'un autre genre d'ouvrage en saisisse l'ensemble, et laisse à la postérité un tableau exact, et, pour ainsi dire, vivant, du siècle qui la précédait. Qui ne voudrait que le recueil de *l'Ermite* remontât aux temps les plus reculés? Qui ne serait curieux d'apprendre quelles étaient les habitudes et les manières d'une élégante sous le règne de François Ier. ? Quelle

promenade alors tenait lieu du bois de Boulogne? Et comment le beau monde employait les soirées, avant d'avoir pour ressource les théâtres et Frascati? La génération qui s'élève, du moins, puisera dans *l'Ermite* une entière connaissance des usages actuels. Elle pourra juger combien il faut peu de temps aux habitans d'une grande ville pour changer totalement de goûts, d'habitudes, et surtout de modes. Si dans vingt-cinq ans, par exemple, les jeunes femmes portent plusieurs jupons, car il ne faut jurer de rien, les extrêmes se touchent : que ne diront-elles pas du costume d'aujourd'hui? Qui oserait assurer qu'elles ne se moqueront pas des coiffures à *la chinoise* que portent maintenant leurs mères? Il est vrai que si l'*Ermite* continue ses articles jusqu'à cette époque, il fournira de même des sujets de critique aux filles de ces dames, qui riront à leur tour de quelque mode aussi étrange.

Ce qui distingue surtout le recueil dont nous rendons compte, c'est l'extrême naturel avec lequel il est écrit, et le talent de l'auteur pour donner à son style la couleur du sujet. On ne me saura pas mauvais gré de citer ici deux fragmens à l'appui de ce que j'avance.

Le premier est tiré de l'article intitulé *les Catacombes*. L'Ermite, âgé de soixante-douze ans, comme on sait, visite cet asile de la mort avec une jeune femme. Après avoir dépeint l'entrée et les chemins souter-

rains qui conduisent à ces sombres lieux, il continue ainsi : « Nous entrons dans ce palais de la mort; ses hideux attributs nous environnent, les murs en sont tapissés : des monceaux d'ossemens se courbent en arcs, s'élèvent en colonnes, et l'art a su former de ces derniers débris de la nature humaine une espèce de mosaïque dont l'aspect régulier ajoute au profond recueillement que ces lieux inspirent. La mort, au sein des catacombes, a quelque chose de moins repoussant qu'ailleurs : ses ravages sont finis, le ver du sépulchre a dévoré sa proie, et les débris qui restent n'ont plus à craindre que la lime du temps qui doit les réduire en poussière.

» Tous les anciens cimetières de Paris, toutes les églises ont versé dans ces vastes cavernes les dépouilles humains qui leur avaient été confiées depuis plusieurs siècles : dix générations sont venues s'y engloutir ; et cette population souterraine est estimée trois fois plus nombreuse que celle qui s'agite encore à la surface du sol..... Pendant que j'observais les pièces d'anatomie, Mme. de Sesanne était restée à quelque distance de moi, appuyée sur un autel antique formé tout entier de débris humains. Dans l'attitude méditative où s'était placée ma jeune compagne, une des roses de son bouquet s'était effeuillée sur l'autel et sur le piédestal. Je serais embarrassé de dire quelles pensées s'offrirent à mon es-

prit, quels mouvemens agitèrent mon cœur en contemplant, sous ces tristes voûtes, un vieillard bientôt octogénaire, une femme brillant de tout l'éclat, de toute la fraîcheur de la jeunesse et de la beauté, méditant sur la poussière des morts, et des feuilles de roses sur des monceaux d'ossemens humains.

» La voix de notre guide nous tira l'un et l'autre de la rêverie profonde où nous étions absorbés ; nous regagnâmes l'escalier de sortie à l'est de la route d'Orléans. Emilie, en mettant le pied sur la première marche, s'aperçut que j'étais resté en arrière. « Venez donc, me dit-elle ; ne voyez-vous pas qu'on va fermer la porte ? — Je me consultais, lui répondis-je en riant, pour savoir si c'était la peine que je sortisse ». Elle vint à moi, me prit la main ; je vis une larme rouler dans ses beaux yeux, et l'émotion que j'éprouvai ne me permit pas de douter que je vécusse encore ».

On sent assez quelle teinte de mélancolie et quel esprit philosophique l'auteur a su répandre dans ce morceau. Il plonge l'ame dans les profondes méditations où la jette souvent Young, qui, soit dit sans offenser ses prosélytes, fait quelquefois du galimathias.

Voici maintenant le récit d'une partie de campagne, dans laquelle notre Ermite se trouve entraîné par ses liaisons avec une dame, dont cette petite fête doit célébrer la

convalescence. Tous nos riches bourgeois doivent y retrouver la peinture du divertissement qu'ils se donnent chaque année dans les beaux jours de la canicule.

Après être partis le matin, trois heures plus tard que l'heure désignée, vu que les dames se font attendre, tout le monde est en route, sauf quelques traînards qui doivent rejoindre à la barrière. Etouffés par une poussière horrible, versés dans un fossé où les provisions du dîné se trouvent perdues sans ressource, nos voyageurs arrivent enfin à *la Femme ornée*, dont un d'eux est propriétaire; l'Ermite complette ainsi la joie de cette journée : « Pendant que M. Crochard rassemblait les débris du festin, et s'aidait de toutes les ressources du lieu où nous nous trouvions pour improviser un dîné, M. Durivage eut la cruauté de s'emparer de moi et de quelques autres hommes, et de nous forcer à parcourir avec lui sa ferme et les trente-sept arpens de terres labourées dont elle se compose, sans nous faire grace d'un carré de luzerne. Ces dames, restées dans une espèce de grange, qui tenait lieu de salon, se plaignaient d'être fort mal à l'aise sur les chaises d'église que la fermière leur avait prêtées. La jeune Emilie boudait dans un coin contre M. Auguste, qui avait refusé de prendre place auprès d'elle, dans la gondole, pour se donner le plaisir de caracoler à la portière sur un cheval de louage. Comme nous rentrions

de notre tournée, Frimont et l'officier, qui, toujours dans l'espoir de rattraper les voitures, avaient fait tout le chemin à pied, arrivaient en nage et d'une humeur épouvantable : ils se disputèrent avec tout le monde, et donnèrent au diable Mlle. Binet et sa ménagerie. Cependant, après avoir exhalé sa bile, le poëte Frimont vint à penser qu'il avait promis des couplets sur la convalescence de Mme. Vaucels, et courut s'asseoir sous un vieux saule nouvellement ébranché (seul abri qu'il y eût à un quart de lieue à la ronde), pour essayer d'ajuster à la circonstance quelques quatrains qu'il tient toutours en réserve. Pendant ce temps on mettait le couvert ; mais une réflexion pastorale du médecin donna l'idée de dîner en plein air, sur une pièce de gazon où l'herbe était ce qu'il y avait de plus rare. On y transporta quelques débris de pâté, une omelette au lard, une salade assaisonnée d'une huile de la ferme, qui sentait malheureusement son fruit, et quelques bouteilles d'un petit vin du crû, auprès duquel le vin de Surêne pourrait passer pour du nectar. Notre appétit se serait arrangé de ce dîné frugal ; malheureusement une pluie d'orage fondit tout-à-coup sur nos tables, comme les harpies sur celles d'Enée ; et, quelque diligence que chacun de nous apportât pour mettre les mets à couvert, il fut impossible aux plus affamés d'en faire leur profit. Frimont, qui avait fait à sa gloire le sacrifice

de son dîné, ne voulut point en perdre le fruit : il chanta sur l'air *Femme sensible*, une romance qui n'eut aucun succès. Son amour-propre s'en irrita : il mit en jeu celui des autres : l'humeur gagnait tout le monde ; pour y mettre un terme, on ne vit rien de mieux que de retourner promptement à Paris. Ce moment réconcilia tous les esprits, et l'on convint que, sans les contre-temps de la journée, la partie eût été charmante ».

Il est impossible d'être plus vrai et plus gai. Nous n'ajouterons rien à ces citations qui, selon nous, tiennent lieu d'éloges.

Z.

Le Dernier ballon, ou *Recueil de chansons et autres poésies nouvelles d'Armand-Gouffé*. Un vol. in-18, chez Delaunay, Palais-Royal, galeries de bois, n°. 243.

Le dernier Ballon ! Ce titre me chagrine. Serions-nous donc menacés de perdre un de nos plus agréables chansonniers ? *Le dernier !* Quoi ! M. Armand-Gouffé, suspendant sa lyre à une branche de myrthe, dirait un éternel adieu à Momus, dont il a tant à se louer, et à ses joyeux amis du rocher de Cancale, qui vont trouver les huîtres moins fraîches lorsqu'ils ne les mangeront plus avec lui ? Non, je ne puis le croire ; un trop bon vent a secondé ses ballons pour

que celui qu'il lance aujourd'hui soit le dernier. *Nous nous reverrons*. Ce refrain d'une de ses chansons est d'un favorable augure; et son *Epicurien en retraite* nous permet de douter de la sincérité de sa conversion. Il en est probablement des chansonniers comme des buveurs : qui a chanté chantera long-temps, et leur grand patron, le chansonnier de Théos, en est bien la preuve. Puisqu'à quatre-vingts ans, ne pouvant mieux faire, il chantait encore sa douce amie pour le seul plaisir de la chanter.

Je ne m'étonne pas, au reste, que quelques chansonniers désertent le caveau sacré, et que d'autres soient moins assidus aux offices qu'on y célèbre tous les mois. Si ce relâchement s'introduit dans leurs disciplines, c'est moins à eux que nous devons nous en prendre qu'à leurs trop moroses censeurs. Leur devise a soulevé contre eux toute la secte des stoïciens modernes. Rire, chanter et boire, quel crime aux yeux de ces graves moralistes qui croient tout perdu dès qu'on ne bâille plus à leurs sermons, et qui, depuis qu'ils digèrent mal, ne conçoivent pas comment on peut goûter, encore moins célébrer, les plaisirs de la table. A la vérité, nos chanoines d'Epicure, vermeils et brillans de santé, doivent désespérer tous les partisans d'une excessive sobriété. Mais faut-il, pour cela, les supprimer? Qu'y gagnerait-on? Ceux-là n'ont point de prébendes; et leurs couplets, sans fin, contre les

nouveaux riches, nous prouvent assez qu'ils ont d'excellentes raisons pour vanter la médiocrité. Ils ont beau répéter dans leurs refrains : *Ma fortune est faite* : n'en croyez rien : ce qu'ils vous disent là est une chanson.

Souffrez, rigides censeurs, qu'ils aiment la table et qu'ils chantent les douceurs qu'elle leur procure. Ce n'est qu'à ce prix que vous aurez des chansonniers. L'eau n'est point du tout inspiratrice. Ne soyez pas encore plus sévères que le fondateur des anciens stoïciens : il disait que « s'il était défendu aux sages d'aimer, les jolies femmes seraient trop malheureuses, puisqu'elles ne recevraient que les hommages des sots ». Permettez donc aux fils de Collé, de Panard, d'aimer les belles et de chanter leurs amours. Est-ce parmi nous, d'ailleurs, qu'il est permis de proscrire ou de mépriser le genre aimable qu'ils cultivent avec plus ou moins de succès ? Si la chanson n'existait pas, le français l'inventerait, tant elle convient à son caractère et à ses mœurs. Le caveau est donc un établissement national, et le jour viendra peut-être où ses habitués dîneront aux frais du gouvernement.

On parle de morale et de philosophie ; mais telle de ces chansons, si elle avait moins de joyeuseté, serait un petit traité de morale. Vous y trouvez un très-grand fonds de sagesse que les auteurs habillent à leur manière pour qu'elle soit mieux goûtée. Essayez de fonder une chaire de philoso-

phie au rocher de Cancale. Priez M. Désaugiers ou M. Armand-Gouffé d'y monter revêtus de la robe doctorale, et vous verrez s'ils manquent d'auditeurs. Je crains fort que leurs confrères de la faculté, qui débitent leurs leçons sur des airs moins gais, ne soient bientôt abandonnés. C'est que, pour nous plaire, la philosophie a peut-être besoin aujourd'hui d'être mise en chansons. Nos épicuriens sont donc, sans qu'on s'en doute, de très-grand philosophes. Ils sont philosophes à la manière d'Horace : en effet, n'est-ce pas Horace que l'auteur traduit (1) lorsqu'il chante, sur l'air *Faut des savans, pas trop n'en faut*,

Buveurs, profitons des instans :
Quand on est mort c'est pour long-temps.
Au caveau rendons-nous en foule ;
Buvons toujours comme aujourd'hui,
O mes amis ! quand le vin coule,
Le temps coule plus fort que lui.
Buveurs, profitons des instans :
Quand on est mort, c'est pour long-temps.

C'est encore Horace qu'il commente (2) dans le couplet qui suit, sur l'air : *Mon père était pot.*

O vous qui plantez des cyprès
Sur chaque tombe amie,
Gardez-vous d'en planter auprès
De ma cendre endormie.

(1) *Dona præsentis rape lætus horæ.*
(2) *Nullam sacrâ vite priùs severis arborem.*

Mieux qu'un *libera*,
Mon ombre aimera
Quelques chansons malignes.
Morbleu, plantez là.
Ces noirs cyprès-là,
Et plantez-moi des vignes.

Les chansons d'Horace peuvent être meilleures ; mais c'est la même philosophie. Pourquoi donc condamner dans les disciples ce qu'on serait bien fâché de ne pas trouver dans leur maître ? Eux aussi connaissent la modération. C'est par amour-propre qu'ils voudraient qu'on les prît pour des ivrognes. Croyez-moi, ils n'abusent point des faveurs de leurs Philis, de leurs Chloé, etc. ; ils n'ont pas même entrevu ces beautés imaginaires dont ils nous vantent les charmes. S'ils chantent tout ce qu'ils aiment, ils ne jouissent pas de tout ce qu'ils chantent. Les malheureux auraient trop à faire.

Faut-il, au reste, des sacrifices pour appaiser les censeurs de la société épicurienne ? M. Armand-Gouffé en a fait de très-grands. Connaissez-vous un refrain plus triste que celui-ci, *frères, il faut mourir ?* L'auteur vient de le mettre sur l'air de *Manon Giroux*. N'avait-il pas déjà chanté le *Corbillard ?* Ce sujet vous semble-t-il assez noir ? C'est dommage que M. Armand-Gouffé y ait répandu tant de gaîté. Enfin il célèbre aujourd'hui *le Maigre* ; mais cette chanson de circons-

tance n'est pas la meilleure qu'il ait faite. Le maigre porte malheur aux épicuriens : aussi leur doyen leur a-t-il permis de faire gras pendant tout le carême.

M. Armand-Gouffé est peut-être celui de nos chansonniers qui sait le mieux varier ses sujets. Mais quel que soit celui qu'il traite, soit qu'il nous fasse descendre dans *la barque à Caron*, soit qu'il mette tout *l'Olympe en goguette*, qu'il chante *S. Martin* ou *M. Balaine*, *S. Denis* ou *M. Guilbert* le confiseur, son ton est toujours convenable, son style a une agréable facilité, et sa morale est assaisonnée d'un sel assez piquant. On me dispensera de le prouver, puisque, grâce à la rapidité avec laquelle ses ballons s'enlèvent, les preuves sont dans les mains de tous les amateurs de la chanson. C'est toutefois bien malgré moi que je m'abstiens de citer les couplets adressés au célèbre restaurateur du rocher de Cancale. Les amis de la bonne chère et ceux des lettres apprécieront comme ils le doivent cet hommage d'un cœur reconnaissant. M. Balaine, par la bonté de ses mets et l'excellence de ses vins, a souvent échauffé la verve des chansonniers du Caveau. Ceux-ci, à leur tour, ont donné à la cuisine de M. Balaine une célébrité qu'il a bien justifiée. Il est beau, il est touchant de voir les talens se prêter un mutuelappui. Puisse cet exemple reconcilier la cuisine et la littérature trop long-temps divisées ! C'est encore une

obligation que nous aurons à nos chansonniers, et on les décourage !

Qu'on leur donne des conseils, soit, ils les prendront en bonne part. Tous, par exemple, promettent d'être gais ; mais il en est peu qui tiennent leurs promesses, et cela n'est pas bien. Un honnête chansonnier n'a que sa parole. Presque tous ont le même ton, les mêmes idées, les mêmes tournures ; toujours Momus, toujours Bacchus, toujours Vénus. Messieurs, Vénus, Bacchus et Momus sont très-sensibles à votre bon souvenir ; mais ils vous prient de les faire rimer moins souvent ensemble. Comme dit le refrain de M. Armand-Gouffé, *il est temps que ça finisse*, ne croyez pas que je veuille vous renvoyer à des sujets d'une philosophie trop sérieuse. Non, conservez la marotte ; agitez ses grelots ; soyez fous, à la condition d'être gais : chantez le vin ; chantez les belles ; couronnez-vous enfin de myrthes et de pampres, c'est votre plus beau privilége. Mais étendez un peu le cercle de vos idées ; en répétant ce qui a été dit avant vous, redites le d'une autre manière. Vos chansons n'auront plus alors cet air de famille qui ferait croire qu'elles sortent toutes du même moule, comme ces devoirs que des écoliers paresseux se communiquent, et qui, à quelques expressions près, se ressemblent tous.

J'aime vos couplets satiriques, vos malins vaudevilles. Mais pourquoi vos traits tom-

bent-ils toujours sur les mêmes victimes. Couplet contre les médecins, couplet contre les critiques, couplet contre les parvenus, voilà une chanson faite. Tout cela, messieurs, est bien usé, bien rebattu. Ce sel est bien affadi. Les médecins d'ailleurs et les critiques se rient de vos piqûres, et sauront bien s'en venger. Vous serez malades un jour ou l'autre, et probablement il vous arrivera aussi de publier quelque mauvais ouvrage. Dites-moi, la société manque-t-elle de ridicules? Ou n'avez-vous pas le talent de les saisir? Ils sont cependant une partie de votre domaine. La chanson, comme la comédie, peut nous corriger en nous amusant. Je vous prie d'y songer. Encore une observation et je termine cette douce mercuriale. Le genre que vous cultivez est agréable, mais frivole; n'ayez donc pas de trop grandes prétentions, et si vous obtenez quelque célébrité, faites semblant de ne pas vous en appercevoir.

M. Armand-Gouffé n'a aucun des défauts que je viens de signaler. C'est en l'imitant que d'autres sauront les éviter. Je sens donc combien ces réflexions sont dé-déplacées dans un article dont il a fourni le sujet; mais la pauvre vérité est aujourd'hui bien embarrassée. Elle n'est nulle part la bien venue. On la repousse de tous côtés; voilà pourquoi elle se place où elle peut. Toutefois, afin que M. Armand-Gouffé ne prenne pas pour lui ce que j'ai dit pour

d'autres, je fais les vœux les plus sincères pour son prompt retour au milieu de ses frères, qu'il a, dit-on, abandonnés. Le caveau est la véritable patrie des chansonniers; c'est dans son sein qu'ils reçoivent leurs plus heureuses inspirations. Loin d'elle, ils doivent dire comme les juifs pendant la captivité de Babylone : *Quomodo cantabimus canticum in terra aliena?* Comment pourrions-nous chanter nos *turlurette* et nos *flonflon* sur une terre étrangère?

C.

Annales des Arts et Manufactures, ou *Mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant les arts et métiers*, etc. Par J. N. Barbier de Vémars. Chaque numéro est composé de 7 feuilles in-8°., avec des gravures en taille douce. Par an, 30 fr. à Paris, 35 fr. pour les départemens, et 40 fr. pour les pays étrangers. On souscrit à Paris, chez Chaigniau aîné, rue de la Monnaie, n°. 11.

Il y a une différence essentielle entre les beaux-arts et les arts mécaniques. L'état des premiers est dans tous les temps le résultat naturel des progrès de la civilisation. Ils ont une marche déterminée dont on peut observer les gradations forcées et inévita-

bles dans l'histoire de tous les peuples civilisés. On les a vus par-tout offrir d'abord dans leur manière de copier la nature, une sorte de naïveté qui, grossière dans l'origine, devenait insensiblement plus délicate. Des essais, des comparaisons multipliées font naître ensuite le sentiment du beau, et le goût des artistes étant encore assez près de la nature pour n'être point égaré par les fantaisies de la manière, les arts approchent de la perfection, et brillent enfin de tout leur éclat. A cette époque en succède une autre; on ne veut pas copier servilement ses prédécesseurs, et comme ils avaient imité la nature, on s'en écarte pour éviter de leur ressembler. Les sujets les plus heureux sont d'ailleurs épuisés : il faut ou les traiter d'une autre manière et moins bien, ou en traiter d'autres qui leur sont inférieurs. On cherchera donc d'autres modes d'imitation, et c'est alors que les artistes se créent des *manières*, que le sentiment du beau s'affaiblit et se perd, enfin que, sans cesser d'estimer par habitude les grands artistes précédens, on travaille néanmoins dans un goût entièrement différent. Jamais on n'a cessé en Italie d'estimer Raphaël et Palladio : ce pays est rempli cependant de tableaux qui n'ont pas plus de rapport avec les ouvrages de Raphaël, que ses églises modernes n'en ont avec les modèles laissés par Palladio.

Cette marche constante des beaux-arts et

du goût est si bien établie par l'observation, et Condillac l'a tellement démontrée dans un de ses beaux ouvrages (l'*Origine des Connaissances humaines*), qu'il paraît difficile, même aux plus grands partisans de la perfectibilité, d'en nier les effets. On peut observer seulement qu'il est des circonstances propres à en accélérer ou à en retarder les progrès. Une révolution qui donne de l'essor aux esprits, et semble en quelque sorte les renouveller; un grand prince qui joindrait le goût des arts au sentiment du beau, et qui encouragerait les artistes en payant leurs efforts par son estime plus encore que par ses largesses, pourraient arrêter la marche rétrograde des arts. C'est ainsi que de nos jours, quelques-uns des beaux-arts brillent en France d'un éclat qui semble nous rajeunir de deux siècles, et que les David, les Gerard, les Girodet nous rappellent Le Brun, Le Sueur et Le Poussin.

Mais si la destinée des beaux-arts est ainsi comme tracée d'avance; si, par une suite de la nature de l'esprit humain, les temps où ils croissent, où ils brillent et où ils penchent vers leur déclin, sont inévitablement marqués pour chaque nation, que penser des établissemens qui ont leurs progrès pour but réel ou apparent? Gardons-nous cependant de conclure que ces établissemens sont entièrement inutiles : ils servent au moins à répandre les lumières

dans la nation, et, en éclairant les esprits, à multiplier les jouissances. Mais on s'attendrait vainement qu'ils formeront de grands artistes; c'est ce que toutes les académies, tous les journaux et toutes les pensions du monde sont absolument incapables de faire.

Il en est tout autrement des sciences naturelles et des arts mécaniques, et il pouvait être utile de remarquer ici à quel point leur marche diffère de celle des beaux-arts. Loin qu'on y remarque ces périodes d'accroissement, de perfection et de décadence, on les a toujours vus faire, chez chaque nation, des progrès plus ou moins rapides, mais continuels, et qui n'ont eu d'autre terme que de grandes révolutions. Ils fournissent naturellement à l'esprit humain un aliment inépuisable, quand il a goûté toutes les jouissances des beaux-arts, et quand ces derniers ne peuvent plus lui offrir du nouveau, sans que ce nouveau soit moins bien.

L'avancement des arts utiles et des manufactures est donc en quelque sorte à la disposition du gouvernement, qui peut l'accélérer à son gré, et même faire naître facilement l'esprit de recherche et l'industrie.

Parmi les moyens de les exciter, l'un des plus efficaces est la publicité donnée aux nouvelles découvertes par la voie des journaux. L'Angleterre possède depuis longtemps plusieurs collections qui n'ont d'autre but

but que de propager ainsi les procédés utiles. A leur imitation, Oreilly entreprit en France de rédiger les *Annales des Arts et Manufactures*, auxquelles on a joint depuis le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, dont la publication n'est pas le moins important des services que cet utile établissement rend aux arts. Oreilly possédait en ce genre des connaissances très-variées. Ayant conduit et formé lui-même diverses manufactures, ces matières lui étaient pour la plupart très-familières, et il pouvait joindre ses réflexions et ses observations personnelles aux descriptions des procédés dont il avait à rendre compte. Son journal, d'ailleurs exécuté avec soin, devint bientôt très-répandu. Il était indispensable aux artistes et aux manufacturiers de tous les genres qui ont le plus grand intérêt à ne point rester en arrière de leurs concurrens. Ils devaient donc chercher à profiter de toutes les découvertes qui tendent à perfectionner l'exécution en économisant sur la main-d'œuvre, et à fournir ainsi au commerce les moyens de livrer à moindres frais des produits plus soignés.

Depuis la mort d'Oreilly, arrivée il y a 6 ou 7 ans, les *Annales* n'ont pas cessé d'être bien rédigées, et sont toujours également recherchées. Les circonstances, en imprimant un nouvel essor à plusieurs branches importantes de l'industrie, et en excitant les manufacturiers à remplacer, par

les productions indigènes, les substances que le commerce seul fournissait autrefois, ont donné plus d'éclat aux découvertes, et plus d'intérêt à leur publication. Les articles contenus dans les derniers numéros, entr'autres le rapport fait à la dernière séance de la société d'encouragement, offrent sur ce sujet des détails curieux. On y voit, par exemple, que le prix proposé par cette société, pour la fabrication du sucre de betteraves, a été retiré, les procédés de cette fabrication étant actuellement trop bien établis et trop répandus pour laisser rien à désirer, si ce n'est quelques perfectionnemens de détails qu'on ne doit attendre que du temps.

Une découverte non moins importante, et qui tend aussi à nous délivrer des tributs que nous payons au commerce étranger, est celle de M. Gonin, de Lyon, qui est parvenu à donner au coton, avec la seule garance, la plus belle couleur écarlate. On regardait comme impossible la solution de ce problême, dont la découverte nous donnera, même en temps de paix, les plus grands avantages, jusqu'à ce que le temps, qui trahit tous les secrets, ait fait connaître à nos rivaux ces nouveaux procédés.

Nous rangerons parmi les découvertes moins brillantes, mais d'une grande utilité, la panification de la pomme de terre, sur laquelle M. Pictet, de Genêve, a donné dans ses derniers numéros de nouveaux

détails et des expériences qui prouvent qu'un pain fabriqué avec la pomme de terre, en ne coûtant pas moitié de celui de froment, nourrit autant, et offre un goût au moins aussi agréable. Nous ferons encore mention d'un procédé par lequel M. Lampadius prépare en Allemagne, avec des châtaignes et des betteraves macérées à chaud dans l'huile d'olives, puis grillées, un café indigène qui offre tout le parfum du café exotique. Nous n'oublierons pas non plus les nouvelles armes à feu de M. Pauly, ancien officier d'artillerie, rue des Trois-Frères, n°. 4, qui, sans avoir aucun inconvénient du fusil ordinaire, en conservent tous les avantages, et lui en donnent même de nouveaux, tel que celui de tirer douze coups par minute ; invention qui doit avoir le plus grand succès pour la chasse et pour la guerre.

Enfin, nous appellerons l'attention des hommes instruits sur un article dans lequel MM. Dobson décrivent une machine soufflante pour les hauts fourneaux, qu'il serait bien à désirer qu'on substituât aux trombes employés presque par-tout en France, et qui ont les plus graves inconvéniens.

Les différens objets relatifs aux arts économiques n'entrent pas seuls dans le plan des *Annales des Arts et Manufactures* ; on y trouve quelquefois des recherches curieuses sur divers points des sciences physico-mathématiques. Les numéros que nous

avons sous les yeux offrent en ce genre la description d'un nouveau procédé de M. de Luzarches, pour la direction des aérostats. Ce problême est en physique ce qu'est en géométrie la quadrature du cercle. Quoiqu'il soit démontré, même dans les livres élémentaires, que la quadrature du cercle est impossible, on la cherche toujours. Il est également démontré, au moins avec le genre de preuves que comporte la question, que la direction des ballons est au-dessus des forces dont l'homme peut disposer, et néanmoins on a encore de la peine à détacher son imagination d'un problême si intéressant. Mais ce qui console les savans, c'est qu'en cherchant la quadrature du cercle, on a trouvé de fort bonnes choses qu'on ne cherchait pas, et qu'on peut aussi, en cherchant à diriger les aérostats, qu'on ne dirigera probablement jamais, faire d'importantes découvertes.

N.

Isaure d'Aubignie, imitation de l'anglais, par Pigault-Montbaillarcq, auteur de la Famille de Wieland, *ou* les Prodiges. Quatre vol. in-12. Prix, 9 fr., et 11 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Barba, au Palais-Royal.

Dirai-je qu'*Isaure d'Aubignie* est un roman bien imaginé, bien conduit, bien écrit? Non, certainement non. L'auteur à qui je ne dois que de la justice, n'obtiendrait pas un tel aveu, même de ma plus excessive indulgence; mais ce qu'on publie en ce genre depuis quelques années est en général si prodigieusement stupide, qu'on est presque tenté de donner des éloges à un romancier qui, au milieu d'une foule d'invraisemblances, de situations usées et rebattues, de caractères insignifians ou maladroitement ébauchés, parvient à présenter, même dans un assez mauvais style, quelques situations qui ne sont pas dépourvues d'intérêt : c'est ce qu'a fait M. Pigault-Montbaillarcq, et de manière à donner, s'il est jeune encore, quelques espérances de son talent. Si son jugement n'est pas toujours sûr, ses intentions morales m'ont paru toujours bonnes; il raconte avec assez de simplicité des événemens peu croyables, et sait répandre quelque intérêt sur la seule

situation vraiment dramatique que l'on trouve dans son livre ; enfin, dans plusieurs parties de ce roman, il s'éléve quelquefois jusqu'à la médiocrité ; ce qui peut passer pour quelque chose dans le temps où nous vivons.

M. d'Aubignie, ruiné par la perte d'un procès considérable, se retire à la campagne avec sa femme et Isaure d'Aubignie sa fille, prodige de vertu et de beauté, comme toutes les héroïnes de roman. On présume bien qu'il ne sera pas difficile de trouver un amoureux pour une demoiselle de ce mérite ; et ce sera justement le premier qui aura vu ses charmes, le comte de Montalban, dont le château n'est pas éloigné de la modeste demeure de cet ange de perfection. Il en est vraiment tout éperdu, car il écrit à l'un de ses amis que « le prestige de la voix d'Isaure fait vibrer la vertu dans son cœur, et l'éléve au-dessus de l'humanité ». Il faut passer à ce jeune seigneur cette maniére ridicule de s'exprimer, en faveur de ses intentions honnêtes et délicates : il a des richesses immenses qui peuvent non-seulement donner le bonheur à celle qu'il aime, mais encore réparer tous les torts de la fortune envers sa famille intéressante : en un mot, sa situation est la moins romanesque qu'il soit possible d'imaginer ; et en effet, il ne tient pas à lui que le roman ne finisse à l'instant même, car il débute tout brusquement par demander la main de la belle

Isaure. Mme. d'Aubignie, femme prudente, saisit d'abord tous les avantages d'une semblable alliance, essaie de les faire valoir aux yeux de sa fille; et, s'appercevant très-bien que la pauvre demoiselle n'a nulle inclination pour son riche prétendant, au défaut de l'amour, elle appelle à son aide l'amitié, la lui présente comme la compagne la plus charmante de l'hymen, et, pour l'en convaincre, lui fait ce singulier raisonnement : « Les hommes, dit-elle, parlent souvent de leurs amis, et en ont rarement un seul : la nature de leurs liaisons est, au contraire, destructive de l'amitié; celle-ci se fane en quelque sorte près des goûts tumultueux qui alimentent ces liaisons . . . . . Les jeunes personnes de notre sexe forment entr'elles des relations aussi insignifiantes, et souvent plus dangereuses : elles commencent avec l'enfance et se terminent généralement avec l'adolescence..... Mais l'amitié qui s'établit entre deux personnes *d'un sexe différent*, quand l'amour n'y entre pour rien, devient le lien le plus intéressant, celui qui procure *le plus d'instruction*, et les jouissances les plus pures ». Il est clair, d'après cela, qu'avec quelque goût pour *s'instruire*, et la persuasion très-naturelle qu'il n'y a rien de plus innocent que l'amitié, la belle Isaure pourrait, en sûreté de conscience, se faire une douzaine d'amis, sans compter son futur, si elle ajoutait quelque foi aux discours entortillés de madame sa

mère ; mais une voix secrette, qui s'élève dans le fond de son cœur, lui parle avec une toute autre éloquence : elle est peu touchée de cette belle théorie de l'amitié ; et ce n'est pas ainsi qu'elle aime Alphonse de Moronval, jeune homme charmant, le compagnon des jeux de son enfance, que des malheurs imprévus ont, comme elle, réduit à l'indigence, et qui, en partant pour l'Amérique, où l'appellait un oncle opulent, lui a mille fois répété les sermens d'un amour éternel. Elle sent très-bien qu'un tel ami n'est point disposé à s'accommoder de pareilles subtilités ; et, attendu qu'elle ne peut absolument se passer de lui, et qu'il prétend être aimé de la manière la plus exclusive, la jeune personne refuse très-civilement, mais très-positivement les offres du généreux Montalban.

Voilà, il faut en convenir, un fort beau dévouement, et c'eût été sans doute, pour notre héroïne, une grande satisfaction de pouvoir le soutenir jusqu'à la fin, même en courant les risques de mourir à la peine ; mais le ciel en a autrement ordonné : au moment où elle sacrifie tout à son amant, elle apprend qu'il est lui-même tourmenté par son oncle pour épouser dans les colonies une très-riche héritière ; et ce qu'on ajoute sur la faiblesse de sa résistance, semble lui faire entrevoir que cet Alphonse tant aimé est tout-à-fait indigne du noble sacrifice qu'elle veut lui faire. Cette nouvelle la

jette dans le plus violent désespoir : son père, sa mère, Montalban, essaient de profiter du dépit, de l'indignation d'un amour offensé; ils n'y réussissent point encore; il faut un événement tragique pour abattre ce cœur indomptable, et déraciner enfin des sentimens si profonds. Les créanciers de M. d'Aubignie, qui, depuis sa catastrophe, n'ont point cessé de le poursuivre, poussent l'acharnement jusqu'à vouloir le chasser du dernier asile qui lui reste, et le dépouiller de ses dernières ressources : un jugement fatal a été obtenu contre lui, et la horde impitoyable des huissiers vient entourer sa maison. Mme. d'Aubignie, frappée de terreur, tombe malade, et expire dans les bras de sa fille et de son époux, tandis que Montalban, plus noble et plus désintéressé que jamais, paie toutes les dettes de son vieil ami, et met le comble à ce beau procédé, en essayant de se soustraire à sa reconnaissance. Trahi par un ingrat, que peut résoudre la triste Isaure, sinon d'acquitter elle-même la dette nouvelle que vient de contracter son père, et de faire enfin le bonheur d'un homme qui a tant mérité d'être heureux ? Montalban devient donc peu de temps après son époux, et elle se comporte avec lui comme on peut l'attendre d'une fille sage et bien élevée.

Le lecteur conçoit bien qu'un roman ne peut pas finir par un événement si platement naturel. Ce ne serait pas la peine de

prendre la plume pour ne rien écrire que d'ordinaire, de vraisemblable ; et l'imagination de M. Pigault-Montbaillarcq n'a garde de s'endormir avec ces nouveaux mariés. Il est nécessaire que nous prenions avec elle notre vol vers le Nouveau-Monde; et là, nous reconnoîtrons que, dans les récits faits à la trop crédule Isaure, il n'y a de vrai que la première moitié. On a effectivement offert un riche mariage au fidèle Alphonse; on a employé pour le vaincre toutes sortes de séductions; mais rien n'a pu ébranler ce héros. Toutefois, il faut avouer que l'auteur diminue furieusement le mérite que pourraient avoir sa constance et ses refus, par la peinture odieuse et même dégoûtante qu'il nous fait de la petite personne à laquelle on prétend l'associer. Il était possible, ce me semble, d'établir un contraste piquant entre Isaure et la jeune créole, sans faire de celle-ci un monstre de bassesse et de corruption, parce que l'autre est un modèle d'innocence et de grandeur d'ame. Il y a un juste milieu entre ce beau idéal qui ne se rencontre presque jamais, et ces caricatures ignobles qui, pour être moins rares, n'en sont pas moins indignes du pinceau d'un écrivain délicat; mais pour trouver ces proportions plus vraies, et par conséquent plus heureuses, il faut un coup-d'œil observateur, une étude approfondie du cœur humain, de longues méditations, le talent enfin qui vivifie tout, qui seul peut rendre avec vérité et énergie

ce que l'esprit a saisi avec justesse et sagacité; or, M. Pigault-Montbaillarcq, comme je l'ai déjà dit, n'est pas un écrivain bien vigoureux, et se montre faible, surtout dans tout ce qui tient à la peinture des mœurs et des caractères. Laissant donc de côté le récit de l'intrigue triviale dont le but est de lui faire épouser une fille également déshonorée par ses désordres et par sa naissance, il me suffira de dire qu'une seule pensée l'occupe, c'est de reprendre à la fortune tout ce qu'elle lui a enlevé pour revenir en France mettre ses richesses aux pieds de celle qu'il adore. Le ciel favorise des vœux si innocens : Alphonse, plus riche qu'il n'aurait jamais pu l'espérer, traverse une seconde fois les mers; les vents et les flots semblent favoriser son amour et son impatience : hélas! c'est dans le port que l'attend le plus affreux orage. A peine a-t-il touché la terre, qu'il apprend qu'Isaure est à jamais perdue pour lui. C'est ici le morceau de force, le morceau du désespoir, du délire, des convulsions; et il faut avouer que M. Pigault y jette tout son feu. On ne sait pas encore ce dont cet Alphonse est capable : c'est un homme terrible, et qui ne se connaît plus quand la passion le possède. Il veut voir Isaure, il le veut absolument; Isaure refuse; et, dans sa fureur, il jure de se plonger son épée dans le cœur, si elle ose persister dans ce barbare refus. Que faire dans de telles extrémités? Trahira-

t-elle ses devoirs les plus sacrés ? Causera-t-elle la mort de celui pour qui elle voudrait mille fois donner sa vie ? Ses incertitudes, ses craintes, ses remords, tous les tourmens qu'elle endure jusqu'au moment de ce fatal rendez-vous, voilà la partie dramatique du roman ; et quoiqu'on ne puisse s'empêcher d'y reconnaître une pâle contre-épreuve de la situation douloureuse de Clarisse, lorsqu'elle va se livrer à l'infernal Lovelace, il faut avouer qu'il y a ici de l'intérêt, et qu'on ne lit pas ce passage sans quelque plaisir. Enfin, cette femme malheureuse succombe ; le jour et l'heure sont fixés où elle va recevoir le dernier adieu d'Alphonse ; le mystère le plus profond semble présider à cette entrevue ; mais Montalban sait tout : un ami perfide et jaloux a découvert l'intelligence tout au plus indiscrette des deux amans, et la lui a présentée avec toutes les couleurs qui peuvent lui donner l'apparence d'un crime. L'époux outragé jure de se venger ; le traître lui offre son bras, s'embusque dans une forêt qu'Alphonse doit traverser pour arriver au lieu du rendez-vous, et mille coups mortels vont punir son insolente témérité. Un accident singulier découvre tout-à-coup à l'honnête Montalban qu'il n'y a dans cette aventure rien que de très-innocent, et que, trompé par une infâme calomnie, au lieu de punir un crime, il va se rendre lui-même le plus coupable des hommes. Eper-

du, il s'élance dans le sentier funeste pour arracher la victime à son assassin : celui-ci, qui a *la vue basse*, circonstance ingénieusement imaginée par l'auteur, croit reconnaître Alphonse, et blesse mortellement le pauvre mari, au moment où celui-ci s'apprêtait à le désarmer. L'infortuné est rapporté chez lui expirant; et là, entouré de ses amis en pleurs, de ses valets consternés, de son épouse inconsolable, de son rival désespéré, ce brave homme ordonne, par son testament, qu'après six mois de veuvage au plus, Mme. de Montalban épousera M. de Moronval, lequel l'aidera de son mieux à se consoler de la perte affreuse qu'elle est sur le point de faire. On sent bien que tous les deux ont trop de délicatesse pour s'opposer à la volonté sacrée d'un mourant. « Et c'est ainsi, dit judicieusement l'auteur, qu'après avoir été les plus malheureux amans, ils devinrent les plus fortunés des époux ».

Ce dénouement, digne du mélodrame le plus misérable, n'empêche pas, je le répète, qu'en somme, la lecture du roman de M. Pigault-Montbaillarcq ne puisse amuser pendant quelques heures ceux qui ont le malheur d'éprouver le besoin absolu d'un semblable amusement. P.

SCIENCES ET ARTS.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

Séance du samedi 5 *décembre* 1812.

Sur la collection des traités de musique de Tinctoris.

S. Exc. le ministre de l'intérieur, par une lettre en date du 14 septembre 1812, a soumis à l'examen de la classe des beaux-arts de l'institut, un manuscrit de la fin du 15e. siécle (1), contenant plusieurs traités écrits en latin sur la musique, en l'invitant à lui faire savoir s'il y a lieu d'en ordonner la traduction et la publication. La section de musique à laquelle ce manuscrit a été envoyé, présente en ce moment à la classe son opinion fondée sur les renseignemens qu'un examen et des recherches faites avec soin l'ont mise à portée de recueillir.

Ce manuscrit, composé de 252 pages petit in-folio, est la collection complette des

(1) Ce manuscrit précieux appartient à M. Fayolle, qui l'avait envoyé à S. Exc. le ministre de l'intérieur, pour obtenir un rapport de la classe des beaux-arts de l'institut impérial.

traités de musique de J. Teinturier, savant du 15e. siècle, regardé comme l'écrivain didactique le plus estimable de l'école française et de l'école gallo-belge de musique, qui furent successivement si fameuses au 14e., au 15e. et au 16e. siècles.

J. Teinturier, dit *Tinctor* ou *Tinctoris* de son nom latinisé suivant l'usage du temps, était de Nivelles, ville de Brabant, qui fait aujourd'hui partie du département de la Dyle, où il naquit de 1430 à 1440. C'est à l'époque où, d'après ce que l'on sait par l'histoire de l'art et d'après ce qu'il dit lui-même dans un de ses traités, que l'école flamande commença à se former sur l'enseignement et à marcher sur les traces de l'école française de musique, alors la plus célèbre qui fût en Europe. Ayant fait de bonnes études littéraires il fut reçu licencié ès-lois.

Ses grandes connaissances en musique lui méritèrent, suivant le témoignagne de Guichardin, la place de maître de chapelle du roi de Sicile Ferdinand. Il passa en cette qualité une partie de sa vie à Naples. C'est en cette ville qu'il composa ses ouvrages didactiques de musique qui eurent un grand cours en Italie. Il fut ensuite pourvu d'un canonicat dans sa patrie où il revint enseigner le droit civil et le droit canon. On croit qu'il mourut vers la fin de ce même siècle.

Les ouvrages de Jean Teinturier, renfermés dans le manuscrit, sont au nombre de

onze ; ils sont tous purement didactiques ; c'est-à-dire, qu'ils ont tous pour objet la pratique et non la théorie de l'art, et peuvent se diviser en trois séries. La première qui est relative à la connaissance des fondemens du systême et de la notation musicale, comprend les sept premiers ouvrages. La seconde, relative à la composition, comprend les deux suivans. La troisième enfin, comprend les deux derniers qui portent sur des matières générales. En voici la description.

PREMIÈRE SÉRIE.

Fondement du systême et notation.

N°. 1er. *Expositio manûs* (exposition de la main harmonique). C'est le tableau des tons du systême renfermés dans les limites des voix avec la description des lettres, des clefs et autres signes par lesquels on les représente en eux-mêmes sans égard à la durée ; l'auteur y donne la théorie des nuances et la description des intervalles ; il le termine par un *Kirie* à trois parties.

N°. 2. *Liber de naturâ ac proprietate tonorum.* (Livre de la nature et des propriétés des modes.) C'est un traité fort bien fait des modes de la musique, selon la doctrine de ce temps. Il porte la date du 6 novembre 1476, époque où J. Teinturier était chapelain du roi de Naples.

N°. 3. *Tractatus de notis ac pausis.* (Traité des notes et des pauses.) C'est une

description des notes et des pauses alors en usage.

N°. 4. *Tractatus de regulari valore pausarum.* (Traité de la valeur régulière des notes.) Ce traité est la suite du précédent : c'est l'exposition de la valeur ordinaire des notes de musique, selon les principes de la division binaire ou ternaire qui alors étaient l'une et l'autre également usitées, et que l'on désignait sous les termes de *parfaite* et d'*imparfaite*.

N°. 5. *Liber imperfectionum notarum.* (Livre de l'imperfection des notes.) Ce livre fait voir comment, dans la division parfaite, une note peut devenir imparfaite.

N°. 6. *Tractatus alterationum.* (Traité des altérations.) L'auteur explique comment une note peut prendre la valeur d'une autre note.

N°. 7. *Scriptum super punctis musicalibus.* (Traité des points musicaux.) L'auteur traite ici des différens points en usage dans la notation de son temps, et qui avaient la propriété de séparer, d'augmenter ou de perfectionner la note.

Ces sept ouvrages forment un traité complet de la séméiotechnie musicale du 15e. siècle.

DEUXIÈME SÉRIE.

De la composition.

N°. 8. *Liber de arte contrapuncti* (*livre sur l'art du contrepoint*). Ce livre, qui est

divisé en trois parties, est un Traité fort étendu du contrepoint simple. La première traite avec beaucoup de détails de la succession des consonnances; la seconde des dissonnances et de leur emploi; la troisiéme traite spécialement du contrepoint; elle en prescrit les règles et en renferme de nombreux exemples.

N°. 9. *Proportionale musices* (*proportionnel de musique*). C'est un traité des proportions qu'observent entr'eux les signes de musique, proportions qui servent de fondement aux canons et autres contrepoints artificieux qui commençaient à être connus à l'époque où écrivait J. Teinturier.

TROISIÈME SÉRIE.

Traités généraux.

N°. 10. *Definitorium musices.* C'est un recueil de définitions par ordre alphabétique, et par conséquent un Dictionnaire des termes de musique alors en usage.

N°. 11. *Complexus affectuum musicæ* (*Traité des effets de la musique*). Le titre de ce dernier ouvrage en indique suffisamment l'objet. Il convient d'observer que les derniers chapitres manquent au manuscrit; mais ils sont peu à regretter; ce dernier Traité étant de peu d'importance, et les titres de ces chapitres qui peuvent tenir lieu des chapitres eux-mêmes, se trouvant dans une table générale des matières, qui est en tête du manuscrit.

Telle est la note des *Œuvres de J. Teinturier* comprises dans ce manuscrit : elle est conforme, quant aux dix premiers Traités, à la description qu'en donne le P. Martini, dans son catalogue des auteurs de musique (*Storia della musica*, tom. 1er., pag. 496), et elle contient de plus des fragmens du 11e., qui manquait sans doute dans le manuscrit du P. Martini. Celui-ci a d'ailleurs tous les caractères de la plus parfaite authenticité.

A présent, pour mettre la classe des beaux-arts en état de répondre à la demande de S. Exc., la section de musique n'hésite point à déclarer que la traduction et la publication des *Œuvres de J. Teinturier* est d'un très-grand intérêt pour l'art musical, et sur-tout pour l'honneur de l'école française ; et voici de quelles raisons elle appuie son opinion à cet égard.

Les *Œuvres de J. Teinturier* sont importantes pour l'art, quant à l'érudition et quant à l'art en lui-même : quant à l'art en lui-même, parce que le plan de l'auteur embrassant toute la musique pratique, il expose sur toutes les parties une doctrine d'une exactitude irréprochable. Sa marche est très-méthodique ; ses définitions sont d'une rigueur et d'une précision remarquables, et ses développemens d'une extrême clarté. Une grande partie de cette doctrine et notamment toute celle qui porte sur le contrepoint est encore en usage aujourd'hui. Tout ce qu'il dit sur la succession des in-

tervalles est infiniment supérieur à tout ce que l'on a fait avant lui, et j'ajouterai même à tout ce que l'on a depuis écrit sur cette matière, l'une des plus importantes de toute la composition, puisqu'elle en est la première base.

Ces Œuvres seraient très-utiles pour l'érudition musicale, parce qu'elles contiennent beaucoup de citations et de détails sur une époque où l'histoire de l'art présente jusqu'à ce moment une lacune immense. Les sept premiers Traités sont ce que l'on a fait de mieux sur l'ancienne notation musicale : notation entièrement ignorée aujourd'hui ; qu'il serait intéressant de connaître, et sur laquelle il n'existe aucun ouvrage propre à être mis entre les mains de toutes sortes de lecteurs, ceux qui en traitaient étant écrits en latin ou en langues étrangères, et étant devenus d'une rareté extrême. Enfin, ces Œuvres offrent le résumé de la doctrine de tout le moyen-âge, qui, perfectionnée par l'école française de cette époque, peut être regardée comme la liaison de l'antiquité et de l'école moderne, en sorte qu'elles forment une introduction à l'étude de la première et l'explication d'une partie de la seconde.

Et pour qu'on ne pense point que ce témoignage que nous rendons à la mémoire et aux écrits de J. Teinturier, soit le fruit d'une prévention nationale, nous rapporterons ici ceux qui lui ont été rendus par les

écrivains contemporains, ou des âges suivans dans les diverses écoles et dans les diverses nations.

André Vogel-Saug, connu dans l'histoire de la musique sous son nom latinisé *Ornitoparchus*, auteur d'un abrégé de musique fort estimé, imprimé en 1521 à Leipsick, sous le titre : *Musicæ activæ micrologus. . . . Ab Andrea Ornitoparcho Ostrofianco Meynungensi*, dit en parlant de Teinturier : *Joannes Tinctoris omnium qui in musica claruerunt scriptor præclarissimus.* Jean Teinturier, le plus illustre des écrivains qui ont brillé dans la musique (*lib. II, chap.* 8.) Le Guichardin, dans sa description des Pays-Bas, dans le prolégomene dit : Je ne veux point citer ici ce Teinturier, dont le mérite extraordinaire m'obligera de faire plus bas une mention particulière.

A l'article de la ville de Nivelles, il dit « C'est de cette ville que fut cet heureux J. Teinturier, premier chapelain et maître de musique de Ferdinand, roi de Naples, que Trithème cite parmi les écrivains célèbres comme un homme très-savant, un écrivain universel ; un excellent musicien, un peintre distingué.

Cerone, dans sa *Melopeo y Maestro*, le P. Martini, dans son *Saggio di Contrapuncto*, où il appuie souvent ses préceptes de l'autorité de J. Teinturier et des anciens maîtres français, le prince abbé Martin Gerbert, Hawkins, Burney et plusieurs autres

auteurs ont parlé de Teinturier avec les plus grands éloges, et M. Forkel, dans son *Allg. Geschichte der Musik*, s'exprime ainsi sur J. Tinctor: Les renseiguemens les plus clairs sur tout ce qui regarde l'état de l'art à cette époque, nous sont fournis par J. Teinturier, qui a eu sur tous ces objets des idées beaucoup plus nettes que tous ses contemporains. Aussi le même M. Forkel regrette-t-il singulièrement que M. Guerbert n'ait point inséré les œuvres de cet auteur dans sa belle collection des écrivains de musique du moyen-âge, qu'il a publiée en 1784 sous le titre de *Scriptores ecclesiastici de Musicâ sacrâ potissimum*, collection que ces œuvres eussent terminée d'une manière si satisfaisante, et qu'il y eût sûrement fait entrer, si les dépenses antérieures n'eussent arrêté ses intentions libérales.

Rien n'est donc mieux motivé, ni mieux établi que le mérite de J. Teinturier et de ses ouvrages; mais ce qui me reste à démontrer, c'est que la gloire de l'école française de musique n'y est pas moins intéressée que l'utilité de l'art lui-même.

Nous avons dit dans une autre occasion, qu'il fut une époque où cette école fut la principale école de musique de l'Europe; c'est un fait que prouve l'histoire de l'art, les aveux des auteurs de toutes les nations qu'il n'est pas de notre objet de citer ici; mais c'est un fait que la publication des Œu-

vres de Teinturier mettra dans la plus haute évidence.

En effet, si l'on étudie ce recueil, et que l'on le compare à tout ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi, on voit clairement, 1°. qu'il y a une distance immense tant pour le fonds que pour l'exposition de la doctrine entre les écrits de cet auteur et ceux de tous ses prédécesseurs ; 2°. que tous les auteurs qui sont venus après lui dans les diverses nations, pendant plus d'un siècle, tels que Fr. Gafforio, Ornitoparchus, P. Aron, Vanneo et toute cette foule de didactiques italiens qui se sont succédés jusqu'à Zarlin en 1560, n'ont fait autre chose que de suivre la marche qu'il avait tracée, sans rien ajouter à sa doctrine. Surpassé par Zarlin et les autres à raison des progrès de l'art en certaine partie, il leur est demeuré supérieur en toutes celles qui, de son temps, étaient déjà l'objet d'un enseignement positif. Or, cette doctrine immuable et dès lors fixée, est entièrement établie dans les écrits de ce maître de chapelle du roi de Naples, non sur la pratique et les œuvres des Italiens, non même sur celle des Flamands, mais uniquement sur celle des Français qui fleurirent dans le courant du 15e. et même depuis la fin du 14e. siècle, depuis Jean des Murs et Guillaume de Machault qui florissaient vers 1380. Ce sont, suivant ses propres citations, Dufay, Brassart, Binchois, de Domart, Barbingant, Busnois, Fauques, Re-

gis, Caron et autres dont il rapporte des exemples.

CONCLUSIONS.

En conséquence, la classe pense qu'il est utile et honorable pour la littérature française, qui est très-pauvre en érudition musicale, que l'ouvrage de Tinctoris, dit Teinturier, soit traduit et imprimé; il prouvera que la France a eu long-temps la meilleure et la seule école de musique qui existât. Peu de personnes, sur-tout parmi les musiciens, étant en état de lire l'ouvrage original, c'est en quelque sorte retrouver et mettre en circulation un titre littéraire honorable, et l'opposer aux étrangers, qui avaient droit d'affecter dans ce genre une supériorité réelle et une antériorité qu'ils n'auront plus.

Signé A. CHORON, *rapporteur*; MÉHUL et GOSSEC.

De quelques expériences sur la digestion; par M. de Montegre.

L'homme, ainsi que les animaux, même les plus simples, est un abîme de prodiges, et l'on n'y pense pas. L'habitude de les voir, sans les regarder, fait que le sentiment de tant de merveilles est comme anéanti, et qu'assez généralement dans le monde on ignore ce qu'il en coûte aux savans de profession,

fession, non pour en expliquer une seule, car décidément on n'explique rien, mais uniquement pour éclaircir les circonstances qui la préparent sans la produire, et lui servent en quelque sorte d'enveloppe et d'écorce. Un de ces miracles étonnans que nous opérons chaque jour sans y songer, c'est la conversion d'une manière inerte en matière vivante, par l'acte de la digestion; transsubstantiation véritable dont l'auteur de notre être a donné le secret à notre estomac, sans le révéler à notre esprit. Nous sommes en cela comme les brames qui calculent des éclipses, sans rien comprendre à ce qu'ils font. Toutefois, plus cet acte cachait de mystère, plus il a dû frapper l'attention des premiers philosophes; mais faute d'observations directes, depuis Hippocrate, Plistonicus, Praxagore, Erasistrate, Asclépiade, jusqu'à la moitié du dix-huitième siècle, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans, les médecins et les naturalistes n'ont eu sur la digestion que des idées fort imparfaites, ou des conjectures plus ou moins plausibles, fondées sur quelques parties du phénomène qu'il était impossible d'ignorer, ou sur des analogies empruntées des autres sciences. Les expériences de Rédi, de Magalotti, de Vallisniéri, des académiciens *del Cimento*, aussi bien que les calculs de Borelli, avaient détruit d'un côté et confirmé de l'autre les opinions des anciens; enfin, en 1752 furent publiées les belles expérien-

ces de Réaumur, reprises et singulièrement étendues en 1777 par l'illustre abbé Spallanzani. Les travaux de ces deux grands observateurs, et ceux de quelques physiologistes modernes, ont enfin permis d'établir, sur l'acte de la digestion, un petit nombre de vérités qui paraissent incontestables. Ils ont en effet démontré que cet acte, considéré dans les animaux des classes supérieures, se compose d'une suite d'opérations très-distinctes, les unes physiques, les autres chimiques ou vitales, et exécutées par autant d'instrumens dont les actions constituent ce que nous pouvons appeller *forces digestives*. Nous allons essayer de décrire rapidement ces opérations, et d'indiquer les rapports qu'elles ont entr'elles, en les prenant d'abord dans l'homme, pour les suivre ultérieurement et d'un coup-d'œil dans quelques autres animaux moins parfaits.

L'homme ne prend des alimens que pour se nourrir; mais, pour qu'il se nourrisse, il faut que l'aliment soit distribué sur tous les points de l'économie par des canaux d'une excessive petitesse; et, pour se prêter à cette distribution, il faut que l'aliment, d'abord solide, soit mobile, c'est-à-dire, divisé, liquéfié, fondu : premier point. D'un autre côté, les molécules dont se compose un aliment, quel qu'il soit, ne sont point homogènes : et s'il en est qui puissent pénétrer dans l'intérieur de l'homme, pour y participer à toutes les propriétés vitales,

il en est d'autres qui sont trop éloignées de ces propriétés pour n'y pas rester toujours étrangères. Or, ces molécules hétérogènes sont engagées, mêlées, confondues entre elles, et se masquent dans l'aliment les unes par les autres : d'où il suit que pour s'approprier les premières, et rejetter les secondes, l'homme est dans la nécessité de rompre d'abord ce mélange si intime et si parfait, de délier, pour ainsi dire, les nœuds secrets qui les attachent, de les isoler et de les séparer de la manière la plus propre à favoriser les actions ultérieures, je veux dire l'expulsion des molécules inertes, et l'absorption qui doit retenir les molécules nutritives : seconde raison pour que l'aliment soit dissous et liquéfié ; de sorte que, par cette dissolution préliminaire, la nature remplit à la fois deux vues essentielles : la première est de prendre dans l'aliment les molécules propres à la vie, en les dégageant de tout ce qui n'est pas elles ; la seconde, c'est d'en composer un liquide propre à circuler, ou, ce qui est la même chose, propre à s'insinuer dans les canaux, et à pénétrer par eux dans le tissu intime de nos organes pour en réparer les pertes. Voilà, pour le dire en peu de paroles, à quoi se réduit l'acte de la digestion. Voyons par quels agens il est exécuté.

La première altération que subit l'aliment solide est une division purement mécanique opérée par les dents. Mais presqu'aussitôt

qu'elle commence, la nature, pour la rendre plus complette, y fait concourir un liquide particulier, la salive, laquelle, se mêlant à l'aliment, à mesure qu'il est divisé, s'interpose entre les plus petites molécules, et en ébauche ainsi la dissolution, en même temps qu'elle en enlève la température, et que, par une action chimique, elle en change déjà les qualités, et lui en imprime de nouvelles qui la rapprochent des matières animales. Comme on le voit, il se fait là une première digestion extrêmement importante; aussi plus ce travail est parfait, plus les actes ultérieurs sont faciles. Cela fait, l'aliment à demi dissous est porté dans l'estomac par l'acte de la déglutition. Arrivé dans l'estomac, l'aliment retenu par ce viscère, et embrassé par lui avec une sorte de douceur passionnée, est soumis à des pressions latérales et ondulatoires qui le balancent et le pétrissent avec mollesse, en même temps qu'un nouveau suc le pénètre, et que, secondé par la chaleur qui nous est propre, ce suc appellé *suc gastrique*, achève de le dissoudre et de le fondre. L'aliment n'est plus alors qu'une pâte presque liquide et coulante, de couleur grisâtre, insipide, et absolument homogène; mais c'est dans ce nouvel état que l'aliment a le privilége d'ouvrir devant lui l'orifice de la porte inférieure de l'estomac pour descendre dans le canal des intestins. A peine y est-il entré, qu'il reçoit deux nouveaux liquides, la bile et le

suc pancréatique, préparés par deux organes voisins, et versés dans ce canal par leurs conduits propres. Or, tel est, sur la pâte alimentaire, l'effet de ces nouveaux sucs, qu'elle se décompose sur-le-champ, et forme des grumeaux, des pelotons, qui promenés, roulés et comprimés doucement par les intestins dont ils parcourent le trajet, laissent transsuder de leur masse une rosée de goutelettes douces, blanches, sucrées, qu'aspirent des myriades de bouches absorbantes (et c'est là ce qui est connu sous le nom de *chyle*, matière éminemment réparatrice, pompée par les vaisseaux lactés, comme le miel des fleurs est pompé par les abeilles), tandis que ce qui reste de ces pelotons continuant de traverser les intestins, et se réduisant de plus en plus aux parties les plus grossières de l'aliment, forme un résidu inerte, étranger à l'économie, purement excrétionnel, et bientôt chassé au-dehors par les derniers intestins.

Ce court exposé de l'acte total de la digestion comprend, comme on le voit, trois périodes, ou, si l'on veut, trois digestions bien distinctes, celle de la bouche, celle de l'estomac et celle des intestins : mais comme la première est de peu de durée, et qu'elle n'est que le prélude de la seconde, il est permis de les confondre l'une avec l'autre, même dans l'homme, pour n'en faire qu'une seule et même digestion, celle de l'estomac : c'est sur celle-là que nous insisterons un

moment, parce que c'est elle dont les anciens ont fait l'objet d'une foule de spéculations, et dont les modernes ont pris le plus à tâche d'éclaircir la théorie par leurs expériences.

En reprenant ce qui vient d'être dit, on voit que les forces qui l'exécutent sont la mastication, l'action de la salive, celle du suc gastrique, la pression de l'estomac et la chaleur; car nous ne compterons pas le temps, lequel sert plutôt à mesurer les progrés du phénomène, qu'il ne sert à le produire. Chacune de ces forces agit dans la digestion avec une énergie qui lui est propre; et si nous exprimons la somme de ces forces par une quantité arbitraire, 24, je suppose, il est clair que la mastication entrera dans ce total pour une valeur déterminée, pour 6, par exemple; l'action de la salive pour 4, ainsi de suite, jusqu'à la somme convenue; mais vous remarquerez qu'en admettant les nombres proposés comme exprimant la valeur réelle de chaque force, ces nombres ne seront pas les mêmes d'un homme à un autre; que dans celui-ci, par exemple, la somme des forces digestives étant toujours égale à 24, la mastication y sera pour 8, la salivation pour 5, etc.; tandis que dans celui-là ces deux forces seront, la première pour 10, la seconde pour 3, etc.; à plus forte raison, lorsque vous passerez de l'homme aux animaux même les plus voisins, et parmi ceux-ci, lorsque vous

passerez d'un animal qui se nourrit de végétaux, à un animal qui se nourrit de chair, vous verrez que les proportions réciproques dans les forces digestives seront infiniment plus variables. Mais pour saisir ces variations dans ce qu'elles ont de plus frappant, jettons sur-le-champ les yeux sur la classe des oiseaux. On sait que ces animaux sont privés de dents, et que quelques-uns même ont très-peu de sucs salivaire et gastrique. La mastication est donc ici réduite à zéro, et l'action de ces sucs est, dans certains cas, très-faible ou très-limitée. Voilà deux grandes lacunes dans les forces digestives; comment y supplée la nature? Il est des oiseaux, les gallinacées, par exemple, les pigeons, les poules, les coqs-d'Inde, etc., qui ont l'estomac doublé comme d'un triple airain, par des muscles très-épais, et d'une telle énergie qu'ils émoussent, brisent, écrasent les corps les plus résistans et les plus durs, des boules de verre, du verre tranchant, des tubes de métal, des lancettes très-aiguës, des aiguilles de l'acier le plus fin, etc., avec une force de pression, que Borelli évaluait à celle de plusieurs milliers de livres, et que Réaumur, plus mesuré, réduisait à celle de cinq, six, et même sept cents livres, ce qui est encore énorme. Voilà donc plus de force qu'il n'en faut pour rompre des noix, des fruits durs, des graines, etc., pour en broyer la pulpe ou les amandes, et en faire, avec les sucs

digestifs, une pâte nutritive. Ces animaux ont donc, à la lettre, leur mâchoire dans leur estomac; et les muscles qui ceignent cet organe font plus que ne feraient les dents les plus solides. En revanche, il est des oiseaux, comme les oiseaux de proie, qui n'ont qu'un estomac fort mince, purement membraneux, et par conséquent très-peu énergique. C'est une double mastication qui manque ici, comme on le voit; mais aussi le suc gastrique y abonde, et il a une telle force dissolvante, que les chairs qui en sont baignées, les tendons, les ligamens et même les os, y sont fondus et réduits en une bouillie gélatineuse qui est, pour ces oiseaux, la véritable pâte alimentaire. Enfin, il en est dont l'estomac est moyen, et chez lesquels les forces de cet organe et celles des sucs digestifs sont dans un certain équilibre. Ajoutez à cela qu'en général les oiseaux ont une chaleur plus vive, parce qu'ils respirent de par-tout; et cette chaleur est un grand auxiliaire dans la digestion. Combinez maintenant ce petit nombre de phénomènes, et faites-en sortir pour toute l'animalité la conclusion la plus générale qu'il soit permis d'en tirer, savoir : Que, dans l'acte de la digestion, la nature, en substituant ses forces les unes aux autres, fait par celles-ci ce qu'elle ne fait point par celles-là; et que, pour elle comme pour les hommes de génie, réduire ses ressources, c'est en quelque façon les multiplier.

Voilà ce qu'avaient démontré les observations modernes; et ce que les expériences de Spallanzani avaient, en apparence, mis hors de doute; cependant il restait, relativement à l'homme, des difficultés à résoudre sur le suc gastrique. « Ce liquide, disait-on, n'est ni alcalin, ni acide, et néanmoins il résiste à la putréfaction. Il prévient celle de la chair, ou en arrête les progrès, lorsqu'elle a commencé. Sa force dissolvante, appropriée dans chaque animal à la composition des matières dont il se nourrit, mais sans activité d'ailleurs sur les molécules inertes de l'aliment, est telle, dans l'homme, qu'elle s'exerce même au-dehors sur des substances convenablement préparées; de sorte qu'à la faveur d'un peu de suc, d'un peu de chair cuite et d'une température analogue à celle de l'estomac, on peut opérer hors de ce viscère, et sur la table, une véritable digestion artificielle »; toutes choses qui donnaient un air de vraisemblance aux singularités plus grandes qu'on ajoutait à celles-là, savoir : Que la digestion se continuait long-temps après la mort; que l'estomac, ayant perdu sa force, le suc gastrique conservant encore toute la sienne, dissolvait finalement les membranes de ce viscère. Il y avait dans ces observations prétendues une exagération qui les rendait suspectes. D'un autre côté, quelle est la source d'un liquide aussi merveilleux? S'il est à ce point nécessaire à la digestion,

pourquoi n'est-il pas le produit d'une sécrétion spéciale, comme la bile, etc.? Et si son activité survit à tout, quelle en est donc la vraie nature? A quel principe tiennent de si singulières propriétés? C'est cet ensemble de difficultés que M. de Montegre (1) s'est proposé d'éclaircir par des expériences nombreuses et très-variées. Ces expériences lui ont fourni le texte d'un mémoire qui a été lu par l'auteur dans une des séances de la 1re. classe de l'institut, et qui, sur le rapport de MM. Berthollet, Cuvier et Thénard, a été honoré du suffrage de cette illustre compagnie. La nature du sujet ne nous permet pas d'entrer ici dans le détail de ces expériences; nous n'en présenterons que les résultats principaux : elles ont été assez variées pour conduire à reconnaître la vérité des points suivans : 1°. Le suc gastrique, ou la liqueur que l'on trouve toujours plus ou moins abondante dans l'estomac à jeun, n'est pas autre chose que de la salive, à laquelle se mêlent des mucosités et une certaine quantité de cette vapeur aqueuse qui s'exhale de par-tout où pénètrent les vaisseaux. 2°. Ce suc n'est pas un dissolvant *sui generis;* il n'est propre ni à prévenir la putréfaction des matières animales, ni à opérer une digestion artificielle. 3°. Dans

(1) Actuellement rédacteur général de la *Gazette de Santé*, journal dans lequel l'auteur a d'abord fait connaître ses expériences, et où seront exposées de même celles qui leur servent de suite.

toute digestion, il se produit un acide dont il est très-probable que les matières alimentaires fournissent les élémens. 4°. Le suc gastrique ou la salive, car c'est la même chose, étant un liquide susceptible d'être digéré, est donc lui-même un aliment qui se comporte dans l'estomac comme tous les autres, et donne lieu à la génération du même acide. 5°. Telle est la cause de l'acidité dont ce suc jouit fréquemment. 6°. L'acide dont il s'agit paraît avoir beaucoup d'affinité avec l'acide acétique (le vinaigre), acide qui se rencontre d'ailleurs dans quelques-unes de nos excrétions; seulement il a ici un plus grand degré de fixité, il n'agace point les dents, mais il agit sur elles avec tant d'énergie, qu'il les rend raboteuses. 7°. Ces résultats remettent, jusqu'à certain point, en question plusieurs des faits admis aujourd'hui, notamment la dissolution des alimens dans un suc gastrique particulier, et l'existence même de ce suc dont l'activité allait, disait-on, jusqu'à dissoudre en quelque cas les membranes de l'estomac.

Le mémoire de M. de Montegre sera inséré dans la collection de l'institut, parmi les mémoires étrangers. Heureux l'écrivain qui découvre des vérités utiles, détruit des erreurs, et mérite d'associer son nom à celui des illustres expérimentateurs qui l'ont précédé! N.

Rapport d'un Mémoire de M. Magendie sur le vomissement, extrait du procès-verbal de la séance de l'institut, classe des sciences physiques et mathématiques, du lundi 1er. Mars 1813.

La classe nous a chargés, MM. Cuvier, Pinel, Humboldt et moi, de lui faire un rapport sur le mémoire concernant le vomissement, lu dans la séance du 25 Janvier dernier, par M. Magendie, docteur en médecine.

Il s'agit dans ce mémoire d'une vérité physiologique qui depuis un siècle et demi avait tour-à-tour été appréciée et repoussée, proclamée et démentie, établie et oubliée, et que M. Magendie a enfin fondée sur des preuves qui paraissent si matérielles et si irréfragables, qu'elle semble avoir complettement le caractère d'une vérité de fait et devoir être désormais un point de doctrine à l'abri de toutes contestations.

Comment s'opère le vomissement et quels sont les moyens qu'emploie la nature pour cet acte si sujet à troubler la santé, et, dans bien des cas, si propre à la rétablir ?

Telle est la question dont s'est occupé l'infatiguable et ingénieux auteur du travail intéressant dont nous avons à rendre compte ;

et ce n'est pas sous le rapport de la pratique médicale qu'il l'a considérée, persuadé que, de quelque manière que s'exécute le vomissement, sa nécessité, ses indications et ses effets dans l'état de maladie, doivent rester les mêmes; il l'a traitée en physiologiste éclairé et en expérimentateur judicieux; et si l'on ne peut attribuer à lui seul la pensée et le mérite tout entier de sa solution, il est juste de dire que, sans lui, elle serait encore indécise et problématique.

Personne, jusque vers le milieu du 17e. siècle, n'avait douté que le vomissement ne fût produit par la contraction simultanée de ces couches si légères de fibres musculaires que les anatomistes démontrent avec plus d'apprêt encore que d'évidence, sur l'estomac humain. M. Magendie a dit dans son mémoire, que Chirac semblait être le premier qui eût une opinion contraire et qui eût reconnu et avancé que le diaphragme et les muscles abdominaux en sont les agens essentiels. Mais depuis, nous avons trouvé ensemble que Bayle avait porté le même jugement assez long-temps avant ce médecin, et qu'il l'avait justifié par des expériences qui, si elles ont eu réellement lieu, ôteraient à Chirac le droit de priorité, sans toutefois infirmer les preuves, dont il a appuyé son sentiment. Senac rapporte que Bayle ayant fait boire à un chien, de l'eau fortement émétisée, pratiqua à la région de l'estomac un incision profonde dans la-

quelle il introduisit un doigt pendant les plus grands efforts du vomissement, et qu'il s'assura, à plusieurs reprises, que ce viscère n'avait presqu'aucun mouvement ; il reconnut de plus que tout le travail appartenait au diaphragme et aux muscles du bas-ventre, dont, selon la remarque de Senac, les plus puissans dans ce cas, sont les deux transverses, les seuls qui aient une direction demi-circulaire et qui soient capables de former ce creux ou cet enfoncement qui paraît au ventre lors du vomissement, ce qu'il serait très-inutile de discuter en ce moment.

Le systême de Bayle, ou si l'on veut de Chirac, eut des partisans ; mais il rencontra aussi des adversaires, et ceux-ci durent être nombreux à une époque où l'on croyait à la trituration digestive des alimens dans notre estomac, comme dans le gésier robuste et musculeux des oiseaux.

Il s'éleva, à cette occasion, dans le sein de l'académie des sciences, une discussion assez vive entre Litre et Duverney, qui, l'un par des raisonnemens insuffisans, et l'autre par des expériences incomplettes, ne purent ni dissuader les sectateurs de Chirac, ni persuader ses antagonistes. Lieutaud et Haller se mirent presque en même-temps à la tête de ces derniers ; ils s'efforcèrent de prouver, ou plutôt de faire croire que le vomissement est exclusivement propre à l'estomac et indépendant du diaphragme

et des muscles abdominaux, qui, à les entendre, n'y concourent qu'accessoirement. Le premier insista principalement sur ce que l'action des muscles abdominaux et du diaphragme étant soumise à l'empire de la volonté, le vomissement devrait être volontaire, ce que l'on ne voit que dans un petit nombre d'individus. Le second ne combattit que pour fortifier son systême de l'irritabilité, auquel il tâchait de ramener tous les phénomènes de l'organisation animale.

Wepfer s'était rangé du même parti, et il se trompa encore plus que tous les autres; car il eut recours à la voie des expériences, et il fut dupe de leurs résultats, ayant employé, pour vomitifs, des substances vénéneuses, excitant dans l'estomac, tantôt en place, et tantôt tiré hors du ventre, des mouvemens qu'il prenait pour des contractions, et qui n'étaient que l'effet de cette rétraction qui a lieu dans les tissus vivans, quand on les attaque avec des corrosifs.

La haute réputation de Haller et l'influence de ses ouvrages répandus par-tout, finirent par effacer jusqu'au souvenir des idées justes qu'on avait eues, par intervalles, sur le mécanisme du vomissement; et depuis cinquante ans on enseignait sans contestation, et on croyait aveuglement que c'était l'estomac qui faisait vomir, lorsque M. Magendie s'empara de ce sujet, et résolut de le soumettre à des expériences

suivies et péremptoires qui le missent hors de litige et en fissent un article classique dans les livres et dans les écoles.

Nous aimons à annoncer ici que déjà un professeur et un auteur estimé, M. Richerand, entraîné par les faits qui se sont passés sous ses yeux comme sous les nôtres, s'apprête à les consigner dans son traité de physiologie, et à les y faire servir de base à l'explication du vomissement, qu'ils lui ont fait embrasser.

C'est principalement par le récit fidèle de ces faits, que M. Magendie a si vivement intéressé la classe, déjà accoutumée à estimer ses talens et à apprécier ses découvertes. C'est aussi en les rappellant à nos collègues, que nous avons espéré pouvoir mieux réussir à les intéresser à notre tour.

Il ne s'agit pas de ces simples apperçus ni de ces essais passagers et superficiels d'après lesquels, trop souvent on a bâti des systêmes et prononcé sur les matières les plus difficiles ; jamais peut-être expériences ne furent plus multipliées sur le même objet, ne furent faites avec plus de scrupule, ne furent plus authentiques. Nous y avons assisté en plusieurs séances ; elles ont été faites et répétées devant nous, nous y avions apporté un fond de doute, peut-être même d'incrédulité, sans toutefois offenser d'aucun soupçon la véracité connue de leur estimable auteur. En un mot, nous avons

vu, examiné, touché, et nous déclarons que notre conviction est pleine et entière.

Les expériences dont nous avons été témoins ont toutes été faites sur des chiens, parce que ce sont les animaux les plus sujets à vomir, et on a presque toujours employé, pour exciter le vomissement, du tartrite antimonié de potasse, non par la voie de l'injection ou de la déglutition, mais par celle de l'injection dans l'une des veines jugulaires, à la manière des écoles vétérinaires du Danemarck, et c'est déjà une chose bien digne de remarque, que l'émétique avalé par l'animal ne le fasse vomir quelquefois qu'au bout d'une demi-heure, tandis qu'introduit immédiatement dans la circulation, il détermine en une ou deux minutes le vomissement : ce qui n'a pas moins droit de nous étonner, c'est cette tendance si constante et si irrésistible du tartrite antimonié de potasse en particulier vers l'estomac, ou plutôt vers les agens spéciaux du vomissement, qu'en quelque partie qu'on l'applique et qu'on l'insinue, il faut qu'il aille, comme on dit, à son adresse, et qu'il fasse vomir en plus ou moins de temps et avec plus ou moins d'intensité.

Ainsi que l'avaient annoncé Bayle, Chirac et Duverney, M. Magendie nous a fait reconnaître par le toucher, que pendant le vomissement, l'estomac restait dans un état d'inertie, et que c'était le diaphragme aidé des muscles abdominaux qui le com-

primait pour le vider. Dans cette première expérience répétée sur plusieurs chiens de forte taille, auxquels on avait fait au bas-ventre une incision assez étendue pour admettre deux doigts, nous avons de plus senti, à chaque nausée un peu forte, nos doigts serrés en haut par le foie qu'abaissait le diaphragme, et en bas, par les intestins que pressaient les muscles abdominaux, tandis que l'estomac se vidant sans faire aucun mouvement sensible, semblait encore ne pas diminuer de volume.

Cette dernière singularité observée et déjà annoncée à la classe par M. Magendie, est l'effet de la présence de l'air qui vient remplacer les alimens à mesure que l'animal les rejette, et qui, s'introduisant dans l'estomac par l'œsophage, pendant les longues inspirations qui précèdent le vomissement, tient ce viscère toujours assez distendu, pour ne pas échapper à l'action compressive des parties qui l'environnent.

On sait qu'il est facile d'avaler l'air; il est des personnes qui s'en font un jeu, et qui gonflent leur estomac au point de le rendre très-saillant et sonore. On ne peut douter qu'on en avale beaucoup dans le vomissement qui, sans son secours, serait extrêmement pénible et douloureux, comme il arrive dans les empoisonnemens par les substances corrosives, où l'estomac rapetissé, n'est point accessible à ce fluide; mais ce doit être le sujet d'un mémoire que

M. Magendie se propose de lire bientôt à la classe, et nous ne devons pas anticiper sur une matière qui est devenue sa légitime propriété. Nous garderons la même réserve relativement à la part très-grande que l'œsophage prend à l'acte du vomissement, et sur laquelle M. Magendie doit aussi donner un mémoire spécial.

Dans une seconde expérience faite sur les mêmes chiens qui avaient servi à la précédente, l'incision du bas-ventre ayant été agrandie et l'estomac tiré en dehors, il nous a été bien plus facile encore de nous convaincre de son défaut de mouvement, et de reconnaître l'inexactitude de ce qu'a dit Haller du mouvement péristaltique. En cet état, l'estomac plein d'air qu'y avait attiré le vomissement, quelques momens avant son déplacement, était tendu et ballonné ; mais le vomissement avait cessé, et il ne restait que des nausées devenues impuissantes, parce que le viscère n'était plus à sa place.

M. Magendie a annoncé dans son mémoire, qu'en comprimant l'estomac ainsi sorti du ventre avec deux mains, l'une dessous et l'autre dessus, de manière à imiter, jusqu'à un certain point, l'action qu'exercent sur lui le diaphragme et les muscles, on excitait infailliblement le vomissement, et c'est un argument des plus concluans en faveur de l'opinion que nous avions à vérifier. Mais si le chien soumis à cette expé-

rience et sur lequel on n'avait pas fait usage de l'émétique, rendit ses alimens, s'il eût les nausées et autres symptômes caractéristiques du vomissement, la colonne d'air ne vint pas l'y remplacer, ce qui annonçait qu'il existe pour la détermination du vomissement, d'autres conditions que celle de la compression mécanique. C'est la même expérience qui a révélé à M. Magendie le secret de la principale de ces conditions; en tenant entre ses mains l'estomac sans le comprimer, il s'apperçut que quand il l'éloignait trop du ventre, il excitait aussitôt les nausées et le vomissement. Alors il comprit que ce devait être le degré de traction qu'il exerçait sur l'œsophage qui produisait ce double effet, et il a profité de cette découverte, soit pour faire vomir à son gré des chiens qui n'avaient pas eu d'émétique, soit pour accélérer le vomissement sur d'autres en qui l'émétique n'agissait pas assez promptement. Il lui suffisait dans les uns et les autres, d'imprimer quelques secousses à l'estomac et quelques tiraillemens à l'œsophage, pour voir, presqu'aussitôt vomir ces animaux, et il est facile de reconnaître ici l'effet de ces profondes inspirations à bouche beante, qui, de même que les nausées, précèdent le vomissement, et au moyen desquelles le diaphragme serrant alors entre ses piliers l'œsophage, l'entraîne avec lui, vers les intestins, et lui fait éprouver ces tractions que M. Magendie

a si heureusement imitées. Ceci explique pourquoi dans la paralysie de l'œsophage, il n'y a pas de vomissemens, et pourquoi il est si difficile de le susciter quand on a coupé les nerfs pneumo-gastriques.

Lorsqu'on examine une personne sur le point de vomir, si elle ne fait pas après une forte inspiration, on la voit la répéter coup sur coup et multiplier de même les mouvemens d'expiration qui sont toujours plus entrecoupés; et c'est ainsi que le diaphragme tendu et agité de haut en bas, transmet à l'œsophage ces secousses diverses sans lesquelles le vomissement n'arriverait peut-être pas.

On sait qu'on peut vomir sans tous ses efforts, et c'est une objection qu'il est permis de faire également contre l'une et l'autre opinion; mais outre que nous ne parlons pas de ces individus qui par la fréquence et l'habitude du vomissement, en ont, pour ainsi dire, perdu le sentiment, il faut distinguer dans les enfans à la mamelle, par exemple, la regurgitation du vomissement, et dans les personnes sujettes à la rumination, l'acte volontaire et tranquille de ramener de l'estomac dans la bouche les alimens pour les avaler une seconde fois, de l'acte ordinairement involontaire et toujours plus ou moins laborieux de les rejetter par le vomissement. Encore dans les personnes qui ruminent, ainsi que l'a observé dernièrement un de vos commissaires, chez

un jeune homme de 24 ans, la rétrocession des alimens vers la bouche, est-elle précédée par une espèce de tic ou de hoquet quelquefois assez bruyant, lequel annonce l'agitation instantanée de l'œsophage produite par le diaphragme et l'action non moins prompte de celui-ci sur l'estomac.

Au reste cette succussion de l'œsophage ne se borne pas au canal alimentaire proprement dit, il faut bien que les rameaux de la paire vague et des grands intercostaux qui s'entrecroisent autour de lui, y participent.

Nous avons fait entendre plus haut que tant que l'estomac des chiens les plus fortement émétisés, avait été hors du ventre, ils n'avaient eu que des nausées et n'avaient pu vomir, et que ce viscère ayant été remis à sa place, le vomissement avait aussitôt recommencé. Il fallait savoir après cela, si l'enceinte musculaire du bas-ventre était indispensable au vomissement, ou en d'autres termes, si la compression produite par les muscles abdominaux contractés, concourait d'une manière absolument nécessaire à faire vomir, ainsi que l'avaient cru Chirac et ses adhérens. Or ces muscles ayant été enlevés à un chien des plus robustes, et l'injection émétique ayant été faite ensuite, nous avons vu l'animal vomir avec autant de facilité, en apparence au moins, que si on ne lui eût pas fait cette opération qui avait réduit la paroi antérieure

du ventre au péritoine seul et à très-peu de fibres des transverses qu'il avait été impossible d'emporter entiérement. Mais M. Magendie a eu soin de nous faire remarquer dans ce cas l'extrême tension de la ligne blanche, pendant les nausées et le vomissement, et nous avons conçu que cette espèce de corde tendue le long du bas-ventre, pouvait suffire pour retenir les intestins et les empêcher de se dérober à la compression, alors sans doute bien énergique du diaphragme, puisque dans quelques-unes de ces expériences, le péritoine en a été déchiré en plusieurs endroits.

Un de nous avait fait une observation analogue, mais sans en tirer la même induction, sur un militaire à qui un boulet de gros calibre avait, en passant, emporté ou contondu tous les muscles qui recouvrent l'épigastre, au point qu'après sa guérison on pouvait, à travers le péritoine resté assez transparent, voir l'estomac dans toutes ses positions. Ce blessé avait eu, pendant son traitement, des vomissemens auxquels les muscles du bas-ventre n'avaient pas dû avoir part puisqu'ils étaient détruits; il a vomi depuis, et il ne s'est pas apperçu qu'il le fît avec plus de difficulté qu'avant sa blessure.

L'expérience que nous venons de rapporter et dont M. Magendie s'est avisé le premier, prouve que c'est le diaphragme qui agit avec le plus d'efficacité dans le vo-

missement, et que les muscles du bas-ventre ne servent guères qu'à empêcher la diffusion des viscères flottans dans cette cavité, et à les forcer de réagir en sens contraire; mais lorsque l'action du diaphragme est portée trop loin, et que les inspirations sont trop profondes et trop prolongées, alors, au lieu de vomissemens, il y a des évacuations alvines, sans doute parce que l'œsophage est trop serré par les piliers du diaphragme, pour pouvoir livrer passage aux matières qui cherchent à s'échapper de l'estomac.

Quand, au contraire, le diaphragme ne peut plus agir que faiblement et seulement pour l'entretien de la respiration, comme il arrive après qu'on a fait la section des nerfs phréniques, alors à quelque forte dose qu'on ait donné l'émétique, il n'y a plus que de petites nausées de loin en loin, et le vomissement a rarement lieu, malgré les contractions des muscles abdominaux, qui seules ne peuvent jamais avoir d'effet.

Un des commissaires ayant invité M. Magendie à couper les nerfs diaphragmatiques des deux côtés à l'un des chiens encore très-vigoureux, auxquels on avait déjà retranché les muscles abdominaux, et à lui faire avaler un gros d'oxide sur-oxigéné de mercure, l'animal fut très-agité; il eut le hoquet, des nausées, des déjections très-douloureuses; mais il ne vomit pas. M. Magendie se réserve aussi de développer

dans

dans un prochain mémoire, les observations qu'il a faites sur ces particularités.

La plupart de ces expériences prouvent assez que l'estomac est entiérement passif dans l'acte du vomissement, et que le premier rôle appartient au diaphragme. En voici d'autres qui font plus encore, puisqu'elles démontrent qu'on peut vomir sans estomac, et trois fois elles ont eu lieu en notre présence avec les mêmes résultats.

M. Magendie ayant fait avec précaution, afin d'éviter des hémorrhagies, une ligature à chacun des orifices de l'estomac, a emporté ce viscère en totalité, et après avoir réuni par plusieurs points de suture la plaie du bas-ventre, il a fait l'injection émétique, comme de coutume. En moins de deux minutes, le chien, debout sur ses pattes, a eu tous les signes avant-coureurs du vomissement. Nous pourrions même ajouter qu'il a vomi; car il a rejetté avec efforts et après de pressantes nausées, des mucosités provenant de l'œsophage. On peut donc, en quelque façon, vomir sans estomac. L'estomac n'est donc guères, par rapport au vomissement, qu'une poche à-peu-près inerte, qui recèle des matières destinées à être évacuées par en haut; et quelle autre part pourrait-on accorder dans le vomissement à ces estomacs dont les parrois squirrheuses ont acquis plusieurs pouces d'épaisseur et une dureté souvent cartilagineuse?

Nous n'avons plus qu'une expérience à

citer, et c'est la plus étonnante et la plus décisive de toutes celles que nous avons vues.

A la place de l'estomac que M. Magendie a retranché à plusieurs chiens, il a été substitué une petite vessie de cochon d'une capacité à-peu-près pareille, et au col de laquelle on avait adapté un bout de cannule de gomme élastique qu'on a fait entrer dans l'œsophage, au-dessous du diaphragme, et endeça de ses piliers où il a été fixé et arrêté avec un fil. On a fait avaler à ces chiens de l'eau teinte en jaune, dont nous avons vu la vessie se remplir à mesure que la déglutition s'en faisait; l'ouverture du bas-ventre ayant été recousue, on a injecté la solution émétique dans les jugulaires, et en peu d'instans les animaux ont eu de fortes nausées, et ont vomi l'eau colorée comme si elle fût sortie d'un estomac véritable et vivant. On a rouvert les plaies, et nous avons pu facilement observer à chaque vomissement l'air descendant par colonne dans la vessie et la distendant comme si c'eût été l'estomac lui-même, ce qui n'est pas la circonstance la moins curieuse de cette expérience.

Il ne nous reste plus qu'à soumettre à la classe quelques réflexions que M. Magendie n'a pas cru devoir ajouter à son mémoire, quoiqu'il n'ait pas manqué de les faire, comme nous, sur la question dont il a enfin fixé la destinée.

Les expériences que nous venons de re-

tracer ne prouvent pas seulement que l'estomac est passif dans le vomissement; elles conduisent encore à des résultats d'un ordre plus relevé et qui jettent un nouveau jour sur les fonctions de la puissance nerveuse, de cette puissance admirable qui constitue tout notre être, et dont nous avons tant intérêt à pénétrer les mistères. On doit déduire en effet des résultats de ces expériences, que le premier mobile de tous les mouvemens qui produisent le vomissement, a sa source dans le siége même de la puissance nerveuse; car ce n'est que de cette manière qu'on peut concevoir comment un vomitif qui demeure sans action pour l'estomac détermine la contraction du diaphragme et des muscles abdominaux. On ne peut plus recourir ici à ces sympathies dont on a tant abusé en physiologie, en avançant que les contractions de l'estomac entraînent sympathiquement celle des muscles que nous venons de nommer. En un mot, il est évident qu'un vomitif ne peut produire son effet, qu'en réagissant de l'estomac sur cet endroit du siége de la puissance nerveuse où réside le principe des contractions du diaphragme et des muscles abdominaux. C'est l'affection de cette partie qui est la cause immédiate du vomissement. Si les nerfs par lesquels le diaphragme et les muscles du bas-ventre en reçoivent l'impression, étaient coupés, le malade éprouverait le même besoin de vomir, et il aurait la sen-

sation du vomissement, sans vomir en effet. C'est ce que prouve dans les expériences de M. Magendie la suspension du vomissement par la section des nerfs diaphragmatiques. Si, au contraire, ces nerfs et tout le reste du corps étant parfaitement intacts, cette portion du siége de la puissance nerveuse venait à être désorganisée, aucun vomitif ne serait capable de donner à l'animal, le besoin de vomir, ni de produire en lui le vomissement.

C'est donc ici une application particulière et très-remarquable de cette vérité générale démontrée par M. Le Gallois, savoir que le siége de la puissance nerveuse (le cerveau et la moëlle épinière) est la source unique de tous les mouvemens qui ont lieu dans l'animal vivant, et qu'une partie quelconque ne peut exécuter aucun mouvement sans une modification particulière et préalable de la portion de ce siége par laquelle est animée; les vomissemens opiniâtres qui, dans beaucoup de cas, accompagnent l'invasion de l'apoplexie, et qui en ont si souvent imposé en passant pour une indigestion, avaient déjà été indiqués par M. Le Gallois comme des phénomènes entièrement étrangers à toute affection de l'estomac, et uniquement dépendans de celle du cerveau.

Il reste à savoir par quelle voie un vomitif introduit dans l'estomac peut affecter le siége de la puissance nerveuse d'une ma-

nière spécifiquement propre au vomissement. Est-ce en irritant les nerfs de l'estomac ? Ou bien est-il absorbé et transporté par le torrent de la circulation ? Il pourrait se faire que l'un ou l'autre de ces modes de transmission eût lieu, suivant les circonstances. Les vomissemens qu'on observe quelquefois après la section des nerfs de la huitième paire, et qui paraissent n'être occasionnés que par l'irritation qu'éprouve le bout du segment supérieur de ces nerfs, milite pour le premier mode ; et l'expérience par laquelle M. Magendie détermine le vomissement même dans les animaux à qui il a enlevé l'estomac, en injectant un vomitif dans les vaisseaux sanguins, dépose en faveur du second. Les expériences antérieures de l'auteur sur l'upastienté, expériences qu'il a faites de concert avec M. Delille, fortifient encore cette dernière opinion. Ces expériences ont prouvé que l'upas ne produit ces violentes convulsions qui font périr si vîte les animaux, qu'autant qu'il est absorbé dans la masse du sang, et transporté immédiatement sur la moëlle épinière : il est fort vraisemblable que la plupart des substances qui ont quelque effet sur l'économie animale, agissent de cette manière, ce qui conduit à des vues entiérement nouvelles sur le mode d'action de la plupart des médicamens et des poisons.

Une autre question qui reste à résoudre est de savoir quel est précisément le lieu

du cerveau ou de la moëlle épinière, d'où dépendent les efforts du vomissement. M. Le Gallois a prouvé que le principe des mouvemens inspiratoires a son siége dans cette partie de la moëlle allongée qui donne naissance aux nerfs de la huitième paire. En considérant que les efforts du vomissement sont exécutés par les muscles de la respiration, que les nerfs de la huitième paire fournissent à l'estomac comme aux poumons, et que l'affection de la moëlle allongée, dans les attaques d'apoplexie, donne lieu à des vomissemens, il devient assez présumable que le principe des efforts du vomissement a été très-voisin de celui des mouvemens de la respiration, s'il ne se confond pas avec lui; mais il serait important de s'en assurer par des expériences directes. Maintenant que le siége général de la puissance nerveuse est bien déterminé et clairement défini, un des plus grands besoins de la physiologie est de connaître d'une manière précise la fonction propre des différentes portions de ce siége. De telles recherches sont dignes d'occuper des expérimentateurs aussi habiles et aussi industrieux que le sont MM. Le Gallois et Magendie; et celles qu'ils ont déjà faites avec tant de succès nous font espérer qu'ils iront encore plus loin dans une carrière où ils savent pour l'avoir éprouvé, qu'on rencontre aussi l'honneur, la gloire et la réputation.

Pour conclusions, nous estimons, 1°.

que M. Magendie, à qui la classe a déjà accordé avec tant de plaisir des témoignages de son estime et de sa satisfaction pour les travaux qu'il lui a précédemment communiqués, en mérite de nouveaux pour celui dont il lui a fait hommage en dernier lieu;

2°. Que son mémoire sur le vomissement, destiné à être à jamais cité dans les ouvrages de physiologie, est digne, avant tout, d'une mention distinguée dans l'histoire des travaux de la classe, et d'une place honorable dans ses mémoires;

3°. Que M. Magendie doit être invité par M. le président à donner à ses diverses expériences la suite et les développemens ultérieurs dont il les croira susceptibles, et à réclamer, si cela lui convient, le recouvrement des dépenses dans lesquelles elles ont dû l'entraîner, ainsi que les avances qui lui seraient nécessaires pour les perfectionner et en entreprendre de nouvelles; car nous attendons particulièrement qu'il examinera avec une attention nouvelle les phénomènes du vomissement dans les oiseaux et dans les autres animaux qui n'ont pas de diaphragme.

Signé Cuvier, Pinel, Humboldt,
Percy, *rapporteur.*

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original.

Le secrétaire perpétuel, chevalier de l'empire, G. Cuvier.

MÉLANGES.

Some account of Zerah Colburn, etc. *Quelques détails sur Zerah Colburn, enfant Américain, qui possède la faculté très-remarquable de résoudre des questions d'arithmétique sans écrire des chiffres, et sans aucun procédé mécanique visible. (Journal de Nicholson, janvier 1813) (1).*

(TRADUCTION.)

Zerah Colburn, enfant âgé précisément de huit ans; sans avoir jamais eu connaissance des règles ordinaires de l'arithmétique, sans connaître ni l'usage ni les propriétés des chiffres arabes, et sans même paraître avoir donné quelque attention particulière à ce genre d'occupation, possède, comme par intuition, la faculté singulière de résoudre une grande variété de questions arithmétiques, par une opération pure de

(1) Nous avons annoncé (janvier 1812, pag. 203) l'existence de cet enfant, en Amérique, et nous donnâmes une notice de sa facilité dans le calcul, qui tient du prodige. Les détails qu'on va lire confirment et étendent cette première notice. (R)

l'esprit, et sans le secours ordinaire des symbôles visibles, ou d'un artifice mécanique quelconque.

On propose de faire graver par souscription le portrait de cet enfant extraordinaire, d'aprés un dessin de M. Trumbull; la planche aura environ douze pouces sur dix. Le prix sera d'une guinée pour les souscrivans, et on suivra, dans la distribution des épreuves, l'ordre de la souscription.

Les personnes dont les noms suivent, et qui ont eu une parfaite connaissance des moyens extraordinaires de cet enfant, se sont obligeamment offertes pour surveiller l'exécution de l'ouvrage et la distribution des épreuves; savoir : sir J. Makintosch, le docteur W. H. Wollaston, secrétaire de la société royale ; W. Vaughan Esq[r]. ; J. Bonycastle, professeur de mathématiques ; Francis Wakefield ; W. Allen ; J. Guillemard ; F. Amer ; S. Parker ; F. Bailey. Chacun d'eux est autorisé à recevoir les souscriptions, ainsi que MM. Johnson et compagnie, n°. 72 ; S. Pauls churchyard. On rendra les reçus imprimés, en recevant les exemplaires.

On voit actuellement Zerah Colburn dans le sallon d'exhibition (Spring gardens). Plusieurs personnes trés-distinguées par leur savoir en mathématiques et en physique l'ont visité, et ont été frappées d'étonnement à l'aspect de ses moyens extraordinaires. Elles ont vérifié ce qui en est an-

noncé, savoir : que « non-seulement il détermine avec promptitude et la plus grande facilité le nombre exact de minutes et secondes que comprend un intervalle de temps donné; mais il résout toute autre question du même genre. Il indique le produit exact de la multiplication d'un nombre de deux, trois et quatre chiffres par un autre nombre qui aura la même quantité de chiffres. Ou bien, si on lui propose un nombre quelconque de six à sept chiffres, il indique, avec autant de facilité que de célérité, tous les facteurs dont ce nombre est composé. Il applique cette faculté singulière non-seulement à l'élévation aux puissances, mais encore à l'extraction des racines carrées ou cubiques du nombre proposé. Il sait aussi déterminer si ce nombre est, ou non, un nombre *premier*, c'est-à-dire, s'il a quelqu'autre diviseur que lui-même, et l'unité, cas pour lequel il n'existe actuellement aucune régle générale parmi les mathématiciens ».

Cet enfant résout toutes ces questions et nombre d'autres du même genre, avec une telle précision et une telle promptitude, au milieu de ses occupations enfantines, qu'on ne peut le visiter sans être saisi d'un profond étonnement.

Dans une réunion d'amis qui s'était formée dans le but de se concerter sur le meilleur plan à suivre pour concourir aux vues de son père dans son éducation, cet en-

fant entreprit et réussit complettement, à élever le nombre 8 jusqu'à sa *seizième* puissance, et il ne se trompa pas d'un chiffre sur le dernier résultat; savoir : le nombre 281,474,976,710,656, composé de quinze chiffres. On lui fit faire la même opération sur d'autres nombres d'un seul chiffre; et il calcula, pour tous, par multiplication réelle et non de mémoire, jusques à leur *dixième* puissance, avec tant de facilité et de diligence, que la personne chargée d'écrire les résultats à mesure qu'il les indiquait, fut obligée de le prier de ne pas aller si vîte. Quant aux nombres de deux chiffres, il en éleva quelques-uns jusques à la sixième, septième, et huitième puissance, mais pas toujours avec une égale facilité; car à mesure que les produits devenaient plus considérables, les difficultés s'augmentaient.

On lui demanda la racine carrée de 106929; il répondit à l'instant, et avant qu'on eût eu le temps d'écrire, le nombre 327. On lui demanda ensuite la racine *cubique* de 268336125; et avec la même facilité et la même prestesse, il répondit 645. Plusieurs des personnes présentes lui firent d'autres questions du même genre sur les puissances et les racines de nombre très-considérables; et il leur répondit à toutes avec le même succès, et la même rapidité.

Un des curieux lui demanda les *facteurs* qui pouvaient produire le nombre 247483; et il répondit de suite, en indiquant les nom-

bres 941 et 263, qui sont effectivement les seuls qui appartiennent à ce produit. Une autre personne lui fit la même question sur le nombre 171395, et il désigna immédiatement les facteurs suivans ; savoir : 5×34279 ; 7×24485 ; 59×2905 ; 83×2065 ; 35×4897 ; 295×581 ; et 413×415. On lui demanda ensuite les facteurs de 36083 ; mais il répondit de suite, que ce nombre n'en avait point ; et effectivement, c'est un nombre premier (1). On lui proposa au hasard d'autres nombres ; et il réussit toujours à indiquer correctement leurs facteurs, sauf dans le cas où ces nombres étaient premiers, propriétés qu'il découvrait presqu'aussitôt qu'on les lui proposait.

On lui demanda combien de *minutes* il y avait dans quarante-huit ans ; et avant qu'on eût eu le temps nécessaire pour écrire la question, il répondit 25,228,800 ; il ajouta de suite, que le nombre de secondes comprises dans la même période était 1,513,728,000. On lui adressa encore d'autres questions du même genre, et il répondit à toutes à-peu-près avec la même facilité et la même promptitude, et de manière

(1) Des mathématiciens (sur le continent) avaient affirmé que le nombre 4,294,972,967 ($= 2^{32} \times 1$) était un nombre *premier* ; mais Euler leur montra qu'ils se trompaient, et que ce nombre avait deux facteurs ; savoir : 6,700,417 × 641. On proposa le même nombre à l'enfant ; et il trouva ces deux facteurs, toujours par sa méthode intuitive. (A).

à confondre toutes les personnes présentes, et à leur faire souhaiter qu'on pût, si cela était possible, trouver les moyens de rendre plus étendue et plus utile une faculté aussi extraordinaire.

Chacun désirait acquérir quelques notions de la méthode qui mettait cet enfant en état de répondre d'une manière si prompte et si correcte aux questions d'arithmétique les plus compliquées. On l'examina de fort près sur ce point; mais il se trouva toujours incapable de l'expliquer. Il déclara positivement (et tout paraissait justifier cette assertion) qu'il ne savait pas comment les réponses lui arrivaient.

Dans l'acte de multiplier deux nombres l'un par l'autre, et dans l'élévation aux puissances, il était évident, non-seulement par le mouvement de ses lèvres, mais d'après quelques faits singuliers qu'on remarqua ensuite, qu'il se pratiquait quelque *opération* dans son esprit : toute fois, la promptitude des réponses ne permettait pas de supposer qu'il procédât par les méthodes connues et ordinaires; d'autant moins, qu'il ignore tout-à-fait les règles communes de l'arithmétique, et qu'il est hors d'état de faire sur le papier une multiplication ou une division ordinaire. Mais, lorsqu'il procède à l'extraction des racines, ou à l'indication des facteurs qui composent de grands nombres, il ne semble pas qu'aucune *opération* proprement dite puisse avoir lieu dans sa tête,

car il donne sa réponse *immédiatement*, c'est-à-dire, dans l'intervalle d'un petit nombre de secondes ; et cette solution exigerait par les méthodes ordinaires un calcul long et laborieux ; on sait de plus, qu'il n'existe encore aucune méthode connue d'arriver *a priori* à l'indication des nombres premiers.

Il est naturel d'espérer que des talens, à-la-fois aussi extraordinaires et aussi précoces, pourront se développer et se perfectionner beaucoup par l'éducation. Il est possible que cet enfant, qui possède, en *entrant dans le monde*, des moyens et des facultés que les esprits les plus distingués n'atteignent pas même dans la période la plus brillante de leur carrière, jette une fois quelque lumière nouvelle sur cette classe d'objets auxquels son ame paraît avoir été particulièrement adaptée par la nature. Il n'est aucun mathématicien qui ignore les avantages précieux qu'on a retiré quelquefois des circonstances en apparence les plus simples et les moins importantes, avantages dont on n'a pas reconnu d'abord tout le mérite. Nous en citerons un seul exemple : L'idée bien simple d'exprimer les puissances et les racines des quantités par le moyen de leurs exposans, a introduit comme une branche nouvelle dans l'arithmétique ; et cet algorithme des puissances prépara les voies à la belle invention de Logarithmes, qui facilite et abrége éminemment les calculs ordinaires. Peut-être cet enfant possède-t-il la con-

naissance de quelques propriétés plus importantes encore, qui appartiennent à la théorie des nombres; et quoiqu'il soit actuellement incapable de donner aucune raison satisfaisante de ses opérations, ou de communiquer à d'autres ces connaissances particulières dont il est évidemment doué, il y a tout lieu de croire que lorsque son esprit sera plus mûri par la culture, et ses idées plus développées, il pourra non-seulement expliquer ses procédés actuels, mais peut-être jetter de nouvelles sources de lumière sur ce sujet intéressant.

Les profits qui pourront résulter de la gravure du portrait de cet enfant sont destinés à son père, afin de le mettre en état de procurer à son fils une éducation plus assortie à ses rares dispositions. On espère que les amis de la science, et la partie bienveillante du public, favoriseront des mesures qui offrent une grande chance d'utilité.

Extrait d'un ouvrage intitulé : Calendrier moral.

Qu'on ne me parle plus des amis en place! disais-je hier à ma femme, en sortant du cabinet d'un homme puissant, que j'étais allé solliciter. Qu'as-tu donc ? reprit ma femme, qui était alors à sa toilette, et qui garde toujours son sang-froid, même

quand on la coiffe pour le bal. Aussitôt je lui contai ce qu'on va lire.

Il est essentiel d'apprendre d'abord à mes lecteurs que je suis un honnête habitant de Paris, jouissant de vingt mille francs de rente, ayant cabriolet toute l'année, un quart de loge à Feydeau pendant les six mois de l'hiver, et une petite maison de campagne à Pantin, où je reçois la meilleure compagnie des environs; ce qui compose, comme on voit, une existence assez honorable dans la société.

On saura en outre qu'il y a dix ans, j'avais connu très-particulièrement un homme d'un rare mérite, élevé aujourd'hui à un poste éminent, qui met beaucoup de places à sa disposition. Je dis que je l'avais connu très-particulièrement; car c'est la phrase reçue en parlant des gens en crédit, et cela signifie souvent qu'on a dîné quatre fois avec eux, et qu'on a fait autant de fois leur partie de boston, comme il m'était arrivé avec le grand personnage dont il s'agit. Ajoutons pourtant que, dans les occasions qui nous ont rapprochés, quand j'allais à lui pour lui demander : Comment vous portez-vous?.... il n'a jamais manqué de me répondre : Prêt à vous servir. Après des paroles si positives, n'avais-je pas lieu de le croire engagé avec moi ?

Or, j'ai une belle-sœur de quarante ans, qui a un protégé de vingt ans. Celui-ci a beaucoup d'influence sur elle, qui en a

beaucoup sur moi ; ce qui explique aux personnes intelligentes pourquoi son protégé était devenu le mien, et pourquoi je lui avais promis mon appui auprès de mon ami intime du boston. Hier, l'occasion s'est présentée de servir ce jeune homme, qui est si avant dans l'estime de ma belle-sœur : il convoitait une place vacante dans l'administration de....., et je suis allé la demander pour lui.

Fort de mes titres, je m'étais donc rendu ce matin à l'audience de mon ami, dont cette place dépend ; mais quelle visite malencontreuse, et que je me trouvai loin de compte ! La première contrariété qu'il me fallut essuyer, fut de la part du Suisse, qui me demanda grossièrement si j'étais muni d'une lettre de monseigneur. Par bonheur, on m'en avait procuré une : je mis mon passeport sous les yeux de ce coquin à hallebarde, en murmurant entre mes dents les mots de butor et de rustre, mais si bas, qu'il ne put les entendre. Après cette première épreuve, qui ne témoignait pas en faveur de ma patience, j'arrive dans une vaste antichambre, ou un huissier me renouvelle la question du Suisse : j'y réponds de même, en déployant de nouveau ma lettre d'audience. L'huissier ouvre la porte d'un salon où il m'introduit au milieu d'une vingtaine de personnes qui attendaient leur tour. Je crus que j'allais entrer de plein-saut dans le cabinet de l'homme puissant,

et je jouissais par avance de l'étonnement respectueux que j'allais faire naître autour de moi; mais, à mon grand regret, je vis de ma place défiler successivement tous ceux dont on avait inscrit les noms sur une grande liste avant le mien; et, par parenthèse, je trouvai assez ridicule qu'on ne fît pas un passe-droit pour moi qui avais tenu le jeu de monseigneur il y a dix ans. Enfin, mon tour arriva, et je fus introduit dans le sanctuaire : là, oubliant généreusement tous mes griefs, je ne me souvins que d'une chose, de la faveur que je venais solliciter. Qu'on juge si je manquai de réclamer, à l'appui de mes sollicitations, le souvenir de la vieille connaissance ! Hélas ! il se trouva que je m'en souvenais tout seul. A peine mon ancien ami parut-il avoir quelque idée de mon nom. Seulement, sur certains détails que je lui donnai, je le vis lever les yeux au plafond, passer sa main sur son menton, comme un homme qui cherche à se rappeller quelque chose, puis faire trois ou quatre mouvemens de tête, de ces mouvemens équivoques qui veulent dire : mais, effectivement, j'ai une idée confuse de vous avoir vu quelque part. Il accompagna cette pantomime d'un sourire gracieux, et voilà tout ce que j'en tirai pour mon compte. Quant à ma requête, il me fut protesté qu'on prendrait des renseignemens sur le postulant en question; s'il avait des titres, on promit

d'y avoir égard ; mais la place était vivement disputée, et plusieurs candidats avaient des droits pour l'obtenir. Bref, c'était un refus déguisé sous des paroles polies. Je balbutiai quelques mots d'excuse, de recommandation, et avec toutes les marques du respect, mais, la colère dans le cœur, je me retirai en pestant contre l'ingratitude des grands seigneurs qui vous méconnaissent après avoir dîné, en quarantième, avec vous.

Tel est l'historique de ma visite, dont je rendais compte à ma femme, non sans interrompre mon récit par des apostrophes et des exclamations fréquentes, lorsqu'on vint m'annoncer l'arrivée de mon fermier. J'étais si ému, que je ne voulais recevoir personne ; il entra sans en attendre la permission. Le pauvre homme était dans un état à faire pitié. Il avait les yeux hors de la tête, le nez cassé et les habits déchirés et couverts de boue. Il me dit qu'une chute, qu'il venait de faire sur la route, l'avait mis dans ce triste état ; mais que c'était la moindre chose : qu'en tombant, il avait perdu un sac de mille francs qui était dans sa poche et qu'il m'apportait à compte sur le dernier quartier. Il pleurait en me contant cela, et il ajoutait : « Ma pauvre femme ! C'est tout ce qu'elle avait pu amasser, car on ne nous paie pas. Comment retourner vers elle ? Comment lui apprendre notre malheur ? Où retrouver de l'argent » ? —

Ma foi, où tu voudras ! m'écriai-je ; mais il m'en faut ! J'ai compté sur cette somme pour acquitter une dette sacrée : je n'irai pas emprunter lorsqu'il m'est dû. Arrange-toi comme tu pourra ; mais que je sois payé : ou, sinon, je t'envoie l'huissier ». J'étais dans un si bel accès d'humeur, que j'aurais menacé d'envoyer l'huissier à mon propre père. Ma femme me regarda, et ne dit mot. Le malheureux se jetta à mes genoux ; mon parti était pris. Je fus sourd à tout ce qu'il put m'exprimer de touchant sur l'état ou j'allais le réduire, lui et sa famille. J'exigeai que ma somme me fut comptée ; et tout ce qu'il put obtenir, ce fut un délai de deux jours. Après quoi, il partit, en sanglotant et en répétant : « Ma pauvre femme » !

A peine était-il sorti, qu'on apporta à la mienne une lettre : c'était de la veuve de mon ancien notaire, avec laquelle nous avions entretenu des relations d'amitié et de reconnaissance. Sachant que nous allions le soir même à un bal, elle demandait à ma femme notre loge de Feydeau, qui tombait ce soir-là, pour y mener ses petits-enfans qu'elle avait chez elle à dîner. « Qu'en penses-tu ? Me dit ma femme, qui ne fait jamais rien sans me consulter ; c'est une occasion, ajouta-t-elle, d'obliger cette honnête veuve ; heureusement, nous n'avons pas disposé de notre loge ». — Pardonnez-moi, repris-je avec aigreur, je l'ai justement

promise. — « Et, à qui donc » ? — A ma belle-sœur. — « Bon ! elle vient au bal avec nous ! » — N'importe, elle peut se raviser.... Je me tus fièrement, à ce mot. Ma femme ne répliqua point, et courut écrire à la veuve qu'elle ne pouvait lui prêter la loge.

Pendant qu'elle faisait sa lettre, et que j'exhalais tout seul les restes de ma colère, je vis entrer dans ma chambre mon étourdi de neveu. De l'air d'un jeune militaire, toujours sûr de son fait : « Mon oncle, me dit-il, concevez-vous quelque chose à ce qui m'arrive ? Voilà un ordre du ministre pour me rendre sur-le-champ à son hôtel ; mon fripon de Trink est sorti depuis trois heures sous prétexte de promener mon cheval : il ne revient pas, et je n'ai point de temps à perdre. Voulez-vous me prêter votre cabriolet et votre jockey pour aller chez le ministre » ? On peut soupçonner quelle fut ma réponse, moi qui avais pris en haine tout ce qui avait figure d'homme en place petite ou grande. Mon neveu eut beau épuiser sa rhétorique à me représenter l'embarras de sa situation ; je me retranchai dans un *non* très-absolu. De ma vie je n'ai vu d'homme si étonné, car je fais ordinairement tout ce qu'on veut ; mais quand je sors de mon caractère, je deviens intraitable comme une vieille plaideuse.

Comme nous disputions encore, ma femme rentra ; elle entendit le sujet de notre

conversation : « Et de trois » ! dit-elle en poussant un grand éclat de rire. Etonné de l'action et du discours : Que signifie cela ? m'écriai-je. — « Cela signifie que je te demande grace ». — Et pour qui ? — Pour ces gens en place à qui tu en veux tant ». — Qu'a de commun.... — « Ecoute, mon ami, interrompit-elle, il faut que justice soit faite : de bon compte, tu viens de désobliger par tes refus trois personnes auxquelles il ne tenait qu'à toi de rendre service : tu as désolé ton fermier, mécontenté une amie, et voilà ton neveu, lui-même, qui ne peut obtenir de toi la chose la plus simple. Cependant, tu étais bien le maître d'accorder un délai à ton débiteur, de prêter ta loge à ta voisine, et ton cabriolet à ton neveu. Pourquoi ne l'as-tu pas fait ? Parce que tu as de l'humeur. C'est la seule raison. Crois-tu que ceux qui ont les emplois à leur disposition n'aient pas des raisons un peu meilleures pour refuser aux sollicitations ce qu'ils ne doivent qu'au mérite ? Ne sont-ils pas responsables de leur choix au souverain et à la nation ? D'ailleurs, pour une place vacante, il se trouve toujours plus de mille postulans. Quelqu'envie qu'on ait de contenter tout le monde, on ne peut pourtant faire qu'un heureux ; et c'est à quoi il serait convenable de songer avant de se plaindre. Mais, qui entre dans ces considérations ? Personne. Connaît-on, de près ou de loin, un homme

puissant ? On ne doute de rien : on s'imagine qu'il n'a ses emplois que pour satisfaire nos caprices. Sous prétexte qu'on a été en loge avec lui, qu'on lui a parlé dans un bal, à propos de moins encore, on va l'accabler de sollicitations, toutes plus ridicules les unes que les autres. Jamais on ne s'avise de penser que les places qu'il distribue sont des espèces de dépôts dont la voix publique lui demande un compte sévère ? Chargé comme il est d'occupations importantes, embarrassé de discussions délicates, forcé de faire face à une foule de postulans qui se renouvelle sans cesse, quoiqu'il ne vous doive rien, et qu'il puisse trancher avec vous par une négative, il a souvent la complaisance de vous exposer ses motifs ; il vous fait voir, le plus honnêtement qu'il peut, que vos recommandations ne sont appuyées sur rien ; que malgré la meilleure volonté, il n'y a pas moyen qu'il remplisse vos vues sans compromettre son équité et sans manquer à ses obligations. Soit, lui répondez-vous ; mais si vous vouliez ! Il a perdu son temps à vous parler raison, et vous le quittez, furieux de n'avoir pas obtenu l'injustice que vous lui demandiez ; vous prenez texte delà pour aller par-tout déclamer contre lui ; vous le traitez d'égoïste, d'homme dur et inabordable, tandis qu'à la première occasion, vous vous arrangez pour mériter vous-même tous les reproches que votre

humeur lui adresse à tort et à travers ».

Ce petit raisonnement me parut sans réplique ; aussi je ne répondis rien, mais je me tournai vers mon neveu qui était resté là. Il eut permission de faire de mon cheval et de mon cabriolet l'usage qui lui plairait. Mon fermier était encore dans ma cuisine, occupé à se lamenter en vidant une bouteille de Surène avec le jockey ; j'envoyai lui porter l'assurance qu'il ne serait point tourmenté pour le paiement de son quartier. La veuve du notaire eut les coupons de la loge. Tout le monde fut content. Enfin, depuis ce jour, je ne m'avise plus de me plaindre de personne ; j'aime mieux faire en sorte que personne n'ait à se plaindre de moi.

(Gazette de France). B....t.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. le sénateur comte de Bougainville, lue à la séance de l'institut le 4 Janvier, par M. le Chev. Delambre, secrétaire perpétuel.

Louis - Antoine de Bougainville, sénateur, comte de l'empire, grand-officier de la légion d'honneur, naquit à Paris le 11 Novembre 1729. Il était fils d'un notaire, échevin de Paris, et descendait d'une ancienne famille de Picardie.

Navigateur célèbre, officier - général de terre et de mer, associé libre de l'académie des

des sciences, membre de l'institut et du bureau des longitudes, tant de titres divers qu'il ne dut qu'à lui-même, et qui furent la récompense de longs travaux et d'actions d'éclat, font déjà un assez bel éloge, et prouvent que celui qui sut les mériter n'était en aucun genre un homme ordinaire.

Encore au collége, il se faisait déjà remarquer par une aptitude égale pour les lettres et pour les sciences. Son professeur expliquait un jour les phases de la lune et les diverses positions du croissant; pour graver ces notions dans la mémoire de ses auditeurs, il citait deux vers latins. Le jeune Bougainville se permit de les trouver très-médiocres. Défié d'en faire de meilleurs, il répondit presqu'aussitôt par quatre vers plus exacts, plus instructifs et plus poétiques surtout, que le distique dont il avait osé plaisanter.

Au sortir du collége, il se fit recevoir avocat au parlement, par complaisance pour sa famille; mais en même-temps, pour obéir à ses propres goûts, il se faisait inscrire aux mousquetaires. Le hasard l'avait fait voisin de Clairaut et de Dalembert; il se lia avec ces deux grands géomètres; il les visitait souvent, profitait de leurs entretiens et de leurs écrits, et à l'âge de vingt-cinq ans il fit paraître la première partie de son Calcul intégral, pour servir de suite à l'analyse des infiniment petits de l'Hôpital. La franchise, qui fut de tous les temps un des

traits les plus marqués de son caractére, lui fit déclarer dans sa préface que *rien ne lui appartenait dans cet ouvrage, si ce n'est l'ordre qu'il avait tâché d'y mettre*; mais les commissaires de l'académie attestaient, de leur côté, qu'en exposant les méthodes des différens géomètres, il avait su se les rendre propres par l'intelligence et la clarté avec lesquelles il les développait. Outre ce témoignage flatteur, il trouvait encore une autre récompense dans la certitude d'être utile aux jeunes géomètres, qui manquaient absolument de guides pour pénétrer dans cette partie alors peu éclaircie de la science mathématique.

En le voyant nommé presque aussitôt aide-major d'un bataillon de Picardie, aide-de-camp de Chevert, on put craindre qu'il n'abandonnât les sciences; un voyage qu'il fit à Londres, comme secrétaire d'ambassade, le lia de nouveau avec les savans; il fut reçu de la société royale, dont il eut le temps de devenir un des doyens.

L'année suivante il rejoignit son général, et en 1756, il suivit Moncalm en Canada, avec le titre de capitaine de dragons; et la preuve que tant de fonctions diverses ne lui avaient pas fait négliger les sciences, c'est qu'à son départ pour l'Amérique, il avait livré à l'impression la seconde partie de son Calcul intégral, dont il pria Bezout de lire les épreuves en son absence.

A peine arrivé en Amérique, on l'y voit

par une marche pénible autant que hardie sur les glaces et la neige ou à travers des bois presque impénétrables, s'avancer jusqu'au fond du lac Saint-Sacrement, et brûler une flotille anglaise, sous le fort même qui la protégeait.

En 1758, un détachement de cinq mille Français se voyait depuis plusieurs jours poursuivi par une armée de vingt-quatre mille Anglais; Bougainville inspire à ses compagnons la résolution d'attendre courageusement l'ennemi; on se fortifie à la hâte, en moins de vingt-quatre heures; l'Anglais est repoussé et contraint de se retirer avec une perte de six mille hommes, et Bougainville, qui, par ses conseils et ses exemples avait eu tant de part à la victoire, reçoit à la tête, à la fin du combat, un coup de feu qui n'eut heureusement aucune suite dangereuse. Cependant le gouvernement désespère de sauver la colonie s'il ne reçoit de prompts renforts. Bougainville est envoyé en France pour les solliciter. Il en revient avec le grade de colonel à la suite du régiment de Rouergue, et la croix de St.-Louis accordée avant le temps, en considération de ses brillans services. Montcalm le mit à la tête des grenadiers et des volontaires, pour couvrir la retraite de l'armée, forcée de se replier sur Québec; il remplit cette mission avec son intrépidité et son bonheur accoutumés. Mais bientôt la mort du général entraîne la perte de la colonie;

Bougainville revient en France, suit aussitôt M. de Choiseul de Stainville en Allemagne, continue de se signaler, et voit sa valeur récompensée par le don de deux pièces de canon. La paix vient lui ôter les occasions qu'il savait si bien mettre à profit; mais elle ne diminua pas son activité. Nous l'avons vu géomètre, guerrier, négociateur; nous allons le voir fondateur d'une colonie.

Ses divers voyages en Amérique l'avaient lié avec les négocians et les armateurs de Saint-Malo. Un navire sorti de ce port au commencement du siècle, avait mouillé à la côte sud-est d'un groupe d'îles visitées plus anciennement par les Anglais, qui les avaient nommées Virginie d'Hawkins, nom qu'ils ont depuis changé en celui d'îles de Falkland. La situation favorable de ces îles avait fait naître l'idée d'y former un établissement. La cour de France y songeait en 1763. Bougainville offrit de la commencer à ses frais. De société avec deux de ses parens, il fait armer à Saint-Malo deux bâtimens, il embarque quelques familles acadiennes, et le 3 Avril 1764, il aborde à ces îles, auxquelles il donna le nom de Malouines. Elles étaient inhabitées; aucune violence, aucune injustice ne marqua sa prise de possession. Une pêche abondante, des oiseaux, d'abord sans défiance, et qui se laissaient prendre à la main, assurèrent les subsistances; mais on y chercha envain des bois de construction et de chauffage : on ne

trouva que des roseaux et une tourbe excellente ; l'emplacement d'un fort est tracé ; on construit en terre les fortifications ; à l'exemple du chef, tous les colons, et l'aumônier lui-même, prennent part au travail ; au centre du fort s'élève un obélisque ; l'hémistiche *Tibi serviat ultima Thule* se lit au-dessous du portrait du monarque ; l'inscription se termine par ce commencement d'un vers d'Horace : *Conamur tenues grandia.* Ces premiers travaux terminés, Bougainville repasse en France, laissant à son parent le gouvernement de la colonie naissante. L'année suivante, il revint avec des provisions et de nouveaux habitans. Une excursion au détroit de Magellan lui procure des bois de construction et dix mille plants d'arbres de tout âge, secours précieux et indispensable pour l'établissement. Une alliance est conclue avec les Patagons ; la plus grande partie des graines venues d'Europe s'étaient naturalisées ; divers essais de culture promettaient des succès ; la multiplication des bestiaux était certaine ; le nombre des habitans, porté de 80 à 150 ; mais ces accroissemens, trop lents de leur nature, ne pouvaient suffire à l'activité du fondateur ; depuis long-temps il était à Paris ; il y apprend que ses succès avaient allarmé les Espagnols, et qu'ils avaient porté des réclamations au gouvernement français. Bougainville est chargé d'aller lui-même remettre son île. La cour d'Espagne consent à

lui rendre les fonds qu'il y avait placés, à payer le prix des ouvrages qu'on lui cède; et pour consolation, la cour de France lui permet de faire le tour du Monde. On lui donne le commandement de la frégate *la Boudeuse*; la flûte *l'Etoile* doit se rejoindre à lui; il embarque le naturaliste Commerçon et l'astronome Véron qu'il avait demandé pour essayer les nouvelles méthodes de longitude.

Ce fut le 3 Mai 1766 que Bougainville remit aux Espagnols la colonie qui avait à peine deux ans d'existence, et dont il prévoyait avec douleur la décadence prochaine; il regretta toute sa vie un observatoire qu'il voulait y bâtir, et que sa position par 51° de latitude australe devait rendre une succursale utile aux grands observatoires d'Europe. Pour justifier ses regrets, pendant qu'il s'apprêtait à partir, il y voit pendant plusieurs jours une comète qui cessait d'être visible en Europe. C'est la seconde comète de 1766, et Pingré, qui a rassemblé soigneusement toutes les observations faites à l'Isle-de-France; paraît avoir ignoré la mention qu'on en trouve dans le *Voyage autour du Monde*.

Depuis que ses projets étaient renversés, son île ne pouvait l'intéresser que médiocrement; toutes ses pensées étaient tournées vers l'expédition brillante qu'il allait entreprendre; mais la flûte *l'Etoile*, qui devait lui apporter des vivres, n'arrivait pas; il

jugea que quelque obstacle l'avait empêchée de se rendre aux Malouines, et qu'il devait lui-même aller la chercher à Monte-Video. Il se résolut pour la rejoindre à faire une course qui ne pouvait être moindre de huit cents lieues, et qui fut en effet de douze cents, car il devait revenir sur ses traces, et repasser presqu'à la vue des Malouines pour pénétrer par le détroit de Magellan dans la mer Pacifique; mais outre que ce parti convenait mieux à son inquiète activité, il dût peu regretter un détour qui le rendit témoin d'une scène dont la renommée se répandit bientôt dans tous les états chrétiens, et dont il pût recueillir toutes les circonstances. A peine il arrivait à Buénos-Aires, qu'il fut témoin de l'arrestation des jésuites du Paraguai. En homme franc et libre de préjugés, il rapporte avec impartialité tout ce qu'on peut dire en faveur du gouvernement des péres dans leurs missions; il ne dissimule pas davantage les reproches que ce gouvernement pouvait mériter. « Mais sa plume se refuse au détail de tout ce que le public prétendait avoir été trouvé dans les papiers saisis chez les jésuites; les haines lui paraissent trop récentes pour qu'on puisse discerner les fausses imputations d'avec les véritables; il aime mieux rendre justice à la plus grande partie des membres de la société, qui, n'étant point dans le secret des chefs, témoignèrent la plus parfaite résigna-

tion, et ne surent que s'humilier sous la main qui les frappait ».

Sept mois après son départ il se retrouvait non loin des Malouines, vis-à-vis le cap des Vierges, à l'entrée du détroit de Magellan. Là par des distances observées de la lune au soleil, on détermina de nouveau la longitude et l'on fixa le point du vaisseau.

Le passage du détroit fut pénible; des brumes épaisses, des vents impétueux forcent à louvoyer et sonder sans cesse, et la marée fait perdre le plus souvent le peu d'avance qu'on a gagné avec tant de peine. Les feux allumés par les Patagons aident les navigateurs à prendre terre. Ils sont bien reçus par les naturels, et Bougainville leur en conserva toujours une tendre reconnaissance. Cette entrevue les réhabilite aux yeux du lecteur qui les avait jugés moins bons et moins sûrs dans leurs premières relations avec les députés de la colonie. C'est-là que commencent les découvertes : les noms imposés aux îles, aux baies, aux détroits commencent à montrer des monumens du passage des Français et de leurs travaux pour l'avancement de la géographie; mais un ciel ingrat rend presque inutiles tous les travaux de l'astronome Véron et tous ses préparatifs dans l'île, qui fut nommée *de l'Observatoire*.

Les ouragans accompagnèrent nos voyageurs jusqu'à la sortie du détroit qui ne fut

pas moins périlleuse que l'entrée. Cette traversée que le navigateur estime de 132 lieues fut l'ouvrage de 52 jours d'une navigation laborieuse, qui du moins n'avait point altéré la santé des équipages; à l'entrée dans la mer Pacifique personne n'était sur les cadres. La navigation devient alors plus facile et plus fructueuse; les découvertes se multiplient, on en constate quelques-unes sur lesquelles les avis des navigateurs étaient partagés. Le chef marque de son cachet les îles qu'il rencontre; on les reconnaît aux dénominations des *Quatre Facardins* et du *Boudoir*. Il apperçut cette dernière île deux jours avant d'aborder à Taïti. On commençait à sentir le besoin le plus urgent d'une relâche, et il était difficile d'en rencontrer une qui pût mieux consoler des maux passés. On sait assez quelle est dans cette île la manière dont on exerce l'hospitalité. Malgré l'embarras et l'espèce de honte que montrèrent d'abord les matelots, le narrateur n'oserait répondre que personne dans son équipage ne se soit conformé aux usages du pays; et quand on voit le récit de sa visite au bon prince Tatoua, on est tenté de croire qu'il n'a pas voulu affliger par un refus, l'hôte qui l'accablait de tant de prévenance.

Une si bonne réception était accompagnée de quelques inconvéniens; si la terre n'offrait rien que d'agréable, le peu de sûreté d'un mouillage qui coûta six ancres en neuf jours inquiétait continuellement, et l'on

quitta la Nouvelle-Cythère avec autant d'empressement qu'on en avait mis à y aborder.

Ce qui dut prolonger chez nos navigateurs le souvenir d'une relâche si remarquable, ce qui les mit à portée de s'instruire plus à fond des mœurs et de la langue du pays, ce fut la résolution que prit un jeune insulaire de partir avec eux. Il se nommait *Aotourou ;* il est plus connu sous le nom de *Poutaveri*, c'est ainsi qu'il nommait son ami Bougainville. Un obstacle naturel l'empêcha toujours de prononcer mieux un nom qu'il avait sans cesse à la bouche. Ce jeune homme intéressant dut les amuser souvent dans la traversée par ses récits, et leur fut quelquefois utile par les connaissances qu'il avait. On remarqua qu'il donnait des noms de sa langue aux étoiles les plus brillantes, et qu'il avait dû faire plusieurs voyages aux îles voisines dont il indiquait la position, ainsi que les mœurs de leurs habitans. Aotourou resta onze mois à Paris. L'empressement pour le voir fut vif, mais stérile. Son patron ne négligea rien pour lui rendre agréable son séjour en France. Aotourou payait ces attentions par la plus vive reconnaissance et par les historiettes plaisantes dont il laissa une collection qu'on entendait toujours avec plaisir, mais dont Bougainville n'a pas jugé à propos d'orner la relation de son voyage. Rien ne fut omis pour assurer son retour dans son île. Les recommandations les plus fortes, une somme de 36,000 livres que

Bougainville donna de ses propres deniers sans avoir la certitude qu'elle dût jamais lui être remboursée, les soins que se donna M. Poivre, qui le reçut à l'Isle-de-France, ni ceux du capitaine Marcon qui s'était chargé de le remettre dans son île, rien ne put le soustraire à sa malheureuse destinée; il mourut de la petite-vérole dans la traversée. Tel avait été le sort de deux autres insulaires partis avec un capitaine anglais qui avait visité Taïti huit mois avant Bougainville.

Après cette île, la navigation ne peut offrir de long-temps rien qui soit d'un intérêt si général. Les dangers seuls viennent interrompre la monotonie des détails nautiques. Ces dangers sont tels que M. Bougainville ne veut plus faire sonder, parce que la certitude du péril ne l'eût pas diminué. On commençait à redouter le plus horrible de tous, la faim. On est obligé de réduire les rations, de changer de route et de renoncer à la découverte d'un passage qu'on soupçonnait et qu'on cherchait depuis long-temps. La gloire en était réservée à Cook, qui le rencontra fort heureusement à l'instant où son vaisseau était menacé de se perdre. Un danger pareil attendait Bougainville, si le défaut de vivres ne fût à propos survenu pour l'en garantir. On échappe enfin, un cap reçoit le nom de la Délivrance; mais le scorbut commençait à se répandre parmi les équipages. Heureu-

sement on trouve un passage à travers les îles Papons, et l'on entre dans la Mer-des-Moluques. Bourou présente une relâche délicieuse, où, malgré les ordres sévères qui excluent tout navire étranger, le résident permet qu'on se repose après tant de fatigues. Aotourou, transporté à la vue de tant d'objets nouveaux, demande si Paris est plus beau que Bourou, mais bientôt son enthousiasme pour les possessions hollandaises se refroidit à la vue des maladies causées par l'air mal sain de Batavia, à laquelle il donne le nom d'*enoua mati*, *terre qui tue*.

De Batavia, les vaisseaux passent à l'Isle-de-France, au Cap-de-Bonne-Espérance et à Saint-Malo, où ils abordent le 16 mars 1769, après une navigation de deux ans et quatre mois; qui n'a coûté que sept hommes sur plus de deux cents.

Ainsi finit cette expédition brillante, dont les avantages, les dangers, l'audace et le bonheur, viennent d'être justement appréciés par un bon juge dans l'article Bougainville de la nouvelle biographie. C'était le premier voyage où trente-neuf Français eussent fait le tour du Monde, c'est-à-dire, traversé les 360° de longitude, et tous les méridiens de la terre.

Cette expédition plaça M. de Bougainville au rang des plus grands navigateurs, et cependant c'était en quelque sorte son apprentissage. La relation qu'il en donna fut

lue avidement, et traduite aussitôt par M. Foster; car dans une seconde édition, qu'il en donna lui-même en 1772, il répond à quelques remarques de son traducteur. Le style en est simple et naturel; il y montre son caractére, son intrépidité, son mépris pour les dangers, qu'il a plutôt l'air de chercher; son penchant à saisir en toute chose le côté plaisant; sa bonté, sa gaîté qui maintinrent toujours la confiance, la subordination et la joie dans son équipage, dont il soignait les plaisirs comme la santé. Cependant pour connaître à fond toutes les qualités aimables de l'auteur, il fallait l'entendre lui-même commenter quelques parties de ce voyage célébre.

On a remarqué avec raison que les cartes et les déterminations géographiques, à la réserve des latitudes sont la partie faible de cet ouvrage. Mais il est juste aussi de remarquer qu'il faisait un voyage de découvertes et non un de ces voyages de reconnaissances où l'on emploie des mois entiers à la description d'une île ou d'un rivage; que des temps affreux et des dangers continuels ont rendu inutiles presque toutes ses tentatives astronomiques; que la science des longitudes ne faisait que de naître; que les tables de la lune n'étaient pas encore portées au point de perfection où nous les voyons; que les navigateurs n'avaient aucun des secours qu'on leur prodigue aujourd'hui; qu'ils avaient encore tout l'em-

barras des calculs avec lesquels ils n'étaient rien moins que familiarisés ; que M. Bougainville donna le premier en France l'exemple d'embarquer un astronome pour essayer des méthodes dont il était bien fait pour sentir le prix, mais dont on n'avait encore pu recueillir aucun fruit.

A son retour, la France était en paix. Une vie errante et agitée lui avait fait perdre le goût des mathématiques; il se livra à des plaisirs qu'il n'avait guère eu le loisir de connaître dans ses premières années. Sa célébrité, son humeur chevaleresque le firent admettre dans la plus haute société ; il en adopta l'esprit et les mœurs dont sa conversation traçait si souvent des peintures si piquantes ; mais cette activité si infatigable qui le portait à se distinguer, quelque chose qu'il entreprit, trouva bientôt un aliment plus digne de son caractère quand la France embrassa la cause de l'Amérique. Sous les amiraux Lamothe-Piquet, d'Estaing et de Grasse, il fut successivement chargé du commandement des vaisseaux *le Bien-Aimé*, *le Languedoc*, *le Guerrier* et l'*Auguste*. Sur la demande de d'Estaing, il fut nommé chef d'escadre; la même année il reçut le grade de maréchal-de-camp. Commandant l'avant-garde au combat naval de la Chesapeak (en 1781), il repoussa vivement l'avant-garde anglaise, et le comte de Grasse lui rendit hautement ce témoignage, qu'il avait contribué plus que personne à la

victoire. Enfin, dans la journée désastreuse du 12 Avril 1781, où l'on reprocha au général de s'être plus occupé de son vaisseau que de son escadre et à quelques parties de l'escadre, de n'avoir pas assez puissamment secondé le général; Bougainville, qui commandait l'arrière-garde, prit cependant à l'action toute la part qui dépendait de lui; par une manœuvre audacieuse, il eut la gloire de sauver *le Northumberland*, et quoique l'*Auguste*, qu'il commandait, fût l'un des vaisseaux les plus maltraités de toute la flotte, il rallia et conduisit à Saint-Eustache une partie de l'escadre battue.

La paix, qui assura la liberté de l'Amérique, vint lui rendre des loisirs qui ranimèrent en lui le goût des sciences; l'académie lui conféra le titre d'associé libre. M. Lagrange, dont il demanda la voix, lui dit alors ces mots qui durent le flatter autant que son admission : « C'était à moi d'être reçu par vous à l'académie, puisque ce sont vos ouvrages qui m'ont ouvert la carrière ».

Ce fut vers ce temps que pour servir les sciences d'une manière qui ne pût être qu'à lui, il forma le projet de braver les glaces du nord et de pénétrer jusqu'au pôle. Un astronome distingué s'était offert à l'accompagner, déjà son plan était tracé; il avait marqué deux routes différentes. Le ministre n'accéda point à ses propositions, et la société royale de Londres lui demanda ses plans. Il les transmit en indiquant la route

qu'il préférait. Le capitaine Phips (lord Mulgrave) chargé de l'expédition, préféra l'autre, mais il ne put s'élever que jusqu'au quatre-vingtième degré.

Blâmerons-nous ou remercierons-nous le ministre qui déconcerta ce projet hardi ? Moins sensibles que le célèbre navigateur au mérite qu'on peut trouver à vaincre des difficultés réputées insurmontables et ne regardant les dangers de cette expédition que comme un des inconvéniens les plus graves quand ils ne sont pas rachetés par un grand objet d'utilité, nous croyons cette utilité tout au moins problématique : est-il bien sûr que le 90e. degré puisse offrir des phénomènes qu'on n'ait pu tout aussi bien observer à dix degrés du pôle. Supposons pourtant tous les obstacles surmontés, et l'astronome arrivé à ce point si difficile à reconnaître où il verra tout le ciel tourner horizontalement autour de lui, où les étoiles toujours les mêmes seront toujours à la même hauteur, où le choix d'un méridien devient arbitraire, où les planètes ne sont visibles que dans la moitié de leurs révolutions, et seront pendant des mois ou même des années cachées à l'observateur, si même elles ne le sont toujours par les brumes ou les nuages, quel fruit pourrait-il retirer de tant de fatigues et de privations ? Quelques observations rares de réfractions, quelques expériences incertaines ou au moins fort difficiles de l'aiguille aimantée passeront-

elles pour un véritable dédommagement ? Sachons donc quelque gré au ministre économe ou timide qui n'a pas voulu qu'un homme aussi distingué s'exposât sans un motif assez apparent d'utilité. Croyons que M. Bougainville lui-même eût modifié son projet suivant les obstacles qu'il aurait rencontrés ; alors il eût encore ajouté à sa gloire en montrant tout ce que pouvait l'industrie et l'audace humaine, et les savans qui l'auraient accompagné auraient pu trouver un emploi utile de leur temps, et la récompense de leur dévouement dans la découverte de quelque vérité nouvelle.

On sait quel esprit d'insubordination s'était glissé dans la marine française et dans la flotte de Brest, commandée par M. Albert de Riom. M. Bougainville par sa réputation, son courage et sa fermeté, mélangée de qualités aimables, parut le seul homme capable de faire rentrer nos marins dans le devoir. Il se présenta aux séditieux avec des succès qui ne furent pas de longue durée. Les esprits étaient trop égarés, trop excités peut-être pour entendre la voix à laquelle dans d'autres temps ils auraient obéi avec joie. M. Bougainville vit que c'était l'instant de se retirer du service ; cependant son nom fut encore porté en 1791 dans la liste des vices-amiraux. Cette dernière distinction redoubla son dévouement pour un prince que tout abandonnait, et à qui, dans les circonstances les plus orageuses, il ne cessa

de donner des preuves de la plus courageuse affection. Echappé, comme par miracle, aux massacres de 1792, il se réfugia dans sa terre de Normandie, où il retrouva ses deux pièces de canon, seule récompense qui lui restât pour quarante ans de service.

Là il attendait le retour de la tranquillité, lorsqu'il fut nommé, comme ancien navigateur, à l'une des places du bureau des longitudes. Mais soit qu'il ne jugeât pas encore le calme assez assuré, soit que le soin de ce qui lui restait de fortnne lui défendît de quitter ses possessions, il envoya sa démission, fut remplacé par M. le comte de Fleurieu, et remplaça lui-même bientôt après M. de Borda. Les temps de la régénération étaient arrivés; on s'empressait de réparer tant de ruines : l'institut venait d'être créé pour tenir lieu de toutes les académies. M. de Bougainville y fut nommé à une place de navigation et de géographie. Comme président de la classe des sciences, il eut l'honneur de porter la parole dans une occasion encore unique dans les fastes littéraires. Il avait assisté constamment à toutes les séances de la commission chargée de rédiger le rapport qui fut porté au pied du trône. Il ne montra pas moins d'assiduité à présider pendant dix-huit mois une autre commission chargée d'un travail plus délicat. Toujours le premier au rendez-vous, le plaisir qu'on prenait à l'entendre empêchait qu'on ne remarquât si l'heure du travail avait été

retardée par ceux qui n'avaient pas été si ponctuels.

Sénateur et grand-officier de la légion d'honneur, dès la création, il avait tout ce qui peut consoler de vieillir ; loisirs et dignités ; mais son ardeur n'était pas éteinte : il avait encore tout le feu et la vivacité de la jeunesse. Il brûlait de diriger ou de partager quelqu'entreprise maritime bien hasardeuse, et quand ses amis lui objectaient son âge, il répondait que Nestor n'avait pas été inutile dans une armée qui avait Achille, Ajax et Diomède. Il est douteux que le vieux roi de Pylos eût conservé au même degré ses forces et son courage ; plus douteux encore que ses discours aient toujours fait aux héros grecs le plaisir qu'auraient pris nos jeunes marins à ceux de Bougainville. Quoiqu'à beaucoup d'égards, il se ménageât trop peu, il était d'une tempérance et d'une sobriété rares, qui nous donnait l'espoir de le conserver long-temps ; nous le perdîmes le 31 Août 1811, après dix jours d'une maladie aiguë, qui lui laissa jusqu'à son dernier moment toute sa connaissance et toute sa vivacité.

Souvent il m'avait parlé du dessein où il était de me remettre tous ses journaux et ses mémoires. Cette promesse m'ôta le courage de me présenter à lui quand je le sus en danger, quoique je prévîsse combien je perdais par cette réserve. Espérons que quelque main plus habile saura faire un

usage heureux de ces matériaux qui ne doivent pas être perdus.

Excellent pére, ami chaud et constant, bon confrère, sans cesse occupé des intérêts de la science et de ceux des savans, il saisissait ou faisait naître les occasions de leur être utile. Franc et loyal il s'éleva sans intrigue; il se conduisit dans des temps de trouble de manière à mériter l'estime de tous les partis. Il avait épousé Mlle. de Montendre également distinguée par ses grâces et ses qualités estimables. Il en eut quatre fils, il en perdit un, les trois autres servent le prince avec un zéle héréditaire. Il fut remplacé à l'institut par M. de Rossel, compagnon, continuateur et éditeur de d'*Entrecasteaux*.

Notice sur Mme. de Parny.

Madame de Parny, si célèbre sous le nom de mademoiselle Contat, naquit à Paris le 7 Avril 1760, et débuta au Théâtre-Français le 3 Février 1776, dans la tragédie de *Bajazet*. On n'a jamais vu une Atalide plus jolie.

La comédie réclamait mademoiselle Contat toute entière. Il paraît cependant que ses débuts même en comédie n'annoncérent pas au public ce talent qui devait bientôt enivrer la cour et la ville, et dont le théâtre n'avait offert aucun modéle. Eléve de Mme.

Préville, c'est sur elle que la jeune actrice s'efforçait de se modeler; et ses premières études ne tendaient qu'à imiter le jeu sage, mais froid, la diction ferme, mais monotone, le maintien noble, mais contraint de son estimable institutrice.

Mademoiselle Contat devait tenir cette route tant qu'elle n'a joué que des rôles établis, elle en a dû changer dès qu'elle a eu la faculté d'en créer. Dans tous les arts, l'imitation est un bâton sur lequel tout débutant a intérêt à s'appuyer tant qu'il doute de lui-même, et qu'il n'a pas moins d'intérêt à rejetter dès que l'occasion lui a révélé le secret de ses forces.

C'est dans les *Courtisanes*, comédie de M. Palissot, et dans *le Vieux Garçon*, comédie de Dubuisson, jouée en 1782, que Mlle. Contat essaya de marcher sans appui. La grace et la finesse dont elle fit preuve dans la première de ces pièces, la sensibilité qu'elle déploya dans la seconde, lui méritèrent de la part du public des applaudissemens qui jusqu'alors ne lui avaient pas été prodigués. Les auteurs s'empressèrent d'appeller ses graces et ses talens à leur aide et d'assurer leurs succès en s'associant aux siens. Elle était en possession de l'emploi des *grandes coquettes*, quand Beaumarchais, qui ne faisait rien comme un autre, et souvent n'en faisait pas plus mal pour cela, conçut l'idée de lui confier un rôle de *soubrette*. Cette innovation eut tout le suc-

cès qu'il en attendait. En changeant d'emploi, loin de paraître déplacée, l'actrice prouva que la souplesse est un des attributs du talent supérieur. Le public ne se lassait pas d'applaudir les mêmes graces qui se reproduisaient sous d'autres formes, et l'auteur lui-même ne trouvait pas assez d'éloges pour cette Suzanne, plus spirituelle et plus séduisante encore que celle qu'il avait imaginée.

Le talent de Mlle. Contat s'était élevé dès-lors à une hauteur qu'on ne pouvait pas dépasser, et dont il n'est pas descendu. C'est en variant ce talent par l'emploi qu'elle en fit dans des rôles de caractère si différens, que depuis elle parut tant de fois supérieure à elle-même. Pour se faire une idée de la flexibilité de ses moyens, qu'on se la représente dans *la Coquette corrigée*, dans la Julie du *Dissipateur*, dans Mme. de Volmar du *Mariage secret*, enfin dans Mme. Evrard du *Vieux Célibataire*; rôles si divers qu'elle créa ou rajeunit avec une intelligence et une originalité égales à celles qu'elle avait déployées dans *le Mariage de Figaro*. Son talent se formait d'un mélange enchanteur de graces et de dignité, de finesse et de décence, de profondeur et de légèreté, de sensibilité et de malice, qualités rehaussées par une figure ravissante. Par son originalité elle donnait à tout une physionomie nouvelle : par son intelligence elle tirait parti de tout, et parce qu'elle savait com-

prendre tout, elle faisait tout comprendre. L'habileté de son jeu, la finesse de sa diction éclaircissaient avec tant d'art les rôles les plus obscurs, que les esprits les moins déliés la suivaient dans toutes les sinuosités où quelques-uns de nos auteurs comiques s'engagent trop souvent, et s'étonnaient d'entendre avec elle ce qui la veille ou le lendemain avait été ou redevenait intelligible pour eux. Elle mit en vogue *la Coquette*, de Lanoue, *les Femmes*, de Demoustier, et le théâtre de Marivaux ; mais ce qui l'honore plus encore, elle remit à la mode Molière lui-même.

Les ouvrages de ce grand homme, négligés par le public comme par les comédiens, étaient représentés dans la solitude. Une distribution mieux entendue des rôles rendit sur la scène aux chefs-d'œuvres du prince des comiques un éclat qu'ils n'auraient jamais dû perdre. On ne craignit plus d'aller applaudir *le Tartuffe* et *le Misanthrope*, joués par des acteurs dignes d'eux. Mlle. Contat s'était chargée des rôles d'Elmire et de Célimène.

Des trente-quatre ans qu'embrasse sa carrière théâtrale, vingt-quatre ont été une série de triomphes. Quelque longue qu'elle soit, cette carrière pouvait encore être prolongée. En quittant certains rôles auxquels sous quelques rapports son physique ne convenait plus dans les derniers temps, Mlle. Contat pouvait prendre une partie de

l'emploi des *mères*, et lui donner plus d'importance en lui donnant une nouvelle physionomie, tentative qui lui avait déjà si bien réussi dans la tante de *la Coquette corrigée*, et dans celle de *la Mère jalouse*. Mais trop sensible à des critiques qui, si on en croit leur auteur, n'étaient pourtant dictées que par l'amour de l'art, elle quitta le théâtre à l'âge de 50 ans. L'art n'y gagna pas et le public y perdit.

Quant à Mlle. Contat, devenue Mme. de Parny, elle trouva dans les douceurs de la vie domestique un ample dédommagement des jouissances d'amour-propre et des avantages pécuniaires qu'elle avait sacrifiés à sa tranquillité. Entourée d'amis qu'elle chérissait et d'une famille dont elle était adorée, elle commença une vie nouvelle, et devint le centre d'une société dont elle était à-la-fois le cœur et l'esprit. Rien n'égalait en effet le charme de sa conversation brillante ou solide, grave ou légère, suivant que la circonstance le commandait. Son esprit naturel était fortifié par une grande instruction qu'elle n'a due qu'à elle-même. Douée d'un goût exquis, et de la raison la plus étendue, les questions les plus délicates en matière de littérature, les plus ardues en matière de philosophie n'étaient pas hors de sa portée, et nous n'hésitons pas d'affirmer qu'à cette époque où la France compte tant de femmes remarquables par leur esprit, il en est peu qu'on puisse mettre à côté de

Mme.

Mme. de Parny ; il n'en est pas qu'on puisse mettre au-dessus. Du premier coup-d'œil elle saisissait les objets sous les rapports les plus piquans ; son élocution avait la rapidité de sa pensée, et les traits les plus ingénieux lui échappaient avec une promptitude égale à la facilité avec laquelle ils étaient conçus. Ces traits n'étaient pas toujours dénués de malice, mais cette malice ne partit jamais de l'ame.

Six semaines avant sa mort elle jetta au feu, malgré l'opposition d'un témoin, un recueil assez considérable d'ouvrages en vers et en prose échappés à sa plume, et qu'elle anéantissait parce qu'ils contenaient quelques traits de satire personnelle ; exemple remarquable dans un temps où nous sommes inondés d'injures léguées par testament, où la publication de tant de mémoires autographes nous prouve que tel homme qui de sa vie n'avait médit de personne, n'était qu'un lâche qui prenait le papier pour confident ; dans un temps où le plus bienveillant des hommes ne peut pas être sûr, à l'instant qu'il prend le deuil d'un confrère, d'un ami ou d'une connaissance, et souvent c'est tout un, que quelques malices posthumes n'attendent pas la levée des scellés pour le consoler ou changer les larmes du regret en larmes d'indignation.

La générosité dominait dans le caractère de Mme. de Parny, générosité qui changeait quelquefois en fierté vis-à-vis du fort, mais

qui, à l'égard du faible, ne fut jamais que de la prévenance et de la bonté. Son cœur, susceptible des affections les plus vives et du dévouement le plus absolu, n'était retenu dans ses élans par aucune considération. L'auteur de cette Notice n'a dû la liberté et la vie peut-être, qu'à des démarches qu'elle fit en exposant sa liberté et sa vie. Le fait suivant achevera de la faire connaître.

En 1789, la reine s'étant déterminée à aller à la Comédie française, demanda, par des motifs particuliers, une représentation de la *Gouvernante*, et fit savoir à Mlle. Contat qu'elle souhaitait lui voir remplir dans cette pièce le principal rôle, qui n'était ni de son âge, ni de son emploi. Il fallait apprendre près de sept cents vers; on n'avait que vingt-quatre heures pour se mettre en mesure. Mlle. Contat promit de faire l'impossible et tint parole.

J'ignorais, écrivit-elle à la personne qui lui avait fait connaître les désirs auxquels elle s'était empressée de satisfaire, *j'ignorais où était le siége de la mémoire, je sais à présent qu'il est dans le cœur*. Le cœur n'a jamais eu tant d'esprit. Cette lettre, publiée par ordre de la reine, faillit bientôt après coûter la vie à l'excellente femme qui l'avait écrite.

Echappée à la proscription, douée de la complexion la plus forte, exempte d'infirmités, Mme. de Parny semblait devoir at-

teindre à la vieillesse la plus reculée, quand elle fut frappée de la seule maladie qu'elle ait éprouvée, et cette maladie était incurable. Un hasard lui révéla son danger, que les médecins s'étaient efforcés de lui cacher : ce danger s'en accrut sans que son humeur en ait été altérée : si elle y songeait dans la solitude où elle se retirait quelquefois pour régler les intérêts de sa famille, elle l'oubliait dans la société où la ramenait bientôt l'affection qu'elle portait à ses amis. Elle n'y était ni moins bienveillante, ni moins enjouée : habile à leur cacher ses souffrances, seul rapport sous lequel elle ait connu la dissimulation, le rire était sur ses lèvres pendant que la mort était dans son sein, et les saillies les plus piquantes lui échappaient souvent entre deux douleurs.

Après cinq mois de souffrances, adoucies par les soins les plus tendres et les plus constans, elle expira uniquement occupée de ses enfans et de ses amis. Les uns ni les autres n'ont été ingrats : un cortége nombreux a suivi sa triste dépouille jusqu'au lieu où elle repose. Une égale douleur oppressait tous les cœurs et se lisait sur tous les visages. Des larmes, des sanglots ont été son oraison funèbre, et cette réunion d'hommes, presque tous étrangers les uns aux autres, et cependant rapprochés par une affection commune, ne s'est séparée, que lorsque cette terre, qui ne doit plus être remuée, a recouvert entièrement ce qui reste

d'une des plus belles, des plus spirituelles et des meilleures créatures qui aient jamais existé. A. V. A.

MŒURS PARISIENNES.

La maison des fous.

Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joue et le promène;
Et tel y fait l'habile et nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
(Boil., Sat. IV.)

S'il est vrai, comme le dit Erasme, que dans chacun des systêmes planétaires il y ait un monde exclusivement réservé pour les fous, je serais assez porté à croire que nous habitons les *Petites-Maisons* de notre univers.

Tous les hommes sont fous, et malgré tous leurs soins,
Ne diffèrent entr'eux que du plus ou du moins.

Mais puisqu'on est convenu de ne donner ce nom qu'à ceux dont la folie ne s'accorde pas avec celle des autres hommes, et ne peut entrer dans le commerce de la vie, je me conformerai à l'usage, et il ne sera question dans cet article que des fous de cette dernière espèce : c'est dans l'histoire et dans la société qu'il faut étudier les autres.

Certains physiologistes ont prétendu que la folie était un des priviléges de la nature

humaine; que l'instinct des animaux, plus sûr que notre raison, était aussi plus solide, et que leur cerveau n'était point sujet à se détraquer. A cela, je réponds par l'anecdote du perroquet de M. de Bougainville, qui fut atteint et convaincu de folie, ni plus ni moins qu'un habitant de Bedlam ou de Charenton. Cet oiseau, moins remarquable par son plumage que par son babil, était, depuis deux ans, à bord du vaisseau de ce célèbre navigateur, élevé plus cavalièrement, mais non moins gâté par l'état major et par l'équipage, que son compatriote *Ververt* ne l'avait été par les Visitandines. Après un engagement assez vif avec un vaisseau ennemi, pendant lequel le bruit du canon s'était fait entendre de très-près, on chercha *Kokoly* (c'était le nom du perroquet marin); il avait disparu, on le crut mort au champ d'honneur, du vent, sinon du coup de quelque boulet; mais, à la grande surprise de tout l'équipage, on le voit sortir, au bout de deux jours, d'un rouleau de câbles où il s'était bloti : on s'empresse, on le fête, on lui prodigue les amandes et les caresses; Kokoly se montre insensible à toutes ces prévenances, et promenant autour de lui des regards hébétés, il ne répond à toutes les questions qu'on lui fait que par une imitation du bruit qui l'a tant effrayé : *Poum!.... poum!.... poum!....* sont les seuls mots qu'il fasse entendre et qu'il puisse désormais proférer. J'ai vu ce perro-

quet vingt ans après son combat naval; perché sur son bâton, dans une antichambre, il y répétait sa canonnade éternelle, en l'accompagnant d'un tremblement des ailes et de la tête, où se peignait encore sa frayeur.

Je pourrais, en parlant de ce fait avéré, entamer une discussion plus ou moins orthodoxe, et plaider contre Descartes en faveur de l'ame des bêtes; mais je doute que mes lecteurs soient bien curieux de savoir ce que je pense à cet égard, et je ne veux pas m'exposer à m'entendre dire, de la part de Phèdre :

Sibi non cavere et aliis consilium dare
Stultum est.

(C'est être fou que de donner des conseils aux autres, et de ne savoir pas les prendre pour soi.) Je résiste donc à l'envie que j'aurais d'approfondir cette question métaphysique de l'ame des bêtes, à laquelle tant d'humains sont intéressés, et je pars pour faire une visite à des fous renfermés, sans m'arrêter en route avec ceux qui mériteraient de l'être.

On témoigne, en général, beaucoup de répugnance pour un genre de maladie dont il ne faudrait pourtant pas confondre les différentes espèces : je conçois qu'à l'aspect d'un maniaque enchaîné sur la dale de pierre qui lui sert de lit, à moitié couvert de haillons qu'il déchire, en proie aux accès d'une rage frénétique qui ne trouve de relâche que

dans l'épuisement de ses forces, je conçois, dis-je, qu'on détourne, en gémissant, ses yeux d'un pareil spectacle; mais avec un cœur aussi sensible qu'un autre, je ne vois pas, je dois l'avouer, un grand motif de tristesse dans l'image de cette folie commune, qui n'atteste, sans aucune apparence de douleur physique, qu'un dérangement dans l'organisation morale. On ne s'appitoie pas sur le malheur d'un sot; pourquoi gémirait-on sur le malheur d'un fou? Cet homme, qui se croit le *Père-Eternel*, est-il plus malade que tel autre qui se croit un Voltaire? Le premier occupe une loge aux Petites-Maisons, et amuse quelquefois ceux qui l'écoutent disserter sur ses visions mystiques; l'autre pérore dans un salon, dans une académie où il ennuie son monde avec impunité, par cela seul qu'il n'a pas encore été juridiquement interdit; j'apperçois une différence essentielle dans la manière dont la société les traite et les envisage; je ne m'explique pas bien sur quoi cette différence se fonde. Si je montre pour les fous un peu moins de pitié, en revanche, j'ai pour eux plus de respect qu'on ne leur en accorde. La folie n'est pas à l'usage de tout le monde, car elle suppose l'existence antérieure de la faculté qu'on a perdue. Il est beaucoup de gens dont on pourrait, avec un peu de soin, faire des imbécilles; très-peu sont d'étoffe à faire des fous.

Ces réflexions que je faisais, il y a quel-

ques jours, sur la route de Charenton, où j'allais visiter la maison des insensés, et qui paraîtront peut-être, à mes lecteurs, très-dignes de ceux qui l'habitent, me remirent en mémoire l'aventure d'un Fakir, rapportée dans le *Molomaat*, ou Recueil d'*Echantillons* du philosophe Saadi.

Un fakir, nommé *Melich*, se présente à la cour de *Nouschirvan-Scha*, où il avait été précédé par la réputation qu'il s'était acquise de reconnaître, au premier coup d'œil, et de guérir les insensés. Le monarque voulut que la première expérience se fît sous ses yeux, et donna ordre que le lendemain on amenât au palais un certain nombre de fous choisis parmi ceux dont l'état était le plus désespéré. Melick se rendit au Divan à l'heure indiquée, et fut introduit, en attendant l'audience du prince, dans une salle spacieuse où plusieurs personnes étaient déjà rassemblées : il les examina l'une après l'autre avec beaucoup d'attention, les questionna, prit notes de leurs réponses, et lorsque le sultan parut, il s'approcha de son trône, frappa trois fois la terre avec son front, et parla en ces termes : « Soleil d'équité, le peu de momens que je viens de passer avec les fous qui m'ont été amenés par ton ordre, m'a suffisamment éclairé sur la nature et la cause de leur mal, et je suis prêt à faire sur ces gens-là (continua-t-il en montrant ceux avec lesquels il s'était entretenu) l'expérience d'un traitement dont leur

guérison doit être l'infaillible résultat ». Nouschirvan ne put se défendre d'un mouvement de colère dont le fakir faillit à être victime, en voyant que celui-ci prenait pour des fous plusieurs de ses courtisans, de ses ministres, et des principaux officiers de son palais ; mais le pieux solitaire, sans paraître plus étonné de sa méprise que de la fureur du monarque, répondit en s'inclinant avec respect : « Prince, souviens-toi de ce précepte de Zoroastre : *L'homme qui agit sans discernement est comparable à la brute, et n'aura jamais place dans le champ de lumière.* Daigne m'écouter, et vois si je suis cet homme que Zoroastre condamne. Je suis mandé dans ton palais pour examiner et guérir des insensés : la première personne qui se présente est ce vieux seigneur qui occupe en ce moment une place derrière ton trône ; brisé par l'âge et les infirmités, sa main tremblante soutient avec peine le glaive dont elle est armée pour ta défense : il y a vingt ans que l'heure de la retraite a sonné pour lui ; possesseur d'une fortune immense, d'un palais délicieux sur les bords de l'Euphrate, il pourrait y trouver le repos, seul bonheur de la vieillesse, et laisser à son fils l'honorable emploi qu'il occupe sans le remplir ; mais, de son propre aveu, il sacrifie ses goûts, ses besoins, l'intérêt de son prince et l'estime publique à de misérables considérations dictées par une vanité puérile, à de vaines apparences d'un

K 5

crédit qu'il n'a pas. Cet homme est fou, et je ne crains pas de confirmer mon premier jugement.

» Cet autre (continua le fakir, en désignant un second personnage dont le teint pâle et la vue débile annonçaient un homme fatigué par l'étude); cet autre, je le sais, est un des savans les plus renommés de tes états; des connaissances immenses dans les sciences physiques sont pour lui le résultat de trente ans de travaux assidus : il reçoit de ta munificence mille bourses par an pour appliquer le fruit de ses études à des expériences utiles : peut-être supposes-tu, magnifique sultan, qu'il cherche dans l'application de nouveaux procédés chimiques, des moyens pour faire prospérer tes manufactures; dans l'étude de l'anatomie, de la botanique, des découvertes applicables à l'art de guérir, qui n'est pas la même chose que la médecine; dans l'astronomie, des méthodes pour régulariser les calculs nautiques, pour assurer la navigation et perfectionner la marine? Non, ses travaux ont un but tout différent : il te dira dans quel ordre sont rangées les couches de terre dont se composent les montagnes du Caucase; de quel métal était revêtu le fourreau du sabre du conquérant *Scander* (Alexandre); quels étaient les animaux qui peuplaient l'île de Tapobrane, avant le déluge universel; combien l'Océan contient de tonnes d'eau salée, et beaucoup d'autres vérités de cette

importance. Maintenant, seigneur, c'est à toi de juger si j'ai eu tort de mettre au rang des fous un homme qui fait un pareil usage de son temps, de son génie et de tes bienfaits.

» Que voulais-tu, grand roi, que je pensasse de cet *Houka-Berdar* (1) qui se croit dans l'état un personnage de la plus haute importance, parce que sa famille jouit, depuis quatre siècles, du privilége honorable d'allumer des pipes ; qui ne m'a parlé que de la requête qu'il doit te présenter incessamment, à l'effet de prendre rang au *dorbar* (2) et dans les fêtes publiques avant les généraux qui commandent tes armées, et avant les premiers magistrats, organes de ta justice ?

» N'aurait-il pas fallu que j'eusse renoncé à ma raison, pour ne pas voir combien a souffert celle de ce gros homme imberbe à qui ta *Sublimité* confie la garde de son harem, et qui se ruine à s'en composer un pour lui-même ? Dans son état, tout autre qu'un fou m'aurait-il parlé de *ses femmes*, de *ses eunuques*, de ce pavillon *mystérieux* qu'il fait construire au milieu de ses jardins ?

» Quant au chef des mages, qui m'a entretenu si cavalièrement de ses courses, de sa table, de ses chevaux, et des intrigues de cour au milieu desquelles il se soutient à

(1) Porteur de la pipe que on nomme *houka*.
(2) La cour des monarques persans et indiens.

force de souplesse et d'impudence, c'est uniquement par respect pour le caractère dont il est revêtu, que je le range dans la classe des insensés ; et c'est aussi le seul dont je ne me charge pas d'entreprendre la guérison : le siége du mal est dans le cœur, et je n'y connais point de remède ».

Nouschirvan ne jugea pas à propos de pousser plus loin la justification du fakir ; il l'avait écouté avec beaucoup d'attention ; et loin de s'offenser d'une satire ingénieuse dont il reconnaissait la vérité, il voulut le retenir près de lui et l'élever aux honneurs dont il paraissait digne. Le médecin des fous, plein de reconnaissance, mais exempt d'ambition, n'accepta pas les bienfaits d'un monarque, qu'il proclama en le quittant le plus sage des hommes et le plus grand roi de son siècle. L'histoire a confirmé ce jugement, à l'appui duquel on peut citer le testament authentique de ce prince, que l'abbé Fourmont a traduit d'un manuscrit turc. En voici les dernières lignes, que Nouschirvan adresse à son fils Hormizdas :

« Vous allez régner. Voulez-vous être digne du trône que je vous laisse ? Faites justice, réprimez l'insolence, soulagez le pauvre ; aimez les lettres, protégez les sciences ; écoutez les vieillards, employez les jeunes gens, et n'en croyez que vos yeux pour chercher le mérite. Si vous observez exactement cette régle, le ciel vous exaucera, vos ennemis vous craindront, vos

amis vous seront fidèles ; vous ferez le bonheur de vos sujets : ils feront votre félicité ».

Tout en devisant avec mes lecteurs, et de digression en digression, j'ai fait, sans m'en appercevoir, la route de Paris à Charenton, et me voilà arrivé à la porte de la maison des fous. Cet établissement mérite d'être vu en détail; la personne qui le dirige, les malades qu'on y reçoit, le traitement qu'on y suit, les expériences qu'on y fait, peuvent donner lieu à quelques développemens.

J'arrivai à la porte des insensés en même-temps que le docteur N...., ami particulier du directeur de la maison, et l'un des hommes qui honore le plus une profession dont il ne fait pas métier, comme la plupart de ses confrères. Après une reconnaissance égayée par quelques plaisanteries locales, le docteur me présenta, sous mon nom d'*Hermite*, à M. C***, dont la taille pourrait être mieux prise, mais dont l'esprit ne saurait être mieux fait. Avant de commencer notre visite, et tout en déjeunant, le docteur entama une petite dissertation sur *la folie*, dont il ne croit pas, contre toute raison, selon moi, que le siége soit dans le cerveau, mais qu'il définit très-bien *l'erreur de l'entendement qui juge mal durant la veille des choses sur lesquelles tout le monde pense de la même manière*. Une fois bien d'accord sur ce

point, que cette maladie de l'esprit arrive on ne sait comment, provient on ne sait de quoi, et loge on ne sait où, il fut question des moyens curatifs, des traitemens adoptés par les praticiens les plus habiles, et des expériences faites depuis quelque temps. « Je ne suis frappé que d'une chose, dis-je à ces messieurs, après les avoir écoutés bien attentivement, c'est qu'on emploie pour guérir la folie des moyens dont l'application à des gens sensés suffirait pour les rendre fous. S'il m'est permis, en votre présence, d'avoir une opinion sur cet objet, je ne crains pas d'avancer que la contrainte que l'on exerce envers les insensés, est le premier et le plus grand obstacle à leur guérison ». Il était naturel que l'on m'objectât l'intérêt général, qui fait une loi de leur réclusion; mais j'avais pour moi l'autorité des faits, et je l'opposai avec avantage à tous les raisonnemens.

« Vous ne savez peut-être pas, messieurs (continuai-je avec la satisfaction d'un écolier qui apprend quelque chose à ses maîtres), qu'il existe en France, dans le département des Deux-Néthes, une bourgade qui s'appelle *Gheel*, dont les quatre cinquièmes des habitans sont fous, mais fous dans toute la force du mot, comme ceux que l'on traite dans cette maison, et qu'ils jouissent, sans inconvéniens, de la même liberté que tous les autres citoyens. Ce fait extraordinaire a besoin de quelques explications. Il

y a bientôt un demi-siècle qu'un magistrat d'Anvers, frappé du mal-être qui résulte pour les insensés, de leur réunion dans un même hôpital, obtint du gouvernement la permission de les faire transférer dans la commune de Gheel, et de les distribuer chez tous les habitans, qui reçurent pour chacun d'eux une pension assez forte pour les indemniser de leurs frais et même de leurs soins. Le choix de ce petit bourg n'avait pas été fait au hasard; placé au milieu d'une vaste bruyère qui l'isole de toutes parts, la surveillance y devient très-facile, et deux ou trois hommes suffisent pour garder ce troupeau d'insensés, qu'une cloche rappelle chez leurs hôtes aux heures des repas et à la chute du jour. Des alimens sains, un air pur, un exercice habituel, toute l'apparence de la liberté, tel est le régime qu'on leur prescrit, et auquel le plus grand nombre doit, au bout de l'année, sa guérison. J'ai passé deux jours au milieu de cette colonie d'insensés; il s'y dit peut-être un peu plus de sottises, mais, en revanche, il s'en commet beaucoup moins qu'ailleurs; aussi n'ai-je point été étonné qu'un *sage*, M. le B. de R***, ait fixé là son domicile ». Comme ces messieurs ne me paraissaient pas disposés à me croire sur parole, je leur lus ce paragraphe d'un mémoire imprimé de M. le comte de Pontécoulant, alors préfet du département de la Dyle, dont l'administration a laissé de

si chers et honorables souvenirs dans la mémoire des habitans de ce pays.

« Les insensés (1) étaient entassés autrefois, à Bruxelles, dans un local étroit et mal-sain, dont les incommodités suffisaient pour rendre incurable la maladie qui les y conduisait.

» J'ai cru remplir à-la-fois un devoir de l'humanité et une obligation de ma place en adoptant, à l'égard de ces infortunés, un usage recommandable par les succès d'une longue expérience. Instruit que la commune de Gheel, dans le département des Deux-Nèthes, était un asile ouvert à ce genre d'infirmité, après m'être entendu avec le préfet de ce département, j'ai fait transférer tous les fous de l'hospice de Bruxelles dans le village de Gheel, où ils jouissent d'une liberté qui n'exclut pas les soins que leur état exige.

» Des commissaires délégués par le conseil-général des hospices, se rendent périodiquement sur les lieux pour vérifier si l'on remplit envers ces infortunés toutes les obligations auxquelles sont tenus, par contrat, les habitans qui en sont chargés ».

Ce ne fut qu'après avoir pris note de tous les détails que je lui communiquai sur la colonie de Gheel, que M. C***. sa-

---

(1) *Exposition de la situation administrative du département de la Dyle au 1er. Germinal an* 13, par M. de Pontécoulant. Bruxelles, chez Weissenbruch.

tisfit au désir que j'avais de connaître un établissement qu'il administre avec un zèle digne des plus grands éloges.

» La folie (me dit-il tandis que nous traversions la première cour) n'est, en y regardant bien, que le développement excessif des vices, des travers et des ridicules que l'on trouve dans le monde; là, comme ici, elle se présente sous un nombre infini d'espèces que l'on peut cependant classer dans un de ces trois genres : *la frénésie, la manie* et *l'imbécillité* : au premier appartiennent toutes les passions violentes et la famille nombreuse des crimes, des vices, des excès qu'elles produisent; dans le second, viennent se ranger d'eux-mêmes les défauts les plus nuisibles et les ridicules les plus marqués; le troisième genre comprend les innombrables variétés de cette maladie de la raison humaine, qui réduit l'homme à l'état de la plante : ce qui fait, ajouta le docteur en riant, que la société ne ressemble pas mal à une plate-bande ».

Nous approchions du quartier des *furieux*, dont les hurlemens redoublèrent lorsqu'ils nous apperçurent à travers les barreaux de leurs loges. Je m'arrêtai un moment à considérer un homme sec dont le regard était plus méchant que farouche, et qui nous menaçait d'un sourire dont je n'ai jamais vu la cruelle expression que sur la figure du premier de nos tragédiens. « Ce malheureux,

me dit notre guide, est un homme d'une haute naissance, à qui la nature avait donné le cœur d'un tigre et l'esprit d'un singe; toutes les années de sa jeunesse ont été marquées par des crimes dont il a osé faire publiquement l'apologie dans un âge plus avancé. Privé, pour toute punition, du pouvoir de nuire, il est devenu fou de méchanceté, et à défaut d'autre victime, c'est maintenant sur lui-même que s'exerce sa rage. Son existence accusait la justice des lois, sa démence a vengé la morale publique ». Nous nous éloignâmes promptement de ce forcené, qui nous laissa pour adieu ce charitable avertissement : « Soyez tranquilles ! je me charge de vous faire écorcher tout vifs ».

Son voisin ne paraissait ni moins agité, ni moins à plaindre; il articulait à voix basse des phrases sans suite, où revenaient sans cesse les mots de *femme*, de *rival*, et de *faux toupet*. Ce dernier mot figurait si singulièrement dans ses plaintes tragiques, que j'en demandai l'explication au docteur. « Il y a effectivement, me dit-il, quelque chose de bien risible, sinon dans le malheur de ce pauvre homme, du moins dans la cause de son infortune : il est fort laid, comme vous voyez, mais il était fort riche; il n'est donc pas étonnant qu'il ait épousé une femme très-belle, et d'une condition supérieure à la sienne. Naturellement jaloux, la coquetterie de sa femme lui donna

de fréquentes occasions de se livrer à ce penchant funeste. Il avait, ou croyait avoir pour rival (car il ne faut jurer de rien) un jeune homme à qui la nature avait prodigué tous les avantages physiques, aux cheveux près, cependant, dont quelques parties de sa tête étaient si mal pourvues, qu'il était obligé, pour remplir les lacunes de sa chevelure, d'avoir recours à la main industrieuse des Harmand ou des Michalons ; en un mot, il faisait usage de ces fragmens de perruque, que l'on appelle des *Mouches*. Je ne vous dirai pas, au juste, comment et dans quel endroit ce mari soupçonneux trouva l'échantillon d'une coiffure qui l'inquiéta si vivement sur la sienne ; mais, dès ce moment, l'enfer fut dans sa tête, sa jalousie devint un délire et sa raison se perdit dans des transports furieux, que le seul aspect d'une femme porte à un degré de violence dont il est difficile de se faire une idée ». Il me fut impossible de supporter la vue des tourmens auxquels étaient en proie deux autres frénétiques enfermés dans cette enceinte, et nous entrâmes dans le quartier des *maniaques*, sur chacun desquels M. C***. me donnait quelques renseignemens à mesure que nous passions devant la chambre que chacun d'eux occupait.

« Celui-ci, me dit-il, en me montrant un homme qui se promenait de long en large, un porte-voix de carton à la main, est un capitaine de corsaire ; après une

course aussi brillante que productive, en vue du port où il allait entrer et mettre en sûreté ses richesses, il fut attaqué et pris par une frégate qu'il combattit deux heures avec intrépidité : ce malheur, joint à la cruauté des traitemens qu'il a éprouvés dans les prisons d'Angleterre, lui a fait perdre l'esprit; il se croit toujours à bord de son vaisseau, livrant le combat qui lui fut si fatal, et ne cesse de crier : « *Qu'on mette le feu à la sainte-barbe* » !

La chambre voisine, grotesquement décorée de chiffons et d'oripeau, était occupée par ce pauvre T...., que j'avais connu dans le monde atteint d'une folie différente, et pour le moins aussi ridicule. Lorsqu'il passait pour raisonnable, il était persuadé que l'ame de l'homme résidait dans son coude-pied, et que la danse où il excellait, était, de toutes les perfections, celle qui nous rapprochait le plus de la divinité ; maintenant, il se croit ambassadeur du Grand-Mogol : chamarré de rubans de toutes couleurs, de décorations de tous les pays, il se complaît dans ses chimériques grandeurs, et donne audience, dans sa cellule de Charenton, avec une dignité très-amusante, et qui n'est pas tout-à-fait sans modèle. Que gagnerait-il à sa guérison ? Il n'est plus dans l'âge de la danse, et le retour de sa raison lui ferait perdre son ambassade.

Plus loin, habitait un philosophe, de-

venu fou à force de répéter à ses propres dépens l'expérience de Spallanzani sur les *animalcules infusoires*. Son logement communiquait avec celui d'un vieux commentateur dont la raison s'est éteinte dans les recherches profondes qu'il a faites pour découvrir si les anciens portaient perruque.

Leur voisin était un laquais de grande maison dont la cervelle s'était dérangée, parce qu'il n'avait pas été admis à l'honneur de monter derrière le carosse de son maître, dans un jour de cérémonie.

En passant à travers un corridor, pour nous rendre dans le quartier des femmes, nous vîmes un fou à qui l'on mettait *le corset de force*. M. C***. prévint la demande que j'allais lui faire : « Cet homme, me dit-il, était autrefois un écrivain satirique : ce métier là n'est pas sans danger, et les gens en colère ne regardent pas où ils frappent. Dans le dernier assaut qu'il a eu à soutenir, sa tête a porté contre un bâton, et l'aliénation mentale s'en est suivie : depuis qu'il est fou, il a changé de rôle; il n'écrit plus contre personne, et voudrait bâtonner tout le monde ».

La folie, parmi les femmes enfermées dans cette maison, ne me parait avoir, comme dans le monde, que deux caractères bien distincts, l'amour et la vanité.

La première à qui nous rendîmes visite était une espèce de *Tante Aurore*, dont les romans mélancoliques avaient brouillé

la cervelle. Assise au pied de son lit, une mauvaise guitare sans cordes à la main, elle se croyait au bord d'un torrent, sur la pointe d'un rocher, et fredonnait d'une voix éteinte une romance où l'*oiseau de nuit* et le *vent du désert* n'étaient pas oubliés.

Cette folle avait pour voisine une jeune personne dont le malheur m'intéressa bien davantage : abandonnée par un infidèle la veille du jour fixé pour son mariage, le chagrin brisa son cœur, et la perte de sa raison, qui fut la suite du désespoir où elle se livra, la rendit aux douces illusions qu'elle avait perdues.

Je témoignai à ces messieurs ma surprise de voir dans cette maison une femme qui n'avait d'autre folie que de se croire de trente ans plus jeune qu'elle n'est, de sourire gracieusement à tous les jeunes gens, et d'être convaincue qu'on ne peut la voir sans tomber amoureux d'elle. Si ce sont là des preuves de démence, où logera-t-on toutes celles qui en sont atteintes ?

Je me suis arrêté quelque temps à considérer avec surprise une femme dont la folie est directement opposée à la cause qui l'a produite. Cette dame, que les excès d'une dévotion mystique ont privée de sa raison, éprouve maintenant un délire d'une nature toute différente : il est impossible de deviner à quelles suggestions elle est redevable des idées, des images qui se présentent nécessairement à son esprit pour la

première fois, et qu'elle énonce dans un langage qu'elle n'a jamais eu l'occasion d'entendre.

J'avais entendu dire que M. C***. avait cherché dans les concerts et dans les jeux scéniques exécutés par ses pensionnaires, un moyen d'opérer ou de préparer leur guérison : je fus témoin de cette double expérience, et les remarques qu'elle me fournit ne vinrent pas à l'appui des espérances qu'il paraît conserver encore.

Je revins dîner à Paris, et j'allai passer ma soirée dans une assemblée très-brillante, où je continuai mes observations sur les fous, sans trop m'appercevoir que j'avais changé de lieux.

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin.
(Extrait de la Gazette de France).

LE JOUR DE NOEL.

(Imité de l'allemand d'Amélie Berg.)

Les Français occupaient la petite ville de W*** en Prusse pendant l'hiver de l'an 1806. Leur discipline sévère, et plus encore leur humanité avaient tellement assuré le repos des habitans, qu'à peine s'appercevaient-ils qu'ils eussent changé de domination. Le jour de Noël approchait, et depuis le bourguemestre jusqu'au simple artisan, tout le monde n'était occupé que de la manière dont il célébrerait cette fête si

chère à l'enfance (1). Déjà les boutiques se couvraient de tout ce que Nuremberg avait produit de plus brillant en joujoux, et la Hollande de plus friant en pain d'épices de toutes les formes.

Une joie précoce régnait parmi les enfans de W*** : deux seuls ne la partageaient pas entièrement : c'étaient Charles et sa petite sœur Caroline. Leur mère, la veuve Klingsberg, ne respirait plus que pour leur bonheur ; mais il lui était échappé, la veille, d'avouer à ces tendres enfans qu'il ne fallait pas qu'ils s'attendissent à recevoir des étrennes aussi riches que l'année précédente. Le conseiller Klingsberg ne négligeait rien alors pour leur témoigner sa tendresse ; mais sa mort prématurée laissait sa famille dans un état voisin de l'indigence. Charles et Caroline s'apprêtaient à passer un jour bien triste, quand leur sœur aînée vint leur dire à l'oreille de ne point perdre courage.

Elise, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, était au moment de former l'union la plus chère à son cœur, lorsque la mort de son père renversa tout-à-coup sa fortune et ses projets : mais rien ne pouvait la détacher de son fidèle Henri. « Mon ami, lui dit-elle, le sort qui nous accable pourra nous redevenir plus propice un jour ; il ne peut, du moins, nous priver de la douceur

(1) Le jour de Noël est le jour des étrennes en Allemagne, et elles sont données aux enfans avec beaucoup d'appareil.

d'essuyer

d'essuyer les larmes de ma mère, de notre mère, car elle vous a déjà nommé son fils». Henri partageait ses soins délicats entre les objets de son respect et de son amour.

Elise avait lu dans le cœur de sa mère combien il lui serait pénible d'être réduite à éluder toutes les demandes que, dans leur naïve confiance, les enfans ne manqueraient pas de lui adresser pour les étrennes; et depuis trois mois, la sensible jeune personne avait songé aux moyens de prévenir des regrets si amers de part et d'autre. Elle brodait avec une perfection rare; un ouvrage préparé et vendu dans le plus profond secret le tiers de sa valeur, la rendit propriétaire de vingt écus.

La veille même de Noël, Elise, munie de son petit trésor, se disposait à sortir pour aller parcourir les boutiques; elle descend chez sa mère pour l'embrasser, et déjà elle éprouvait le besoin de lui confier son bonheur : elle la trouve avec un sous-officier français qui lui présentait un billet de logement. Une forte colonne de troupes traversait le pays, et nulle maison n'était exempte.

La pâleur couvrait le visage de la malheureuse veuve : depuis long-temps sa pension n'était point payée, et dans ce moment un surcroît de fardeau!... Elise s'apperçut de son trouble, et s'armant de courage : «Eh bien! maman, lui dit-elle, que M. le Français soit le très-bien venu! Je vais lui préparer la grande chambre». Puis elle ajouta

tout bas : « Ne craignez rien, maman, j'ai vingt écus ! » Et elle s'était déjà élancée sur l'escalier. Emue de ce nouveau trait de dévouement, la mère ne put retenir ses larmes. Elles n'échappèrent point au militaire français; il n'avait encore parlé que dans sa langue; il s'approcha de la veuve Klingsberg, et lui dit en allemand :

« Madame, je vois l'embarras que je cause ici; pardonnez-le moi, et croyez que vous m'affligerez profondément si vous faites quelques frais pour me recevoir ». La bonne veuve le regardait attentivement; ses paroles l'avaient doublement intéressée; son accent était celui de l'Alsace, et elle avait elle-même reçu le jour dans cette province de France. Vous êtes mon compatriote, dit-elle à son hôte avec un sourire affectueux, et je bénis le sort qui vous a adressé chez moi ». Le militaire, non moins satisfait de cette rencontre, allait hasarder quelques questions sur le lieu de sa naissance, sur sa famille, lorsque Charles et Caroline entrèrent précipitamment. Leur figure n'annonçait que trop clairement qu'ils étaient instruits de leur malheur; Charles jetta un regard farouche sur l'étranger; Caroline, sur l'ordre de sa mère, essaya de lui faire une petite révérence, mais elle porta en même-temps son tablier à ses yeux pour cacher les larmes qu'elle ne pouvait retenir. « Qu'avez-vous, ma belle enfant, dit l'officier? Est-ce ma vue qui peut vous affliger à

ce point? » — « Il est sûr pourtant, répondit Charles, qu'elle doit vous voir avec un plaisir extrême, car vous êtes venu de France, tout exprès, pour empêcher qu'on ne lui donne des étrennes, ainsi qu'à moi ». Le visage du petit bonhomme était rouge de colère. Charles! cria la veuve d'un ton courroucé. Valentin était ravi de connaître enfin la cause de tout ce grand chagrin. Il ne lui fallut qu'un mot pour le changer dans la plus vive allégresse : il assura aux enfans qu'il n'était venu, au contraire, que pour leur offrir tout ce qui pourrait leur être agréable; et la promesse positive du plus beau sabre pour Charles, de la plus belle poupée pour sa petite sœur, l'eut bientôt fait regarder comme le meilleur ami de la maison.

Elise ne tarda point à reparaître; elle annonça à Valentin que sa chambre était prête, et qu'elle allait y faire porter son dîner. Valentin remercia poliment la jeune personne, mais il jetta en même temps à Mme. Klingsberg un regard qu'elle comprit à merveille. « Monsieur se trouve être un de mes compatriotes, dit-elle à sa fille; sa conversation ne peut manquer de m'intéresser vivement; si je croyais qu'il ne lui déplût pas de s'asseoir à notre table, en famille. . . . » Valentin se hâta de protester que cette offre prévenait tous ses vœux.

Elise fit un effort sur elle-même pour ne point laisser paraître la contrariété que lui

causait la présence du militaire français. Elle attendait son bien-aimé Henri, et il lui semblait que l'étranger occupait sa place. Henri survint effectivement; mais une joie extraordinaire était peinte dans ses yeux; à peine parut-il remarquer Valentin, et s'approchant de la chaise d'Elise, il se pressa de lui confier les grandes nouvelles qui agitaient son esprit. Une place importante vaquait en ce moment; il avait la promesse formelle des administrateurs de qui elle dépendait; on ne lui demandait qu'un cautionnement, et il était impossible qu'un de ses cousins, vieux et riche célibataire, ne se fît pas un devoir de le lui fournir. La place obtenue, le mariage se faisait le lendemain. Henri bondissait sur sa chaise : la charmante figure d'Elise était devenue pourpre, et sa main, passée sous la table, serrait la main du trop heureux Henri. Il ne la quitta que pour voler chez le riche cousin, auquel il enviait, dans le fond de son cœur, le beau rôle qu'il avait à jouer dans une telle conjoncture. Le vieux parent l'écouta très-attentivement : il lui parla avec une effusion touchante de son père, de sa mère et de toute sa famille, et finit par lui déclarer qu'il ne le cautionnerait pas d'un écu. Henri, désespéré, revint trouver son Elise; elle lut son arrêt sur sa physionomie : mais bientôt la crainte d'ajouter aux peines de sa mère lui rendit quelque force. « J'irai moi-même, dit-elle,

j'irai trouver cet homme endurci ; peut-être Henri n'aura-t-il pu s'abaisser à le prier; mais rien ne me coûtera, à moi, et mes larmes parviendront à le fléchir ». Et déjà, comme si l'espérance fût réellement rentrée dans son cœur, elle sut se parer d'une sérénité qu'elle voulait rendre à son amant et à sa mère. Elle trouva même le courage de chanter, dans la soirée, plusieurs chansons alsaciennes qu'elle savait depuis son enfance. Valentin, ravi, s'écria qu'il était grand dommage que son colonel, Alsacien comme lui, et passionné pour tout ce qui lui rappelait son pays, ne pût entendre Mlle. Elise. La veuve s'informa avidement du nom de ce colonel; Valentin le lui dit, mais ce nom lui était inconnu.

Elise passa la plus grande partie de la nuit à réfléchir aux moyens de se présenter chez le vieux parent de Henri; elle s'arrêta enfin à l'idée suivante : ce M. Sormann devait presque toute sa fortune à une foule de petites spéculations obscures; mais qui lui paraissaient mériter toute son attention, comme les plus importantes, dès qu'il y avait quelque bénéfice à espérer. Elise avait fait son occupation chérie de broder la robe qu'elle devait porter le jour de son mariage : elle prend cette robe dont la vue ne sert plus qu'à irriter sa douleur, et elle se rend chez l'avare Sormann. « Monsieur, lui dit-elle, vous avez refusé de servir de caution à mon pauvre Henri, votre parent, et le

ciel vous le pardonne! Mais puisque vous nous empêchez de nous marier, vous me ferez du moins le plaisir de me défaire de ma robe de noces. La voici, donnez-m'en le plus que vous pourrez, car maman est bien malheureuse ». Sorman eut l'air de rêver un instant : Elise crut qu'il éprouvait quelque remords de son insensibilité; il songeait uniquement aux occasions de bien placer la robe, lorsqu'il l'aurait achetée au plus bas prix possible.

Dans ce moment entra un colonel français : c'était celui dont avait parlé à Mme. Klingsberg le fourrier logé chez elle. Le colonel avait un appartement dans la maison de Sormann : de sa fenêtre, il avait vu entrer une jeune et jolie personne, et sous le prétexte de dire bon jour à son hôte, c'était elle qu'il cherchait. Il imagina d'abord qu'elle venait acheter la robe déployée sur la table, et lui fit compliment sur son bon goût : mais lorsqu'il sut qu'elle venait la vendre, au contraire, il lui donna les plus grands éloges sur son talent, et se recriant sur la perfection de la broderie, il déclara que la robe valait six louis. — « Y pensez-vous, colonel? dit le vieil usurier; c'est précisément trois fois plus que je puis lui en donner en conscience; la broderie passe de mode, et. . . . » — Le colonel avait déjà posé les six louis sur la table, et il roulait la robe sous son bras : « Voilà tout ce que vaut mon ouvrage, dit Elise en prenant qua-

tre louis ». Elle fit une révérence au colonel, jetta à l'impitoyable Sormann un regard qui semblait dire : « n'y a-t-il plus d'espoir pour mon cher Henri ? » et elle disparut.

A peine est-elle sortie que le colonel accabla Sormann de questions, auxquelles il ne lui laissait pas le temps de répondre pour renouveller ses exclamations sur la figure, la taille et les manières de l'intéressante Elise. Lorsqu'il peut enfin écouter tranquillement son hôte, il apprend que la jeune personne était fille d'une Française appartenant à une des meilleures familles d'Alsace, mais abandonnée par tous ses parens pour avoir fait un mariage regardé comme disproportionné. « Au reste, ajouta Sormann, la pauvre femme doit être assez fâchée d'avoir quitté son pays, depuis que le conseiller Klingsberg l'a laissée veuve avec trois enfans. Et pour surcroît de peines, ne voilà-t-il pas cette Elise, que vous admirez tant, qui s'était mis dans la tête d'épouser un certain Henri, mon parent à la vérité, et fort aimable garçon, mais qui n'a pas un ducat vaillant ! »

Le colonel paraissait ne plus écouter le vieux Sormann ; il lui fit répéter le nom du conseiller Klingsberg, et se retira assez brusquement dans sa chambre. Son fourrier l'y attendait : il en apprit, avec un intérêt qu'il ne put dissimuler, le détail de tout ce qui se passait depuis deux jours dans cette famille infortunée.

Elise, en retournant à la maison, traversa la place sur laquelle étaient dressées les plus belles boutiques; elle pensa involontairement que son bon Charles et sa petite Caroline seraient les seuls enfans exclus de la joie commune, et bientôt, sans qu'elle y songeât, plus de la moitié du prix de la robe se trouva employé en cadeaux d'étrennes. L'idée du vif plaisir avec lequel ils seraient reçus lui rendit quelque gaîté : elle courut chez sa mère. Henri était auprès d'elle, et leur entretien paraissait avoir été fort triste. Elise, pour les distraire, leur raconta sa visite chez le vieux Sormann; elle peignit avec une sorte de chaleur le contraste qu'offrait la conduite de ce parent inhumain avec les nobles procédés du colonel, qu'elle avait rencontré chez lui. Le malheur rend quelquefois injuste, et Henri était naturellement assez enclin à la jalousie. Il lui échappa quelques mots très-amers sur la galanterie dont se piquent les militaires français, et sur la facilité qu'une jolie personne a toujours de se faire des protecteurs parmi eux. La rougeur et une larme d'Elise l'arrêtèrent : il se tut, mais bientôt il disparut brusquement.

Elise, restée seule, accepta les bons offices de Valentin, pour préparer la chambre où se devait donner la petite fête aux enfans : le brave homme demanda, comme une faveur, la permission de joindre ses présens à ceux qui leur étaient destinés.

Tout-à-coup le colonel entra : une sorte d'agitation régnait sur sa figure. Elise ne marqua point d'étonnement, mais elle le conduisit aussitôt chez sa mère.

Henri n'avait pas tardé à se reprocher son accès de mauvaise humeur : il revint à pas précipités pour en demander pardon à sa bien-aimée. Il ouvre la porte, et le premier objet qui frappe ses yeux, c'est Elise dans les bras du colonel. Il voulut s'écrier, et la parole expira sur ses lèvres ; il voulut fuir, et ses forces lui manquèrent : il était pétrifié ; mais déjà, des bras du colonel, Elise avait volé dans les siens : « Cher Henri, lui disait-elle, tu manquais à notre joie. Sais-tu quel est le protecteur, le père que le ciel nous envoie ? » Mme. Klingsberg, son mouchoir à la main, et baignée de larmes, paraissait oppressée d'une foule de sensations, et ne prononçait que des paroles sans suite. Le colonel prit la parole : il expliqua, en peu de mots au jeune homme, la cause de tout ce qu'il voyait. Mme. Klingsberg venait de retrouver en lui un frère dont elle se croyait pour jamais oubliée ou haïe. Le généreux militaire s'était déjà chargé du bonheur d'Elise et de Henri ; il voulait veiller désormais sur l'existence de sa sœur, à laquelle il offrait pour asyle la terre qui les avait vu naître en Alsace. « Ma chère nièce, dit-il à Elise, vous qui donnez aujourd'hui de si jolies étrennes aux enfans, vous ne refuserez pas les miennes ».

Et il déroula la robe brodée. «Je la conserverai éternellement, répondit Elise, en la pressant sur son cœur avec la main de son oncle; elle me rappellera sans cesse combien notre destinée peut changer en un seul jour!»

Le vieux Sormann n'eut pas plutôt appris l'heureux événement dont la maison de Mme. Klingsberg venait d'être le théâtre, qu'il accourut offrir sa caution au jeune Henri, et se prier de la noce. On refusa son argent en haussant les épaules de pitié, et sa place au repas de noce fut donnée au bon Valentin. L. DE SEVELINGES.

LES NOCES TROUBLÉES.

Nouvelle imitée de l'Italien.

Lucile de Florazin était l'unique héritière d'une fortune considérable. Après avoir été demandée en mariage par les jeunes gens les plus distingués de la cour, elle venait enfin de se décider en faveur de M. de Reimonval, qui paraissait attacher le plus grand prix à la préférence qui lui était accordée. Le contrat de mariage était signé, les bans publiés, le jour venu, et l'heure de la célébration fixée à midi dans l'église de Saint-Sulpice.

A onze heures, les parens et les amis qui devaient assister à la cérémonie s'empressé-

rent d'arriver; et leurs voitures ne pouvant pas tenir toutes dans la cour de l'hôtel, se rangèrent en dehors, et formèrent de longues files qui bordaient les rues les plus voisines.

Lorsque Lucile eut terminé son élégante et magnifique toilette, elle vint dans le salon s'asseoir sur un canapé, en attendant le moment de se rendre à l'église. Sa robe de satin blanc était garnie de fleurs d'orange. La même fleur formait une couronne sur sa tête et un gros bouquet à son côté. On avait fait remonter les diamans que sa mère lui avait laissés en mourant, et l'on y en avait ajouté de nouveaux pour lui faire une superbe parure. Sa tête était couverte d'un long voile de points d'Angleterre, qui paparaissait moins destiné à cacher sa beauté qu'à donner à ses traits une expression encore plus touchante. Lucile, quand elle parut, excita dans l'assemblée un murmure d'admiration. Les femmes mêmes la trouvèrent *très-bien*.

L'attention de l'assemblée s'était d'abord entièrement fixée sur Lucile, mais on commença bientôt à s'occuper d'un autre objet. On se demandait tout bas pourquoi on ne voyait pas M. de Reimonval. Midi, une heure, deux heures sonnent: il n'arrive pas! M. de Florazin, mécontent et inquiet, envoie chez ce jeune homme pour savoir la cause d'un retard si extraordinaire : il apprend que M. de Reimonval est parti, à

cinq heures du matin, dans une calèche, sans vouloir être suivi, et qu'il n'est pas encore rentré.

A cette nouvelle on se regarde sans oser hasarder une réflexion. Lucile, plus vivement blessée qu'elle n'ose le paraître, court au fond de son appartement pour y cacher ses larmes. Les parens et les amis ne sachant que penser de cette aventure, ni comment ils devaient prendre cette nouvelle, s'échappent du salon tout doucement les uns après les autres, et regagnent leurs voitures sans dire mot.

Avant qu'il fût nuit, tout Paris était instruit de cet événement. La malignité jouit toujours avec délices de l'humiliation d'une famille opulente; mais Mlle. de Florazin était si généralement estimée, que personne ne se permit une supposition qui lui fût défavorable.

D'un autre côté, M. de Reimonval n'avait pas la réputation d'un étourdi : on le croyait incapable d'un mauvais procédé, et sa conduite avec Mlle. de Florazin paraissait inexplicable à tout le monde.

Lucile passa une bien triste soirée! Le lendemain n'apporta aucun soulagement à ses ennuis, et le jour d'après y joignit les plus cruelles inquiétudes. N'ayant pu trouver dans son lit aucun repos, elle s'était levée de très-bonne heure. Son père entre dans sa chambre avec l'air très-préoccupé : il la prévient qu'il part pour la campagne, que

peut-être il reviendra le soir, mais qu'il ne faut pas l'attendre passé minuit. Il lui recommande d'être tranquille, de bien ménager sa santé, et sans vouloir répondre à aucune des questions qu'elle lui fait sur un départ si imprévu, il la quitte, monte dans un cabriolet avec un homme que Lucile voyait pour la première fois, et part en défendant à ses gens de le suivre.

Ce voyage si prompt, si mystérieux, dans un moment où elle avait le plus grand besoin des consolations que son père seul pouvait lui donner, remplissait l'ame de Lucile d'un effroi qui mettait le comble à ses chagrins. La conduite inconcevable de M. de Reimonval l'avait justement offensée. Elle se voyait, avec une douleur extrême, devenue, par cette malheureuse aventure, la fable d'un public toujours malicieux. Elle avait été jusque-là digne d'envie; elle allait être désormais un objet de pitié; et dans l'humiliation profonde où elle se croyait plongée, elle se figurait que jamais elle ne pourrait reparaître dans le monde. Mais tout ce que M. de Reimonval lui faisait souffrir, n'entrait point en comparaison avec les tourmens que lui causait le départ de son père. Les idées les plus funestes se présentaient en foule à son imagination. Le moindre bruit la faisait frémir : il lui semblait qu'on venait lui annoncer le plus horrible des malheurs.

Le jour s'écoula : la nuit vint. Les lon-

gues heures qu'elle améne sonnérent lentement l'une après l'autre : M. de Florazin ne revenait pas. Les femmes qui servaient Lucile la pressérent inutilement de prendre un instant de repos. Elle était appuyée sur la fenêtre de son appartement, les yeux fixés sur la porte de l'hôtel. Elle y était au coucher du soleil ; elle y était encore à son lever. Elle ne proférait pas une seule parole ; mais on entendait les soupirs qui déchiraient son sein, et on la voyait essuyer ses larmes.

Les portes, dont chaque mouvement redoublait les angoisses de Lucile, s'ouvrent enfin ; M. de Florazin descend du même cabriolet dans lequel il était parti. Lucile court, s'élance, et se précipite toute baignée de pleurs dans les bras de son père. M. de Florazin presse tendrement sa fille sur son cœur paternel, et s'efforce de calmer l'extrême agitation où il la voit. Puis il lui dit : Ma fille, je viens vous chercher. Reimonval nous attend à Saint-Sulpice : montez dans ce cabriolet ; je vous conduirai à votre époux.

Lucile hésitait. Il est toujours digne de vous, reprit M. de Florazin. Donnez-moi dans ce moment une preuve de votre confiance. Reimonval est malade, il ne faut pas le faire attendre. Lucile jeta un coup-d'œil sur son ajustement qui était un peu en désordre ; mais n'ayant pas obtenu la permission d'aller changer de robe, elle se fit apporter seulement un schal et un voile, et monta dans le cabriolet. Son père s'y plaça

près d'elle, après avoir ordonné à ses gens de lui amener sa voiture à Saint-Sulpice, et de préparer un lit pour M. de Reimonval.

M. de Florazin conduisit sa fille au pied de l'autel. Elle avait l'air très-abattue. Ses yeux étaient encore humides des pleurs qu'elle avait versés; mais ce teint moins animé, cette douce et tendre langueur semblaient donner à sa beauté de nouveaux charmes. Dès que Reimonval l'apperçut, il se leva du fauteuil où on l'avait fait asseoir, et voulut aller au-devant de sa jeune épouse; mais ne pouvant se soutenir, il fut obligé de reprendre la place qu'il venait de quitter. Son bras était en écharpe, et sa pâleur annonçait qu'il avait été grièvement blessé. M'avez-vous pardonné, dit-il à Lucile, le procédé étrange et bien involontaire qui a dû me rendre si coupable à vos yeux? Elle lui répondit, avec un accent plein de douceur : puisque mon père vous conserve toute son estime, je suis bien sûre que vous n'avez aucun tort avec moi; depuis trois jours j'ai répandu bien des larmes, mais je vois que vous avez encore été plus malheureux. Le prêtre, qui s'avançait vers eux, ne leur permit pas une plus longue explication.

Dès que la cérémonie fut achevée, les nouveaux époux revinrent à l'hôtel de Florazin, avec le chirurgien qui avait servi de témoin pour le mariage. On mit M. de Reimonval dans le lit qu'on lui avait préparé;

et bientôt après il fit prier Lucile de venir écouter sa justification.

« La veille du jour fixé pour notre union, lui dit-il, je reçut en rentrant chez moi une lettre de Mme. de Gomertault. C'est une veuve avec qui autrefois j'ai eu quelques relations. Elle me faisait des reproches très-vifs sur mon mariage, et me priait, avant de le conclure, de lui accorder un quart-d'heure d'entretien. Ma calèche, disait-elle, sera demain chez vous à cinq heures du matin. Elle vous reconduira à Paris, où vous serez de retour au plus tard à dix heures; ainsi rien ne peut vous empêcher d'avoir pour moi cette légère complaisance. J'en serai fort reconnaissante, et c'est la dernière preuve d'intérêt que je vous demanderai jamais.

» Il m'en aurait coûté beaucoup, je vous l'avoue, Lucile, de refuser à une dame qui m'a témoigné de l'affection, ce témoignage de ma déférence. Je montai donc, bien imprudemment sans doute, dans la calèche qu'elle m'envoyait, et je me rendis à Saint-Gratien. Mme. de Gomertault me reçut très-froidement. Ne pensez point, me dit-elle avec aigreur, que j'aie été portée à la démarche que je viens de faire, par aucun reste de mes premiers sentimens pour vous. Il y a long-temps que vos trahisons me sont connues, et mon cœur est parfaitement guéri. Si je vous ai écrit, c'est uniquement par condescendance pour mon cousin, ce

pauvre Chermilly que vous réduisez au désespoir en lui enlevant une jeune personne qu'il adore. J'ai peur en vérité qu'il n'en perde l'esprit !

» En parlant ainsi, elle me fit entrer dans une chambre, où je trouvai Chermilly. Il me dit, avec l'accent de la rage, que je l'avais supplanté, et que j'étais seul la cause, par les menées sourdes dont j'avais fait usage, du refus que vous lui avez fait éprouver. Il finit par me proposer de terminer cette affaire les armes à la main. Nous montâmes tous deux dans la calèche qui m'avait amené, et nous nous fîmes conduire à Montmorenci. Alors nous descendîmes de voiture, et nous nous enfonçâmes assez avant dans la forêt.

» Le combat fut long. J'avais fort à cœur de ne point donner à ce différent des suites trop sérieuses, et je ménageais mon adversaire : mais il se battait comme un furieux, et m'atteignit enfin au bras droit. J'eus le bonheur de ne pas me laisser désarmer par ce coup : mais Chermilly, profitant du moment de trouble que ma blessure m'occasionnait, se précipita sur moi, et m'enfonça son épée au milieu de la poitrine. Comme il s'abandonnait tout-à-fait, je lui plongeai la mienne dans la gorge, et nous tombâmes tous deux en même temps. Je me relevai bientôt, et j'essayai de retrouver le chemin de Montmorenci : mais je ne connaissais pas la forêt; je me trompai de route, et je m'égarai.

» Je perdais beaucoup de sang : je sentais mes forces diminuer; et ne sachant où aller chercher du secours, je m'arrêtai. Je détachai ma cravate, et je bandai mon bras comme je pus. J'attachai mon mouchoir, le plus ferme qu'il me fut possible, sur ma poitrine, et je me remis à marcher. J'étais si faible, que j'avais besoin à chaque instant de prendre du repos. Quoiqu'il fît très-froid, le temps était beau. Je voyais, à l'élévation du soleil, qu'il était déjà tard. Je pensais à vous, Lucile, et je maudissais la ridicule délicatesse qui m'avait fait céder aux instances de Mme. de Gomertault. Je sentais tout mon sang bouillonner dans mes veines en songeant combien vous seriez offensée d'une absence si extraordinaire. Enfin il était plus d'une heure, quand j'arrivai près de l'étang de la Chasse.

» Je m'approchai du château où je ne trouvai que la femme du fermier. Les hommes étaient à leurs travaux dans une partie de la forêt assez éloignée. Cette femme me reçut avec beaucoup d'humanité. Elle me prépara un lit, me donna un peu de vin pour me fortifier, et sortit pour aller chercher son mari et son fils.

» Lorsqu'ils furent arrivés, je leur désignai le mieux qu'il me fut possible le lieu du combat, et je leur promis une bonne récompense pour les engager à s'y rendre avec une charrette. Si M. de Chermilly respire encore, leur dis-je, vous le conduirez chez

sa cousine Mme. de Gomertault à Saint-Gratien, et en passant à Montmorenci vous direz au chirurgien de venir me panser.

» Les fermiers trouvèrent Chermilly évanoui à peu de distance du lieu où nous nous étions battus. Ils le transportèrent d'abord chez le chirurgien de Montmorenci qui, dans l'état où était le malade, jugea plus convenable de le garder dans sa maison, que de l'envoyer à Mme. de Gomertault. Chermilly est, à ce qu'on m'a dit, blessé très-dangereusement; cependant on ne déséspère point de sa guérison.

» Pour moi, je ne pus être pansé que sur la fin du jour. Le chirurgien trouva la blessure du bras légère, mais il ne put rien prononcer sur celle de la poitrine, qui lui paraissait assez profonde. Il m'engagea lui-même à faire venir de Paris un homme habile pour lever le premier appareil.

» Le fils du fermier partit le lendemain matin pour aller chercher M. Dussault. Il était occupé dans son hôpital et ne put arriver au château de la Chasse qu'entre quatre et cinq heures du soir. Il examina ma blessure avec le plus grand soin. Il lui parut que les poumons n'avaient pas été atteints, et il me fit espérer que je serais promptement rétabli.

» Je ne dissimulai rien à M. Dussault de tout ce qui me concernait. Je lui parlai de vous, ma chère Lucile, de ce que vous deviez ressentir, et je le priai de vouloir bien

aller lui-même instruire M. de Florazin de la disgrace que mon imprudence m'avait attirée, et de le supplier de venir m'entendre. Je désirais vivement que votre père vous permît de l'accompagner; mais il jugea plus convenable de ne vous parler de mon aventure qu'après en avoir appris de ma bouche tous les détails.

» Votre digne père daigna venir : je lui contai tout ce que je viens de vous dire, et je le priai d'observer qu'il était très-essentiel, pour faire cesser tous les bruits auxquels ma disparition devait donner lieu, de hâter la célébration de notre mariage. Il a bien voulu se rendre à mes vives et instantes prières, et je suis aujourd'hui le plus heureux des hommes, si vous m'assurez que vous ne conservez contre moi aucun ressentiment ».

Lucile répondit de manière à tranquilliser entièrement M. de Reimonval, et lui témoigna beaucoup de chagrin d'avoir été la cause involontaire d'un si terrible événement. Il est bien vrai, ajouta-t-elle, que M. de Chermilly a persisté long-temps à demander ma main; mais mon père ne lui a pas donné la plus légère espérance, et je vous proteste qu'il n'a jamais reçu de ma part le moindre encouragement.

Les soins de Lucile, le plaisir de se trouver près d'elle contribuèrent beaucoup à accélérer la guérison de M. de Reimonval. Cependant les billets que M. de Florazin se

hâta de faire distribuer, instruisirent bientôt tout Paris de ce mariage. Les parens, les amis s'empressèrent de se rendre à l'hôtel de Florazin, dans l'espérance d'apprendre toutes les circonstances de cette aventure; mais M. de Florazin pensa qu'il était prudent de ne point les divulguer dans le premier moment. Elles n'ont transpiré que quelques années après.

M. de Chermilly eut beaucoup de peine à se guérir de sa blessure, et depuis il a toujours mené une vie languissante. Les infirmités auxquelles cet accident l'a rendu sujet jusqu'à la fin de ses jours, l'ont fait gémir souvent de l'imprudence qui l'avait porté à vouloir troubler le bonheur de deux personnes qu'il aurait dû estimer et chérir.

Par Mme. ANTOINETTE LEGROING.

HISTOIRE DE LOUISA,

traduite de l'anglais.

Si nous évaluons avec impartialité le bonheur que l'on goûte dans les rangs élevés de la société, nous serons sans doute étonnés de n'y trouver aucun sentiment naturel et si peu de satisfaction réelle; les hommes à la mode, les voluptueux du bel air, avoueront, dans leurs momens de réflexion, combien de peines se sont mêlées à leurs jouissances, et que, sans la crainte d'être

trouvés ridicules, ils auraient pu, pratiquant la vertu, ajouter au compte des plaisirs.

Sir Edward, à qui j'eus l'honneur d'être présenté à Florence, avait un caractère bien supérieur à celui qui distingue ordinairement les riches voyageurs anglais. Son histoire était connue de quelques-uns de ses compatriotes qui résidaient alors en Italie, et l'un d'eux, qui pouvait parler quelquefois d'autre chose que de peinture et de musique, m'en apprit les détails.

Sir Edward commença ses voyages de bonne heure; peu de temps après son départ, il apprit la mort de son père : cet événement le laissa maître d'un grand bien. A la bonne fortune de le recueillir, il joignait toutes les inclinations que la jeunesse donne pour en jouir; toujours magnifique et quelquefois prodigue, il ne parut cependant jamais ridicule dans ses dépenses, et quoiqu'on le citât comme un homme de plaisirs, il donna plus d'exemples de générosité que de folies. Pour la considération et l'estime que son caractère avait acquises au milieu de ses erreurs de jeunesse, on l'en croyait redevable à la société d'un gentilhomme son camarade à l'université, qui l'accompagna lorsqu'il commença ses voyages : malheureusement, ce gentilhomme, dont l'amitié lui avait été si utile, fut saisi, à Marseille, d'une maladie grave qui le força de faire la route par mer; il se sépara donc de

sir Edward, qui continua seul son voyage.

Un jour qu'il descendait une montagne du Piémont, malgré le danger de la route, par un préjugé naturel à son pays, il préféra monter un cheval anglais, à se laisser conduire par une mule italienne; son coursier fit un faux pas, s'abattit et entraîna son cavalier dans sa chute; les domestiques de sir Edward le relevèrent donnant à peine quelques signes de vie; ils firent à la hâte un brancard et le portèrent à la plus prochaine habitation. C'était chez un paysan, dont la demeure annonçait l'aisance; quelques voisins rassemblés formaient une danse champêtre devant la porte, lorsque l'arrivée de sir Edward vint interrompre leurs jeux: la compassion naturelle que devait faire naître son état fut excitée dans le cœur de tous, mais le maître de la maison (qui se nommait Venoni) fut particulièrement ému; il s'empressa de donner tous ses soins à l'étranger, et aidé de sa fille qui avait quitté la danse avec toutes les marques de la plus vive agitation, ils rappellèrent bientôt sir Edward à la connaissance, à la vie.

Une fièvre considérable fut la suite de cet accident, mais après quelques jours elle diminua, et dans moins de deux semaines il fut en état de se joindre à la société de Venoni et de sa fille: sir Edward ne put s'empêcher d'exprimer quelque surprise de trouver autant d'élévation et de délicatesse dans la conversation de Louisa;

son père lui apprit qu'elle avait reçu son éducation dans la maison d'une dame qui, traversant la vallée, chercha un abri dans son habitation, la nuit même de la naissance de sa fille : elle voulut la nommer; et après la mort de ma femme, ajouta Venoni, elle prit Louisa chez elle, lui donna plusieurs talens qui lui sont inutiles ici : mais ma fille n'a point de vanité, elle ne dédaigne pas la simplicité de son vieux père, ne veut point le quitter, et j'espère bientôt la fixer près de moi pour toujours. Edward eut occasion de connaître Louisa et de juger de la vérité du récit de son père; la musique, la peinture, étaient les deux arts dans lesquels elle avait fait le plus de progrès, et sir Edward les avait cultivés avec succès; Louisa éprouva une sorte de plaisir en entendant louer ses ouvrages, et les concerts de Venoni devinrent bien différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand son hôte fut en état de s'y joindre; la flûte de Venoni était la meilleure de la vallée, le luth de sa fille la surpassait, et sir Edward excellait sur le violon. Mais c'était la conversation de Louisa et d'Edward qu'il fallait entendre! Elle était d'un ordre supérieur; la science, le goût, le sentiment y régnaient tour-à-tour : depuis long-temps Louisa n'avait écouté de tels discours, et au milieu de l'ignorance de la vallée, elle trouva une grande douceur de les entendre; prononcés par sir Edward, dont la figure

figure était une des plus aimables que j'aie jamais vues, ne doublaient-ils pas de prix? Ses traits étaient un mélange heureux de vivacité et de sensibilité, et si sa maladie avait un peu diminué l'effet de la première expression, elle avait beaucoup augmenté la seconde. Louisa n'était pas moins séduisante, et Edward ne put la voir sans un tendre intérêt, qu'il attribua d'abord à un sentiment de reconnaissance; lorsqu'il devint plus vif, il essaya de le surmonter en songeant à sa situation, à la dette qu'il avait contractée, mais ses efforts furent trop faibles, et sa passion, loin de diminuer, s'en augmenta; son orgueil ne lui laissait qu'un seul moyen de la satisfaire : il le trouvait bas et indigne de lui, mais Edward était l'esclave d'un monde qu'il méprisait, soumis à des usages que souvent il avait condamnés; enfin après avoir débattu ce sujet en lui-même, il se décida à tâcher, s'il était possible, de ne plus penser à la fille de Venoni, ou d'oublier les liens de la reconnaissance et les lois de la vertu. Pour Louisa, qui avait confiance au pouvoir de ces deux sentimens, elle lui apprit un secret important qui intéressait son bonheur : ce fut un soir qu'ils venaient de faire de la musique ensemble, en l'absence de Venoni; elle prit son luth, et joua un petit air mélancolique : celui-ci, dit-elle, je l'ai composé en mémoire de ma mère; mon père seul l'a entendu, je le joue quelquefois quand

je suis seule et disposée à la tristesse : je ne sais pourquoi dans ce moment. . . . . Mais, hélas ! n'ai-je pas d'assez grands sujets de peine ! Sir Edward la pressa de les lui apprendre. Après un peu d'hésitation, elle lui confia ses craintes : son père avait le projet de la marier au fils d'un fermier dont les possessions étaient considérables, mais l'éducation, les manières de son prétendu étaient extrêmement communes ; elle avait protesté contre cette union aussi fortement que le sentiment de son devoir et la douceur de son caractère pouvaient le lui permettre ; mais Venoni était obstiné pour ce mariage, et voulait bientôt le célébrer. Combien cette résolution me rend malheureuse, continua Louisa ! Se marier à celui qu'on ne peut pas aimer ! Se lier à un tel homme toute sa vie ! . . . O dieu ! . . . Cette occasion fut au-dessus des forces de sir Edward ; il prit la main de Louisa, et la pressant avec ardeur, lui dit que c'était une profanation de penser à un tel lien, loua sa beauté, exalta sa vertu et conclut par lui jurer qu'il l'adorait. Louisa l'écouta avec un sentiment de plaisir, que sa rougeur dissimulait mal. Edward voyant son émotion, profitant de ce moment favorable, parla de la force de sa passion, de l'insignifiance des cérémonies et des formes, de l'impuissance d'un engagement légal, de l'éternelle durée de ceux dictés par l'amour, et enfin la conjura de fuir avec lui et de venir pas-

ser ses jours dans les jouissances du plus vif bonheur. Louisa resta immobile à cette proposition : elle ne put la lui reprocher, quoique son cœur en fut profondément blessé. Sa seule réponse fut quelques larmes silencieuses qui s'échappèrent de ses yeux : à peine eut-elle le temps de les dérober à son père, qui rentra au même instant, amenant avec lui son gendre futur. C'était un homme tel que l'avait dépeint Louisa : grossier, ignorant, dont la tournure et les manières étaient également communes ; mais Venoni, quoique beaucoup au-dessus de ses voisins par son éducation, le regardait comme le pauvre considère le riche, avec une aveugle admiration, ne distinguant pas ses défauts. Il prit sa fille à part, lui dit qu'il lui présentait son futur époux, ajoutant que son intention était de les unir dans une semaine. Louisa se retira chez elle ; le lendemain une indisposition l'empêcha de sortir. Edward s'était engagé à accompagner Venoni dans une promenade, mais avant de partir il prit son violon et joua un air plaintif, qui fut entendu de Louisa. Dans la soirée, elle sortit pour se livrer librement à sa douleur ; elle s'arrêta dans un endroit solitaire, où quelques peupliers formaient un ombrage sur le bord du petit ruisseau qui traversait la vallée. Un rossignol se percha dans leurs branches et commença ses chants. Louisa s'assit sur le tronc desséché d'un vieux arbre, appuyant

sa tête sur son bras, et se livra à toute sa peine. L'oiseau, effarouché par le bruit de pas précipités, quitta sa retraite, Louisa se leva, le visage couvert de larmes, et se retournant elle vit..... sir Edward! Sa contenance avait repris sa première langueur : lui prenant la main, il baissa sur la terre un regard où se peignait un profond abattement, et parut, pendant un instant incapable d'exprimer ses sensations. Vous n'êtes pas bien, sir Edward, dit Louisa d'une voix faible et tremblante. Je suis mal, en vérité, dit-il, mais le mal est dans le cœur; l'on ne peut me guérir : j'ai enfreint les lois de l'hospitalité, les devoirs sacrés de la reconnaissance; j'ai osé souhaiter mon bonheur, en exprimer le désir, quoiqu'il blessât le cœur de ma bienfaitrice : je veux en faire une sévére expiation. Dans ce moment, Louisa, je vous quitte? Je vais être misérable; mais vous, vous serez paisible, heureuse en remplissant vos devoirs envers votre père! Heureuse, peut-être dans les bras d'un époux, qui dans la possession d'une telle femme peut apprendre à connaître la délicatesse, la sensibilité... Pour moi, je vais dans mon pays natal, me retrouver au milieu des scènes bruyantes, des insipides amusemens du monde, me procurer, s'il est possible, un demi-oubli du bonheur que je perds, et supporter avec une sorte de résignation la vie, cette vie que j'avais imaginé pouvoir être si déli-

cieuse près de vous ! Les larmes de Louisa furent sa seule réponse. Dans le moment la voiture de sir Edward s'approcha, il tira de sa poche deux portraits; un qu'il avait fait de Louisa, le passant autour de son col, avec une chaîne, il lui donna un baiser le cacha dans son sein; l'autre était dans sa main. Celui-ci, dit-il, si Louisa voulait l'accepter, pourrait rappeller à sa pensée celui qui, une fois, l'offensa, mais qui jamais ne cessa de l'aimer; elle pourra peut-être le regarder sans colère, lorsque l'original n'existera plus, quand ce cœur ne battant plus pour l'amour, aura cessé de souffrir!... A ces mots, Louisa fut subjuguée : elle rougit, pâlit et s'écria : O sir Edward! que voulez-vous que je fasse? Profitant de sa faiblesse et de son trouble, il saisit vivement sa main, l'entraîna vers sa voiture, l'y fit monter, et dès l'instant les chevaux partant avec rapidité, ils perdirent bientôt de vue la colline où paissaient les troupeaux du malheureux Venoni.

La vertu de Louisa avait succombé, mais la délicatesse de ses sentimens, son amour pour le bien n'étaient point détruits : ni les vœux d'une éternelle fidélité de son séducteur, ni les constantes et respectueuses attentions qu'il eut pour elle durant le cours de son voyage en Angleterre, ne purent soulager son cœur de l'angoisse qu'il souffrait par le souvenir du passé et la pensée de sa situation présente. Edward sentit for-

tement le pouvoir des charmes et des peines de Louisa; son cœur n'était pas fait pour soutenir le rôle qu'il avait pris, il était encore trop susceptible d'éprouver le véritable amour : la compassion, le remords, ces émotions se seraient peut-être dissipées, s'il avait trouvé une conduite ordinaire, la violence, les reproches : mais le profond et silencieux chagrin de son amie augmentait son attachement; jamais elle ne reprochait ses maux par des discours : parfois quelques pleurs parlaient pour elle, mais bientôt reprenant la force de les comprimer, son luth seul, par ses mélancoliques accords, annonçaient sa tristesse.

Sir Edward, à son arrivée en Angleterre, conduisit Louisa dans une de ses terres, où elle fut traitée avec tous les égards qu'on accorde ordinairement à une épouse : elle aurait pu même exercer un pouvoir plus étendu que celui que l'on donne à sa femme, mais loin d'abuser de la complaisance et de la générosité d'Edward, elle refusa même que l'on mît sur son équipage des armes qui auraient rappellé un état qu'elle souhaitait toujours cacher, et, s'il était possible, oublier. Ses livres, sa musique, étaient ses seuls plaisirs, si l'on peut nommer ainsi une occupation qui suspendait pour quelques momens sa douleur, en la distrayant de ses remords : ils étaient bien aggravés par le souvenir de son père abandonné dans son vieil âge, souffrant de ses

propres infortunes et de la situation de sa fille. Sir Edward avait trop de générosité pour n'avoir pas songé à s'occuper du sort de Venoni : il avait voulu employer, pour compenser l'injure qu'il lui avait faite, un moyen qui ne peut devenir une réparation que pour l'homme bas et vil, et qui est une insulte pour l'homme d'honneur; mais sir Edward ne put accomplir son projet : il apprit que Venoni, bientôt après l'enlèvement de sa fille, avait quitté son habitation; ses voisins racontaient qu'il était mort en route, dans un village de la Savoie. Sa fille l'apprit avec une douleur vive et profonde : son affliction, pendant quelque temps, se refusa à toute consolation. Sir Edward redoubla de tendresse, d'attentions, pour adoucir son chagrin, et après que les premiers transports furent appaisés, il l'emmena à Londres, espérant que des objets nouveaux pour elle contribueraient à la distraire. Sir Edward avait trop de délicatesse pour ne pas comprendre la douleur de Louisa, elle augmentait encore sa tendresse et donna une sorte de respect à ses attentions : il loua une maison séparée de la sienne, et la traita avec tous les égards d'un pur attachement; mais tous ses soins pour la consoler, pour la distraire, furent infructueux : Louisa sentait toute l'horreur de sa faute, qu'elle considérait comme n'étant pas seulement la cause de sa ruine, mais celle de la mort de son père.

Sir Edward, à son arrivée en Angleterre, trouva sa sœur mariée à un homme d'une grande fortune et d'une haute naissance. Il l'avait épousée parce qu'elle était une des plus belles femmes de Londres, et reconnue comme telle parmi ses connaissances. Elle l'avait choisi parce qu'il était le plus riche de ses adorateurs. Ils vivaient comme les gens de leur rang vivent ordinairement, gênés avec un revenu immense, sans véritable joie au milieu d'une perpétuelle gaîté. Cette scène était si éloignée de l'idée que s'était formée sir Edward de la réception qu'il devait recevoir de ses parens, de ses amis, qu'il trouva une source continuelle de dégoût dans la société de ses égaux; leurs conversations bizarres étaient sans élévation, leurs idées frivoles, leurs connaissances superficielles, avec tout l'orgueil de la naissance et l'insolence de la richesse; leurs principes étaient bas et leur esprit médiocre; dans leurs prétendus attachemens, il ne découvrait que les desseins de l'amour-propre, et leurs plaisirs étaient aussi faux que leurs sentimens.

Dans la société de Louisa, il trouvait la sensibilité, la vérité; son cœur était le seul qui prenait un véritable intérêt à son sort. Elle s'apperçut du retour de sir Edward à la vertu, et sentit tout le prix de son amour. Quelquefois, lorsqu'elle le voyait triste, elle essayait de faire prendre à ses traits une expression de joie qui ne leur était

plus naturelle, et jouait sur son luth des airs vifs et gais au lieu de mélancoliques accords ; mais son cœur était brisé par l'effort qu'elle faisait pour cacher sa peine : trop faible pour résister long-temps à de si profondes émotions, Louisa perdit sa force, le sommeil l'abandonna, l'éclat de ses yeux se ternit, ses joues décolorées n'avaient plus leur fraîcheur. Sir Edward s'aperçut de ces symptômes alarmans, avec un profond remords ; souvent il détestait les fausses idées de plaisir qui lui avaient fait regarder la ruine d'une fille innocente comme une chose glorieuse à accomplir : souvent il eût voulu retrancher de sa vie les deux mois qu'il avait passés dans la chaumière de Venoni, ou pouvoir encore donner le bonheur à cette famille dont il avait payé les tendres soins, la confiante bonté, par la trahison et la cruauté d'un assassin.

Un soir qu'il était assis dans le parloir près de Louisa, son cœur fut ému en écoutant les sons d'une orgue qui passait dans la rue ; son amie fut aussi troublée, l'air qu'il jouait était de son pays natal. Sir Edward ordonna que l'on fît entrer l'organiste dans le salon ; il vint, et resta appuyé contre la porte : il joua d'abord un ou deux airs vifs et gais, que Louisa avait dansés souvent dans son enfance ; à ce souvenir des flots de larmes inondèrent son visage. Le musicien s'arrêta et commença un petit air plaintif..... (c'était celui composé en

mémoire de sa mère). Louisa se précipite vers l'étranger, il jette son chapeau en arrachant un bandeau de taffetas noir qui le défigurait, Louisa reconnut son père.... Elle fit un mouvement pour l'embrasser : Venoni se détourna pour ne pas la recevoir dans ses bras, mais la nature fut plus forte que son ressentiment, et laissant couler ses pleurs, il pressa contre son sein sa fille fugitive. Sir Edward le fixa avec surprise et confusion. « Je ne viens pas ici, dit Venoni, pour me venger de vos torts, car je suis vieux, pauvre et malheureux! Je suis venu pour voir mon enfant, lui pardonner et mourir! Quand nous nous vîmes pour la première fois, sir Edward, nous n'étions pas ainsi! Vous nous avez trouvés vertueux et heureux, nous chantions, nous dansions, aucun cœur triste n'habitait la vallée ; en vous voyant, nous cessâmes nos chants, nos danses : vous étiez malheureux, souffrant, et nous eûmes pitié de vous!..... Depuis ce jour, le pipeau n'a pas été entendu dans la vallée, la douleur a presque conduit le pauvre Venoni au tombeau, et ses voisins, dont il était aimé, ont perdu leur gaîté. Cependant, quoique vous nous ayez dérobé notre bonheur, vous ne paraissez pas heureux vous-même! Pourquoi, au milieu de la grandeur qui vous environne, baissez-vous vers la terre des regards tristes et confus? Pourquoi cette pauvre fille, malgré les riches vêtemens dont elle est

couverte, verse-t-elle tant de larmes ?... — Elle n'en répandra plus, s'écria sir Edward, vous serez heureux et je serai juste ; pardonnez, mon vénérable ami, l'injure que je vous ai faite : pardonnez, ma Louisa, de n'avoir pas mis à un assez haut prix vos perfections. J'ai vu les femmes de mon rang, celles auxquelles ma naissance devait me faire prétendre ; je suis honteux de leurs vices, dégoûté de leurs folies ; corrompues dans leur cœur, elles sont, avec une affectation de pureté, esclaves des plaisirs, sans l'excuse de la passion, et protestant un faux honneur, insensibles aux charmes de la vertu. Vous, ma Louisa !.... Mais je ne veux pas vous rappeller ce qui peut me rendre moins digne de votre future estime ; continuez à chérir votre Edward, qui dans peu d'heures ajoutera un titre sacré à ses droits, à votre affection : laissez, ma Louisa, à la tendresse d'un époux, à rétablir la paix dans votre cœur, les brillantes couleurs sur vos joues. Nous quitterons pour quelque-temps le cercle du grand monde, nous reconduirons votre père à son habitation : sous ce paisible toit je serai encore une fois heureux ; heureux sans trouble, car j'aurai mérité mon bonheur ; les danses, les chants recommenceront, le pipeau retentira de nouveau dans la vallée, et l'innocence et la paix habiteront encore la chaumière de Venoni ».

Par Mme. E. L.

LITTÉRATURE.

LE BERGER ET LE TROUPEAU.

APOLOGUE IMITÉ DE LA BRUYÈRE.

Au déclin d'un beau jour, sur le front d'un côteau,
Ou dans une vaste prairie,
Voyez-vous ce nombreux troupeau
Broutant le serpolet, le thym, l'herbe fleurie ?
Près des brebis, debout, est un berger,
Qui la houlette en main, active sentinelle,
Les guide au pâturage, à l'abri du danger.
Le loup vient-il ? Un matin vigoureux,
Lâché soudain à sa poursuite,
Tel qu'un champion courageux,
L'épouvante et le met en fuite.
L'aurore le retrouve aux champs
Où le dernier soleil l'avait laissé la veille.
Que de soucis ! que de soins vigilans !...
Est-il sollicitude à la sienne pareille ?
Quel est le plus heureux, dites-moi, mes amis,
De ce pasteur ou des brebis ?

Naïve et véritable image
D'un peuple jouissant de la plus douce paix,
Et de l'honorable esclavage
D'un bon roi qui s'immole au bien de ses sujets !

DE KÉRIVALANT.

EPITAPHE DE SILVIE.

DIALOGUE IMITÉ DE L'ITALIEN.

Est-ce ici le tombeau des Graces ?
— Oui, c'est encor celui de la mère d'Amour.
— Vénus jusqu'aux enfers a donc suivi leurs traces ?
— Pallas même avec elle habite ce séjour.
— Quoi, Pallas ? — Ajoutez la modeste Diane,
De qui la chasteté fuit tout regard profane.
— Mais les Divinités, dit-on, ne meurent pas !
— Pourquoi-non ?... Ma Sylvie a connu le trépas.

Par le même.

PORTRAIT D'UNE PETITE CHIENNE.

Issa est passere nequior Catulli.
Mart. Lib. I. ép. cx.

Flore surpasse en malice, en gaîté,
Le passereau par Catulle chanté.
On ne voit point de chienne si gentille :
Flore est d'un prix au-dessus des bijoux.
Quelle colombe, ou quelle jeune fille,
Donna jamais des baisers aussi doux ?
Par son instinct, par ses charmans caprices,
De mon ami Flore fait les délices.
Un léger souffle, ou le moindre soupir,
Quand elle dort, ne se fait pas entendre :
Comme elle sent la peine et le plaisir !
Que son langage est expressif et tendre !

Qui plus que Flore aime la propreté ?
Sa douce patte, avec légèreté,
Sait avertir, dès qu'elle veut descendre.
Flore jamais ne salit un tapis,
Tant la décence à Flore est naturelle !
Il s'est offert grand nombre de partis ;
Aucun époux n'a paru digne d'elle.
Aussi craignant que le fatal ciseau,
Tranchant le fil d'une si belle vie,
A son amour Flore ne fût ravie,
Et toute entière emportée au tombeau ;
Son maître à su, dans un tableau fidèle,
Nous conserver les graces du modèle
Avec tant d'art, et si bien trait pour trait,
Qu'en voyant Flore auprès de sa copie,
On jurerait qu'il en est deux en vie,
Ou qu'elles sont l'une et l'autre en portrait.

Par le même.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'Intrigante.

Faire du goût de l'intrigue chez une femme un ressort dramatique assez puissant pour soutenir l'intérêt pendant cinq actes, était une entreprise d'autant plus difficile que l'auteur voulait peindre les mœurs actuelles, c'est-à-dire celles d'une époque où les femmes n'ont aucune influence apparente. S'il avait placé ses personnages au temps de la Fronde, par exemple, s'il avait mis en scène Mme. de Longueville, Mme. de Chevreuse, il eût été servi par les événemens auxquels ces femmes célèbres ont pris tant de part. Mais dans nos mœurs, l'intrigue, chez les femmes, est si près de l'avilissement, sur-tout lorsqu'il s'y joint des calculs pécuniaires, qu'il fallait un tact bien délicat pour déguiser ce qu'il pouvait y avoir de repoussant dans le but que se propose l'intrigante. Cependant, tel est l'art de l'auteur, qu'on ne s'apperçoit point ou qu'on oublie que l'argent entre pour quelque chose dans les projets de son héroïne. Elle est humiliée et non avilie.

M. Dorvillé, riche négociant qui, au milieu du fracas de Paris, se distingue autant par la simplicité de ses mœurs que par le noble emploi qu'il fait de sa fortune, voyage en province depuis quelques mois pour visiter ses manufactures.

Marié en secondes noces à l'âge de cinquante ans, avec une jeune personne qui ne lui a apporté pour dot qu'un grand nom et des vertus, il l'a laissée à Paris. Cette jeune femme vivait heureuse dans l'intérieur de sa famille, avec Julie fille de M. Dorvillé, lorsque sa sœur, veuve d'un baron allemand, arrive de Munich.

Le luxe et l'intrigue sont nécessaires à la baronne, et quoiqu'elle soit sans fortune, elle ne doute nullement que sa naissance et le rang de son mari ne lui donnent le droit de commander en reine chez un simple négociant. Son esprit et son audace la rendent dangereuse; aussi, un instant lui suffit pour s'emparer de l'esprit de sa sœur. Elle change tout, bouleverse tout, et bientôt la maison a pris une autre face. Les anciens serviteurs sont remplacés par une foule de laquais à la livrée de la baronne. Au mobilier modeste de M. Dorvillé succède le plus somptueux ameublement; une table splendide est ouverte chaque jour à tout ce qu'il y a de plus brillant dans Paris. Les étrangers sur-tout, attirés par les intrigues de la baronne et par la fausse apparence de son crédit, s'y portent en foule. Madame

Dorvillé, naguères si simple et si modeste, ne trouve plus de parures assez riches et assez élégantes. Toutefois, elle est plutôt entraînée que séduite; les dettes qu'elle a contractées pendant l'absence de son mari l'inquiètent, elle craint et désire son retour.

Non-seulement la baronne s'établit sans façon dans la maison de son beau-frère, et dispose de sa fortune, comme de la sienne; mais elle veut encore marier Julie; elle lui destine un homme de la cour, le comte de Saint-Far. Son projet est de s'établir ensuite chez sa nièce, de la gouverner, et de s'ouvrir ainsi un vaste champ à l'intrigue, qui est son véritable élément. Julie aime Sainville, jeune officier, fils d'un ancien ami de son père, et qui a travaillé autrefois dans ses bureaux.

Tel est l'état des choses au moment où la pièce commence. Sainville arrive de l'armée, et vient chez M. Dorvillé. Le caissier, homme franc et loyal, aussi dévoué à son maître qu'ennemi de la baronne, dont il déteste les folies, raconte au jeune homme tous les changemens survenus depuis son départ. L'exposition se fait ainsi d'une manière naturelle, et dès la première scène, le spectateur connaît les principaux personnages de la pièce. Dubreuil, c'est le nom du caissier, finit à peine le portrait de la baronne, qu'elle arrive elle-même, et complette l'exposition.

L'action s'engage franchement par une

scène de la baronne avec Julie : la première emploie tous les moyens de séduction pour amener sa nièce à épouser le comte de Saint-Far. Cette scène offre l'heureux contraste d'une intrigante consommée avec une jeune personne naïve et sans expérience. Cependant le comte de Saint-Far, que la baronne peint comme très-amoureux et très-empressé, n'est rien moins que cela : c'est un courtisan dans toute la force du terme ; il attend pour penser les ordres de la cour, et n'ose prendre sur lui d'être amoureux sans y être autorisé. *Il craint, même en amour, de paraître indépendant.*

Ce premier acte est plein de traits comiques, de portraits habilement tracés; le dialogue en est vif et animé.

M. Dorvillé arrive ; il fait d'abord le plus aimable accueil à sa belle-sœur : mais quel est son étonnement, lorsqu'il découvre ce qui s'est passé pendant son absence ? Excepté sa fille et Dubreuil, tout est nouveau pour lui. Il se trouve presqu'étranger dans sa propre maison. « Monsieur dîne-t-il avec nous ? » demande un des convives de la baronne; car elle a invité, ce jour même, quarante-deux personnes à dîner. M. Dorvillé voit qu'il n'y a pas un instant à perdre. Il ordonne à Dubreuil de congédier les nombreux valets que lui a donnés l'intrigante en son absence; les chevaux, les équipages somptueux sont réformés : il ne garde qu'une simple voiture, et ne veut

avoir que six couverts à sa table. Cette résolution déconcerte la baronne et ne l'abat point. Une scène très-vive s'engage entre elle et son beau-frère ; elle rit d'abord des reproches de M. Dorvillé, veut lui faire sentir qu'avec une fortune immense, on ne doit point vivre comme un simple bourgeois ; mais celui-ci développe les principes qui doivent servir de régle à tout négociant.

Cette simplicité, que vous avez pu voir,
Je l'observai par goût autant que par devoir :
Un vrai négociant est toujours économe :
S'il est dissipateur, il n'est point honnête homme.

M. Dorvillé prouve qu'il ne doit rien prodiguer, quelle que soit son opulence ; qu'il n'en a pas le droit ; qu'il ne doit pas inquiéter le public qui s'abandonne à sa probité :

Et tant que dans ses mains il a les fonds d'autrui,
Le bien qu'il a gagné n'est pas encore à lui.

La baronne ne doute pas au moins que M. Dorvillé ne soit séduit par l'alliance illustre qu'elle a projetée pour Julie, et lui présente le comte de Saint-Far comme l'époux destiné à sa fille.

Cette scène, fortement écrite, a été applaudie avec vivacité. On n'a pas moins goûté celle où le courtisan, sûr enfin du consentement de la cour, et ne doutant pas de celui du père, vient avec une politesse orgueilleuse demander la main de Julie.

M. Dorvillé élude d'abord avec le comte, et s'explique ensuite avec la baronne. Son choix est fixé : Sainville doit épouser sa fille ; rien ne peut faire changer cette détermination. Les difficultés ne font qu'irriter la baronne. C'est ici que son génie intrigant se déploie dans toute son étendue. Tandis que, d'un côté, elle persuade au comte que M. Dorvillé ne demande pas mieux que lui donner sa fille, elle fait entendre au père que la cour a arrêté ce mariage, et moitié par menace, moitié par séduction, essaie de décider Sainville à renoncer à son amour. Tous ces moyens ayant échoué, elle parvient à faire mander M. Dorvillé chez le ministre, et à faire donner à Sainville l'ordre de partir dans la province. Julie craint pour son père, dont l'absence se prolonge d'une manière inquiétante ; elle n'est pas moins effrayée sur le sort de son amant ; pour les sauver, elle consent à tout. Le retour de M. Dorvillé déjoue toutes ces intrigues. On avait indignement compromis l'autorité. Une simple explication a suffi pour dissiper tous ces fantômes créés par la baronne. Sous un gouvernement juste et ferme à-la-fois, un père doit être

.... Sujet du prince et roi dans sa famille.

Dans cette courte analyse, je ne me suis occupé que des principaux personnages ; je n'ai point parlé d'un médecin de cour, pre-

mier ministre de la baronne, qui envoie ses élèves chez les artistes et les bourgeois, ne traite que les grands seigneurs, leur donne en même-temps un placet et une ordonnance, et qui, rebuté quelquefois lorsqu'on se porte bien, attend la première indisposition pour faire valoir son crédit : ce rôle, dont les intentions étaient comiques, mais qui n'occupe pas une place assez marquée dans l'action, n'a pas été rendu d'une manière satisfaisante par Thénard. Il aurait fallu un autre acteur pour représenter l'importance du personnage, et faire ressortir les traits plaisans que l'auteur lui a mis dans la bouche, et dissimuler quelques légères inconvenances et quelques répétitions. Je n'ai point parlé non plus d'un baron allemand qui vient solliciter la baronne, et dont elle se sert pour faire ses commissions. Ce personnage, représenté d'une manière originale par Baptiste cadet, produirait peut-être plus d'effet si l'auteur ne l'avait pas employé deux fois à-peu-prés de la même manière.

La pièce a été vivement applaudie pendant les trois premiers actes, quoiqu'on eût cependant remarqué des longueurs et des détails qu'il était fort aisé de faire disparaître.

Dès le milieu du quatrième acte, la bienveillance commençait à se rallentir, et cet effet, dont on pouvait facilement s'appercevoir, a permis à quelques personnes, mal

disposées peut-être, d'exprimer plus énergiquement leur désapprobation. Chaque chose faible ou douteuse, et par conséquent les fautes ont été saisies avec avidité, et l'on a profité avidement d'une scène, bonne en elle-même, mais trop prolongée, pour exciter du tumulte. Le calme, enfin, s'est rétabli. Mais, au cinquième acte, l'impatience s'est accrue, et quoique la majorité des spectateurs réclamât le silence, la pièce n'a été achevée qu'au milieu du bruit et des cris d'un certain nombre de personnes qui paraissaient déterminées à faire baisser la toile. Après avoir donné un bon ouvrage, prétendre à un second succès n'est pas, cependant, un crime irrémissible, et peut-être l'auteur des *Deux Gendres* méritait-il assez d'encouragement pour que l'on entendit sa comédie jusques au bout.

Le défaut capital de la pièce est la faiblesse de l'intérêt; la baronne n'est pas assez intrigante; elle ne fait pas jouer d'assez grands ressorts; elle ne met pas ceux qu'elle attaque dans un danger qui inspire de la crainte pour eux. On sent, dès le second acte, qu'un seul mot d'un homme annoncé comme ayant un caractère aussi prononcé que Dorvillé, fera cesser sur-le-champ les abus dont il se plaint, et l'influence usurpée par l'intrigante. Aussi la chose la plus indispensable, c'est de raccourcir la pièce, dont la longueur rend plus saillant encore un vice qui tient à la première conception de l'au-

teur, et non pas à l'absence du talent. Il est plus que probable que M. Etienne aura senti la nécessité de faire des coupures, et que sa pièce, devenue plus rapide, gagnera de l'effet aux représentations suivantes.

Le véritable prix de la nouvelle comédie est dans le style. Plein de fermeté et de franchise, brillant et vrai, semé de vers saillans, de traits satiriques, il annonce des progrès réels dans l'art d'écrire, et doit concilier beaucoup de suffrages à l'auteur. Au mérite incontestable du style, M. Etienne joint le talent de l'observation; la nature l'a doué de beaucoup d'esprit; il a l'ambition de la gloire litttéraire; avec ces qualités et ces avantages unis au travail, on peut et on doit aspirer à une noble place dans la carrière périlleuse où il s'est annoncé par un succès. Y.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Le Mari de Circonstance.

La retraite d'Elleviou n'a point fait perdre courage aux sociétaires du Théâtre Feydeau, et l'on ne peut trop les en féliciter. Voici, de compte fait, trois opéra nouveaux qu'en moins de trois semaines ils ont offert au public, dans le louable dessein de faire diversion à sa douleur. *Le Séjour Militaire*, folie piquante et soutenue d'une jolie musique, a contribué aux plaisirs du carnaval. *Le prince de Catane*, au contrai-

re, que n'ont pu égayer les jolies romances de M. Nicolo, a été reçu comme une pièce de carême et d'abstinence. Les amateurs ont calculé, d'ailleurs, que pour vingt-huit sous de plus, ils pouvaient voir *les Bayaderes*, et qu'il y avait tout à gagner à laisser la copie pour l'original. *Le Mari de Circonstance*, que l'auteur et le compositeur ont pris la peine de faire eux-mêmes, eût été accueilli en tout temps aussi favorablement qu'il vient de l'être.

Un vieux gentilhomme retiré dans ses terres fait consister tous ses plaisirs dans la chasse, la table, le piquet et la société d'une jeune et jolie nièce, dont il travaille cependant à se séparer. Cette nièce chérie est veuve d'un M. d'Armincourt, mort en Amérique, et elle doit consentir à un second mariage pour mettre fin aux procès qui divisent son oncle et un M. de Saint-Firmin qui l'a demandée pour son fils. Les arrangemens sont déjà tellement pris à cet égard, qu'un dédit de soixante mille francs doit être payé par celle des parties qui y manquera. Le bon oncle a cru néanmoins ne pouvoir fermer sa porte à un de ses neveux, le jeune Forlis, qui avait brûlé pour sa cousine Sophie avant son mariage, et dont la flamme ne manque pas de se rallumer avec une nouvelle ardeur. La petite Mme. d'Armincourt la partage sans trop de mystère ; elle ne fait même pas difficulté d'avouer à son oncle qu'elle aimerait infiniment mieux

épouser

épouser ce cousin chéri qu'un homme qui lui est tout-à-fait inconnu. Mais les 60,000 francs de dédit ont plus de poids que toutes ses remontrances ; il faut céder ou recourir à un subterfuge. Forlis, dans sa détresse, a recours au génie de mons Comtois, valet-de-chambre de la maison et fripon consommé. Il avise, dans sa sagesse, que son maître n'ayant jamais vu M. d'Armincourt, qui n'a laissé après lui que la réputation la plus détestable, il n'y a rien de mieux à faire que de ressusciter ce premier mari pour écarter le second. La jeune veuve a quelque scrupule. Les instances et le désespoir du petit cousin la forcent de prendre un rôle dans la comédie qui se prépare.

Mais il se présente un acteur sur lequel on ne comptait pas. C'est dans un bosquet du jardin que Comtois a fait l'exposé de son plan à Forlis, sans se douter que derrière la charmille se trouvait, en ce moment, un coquin de jardinier qui cache sa malice et sa cupidité sous un air de niaiserie. Après avoir bien ruminé ce qu'il a entendu, et le parti qu'il peut en tirer, le drôle aborde Comtois, et lui déclare tout bêtement que s'il refuse de lui donner six louis sur les quinze qu'il a reçus de Forlis, il ira tout révéler à son maître. L'orgueilleux valet-de-chambre est forcé de capituler avec le rustre qui, pour son argent, promet d'exécuter ponctuellement ses intentions. Comtois lui apprend que le faux d'Armincourt doit

arriver dans la journée, et que pour mieux ressembler au défunt, il portera un chapeau d'officier. Blaise court à son poste, et ne tarde pas à voir paraître un jeune homme dont le chapeau est, à ses yeux, un passe-port authentique. En conséquence, et sans préambule, il s'empresse de lui faire sa leçon avant de le conduire au château. Il est bien loin de soupçonner que c'est au jeune Saint-Firmin lui-même qu'il fait cette étrange confidence. Le prétendu de Mme. d'Armincourt, ravi d'être aussi bien éclairé sur son compte, n'a garde de se découvrir; et le voilà résolu à mystifier ses mystificateurs. Il demande au rusé manant combien on lui a donné pour garder le secret de Forlis, et il lui donne le double pour le trahir.

Le cher oncle a reçu, dans la matinée, une lettre de son neveu d'Armincourt, qui lui annonce son prochain retour des îles. Cette résurrection subite lui donne quelques soupçons, qu'il se hâte de confier au fidèle Comtois. Celui-ci s'extasie sur la pénétration de *Monsieur*, et lui promet que le faux d'Armincourt sera bientôt démasqué, puisqu'ayant autrefois servi le véritable, il n'y a pas de fourbe qui puisse lui en imposer à cet égard. Saint-Firmin accourt; il embrasse tendrement sa petite femme en présence de l'oncle qui est édifié de sa constance, et de Forlis, qui trouve que ce mari postiche joue son rôle avec beaucoup trop de naturel et de chaleur. La jolie veuve est bien obli-

gée de se prêter, jusqu'à un certain point, à ces caresses conjugales, de peur de faire manquer la pièce avant le dénouement; mais Forlis est sur le point d'éclater, lorsqu'il entend le faux d'Armincourt parler de l'appartement où il doit enfin se retrouver tête-à-tête avec sa fidelle moitié. L'oncle envoie bien vîte chercher Comtois pour examiner le personnage. Le fripon ne l'a pas plutôt apperçu, qu'il se pâme de joie; il reconnaît son cher maître, et quand il se voit également reconnu par lui, il ne doute plus que ce ne soit le compère qui lui a été annoncé de Paris. D'après cette persuasion, dès qu'il se trouve seul avec le faux d'Armincourt, il n'hésite pas à prendre le ton d'un camarade et même d'un supérieur. Il lui demande depuis combien de temps il *travaille*, il lui donne de grands éloges, et lui promet de brillans succès. Il n'est pas médiocrement étonné d'entendre le jeune camarade lui répondre que ce n'est qu'un jeu pour lui de duper des fripons subalternes de son espèce; et il demeure tout-à-fait pétrifié, lorsqu'en même-temps qu'il reçoit l'injonction d'être moins familier, il se sent abattre son chapeau de dessus la tête. Dompté par un ascendant dont il ne peut se rendre compte, il se retire confus et déconcerté. Le voilà devenu personnage passif dans l'intrigue qu'il a ourdie lui-même.

La jeune veuve, dévorée d'inquiétudes, et répentante d'avoir accepté un rôle qui,

avec un homme aussi audacieux que son faux mari, peut avoir des suites incalculables, saisit le moment où elle le trouve seul, pour lui signifier qu'il est temps de jeter le masque. Saint-Firmin ne peut pas pousser l'effronterie ou le badinage jusqu'à soutenir à Mme. d'Armincourt, elle-même, qu'il est réellement l'époux qu'elle a perdu : mais il ne la tire d'un embarras que pour la faire tomber dans un autre; il se donne pour un amant déguisé. Après la déclaration la plus passionnée, il se jette à ses genoux. Forlis, qui survient en cet instant avec son oncle, est furieux; l'oncle, au contraire, est touché de voir ce d'Armincourt, jadis si mal famé, devenu le plus galant des maris. Ce soi-disant époux se plaint avec sensibilité de ce qu'on a troublé les épanchemens de sa tendresse; il ne dissimule pas que les emportemens du petit cousin lui causent des allarmes d'autant plus vives, qu'il est excessivement chatouilleux sur certain article. Le bon oncle, qui est devenu son plus chaud partisan approuve sa jalousie, et pour le délivrer de Forlis, il veut sur le champ emmener le jeune homme. Celui-ci, outré de se voir si complètement la dupe du fourbe qu'il soudoie, se livre à des transports furieux. Alors, le tendre époux, d'un air pénétré, déclare que puisque son retour a été le signal de la discorde dans ce château, jusque là si paisible, il prend le douloureux parti de se retirer. « Allons, ma

chère amie, dit-il à la jeune veuve, embrassez votre oncle, et montons en voiture. » Pour le coup, l'amoureux Forlis n'y tient plus, le voilà pris dans ses propres filets ; il crie à haute voix que le prétendu d'Armincourt n'est qu'un fripon : il s'avoue coupable, il révèle toutes les particularités du complot. La jeune veuve et Comtois ne laissent plus subsister de doutes dans l'esprit de l'oncle, qui, à son tour, se met dans une colère effroyable : « Mais enfin, qui est monsieur? » crie-t-on de toutes parts. « Jusqu'ici, répond l'inconnu, j'ai été tout ce que vous avez voulu que je fusse. Maintenant, je suis bien réellement M. de Saint-Firmin qui venait pour épouser madame, et qui, connaissant le vœu de son cœur, l'unit à celui qu'elle aime. » Il met les mains des amans l'une dans l'autre. Plus de procès, plus de dédit : la joie est universelle.

L'analyse que je viens de tracer suffit, sans doute, pour établir que l'on trouverait difficilement au théâtre un acte seul plus fort d'intrigue et plus riche de situations. J'ai entendu exprimer, à cet égard, des regrets que je partage sincèrement : il est fâcheux que l'auteur se soit borné à tirer un petit opéra d'un sujet aussi heureux. Il lui eût été facile d'en obtenir une comédie extrêmement piquante ; et, à présent même encore, le sacrifice n'est pas consommé sans retour. En soignant davantage quelques détails, et sur-tout en écrivant la pièce en vers,

l'auteur pourrait aspirer à la rendre digne de la scène française. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle est extrêmement attachante et gaie. On a trouvé, seulement, que les premières scènes ne marchaient pas assez rapidement ; quelques coupures dans le dialogue feront disparaître ce défaut.

Le public a demandé, à grands cris, l'auteur de cette jolie production : M. Planard, connu par plusieurs autres ouvrages, a été nommé au milieu des plus vifs applaudissemens. Voilà cependant l'ouvrage que les tristes *fossoyeurs du Parnasse* s'étaient prétendus en droit d'enterrer avant même qu'il eût vu le jour ! Jamais malveillance moins déguisée n'aura reçu, d'une manière plus éclatante, le seul châtiment auquel les envieux soient sensibles : le succès du rival qu'ils ne peuvent égaler. Les écoliers, sans esprit et sans gaîté, qui trouvaient si doux d'étouffer *le Mari de Circonstance*, sans attendre quelle serait, à son égard, l'opinion du public, eussent-ils été seulement en état d'en esquisser le plan? Mais pouvait-on exiger plus de ménagement envers un opéra-comique des doctes chansonniers qui, sans savoir filer une scène, ni tourner un couplet, ont prononcé si magistralement leur arrêt sur la tragédie de *Tippoo-Saëb ?*

La musique du nouvel opéra est de M. Plantade. L'ouverture a été fort applaudie : elle est gracieuse et légère : peut-être pour-

rait-on désirer un peu plus de verve et de chaleur dans les autres morceaux. Il est à regretter que le compositeur n'ait pas cherché à en placer un plus grand nombre dans un ouvrage qui prête souvent aux intentions musicales. Les principaux rôles sont remplis d'une manière très-satisfaisante par Martin, Paul et Mme. Boulanger. L'intrigue un peu compliquée de cet ouvrage, étant mieux saisie aux représentations suivantes, on peut lui prédire un succès toujours croissant.

S.

Théatre du Vaudeville.

Pierrot, ou *le Diamant perdu.*

Des couplets agréables, un dialogue spirituel, de la gaîté franche, quelques scènes piquantes, en voilà plus qu'il n'en faut pour réussir au Vaudeville. Ce n'est pas là qu'on traite les auteurs de Turc-à-Maure, qu'on exige qu'un ouvrage soit absolument sans défaut, qu'on refuse tout s'il manque quelque chose, et que le succès, loin d'adoucir la critique, ne la rend que plus amère.

Un petit conte a fourni à MM. Désaugiers et Gentil l'idée de leur pièce. Il est fâcheux que la nécessité de changer le lieu de la scène les ait obligés à faire deux actes de cette bagatelle, et à délayer ainsi leur sujet.

Un villageois fort gai et fort gourmand, qui se nomme Pierrot, et qui s'exprime peut-être avec un peu trop d'élégance pour

un tisserand, entend dire dans son village que la dame du château a perdu, la veille, un diamant précieux. On doit donner une récompense considérable à celui qui rapportera ce bijou. La fille de Pierrot est jolie, mais son jeune amant est fort pauvre; ils voudraient bien gagner cette récompense et applanir ainsi le seul obstacle qui s'oppose à leur mariage. Le diamant a été trouvé par deux valets, dont l'un se nomme Champagne et l'autre Lafleur, noms qu'il est essentiel de retenir. Ces deux fripons ne ressemblent pas tout-à-fait à cet honnête homme qui, ayant trouvé un portefeuille bien garni, va se cacher au fond d'une campagne, afin de ne point entendre parler des réclamations, et pouvoir, en sûreté de conscience, garder le bien d'autrui; mais ils espèrent d'abord que le diamant ne sera pas réclamé, et ne peuvent se décider à le rendre lorsqu'ils apprennent qu'il appartient à leur maîtresse. Ce mot *rendre* leur paraît fort dur, et l'un d'eux assure même *qu'il voudrait connaître le coquin qui l'a inventé*. Une vieille gouvernante de la comtesse cherche le diamant comme les autres, et regrette qu'il n'y ait point de devin dans les environs. Ce regret suggère à Pierrot l'idée de se faire passer pour sorcier. Naturellement insouciant, il s'étourdit sur les périls de l'entreprise, et se présente à la comtesse comme un sorcier en état de donner des nouvelles du diamant. Si, après

avoir bien mangé, il lui arrive quelque malheur, il trouvera au moins, dit-il, des *ressources en lui-même*. Mais avant de procéder à la grande opération, il demande un bon dîner et d'excellent vin. Le plus crédule des deux valets commence à s'allarmer; son camarade le rassure et se moque de ses craintes; tous deux sont chargés de servir à table le prétendu devin, qui a pris au château un nom presqu'aussi pompeux que celui du fameux *Parafaragaramus*. Pierrot mange avec une sensualité qui ferait envie au plus intrépide convive du Rocher de Cancale. Deux bouteilles de vin sont placées devant lui, l'une de Bordeaux et l'autre de Champagne. C'est Lafleur qui le sert d'abord. Pendant qu'il va et vient pour le service, Pierrot chante un couplet qui se termine à-peu-près ainsi :

De la cave de monseigneur,
Ce bon vin est la fleur.

Le valet n'entend que le dernier mot, et ne doute pas que le sorcier n'ait prononcé son nom avec intention; ce qui le confirme dans ses craintes, c'est qu'en buvant la bouteille de vin de Champagne, Pierrot demande quel âge a ce *Champagne?* — Trente-trois ou trente-quatre ans. — *Il a assez vécu*, dit Pierrot en avalant le dernier verre. Ce nom de *Champagne* amène une foule de quiproquos que le valet interprête toujours de la manière la plus sinistre. Cependant

Pierrot médite une fuite, de peur de recevoir du comte le châtiment dû à sa supercherie. Au moment où il essaie de sortir du salon, les deux valets se jettent à ses pieds, lui remettent le diamant et le supplient de ne pas les découvrir. Pierrot triomphant rend le diamant au comte, qui n'est point encore persuadé que ce prétendu devin soit un sorcier, et veut tenter une dernière épreuve. Il ordonne à Pierrot de deviner quel est l'oiseau qu'on vient de cacher sous un vase. Le devin prévoit qu'il sera pris au piége, et s'écrie douloureusement : *Ah! pauvre Pierrot, tu es perdu!* L'oiseau était précisément un *pierrot*. On crie au miracle sur la scène. Le parterre n'était pas tout-à-fait aussi émerveillé. Cependant, pour la justification des auteurs, je dois dire que le trait est historique, et qu'ils n'ont fait que substituer un *pierrot* à un *grillon*. Tout se découvre : le comte pardonne en faveur du diamant retrouvé, la comtesse dote et marie la fille de Pierrot. La piéce a été vivement et justement applaudie. Elle est très-bien jouée par Hippolyte, Mmes. du Chaume, Hervey et Mlle. Betzy. Il y a aussi un acteur nommé Fontenay, dont le jeu est ferme et naturel, et qui annonce du talent.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

MÉLANGES.

LITTÉRATURE.

SPECTACLES.

Théâtre Français.

Théâtre de l'Opéra-Comique.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du quatrième volume.